



**Analyse compréhensive d'un sous-groupe professionnel : le cas
des journalistes d'investigation francophones belges**
Une identité négociée entre distanciation et engagement

**Dissertation doctorale présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur
en Sciences de l'information et de la Communication**

Présentée par Camille Descamps

Mai 2017

Ecole de Communication

**Faculté des Sciences Economiques, Sociales, Politiques et de
Communication (ESPO)**

Observatoire de recherche sur les médias et le journalisme (ORM)

Promoteur : Prof. Benoît GREVISSE (UCL)
Prof. Gérard Derèze (UCL)
Prof. Marc Lits (UCL)
Prof. Florence Le Cam (ULB)
Prof. Annik Dubied (Université de Neuchâtel)

Remerciements

Le travail que je vous expose dans les prochaines pages n'est pas un aboutissement, il m'apparaît plutôt comme un cheminement. Un chemin qui a été jalonné, d'un côté, de moments enrichissants, à l'image notamment de ce que j'ai pu apprendre sur un sujet aussi passionnant qu'intrigant et de toutes ces rencontres que j'ai pu menées avec des personnes qui m'ont ouvert leur univers. De l'autre, il y a eu des instants de doute et des remises en question, inévitables dans un tel exercice mais qui ont quelque part bonifié les découvertes que j'ai eu l'occasion de réaliser.

Ce chemin, je ne l'ai pas accompli seule. Cette thèse est le fruit d'un véritable travail d'équipe.

Je voudrais ainsi remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Benoît Grevisse ainsi que les membres de mon comité, Gérard Derèze, Marc Lits et Florence Le Cam, qui ont accepté de m'accompagner dans ce travail. Merci pour leurs conseils avisés, leur bienveillance et leur disponibilité. Merci également au Professeur Annik Dubied d'avoir pris le temps d'"expertiser" ma thèse.

Merci à ma famille, à Jean-Marc, mon époux, le premier témoin de ces hauts et ces bas qui caractérisent le travail de thèse. Il a été un soutien indéfectible quand parfois j'ai douté, et sans qui ce travail n'aurait jamais été possible. Pensées aussi à mes deux filles, Olivia et Victoria, qui m'ont également donné l'énergie et la détermination nécessaires à l'accomplissement de cette thèse.

Merci à mes parents, à mon frère, à ma sœur et à ma belle-famille pour leur précieux soutien.

Merci à mes collègues - Christine, Lara, Audrey, Vinciane, Olivier, Carole, Anne-Sophie, Sandrine, pour ne citer qu'eux - d'avoir partagé toutes ces belles années dans la bonne humeur et d'avoir égayé mon parcours de thèse.

Merci à Tina pour son professionnalisme et la relecture de ce travail.

Merci encore et surtout à tous les journalistes de s'être "confiés" durant les nombreux entretiens qui ont concrétisé ce travail. L'exercice n'est pas toujours facile mais ils l'ont fait en tant que passionnés de leur métier. Pour cela, je les remercie sincèrement.

Enfin, merci à vous lecteurs qui prendront part à la lecture de ces lignes. J'espère que vous y trouverez autant de satisfaction que j'ai pu en avoir en rédigeant les résultats de cette recherche.

Résumé

Ce travail de recherche prend comme point de départ le contexte actuel de transformations du journalisme et les nombreux discours actant la crise d'une profession perçue plus que jamais comme « menacée ». Ces discours alarmistes tendent à réinvestir un imaginaire professionnel et à glorifier le journalisme d'investigation qui apparaît comme une des voies de salut de la profession face à la crise. En s'appuyant sur les apports de travaux sociologiques menés ces dernières décennies par rapport à l'espace professionnel du journalisme - sa faible cohésion, son hétérogénéité, son éclatement -, ce travail de recherche entend contribuer à la compréhension des transformations contemporaines du journalisme en s'intéressant aux stratégies et discours qui y ont cours. La lecture de cette rhétorique de la crise (Le Cam et Ruellan, 2014) de manière non pas structurante de l'environnement numérique mais comme une composante récurrente dans l'espace professionnel invite à intégrer ces discours pour ce qu'ils ont à révéler dans la construction identitaire journalistique. Plutôt que de prendre acte d'une « profession menacée » ou d'une « déprofessionnalisation du journalisme », il s'agit ainsi de montrer la manière dont les journalistes, dans cet environnement changeant, travaillent à se maintenir et à revendiquer leur « professionnalité ». Le propos central de cette thèse, qui porte sur les représentations professionnelles des journalistes belges francophones par rapport à l'investigation, tend à envisager la pratique comme un « capital symbolique » mobilisable par les journalistes dans leur quête de légitimité. Ce crédit symbolique rattaché à la notion d'investigation semble être un instrument efficace pour eux dans la mesure où il repose sur une représentation large et floue de l'activité leur permettant de se maintenir dans l'espace professionnel tout en s'adaptant aux mutations et aux conditions changeantes de leur mission.

À cette fin, la présente recherche repose sur une approche empirique basée sur l'analyse du discours d'un corpus de 56 entretiens menés avec des journalistes francophones belges et visant à sonder leurs représentations par rapport au journalisme d'investigation dans une perspective interactionniste. Le cadre théorique mobilise les acquis de la sociologie des professions dans une sociologie critique visant à approcher le journalisme en tant que « construction sociale permanente ». (Ringoot et Utard, 2005) Le regard empirique sur la construction d'une spécialité journalistique est mis en perspective à travers une approche socio-historique du journalisme d'investigation.

Au croisement de ces approches, c'est la transformation du journalisme et de ses formes identitaires qui émerge comme un processus à l'oeuvre. Déployant ses priorités, cette transformation se construit en grande partie dans les discours de sorte qu'elle laisse des traces qui sont l'objet de ce travail de recherche.

Mots-clés

Journalisme, investigation, représentations professionnelles, sociologie des professions, identité professionnelle, pratique sociale, analyse du discours.

Tables des matières

Introduction générale	9
1. Construction de l'objet de recherche	9
1.1 La rhétorique de la « crise » du journalisme dans le contexte numérique.....	9
1.2 Réappropriation de la figure de l'« imaginaire professionnel » à travers le mythe de l'investigation	12
2. Cadres d'analyse et problématique de recherche.....	14
2.1 Pour une décentration du regard : approcher l'investigation de manière compréhensive..	14
Partie I – Cadre méthodologique	18
Chapitre 1. Posture épistémologique, choix méthodologiques et perspectives théoriques .	18
1. Une approche critique de l'objet de recherche.....	18
1.1 La sociologie classique	18
1.2 L'approche compréhensive.....	19
1.2.1 Dépassement de l'objectivisme – subjectivisme	20
1.2.2 L'ethnométhodologie	20
1.2.2.1 Une redéfinition de la théorie de l'action	22
1.2.2.2 Une approche contextualisante	23
1.2.3 La dialectique individu-société au prisme des interactions et des valeurs.....	25
1.3 Limites de l'approche compréhensive	27
1.3.1 L'empirisme : quelle posture pour quelles connaissances ?.....	27
1.3.1.1 La transition épistémologique.....	27
1.3.1.2 La posture interprétative	28
1.3.1.3 Une neutralité engagée.....	29
Chapitre 2. Démarche méthodologique	31
2. Construction de l'objet de recherche	31
2.1 La collecte des données.....	33
2.1.1 La recherche documentaire	33
2.1.2 Les entretiens semi-directifs	34
2.1.2.1 Le récit de pratiques comme discours	34
2.1.2.2 Les pratiques langagières comme lien entre le social et l'individuel	37
2.1.3 Le carnet d'enquête	39
2.1.4 Le corpus	40
2.1.5 Réalisation des entretiens.....	41
2.1.6 Limites de la méthode par entretiens.....	43
2.1.7 La grille d'entretien	45
2.2 Le traitement des données.....	46
2.2.1 L'analyse assistée par ordinateur.....	46
2.2.2 L'analyse thématique	46
2.2.2.1 Le travail de codage	46
2.2.2.2 Déconstruire pour reconstruire autrement : pré-analyse et codification initiale .	48
2.2.2.3 Du codage à la catégorisation et à la comparaison des thèmes	50
2.2.2.4 Rendre intelligible ou tenir un fil qui se dérobe sans cesse	52
Partie II – Cadre théorique et conceptuel.....	54
Introduction : une réflexion à partir des notions de « profession » et d'« identité professionnelle ».....	54
Chapitre 1. Pour une sociologie des journalistes.....	55
1. Profession, professionnalisme, professionnalisation	55
1.1 Contre une vision figée et ethnocentriste du journalisme.....	55
1.1.1 Le courant fonctionnaliste et la notion de profession : le modèle professionnel du journalisme.....	55
1.1.1.1 Les valeurs de la profession et l'idéologie professionnelle du journalisme	56
1.1.1.1.1 L'idéologie du contrat social : le journalisme comme contre-pouvoir	57
1.1.1.1.2 La déontologie professionnelle : une fonction symbolique	60
1.1.1.1.3 Les piliers de l'identité journalistique : intérêt public, indépendance, vérité	63

1.1.1.1.4 Le loi sur le statut du journaliste : un cadre ambigu	65
1.1.1.2 Le statut professionnel du journalisme : une semi-profession ?	69
1.1.2 L'approche interactionniste : le journalisme en tant que groupe professionnel	71
1.1.2.1 La profession comme folk concept et la professionnalisation comme projet professionnel	72
1.1.2.2 Le travail des frontières entre variation et fluidité	73
1.1.2.3 Le journalisme comme pratique sociale de production discursive	75
1.1.2.4.1 Le journalisme comme invention permanente	75
1.1.2.4.2 Un flou constitutif et productif	76
1.1.2.5 L'espace journalistique entre éclatement et morcellement	78
1.1.2.5.1 Augmentation des effectifs, féminisation et complexification de l'enseignement	78
1.1.2.5.2 Spécialisation et hiérarchisation : vers une segmentation agonistique	80
1.1.2.5.2 Décalage, recomposition identitaire : l'investigation comme capital symbolique	83
Chapitre 2. Identité professionnelle, formes identitaires	86
2. L'identité professionnelle du journalisme : une approche socio-discursive	86
2.1 Dépasser une vision essentialiste de l'identité : la construction identitaire	86
2.1.2 Le concept de forme identitaire comme écho à la dialectique de l'identité	88
2.1.2.1 L'impermanence de l'identité en construction	88
2.1.2.2 Tensions, négociations et stratégies identitaires	91
2.1.2.3 Une forme identitaire organisationnelle ?	93
2.1.2.4 Une identité narrative	95
Partie III – Une approche socio-historique du journalisme d'investigation	98
Introduction : l'Histoire comme révélateur d'une instabilité identitaire	98
Chapitre 1. Aux prémisses du journalisme d'investigation	102
1. Le contexte révolutionnaire et l'affirmation d'une presse engagée	102
1.1 Les marchands de la presse au XVII ^e siècle	102
1.2 Le journaliste des Lumières : un acteur engagé face au pouvoir	104
1.2.1 Une rhétorique de la vérité	104
1.2.2 Une presse de surveillance : le journalisme « tribunitien »	106
1.2.3 L'idéologie du contrat social	108
1.2.4 Portrait d'un journalisme engagé au cœur de paradoxes	110
Chapitre 2. L'invention de l'investigation	114
2. La naissance du journalisme moderne	114
2.1. L'apparition de la presse de masse	114
2.1.1 L'essor d'une presse d'information dépolitisée	114
2.2 Le mouvement progressiste américain ou la création d'une spécificité journalistique	117
2.2.1 Press barons et <i>exposure journalism</i>	119
2.2.2 La presse magazine et les muckrakers	122
2.3 Le cas français : un journalisme balancé entre littérature et politique	124
2.3.1 La figure du journaliste-détective dans la presse populaire française	125
2.3.2 Le legs du grand reportage et du reportage de bas-fonds	127
2.3.3 L'enquête « sociale »	129
2.4 Les visages de l'investigation : un genre hybride	132
2.5 L'investigation dans le mouvement de professionnalisation journalistique	134
2.5.1 La figure du témoin-ambassadeur : un quatrième pouvoir redéfini	134
2.5.2 Professionnalisme, scientisme, esthétisme : une indignation juste	136
2.5.3 Empirisme naïf : une négociation entre information et récit	139
2.5.4 Journalisme d'investigation et réalisme littéraire : enjeux et positions duaux	141
2.5.5 L'intégration de l'investigation à l'espace journalistique : une identité éclatée	145
2.5.6 ... ou le déclin annoncé du genre	146
2.5.6.1 Les incertitudes démocratiques : une défiance envers les faits	148
Chapitre 3. La « révolution » du journalisme d'investigation	151
3. Le contexte d'après-guerre	151
3.1. Une culture de la contestation	151
3.2 Le retour de l'investigation : un enjeu politique	153
3.3 Patriotisme et professionnalisme	155

3.4 ... professionnalisme et militantisme	157
3.5 L'impartialité contre l'objectivité journalistique	159
3.6 L'héritage du Watergate.....	161
3.6.1 Le mythe du Watergate.....	163
3.6.2 L'investigation comme pratique distinctive	165
3.6.2.1 L'investigation post-Watergate : un discours sur la méthode.....	167
3.6.2.2 À la recherche d'une définition de l'investigation	171
3.6.2.2.1 La création de l'IRE.....	171
3.6.2.2.2 Entre aspects moraux et recherche d'informations.....	173
3.6.2.2.3 L'argument méthodologique : l'investigation comme pratique sociale.....	175
3.7 L'essor l'investigation en France	177
3.7.1 À la recherche d'une légitimité	177
3.7.2 Transformations internes et externes.....	179
3.7.3 L'investigation comme enjeu professionnel important.....	180
3.7.4 Transparence, contrôle, régulation.....	182
3.7.5 Journalisme, journalistes et... journalistes	183
3.7.6 Réflexion sur l'investigation : un journalisme de dénonciation ?.....	185
3.7.7 L'investigateur : un rôle d'acteur coûte que coûte	188
3.7.8 Un discours de la responsabilité au nom du public.....	190
3.7.9 Pouvoir de la presse : le flou déontologique.....	192
3.7.10 Une culture de l'investigation en suspens.....	194
3.8. L'investigation en Belgique : à la recherche de la pratique	196
3.8.1 Une histoire récente, un modèle tumultueux.....	196
3.8.2 Des mises en cause diverses	198
3.8.3 La logique des « pools » : les limites du modèle belge.....	200
3.8.3.1 Déontologie et investigation : entre distance et émotion.....	202
3.8.3.2 Une perception mitigée de l'investigation.....	204
Chapitre 4. La renaissance de l'investigation	206
4.1 Quelle crise du journalisme ?	207
4.2. L'investigation : une tendance à l'écartement toujours plus accrue.....	208
4.2.1 Le modèle commercial de la presse : une stratégie de la récolte.....	209
4.2.2 Les financements alternatifs : à qui profite l'investigation ?	210
4.2.2.1 Innovation et collaboration : une vision renforcée de contre-pouvoir	210
4.2.2.2 Des modèles hybrides fragiles.....	212
4.2.2.3 Modèles hybrides et hybridation des pratiques.....	215
4.2.2.4 La question de l'impact : quelle transparence de l'investigation ?	218
4.2.2.5 Une nouvelle identité en question : l'investigateur-entrepreneur	220
Partie IV – Analyses et interprétations des entretiens.....	223
Introduction : Le groupe des « investigateurs » : entre éclatement et diversité.....	223
Chapitre 1. Profil des journalistes d'investigation belges francophones	226
1. Une hétérogénéité des parcours socioprofessionnels	226
1.1 Se projeter dans le journalisme : vocation ou pragmatisme ?.....	226
1.2 Se former professionnellement : des filières et compétences différenciées	229
1.2.1 Former à l'investigation ? L'ambiguïté du questionnement	232
1.3 Trajectoires et modèles identitaires des « investigateurs »	234
1.3.1 La logique de la mobilité : l'investigation « par hasard »	234
1.3.1.1 Une socialisation « générale » nécessaire.....	236
1.3.1.2 Une vision « intégrative » de l'investigation.....	237
1.3.2 L'investigation comme accomplissement personnel	238
1.3.2.1 Se faire une place sur la scène journalistique : opportunités et flexibilité comme moyens de légitimation	240
1.3.2.2 Une diversification « financière » et « intellectuelle ».....	242
1.3.3 L'investigation comme entre-deux identitaire	245
1.3.3.1 Des stratégies de distinction multiples.....	245
1.3.3.2 Une fonction problématique dans la hiérarchie professionnelle	246
1.3.3.3 Une professionnalisation sur un mode d'ouverture	248
1.3.3.5 Des « généralistes spécialisés ».....	251
1.3.3.6 L'autodéfinition professionnelle ou l'identité d'investigateur sous tension.....	254

Chapitre 2. L'investigation en « action »	256
2. À la recherche de compétences propres aux investigateurs.....	256
2.1 Vers une indéfinition d'une « qualification » de l'investigation.....	256
2.1.1 Les objets de l'investigation : une quête « hégémonique » de définition.....	258
2.1.2 L'investigation entre pragmatisme et technicité : un art ou une science ?.....	260
2.1.3 Des enjeux politiques de l'investigation.....	265
2.1.3.1 Relations aux sources et conscience morale	265
2.1.3.2 Des arguments recevables pour les dirigeants	267
2.1.4 ... aux qualités « managériales ».....	268
2.1.4 L'investigation ou la « logique de compétence ».....	270
2.1.5 L'investigation : un cadre vide ?.....	273
2.1.5.1 Travail de recherche et rôle des fuites dans l'investigation.....	275
2.1.5.2 L'élasticité du temps	278
2.1.6 Les fondements de l'investigation au sein du journalisme.....	281
2.1.6.1 Une quête de reconnaissance affirmée.....	281
2.1.6.2 Une fonction de pédagogue et d'interprète	282
2.1.6.3 La responsabilité sociale de l'investigation : un contre-pouvoir ?	285
2.1.6.4 Investiguer : le journaliste en position d'acteur... ..	287
2.1.6.5 ... mais un rôle d'acteur « objectif ».....	289
2.1.6.6 Une mise en forme pour accrocher le public.....	291
Conclusions générales.....	294
1. Une rhétorique de la crise au prisme de la reconfiguration identitaire du groupe des investigateurs.....	294
1.1 Des <i>journalismes</i> d'investigation : la pratique comme capital symbolique	295
1.2 L'investigation : une profession sans professionnels, des professionnels sans profession ?	298
2. L'investigation en « action » : perspectives et enjeux.....	301
Bibliographie.....	304
Monographies	304
Articles scientifiques	319
Actes et communication de colloques.....	347
Chapitres d'ouvrages collectifs	349
Thèses de doctorat	354
Mémoires.....	356
Articles de presse.....	356
Codes déontologiques	358
Emissions radio	358
Sites Internet.....	359
Entretiens de recherche	359
Entretiens de documentation	360

« La dénonciation des « dérives » de l'information risque toujours de renvoyer à un mytique « âge d'or » de la presse qui, en fait, n'a jamais existé. » (P. Champagne, 1997)

Introduction générale

1. Construction de l'objet de recherche

1.1 La rhétorique de la « crise » du journalisme dans le contexte numérique

« La crise des industries de contenus (musique, presse, livre, télévision) se déroule au moment même où explosent le Web social et la vitalité de la création, créés hors des sphères professionnelles. D'où, une vive tension chez les journalistes, au magistère déclinant, coincés entre bouleversements technologiques, nouveaux usages et dépression économique. Victime de la désacralisation de l'information, le clergé médiatique est choqué par la fragilité de son autorité et de son influence, par la dissolution de sa légitimité dans le grand vacarme numérique. Face à cette révolution qui a tout changé, face à de tels chambardements dans la production, la diffusion et la consommation d'informations devenues surabondantes, gratuites, disponibles partout, le journaliste professionnel semble tout d'un coup concurrencé de toutes parts, moins nécessaire, moins utile [...] Alors, a-t-on encore besoin de journalistes ? Oui, mais différemment ! Les qualités fondamentales d'un journaliste sont plus que jamais d'actualité, qualité d'écriture, de reportage et d'écoute, ouverture d'esprit, goût et don pour l'enquête, déontologie, qualité de jugement de l'information, esprit critique. » (Scherer, 2011 : 13 et 22)

« The only thing we can be sure of in journalism is that everything is in question, everything on the table: business models, forms, roles, practices, values. Will news organizations survive? [...] So we stand at a moment when established journalism can be fairly said to have failed in a basic function, and, as usual, the future is uncertain. And the present, well, it's a bit of a mess. Is there a hope? Actually, there is. One form of journalism has proven itself a reliable and effective advocate for the public interest, a true watchdog [...] The practice – the one watchdog the public can count on – is called 'accountability journalism'. Sometimes it's called 'investigative reporting' ». (Starkman, 2014 : 7-8)

En guise d'introduction à cette recherche, il nous faut poser un constat, celui de la recrudescence des discours alarmistes formulés à l'encontre du journalisme. Dans le contexte numérique, nombreux sont en effet les observateurs des médias, qu'ils soient professionnels ou académiques, à multiplier les prédictions d'une « crise » du journalisme. Ces discours s'appuient sur les transformations qui ont secoué le monde médiatique à travers l'essor des nouvelles technologies. Internet apparaît ainsi comme une « technologie perturbatrice » – a *disruptive technology* – dans le sens où elle tend à redessiner assez radicalement l'écosystème médiatique traditionnel au moins dans deux grandes directions. Tout d'abord, l'arrivée des nouvelles technologies numériques contribue à modifier les usages et la manière de consommer l'information. Comme l'ont montré Neuman et ses collègues (2006), dans un monde où l'audience a accès gratuitement à un énorme flux d'informations et où l'écart entre l'offre médiatique et la demande s'agrandit, la consommation des informations par le public tend paradoxalement à se réduire.

« The media abundance has led from a dynamic of *push* to one we characterize as *pull*. In the traditional one-way broadcast and pushing media, the audience accepts that newspaper editors determine the headlines audiences will read [...] This is push media. But in a world of approximately 1,000 choices for any given minute, audience members are less likely to passively wait to see what comes in at 8.00. They use the evolving technologies to pull what they want to watch and read. This logic leads us to look to the search engine and to social

media as increasingly defining the architecture of media access in the future. » (Neuman, 2012 : 1034)

Du même coup, certains auteurs ont montré la manière dont le paysage actuel contribuait à rendre obsolète le rôle de « maître des sources » traditionnellement endossé par le journaliste. Les nouvelles technologies brouillent la distinction entre professionnel et non-professionnel de sorte qu'aujourd'hui, chacun est éditeur et tout le monde devient les médias. « *In the twentieth century, making the news was almost entirely the province of journalists [...] Call it Big Media [...] The Communication network itself will be a medium everyone's voice [...] Tomorrow's news reporting and production will be more of a conversation or a seminar. The lines will blur between producers and consumers, changing the role of both in ways we're only beginning to grasp now.* » (Gillmor, 2006 : XXIV) L'émergence de ce que certains auteurs qualifient de « journalisme citoyen » illustre cette nouvelle relation qui se construit entre le journaliste et son public aboutissant à un processus de co-production de l'information.

Enfin, les contours même du journalisme et de ses pratiques sont remis en question à travers l'effondrement du modèle commercial de la presse. Alors que le système de financement des médias traditionnels reposait jusqu'alors sur les revenus publicitaires et les ventes et abonnements, « *as audiences move on the net, so too do advertisers but those advertisers are finding new ways to get directly to their audiences which do not require them to pay for space in news media as they have done in the past* ». (Lee-Wright et al., 2012 : 3) La fuite des annonceurs et les faibles revenus publicitaires via le Web, la gratuité de l'information disponible sur Internet et les nouveaux comportements des publics de l'information participent conjointement ainsi à analyser la crise actuelle du journalisme avant tout comme une crise économique plutôt qu'une crise de la demande. (*Idem*) D'où, on voit poindre des discours appuyant la nécessité de « reconstruire » et « réinventer » le journalisme et dont le principal argument tient en une seule idée : miser sur la qualité, le contenu et la plus-value afin de convaincre le public – demandeur d'informations – de payer pour. L'essor récent du journalisme de données, des mooks, et des médias alternatifs¹ illustre cette tendance puisqu'il est question, à travers leur exemple, de favoriser la participation du public, d'apporter une information enrichie et « densifiée » et d'envisager de nouveaux modes de financements.

Il serait pourtant faux de croire que ces discours sont entièrement nouveaux. Certes, le contexte et la crise actuels, par leur ampleur et leur intensité, tendent à accentuer les inquiétudes du côté des observateurs et l'idée d'« un journalisme augmenté » (Scherer, 2011). Dès 1993, Charon, concluant à la nécessité de « réinventer » le journalisme, observait ainsi le recul de « *la conception civique d'une information constitutive de la vie démocratique, où les journalistes contribueraient à former des citoyens, par le débat d'idées, la pédagogie des faits ou la révélation d'enjeux essentiels* ». (Charon, 1993 : 312) Que dire également des vagues qu'un « nouveau journalisme », au tournant du XX^e siècle et ensuite dans les années soixante et septante, a soulevé au sein de l'espace professionnel promouvant respectivement le renouvellement de la presse comme quatrième pouvoir (Hampton, 2004 ; Schultz, 1998) et un autre journalisme, plus contestataire et oppositionnel face à une presse traditionnelle dépendante de l'*establishment*. (Muhlmann, 2004a)

¹ Nous référons, à travers ce terme, à des médias apparus avec l'Internet qui tendent à se démarquer des médias traditionnels dans leurs pratiques en favorisant les innovations et les nouvelles façons de faire le journalisme ou, dans leur modèles économiques, en se détachant du mode de financement traditionnel des médias.

« Étudier le journalisme sur le temps long confronte le chercheur à une rhétorique journalistique de la crise [...] Ces discours sont redondants. Du XVII^e siècle à 2013, ils traversent les époques et évoquent des éléments similaires : la vitesse nuit à la qualité, la qualité se dégrade, les identités des médias mutent, etc. Cette rhétorique de la crise du journalisme semble même l'un des discours les plus permanents, les plus récurrents. » (Le Cam et Ruellan, 2014 : 9)

De la même manière que Le Cam et Ruellan (2014), Ornebring (2009 : 1) observe que *« journalists seem to be perpetually concerned with the decline of their occupation. Journalism used to be good, but now is bad. A narrative of decline is at the heart of many journalists' accounts of journalism [...] These narratives cannot be easily discounted: clearly, at the start of the 21st century, many experienced journalists fear for the future of journalism »*.

En même temps qu'il envisage le besoin d'un journalisme réinventé, Charon (1993) ne manque pas de souligner son « éclatement » en faisant le constat d'une « *profession [...] à la fois promue et divisée, étendue et partagée* » dont la perte d'unité « *est au cœur des doutes qui la taraudent* ». Il faut ici constater que le regard sociologique et historique porté sur les journalistes aujourd'hui, à travers les nombreux travaux qui ont été menés ces dernières années, tend à mettre en évidence quelques traits caractéristiques du groupe journalistique : sa faible cohésion professionnelle, son hétérogénéité à travers des mouvements de segmentation et de division du travail en place depuis au moins les années septante et quatre-vingt ainsi que les difficultés de maintenir son rôle dans la division sociale de l'activité d'information. (Charon, 1992 ; Charon et Mercier, 2003 ; Neveu, 2009 ; Ringoot et Utard, 2005 ; Ruellan, 1992, 1997 ; Standaert, 2015) Ces auteurs ont fait le constat d'une « recomposition » et d'une « redistribution » du travail de production de l'information à travers la fragmentation de l'expertise globale du journaliste en expertises partielles. La montée de la communication, de la commercialisation de l'information de même que le développement de la presse magazine et institutionnelle ont participé, ces dernières décennies, à l'apparition de nouveaux postes, et de nouvelles préoccupations en matière d'information sur la base de la formation générale de journaliste. On est ainsi amené à parler de « diversification » quant à la fonction traditionnelle de production de l'information des journalistes. (Ruellan, 1998)

« Les données statistiques fournies – sorte de photographies successives sur un demi-siècle – nous éclairent d'abord sur la formidable hétérogénéité du corps des journalistes. Avec la montée en puissance des médias d'information depuis 30 ans, le nombre de titulaires de la carte professionnelle des journalistes a presque triplé [...] Mais cette explosion des embauches a rimé avec diversification des situations et donc éclatement complet des conditions de travail, les parcours de formation et d'activité, des préoccupations quotidiennes et même des valeurs et représentations [...] En Belgique, au Canada ou en Grande Bretagne, pour bien des raisons, largement similaires, la profession de journaliste a connu un essor qui a déstabilisé les fondements sur lesquels elle avait assis son rôle social dans chacun des pays. Sans que les problèmes soient tous identiques, sans que les études statistiques soient partout disponibles, on peut noter de troublantes similitudes concernant la perte d'une identité unificatrice, la pression des logiques *managériales* sur le travail éditorial ou la fragmentation du marché du travail journalistique avec son lot de précarisation et d'éclatement professionnel. » (Charon et Mercier, 2003 : 24, 27-8)

Ce qui semble plus fondamentalement se jouer dès lors à travers la rhétorique de la crise du journalisme – de cette désagrégation du journalisme (Ramonet, 2011), est un questionnement plus profond sur l'identité du groupe, sur la définition de la « professionnalité » des journalistes et le maintien même de la notion de profession journalistique dès lors que le cœur

de l'identité journalistique de « maître des sources », garant de l'unité du travail de production de l'information, est remise en question. Dans un tel contexte, l'identité du journaliste, ses missions, ses méthodes ainsi que son statut au sein de la société se voient redéfinis et un grand nombre d'entre eux s'interroge sur la valeur ajoutée de leur métier. (Delgenes, 2011) Stress, fatigue, précarité, sensationnalisme, uniformisation des contenus médiatiques mêlés à un niveau de confiance relativement bas envers la profession : les journalistes ont le blues et ne cachent pas leurs vives inquiétudes² quant à leur mission telle qu'elle se dessine actuellement.

1.2 Réappropriation de la figure de l'« imaginaire professionnel » à travers le mythe de l'investigation

Il n'est guère étonnant de voir ces nombreux discours sur la crise du journalisme réinvestir un « imaginaire » (Le Cam, 2009 ; Pinson, 2013) et une « idéologie » (Deuze, 2005) professionnelle. Dès lors que ces discours pointent, voire parfois dénoncent, les transformations à l'œuvre dans le journalisme et la manière dont celles-ci nuisent à la profession, ils intègrent du même coup un mouvement de recherche d'unité à travers la défense d'une identité professionnelle, de ses valeurs et de ses pratiques. Les épithètes ne manquent pas aujourd'hui pour qualifier ce que serait devenu le journalisme dans le contexte actuel : un journalisme de communication, d'*infotainment*, de connivence ou ce que Waseem Zakir nomme le « churnalism », un journalisme essentiellement réactif. « *You get copy coming in on the wires and reporters churn it out. Processing stuff and maybe adding the odd local quote. It's affecting every newsroom [...] and journalists are becoming churnalists.* » (Zakir cité par Harcup, 2015 : 8) À un journalisme « passeur de plats » (Reinhard, 2011), nombreux sont les discours à légitimer plutôt le rôle du journaliste en tant que véritable artisan-expert de l'information, proactif, indépendant, impartial et animé par la volonté de servir le public à travers le respect de sa déontologie professionnelle. Comme l'affirme Ruellan (1992), quand ils évoquent leur professionnalisme, les journalistes veulent essentiellement rendre compte de leur capacité à remplir un rôle social. Se positionnant à la fois comme central et périphérique, ce rôle se conçoit dans une vision de la société dans laquelle le journalisme remplirait une fonction de compensation des dysfonctionnements de la démocratie et de représentation de l'intérêt public. Doté d'une compétence technique fondée sur des savoirs enseignés, le journalisme se positionne comme un métier certain, au domaine bien délimité et aux capacités établies. On constate ainsi un réinvestissement de la figure du professionnel libéral de sorte que le recours à cette construction identitaire permet à ses praticiens de (ré)inscrire le journalisme dans un contexte de mutation et de précarisation de son statut social. (Le Cam et Ruellan, 2014 ; Pereira et Maia, 2010)

On a vu, à ce propos, une figure particulièrement (ré)investie dans cet environnement, celle du journaliste-justicier. (Lemieux, 2001) Ainsi, quand les discours actuels pointent la désintégration de la mission traditionnelle du journaliste, ils prennent en même temps généralement acte de la désagrégation d'une posture et d'une pratique qui est celle du journaliste d'investigation. Le mythe du Watergate l'incarne le mieux :

« Au terme de cette évocation rapide de ce que nous vivons parfois comme une descente aux enfers et qui est sans doute une révolution, on peut évoquer deux films symboliques du changement d'époque. En 1976, *Les Hommes du Président* célèbre la saga héroïque du Watergate dans laquelle deux petits reporters avaient jeté à bas le symbole même du pouvoir, le président des États-Unis d'Amérique. Porteur d'une foi naïve dans la vérité des faits, le film

² On peut à ce sujet souligner le nombre important d'enquêtes, de colloques et de publications qui abordent assez régulièrement ces interrogations par rapport au journalisme.

ferait beaucoup rire des journalistes si beaucoup n'avaient pas perdu tout humour. Trente-trois ans plus tard, *Les Oubliées de Juarez* décrit en somme la guerre perdue du journalisme. Une journaliste enquête sur les disparitions d'ouvrières mexicaines employées par une multinationale américaine, sous la pression de l'actionnaire du quotidien, son enquête est enterrée. La journaliste accepte de se taire et obtient la promotion à laquelle elle aspirait depuis des années. Le désenchantement du métier est devenu un lieu commun, même à Hollywood [...] Bienvenue dans le monde des médias du XXI^e siècle. » (Cohen et Lévy, 2011 : 22)

Comme l'observe Cabedoche (2006 : 202-3), « *Plus encore que la reconnaissance éphémère attachée à la production du scoop, le rêve secret du jeune professionnel peut facilement être de confondre l'institution liberticide en remontant patiemment la chaîne des responsabilités jusqu'aux plus hauts niveaux* ». Le moteur de la profession, le gage du professionnalisme du journaliste s'incarne ainsi dans « *le personnage journalistique du champion de la démocratie, composé d'un mélange de Bob Woodward et de Carl Bernstein, vainqueur de Richard Nixon et immédiatement promu au rang de mythe dans l'affaire du Watergate* ». (Idem : 203) L'imagerie d'Épinal du journaliste s'inspire de ce fait beaucoup « *du baroudeur sanglé dans sa veste à poches, aux relents de déguisement post-colonial, du chevalier blanc défenseur de la veuve et de l'orphelin, ou encore de l'investigateur mi-flic, mi-voyou* ». (Grevisse, 2010 : 16) Face à une identité en crise, Charon et Mercier (2003 : 28) mettent en évidence que « *le journalisme d'investigation apparaît dès lors comme une figure de remplacement, revendiquant un nouveau regard face à la politique : désidéologisé mais plus critique encore, car reposant sur un substrat moral qui se veut inattaquable* ».

Pour Neveu (2009), la glorification de cette figure du journaliste-enquêteur est propre à chaque société et chaque groupement qui valorisent des personnages, des rôles sociaux ayant vocation à les condenser. Le journaliste, dans une société souvent décrite de « communication » ou d'« information », est ainsi devenu une figure structurante des mythologies contemporaines. (Ruellan, 1993). « *Globe-trotter, confident des puissants, enquêteur capable de dévoiler les secrets les mieux cachés [...] Il serait facile de peupler un musée Grévin de journalistes : [...] Albert Londres dévoilant les horreurs du bagne de Cayenne, Gunther Walraff métamorphosé en Turc pour des reportages sur l'immigration en Allemagne. Y figureraient aussi Rouletabille, Tintin ou les muckrakers, ces romans noirs américains des années trente* ». (Neveu, 2009 : 3) Cette figure idéale du journaliste que reflètent les grands noms de l'investigation n'est pas seulement un moteur professionnel pour les candidats journalistes (Santos-Sainz, 2013) puisqu'elle a également pénétré l'imaginaire collectif. Les journalistes sont devenus ces « héros des temps modernes » aux yeux du public et ils sont en tout cas fortement identifiés et valorisés par rapport aux hommes politiques, entrepreneurs, enseignants. Ils sont omniprésents dans la vie publique, culturelle et politique. Tout accès à la communication passe par eux, ce qui leur confère un pouvoir réel (Neveu, 2009) de sorte que l'idée de contre-pouvoir et d'information est au cœur de la culture contemporaine et que les journalistes en sont le symbole. (Wolton, 2009)

Un détour par les théoriciens du mythe³ permet de saisir les fonctions qui président à leur mobilisation par les groupes sociaux. Pour Girardet (1986), le recours à des images

³ Nous employons le terme mais, comme Mathien et ses collègues (2001), nous préférons parler en termes d'imaginaire, d'images et de figures symboliques professionnels, notions plus larges et moins connotées que celle de mythe qui impliquent pour le chercheur des aléas épistémologiques, anthropologiques et historiques. Cette précision terminologique nous permet du même coup de clarifier notre positionnement de recherche puisqu'il ne s'agit pas ici de dénoncer l'usage d'un

symboliques remplit tout d'abord un rôle explicatif dans le sens où ces images intègrent une vision globale et structurée du présent et du devenir collectifs. Ensuite, comme les auteurs cités ci-dessous semblent le postuler à propos du journalisme, la référence à des figures mythiques détient une fonction mobilisatrice autour d'images motrices vouées à réguler et rassembler les membres du groupe. Finalement, elle poursuit une fonction de mystification ou d'illusion venant faire écran aux faits ou à la réalité observable. Pour Sfez (1993), il y a donc une relation patente entre le recours à ces images symboliques et la quête de légitimité de la part des acteurs. C'est en tout cas ce que Mathien, Péliissier et Rieffel (2001 : 50) entrevoient dans le cas journalistique, lorsqu'ils assimilent les figures professionnelles du journalisme à « *un stock de métaphores à vocation idéal-typique dans lequel les journalistes viennent puiser afin de légitimer leur mode d'organisation [...] gérer leurs crises et leurs conflits dans la société* ». Ces figures étant caractérisées par leur puissance fédératrice et consensuelle à un moment donné et dans un espace donné. On voit alors apparaître en filigrane de ces observations, une double caractéristique du mythe : d'un côté, il unifie puisqu'il exprime la quintessence du groupe et cristallise des valeurs claires et simples qui répondent à ses besoins. (Amossy, 1984) De l'autre, il tend à simplifier la réalité et la complexité mêmes du groupe en dissimulant des vérités moins reluisantes, des ruptures, des conflits ou encore des échecs. (Bouchard, 2013)

2. Cadres d'analyse et problématique de recherche

2.1 Pour une décentration du regard : approcher l'investigation de manière compréhensive

Il nous semble que ce détour par ce qui soutient véritablement la convocation d'images symboliques doit nous permettre, dans le cas du journalisme, d'établir et de préciser notre questionnement de recherche. C'est en effet sur la notion de décalage⁴ entre, d'une part, la récurrence des discours sur la crise du journalisme et, par là, la référence à une représentation pérenne et mobilisatrice du journaliste d'investigation et, d'autre part, la réalité de la profession que notre réflexion a pris racine. Dès le moment où l'on postule la permanence d'une rhétorique de la crise, il s'agit, comme le préconisent Le Cam et Ruellan (2014), de s'interroger sur le statut de « doxa » de tels discours pour les approcher non plus comme un

discours et de références à des images mythologiques dans le chef des journalistes, au contraire d'une démarche comme celle entreprise par Le Bohec (2000) visant à faire du projet scientifique, une « chasse aux mythes » que l'observation des faits peut corriger. Comme le souligne Barthes (1971), relever des stéréotypes ou des mythologies dans les discours des autres fait courir le risque de tomber dans le travers qu'on prétend dénoncer. De même, Bouchard (2013) estime qu'il est stérile d'interroger la pertinence ou non des mythes et d'en faire ou non un combat. Ces remarques appuient ainsi notre démarche consistant avant tout à prendre acte de ces discours professionnels réactivant des images symboliques pour en saisir la portée identitaire et pour comprendre ce qu'ils ont à révéler par rapport à l'identité professionnelle journalistique.

⁴ Cette notion de décalage est envisagée telle que Ruellan la comprend, c'est-à-dire non pas comme une séparation nette entre des discours de professionnels d'un côté et des pratiques, des actes, de l'autre. Ces deux réalités ne doivent pas être considérées comme opposées. « *Il ne s'agit pas de penser ou d'affirmer un quelconque mensonge des acteurs par rapport à ce que ce serait réellement leurs pratiques, dans une espèce de théorie du complot. Le dire fait partie du faire et dire ce qu'on est en train de faire contribue à l'action. Les discours sur nous-mêmes font partie de l'économie de nos actes* ». Propos recueillis à l'occasion d'un séminaire organisé par l'unité de recherche RÉSIC de l'ULB, Bruxelles, 16/11/2011.

élément signifiant du changement mais comme participant de la construction identitaire professionnelle des journalistes. En ce sens, saisir le journalisme sous le prisme de transformations et de recompositions nécessite pour le chercheur de dépasser une vision figée et essentialiste pour adopter un angle de vue qui envisage le journalisme en tant que « construction sociale ». Approcher le journalisme sous cet angle invite de ce fait à ne pas limiter l'analyse aux discours médiatiques, c'est-à-dire aux textes et aux contenus diffusés dans les médias, mais à prendre en compte l'existence même d'un discours sur le journalisme. Dans ce cadre, notre recherche prend comme objet d'étude le journalisme d'investigation en s'intéressant à la manière dont ses praticiens se définissent et définissent la pratique à travers leurs discours de façon à saisir la position de la pratique au sein de l'organisation et de la division du travail journalistique en mutation.

Le questionnement est alors le suivant : *le journalisme d'investigation constitue-t-il un sous-groupe professionnel délimité correspondant à une éthique, une méthode, un discours et une identité propres ou correspond-t-il avant tout à un objet de savoir dispersé ?* La formulation de cette question de recherche renvoie à deux principales sous-questions : *S'il existe une activité professionnelle labellisée « journalisme d'investigation », peut-on pour autant relever l'existence de journalistes d'investigation ? Comment les journalistes qui sont amenés à pratiquer l'investigation se définissent-ils et en définissent-ils la pratique ?*

La problématique de recherche ainsi définie sous-tend plusieurs implications à la fois méthodologiques, épistémologiques et théoriques. Tout d'abord, du point de vue méthodologique (**Partie I**), notre questionnement présenté ci-dessus nous conduit à opter pour une démarche à la fois compréhensive et constructiviste visant à se départir des courants de la sociologie classique jugés trop déterministes. Ce type d'approche emprunte les voies de l'éthnométhodologie, à l'intersection de perspectives macro et micro, en postulant une interaction entre les structures et les agents qui s'y déploient. Elle s'inscrit véritablement dans cette volonté du chercheur de partir du sens donné par les acteurs à des fins de compréhension de l'objet de recherche. Une telle perspective centrée sur la manière dont les acteurs co-construisent la réalité sociale, intègre une vision du collectif comme produit d'individus multiples « *développant des stratégies différenciées et renvoyant à des rationalités diverses* ». (Kuty, 1998 : 153) La démarche compréhensive vise ainsi à « explorer les choses de l'intérieur » sans pour autant négliger l'analyse des formes de déterminations qui participent aux définitions des situations étudiées. » (Derèze, 2000) Elle implique en ce sens une approche empirique sur un terrain délimité – la Belgique francophone – à travers un ensemble d'entretiens semi-directifs menés auprès de journalistes, une démarche que nous détaillerons dans la première partie de cette recherche.

Dans un deuxième temps, la compréhension des changements qui touchent à l'espace journalistique nécessite d'ancrer le cadre théorique (**Partie II**) dans une sociologie critique – « une sociologie des journalistes » (Dickinson, 2007) – qui emprunte à la fois le chemin d'une sociologie des professions et d'une « sociologie du travail ». La première direction engage le travail de recherche sur la façon dont, d'une part, le groupe travaille à sa constitution en tant que profession unifiée autour d'un statut, de barrières à l'entrée à travers l'attribution d'une carte d'identité professionnelle, d'une formation diplômante et d'un savoir ésotérique ; d'autre part, l'analyse porte sur la manière dont cette forme professionnelle change et s'adapte à de nouveaux contextes ou, autrement dit, comment elle réussit à conserver son rôle dans la division du travail. La seconde s'intéresse davantage au processus de construction et aux configurations d'acteurs qui sont mobilisés. L'analyse se focalise dès lors sur la question de

l'identité professionnelle des journalistes en tant que variable en jeu dans la négociation avec les autres professions intervenantes dans l'activité informationnelle.

Qu'en est-il dès lors de la notion de profession et la manière dont nous l'envisageons dans la présente recherche ? Il faut ici constater la nature problématique de cette notion à partir du moment où l'étude intègre l'aspect de la diversité inhérent au groupe. Si, comme nous l'avons vu plus haut, elle rend bien compte des éléments de fondation de son identité, elle butte néanmoins sur la question de ses changements. Dès lors que la notion de profession fonctionne sur le mode d'une définition préalable, d'un modèle établi de la forme professionnelle, elle n'autorise pas à saisir la profession dans sa dimension active et relationnelle, ou pour le dire autrement, dans ses stratégies de positionnement pour lesquelles la revendication du statut de professionnel est une ressource, un enjeu. C'est donc, nous le verrons, une sociologie des groupes professionnels que nous postulons ici qui intègre la vision de l'espace professionnel en termes de « segments ». (Bucher et Strauss, 1961) Une telle perspective amène à rediscuter l'adéquation entre les notions de *profession*, *professionnalisation* et *professionnalisme*. Au-delà des débats visant à savoir si le journalisme est ou non une profession, il s'agit plutôt d'envisager le journalisme comme une pratique sociale de production de discours. Cette pratique « *connaît des caractéristiques propres, voire des spécialisations, des identités, qui sont un enjeu pour un grand nombre d'acteurs concernés, notamment ceux pouvant appartenir au groupe professionnel des journalistes* ». (Anciaux, 2014 : 4). D'autre part, elle est le fruit d'un « professionnalisme du flou » qui est à la fois constitutif du groupe et productif. (Ruellan, 1992) Cette perspective nous amène donc non pas à récuser l'idée même d'unité du groupe qui serait alors vue comme une pure fiction mais à la voir plutôt comme une « performance collective ». Du même coup, l'angle de vue analytique consiste à saisir par quels mécanismes sociaux l'hétérogénéité constitutive du groupe est surmontée par les acteurs au profit de certaines mises en équivalence entre eux. (Lemieux, 2010) Plus concrètement, il n'est pas question pour nous de préjuger de la constitution a priori du groupe des journalistes en tant que profession afin d'étudier la manière dont celui-ci acquiert et fait valoir son rôle dans la division sociale de la production de l'information dans l'idée d'une sociologie du « travail professionnel⁵ » défini comme une activité continue de redéfinition de leurs compétences et de leur identité par les professionnels pour se maintenir et faire valoir leur expertise face aux autres professions de la production de l'information. Dans cette optique, il faudra montrer la manière dont l'identité professionnelle n'est plus « donnée » a priori mais bien la manière dont elle est le produit d'une négociation, d'une « transaction » qui impacte cette identité professionnelle. (Dubar, 1998 ; 2010)

La mobilisation de ce cadre conceptuel esquissé ici nous amène alors à préciser plus avant notre questionnement de recherche et les hypothèses que nous avons été amenée à formuler par rapport à notre objet de recherche. L'approche du journalisme d'investigation qui est adoptée ici ne vise pas à « mesurer » les représentations professionnelles à l'aune d'un modèle et d'un rôle professionnels construits historiquement. Notre question de recherche est destinée plutôt à saisir, d'une part, la manière dont les journalistes parlent de l'investigation, l'envisagent et la construisent à travers leurs discours. D'autre part, il s'agit de comprendre ce que ces discours révèlent d'un point de vue identitaire. Ces précisions nous permettent dès lors de poser une hypothèse par rapport à notre objet de recherche : si la notion d'investigation

⁵ Comme le suggère Chadouin (2013), l'idée même de travail professionnel apparaît ainsi moins comme un concept que comme un terme qui désigne une posture ou un regard permettant d'organiser à des fins compréhensives la description et l'analyse des pratiques des journalistes. La notion de pratiques englobe ici leurs discours sur le journalisme. Ce terme de travail professionnel est aussi destiné à contourner le piège nominaliste sous-jacent à l'utilisation de la notion de profession.

fonctionnait avant tout comme une ressource symbolique, un capital mobilisable par les journalistes afin de se maintenir comme professionnels dans l'espace professionnel actuel. D'où, plutôt que d'envisager l'éventualité d'une disparition ou d'une déprofessionnalisation à l'œuvre chez les journalistes, l'on assiste à une grande faculté d'adaptation de leur part liée au capital symbolique attaché à l'investigation. Loin d'apparaître « déterminés » ou « submergés » par les changements impactant leur univers professionnel, les journalistes ne sont ainsi pas sans ressources et ils apparaissent même actifs, en relation avec d'autres métiers et dans des jeux de positions inhérents à cet univers. Par ailleurs, on peut postuler que le crédit symbolique lié à l'investigation apparaît comme un instrument efficace dans la mesure où il est associé à une représentation généraliste de l'activité journalistique héritée historiquement. Cette hypothèse d'une grande faculté de repositionnement et de flexibilité de la part des journalistes, tentant de préserver l'unité minimale qu'engage le mot même « journaliste », invite alors à ne pas penser la pratique comme un genre spécifique au sein du journalisme mais comme un objet de luttes symboliques – de « distinction » – structurées autour de conceptions hétérogènes, éparses, floues ainsi que de processus de distinction multiples.

C'est cette intuition qui a en quelque sorte guidé, d'une part, l'approche socio-historique (**Partie III**) menée par rapport à l'investigation et à sa construction dans une perspective à la fois chronologique, sémantique et politique. Cette partie permet de montrer que la pratique, loin d'avoir acquis une certaine stabilité et une reconnaissance dans l'espace professionnel, a été historiquement traversée par des conflits d'interprétation. En tant que « pratique sociale », l'investigation est ainsi au cœur de luttes symboliques aux prises entre une logique de distinction qui se traduit par l'exercice délicat de définition de compétences et de vertus concourant à en faire une pratique aux contours flous. De même, elle ne peut être détachée du contexte organisationnel dans lequel elle prend forme et qui en retour en modifie les contours, les attentes mais aussi les représentations par rapport à l'investigation.

Enfin, il s'agira d'ancrer cette vision de l'investigation de manière davantage synchronique, sur un terrain délimité et dans le contexte actuel du journalisme. Nous nous intéresserons ainsi, dans la quatrième et dernière partie (**Partie IV**) de cette thèse, à la manière dont un groupe particulier, celui des journalistes belges francophones, approche et définit l'investigation. Nos analyses nous conduiront à attester de l'idée d'une capacité d'adaptation des journalistes francophones belge qui, malgré le contexte de division de travail, de complexification des modes de production du journalisme, de la concurrence des métiers annexes au sein cet espace professionnel, parviennent à s'ajuster et à se maintenir en faisant valoir non pas une compétence d'ordre technique mais plutôt une « attitude » ou un « état d'esprit ». On postulera en ce sens la position « d'entre-deux » des journalistes d'investigation favorisant une conception de l'investigation avant tout sur un mode d'ouverture et dans un sens extensif et « stratégique » plutôt que restrictif et « singulier ». D'où, l'investigation s'affiche davantage comme une « fonction » sans que l'intitulé ne puisse suffire à qualifier l'identité professionnelle de ses praticiens.

Partie I – Cadre méthodologique

Chapitre 1. Posture épistémologique, choix méthodologiques et perspectives théoriques

Ayant posé dans le chapitre précédent le contexte dans lequel s'enracinent nos objet et questionnement de recherche, nous allons à présent développer le cadre méthodologique sur lequel s'est appuyé notre travail. Plus concrètement, nous allons définir, dans un premier temps, la manière dont nous pensons et étudions la réalité sociale à travers notre objet de recherche. Cela nécessite de contextualiser notre positionnement épistémologique pour mieux le saisir, tout d'abord, à travers l'approche ethnométhodologique ; ensuite, par l'intermédiaire de l'interactionnisme historico-social ; enfin, en revenant sur la sociologie des valeurs conceptualisée par Nathalie Heinich. Dans un second temps, nous reviendrons sur notre démarche méthodologique en décrivant l'ensemble des procédures que nous avons mises en place pour récolter et traiter nos données. Conformément à une approche qualitative de type inductif, nous abordons l'analyse de discours dans l'étude de notre objet de recherche. Nous reviendrons également sur les questions liées à notre corpus de recherche, au codage et à la catégorisation de nos données ainsi qu'à leur interprétation pour finir par la question de la place du chercheur au sein de notre dispositif méthodologique.

1. Une approche critique de l'objet de recherche

1.1 La sociologie classique

« Nous ne nous préoccupons pas seulement de ce que le système fait aux individus et des institutions autour de lui mais de ce que ces acteurs sociaux, perçus comme des usagers, peuvent faire du système, comment ils peuvent l'habiter, l'utiliser, le transformer. C'est là poser la question du rôle des acteurs dans un système ou de la subjectivation d'un dispositif. »
(Ruellan in Smyrnaio, 2011 : 12)

La sociologie compréhensive ne peut être justement positionnée et appréhendée sans revenir sur le contexte scientifique dans lequel s'est développée la pensée sociologique. La construction de la connaissance scientifique, dans le champ des sciences sociales, a subi une influence importante du positivisme ambiant récusant les approches communicationnelles. À travers une figure comme celle d'Auguste Comte, qui est présenté comme le précurseur de la sociologie, a émergé une posture objectivante calquée sur l'esprit positif régnant dans le domaine des sciences de la nature⁶. Les obstacles qui entravent la connaissance savante ne sont plus d'ordre théologique mais toute lecture située en dehors de cette pensée positive. (Dayer, 2009) Ce principe fonde l'idée d'une rupture épistémologique où l'étude des phénomènes sociaux doit se calquer sur celle des phénomènes naturels. Un des représentants les plus connus de cet esprit se retrouve chez Émile Durkheim qui fonde au XIX^e siècle une sociologie objective⁷ ayant pour ambition d'étudier les faits sociaux en tant

⁶ On peut à juste titre parler d'une conception moniste puisque il n'y est pas fait de distinction entre les objets des sciences humaines et ceux des sciences de la nature.

⁷ Cette sociologie regroupe en réalité plusieurs démarches. On parle au même titre de sociologie classique, traditionnelle, quantitative, standard. La méthode est quantitative, elle peut repose sur l'étude de grandes populations par voie de questionnaires administrés à large échelle et procède donc

qu'entité totale. La rupture épistémologique s'illustre dans la nécessité de se détacher des représentations et des idéologies pour apporter un savoir scientifique. « *La sociologie normative pense que l'individu est un produit de la société (ou de toute façon qu'il dépend de ses règles, systèmes de valeurs et de vérité) [...] Elle agit sur le plan des fonctions collectives, des grands ensembles sociaux, les macros-déterminismes. Elle n'ignore pas l'interaction, mais elle la subordonne aux mécanismes sociaux dans leur ensemble.* » (Lapassade, 1991 : 78)

L'intérêt de la connaissance scientifique, dans l'esprit positiviste, réside avant tout dans la visée explicative des faits en tentant de dégager des grands principes organisateurs du vécu amenant à des théories sociales. Les partisans de cette approche estiment que la vie sociale peut être étudiée et expliquée à travers des cadres profonds qui surplombent la conscience individuelle. Leur posture est extérieure à l'objet de recherche et envisage ceux qu'elle étudie comme de simples supports d'une structure qui se jouerait en dehors d'eux. L'individu n'intéresse cette sociologie durkheimienne que comme vecteur puisque le social est autre chose que l'individuel. (Schruman, 2008 : 158) La recherche de relations de causalité participe à la dimension déterministe d'une telle approche.

Rapportée à notre questionnement, cette perspective nous aurait conduite à approcher l'investigation de manière globale en tant que pratique stable et homogène à travers un groupe d'acteurs partageant des valeurs communes et doté d'un système de pensée autonome. À partir de là, nous aurions dégagé des données statistiques et des tendances générales afin de construire une théorie sur l'investigation. Une telle approche épistémologique n'est ni satisfaisante, ni cohérente par rapport à notre objet d'étude.

1.2 L'approche compréhensive

Comment faire ressortir les jugements et les procédés subjectifs ? De quelle manière mettre au jour les contradictions et des enjeux inhérents à la pratique professionnelle qui nous occupe ? Plus fondamentalement, de quelle manière rendre l'investigation aux mains de ses praticiens et la penser dans sa complexité et dans son caractère pluriel ? Ces questions se sont posées à nous sitôt notre objet de recherche délimité et elles ont nécessité une réflexion sur la manière d'appréhender cet objet complexe et multiforme qu'est le journalisme d'investigation. Nous avons opté pour une approche compréhensive car elle nous semblait la plus apte à répondre de manière adéquate à nos interrogations. En reprenant les propos de Garfinkel, le fondateur de l'ethnométhodologie, cette approche apparaît proposer « quelque chose de plus » (in De Fornel et al., 2001) qu'une approche de type positiviste, déterministe ou quantitative⁸. Ce « plus » a avoir avec l'ambition d'étudier le fait social en tant que construction par les membres d'un groupe. Il s'agit d'une plongée dans l'endogène, dans la description de l'ordinaire par ceux qui le produisent. Cette posture épistémologique a plusieurs implications que nous allons développer dans la suite de ce chapitre. Fondamentalement, les divers courants de pensée qui revendiquent une approche compréhensive remettent fermement en cause l'idée même de rupture épistémologique. Ils intègrent dans le savoir scientifique un autre savoir, celui de sens commun. Le chercheur – indépendamment de son objet et de sa méthode – est intégré dans la vie sociale qu'il étudie et sa démarche l'influence tout autant

par échantillonnages. Il s'agit de dégager des dénombrements, des régularités statistiques en vue d'expliquer le phénomène étudié.

⁸ De la même manière que Garfinkel, il ne s'agit pas ici de dénigrer de telles approches qui ont leurs raisons d'être et leurs objectifs. Il est plutôt question d'affirmer notre positionnement qui se situe autre part par rapport à ces approches.

qu'autrui et son environnement. Cette posture implique une prise en compte, d'une part, des parcours et de l'histoire individuels ainsi que des relations dialogiques. D'autre part, elle se traduit par une prise en charge du langage comme vecteur de communication et la subjectivité comme producteur de sens.

1.2.1 Dépassement de l'objectivisme – subjectivisme

La sociologie de la détermination sociale d'inspiration durkheimienne, et plus généralement les courants fonctionnalistes, marxistes et structuralistes se sont construits sur une opposition prégnante dans l'évolution de la sociologie, celle entre société et individu. Entre le *holisme* – postulant le social comme totalité déterminant les conduites individuelles – et l'*individualisme* méthodologique – considérant le social comme la somme des conduites individuelles et le résultat de ses actions, a émergé un ensemble de travaux⁹ qui se sont efforcés de dépasser ces oppositions pour intégrer la relation dialogique entre le social et l'individuel. Dans ce paysage contemporain de la sociologie, la terminologie déterministe fait place à une vision davantage basée sur l'idée de construction du social. (Berger et Luckmann 1966) Cette conception invite à analyser « le social » non à partir des individus ou des structures, mais à travers les interactions quotidiennes et le sens qui en émerge. (Mead, 1933 ; Garfinkel, 1967 ; Schurmans, 2006) L'interaction en tant qu'objet d'étude intègre alors la question identitaire, notamment la question des rapports aux rôles. (Goffman, 1962) L'identité n'est dans ce cadre pas définie comme un objet stable qui préexisterait aux individus mais comme un processus biographique (un soi) et relationnel (un cadre). Comme l'affirme Dubar (2007b : 737), « avec la modernité, la question de l'identité est devenue problématique. Entre l'identité 'virtuelle' (attribuée par autrui) et l'identité 'réelle' (revendiquée par soi), les écarts sont fréquents et provoquent des traumatismes, des discriminations et des stratégies identitaires pour les réduire (Goffman, 1962). Connaître ces stratégies, en observant et en interrogeant les sujets concernés, c'est permettre de relier les définitions de la situation d'interaction aux trajectoires subjectives qui éclairent le sens de ces stratégies¹⁰ ». Nous allons, dans la suite de ce chapitre, nous intéresser plus particulièrement au courant de l'ethnométhodologie en décrivant les différents concepts qui s'y rattachent.

1.2.2 L'ethnométhodologie

« [...] L'ethnométhodologie, sociologie sceptique et radicalisation de l'interactionnisme symbolique, cherche à accéder à l'expérience immédiate et familière des individus. Elle s'intéresse à leurs méthodes, à leurs raisonnements pratiques, et pose le principe d'une étude toujours limitée dans le temps et dans l'espace. » (Kilborne, 2007 : 10-11)

Cette proposition de définition esquisse quelques principes généraux de ce qui fonde l'ethnométhodologie. Avant de les aborder, revenons d'abord sur le contexte d'apparition de ce courant. L'ethnométhodologie se développe aux États-Unis dès les années soixante sous l'impulsion de l'École de Chicago et de son fondateur Harold Garfinkel. En France, son

⁹ Issus de différents courants, appelés « nouvelles sociologies » (Coercuff, 1992) ou catégorisés de constructivistes pour marquer l'opposition avec la tradition déterministe, ces travaux sont avant tout caractérisés par leur hétérogénéité qui rend difficile de les concevoir comme un nouveau courant de pensée. Comme l'affirment Frère et Jacquemain (2008 : 22), « il s'agit plutôt d'une atmosphère, d'un espace de questions dans lequel travaille un ensemble de chercheurs très divers quant à leurs intérêts intellectuels ou à leurs inspirations théoriques ».

¹⁰ Nous revenons plus avant sur la notion même de stratégie identitaire dans la partie II de cette thèse consacrée au cadre théorique. Voir chapitre 2, point 2.1.2.2

intégration dans certaines disciplines comme l'histoire, l'anthropologie ou la sociologie s'est opérée plus tardivement, au cours des années quatre-vingt, à travers les travaux de chercheurs comme Louis Quéré, Georges Lapassade ou Yves Lecerf. Que ce soit dans l'aire anglo-saxonne ou française, le courant ethnométhodologique se fonde en opposition avec les approches scientifiques et sociologiques dominantes à l'époque. Les différences se situent à plusieurs niveaux. De façon générale, cette école revendique un refus de l'absolu et une absence de doctrine. Il ne peut en effet exister une vérité absolue ou une théorie sociale valable en tout le lieu et en tout temps. (Kilborne, 2007 : 12-13) Cela explique l'ancrage de l'ethnométhodologie dans des études « micro » limitées dans le temps et circonscrites dans un espace particulier. D'un point de vue méthodologique, ce courant tend à libérer la sociologie d'une posture omnisciente et surplombante en prônant une démarche véritablement empirique dont l'intérêt porte sur les situations de la vie quotidienne. Du point de vue épistémologique, l'ethnométhodologie prend pour objet d'étude le sens et la compréhension élaborés par les acteurs sociaux eux-mêmes.

Kilborne (2007) définit l'ethnométhodologie en tant que « sociologie du savoir ordinaire ». Cette désignation fait écho au projet du sociologue allemand Alfred Schütz, fondateur de la phénoménologie sociale, un courant dans lequel l'ethnométhodologie puise quelques influences. Dès ses premiers écrits, Schütz (1932) invite le chercheur à favoriser une compréhension des phénomènes plutôt que de vouloir à tout prix les mesurer et les expérimenter. La connaissance de la structure sociale, du *monde-de-la-vie* doit s'opérer à travers la manière dont les individus l'expérimentent. Pour Schütz, qui renvoie ici directement à Weber, le père de la sociologie compréhensive, il n'y a d'action sociale, de réalité sociale que par le savoir de sens commun dont la tâche du sociologue est de le mettre en évidence. (Panagiotis, 2005 : 7) :

« The observational field of the social scientist – social reality – has a specific meaning and relevance structure for the human beings living, acting, and thinking within it. By a series of common-sense constructs, they have pre-selected and pre-interpreted this world, which they experience as the reality of their daily life. It is these thought objects of theirs which determine their behavior by motivating it. The thought objects constructed by the social scientist in order to grasp their social reality have to be founded upon the thought objects constructed by the common-sense thinking of men, living their daily life within their social world. » (Schütz, 1962 : 250)

On voit ici la filiation phénoménologique lorsque l'ethnométhodologie pose comme principe fondateur que « les faits sociaux sont des accomplissements sociaux ». (Garfinkel, 1967) « *La réalité objective des faits sociaux, en tant que toute société est produite localement, est naturellement organisée, est réflexivement descriptible, est un accomplissement continu et pratique, en tant que cette réalité objective est partout, toujours, seulement, exactement, et entièrement le travail des membres.* » (Garfinkel cité par Coulon, 1996 : 126-127) Cette définition de l'ethnométhodologie par Garfinkel, qui entre en résonance avec le principe sociologique énoncé par Durkheim¹¹ près d'un siècle auparavant, est du même coup une tentative de se désaffilier de la perspective classique. Tout d'abord, elle réaffirme la vision qu'il n'existe que des situations dans l'étude de la société. Dans un second temps, elle pose deux concepts-clés de l'ethnométhodologie : l'*indexicalité* et l'*accountability*.

¹¹ Durkheim pose comme principe général de la sociologie l'étude objective des faits sociaux. « *On peut poser en principe que les faits sociaux sont d'autant plus susceptibles d'être objectivement représentés qu'ils sont plus complètement dégagés des faits individuels qui les manifestent.* » (Durkheim, 1894 : 35)

Plutôt que de vouloir généraliser et théoriser le social, le *décontextualiser*, il faut reconnaître plus modestement son caractère irréductiblement local et souligner l'importance et les effets du contexte dans l'analyse des faits sociaux, leur *indexicalité*. Ce n'est plus l'étude des causes ou de variables déterminantes qui intéressent le chercheur mais la manière dont les acteurs produisent du sens dans les interactions. On ne peut plus se satisfaire, par exemple, d'expliquer l'échec scolaire¹² selon l'âge, le milieu d'origine ou encore le sexe. Au contraire, l'ethnométhodologie déplace la focale du côté des pratiques par lesquelles les acteurs produisent ces phénomènes réifiés pour s'intéresser à l'inégalité « en train de se faire ». L'explication n'est ainsi plus causale mais fonctionnelle puisque l'analyse cherche à savoir comment tel comportement est représenté. Il y a de ce fait une reconnaissance de la compétence des acteurs puisqu'assigner une fonction à quelqu'un revient à lui attribuer une compétence.

« Selon l'ethnométhodologie, le membre d'une communauté est une personne dotée d'un ensemble de procédures, de méthodes, d'activités, de savoir-faire, qui la rendent capable d'inventer des dispositifs d'adaptation pour donner sens au monde qui l'entoure. C'est quelqu'un qui ayant incorporé les ethnométhodes d'un groupe social considéré, exhibe 'naturellement' la compétence sociale qui l'agrège à ce groupe et qui lui permet de se faire reconnaître et accepter. » (Coulon, 1993 : 45)

Cette notion de compétence des acteurs sociaux n'est pas qu'une vague idée puisqu'elle structure véritablement la pensée ethnométhodologique et renvoie à la notion d'*accountability*. L'expression d'idiot culturel¹³ est ainsi utilisée par Garfinkel non sans connotation par rapport à la sociologie classique. Selon lui, traiter les acteurs sociaux comme des « abrutis dénudés de jugement » fait perdre la notion selon laquelle ces acteurs utilisent leurs ressources interprétatives pour appréhender la nature des circonstances dans lesquelles ils se trouvent et pour déterminer comment évaluer des cours d'actions possibles en fonction de l'ordre normatif des événements dans lesquels ils sont impliqués. (Heritage, 1991 : 104-105) Pour Garfinkel, les acteurs sociaux sont donc doués d'une capacité réflexive et interprétative qui en fait une connaissance pratique.

1.2.2.1 Une redéfinition de la théorie de l'action

Cette posture épistémologique fait de l'ethnométhodologie un courant tourné vers la théorie de l'action. Pour comprendre comment s'élabore ce cadre théorique, il nous faut revenir sur un deuxième auteur qui a en même temps inspiré et duquel Garfinkel a voulu se démarquer : Talcott Parsons. On doit à ce dernier la formalisation d'une théorie de l'action ou, comme le suggère Heritage (1991 : 93), d'une théorie de la motivation de l'action. Concrètement, Parsons a mis en évidence l'effort des individus pour atteindre des objectifs valorisés normativement. Comment faire en sorte que ces efforts actifs se concilient entre eux afin de maintenir un certain ordre social ? Pour Parsons, c'est la puissance de l'intériorisation des valeurs morales fondamentales au cours de la socialisation qui conduit à une certaine cohérence et une stabilité de la société. L'action, dans l'esprit de Parsons, se réduit donc à un objet observable en tant qu'événement physique en dehors des interprétations des intentions des agents et des descriptions de l'événement. (Conein, 1990 : 88) Face à cette théorie, Garfinkel tente de préciser davantage la nature et les caractéristiques du savoir attribué aux

¹² L'échec scolaire a traditionnellement été un objet intéressant les sociologues. On peut en citer d'autres comme le suicide, la religion, la famille, les inégalités.

¹³ Traduction du terme anglais « Cultural dots ».

acteurs sociaux, sur la façon dont ils l'utilisent et la manière dont il doit être analysé dans le cadre d'une théorie de l'action.

En postulant, de la même manière que l'a fait Schütz, que le savoir de sens commun a sa place dans la connaissance scientifique¹⁴, Garfinkel s'autorise à intégrer dans l'analyse une certaine irrationalité et une incohérence des actions. Renoncer à des conceptions idéales de l'action rationnelle permet dès lors d'approcher les caractéristiques du savoir que l'acteur va mettre en œuvre lorsqu'il a à choisir entre diverses lignes de conduite, et plus précisément sur « *les opérations de jugement, de choix, d'évaluation des conséquences et tout ce qu'il utilise de fait* ». (Garfinkel, 1952 : 117) Schütz désigne en ce sens le savoir de sens commun comme un patchwork (Héritage, 2010 : 62) extrêmement irrégulier où « *clear and distinct experiences are intermingled with vague conjectures; suppositions and prejudices cross well-proven evidences; motives, means and ends, as well as causes and effects, are strung together without clear understanding of their real connections. There are everywhere gaps, intermissions, discontinuities* ». (Schütz, 1964 : 72-73) Ce qui revient à dire pour Schütz, comme pour l'ethnométhodologie, que le savoir de sens commun du monde est de nature pragmatique, il est construit de manière *ad hoc*, en situation, comme le produit d'un engagement pratique et stratégique. (Heritage, 2010 : 61) D'où, l'intérêt central pour les ethnométhodologues de ces *ethnométhodes*, concept qui désigne ces pratiques savantes, « des façons de s'y prendre » par lesquelles les membres de sociétés font ce qu'ils ont à faire en même temps que, sans y penser naturellement, ils manifestent et constituent le sens de leur activité pour eux et pour les autres. (Amiel, 2010 : 32) On voit ici l'articulation qui préside entre sens et action dans l'idée que « faire », « faire sens » et « faire société » se rejoignent.

1.2.2.2 Une approche contextualisante¹⁵

Nous l'avons vu, l'ethnométhodologie entend fondamentalement se détacher d'une sociologie normative et déterministe. Si la question du rôle des normes et des cadres, circonscrivant la situation d'interaction, apparaît assez clairement dans la sociologie normative déterministe – Parsons parle d'une intériorisation des normes qui confère une stabilité à la situation d'interaction¹⁶. Qu'en est-il pour l'ethnométhodologie ? Garfinkel a travaillé à la redéfinition des conceptualisations traditionnelles du rôle des normes dans l'activité sociale. Il y a, tout d'abord, dans l'esprit des ethnométhodologues un lien fort entre le contexte de l'action et l'action elle-même qui fait que le premier influence la seconde, et les actions contribuent en retour au sens progressivement élaboré de la situation d'action elle-même. C'est la raison pour laquelle il est possible d'y déceler une dimension dialectique entre ces différents éléments. La normativité qui encadre l'activité est donc intrinsèque au sens des interactions

¹⁴ Puisque c'est sur ce point que Parsons opère une distinction importante : la rationalité scientifique est considérée comme le standard fondamental en fonction duquel évaluer le savoir et les jugements des acteurs. (Heritage, 1991 : 95)

¹⁵ Terme emprunté à Gérard Derèze et qui renvoie à la nécessité de ne pas tomber dans un localisme radical et de réunir dans l'analyse le ponctuel et l'englobant. Voir DEREZE G., « À propos de l'empirisme irréductible. Relecture de la postface d'Olivier SCHWARTZ (1993) au livre de Nels ANDERSON, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* (1923) », in *Recherches en communication*, n°3, 1995, p. 228.

¹⁶ Plus concrètement, les normes partagées fonctionnent comme liens stables entre des situations et les actions escomptées dans ces situations sous des conditions données. Ces « situations données » – que les participants ont reconnues au départ indépendamment de considérations normatives – sont perçues comme mobilisant des dispositions et des attentes spécifiquement normatives se traduisant par un comportement d'un type particulier. (Heritage, 1991 : 105)

que les acteurs maîtrisent. (Schurmans, 2001) La situation n'est pas envisagée comme un ensemble de conditions objectives. Les conditions extérieures importent en tant que perçues sélectivement par les auteurs qui, partant, construisent et reconstruisent dans l'interaction une définition de la situation qui oriente le cours de l'action. La représentation de la situation devient l'un des éléments essentiels d'une démarche d'analyse compréhensive rejetant l'opposition de l'objectif et du subjectif. (Schurmans, 2001) De la même manière, Gérard Derèze (2000 : 204) conçoit l'approche compréhensive comme démarche ayant pour ambition « *d'explorer les choses de l'intérieur, sans pour autant négliger dans l'analyse, des formes de déterminations socio-économiques qui participent aux définitions des situations et des actions étudiées* ».

Mettre au jour, faire advenir, tenter de comprendre les logiques de fonctionnement de l'intérieur ne signifie pas qu'il faille automatiquement adhérer ni forcément être dupe ni encore négliger consciemment les dimensions d'ordre social qui dépassent les situations concrètes étudiées. Notre démarche a pour objectif de porter sur l'ensemble de cadres stables basés sur des contraintes intégrées ou maîtrisées qui permettent de donner sens et de crédibiliser l'investigation pour un groupe de journalistes. Il s'agit de saisir les variations sociales qui gravitent autour de l'investigation dans une approche contextualisante et localisée approchant l'individu à la fois comme acteur et comme agent, comme produit et comme producteur social. (Schurmans, 2001 : 164)

« La question sociologique porte sur une construction sociale jusque-là négligée, à savoir celle qui permet aux acteurs de produire leur univers, suivant des règles qu'ils engendrent eux-mêmes. Elle entend également lutter contre les hypothèses classiques, insuffisantes, d'intériorisation des normes induisant des conduites déterminées et impensées. La *sursocialisation* du comportement des acteurs ne permet pas en effet d'expliquer comment s'établissent, se maintiennent ou se transforment les règles qui gouvernent les interactions. » (Kilborne, 2007 : 12)

Comme l'explique Lapassade (1991 : 20), « *L'organisme est lui-même, en quelque manière, la 'source' de ses stimuli ; il est bien plongé dans un milieu d'où lui viennent des incitations, mais c'est en fonction de ses besoins et par son action qu'il choisit parmi ces indications. C'est l'organisme vivant qui donne sens à son milieu de vie et qui retient certains stimuli externes, comme des incitations utiles. Les organismes construisent donc leurs environnements, qui deviennent des 'situations'*¹⁷. »

C'est en ce sens qu'il faut comprendre Albert Ogien (2001) lorsqu'il associe l'analyse de l'ordre social par Garfinkel selon une théorie intermédiaire qu'il nomme « externaliste » et qui « *consiste à soutenir que les normes et les valeurs n'existent pas en dehors des relations sociales, mais sont des ressources utilisées par les membres pour rendre leur conduite intelligible les uns pour les autres* ». (Winance, 2004 : 216) Cette affirmation renvoie à l'usage de l'image de l'idiot culturel qui n'agit pas suivant des règles intériorisées mais qui est capable de transformer ces règles apparaissant comme des ressources externes et de produire un ordre social « nouveau » ou « différent ». (Winance, 2004)

¹⁷ La notion est empruntée au courant de l'interactionnisme symbolique qui en fait un concept central. Elle est liée aux notions connexes de situations construites, de significations attribuées par les membres, opposées donc à l'idée d'un milieu qui déterminerait de l'extérieur des comportements, en provoquant simplement, matériellement, des réponses à des stimulations.

1.2.3 La dialectique individu-société au prisme des interactions et des valeurs

Cette manière de concevoir l'ordre de l'interaction par l'ethnométhodologie touche au plus près à la question de la dialectique collectif-individu, avec cette volonté d'approcher ces deux concepts comme les deux faces d'une même réalité. Nous voudrions prolonger cette discussion en reprenant deux postures qui viennent, à nos yeux, compléter la posture ethnométhodologique : l'interactionnisme historico-social tel que le définit Marie-Noëlle Schurmans (2001) et la sociologie des valeurs envisagée par Nathalie Heinich.

L'interactionnisme historico-social^{18 19} vise à intégrer les dimensions socio-historiques dans l'étude des interactions en montrant que préexistent des réalités sociales lors de toute situation communication. L'interactionnisme historico-social consiste « à *prendre comme point de départ l'activité collective, c'est-à-dire les modalités pratiques d'organisation des groupes humains. Cette activité génère, à travers l'échange langagier, des représentations portant sur les modalités de fonctionnement du collectif, et elle engage par conséquent la constitution de normes actionnelles, ainsi que par appropriation la construction des représentations individuelles. C'est sur cette toile de fond que sont analysées les actions singulières et c'est à partir de cette évaluation que s'oriente l'action individuelle* ». (Schurmans 2008 : 72) Il existe donc deux dimensions de l'interaction. La première est *historique descendante*. (Schurmans, 2013) Dans une situation d'incertitude, les individus au cours de leurs interactions procèdent à l'élaboration d'une réponse conventionnelle qui contribue à résoudre cet inconfort ; cette réponse se stabilise en termes normatifs, c'est-à-dire qu'elle désigne des critères désignant ce qu'il convient de faire du point de vue collectif ; et elle s'appareille (Boltanski et Thévenot, 1991) dans des objets tels qu'outils, techniques ou réglementations. Cette réponse est l'objet à la fois d'une appropriation et d'une transmission qui tend à la reproduire. Cette dimension met donc l'accent sur ce dont les membres d'un groupe héritent du passé et, ce faisant, sur les contraintes qui pèsent sur l'action ainsi que sur une dynamique reproductive.

Une seconde dimension, *ascendante*, apparaît dans l'idée même d'appropriation et de transmission, deux dimensions qui se situent dans le cours de l'interaction même. D'un point de vue pragmatique, les individus vont élaborer des représentations de leurs actions sur la base d'évaluations collectives de l'activité qu'ils intériorisent. Cependant, étant donné que ces actions participent aux évaluations, les personnes sont également capables de les évaluer elles-mêmes ; et, partant, de les amender, ajuster, corriger à l'intérieur d'une activité sociale qui se joue au présent. (Schurmans, 2013) Ensemble, ces deux dimensions permettent de rendre compte du fait que, de manière continue, les acteurs sociaux produisent le social à travers une activité de communication, de négociation et d'ajustement. Schurmans reprend ici la pensée de Mead quand la sociologue suisse postule une position « entre deux » où l'individu est approché comme situé dans un processus social en constante construction et qui permet à chaque individu « *d'exécuter sa part de réponse sociale en s'indiquant, en analysant,*

¹⁸ George Herbert Mead (1863-1931) est un sociologue et sociopsychologue américain. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la psychologie sociale et ses travaux contribueront à développer le courant de l'interactionnisme symbolique. Il s'est intéressé au processus de socialisation par l'interaction qui fait que c'est aux travers des échanges que l'individu intériorise les normes de la communauté dont il fait partie.

¹⁹ Lev Vygotski (1896-1934) est un psychologue biélorusse connu pour sa théorie historico-culturelle du psychisme.

en décomposant et en recombinaut les possibles dans un environnement de plus en plus vaste et diversifié ». (Mead, 2006 : 295, cité par Schurmans, 2013 : 88)

Ce que suggère Schurmans, à travers l'interactionnisme historico-social, c'est de penser la société contre toute forme de déterminisme ou de normativité en y intégrant l'idée de négociation, et par là, d'individualité. C'est également dans cet esprit que nous situons le projet de Nathalie Heinich à travers une sociologie des valeurs. Ce choix sémantique est en lui-même fort puisqu'il donne à cette notion de valeur, centrale dans les approches compréhensives, une nouvelle acceptation sociologique. Du moins, il nous force à redéfinir la manière dont est envisagé ce concept dans une recherche qui s'appuie sur des représentations. La principale critique formulée par Heinich renvoie au degré de normativité traditionnellement rattaché à l'étude des valeurs en sociologie. La « sociologie des mœurs » a ainsi du mal à se défaire d'une visée prescriptive et essentialiste visant à décrire ce que sont les valeurs et ce qu'il convient de faire pour les respecter. C'est par exemple le cas dans les enquêtes statistiques et quantitatives où l'enquêteur en vient à établir lui-même les valeurs soumises à l'étude. Or, *« les catégorisations indispensables au comptage à grande échelle semblent toujours construites a priori, de façon non inductive, court-circuitant l'explication des valeurs à partir de l'expérience des acteurs eux-mêmes. On n'a donc ainsi aucune garantie quant à la pertinence des choix proposés aux acteurs ».* (Heinich, 2010 : 9-10) L'étude des valeurs n'a de sens, selon Heinich, que dans le contexte qui les active et qui est *« à même de restituer les ambivalences, les contradictions, les incertitudes qui, le plus souvent, affectent le rapport effectif aux valeurs. Or, celles-ci sont vulnérables au contexte, comme cela apparaît à l'évidence quand on fait appel aux capacités réflexives des acteurs, en leur demandant de revenir après coup sur des situations d'évaluation. On découvre ainsi que la plupart des principes au nom desquels sont exprimées des évaluations en situation réelle sont réversibles ».* (Heinich, 2010 : 10) Cette perspective fait des valeurs, des objets variés et multiples, qui ne sont pas toutes conscientes aux acteurs ni explicables par eux et qui ne sont pas plus objectives que subjectives.

Heinich postule donc une perspective à la fois pragmatique, compréhensive, descriptive qui vise à étudier *« de quelles façons les valeurs peuvent être fondées en société, donc relativement contraintes, accessibles à la discussion et à l'argumentation et collectivement négociées »* (Heinich, 2006 : 295) ou à *« les décrire mais aussi à les considérer comme le résultat d'un travail herméneutique développé par les personnes elles-mêmes et par là, d'analyser la façon dont elles sont construites, négociées ou contestées dans un incessant travail de détermination du sens de l'action ».* (Boltanski, 2002 : 282) Plus fondamentalement, Heinich précise un peu plus le projet d'une démarche compréhensive, qui a, selon elle, pour objectif d'*« expliciter les logiques sous-jacentes aux actions, aux représentations, aux énonciations dans l'espace laissé ouvert entre, d'une part, la réflexivité des acteurs, dans la mesure où ils sont capables d'accéder au sens de leur expérience et, d'autre part, la force opératoire des cadres, règles, des structures collectives, qui ne se laissent appréhender que grâce au travail interprétatif du chercheur ».* (Heinich, 2006 : 314)

Que nous invitent dès lors à penser ces auteurs dont les réflexions peuvent servir d'ouverture ? Certainement à approcher la vie sociale non plus en termes de cohérence et de stabilité. *« Peut-être, en fin de compte, la vie sociale n'est-elle pas cohérente. L'une de ses caractéristiques principales serait alors d'être constamment déchirée entre des formes disparates, voire contradictoires ».* (Boltanski, 2002 : 286) *« La vie sociale est moins un donné qu'un laboratoire où l'on procède par essai et erreurs afin de trouver une solution à un problème, plutôt qu'un assemblage d'institutions établies ou préétablies ».* (Vrancken et Macquet, 2006 : 60) Il s'agit, dans cette perspective, de prendre en compte la nature

conflictuelle des relations entre l'organisme et son environnement, rapports qui se caractérisent par des phases de déséquilibre et de rééquilibrage. (Foucart, 2013 : 74) Une telle perspective permet dans tous les cas d'arrimer la notion d'interaction de manière dynamique et transactionnelle afin de souligner les effets de l'interaction sur les entités, sur les interactants eux-mêmes tout en suggérant un degré de liberté pour ces derniers. Nous y reviendrons au moment de préciser la construction de notre objet de recherche. Contentons-nous pour l'instant d'envisager ce que cette approche exige du chercheur.

1.3 Limites de l'approche compréhensive

1.3.1 L'empirisme : quelle posture pour quelles connaissances ?

« Le terme d'« empirisme » peut d'abord évoquer, pour le lecteur, cette attitude naïve qui consiste à croire que les données immédiates des sens constituent la base ferme de toute connaissance. Idée évidemment critiquable. Mais l'empirisme renvoie aussi à une tradition philosophique construite et argumentée, qui a ses lettres de noblesse et qui n'est nullement naïve. Un intérêt majeur de celle-ci est de développer ce que l'on pourrait appeler une image 'non sublime' du savoir. Derrière ce qui se présente sous le nom de 'raison', de 'vérité nécessaire' et de 'science', l'empirisme met en évidence l'action de principes profanes, plus limités et sans doute plus faillibles que ne l'accorderaient des philosophes d'orientation 'rationalistes' ». (Schwartz, 1993, cité par Derèze, 1995 : 215)

La position de Schwartz par rapport à l'empirisme nous permet d'introduire la question délicate mais cruciale de la place du chercheur dans une démarche qui l'intègre pleinement dans le dispositif de recherche. Il s'agit, d'une part, de préciser ce que sous-tendent la démarche interprétative et ses conséquences sur les objectifs de la recherche et, d'autre part, de situer ce qu'il reste de la neutralité du chercheur à travers ce que Heineich propose d'appeler la « neutralité engagée » du chercheur.

1.3.1.1 La transition épistémologique

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la rupture épistémologique opérée par les démarches scientifiques objectivistes postulant une suprématie du savoir scientifique par rapport aux autres savoirs profanes et l'opposition de la posture compréhensive face à ce détachement radical. Loin de se fonder sur ce qui relèverait du relativisme absolu, notre approche peut être qualifiée de médiane puisqu'elle épouse ce que Derèze (1995, 2009) qualifie de « transition épistémologique ». Le terme de transition vise à affirmer la co-extensivité de la connaissance scientifique et de la connaissance de sens commun de sorte que la première ne peut se construire sans la seconde.

« La fameuse coupure épistémologique souvent évoquée en sciences sociales ne devrait jamais être, pour la sociologie, une invalidation pure et simple des catégories de la pratique, du sens commun. Le travail du sociologue ne saurait en aucun cas consister à 'dire le vrai', à trancher sur une question en donnant la définition claire, rigoureuse de termes communs flous. Il ne devrait pas non plus consister à mesurer 'scientifiquement' une réalité pré-construite. Le sociologue n'a pas à se positionner en dernier Expert, i.e. celui qui aurait le dernier mot. » (Lahire, 1992 : 77)

Nous touchons ici à la question de la posture du chercheur et de ses prétentions scientifiques, à savoir le statut épistémologique des données produites. De la même manière que Lahire, il n'est pas question, dans le cadre de notre recherche, de mettre au jour ce que serait ou devrait

être le journalisme d'investigation ou d'apporter la vérité par rapport à cet objet. Face à une posture surplombante, partir du sens qu'en donnent les acteurs implique d'englober l'ensemble des significations qui peuvent se raccrocher à cette notion en y intégrant le caractère flou et pluriel de ses contours. Pour reprendre les propos de Briole et Tyar, notre démarche est ainsi davantage destinée à alimenter un questionnement qu'à débusquer une nouvelle vérité, elle adopte davantage sur le ton de l'essai que de la preuve. (Cités par Derèze, 2009 : 64-65) Nous percevons nos propositions interprétatives davantage comme des pistes possibles, des rapprochements et des connexions opérantes et non comme des données exclusives et verrouillées. « *Finalement, l'ethnologue ne fait que proposer une interprétation d'une pratique, en formulant des vérités partielles sur celle-ci plutôt qu'en prétendant en dévoiler l'essence.* » (Kilani, 2000 : 60) Ces vérités partielles étant ces vérités dont les acteurs interrogés sont porteurs. (Derèze, 2009 : 190)

De ce fait, le recours à la notion de transition renvoie à l'idée d'inachèvement et d'ouverture de nos interprétations, sans prétention aucune d'épuiser les pistes d'études par rapport à notre objet²⁰. C'est assumer de la part du chercheur sa part d'ignorance et les faiblesses de son travail de recherche. Pour Dumez (2011), ce caractère partiel et limité – dans le temps et dans l'espace – implique qu'« *une analyse d'acteur et d'action vaut dans certains contextes et non dans d'autres, une pratique a un sens dans certains contextes et peut revêtir d'autres sens dans d'autres contextes* ». (Dumez, 2011 : 50) En suivant Derèze (2009), nous pouvons effectivement avancer une certaine fragilité de nos propositions interprétatives. Cette reconnaissance de vulnérabilité ne doit cependant pas nous amener à considérer que toutes les interprétations se valent. La démarche interprétative requiert de mettre en place des procédures rigoureuses pour faire advenir le sens.

1.3.1.2 La posture interprétative

Faire émerger le sens et rendre intelligible : voilà le but que se fixe toute démarche interprétative. Ce principe en apparence simple n'est toutefois pas dénué d'exigences pour le chercheur qui doit faire parler cette masse de données qu'il a récoltées. Dans la logique de la transition, comment faire en sorte de ne pas trahir les paroles recueillies et de ne pas aboutir à une version déformée produite par le chercheur ? La première réponse à apporter à une question aussi fondamentale repose sur les procédures mises en place pour traiter exhaustivement le matériau. Le chercheur doit ainsi se consacrer à expliciter et détailler sa manière de traiter les données en veillant à être le plus systématique possible. Ceci étant dit, cet effort de rigueur dans le travail interprétatif est ce qui autorise, en retour, un certain degré de liberté et de créativité au chercheur. « *L'imagination interprétative ne prend sa véritable dimension qu'implantée dans un travail systématique.* » (Derèze, 2009 : 191)

La seconde réponse renvoie à la posture « entre deux » à adopter pour le chercheur et l'exigence de réflexivité qui en découle. Le travail interprétatif ne peut se concevoir, d'un côté, comme l'accumulation des impressions du chercheur illustrées par des citations choisies des acteurs. Il n'est pas, de l'autre côté, l'effacement du chercheur derrière les propos des acteurs en limitant le travail de recherche en une simple description de la parole recueillie. Procéder par interprétation exige de la part du chercheur d'aller au-delà du compte-rendu qui n'est qu'une étape de la recherche. Cela afin d'apporter un déplacement du regard empreint

²⁰ En effet, nous n'emprunterons pas certains chemins jugés non pertinents dans le cadre de notre étude. Nous laisserons à d'autres le soin d'approfondir des perspectives qu'elles soient linguistiques, sémiologiques, psychologiques ou encore celles axées sur la réception.

d'intelligibilité et de distanciation en mettant à distance les discours des journalistes – ce qu'ils donnent à voir et à entendre. S'y engage une opération de reconstruction de sens consécutive aux situations d'interaction avec les acteurs ou, pour reprendre les termes de Derèze (2009), « une interprétation des interprétations ».

« Comprendre par interprétation signifie pour le chercheur se donner des modalités d'accès à ce qui reste mystérieux ou inaccessible à son intellect et à ses affects, les 'valeurs' d'après lesquelles un acteur social se comporte ne constituant pas le moindre de ces mystères. Les acteurs sociaux sont ici considérés comme dépositaires d'un savoir multiforme qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, notamment par le biais du système de valeurs des individus eux-mêmes. » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003 : 130)

Cette posture invite le chercheur à comprendre les conduites observées en partant de ce qui leur donne un sens pour ceux qui les adoptent ainsi que les conduites qui lui sont décrites avec tout ce qu'elles portent en elles de légitimation, de fiction, de valeur et de sincérité. La démarche ethnographique appelle ainsi à un certain recul critique par rapport à cette illusion de l'immédiat et de l'authentique dans laquelle le terrain semble parler tout seul et le vécu, se donner à voir par sa vertu propre. (Althabe, 1990 : 37, cité par Derèze, 2009 : 40)

C'est en ce sens que certains auteurs préconisent une certaine réflexivité de la part du chercheur sur la manière dont son dispositif de recherche influence les données qui y sont récoltées. Comme l'explique Derèze (1994), cette posture autocritique doit amener l'ethnologue à considérer le contre-champ de la recherche, c'est-à-dire de penser la situation dans laquelle il est immergé et non simplement engagé. C'est également la position de Morin (1968) qui encourage le chercheur à prendre conscience de ses propres enthousiasmes, ses propres allergies, ses propres perplexités pour éviter de ne voir que l'écume d'un problème ou, au contraire, de surévaluer le phénomène qu'il étudie. Cette exigence apparaît d'autant plus importante étant donné le caractère artéfactuel de notre dispositif méthodologique visant à susciter une parole de la part des acteurs sociaux au cours de l'entretien de recherche²¹. (Oger et Ollivier-Yaniv, 2002)

1.3.1.3 Une neutralité engagée

Que reste-t-il de la neutralité du chercheur qui est lui-même pris dans les rouages de sa recherche ? Est-elle seulement possible et souhaitable ? Nous le pensons. Afin de préciser le sens que nous raccrochons au concept de neutralité, reprenons la proposition formulée par Heinich en faveur d'une neutralité engagée. (Heinich, 2002) Comme nous l'avons dit, nous ne pouvons taire les effets que la recherche produit sur les acteurs et sur nous-mêmes. Ils font partie intégrante du travail scientifique. Pour définir la neutralité, Heinich renvoie à la neutralité axiologique telle que la définit Weber, c'est-à-dire comme la suspension de jugement de valeur de l'observateur par rapport à son objet de recherche. Nous y adhérons à travers ce que Derèze (1995, 2009) décrit comme un « détachement épistémologique » par rapport au sujet de sa recherche. Il s'agit ici de lever tout jugement de valeur sur la pertinence des descriptions données par les sujets. Le détachement signifie que le chercheur n'est pas « *impliqué dans les espoirs ni dans les craintes des acteurs* ». (Schutz, 1987, cité par Derèze, 2009 : 53) Il permet alors au chercheur de « se déprendre », c'est-à-dire de garder un certain recul, de ne pas rompre pour ne pas se noyer dans son terrain.

²¹ Nous y revenons plus en avant, voir point 1.4.2.2 de cette partie.

« Dans le monde culturel, les acteurs sont si imprégnés de sociologie – et notamment de sociologique critique – qu’ils ont tendance à faire l’analyse à votre place avant même que vous ayez ouvert la bouche. Pour appliquer le principe de spécificité mis en avant par Todorov²² (1991), il fallait se situer sur un autre plan que la critique ou l’adhésion : sur le plan, précisément, de l’analyse des valeurs sous-tendant critique et adhésion, auquel on n’accède que par la règle d’or de la ‘neutralité axiologique’. » (Heinich, 2002 : 124)

Que le chercheur se donne pour consigne de ne pas émettre de jugement de valeur sur les valeurs mobilisées par les acteurs qu’ils rencontrent ne signifie pas pour autant taire les controverses, les différends et la pluralité qui en découlent. Au contraire, il peut se fixer de les exposer sans prétendre clore le débat mais faire en sorte que les intervenants s’accordent au moins sur ce qui fait débat.

« La neutralité n’est pas incompatible avec l’engagement : loin de n’être portée que par un souci de pureté, de distanciation à l’égard des objets investis par les acteurs, elle permet au contraire de se rapprocher de ce qui les agite, non pour prendre parti avec eux mais pour comprendre pourquoi ils ont tellement à cœur de le faire, et comment ils s’y prennent. Au lieu d’être une fuite hors des préoccupations des acteurs, la neutralité du sociologue est une façon d’entrer autrement dans la mêlée. » (Heinich, 2002 : 125)

Le chercheur en position de neutralité engagée a donc la capacité de se déplacer entre les différents arguments et de restituer aux acteurs un autre regard, une autre façon de donner sens à leurs investissements, et partant, d’agir à partir d’eux. C’est à ce niveau qu’il faut situer la notion d’engagement chère à Heinich, en aval de la recherche en ce que celle-ci produit des effets sur les acteurs qu’elle entend étudier ; qu’elle produit de l’action au-delà du savoir, en favorisant une forme d’intercompréhension et non une visée de dénonciation.

L’approche de Heinich nous semble donc fertile pour penser la démarche interprétative et compréhensive qui est la nôtre. Premièrement, elle montre l’importance pour le chercheur d’avoir un regard critique sur son dispositif de recherche et de mener une réflexion par rapport à l’adéquation des moyens et des outils mis en place à l’égard à ses objectifs. Bien qu’il reste libre dans la manière d’envisager l’étude de son objet de recherche, sa démarche gagne à être clairement réfléchie, posée et concise. Car, comme le rappelle Derèze, « *objectiver, c’est, finalement et avant tout, rendre disponible (donc utilisable, complexifiable, critiquable, rectifiable, cumulable et rejetable) à d’autres* » les propositions émanant de la recherche. (Derèze, 2009 : 46) En effet, ce souci de description des procédures méthodologiques renvoie directement à la crédibilité et à la validation de la recherche menée et qui participent toutes deux à son caractère scientifique. Comeau (1994) décrit la crédibilité comme la manière dont l’objet a bien été identifié, bien décrit et les résultats s’y rapportant, vraisemblables. Quant à la validation, elle signifie que les résultats obtenus concordent avec les données recueillies. C’est pourquoi, le choix d’un dispositif méthodologique n’épuise jamais la réflexion par rapport à sa mise en place et son opérationnalisation dans une dynamique itérative.

²² Selon Heinich, la sociologie a tout intérêt à offrir autre chose que ce que proposent les autres disciplines. C’est pourquoi elle a adopté une approche pragmatique, étudiant les phénomènes en situation et destinée à analyser ce qu’ils *font* plutôt que de dire ce qu’ils valent ou ce qu’ils signifient. Sur ce point, voir Heinich N., *Ce que l’art fait à la sociologie*, Paris, Minuit, 1998.

Dans un second temps, cette perspective de la neutralité engagée permet d'entrevoir le rôle citoyen du chercheur dont le travail ne consiste plus seulement à produire un savoir mais qui le met à disposition de la société et des acteurs étudiés qui peuvent décider de lui donner une portée autre. Même si ces effets ne nous appartiennent pas, ils sont inhérents à toute recherche. Comme le dit justement Schrumans (2008), la démarche compréhensive doit se comprendre dans l'articulation et dans la tension entre la recherche et l'intervention. Parce qu'elle prend au sérieux la dimension de la construction de la connaissance et l'implication du chercheur, cette démarche nous autorise à appréhender ces tensions qui parcourent notre recherche plutôt que de les éliminer en tant que biais travestissant le savoir. « *Le chercheur est engagé par rapport au monde qu'il étudie à la fois comme sujet connaissant et comme sujet citoyen* » conclut Elias (1993 : 43).

Chapitre 2. Démarche méthodologique

2. Construction de l'objet de recherche

Conformément à la posture épistémologique qui vient d'être clarifiée, nous envisageons notre dispositif méthodologique sur une logique dialectique (Dayer et Chamillot, 2012) en opposition à la linéarité d'une démarche explicative²³. Dans ce cadre, l'exploitation théorique et l'exploitation empirique vont de pair et bénéficient d'une légitimité similaire dans la construction progressive de l'objet de recherche. Cette approche est qualifiée par Schrumans (2008) d'une « triangulation » entre chercheur, théorie et terrain : « *Le lien entre terrain et théorie implique, de la part du chercheur, une analyse constante qui donne à l'ensemble de la démarche une allure circulaire : l'information issue du terrain est lue à travers les concepts dont dispose le chercheur mais elle l'engage aussi à affiner de plus en plus sa conceptualisation, à la compléter, à la réviser* ». (Schrumans, 2008 : 97-98) De ce fait, il faut considérer que « *le travail de recherche apparaît comme un processus dans lequel les analyses évoluent [...] Cette évolution peut être définie comme une suite de compromis d'analyse successifs, d'ajustements qui se construisent dans la rencontre des discours des personnes interrogées et des (re)formulations du chercheur* ». (Ramos, 2015 : 139) Nous décrivons cette opération de construction de l'objet de recherche en trois temps, davantage dans un souci schématique et compréhensif de notre démarche puisque que nous insistons sur son caractère circulaire et itératif.

Dans un premier temps, dans une approche résolument exploratoire, nous avons réalisé un travail sur la littérature existante par rapport au journalisme d'investigation. Notre objectif était d'accumuler un stock suffisant de connaissance par rapport à l'objet afin de construire notre problématique de recherche. Nous avons ainsi pu constater la rareté de travaux compréhensifs par rapport à l'investigation²⁴. Par ailleurs, comme nous l'avons introduit dans cette thèse, les nombreux discours issus du monde professionnel, académique ou de la société civile, nous ont amenée à nous positionner en faveur de ce type de démarche. Un peu caricaturalement, ces différentes observations nous ont confortée dans la vision que *quelque*

²³ Dans ce type de démarche, le cadre théorique et les hypothèses sont posés en amont de la recherche.

²⁴ Bien qu'il existe toute une série d'études compréhensives dans le domaine plus large du journalisme, il faut encore préciser que l'approche compréhensive est celle choisie par un nombre croissant de chercheurs et d'académiques. Sur ce point, voir Pelissier et Demers (2014), deux auteurs qui ont tenté de formaliser quelque peu ce champ de recherche que représente le journalisme.

chose semblait se jouer par rapport à l'investigation qui demandait à être saisi. Nos premiers entretiens de recherche ont également eu force exploratoire en ce qu'ils ont contribué à confirmer la pertinence et la fertilité du choix de notre questionnement. Ils ont également participé à enrichir ce questionnement en mettant au jour de nouveaux aspects et de nouvelles thématiques à creuser. En résumé, ce premier temps de la recherche nous a ainsi permis de mieux appréhender notre objet de recherche et de préciser quelque peu ce *quelque chose*.

Dans un deuxième temps, sur base de nos lectures, de notre travail de terrain et de nos premières formalisations, nous avons élaboré l'ébauche d'un cadre théorique apte à répondre à notre question de recherche et au dispositif méthodologique envisagé. Nous utilisons volontairement la notion d'ébauche car, dans cette logique dialectique décrite plus haut, nous avons été amenée à revoir notre positionnement théorique tout au long du processus de recherche. En effet, nos lectures et les nombreux entretiens qui ont structuré notre étude ont permis de réajuster notre grille d'analyse ainsi que le cadre théorique sous-jacent. La grille d'entretien initiale de notre recherche a dû être modifiée pour correspondre au mieux à la problématique et à l'objet de recherche. Des thématiques que nous n'avions pas prévues se sont rajoutées. Celle par exemple de la catégorisation de l'investigation en termes de petite ou grande investigation qui est revenue à plusieurs reprises lors de nos entretiens. Aussi, en réponse au choix d'une approche compréhensive, nous avons pris le parti théorique de la sociologie des professions, à travers la proposition du *professionnalisme du flou* (Ruellan, 1992) situant le journalisme en tant que construction sociale. Nous nous sommes cependant rendue compte qu'il nous fallait aller plus loin dans l'affirmation de cette proposition en prenant appui sur les travaux sociologiques s'intéressant à la nature conflictuelle et transactionnelle de la construction identitaire. (Dubar, 2003) Ce repositionnement théorique nous a conduit à reformuler plus précisément notre question de recherche afin qu'elle intègre clairement notre thème de recherche (le journalisme), l'objet d'étude (le journalisme d'investigation) et le champ d'analyse (la sociologie du journalisme – comment l'identité journalistique ou le collectif se construit dans l'activité des journalistes). Comme le souligne Comeau (1994), la reformulation de la question de recherche procède d'un certain tâtonnement.

Le troisième temps correspond à l'opération d'ancrage de la problématique et l'analyse et l'interprétation des résultats pour en proposer des pistes d'interprétation par rapport à la problématique élaborée. Il s'agit du moment de la recherche où il y a saturation, c'est-à-dire que les nouvelles données élaborées et collectées ne nous apportent plus rien de neuf. (Derèze, 2009 : 76) La saturation marque la fin – toujours provisoire – de la phase de terrain. Provisoire puisque dans le type d'approche inductive, les choses sont toujours amenées à changer, des événements peuvent faire irruption et la donne peut s'en trouver considérablement modifiée. « *La saturation n'est pas qu'un signal de fin, c'est également une garantie que le chercheur a tout mis en œuvre pour ne rien laisser passer et pour éviter les biais liés à une exploration incomplète ou sommaire du terrain* ». (Derèze, 2009 : 77)

Avant de décrire précisément la manière dont nous avons traité notre matériau, revenons sur la manière dont nous avons collecté les données de notre recherche : d'une part, à travers les sources documentaires et les entretiens semi-directifs, d'autre part.

2.1 La collecte des données

2.1.1 La recherche documentaire

Afin de construire notre questionnement, nous avons opéré un travail sur la littérature existante par rapport à notre objet de recherche. Ce travail avait plusieurs objectifs. Les lectures de nature théorique, mais aussi pratique, ont porté, dans un premier temps, sur le domaine large du journalisme, sur les pratiques journalistiques et sur la sociologie du journalisme. Nous nous sommes ensuite tournée vers les travaux traitant du journalisme d'investigation. Ces lectures nous ont permis de positionner notre recherche parmi les autres études disponibles. En effet, comme nous l'avons observé dans notre introduction, de nombreux travaux présentent l'investigation d'une manière positive et contribuent à en faire une pratique stable et à gommer les conflits et les incertitudes s'y raccrochant. Ayant fait le choix de consacrer une partie de ce travail à une approche socio-historique par rapport à notre objet de recherche, nous avons construit ce chapitre en grande partie par l'intermédiaire de ressources documentaires, et notamment autobiographiques conformément à notre focalisation sur les représentations professionnelles des journalistes d'investigation, même si nous avons également voulu autant que possible croiser ces sources avec les entretiens de documentation que nous avons menés.

Il nous faut ici souligner la masse importante d'œuvres autobiographiques ou biographiques produites par les journalistes du siècle dernier et dont la pensée et les apports ont souvent fait l'objet de retranscriptions. Par ailleurs, le fait que les journalistes auxquels nous nous intéressons ont généralement été de prolifiques producteurs d'œuvres de toutes sortes nous a permis de pouvoir replonger dans la pensée d'une autre époque. La recherche documentaire a également participé à la construction de notre grille d'analyse en faisant ressortir les grands thèmes, les concepts et les notions à inclure dans cette grille. Nous avons ainsi intégré les notions de *liberté de la presse*, de *l'intérêt public*, de *transparence*, d'*objectivité*, de *quatrième pouvoir* ou encore d'*indépendance*. Ces mêmes concepts nous ont aidée dans l'étape de catégorisation. (Cfr point 1.5.2) Enfin, rappelons que la revue documentaire appuie la constitution d'une partie des données, dans la mesure où le rapport de recherche doit faire référence à des travaux théoriques pour situer la problématique de la recherche. (Comeau, 1994 : 14) Il s'agit de l'idée même de triangulation exposée précédemment qui nous a conduit à confronter nos données empiriques avec les ressources documentaires et scientifiques disponibles dans le domaine du journalisme.

Les sources documentaires rassemblent des monographies, des ouvrages et des revues scientifiques ou de vulgarisation, produits par des analystes, des chercheurs, des journalistes ou écrivains ainsi que de nombreux supports de presse. Nous avons pu constater la disparité entre la littérature qu'il est possible de trouver dans la culture anglo-saxonne et dans la culture francophone. Il existe pléthore d'ouvrages qui abordent le thème du journalisme d'investigation dans l'aire anglo-américaine. Cela va des manuels définissant la pratique de l'investigation aux travaux historiques en passant par les nombreux articles scientifiques qui traitent du sujet. En revanche, le monde francophone compte peu de tels ouvrages. Certains observateurs²⁵ qui ont à l'époque investi ce thème d'étude, se concentrent à présent sur d'autres thématiques. Les références historiques sont quasiment absentes et nécessitent de puiser dans les quelques récits de vie laissés par des journalistes connus et reconnus quand ils ont fait ce choix. Ces différences s'expliquent sans aucun doute par l'appropriation historico-

²⁵ Nous pensons ici à Jean-Marie Charon ou Dominique Marchetti dans le champ français.

culturelle qui s'opère par rapport à l'investigation. Du moins, elles apparaissent selon nous comme un indice à prendre en compte.

2.1.2 Les entretiens semi-directifs

Étant donné que notre recherche se donne pour objectif de saisir les représentations professionnelles de journalistes par rapport à l'investigation, c'est-à-dire le sens que leur donnent les journalistes, le recours à la technique de l'entretien s'est imposé à nous. Comme l'affirme Blanchet (1985), l'entretien participe du changement épistémologique proposé par l'approche compréhensive dans la mesure où il permet de construire l'activité scientifique à partir des questions que se posent les acteurs en relation avec leurs savoirs concrets, plutôt qu'à partir des questions que le chercheur se pose. Cette idée rejoint directement celle de Laplantine (1995 : 186) selon qui il faut « *chercher à faire advenir avec les autres ce qu'on ne pense pas plutôt que vérifier sur les autres ce qu'on pense* ». Nous avons structuré nos questions sur un mode semi-directif qui nous a semblé être la forme la plus adéquate dans le cadre de notre recherche. En effet, l'entretien semi-directif se veut une forme d'interaction proche de la conversation, grâce à l'adaptation continue des interrogations et des interventions du chercheur à l'échange en cours. (Nossik, 2011 : 121)

« L'entretien semi-dirigé vise la compréhension du monde de l'autre [...] L'entrevue donne accès à la compréhension de comportements complexes et à la trame culturelle sous-jacente aux actions. Ceci se fait sans imposer une catégorisation préalable qui limiterait de fait la compréhension du phénomène [...] L'entrevue révèle finalement les tensions, les contradictions qui animent un individu à propos du phénomène étudié. La compréhension produite, le sens nouveau de l'expérience étudiée sont donc intimement rattachés au jeu de forces et de références traversant la vie des individus [...] L'entrevue semi-dirigée permet d'apprendre, à propos du monde de l'autre, et aux interlocuteurs, d'organiser, de structurer leur pensée. Ils sont ainsi en mesure de produire un savoir en situation, une coconstruction grâce à l'interaction vécue. » (Gauthier, 2010 : 343)

Cette co-construction du sens par le chercheur et les enquêtés réfère à la posture *analytique* décrite par Demazière et Dubar (1997 : 34) en tant que production de sens à partir de l'exploitation d'entretiens de recherche. Cette posture s'oppose à une approche de type hypothético-déductif ou *illustrative* où le chercheur va puiser dans le stock de ses entretiens des extraits qui viennent confirmer ses hypothèses préalablement établies. La posture analytique implique, dans notre cas, de considérer les données à recueillir comme enfouies et s'offrant au chercheur de manière indirecte. Il est donc important, dans la logique de semi-directivité, de rebondir, de faire commenter et de développer les propos des acteurs. Enfin, et conformément à notre posture, nous nous situons sur un axe intensif puisque notre ligne de conduite a consisté à sonder en profondeur, à véritablement « entrer » dans la pensée des journalistes afin d'accéder à leurs représentations. Cette option a donc limité le nombre d'interlocuteurs avec lequel nous avons néanmoins pris le temps de discuter de l'objet de recherche. Il a par ailleurs conditionné notre choix pour le récit de pratiques.

2.1.2.1 Le récit de pratiques comme discours

Le récit de pratiques²⁶ est une démarche qui fait sens dans le cadre épistémologique mobilisé reposant sur l'étude du sens produit par les acteurs eux-mêmes par rapport à l'objet de

²⁶ Le récit de vie est une technique initiée dans les travaux de l'École de Chicago et dans les approches ethnosociologiques dans les années vingt. Elle sera incorporée dans la sociologie française plus tard

recherche. En ce sens, ce type d'entretien nous est apparu comme une stratégie adéquate d'accès au réel à travers le vécu et les expériences des acteurs tout en nous permettant le recueil de données riches, approfondies et significatives. « *Le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien dit narratif, au cours duquel le chercheur demande à une personne dénommée 'sujet' de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue.* » (Berteaux, 2006 : 11) Il invite ainsi à « faire parler sur » (Blanchet et Gotman, 2001) et à faire discourir les individus sur leur pratique professionnelle afin de permettre l'étude d'un milieu professionnel particulier. (Brun, 2003) Il est destiné à recueillir des expériences professionnelles et personnelles communes, exceptionnelles et fondamentalement singulières par rapport à l'investigation journalistique. Selon Derèze (2009), ce type de récit ne donne pas seulement accès à des représentations mais également à une partie des pratiques réelles ou idéalisées²⁷.

Comme l'a montré Nossik (2011), il existe une diversité d'approches par rapport à l'utilisation qui est faite du récit de vie dans le cadre de la recherche scientifique. Il peut être considéré comme une technique permettant le recueil de données. Cette option participe à une approche représentationnelle ou informative (Mondada, 2001) du récit qui s'assimile à un véhicule neutre et transparent ou comme un simple compte-rendu factuel de la pratique sociale. Nous sommes partisane d'une autre approche, discursive et interactionnelle, où le récit apparaît plutôt comme le résultat d'un texte, d'une mise en mots, d'une « *construction interprétative du monde social par certains acteurs* » (Blanchet, 2007 : 347) ou encore de « reconstructions discursives ». (Guilhaumou, 2005) Pour Demazière et Dubar (1997 : 7), « *Les entretiens ne nous livrent jamais des faits mais des mots. Ces mots expriment ce que le sujet a vécu ou vit, son point de vue sur le monde qui est son monde et qu'il définit à sa manière, en même temps qu'il l'apprécie et qu'il tente de convaincre son interlocuteur de sa validité [...] La parole n'est pas transparente mais constitue une construction dialogique* ». Cette dimension dialogique du récit implique d'approcher le récit comme une interaction sociale et comme une pratique sociale. (Boutet, 2002) Ce qui intéresse le chercheur confronté à ces récits est l'étude du langage et de la matérialité discursive par lesquels les individus sont amenés à construire du sens. Autrement dit, la manière dont les journalistes décrivent leurs activités, les analysent, les légitiment, les construisent. (Derèze, 2009 : 118)

Pour Dubar (2007), la mise en récit produit ce qu'il appelle des « mondes discursifs » qui renvoient à des « univers de croyances » et à des « ordres catégoriels » donnant une signification sociale au discours. Comme l'explique Breton (1996 : 60-70), la création d'un monde discursif se réalise grâce à des stratégies énonciatives – association-dissociation des objets, descriptions, qualifications. « *Tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il opère.* » (Vignaux, 1988 : 18) Selon Dubar (2007 : 37), « *Ce sont à la fois des mots, des propositions, des catégorisations et des argumentaires qui expriment des mondes vécus* ». Le discours apparaît, dans ce cadre, comme un moyen de « typifier » les expériences humaines en les rangeant à l'intérieur de catégories élargies leur donnant du sens. (Berger et Luckmann, 1996 : 58) À travers leur langage, les acteurs sont amenés à opérer des descriptions mais également leurs propres catégorisations

dans les années septante, à travers les travaux de Daniel Berteaux et de Claude Dubar et Didier Demazière.

²⁷ Ces pratiques peuvent émerger par une analyse méthodique comme le recoupement des témoignages, les procédures de vérification ou le *doublément* qui consiste pour le chercheur à revenir, lors d'entretiens ultérieurs, sur des éléments qui ont déjà été évoqués par la personne interviewée. (Derèze, 2009 : 119)

linguistiques. Lorsque les individus expliquent leur travail, leurs expériences professionnelles, leur parcours de vie active, et quelle que soit leur position sociale, ils mobilisent des lexiques particuliers et indigènes. (Demazière, 2007) Ces descriptions et ces catégorisations contiennent déjà des réflexions et des prises de position de la part des acteurs. *« Ces catégories ne sont donc pas purement descriptives mais sont plus ou moins valorisées, affectées de jugements de possibilité et de volonté »* (Demazière, 2007 : en ligne) et la trame narrative implique des prises de position sur les catégories et leurs relations : jugements de valeurs, de condition, de possibilité. (*Idem*) Ces mondes vécus dont parle Dubar contribuent à l'élaboration d'une représentation déterminée, un « micro-monde » ou un « monde possible ». (Vignaux, 1988) La construction d'un monde discursif est révélatrice d'une décision d'accentuer certains éléments et d'en occulter d'autres tout en contribuant à faire accepter par le destinataire cette représentation subjective d'une réalité vécue. *« Le récit de vie est un discours libre par lequel se déroule le film de l'existence. Il est unique car il donne lieu à du sens. Subjectif dans sa forme et son contenu, le récit résulte d'une interprétation, de mise en ordre et d'imputation de sens que le locuteur opère sur la mémoire de sa vie [...] Il raconte en sélectionnant, donc en taisant, il ordonne, valorise, hiérarchise donc élague, écarte, dévalorise. »* (Burrick, 2010 : 16)

Pour Demazière (2007 : 9) le discours *« n'est pas un discours de façade ou un langage de surface, mais il est une matérialisation, souvent hésitante, malhabile, ambivalente, voire contradictoire, d'un cheminement articulant des expériences vécues engageant des relations avec autrui, des prises de position d'autres significatifs sur sa propre histoire, des enseignements tirés des épisodes passés, des orientations de valeurs et de croyances »*. La mise en récit apparaît comme une construction rectifiée, affinée, complétée, bref, bricolée au fur et à mesure de sa progression. Carassik (1996) y voit une hétérogénéité énonciative du discours marqué par des « paroles manquées » ou des « coutures apparentes » (Authier-Revuz, 1984) venant démentir l'apparente unité du discours et de son énonciateur. *« C'est par ces traces, ces brisures, ces trous dans son discours que le sujet révèle ce dedans de lui-même dans sa complexité constitutive [...] La parole est ce lieu ou plutôt cet instant créateur, totalement éphémère où le sujet réalise son unité indispensable, unité aussi dite aussi tôt évanouie, parfois démentie au moment même de son énoncé, et qui est toujours à reconstruire. »* (Carassik, 1996 : 109)

Dans le cadre de cette recherche, axée sur la question de la construction et du développement d'une identité professionnelle, le récit de pratiques apparaît donc un outil indispensable en ce qu'il permet, à travers l'acte discursif, de saisir ce processus de construction et de négociation identitaires²⁸. Pour Dubar (1998), approcher d'un point de vue sociologique la construction identitaire à travers le récit biographique implique de reconnaître sa double articulation, pris entre trajectoires sociales et parcours individuels. Cette dialectique participe de la nature à la fois conformiste et émancipatrice du discours. En effet, chaque discours produit par un locuteur ne surgit pas de nulle part. Il s'inscrit dans un contexte, social et culturel, qui influence les paroles tenues par celui-ci. Comme l'explique Charaudeau (2006 : 29), tout échange discursif met en place une situation de communication qui constitue *« un cadre fonctionnel instaurant des places et des relations autour d'un dispositif qui détermine : l'identité des sujets en termes de statuts et de rôles selon certains rapports hiérarchiques, la finalité de la relation en termes de visées pragmatiques »*. Ce cadre communicationnel fournit au sujet des « instructions discursives » quant à la façon de se comporter en tant

²⁸ Nous renvoyons à la partie II de cette recherche et plus particulièrement au point 2.1.2.4 traitant de l'identité narrative.

qu'énonciateur, par rapport à l'identité à attribuer au partenaire, à la manière d'organiser son discours et sur les topiques sémantiques qu'il doit convoquer. (Charaudeau, 2006) Derèze (2009) parle à juste titre de focalisation du récit dans le sens où celui-ci tend à répondre à des questionnements et à des objectifs identifiés. Il s'agit alors pour les acteurs de produire un discours sous une forme temporelle linéaire et de rendre cohérent ce qui peut paraître chaotique (Ricœur, 1983) afin de ne pas perdre la face²⁹. (Goffman, 1973) C'est pourquoi, « *Il importe de le (ndlr : le récit) comprendre comme autant de stratégie de présentation de soi ayant pour visée d'expliquer, de justifier, certaines décisions et de chercher à convaincre son interlocuteur* » (Orofiamma, 2008 : 77) plutôt que de l'approcher comme le reflet exact et fidèle des événements. Le récit de pratiques apparaît ainsi comme un produit collectif (Mondada, 2001 : 199), co-construit par les interactants en présence. Il est dans certaines circonstances co-produit matériellement et le résultat d'une collaboration locale et située. L'ensemble de ces données externes définissant un « contrat de communication » qui participe du caractère conformiste du récit. (Nossik, 2014)

2.1.2.2 Les pratiques langagières comme lien entre le social et l'individuel

La tâche du chercheur face au discours consiste dès lors à mettre au jour l'interdépendance reliant parcours individuels et structures sociales. Cela signifie que nous cherchons à mobiliser non pas uniquement ce qui relèverait exclusivement de préoccupations personnelles des journalistes mais de les relier à des cadres référentiels communs et socialement partagés. Plus concrètement, l'individuel doit permettre de donner une expression de l'identité professionnelle des journalistes d'investigation à travers les discours et seulement les discours. En sachant que ces discours, qui transmettent quelque chose de cette culture professionnelle, sont l'aboutissement entre un processus de socialisation et d'identification au groupe professionnel et reflètent la manière dont le sujet incarne personnellement cette expérience dans sa trajectoire de vie. (Cambon, 2006) De ce fait, « *l'objectif [...] dans une filiation wébérienne et phénoménologique, c'est, au niveau macro-social, de recueillir et d'analyser les significations subjectives et sociales que des individus attribuent à leurs activités, à leurs relations et à leurs parcours biographiques* ». (Dubar, 2007 : 37) L'étude du discours doit permettre de saisir ce qui, dans le langage, manifeste des identités, des appartenances et des références, des cultures et des mentalités, des époques et des contextes, ancrage des individus dans des mondes et ré-interprétation de ces mondes par ces individus. (Dubar, 2007) « *En effet, le récit de vie devrait permettre de rendre compte des modes de vie comme du vécu, de la relation entre praxis individuelle/collective et changement sociohistorique, de saisir et d'analyser comment est perçu, senti, vécu et théorisé dans un récit, le rapport symbolique qui, par le biais du jeu identitaire, relie l'individu au groupe, à la communauté et plus largement, à la société.* » (Chanfrault-Duchet, 1987 : 12)

Cette perspective rejoint celle de la *Wissenssoziologische Diskursanalyse*, l'analyse du discours du point de vue de la sociologie de la connaissance telle que formulée par Keller en référence à la théorie de la construction sociale de la réalité de Berger et Luckmann (1986). Il est en effet question ici de saisir la manière dont les savoirs et les connaissances, d'une part, circulent, s'objectivent, se légitiment, et, d'autre part, font l'objet d'une réappropriation par

²⁹ Ce constat a d'ailleurs nourri la critique de type structuraliste mettant en garde une telle « illusion biographique » (Bourdieu) où l'individu se ferait l'idéologie de sa propre vie (Chaxel et al., 2014). Insistons cependant pour affirmer que cette critique n'a, à nos yeux, pas lieu d'être à partir du moment où l'objectif du chercheur ne consiste pas à révéler des explications cachées des faits sociaux à travers des comptes-rendus fidèles mais plutôt à s'intéresser au processus de mise en discours lui-même.

les acteurs. C'est pourquoi Boutet (2002) préfère le terme de « pratiques langagières » car elles « *sont celles par lesquelles les acteurs parviennent à élaborer des ressources leur permettant de vivre ensemble, d'organiser des espaces communs de signification, de partager des normes et des valeurs communes et d'institutionnaliser ces savoirs et savoir-faire* ». (Petitjean, 2011 : 148) En effet, lorsque les acteurs décrivent et expliquent leurs manières de faire, ils tendent à objectiver des savoirs et attribuent une qualité factuelle à leurs mondes. Ces savoirs, renvoyant à des croyances, des idées, des normes, des représentations, se cristallisent dans des systèmes symboliques, et notamment dans le langage. Les interactions entre membres d'une société contribuent à stabiliser et à institutionnaliser ces savoirs sous forme de schémas socio-cognitifs et de pratiques. C'est à travers divers processus de socialisation et les interactions que l'individu prend connaissance de ce stock de connaissances. (Keller, 2007) Il n'est cependant pas question d'une vision stable et homogène du monde puisqu'il existe des conflits d'interprétation entre des acteurs sociaux qui revendiquent des savoirs hétérogènes même opposés contribuant à l'élaboration de nouvelles connaissances et de nouvelles normes.

« Les stocks de connaissance sont comparés par Schutz à un livre de cuisine. Or, si l'on continue à filer la métaphore, on peut admettre que la seule lecture, et application, d'une recette ne saurait garantir la qualité et la saveur d'un plat : les recettes (recipes) n'ont de valeur que dans leur 'actualisation' au sein d'un plat [...] Si l'on s'écarte de la métaphore, on peut décrire le savoir commun comme un savoir flou, reformulé en permanence sous l'aspect des schémas interprétatifs au sein des rencontres sociales. » (Leneveu, 1997 : 22)

L'acteur social y a donc une place centrale. « *Le concept d'acteur – un acteur bien sûr qui est impliqué malgré lui dans un discours plus qu'il n'en est maître – est nécessaire pour analyser le conflit des interprétations, la réalisation des pratiques discursives et l'innovation en matière de savoir et de pratiques, bref : pour analyser la dynamique discursive* ». (Keller, 2007 : 67) Les locuteurs, par leurs pratiques langagières, co-construisent, de manière dynamique et située, l'ordre de la communauté et qui, à son tour, donne un sens à ces pratiques.

« Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer. Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un reflet des structures sociales mais il en est un composant à part entière [...] Parler n'est pas seulement une activité représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. » (Boutet, 2002 : 459)

Par sa dimension diachronique, le récit de pratiques permet d'appréhender les logiques d'action dans leur développement biographique et les configurations des rapports sociaux dans leur développement historique. Il s'agit, à partir de cas individuels, de produire un savoir plus général en faisant des liens entre eux et ce, « *afin de faire émerger les données factuelles qu'ils contiennent replacées dans leur ordre diachronique, des indices descriptifs ou explicatifs proposés par les sujets en faisant ressortir les récurrences d'un parcours à l'autre, en émettant des hypothèses à partir des récurrences mais aussi en caractérisant les concepts dont ils sont porteurs ou révélateurs* ». (Roekens, 2010 : 47)

« Sélectionner, collectionner et compiler des récits de vie, les comparer item par item, permet de constituer des typologies, de repérer des récurrences, d'avancer de premières hypothèses [...] Cependant, c'est en analysant la cohérence interne à chaque récit, en les comparant, qu'il est véritablement possible de traiter de la complexité du social, d'explorer les dynamiques

contradictoires des sociétés contemporaines en essayant de sortir des oppositions dichotomiques, d'articuler reproduction et transformation, déterminismes sociaux et logiques des acteurs, individuation et individualisation. » (Veith, 2004 : 60)

Comme l'affirme Roekens (2010), il s'agit en fin de compte de saisir cette vérité que renferme chaque discours car il correspond à la manière dont l'individu perçoit son parcours et est en mesure de le restituer. En ce sens, le chercheur ne peut qu'accéder à des « versions » de vérité. Entre histoire objective et récit subjectif, existe un écart, un espace qui permet de réfléchir à la dynamique des individus, sur ce qui les meut.

2.1.3 Le carnet d'enquête

Nous avons souligné l'importance de tout ce « hors texte » que constitue le contexte de la situation d'interaction. Il s'agit en effet de considérer l'entretien comme une forme de participation à l'observation directe³⁰ qui oblige le chercheur à prendre en compte ce que ce contexte a à lui révéler. Les hésitations, les blancs, le langage corporel ou encore l'organisation spatiale et le lieu choisi ne sont pas sans effets sur le discours des acteurs et ils doivent, de ce fait, être notifiés pour les besoins de l'analyse. « *Sans abandonner la dimension textuelle du récit de vie proprement dit, il s'agit pour le sociolinguiste d'inclure dans son corpus – sous notes ethnographiques – le savoir d'arrière plan.* » Nossik (2011 : 132) Ces observations sur le terrain ont ainsi été consignées dans un carnet de recherche³¹. Comme le préconise Derèze (2009), nous avons pris soin de noter nos « adhérences subjectives », c'est-à-dire nos impressions sur la situation vécue avec les journalistes. Elles sont importantes car « *elles permettent d'indexer les situations et de dégager des éléments (potentiels et hypothétiques) du cadre.* » (Derèze, 2009 : 94) Nous avons également été attentive à mettre à plat nos méta-réactions (Derèze, 2009), c'est-à-dire nos réactions affectives par rapport à la situation d'entretien. Par exemple, nous avons jugé utile de notifier les entretiens qui nous ont paru riches et productifs et ceux qui ont été plus difficiles à mener ou ceux où le locuteur avait plus de mal à « se livrer » complètement. Cela nous a semblé essentiel puisque ces observations pouvaient aider à l'interprétation des données. De plus, elles contribuent à cette prise en compte de notre subjectivité dans le processus de recherche. Nous avons enfin pris la peine de retranscrire les diverses pistes interprétatives ou les premières interprétations furtives qui émergeaient au cours ou juste après l'entretien et les liens possibles à faire entre ce qui

³⁰ Nous distinguons cette forme d'observation directe par rapport à l'observation participante qui amène le chercheur à s'immerger dans son terrain d'une manière plus ou moins prolongée pour faire rejaillir des données venant compléter ou corroborer des données d'entretien. Il nous est apparu compliqué d'opérer par l'intermédiaire de cette seconde approche au moins pour trois raisons. La première tient au fait qu'il est difficile d'observer une pratique qui par essence se définit dans le temps. Cela nous obligeait à multiplier ces moments d'observation à la limite de la faisabilité. En effet, pour de nombreux journalistes, la pratique les engage, d'une part, à un travail de terrain conséquent et donc à de nombreux déplacements, parfois à l'international. D'autre part, les entretiens ont mis en évidence qu'une bonne partie du travail d'investigation se réalisait dans un cadre privé, en dehors des rédactions et des heures de travail conventionnelles, le soir et le week-end. Ce constat étant d'autant plus vrai dans le cas de journalistes indépendants. La deuxième raison est que ces situations s'avéraient être trop dispersées et découpées pour envisager une collecte de données suffisamment robuste et pertinente d'un point de vue interprétatif. Enfin, ce type de recueil de données ne paraissait pas pertinent dans une recherche analysant les représentations professionnelles des journalistes par rapport à la pratique d'investigation.

³¹ Glaser et Strauss parlent eux de *mémos* qui sont des supports permettant de consigner par écrit toute information qui sera utile au chercheur dans l'analyse et la rédaction de ses données.

était entendu et ce qui avait déjà été entendu ou lu par ailleurs. Ce sont bien évidemment des pistes et des suggestions qui pouvaient ou non être prolongées et pertinentes mais ces notes avaient un sens parce qu'elles ont été élaborées dans le feu de l'action.

2.1.4 Le corpus

Dès lors que notre recherche avait pour objectif de faire ressortir les tensions à l'œuvre dans les représentations professionnelles par rapport à l'investigation, il nous a fallu inclure cette dimension conflictuelle au sein de notre dispositif méthodologique. C'est la raison qui nous a amenée à élaborer notre corpus sur base de deux catégories :

- 1) Les journalistes qui soit se revendiquent eux-mêmes d'investigation, et pour lesquels le journalisme d'investigation constitue une dimension identitaire professionnelle.
- 2) Les journalistes qui par leur activité sont amenés à faire de l'investigation parce qu'ils travaillent pour un média ou un programme qui revendiquent ce label ou parce que le travail est décrit comme d'investigation, c'est-à-dire qu'ils sont désignés comme tels dans l'espace professionnel.

Ce choix d'une double entrée sur notre terrain avait pour objectif d'éviter l'enfermement du chercheur dans une vision holistique de l'investigation, ce qui aurait été le cas si nous avions décidé de nous concentrer uniquement sur la première catégorie de journalistes. Il y avait donc un réel intérêt de partir de la marge et d'inclure les journalistes qui pratiquent le journalisme d'investigation sans pour autant se définir en tant que « journalistes d'investigation ». Les journalistes de la première catégorie utilisent le qualificatif « d'investigation » pour se décrire ou décrire leurs activités. C'est le cas par exemple quand ils construisent leur profil sur leur blog ou sur une plateforme publique comme *LinkedIn*³². Les journalistes de la seconde catégorie, majoritaires en Belgique francophone, travaillent quant à eux soit dans un média qui consacre une part de ses activités à l'investigation. C'est le cas de programmes comme *Questions à la Une* ou *Devoir d'enquête* (RTBF³³), *Indices* ou *Affaires classées* (RTL-TVI³⁴), ou de magazines d'information comme *M... Belgique*, *Le Vif* ou *L'Express* qui dédient certaines de ses pages à des « enquêtes ». Travaillant pour ces émissions ou pour ces magazines, ces journalistes sont amenés à intégrer l'univers de l'investigation³⁵. Enfin, nous avons pris en considération l'évaluation par les pairs, c'est-à-dire la qualification par un collègue journaliste ou un rédacteur en chef. Ainsi, lors de certains entretiens, il est arrivé que certains journalistes réfèrent à un ou plusieurs de leurs collègues en les désignant comme journalistes d'investigation. Nous avons pris en compte cette évaluation pour élaborer notre corpus et, dans certains cas, elle nous a permis de conforter en quelque sorte la pertinence de nos choix. Ce souci d'intégrer une diversité de journalistes au sein de notre corpus répond à l'exigence de triangulation. (Olivier de Sardan, 1995)

« Il ne s'agit donc plus de 'recouper' ou de 'vérifier' des informations pour arriver à une version véridique, mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité

³² LinkedIn est un réseau social professionnel créé en 2003.

³³ L'entreprise audiovisuelle publique francophone belge.

³⁴ Chaîne privée francophone belge faisant partie de RTL Group, la branche audiovisuelle du groupe de médias allemand Bertelsmann.

³⁵ Leur travail peut ainsi faire l'objet d'une qualification de la part de tiers sans qu'elle soit produite par eux-mêmes. On peut rajouter ici la qualification par un confrère qui interviewe un journaliste qu'il décrit d'investigation dans un reportage ou par un éditeur avec lequel un journaliste a collaboré pour l'écriture d'un livre d'enquête.

des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives. » (Olivier de Sardan, 1995 : 12)

À la suite de cette sélection, nous disposons d'un corpus de 56 doubles entretiens menés auprès de 28 journalistes francophones belges. Il est intéressant de dresser quelques constats par rapport à la nature de notre corpus. Tout d'abord, les journalistes travaillant dans le domaine de la presse écrite (21) dominent par rapport à ceux pratiquant dans le domaine de l'audiovisuel (7). Il y a un certain équilibre entre les journalistes salariés (13) et les journalistes indépendants (13) alors que notre corpus compte également deux journalistes avec le statut de faux-indépendant. Les journalistes masculins sont majoritaires par rapport aux journalistes féminines au nombre de cinq. Concernant l'âge des journalistes, il y a une forte représentation de journalistes de plus de 40 ans même si l'on compte quelques journalistes d'une trentaine d'années. Ces données laissent penser que l'investigation est plutôt pratiquée par des journalistes plus âgés. L'âge nous paraît une dimension importante dans notre corpus car il sert d'indicateur du moment où se trouve le journaliste dans sa carrière professionnelle et de sa position plus ou moins stabilisée dans le journalisme. Même si ce paramètre ne coïncide pas avec le degré d'expérience ou le statut du journaliste, il permet de faire ressortir le côté plus ou moins expérimenté du journaliste et la manière dont celui-ci se réfère à cette catégorie. Sa mobilisation dans le discours renvoie plus généralement à la thématique de la reconnaissance et de l'identité. *« Dans ce sens, le statut s'avère particulièrement significatif dans la marge de manœuvre possible évoquée par les personnes pour gérer certaines tensions auxquelles elles sont confrontées. »* (Dayer, 2009 : 83) Afin d'être tout à fait complète, il faut préciser la nature de notre corpus après notre travail de terrain. Bien que la majorité des journalistes soient toujours actifs dans le journalisme, ce n'est plus le cas pour quatre journalistes. Une journaliste a quitté le monde du journalisme et s'est tournée vers le droit. Un deuxième est parti à la retraite en 2013. Un troisième travaille désormais pour une ONG et un quatrième n'est plus actif dans le journalisme même s'il a conservé sa carte de presse. Précisons enfin qu'un journaliste a mis entre parenthèses sa carrière journalistique pour se tourner vers la politique avant de revenir au journalisme.

À côté des entretiens de recherche menés avec les journalistes d'investigation belges francophones et constituant le matériau de base de notre approche empirique, nous avons réalisé huit entretiens exploratoires dont le corpus se compose de trois journalistes belges dont un journaliste francophone et deux journalistes d'investigation flamands, deux rédacteurs en chef de presse écrite et trois anciens journalistes d'investigation belges. Nous avons également mené cinquante entretiens de documentation, dont quarante avec des journalistes d'investigation américains et des professeurs de journalisme d'investigation américains, quatre avec des journalistes d'investigation anglais et un professeur de sociologie des médias anglais, deux avec des journalistes d'investigation français ainsi que deux avec des sociologues français des médias. Enfin, un avec le responsable du Fonds pour le journalisme en Belgique francophone. Au total, nous avons donc réalisé dans le cadre de notre recherche un total de 114 entretiens semi-directifs.

2.1.5 Réalisation des entretiens

La prise de contact avec les journalistes de notre corpus s'est effectuée par email afin de présenter notre projet et nous-mêmes. Nous avons utilisé notre email professionnel afin d'être transparente sur notre position de doctorante à l'École de Communication de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Nous avons introduit notre objet de recherche portant sur

les représentations professionnelles des journalistes belges francophones par rapport à l'investigation en précisant notre intérêt pour les journalistes qui étaient amenés à en faire ou qui se décrivaient en tant que tels. Nous voulions rester suffisamment large par rapport à notre thématique de recherche afin de ne pas rentrer dans trop de détails tout en fournissant cependant aux journalistes une idée claire de ce que nous attendions d'eux. Nous leur avons précisé le temps dont nous avons besoin pour réaliser nos entretiens, entre 1h30 et 2h. Nous leur avons laissé la liberté de choisir le moment et le lieu de l'entretien. Sur un total de 36 demandes d'entretiens, trois journalistes ont refusé de participer à notre recherche et trois n'ont pas répondu à notre sollicitation. Concernant les motifs de refus, ils concernaient principalement des journalistes ne pratiquant plus l'investigation et ne se considérant pas comme membres représentatifs du groupe étudié. Il faut souligner que ce point de la participation à notre recherche a suscité pas mal d'interrogation de la part des journalistes de notre corpus étant donné que pour une majorité d'entre eux, l'investigation ne représente pas une part majoritaire de leur activité professionnelle ou qu'ils ont du mal à considérer leur travail comme véritablement d'investigation. Ces détails par rapport à la prise de contact nous paraissent en soi déjà des éléments intéressants puisqu'ils permettent de situer les journalistes par rapport à notre objet de recherche et de confronter cette position a priori avec leurs discours en entretien.

Nous avons opté pour deux vagues d'entretiens³⁶ étant donné le caractère extrêmement évolutif de l'environnement professionnel dans lequel travaillent les journalistes. Nous avons rencontré les journalistes de notre corpus une première fois, entre le 19/03/2012 et le 23/05/2013 et une seconde fois, entre le 24/09/2013 et le 30/05/2015. Les entretiens ont été menés dans quatre lieux principaux : soit dans leur environnement professionnel, soit dans un lieu public (café, restaurant, bureaux professionnels), soit à leur domicile privé ou à l'École de communication. Cette précision par rapport au lieu dans lequel se sont déroulées les entrevues est importante puisque ce cadre n'est pas sans effet sur la manière de s'exprimer des journalistes et nous avons dû intégrer ce paramètre dans la manière d'aborder chaque entretien. Nous avons ainsi pris le temps au début de chaque entretien de noter quelques observations sur le cadre de chacun des entretiens. Entre la première entrevue et la seconde, nous avons laissé un laps de temps entre un an et demi et deux ans. L'intérêt de ces doubles entretiens consiste à se donner l'opportunité de saisir la manière dont les représentations des journalistes sur l'investigation peut évoluer selon l'évolution de leur position et de leur contexte professionnels. Il s'agit bien, en reprenant les propos de Standaert (2015 : 88) « *de se montrer sensible à l'évolution des données objectives, et des perceptions, ressentis, des jugements. Ceci répond, méthodologiquement à cette volonté de décrire les mouvements, la mobilité, les changements affectant non seulement la toile de fond que forme la situation professionnelle, mais aussi et surtout les individus eux-mêmes* ». La première entrevue visait à préciser le parcours biographique et professionnel du journaliste et à solliciter de leur part une définition du journalisme d'investigation. Le second entretien a permis de refaire le point sur la situation professionnelle des journalistes, de repréciser des informations qui avaient été données lors de la première rencontre et d'intégrer de nouvelles questions qui ont surgi lors des entretiens précédents. Comme l'affirme Olivier de Sardan (1995 : 9), « *un entretien n'est pas un dossier fermé, bouclé, mais un dossier ouvert, qui peut toujours s'enrichir* ». Il nous a également semblé que doubler les entretiens avec nos interlocuteurs permettait de se rapprocher davantage du mode conversationnel. Enfin, on ne peut exclure, à la manière d'Olivier de Sardan, qu'à chaque nouvel entretien avec le même interlocuteur, ce dernier

³⁶ Seule une journaliste n'a pu être interviewée qu'une fois en raison de sa reconversion professionnelle en dehors du monde journalistique, motif qui a présidé à son souhait de ne pas donner suite à un second entretien.

crédite le chercheur avec plus de compétence et ce crédit est un atout majeur pour nous puisqu'il tend à limiter les propos mensongers³⁷.

Précisons que le cadre de l'entretien a, lui aussi, été amené à changer entre le premier et le second entretien. En général, nous avons pu constater une évolution plus ou moins radicale dans la situation professionnelle des journalistes rencontrés témoignant du caractère volatil de l'environnement professionnel des journalistes, ou de ce que Standaert (2015) qualifie de « journalisme flexible³⁸ ». Certains ont, en effet, entre temps « quitté » l'investigation ou celle-ci ne représentait plus qu'une petite part de leur activité professionnelle, d'autres avaient changé d'employeurs ou avaient élargi leurs collaborations avec des médias. D'autres encore ont décidé de créer leur propre entreprise dans un autre domaine que celui du journalisme, celui de la production audiovisuelle et documentaire. Ce caractère extrêmement évolutif du contexte professionnel invite à repréciser la nature située et contextuelle des discours que nous avons recueillis et au moment de finaliser cette thèse, il n'est pas exclu que la situation professionnelle de certains journalistes interviewés ait encore changé.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu constater que le récit de pratique était une occasion donnée aux journalistes pour produire une réelle réflexion sur leur pratique. Un processus réflexif qui, de leur propre aveu, n'est pas généralement enclenché étant donné la nature de leur activité qui, aujourd'hui plus que jamais, se caractérise par une logique en flux temporel tendu faisant du journalisme une activité de terrain plutôt qu'un programme théorique³⁹. Cette réflexion offerte aux journalistes – ce moment laissé pour penser leur pratique – a imprégné, à des degrés divers, leurs discours. Certains s'engagent davantage en se confiant, en entrant dans des considérations plus personnelles et plus sensibles ou en se remémorant des épisodes plus délicats, voire douloureux.

2.1.6 Limites de la méthode par entretiens

Ce constat touche au plus près les limites relatives à la démarche par entretiens telle qu'elle est mobilisée dans le cadre de cette thèse. On peut tout d'abord revenir ici sur quelques observations réalisées précédemment par rapport au cadre communicationnel dans lequel l'entretien prend place. Ce dernier n'est en effet pas produit dans un vide social qui en assurerait l'objectivité. Il reste le résultat d'une interaction se déroulant dans un cadre social structuré et déterminé en partie par la relation entre enquêté et enquêteur. (Ghiglione et Malaton, 1998) À cet égard, l'interviewé peut être amené à « sélectionner », à « enjoliver » quelque peu la réalité conformément à un rôle qui déterminerait sa position. « *Tenir un discours sur soi devant un auditeur, souvent inconnu, implique [...] de choisir parmi des épisodes innombrables, ceux qui seront les plus significatifs pour élaborer le récit en vue de donner une image de soi plus ou moins flatteuse ou conformiste.* » (Peneff, 1990 : 98) Nous l'avons vu précédemment, tout récit fait l'objet d'une interprétation, d'une reconstruction par

³⁷ Olivier de Sardan (1995 : 9) précise que « plus on a le sentiment d'avoir affaire à un étranger incompetent, plus on peut lui raconter des histoires ».

³⁸ Olivier Standaert (2015) a mené une recherche sur les trajectoires d'insertion de jeunes journalistes francophones belges. Ses principales observations mettent en évidence la manière dont la flexibilité à l'entrée de la carrière journalistique amène à des formes identitaires qui s'éloignent quelque peu des représentations que le journaliste peut se faire de la profession et des valeurs auxquelles celles-ci réfèrent. Cette flexibilité tend également à reconfigurer les statuts sociaux, la mobilité et la fluidité professionnelle.

³⁹ C'est-à-dire que beaucoup de journalistes ont du mal, à certains moments, à théoriser sur des éléments de leur activité qu'ils font au quotidien, dans la pratique et de manière routinière.

son locuteur qui lui confère une intelligibilité. Cette interprétation tend à transformer les trajectoires en histoires. Pour paraphraser Roekens (2013 : 369), les journalistes ne sont pas « *des individus isolés cherchant leur voie dans des environnements passifs, tirant parti de chaque situation pour maximiser leurs intérêts individuels, et n'ayant que des rapports instrumentaux avec autrui* ». Au contraire, ils sont soumis à des « forces collectives » qu'il faut prendre en compte. En effet, les rapports affectifs ou moraux que le journaliste tisse avec ses proches, ses amis, ses collègues, et plus globalement avec l'ensemble des réseaux de relations, joue un rôle non négligeable dans les choix qu'il pose à un moment donné. La prise en compte des inscriptions dans ces « univers » permet de comprendre comment un projet ou une activité est négociée, influencée et dialoguée. (Bertaux, 2006)

Il nous faut ainsi garder à l'esprit que c'est le chercheur qui sollicite l'entretien auprès des journalistes qui peuvent en retour y donner suite ou pas. Les raisons d'accepter l'entrevue peuvent, nous l'avons vu, être nombreuses et variables. À ce sujet, on peut noter que le contexte morose de la presse et du journalisme d'investigation peut amener certains journalistes, comme nous avons pu nous en rendre compte, à voir dans ce type de sollicitation une manière de participer activement à la défense d'une pratique en perdition, c'est-à-dire à placer les objectifs de la recherche là où elles ne sont pas. Plus généralement, on ne peut exclure non plus la possibilité pour les interviewés de faire de l'entretien, une occasion de se défouler, de se confier ou de dénoncer, situation qui n'est pas sans poser alors diverses questions : le ton global des discours récoltés ne verse-t-il pas dans une noirceur reflétant uniquement les parcours de journalistes à la marge ? L'interviewé n'anticipera-t-il pas les informations et les présupposés du chercheur en développant un discours aux antipodes de celles-ci ? Ces interrogations sont légitimes dans un dispositif tel que celui mis en place ici et il réfère à l'engagement subjectif de ceux qui décident de prendre part aux entretiens mais aussi aux raisons qui poussent d'autres à ne pas participer. (Helardot, 2010) Précisons toutefois comme le fait Canut-Hobe (2004), que s'il est incontestable que les réponses récoltées varient d'un sujet à l'autre en fonction de la situation d'interaction, il serait erroné de poser cette variation en termes de biais ou de déformation ; car cela revient à penser qu'il existe une vérité en dehors de toute interaction. Considérons plutôt que toute réponse est toujours donnée dans une situation d'interaction, qu'elle soit une situation d'observation, provoquée ou non. « *L'utilisation de ce type de matériau est essentielle, non pas tant pour établir le discours du Vrai, que pour rendre compte de l'intensité des diverses subjectivations de l'objet étudié.* » (Dosse, 2012 : 542-3)

Par ailleurs, nous ne pouvons ici éluder les enjeux déontologiques que pose ce type de démarche dans la mesure où elle « engage » le journaliste à se dévoiler. Nous souscrivons dans ce cadre à l'idée d'une définition d'un contrat avec les journalistes interviewés. Ce contrat comporte plusieurs conditions. Nous avons sollicité l'accord des journalistes pour l'enregistrement de leur parole à des fins d'analyse. Nous leur avons ensuite garanti le traitement de leurs paroles aux besoins exclusivement liés à notre recherche. Nous avons enfin établi avec eux deux règles : celle du *off-the-record*⁴⁰ permettant à nos interlocuteurs de s'entretenir sur des points plus délicats et plus personnels en ayant la gestion de cette parole par rapport à notre analyse. La seconde règle est celle de la préservation de leur anonymat. La mise en place d'un tel accord sur la procédure nous a donc paru essentiel afin d'encourager les journalistes à parler le plus librement possible.

⁴⁰ Ces propos soumis à cette règle sortent donc du cadre strict de l'enregistrement et le chercheur s'engage à ne pas les utiliser sans autorisation préalable de son auteur.

2.1.7 La grille d'entretien

Dans la logique d'une semi-directivité dans la conduite de nos entretiens, nous nous sommes basée sur une grille d'entretien reprenant les principales thématiques par rapport à notre objet de recherche. Comme nous l'avons déjà souligné, cette grille s'est construite progressivement, au fil de nos lectures et des différentes rencontres sur le terrain et avec notre comité d'accompagnement. Les entretiens exploratoires nous ont ainsi permis de relever les thèmes pertinents pour aborder notre objet de recherche. Ces thèmes ont été amenés, par la suite, à se préciser, à se modifier et à s'étoffer. Nous en avons également abandonné certains qui n'apparaissent pas ou plus pertinents au fur et à mesure de notre étude. Nous avons utilisé la grille d'entretien comme une sorte d'aide-mémoire ou comme un *canevas d'entretien* (Olivier de Sardan, 1995) sur ce sur quoi nous voulions faire discourir les journalistes rencontrés. Ce choix se justifie par notre volonté de rapprocher au maximum la situation d'entretien à une situation banale de quotidienneté et non comme un dispositif trop marqué d'artificialité et virant à l'interrogatoire. En effet, « *le guide d'entretien risque d'enfermer le chercheur dans une liste de questions standards préprogrammées aux dépens de l'improvisation que réclame toute véritable discussion* ». (Olivier de Sardan, 1995 : 7) Penser le guide d'entretien sous forme de pense-bête permet de respecter la dynamique propre à chaque discussion menée sans pour autant oublier les thématiques importantes. Notre objectif n'était donc pas d'aborder ces thèmes d'une manière rigide et stéréotypée ou chronologique mais de laisser un certain degré de liberté aux journalistes dans la manière de raconter leur pratique. La grille d'entretien avait donc vocation à se mouler au cadre de l'entretien et à son déroulement. Cela explique le caractère itératif et récursif de notre démarche puisque nous avons été amenée à formuler de nouvelles questions ou à en reformuler sur base des propos de nos interlocuteurs. Nous avons été, par exemple, particulièrement attentive aux hésitations, aux contradictions ou aux digressions qui ont pu émerger au cours des entretiens en ce qu'elles pouvaient représenter des ouvertures vers des nouvelles pistes dans le cadre de notre problématique.

Notre guide d'entretien s'est structuré autour d'un premier axe général portant sur les réalités de leur travail. Nous avons d'abord invité les journalistes à aborder leur parcours personnel et professionnel à travers les questions de leur(s) formation(s) et de leurs différentes expériences sur le marché du travail. Nous avons également dans cette perspective abordé la question de leurs pratiques professionnelles au quotidien, leur position dans les rédactions et leur organisation du travail. Un deuxième axe a été sollicité en filigrane et a intégré des questions plus réflexives. Tout d'abord, nous leur avons demandé leur vision et leur conception du journalisme d'investigation à travers les éléments qui définissent à leurs yeux la pratique. Nous avons sur ce point discuté, même lorsque le journaliste n'y faisait pas référence, des concepts⁴¹ rattachés à l'investigation notamment ceux de *quatrième pouvoir*, d'*intérêt public*, de *secret*, de *méthode*, de *personnalité* du journaliste, d'*objectivité*, de *moralité* ou encore des *effets*. Nous nous sommes également intéressée à la manière dont ils s'auto-représentaient le métier (question de la vocation et des modèles journalistiques) et s'auto-qualifiaient. Enfin, ont été abordées des questions relatives à la perception de leurs conditions de travail, leurs perspectives d'évolution ainsi que leur vision de l'avenir professionnel.

⁴¹ Ces concepts sont ceux que l'on retrouve dans les différentes définitions de l'investigation issues de la littérature scientifique ou des associations professionnelles.

2.2 Le traitement des données

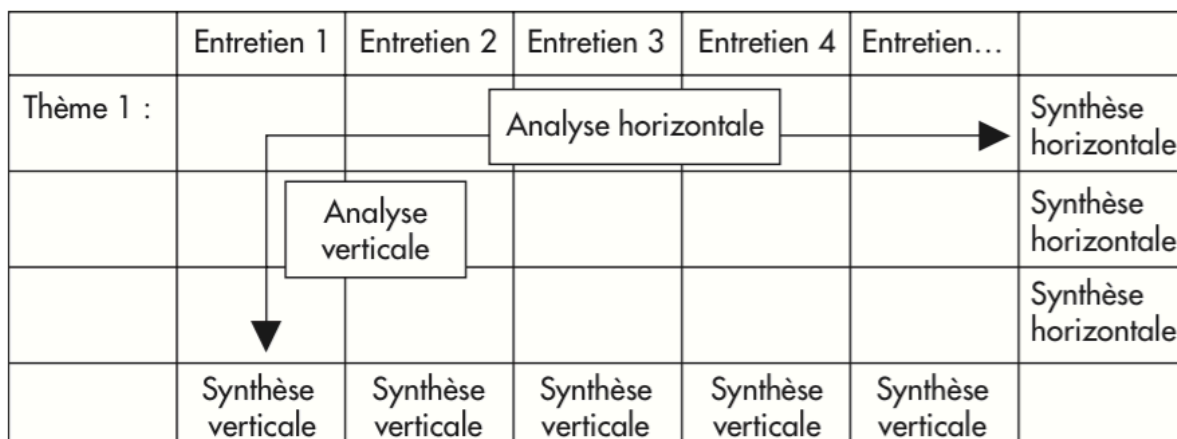
2.2.1 L'analyse assistée par ordinateur

Il nous faut sur ce point préciser la manière dont nous avons abordé le matériau d'analyse collecté lors de nos entretiens de recherche. Nous nous sommes appuyée sur les ressources offertes par le logiciel d'analyse de données qualitatives, *Nvivo*, qui permet au chercheur de traiter le matériau à analyser de manière systématique, intégrale et itérative. Comme le souligne Tesch (1989), l'analyse assistée par ordinateur peut réduire le temps d'analyse, supprimer beaucoup de tâches fastidieuses, rendre les procédures plus systématiques et explicites, assurer un travail plus exhaustif et détaillé en autorisant également la flexibilité et la révision des procédures d'analyse. (Cité par Miles et Huberman, 1994 : 89) Intégrant un système de retranscription des entretiens permettant de traiter le matériau directement pour en assurer la codification, le logiciel *Nvivo* nous a ainsi permis de traiter intégralement les entretiens sans les résumer afin de garantir la systématique de notre démarche. Nous avons ainsi entrepris de coder les entretiens sonores au moyen du logiciel. *Nvivo* permet en ce sens une analyse *topdown* laissant au chercheur la latitude de faire émerger les catégories, de les coder, tout en offrant une assistance dans la gestion du codage, et ce, de manière itérative. Il est en effet possible de faire des requêtes matricielles, c'est-à-dire de croiser des variables et de mettre au jour la manière dont une caractéristique, comme le statut professionnel du journaliste, influence la manière dont celui-ci s'exprime à propos d'une thématique spécifique. L'analyse réalisée à l'aide du logiciel *Nvivo* s'inspire de la *grounded theory* ou la « théorisation ancrée » telle qu'elle a été développée par Glaser et Strauss (1967) et adaptée par la suite par des auteurs comme Pierre Paillé et Alex Muchielli (2003) et Charmaz (2006) au travers de l'analyse thématique.

2.2.2 L'analyse thématique

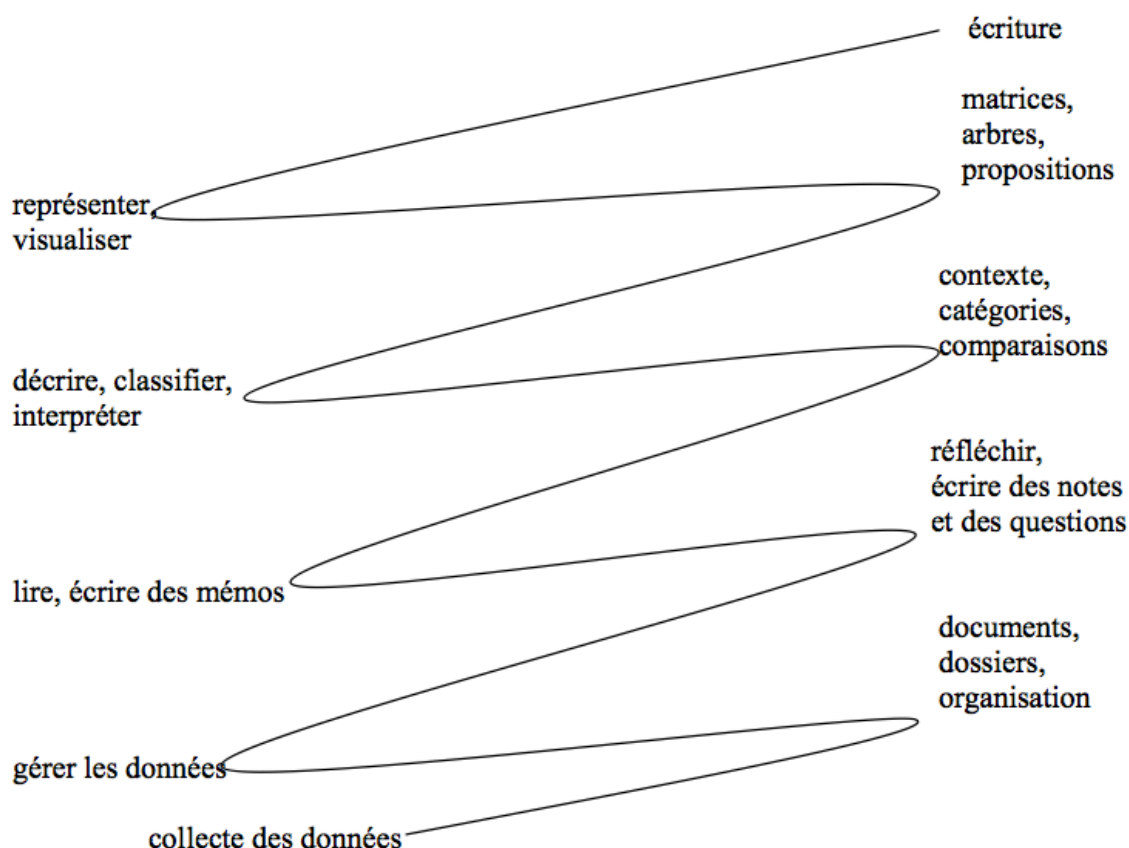
2.2.2.1 Le travail de codage

L'analyse thématique s'intègre dans l'analyse de contenu qui est elle-même un sous-ensemble de l'analyse des discours. L'analyse de discours étudie et compare les sens des discours pour mettre au jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours. (Blanchet et Gotman, 1992) Elle pose comme question centrale : « *Comment interpréter tel contenu ?* » (Fallery, Rodhain, 2007). Pour Ghiglione et Matalon (1998) le questionnement face à un corpus en analyse qualitative renvoie à deux questions fondamentales : « *Qu'a dit chacun à propos de chaque point particulier ?* » et « *Quel discours peut-on tenir sur l'ensemble des discours recueillis ?* ». L'analyse thématique, dans notre cas, se situe à un niveau « horizontal » et « transversal » puisqu'il s'agit d'étudier les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre. (Blanchet et Gotman, 2003) « *L'analyse thématique tend ainsi à se défaire en quelque sorte de la singularité du discours en découpant transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème.* » (Idem : 98) C'est pourquoi, le choix pour ce type d'analyse est cohérent avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de représentations, et non d'actions.



Source : Roche, 2009 : 43.

Dans ce cadre, le but de l'analyse thématique est de « repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé [...] Il s'agit de produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle ». (Nagura, 2006 : en ligne) C'est l'idée même de la théorisation qui désigne un processus de catégorisation plus que la recherche de la « grounded theory ». (Broutsau, 2007) Cet effort de catégorisation permet le passage de la simple description au travail d'interprétation du matériau. Le terme « ancrée » réfère, quant à lui, à l'ancrage du processus interprétatif à partir de catégories issues des données empiriques observées. Paillé, à la différence de Glaser et Strauss, considère la théorisation ancrée comme une méthode d'analyse de données qui se caractérise par des étapes successives dans une démarche itérative. « Fondamentalement, la logique de l'analyse est itérative, c'est-à-dire que la production et la vérification de la théorisation procèdent par approximations successives jusqu'à la validité et la fiabilité voulues. » (Paillé, 1994 : 153) Les différentes étapes qui structurent la « grounded theory » ne doivent pas être vues de manière exclusive les unes des autres et de manière linéaire. Il existe des chevauchements, des retours sur ce qui a déjà été réalisé. Ceci étant dit, « aucune des étapes de l'analyse par théorisation ancrée ne représente un saut important par rapport à celle qui la précède ». (Paillé, 1994 : 153) Voici comment schématiser le processus ascendant en jeu dans l'analyse des données.



Source : J.W. Creswell, 1998 : 143.

Plus globalement, l'intérêt de recourir à l'analyse par théorisation ancrée est le degré de liberté laissé au chercheur. Ce type de méthode nous apparaît davantage comme un ensemble de principes et de pratiques plutôt qu'un cadre rigide de règles à suivre. (Charmaz, 2006 ; Paillé, 2003) C'est cette attitude qui permet une certaine créativité de la part du chercheur, un élément que nous avons déjà eu l'occasion de souligner par rapport à la démarche interprétative. « *I treat grounded theory methods as constituting a craft that researchers practice. Like any craft, practitioners vary in their emphasis on one or another aspect but taken together share commonalities.* » (Charmaz, 2006 : 20)

2.2.2.2 Déconstruire pour reconstruire autrement : pré-analyse et codification initiale

Sur base de notre matériau et des entretiens encodés à l'aide de *Nvivo*, nous avons procédé à un premier travail de codification initiale défini par Paillé (1994 : 154) comme s'agissant « *simplement de dégager, relever, nommer, résumer, thématiser, presque ligne par ligne, le propos développé à l'intérieur du corpus sur lequel porte l'analyse* ». Il est question de « découper » afin d'identifier toutes les idées. « *La fragmentation, si elle porte atteinte à la cohérence de l'histoire et du discours produit dans l'entretien, permet d'extraire les idées, de les décontextualiser et donc de les traiter sans les relier immédiatement à des systèmes de sens qui, de plus mêlent ceux de la personne interrogée et ceux du chercheur.* » (Ramos, 2015 : 101) En ce sens, cette première approche du matériau se veut descriptive. Saldana (2009) définit un code comme « *a word or short phrase that symbolically assigns a*

summative, salient, essence-capturing, and/or evocative attribute for a portion of language-based or visual data ». (Saldana, 2009 : 3) Paillé (1994), dans la même idée, insiste pour souligner que l'opération de codage ne saurait restituer la totalité du témoignage analysé. Elle est censée dégager les propriétés essentielles de l'objet analysé selon un angle spécifique. « *En fait, il faut laisser de côté la logique classique du codage-se-voulant-exhaustif-et-objectif, logique qui ne correspond nullement au caractère itératif de l'analyse par théorisation ancrée.* » (Paillé, 1994 : 156-7) Pour Saldana, l'opération de codage n'est pas une science exacte mais un acte interprétatif qui rend ce travail dépendant du cadre de la recherche dans lequel il prend place. Il fait intervenir l'implication personnelle du chercheur qui agit comme un filtre dans la manière de percevoir les données. « *All coding is a judgment call [...] We are not lifeless cameras or scanner, and the subjective (and fallible) lens of our intellects is a part of the process of doing qualitative interpretative research. Uncovering the intricacies of coding makes salient the subjectivities involved, and disrupts conclusions presented as 'absolute truth'.* » (Sipe et Ghiso, 2004 : 482-3)

Ce travail de codification, conformément à l'analyse par théorisation ancrée, s'est ainsi réalisé dès le début de notre recherche. En effet, après chaque entretien, sur base de nos prises de notes, nous avons pris le soin de repérer, de découper et de regrouper des segments de texte présentant en soi une signification spécifique et unique, ce qu'on pourrait appeler plus concrètement des unités sémantiques représentant des thèmes. « *Les thèmes doivent être classés dans des catégories sémantiques souvent délicates à déterminer en raison de la polyvalence sémantique ; on s'accorde en général pour admettre que la nature des catégories dépend des objectifs visés* ». (d'Unrug, 1974 : 11-2) Ces thèmes retenus se devaient d'être pertinents et en lien avec les objectifs de la recherche. Ils sont dans certains cas définis au préalable, c'est-à-dire qu'ils sont liés aux questions posées par le chercheur mais ils peuvent très bien survenir en cours d'analyse. Il faut cependant prendre garde à ce que les thèmes du guide d'entretien et ceux de l'analyse thématique ne soient pas confondus « *sinon, cela reviendrait à établir que le guide d'entretien est une grille d'analyse* ». (Ramos, 2015 : 107) Par conséquent, si certains thèmes du guide peuvent constituer des catégories opératoires, l'analyse doit permettre de dépasser ce que le chercheur a envisagé dans le guide d'entretien. Cette remarque a toute son importance en ce sens que les hypothèses formulées dans la problématique n'orientent pas strictement l'analyse thématique.

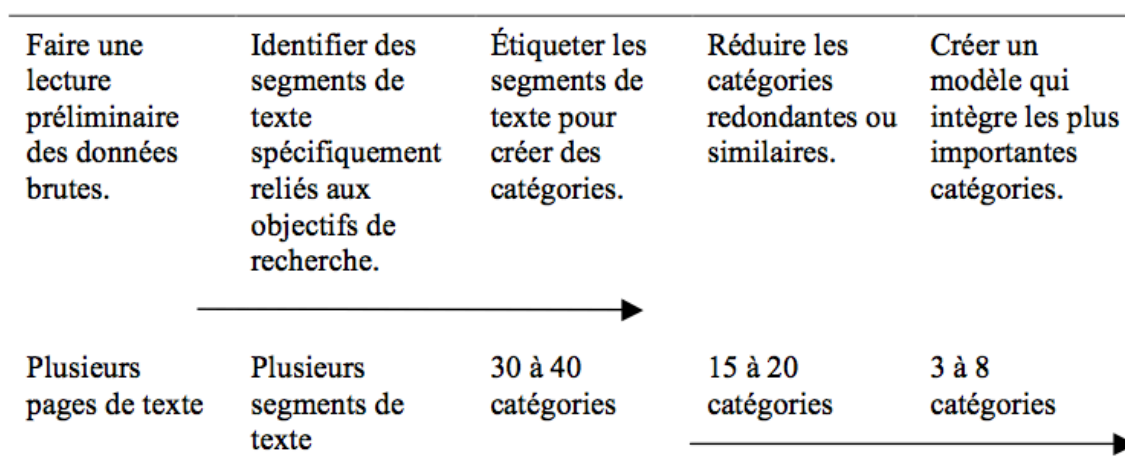
Derèze (209 : 182) réfère à ces « thèmes pivots » en fonction desquels le chercheur découpe le texte et autour desquels y est regroupé tout ce que le locuteur exprime à leur sujet. Ils représentent donc les unités d'enregistrement de l'analyse catégorielle. Nous nous sommes efforcée, comme le préconisent Saldana (2009) ainsi que Paillé et Muchielli (2003), d'être attentive à la construction de ces thèmes pour qu'ils puissent cerner ce qui était abordé dans les discours associés tout en fournissant des indications sur la teneur des propos. (Paillé et Muchielli, 2003 : 133) Par la suite, nous avons réalisé une thématisation en continu consistant en « *une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et simultanément, de construction de l'arbre thématique* ». (Paillé et Muchielli, 2003 : 127) Cette pré-analyse nous a ainsi permis : d'entrevoir les divergences de conceptions et leurs ressemblances entre les personnes interrogées ; de juger de la pertinence des différentes questions posées dans les entrevues ; de mener une réflexion sur les points non abordés lors de l'entretien en vue d'un ajustement éventuel pour des entretiens futurs. L'ébauche d'une première grille d'analyse donne en effet l'occasion au chercheur de mettre au jour des hypothèses nouvelles, des pistes de réflexion, des questionnements qui n'avaient pas encore été envisagés. (Ramos, 2015)

Notons cependant, comme le fait Degand (2012 : 48), que tous les thèmes n'ont pas été abordés avec l'ensemble des journalistes de notre corpus. Notre préférence accordée à la méthode par entretien semi-directif offre en effet un certain de degré de liberté aux journalistes de développer leurs propos hors de la grille d'entretien prévue. Par ailleurs, certaines thématiques n'étaient pas pertinentes dans chaque entretien. C'est le cas par exemple lorsque les journalistes indépendants décrivent et interprètent leur statut et inversement pour les journalistes salariés. Ou encore lorsque les journalistes audiovisuels abordent la question de la contrainte du média par rapport aux journalistes de presse écrite. C'est à ce titre que la méthode peut être qualifiée de différenciée et évolutive, impliquant que nos résultats ne peuvent être appréhendés « *au regard d'un nombre fixe de répondants par thématique abordée* ». (Degand, 2012 : 48)

Quoi qu'il en soit, nous assimilons cette première étape à un travail d'analyse. « *Coding and analysis are not synonymous, though coding is a crucial aspect of analysis. Qualitative data analysis is not a discrete procedure carried out at the final stages of research. It is, indeed, an all-encompassing activity that continues throughout the life of the project [...] Previously, researchers tackled the laborious task of coding manually.* » (Basit, 2003 : 145) Le codage n'est qu'une étape initiale vers un travail d'analyse plus rigoureux et poussé débouchant sur des pistes interprétatives par rapport à l'objet de recherche. « *Coding is the pivotal link between collecting data and developing an emergent theory to explain these data. Through coding, you define what is happening in the data and begin to grapple with what it means.* » (Charmaz, 2006 : 46) Il ne s'agit pas simplement d'« étiqueter » mais de déjà faire des liens. « *It leads you from the data to the idea, and from the idea to all the pertaining to that idea.* » (Richards et Morse, 2007 : 137). Pour reprendre la métaphore de Charmaz (2006 : 45), « *Grounded theory coding generates the bones of your analysis. Theoretical integration will assemble those bones into a working skeleton. Thus, coding is more than a beginning. It shapes an analytic frame from which you build the analysis* ». Il ne faudrait donc pas pour autant confondre le codage du travail de celui de catégorisation lui-même.

2.2.2.3 Du codage à la catégorisation et à la comparaison des thèmes

Le processus de codification menant à la réduction des données



Source : Thomas (2006, p. 242), adapté de Creswell (2002, p. 266).

À partir du premier codage effectué sur les données, il s'agit d'aller un pas plus loin dans le travail d'analyse. Plus concrètement, cette étape invite le chercheur à faire parler les données, à montrer leurs liens en conceptualisant ce qui peut l'être. Plus fondamentalement, il est

question de gagner en signification. Pour Paillé (1994 : 157), cette étape implique la mise à profit de codage initial, c'est-à-dire « *de relire les codes, de les regrouper, de les comparer, de les questionner, de les classer, de chercher de l'ordre plus élevé* ». Signalons ici que l'analyse thématique peut se suffire à elle-même, c'est-à-dire se terminer avec un « arbre thématique ». (Paillé et Muchelli, 2003) Cet arbre déboucherait alors sur un rapport thématique du corpus permettant de dégager les thèmes présents, leur importance et leurs associations. C'est donc ici qu'il faut faire appel à un niveau supérieur de l'analyse qui mobilise le concept de catégorie issu de la théorie ancrée. Puisque rappelons-le en reprenant les propos de Demazière et Dubar (1977 : 49), le but de la recherche vise à théoriser, c'est-à-dire à mettre sur pied « *un ensemble de catégories [...] mais aussi de propriétés et de relations destinées à comprendre et expliquer les conduites. Cette théorie ne préexiste pas à la recherche mais est produite par elle : la recherche est une théorisation, c'est-à-dire une élaboration progressive et continue de concepts, propriétés et relations jusqu'à l'écriture de résultats jugés convaincants* ».

La catégorie en ce sens « *se situe dans son essence bien au-delà de la simple annotation descriptive ou de la rubrique dénomminative. Elle est l'analyse, la conceptualisation mise en forme, la théorisation en progression. On peut définir la catégorie comme une production textuelle se présentant sous la forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche* ». (Paillé, et Muchelli, 2003 : 147) Les catégories peuvent également s'assimiler à des « médiateurs d'analyse », c'est-à-dire « *des médiateurs entre concepts interprétatifs et corpus empirique, qui permettent de constituer ces derniers autour de thèmes pertinents* ». (Ramos, 2015 : 119) L'important, pour le chercheur, étant de garder à l'esprit qu'il doit raisonner avec ses données et non les illustrer à travers une thèse fabriquée ailleurs. (Beaud et Weber, 2003) La catégorie se doit alors de tenter d'extraire une signification d'un contenu. On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, le chercheur tente de répondre à la question : « Qu'est-ce que j'apporte de neuf ? ». « *Le travail de catégorisation s'apparente ainsi au travail de construction de concepts lié à tout effort de théorisation.* » (Paillé et Muchelli, 2003 : 149)

Nous pouvons illustrer ces propos à travers notre propre travail. En reprenant par exemple un des thèmes pivots qui a émergé lors du codage de notre corpus d'entretien, soit l'entrée « expériences professionnelles », il est apparu que ce thème, dans le discours des journalistes, faisait apparaître plusieurs sous-thèmes tels que « diversité » ou « apprentissage tous azimuts » qui renvoyait à la multiplication des expériences professionnelles médiatiques pour le journaliste ou au contraire, un sous-thème « expérience journalistique limitée ». Dans un travail de décryptage et d'interprétation de cette thématique et des sous-thèmes correspondants, nous les avons englobés dans une catégorie « socialisation » faisant référence à un concept clé dans la construction identitaire. Ce bref exemple montre la manière dont nous avons procédé pour catégoriser le matériau en notre possession. En ce sens, nous nous sommes attachée à découvrir quelles étaient les différentes réponses formulées à propos des thèmes, les *verbatim* pour sélectionner par la suite, dans chaque catégorie, les réponses les plus représentatives des grandes tendances du corpus. (d'Unrug, 1974)

Cette étape de la catégorisation donne lieu à une autre étape essentielle de l'analyse thématique qui consiste à celle de la comparaison à laquelle nous avons soumis notre corpus d'analyse. La grille d'analyse, à travers la mise au jour des thèmes et sous-thèmes, a ainsi été passée au crible selon les individus interrogés. Il s'agit de comparer la variabilité du discours émis par les journalistes autour d'une même thématique. Cette étape permet de savoir « *que les interviewés de tel âge et de telle profession évoquent plus souvent (ou moins souvent) que*

d'autres tel sujet d'actualité. L'étape de quantification est cependant secondaire et peut être même supprimée. Le plus important est en effet la configuration des catégories obtenues ». (d'Unrug, 1974 : 24) Cette étape est facilitée par Nvivo puisque le logiciel permet d'attribuer des caractéristiques précises aux individus interviewés de sorte que le chercheur peut facilement voir d'où viennent les possibles variations de réponse au sein du corpus : des variables telles que l'âge, le sexe, le statut ou celles liées au cadre de travail comme l'entreprise ou le média du journaliste par exemple. Précisons toutefois qu'il n'est pas question ici d'établir une relation statistique entre un attribut et une variable, mais bien de rendre compte d'un rapport d'influence.

2.2.2.4 Rendre intelligible ou tenir un fil qui se dérobe sans cesse

Il nous faut enfin aborder la dernière étape, ou du moins celle qui permet au chercheur d'agencer et d'organiser ses idées afin de leur donner une forme et un contenu à destination de lecteurs potentiels : la rédaction. Pour anodin qu'il puisse paraître, ce moment de la thèse n'en est pas moins crucial et il se fait dans des allers et retours entre les données accumulées et l'écriture. Ainsi, *« l'écriture fait partie intégrante de l'analyse et permet l'émergence de nouvelles idées »*. (Ramos, 2015 : 114) La survenue de nouvelles pistes doit en effet être perçue comme inhérente au travail de rédaction car *« c'est souvent au cours de la rédaction elle-même qu'émergent des résultats, des idées neuves ou des questions inattendues, qui affinent le plan, apportent des mises en relation insoupçonnées ainsi que des perspectives de prolongement »*. (Paugam cité par Ramos, 2008 : 115) De même, le travail de rédaction exige du chercheur de rassembler, d'accumuler, et de ramener l'ensemble (les données) à un centre (l'objet de recherche) sans que cette démarche ne soit aisée. En effet, la difficulté tient aussi pour le chercheur à tenir dans la réflexion l'ensemble des données puisque la rédaction contraint en quelque sorte de traiter partiellement et progressivement les différentes parties qui composent le raisonnement en cours d'élaboration. C'est néanmoins aussi dans cette difficulté que se mettent en place les pièces du puzzle, que s'élabore le sens et que l'on parvient finalement à dérouler un fil qui toujours se défile.

Il y a sans aucun doute une part irréductible d'intuition et de subjectivité dans l'étape de rédaction de la recherche. Elle confronte le chercheur à son matériau, à son analyse, à ses forces mais aussi à ses faiblesses. *« Suis-je sur la bonne voie ? », « Est-ce que je ne dévie pas dans mon propos ? », « Qu'est-ce que j'apporte de plus ? »* : voilà des questions sans cesse posées et qui jalonnent le cheminement de rédaction et plus globalement – de recherche. Les difficultés sont nombreuses, comme les critiques formulées à l'encontre de l'analyse thématique. Celle-ci peut être ainsi perçue comme *« un métadiscours émis par le codeur sur le discours et personne ne peut analyser les conditions de production de ce métadiscours et son fonctionnement »*. (Ghigilone et Matalon, 1998 : 185-6) Ce constat fait écho à la signification que prennent les signes composant le discours et qui est le produit du travail intuitif du chercheur. *« Quel sens donné à telle portion de discours ? », « quelle thématique lui accoler ? », « comment justement interpréter un terme formulé en entretien ? »*. Ces interrogations qui ne sont pas simples confrontent le chercheur. Il n'y a certes pas de réponses toutes faites mais une posture réflexive à adopter pour ce dernier. En retenant que ce type d'approche, à l'image de l'analyse thématique, sous-tend une théorisation qui, au-delà d'être ancrée, est aussi « négociée » par l'empirie. (Ramos, 2015) C'est cette construction simultanée, faite d'ajustements réciproques entre propositions du chercheur et discours des interviewés, qui fonde la richesse mais aussi la rigueur du compréhensif. Car la démarche reste productive en ce qu'elle permet de prendre en compte et de comparer des discours très

différenciés sur un même thème global tout en respectant la densité et la richesse singulières.
(Degand, 2012)

Partie II – Cadre théorique et conceptuel

Introduction : une réflexion à partir des notions de « profession » et d'« identité professionnelle »

Si, comme posé en guise d'introduction de cette thèse, nous approchons le journalisme d'investigation et les conceptions qui y sont liées, comme une « croyance » et une ressource symbolique mobilisable par les journalistes, leur permettant à la fois de s'adapter aux mutations à l'œuvre au sein de leur espace professionnel et de s'y maintenir, il faut alors se doter d'un cadre conceptuel nous habilitant à appuyer cet angle de vue par rapport à l'objet de recherche. Une telle démarche implique, d'une part, de se défaire de l'idée d'une « déprofessionnalisation » ou d'une « mutation d'identité » dans le chef des journalistes en embrassant plutôt la vision d'une grande faculté d'adaptation liée au crédit symbolique que leur confère la pratique d'investigation. D'autre part, elle invite à abandonner la volonté de distinguer une identité professionnelle des journalistes d'investigation, une identité qui est plus que jamais « en négociation ». C'est pourquoi cette recherche emprunte, dans le premier chapitre, la voie de la sociologie des professions et plus précisément, celle d'une sociologie des journalistes (Rieffel et al., 1992) qui entend étudier le journalisme sous l'angle d'une « construction sociale ». Il s'agit, en ce sens, d'interroger la notion de profession – peut-on encore parler de profession à propos du journalisme ? – en montrant comment elle a été dans un premier temps conceptualisée dans une perspective fonctionnaliste pour ensuite mettre en évidence les limites d'une telle approche dans le cadre de cette recherche. L'observation et l'analyse des changements au sein de la profession journalistique semblent en effet indiquer la difficulté qu'il existe à la saisir à travers le modèle de professions établies d'inspiration fonctionnaliste sans aboutir au constat d'un inachèvement de la forme professionnelle. Une sociologie fonctionnaliste des professions ne permet pas de comprendre la manière dont le journalisme se recompose, s'adapte et est mouvant. Nous verrons ainsi en quoi la perspective interactionniste donne l'occasion au chercheur de mieux saisir la profession dans sa dimension à la fois active et relationnelle, c'est-à-dire dans ses jeux de concurrence et de positionnement pour lesquels la revendication du statut de professionnel est une ressource.

L'approche du journalisme en tant que groupe professionnel se focalise ainsi sur le mouvement de professionnalisation à l'œuvre dans le cas du journalisme. Elle prend le pli de l'imprécision, de la variation et de la fluidité au travers de la notion de « segments professionnels » de Bucher et Strauss (1961). Nous nous appuyons également sur la vision de Ruellan (1997) qui propose de voir le journalisme comme un « métier de frontières ». Ce cheminement nous permet d'asseoir une vision du journalisme en tant que construction énonciative et de considérer que l'absence de forme professionnelle établie est non seulement constitutive mais également productive pour le groupe journalistique. (Ruellan, 1992) Nous verrons que ce regard s'intègre dans un courant d'analyse, renouvelé au cours de cette dernière décennie, qui a permis de mettre en lumière différentes caractéristiques par rapport au groupe : la relative absence de cohésion professionnelle, l'hétérogénéité et la segmentation du groupe et enfin, la difficulté des journalistes à légitimer et maintenir leur position dans l'activité sociale d'information. Ces lignes directionnelles par rapport au journalisme sous-tendent du même coup la question de l'identité du groupe des journalistes, plus précisément ce qui fait son unité. Nous prendrons soin de préciser, dans un second chapitre, l'approche identitaire qui est la nôtre, à savoir une vision résolument dynamique et dialectique de l'identité. (Dubar, 1992) Précisons enfin d'emblée qu'il ne s'agit pas de présenter ici

l'ensemble des orientations théoriques issues de la sociologie des professions mais plutôt de se frayer un chemin spécifique dans les travaux actuellement disponibles sur la profession journalistique et d'en repérer les principaux traits communs et les angles divergents d'orientation.

Chapitre 1. Pour une sociologie des journalistes

1. Profession, professionnalisme, professionnalisation

1.1 Contre une vision figée et ethnocentriste du journalisme

1.1.1 Le courant fonctionnaliste et la notion de profession : le modèle professionnel du journalisme

Les travaux dans le domaine de la sociologie des professions ont connu un certain essor à partir de recherches issues du courant fonctionnaliste dès les années trente. Ces recherches ont eu pour objectif commun de cerner la notion de profession en répertoriant un nombre délimité de critères définitionnels reliés à ce concept. D'essence substantialiste, les chercheurs fonctionnalistes basent leurs théories sur les discours des acteurs eux-mêmes et s'accordent sur la production d'un savoir objectif et formalisé dans le chef des activités professionnelles. Le sociologue français, Émile Durkheim, met en avant l'intérêt des professions pour combattre l'anomie et leur rôle de socialisation par l'intégration à des communautés situées entre l'État et les individus. Pour Peter Wilson et Alexander Carr-Saunders (1933 : 536), il s'agit de délimiter clairement les frontières du professionnalisme. En ce sens, ils proposent une définition la plus précise possible : « *les professions impliquent une technique intellectuelle spécialisée acquise au moyen d'une formation prolongée et formalisée et permettant de rendre un service efficace à la société* ». Talcott Parsons (1955) pointe comme traits distinctifs de toute profession : *l'universalisme, l'autorité professionnelle, la neutralité affective, l'orientation vers la collectivité et la fonction de régulation sociale*.

Les notions qui apparaissent en filigrane – technique, formation et service à la société – s'avèrent intéressantes et attirent notre attention dans le cadre de notre recherche sur le journalisme d'investigation. Ces trois éléments sont censés garantir une reconnaissance des professionnels par le public. Une telle vision implique la mise en évidence de modes de vie, d'habitudes de pensée ainsi que des critères de jugement spécifiques générés par les groupes professionnels. L'activité professionnelle décrite en tant qu'activité sociétale, et non pas comme une activité commerciale, est un élément qui a déjà été mis en évidence par Spencer (1883). Il y a, selon lui, un lien existant entre certaines professions et les valeurs essentielles de la société comme la sécurité et la justice. Chapoulie (1973 : 92) a décrit la position « interstitielle » des professions dans la structure sociale ; une position qui « *s'exprime par l'accomplissement des tâches typiques de ces métiers, dans l'intérêt général* » et le « désintéressement institutionnel ». Cette vision positiviste du groupe professionnel contribue à souligner l'intérêt supérieur du prestige rapport à toute considération pécuniaire. Si nous nous arrêtons sur l'étymologie même de la notion de profession, elle renvoie au terme latin *professio* qui réfère à l'idée de déclaration publique. Historiquement, la notion fait ainsi écho à des activités instituées officiellement et juridiquement encadrées. De manière synthétique, une profession peut être définie comme une occupation qui est progressivement parvenue à

aménager les conditions de son institutionnalisation, autrement dit, un groupe dont l'existence résulte d'une « spécification autoritaire au nom de l'intérêt commun ». (Weber, 1971)

Robert Merton (1957), repris par la suite par Harold Wilensky (1964), adopte une approche davantage diachronique en montrant le processus de professionnalisation à l'œuvre – la transformation d'un savoir empirique en un savoir scientifique codé et enseigné – par l'adoption de règles d'activité, d'une protection légale du monopole et d'un code déontologique. Aussi, dans la veine de l'interactionnisme, qui s'intéresse aux objets de la pratique quotidienne, les professions sont approchées comme « *des occupations ayant eu suffisamment de chance pour acquérir et préserver, dans le monde actuel du travail, le propriété d'un titre honorifique* ». (Becker, cité par Dubar, 1995) Ce qui transparaît fondamentalement dans une telle approche, à l'image de la définition donnée par Eliot Freidson (2001), c'est l'accent mis sur le pouvoir des travailleurs puisque Freidson montre que le professionnalisme est un mode de contrôle du travail par les travailleurs eux-mêmes. Pour lui, la légitimité repose sur un corps de connaissances spécialisées et validées par une reconnaissance officielle, sur l'existence d'un espace professionnel et d'une division du travail contrôlés par les travailleurs eux-mêmes, sur l'existence d'un marché fermé du travail dont l'accès est réservé aux professionnels et enfin sur une formation longue contrôlée directement par l'élite professionnelle. (Dubar-Tripier, 2011) On le voit, l'établissement des professions érige une distinction entre le sacré et le profane. (Hughes, 1996) À partir de là, toute profession se réunit en un groupe de pairs défini par ses règles de sélection, son code informel et son langage commun qui, de ce fait, tend à établir des stéréotypes professionnels (Hughes, 1996 ; Trépos, 1992) ou encore un modèle professionnel. (Chapoulie, 1973) Ces stéréotypes ou ce modèle renvoie de manière générale à une conception idéale et idéalisée du professionnel qui se construit autour de caractères définis. Hughes, dans un article célèbre publié en 1955, *Men and their work*, montre par exemple qu'un médecin américain est défini de manière figée autour des critères « blanc, anglo-saxon, homme, de culture protestante ». (Dubar, 2010)

Dès lors, l'autonomie professionnelle se fonde sur des valeurs caractérisées comme « professionnelles » qui justifient aux yeux de l'environnement extérieur l'autonomie en question. Des théories fonctionnalistes, loin de s'accorder unanimement, il en ressort une vision idéaliste des professions approchées comme des savoirs rares dont le rôle au sein de la société ne saurait être discuté. Le développement des professions semble assurer une fonction de cohésion sociale et morale face à l'évolution de l'économie de marché. Il n'est pas inutile, à ce propos, de rappeler le contexte dans lequel se développent ces conceptions fonctionnalistes. Le terme de « profession » apparaît ainsi dans un contexte étasunien de marché libre dans lequel les acteurs économiques ressentent le besoin de développer une rhétorique par rapport à leur contribution au marché afin de conquérir et accroître leur place. En France, le terme de profession prend racine dans un environnement marqué par l'État hiérarchique et s'apparente davantage à une lutte politique à des fins de contrôle dans une hiérarchie étatique élitiste.

1.1.1.1 Les valeurs de la profession et l'idéologie professionnelle du journalisme

Face à une telle vision, on peut montrer la manière dont historiquement le groupe des journalistes a travaillé à sa constitution en tant que profession, c'est-à-dire en se dotant de traits distinctifs favorisant une représentation collective du groupe pour le monde extérieur. On peut retracer le processus de professionnalisation du journalisme – son « invention »

(Ferenczi, 2005) – dans le contexte du XIX^e siècle⁴² et de l'essor de la presse populaire, moment où le monde journalistique devient un espace « distinct de production discursif ». (Chalaby, 1998) La formation d'une catégorie professionnelle de journalistes est ainsi étroitement reliée – elle est à la fois une condition et une conséquence – à la transformation du monde de la presse à travers l'apparition d'entreprises de presse. Avec l'industrialisation de la presse, le journalisme devient un métier. (Cornu, 2008 : 184) L'information en tant que nouveau produit exige en effet à cette époque, d'une part, des producteurs et, de l'autre, l'émergence d'une nouvelle figure du professionnel, le *reporter*. À partir de cet instant, le journaliste est identifié comme ce travailleur rémunéré pour produire une information vérifiée, exacte et reflétant les préoccupations d'un nouveau public de masse. Une dimension toute aussi importante dans le développement de l'industrie de la presse réside dans l'apparition d'un nouveau modèle organisationnel. « *When the need for more diversified personnel became apparent, and reporters emerged as a specific professional group, that marked the beginning of the division of labour in newsrooms.* » (Heinonen, 1999 : 17) Le journal devient une structure organisée autour de différents postes.

La révolution qui se produit au sein de la presse ne manque également pas de faire naître des débats et des réflexions entre les professionnels. Ils sont nombreux en France à critiquer ce qu'ils considèrent comme l'« américanisation » du journalisme qui vide cette activité artistique et littéraire pour la transformer en une pratique avant tout commerciale et lisse. (Delporte, 1995 : 160) On retrouve ce même écho dans la culture anglo-saxonne au sein de laquelle certains journalistes dénoncent la marchandisation du journalisme. « *The conflict between the public service goals most news media proclaimed as their mission, and the demand of their owners for the greatest return on their investment has existed since the early days of the Penny Press in the middle of the 19th century.* » (McManus, in Wahl-Jorgensen et Hanitzsch, 2009 : 219) Alors que se multiplient les discours sur la dégradation du statut professionnel, ceux-ci tendent à traduire les nouvelles conditions du journaliste au sein des entreprises de presse caractérisées par une forte hiérarchisation et un esprit de plus en plus individualiste. Ce contexte de profonde division par rapport à la mission du journaliste enclenche véritablement un mouvement visant à professionnaliser le journalisme. Ainsi, comme l'observe Arnaud Mercier (1994) dans le cas du journalisme français, l'enclenchement du processus d'institutionnalisation se remarque à cette époque dans la volonté de définir, voire de circonscrire le groupe par l'affirmation d'une spécialisation fonctionnelle. Émergent progressivement, d'un côté, la valorisation de tâches et de règles auxquelles doivent se soumettre les acteurs et, de l'autre, la mise en place d'un registre de compétences et de pouvoirs attachés au rôle professionnel. (Vennesson, 1992, cité par Mercier, 1994) Avant cela, il nous faut d'abord revenir sur les fondements qui établissent le journalisme moderne occidental à travers la doctrine libérale de la liberté de la presse.

1.1.1.1 L'idéologie du contrat social : le journalisme comme contre-pouvoir

Pour de nombreux auteurs, l'histoire du journalisme moderne apparaît étroitement liée à l'émergence des sociétés démocratiques. (Cornu, 2008 ; Muhlmann, 2004, Delporte, 1995) Mc Nair (2009) fait remonter les origines du journalisme politique moderne au cours du XVII^e siècle. Pour Conboy (2004), cette nouvelle forme d'un journalisme politique, opposant, critique et indépendant de l'État a joué un rôle clé dès l'établissement démocratique des sociétés occidentales. « *On ne sait trop lequel, du journalisme ou de la démocratie, est l'ombre de l'autre tellement ces deux concepts sont inséparables dans les énoncés, les*

⁴² Nous renvoyons ici à la partie III de cette thèse et plus particulièrement au chapitre 2.

pétitions de principe, les préambules et les déclarations publiques des prescripteurs. » (Bernier, 2006 : 14) S'il semble effectivement difficile de trancher qui de la démocratie ou du journalisme influence l'autre⁴³, l'idée suggère déjà un rôle démocratique de la presse. Ce rôle⁴⁴ naît dans le contexte de la conquête de la liberté d'expression et de la liberté de la presse face aux pouvoirs autoritaires en place. (Cornu, 2009) C'est principalement aux États-Unis, en Angleterre et en France que se concentre le foisonnement d'idées pour le moins révolutionnaires. C'est à cette époque, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, que l'on voit émerger une nouvelle façon d'envisager les structures du pouvoir et de vérité au sein des sociétés occidentales.

Dans la pensée libérale et dans celle des Lumières, le pouvoir ne se concentre plus au sein d'une personne ou d'une institution, il devient détaché, décentralisé et rationalisé. Certains philosophes, comme John Locke en Angleterre ou Montesquieu en France, estiment que la liberté politique n'a de réelles chances d'émerger qu'en l'absence d'abus de pouvoir. Or, selon ces penseurs, et il s'agit là d'une vision hérétique pour l'époque, la nature humaine est telle que tout homme en possession de pouvoir tend à en abuser. Pour prévenir ce type d'abus et s'assurer que l'ambition ne se concentre pas dans une seule personne ou institution, ils préconisent de séparer les pouvoirs gouvernementaux. L'idée fondamentale est que le pouvoir doit être un contrôle du pouvoir. Le principe de séparation des pouvoirs doit permettre aux démocraties libérales de créer un système où « *the quarrels and rebellions, the audacities and subversions, are all absorbed and recuperated [...] to our general satisfaction* ». (Manent 1987: 63) Ce principe fonde un nouveau régime politique contre l'absolutisme, celui de la démocratie représentative. La société civile telle que l'envisage Locke dans ses deux traités pour le gouvernement civil (1690) se structure sur le principe d'un contrat social. Les pouvoirs et leur légitimité dérivent du consentement du peuple et du respect de ses droits et ses libertés. La liberté politique est dans ce cas cette liberté formelle qui assure au citoyen une participation à la chose publique en lui donnant le sentiment qu'à travers ses élus, et éventuellement ses opinions, il a le pouvoir d'exercer une influence sur le destin de la collectivité. (Aron, 1965) Cette idée forte en implique donc une autre toute aussi importante, celle de la capacité des individus à user de leur raison et à juger les actes de leurs représentants. Pour Locke, l'auto-gouvernance nécessite que soit établie la liberté d'expression et, par là, celle de la presse.

Selon Mc Nair (2009), de tels principes contribuent à établir des attentes normatives dans la société démocratique qui sont aux fondements de la profession journalistique. Elles sont de quatre types. Tout d'abord, le journalisme est considéré comme une source d'informations dans une démocratie délibérative. Il est communément admis que la démocratie participe à la bonne gouvernance dans la mesure où l'information qui y circule est fiable et correcte et que les choix posés par les citoyens le sont de manière rationnelle et raisonnée. (Chambers et Costain, 2001 ; Gans, 1998 : 10) Les productions journalistiques ont donc un rôle crucial par

⁴³ On peut légitimement penser qu'il s'agit d'une influence réciproque comme le suggère Carey (1999 : 51) : « *Without journalism, there is no democracy, but without democracy, there is no journalism either* ».

⁴⁴ Comme le fait remarquer Hearn-Branaman (2011 : 3), « *It should be noted that these early discussions of how to redistribute power in a post-authoritarian, post-mercantilist era rarely, if ever, considered the role of news media* ». Cela suggère que l'établissement d'un rôle démocratique de la presse au sein des démocraties ne s'est pas fait clairement et directement. « *The truth is, I think, that the framers had no very clear idea as to what they meant by « freedom of speech or of the press ». Indeed, perhaps it is not going too far to suggest that there is no more equivocal word in the English language than freedom.* » (Mendelson, 1969 : 821)

rapport à la construction de ces choix éclairés. Les journalistes fournissent l'information sur base de laquelle les citoyens seront capables de juger entre des candidats et des partis concurrents. (Stromback, 2005) Cela implique que ces mêmes journalistes se montrent objectifs de la réalité politique, s'efforçant d'être aussi neutres et détachés que possible même s'ils conservent leurs propres vues politiques.

Deuxièmement, une extension de la fonction d'information du journalisme politique dans la démocratie est le rôle d'examen critique par rapport au pouvoir qui peut s'incarner dans le gouvernement, les affaires ou d'autres sphères d'influence de la société. Ce rôle est celui de chien de garde ou celui de flâneur et d'inquisiteur valorisé dans l'esprit kantien qui sera lui-même relu par Foucault. « *It is a strongly democratic position, which believes in journalism, and dreams of it finally serving the plurality that constitutes public democratic space.* » (Muhlmann, 2010 : 58) Dans sa capacité à être un surveillant des pouvoirs, le journalisme politique supervise les activités des gouvernants au nom des gouvernés. (Raaum, 1999) Cette fonction s'envisage, suite à l'héritage kantien, à travers la notion de sphère publique. (Habermas, 1969) La presse, par la diffusion des informations et l'expression d'opinions et de critiques, participe étroitement à l'exercice de la liberté politique en permettant aux citoyens de former leur propre jugement et d'exprimer leur volonté. (Cornu, 2009 : 180) Les journaux, à côté des salons littéraires et des assemblées publiques, s'établissent comme un lieu de la sphère publique démocratique. (Kellner, 2003)

Troisièmement, la fonction de chien de garde du journalisme est entreprise au nom de la citoyenneté. (Barnier, 2004 ; Grevisse, 2010) À cet égard, le journaliste joue le rôle de médiateur entre les citoyens et les politiciens. Il est le premier représentant devant le pouvoir qui assure que la voix du public soit entendue. L'essence de cette mission s'est traduite traditionnellement dans le courrier des lecteurs qui était la seule forme pratique de participation dans la sphère publique pour la grande majorité des citoyens. Ces derniers peuvent alors s'interposer entre le public et l'élite politique et assurer que leur voix puisse être rendue visible dans le processus démocratique.

Enfin, le rôle de représentant du journaliste politique le positionne comme défenseur ou combattant des individus. À ce titre, les journalistes peuvent défendre des positions politiques particulières et être partisans en ce qui concerne le débat public. Ce fut le cas dans la presse au XVIII^e siècle où les journalistes ne se contentent pas de rendre compte des conflits de classe mais y participent. Alors qu'au XVIII^e siècle, la politique de confrontation engendre une presse partisane et souvent acerbe, les journaux au XIX^e siècle jouent un rôle progressivement strident dans la formation de l'opinion et dans la polarisation du débat politique populaire. (Mc Nair, 2009) On voit donc ici comment l'idée originelle du contrat social au sein des sociétés démocratiques tel qu'il est envisagé par les philosophes des Lumières traverse le journalisme. La liberté de la presse se conçoit dans son rapport avec le public sans lequel ni la presse ni la démocratie n'existe. Elle s'érige comme un droit individuel. « *The importance of the press was predicted on the unspoken premise of the existence of the public, and not the reverse.* » (Carey, 1993 : 7) Pour Bernier (1994), c'est ce rapport au public qui fonde la légitimité du journalisme :

« Toute légitimité vient du peuple [...] La légitimité, c'est ni plus ni moins l'assentiment social à la fonction du journalisme et, par extension, aux fonctions de la presse et des journalistes. Cette légitimité résulte d'un processus complexe, que je nommerai la légitimation [...] Elle se manifeste à travers un ensemble de faits et de mécanismes sociaux, parmi lesquels on trouve un *contrat social* assignant aux journalistes le rôle de représentants du public auprès des détenteurs de pouvoirs, afin que ces derniers rendent des comptes relatifs à

l'accomplissement des devoirs et responsabilités conférés par la communauté en retour de libertés et privilèges déterminés. » (Bernier, 1994 : 19-20)

Il faut bien voir ici qu'un tel contrat social n'a rien d'un accord notifié, il se base sur la notion de consentement et de confiance mutuelle. Il constitue le prolongement naturel de la liberté d'expression et des vertus démocratiques qui y sont alors associées. En échange, la société gratifie les journalistes de droits, de libertés et de privilèges pour assurer cette fonction. Comme le soutient Suchman (1995), la légitimité est cette perception généralisée que les actions d'une entité sont désirables, propres et appropriées au sein d'un système socialement construit de normes, de valeurs, de croyances et de définitions. Autrement dit, la légitimité d'une profession réside dans son pouvoir discrétionnaire à prendre des décisions par rapport au bien et au mal au nom des citoyens. (Skovsgaard et Bro, 2011) Pour Skovsgaard et Bro (2011), la notion d'intérêt public dans le cas du journalisme est d'autant plus importante étant donné l'instabilité de la légitimité journalistique comparée à d'autres professions. Elle repose davantage sur les actions quotidiennes des journalistes et leurs arguments destinés à justifier leur activité. Cette vulnérabilité s'intensifie en partie en raison de la nature publique du journalisme qui signifie que l'audience est constamment en relation avec les productions journalistiques.

« To insulate themselves from external pressure and more generally to maintain a semblance of legitimacy, journalists draw on a variety of resources, one of which is to align themselves with the public at large. The role of public servant has deep historical roots within the profession and it continues to have salience today, not only as normative ideal that journalists strive for but also as a strategic legitimating resource. » (Clayman, 2002 : 197)

1.1.1.1.2 La déontologie professionnelle : une fonction symbolique

« *The social contract implies that, at the level of ethical behavior, morality is an implicit agreement we make with other human beings. In general terms, a social contract implies an unwritten agreement that we will behave responsibly towards each other.* » (Bullock et Trombley, 2000 : 799 ; Patching et Hirst, 2013 : 11) L'idée de contrat social, dans le cas du journalisme, sous-tend de ce fait des obligations morales de la part du groupe pour garantir la bonne poursuite des termes du contrat. L'élaboration d'un code de déontologie professionnelle apparaît comme un élément essentiel dans l'esprit du contrat social. Comme l'explique Grevisse (2003 : 223), si toute profession peut *a priori* distinguer ses droits et ses devoirs, l'établissement d'une déontologie professionnelle caractérise un certain type de professions élaborées et généralement libérales. Ces professions « *sont liées par une discipline commune qui crée un esprit de fraternité, de haute compétence scientifique et de service public* ». (Duwaerts cité par Grevisse, 2003 : 223) Dans la conception libérale, le rôle démocratique des médias doit se fonder sur le principe de l'autorégulation. « *Ce rôle de contre-pouvoir, pour s'exercer pleinement, ne peut que s'affranchir des différentes tutelles et ne reconnaître comme autorité que la collectivité des pairs, voire la conscience et la responsabilité individuelle de chaque journaliste.* » (Charon, 2000 : 394)

Il faut ici noter, comme le fait Grevisse (2003), qu'une telle vision tend à confondre la liberté d'expression et la liberté de la presse en faisant de cette dernière un droit affranchi de toute règle. Plus concrètement, elle fait des journalistes et des éditeurs de presse, les seuls capables de dicter leurs normes de conduite. Traitant des relations entre presse et justice dans le cas belge, Gerday (1998 : 99) constate que « *la plupart des journalistes se proclament 'juges naturels' des pratiques de presse, seuls véritablement habilités à préserver la liberté*

d'expression, fondement de toute démocratie [...] Parquets, juges et tribunaux ne sont pas vus comme des juges 'illégitimes' mais comme des juges « inopportuns » surtout en matière judiciaire. Pour réguler la liberté de la presse, les praticiens des médias revendiquent un authentique... privilège de juridiction ».

« Il y a une différence entre une limite à la liberté de presse découlant de la loi et celle qui résulte d'évaluations à caractère déontologique. Une liberté fondamentale ne peut être en principe légalement restreinte que par la loi [...] Les autres obligations ont un caractère moins impératif. Elles ne s'imposent pas avec le soutien de la force de l'État et des tribunaux. La loi limite impérativement la liberté de la presse tandis que les obligations déontologiques proposent des balises à l'exercice de la liberté. » (Trudel, 2014 : 6)

Trudel (2014) ajoute que la loi sur la liberté de la presse ne peut imposer une conception de cette liberté. Elle doit se contenter de la protéger car c'est cette liberté qui conditionne une information vraie et une information juste. (Cornu, 1994) De ce fait, le cadre législatif qui promulgue cette loi doit laisser à celui qui exerce sa liberté, la faculté de se comporter de façon conforme aux valeurs auxquelles il adhère. « *La presse doit rester libre tout en respectant un certain nombre d'obligations qui découlent de ses responsabilités particulières dans la société.* » (Libois, 1994 : 30)

« Science appliquée des devoirs et conduites, la déontologie doit prendre le relais quand le droit ne fournit pas les normes ou les fournit contradictoires et ouvertes à l'interprétation. La loi a dressé un catalogue des délits qui peuvent être commis par voie de presse. Au-delà s'ouvre un vaste domaine de liberté indéterminée ouverte aux appréciations diverses. Nombre de conduites dans le journalisme ne sont clairement pas du ressort de la loi et mieux vaut même, dans une société libre qu'elles ne le deviennent jamais. Ici commence le champ spécifique d'intervention de la déontologie professionnelle. » (Pigeat et Huteau, 2003 : 28)

Si la profession journalistique est balisée par le cadre du droit, qui lui reconnaît la liberté de s'exprimer, lui impose quelques restrictions en vertu de cette liberté et lui accorde un statut pour les journalistes, il doit exister un autre niveau, celui de l'éthique et de la déontologie. (Pigeat et Huteau, 2013)

La déontologie apparaît donc, pour la profession, comme un ensemble de normes et de règles adoptées collectivement qui orientent les pratiques journalistiques. Plus spécifiquement, ces normes déontologiques « *présentent l'avantage de promouvoir des pratiques tendant à assurer un équilibre entre l'exercice de la liberté de presse et les droits des autres* ». (Trudel, 2014 : 6) Dans une acception fonctionnaliste, la déontologie s'affirme donc comme un cadre rigide derrière lequel se retranche la profession. Elle dispose d'une « fonction symbolique » (Chapoulie, 1973) dans le rôle du modèle professionnel. Elle renvoie à l'idée de profession telle qu'émise précédemment, c'est-à-dire comme capable de prendre en main les conditions de son institutionnalisation et une spécification autoritaire au nom de l'intérêt commun. François Jongen, traitant de l'autorégulation dans le cas de la Belgique, affirme qu'en

« Belgique comme dans d'autres États européens, les concepts de régulation et d'autorégulation du travail journalistique s'avèrent plus antinomiques que complémentaires. C'est surtout quand des autorités extérieures manifestent trop de velléités de réguler le travail journalistique que les professionnels se disent qu'il est temps de balayer devant leur porte et de mettre en place une autorité d'autorégulation : l'autorégulation se cache à peine de vouloir empêcher l'hétéro-régulation. » (Jongen, 2014 : 42)

Le constat posé par Jongen, partagé par Pritchard (2014) dans le cas américain, fait quelque peu écho à ce que certains observateurs, comme Cornu (2009), qualifient d'éthique « stratégique ». L'élaboration d'une éthique professionnelle réfère ici à l'effort, pour des groupes professionnels, de s'autonomiser de toute critique externe. (Bastin, 200 : 90) Cela implique pour ces groupes, le journalisme ne faisant pas exception, qu'ils travaillent à revendiquer « *leur vertu, coulée en forme de charte éthique* ». (Etchgoyen, 1991 cité par Grevisse, 2010 : 74) Dans ce cadre, la déontologie affirme sa filiation avec, d'un côté, le domaine du droit, dont elle se donne les apparences et de l'autre, le champ de la morale à laquelle elle se rattache. (Cornu, 2006) Elle fait de la morale et de l'éthique, deux termes équivalents et synonymes, et exclut de la question de la responsabilité des journalistes, une réflexion plus globale sur l'éthique des médias. La déontologie devient un paravent, un temple fermé et donc opaque. Ce faisant, « cette juridiction des paires » fait que « *l'autonomie devient isolement* ». (Grevisse, 198 : 11)

Si on le constate, la déontologie se pare d'atouts distinctifs intéressants dans l'affirmation de la professionnalité du journaliste, c'est parce qu'à travers elle, sont réaffirmées des valeurs professionnelles qui renforcent les bases de l'identité professionnelle journalistique. Précisons tout de même ici que le principe d'autorégulation ne saurait se limiter uniquement aux codes déontologiques. Il faut également y inclure les activités de formation et les organes d'autorégulation chargés de statuer sur les plaintes et les manquements vis-à-vis des productions journalistiques. Ce rôle revient, en Belgique francophone, au Conseil de déontologie journalistique depuis 2009. À côté de cette mission de régulation, ces organes poursuivent des fonctions d'information et de codification.

Nous allons néanmoins nous intéresser davantage au code déontologique car selon Grevisse (2010 : 98), « *ils constituent le seul véritable argument tangible plaidant en faveur de la prise en charge par les journalistes de la régulation de leurs propres pratiques en ce qu'il assure la publicité de normes* ». De même, dans la mesure où les organes d'autorégulation, du moins en Belgique francophone, dans leur mission de régulation, se prononcent avant tout en vertu des codes existants avant de les amender (Jongen, 2014), il nous semble intéressant de nous tourner vers le contenu de ces normes pour saisir quel modèle de journalisme elles établissent et quelles valeurs elles consacrent dans l'exercice de la pratique journalistique. L'objectif dans cette partie n'a pas tant une prétention d'exhaustivité qu'une visée davantage analytique⁴⁵. Nous relèverons en effet les valeurs professionnelles qui nous semblent les plus représentatives de la profession et qui structurent les codes nationaux et internationaux en privilégiant ceux dont dépendent les journalistes en Belgique francophone⁴⁶. Ce sont également ces valeurs et ces normes qui reviennent le plus généralement sous le feu des

⁴⁵ Nous catégorisons les valeurs non dans l'ordre de leur importance, mais bien suivant la manière dont elles apparaissent au sein des différents codes. Cette typographie reste de notre interprétation et nous ne ferons pas mention volontairement de certaines dispositions par manque de pertinence dans le cadre de notre propos.

⁴⁶ En effet, les codes de déontologie sont répartis entre les codes et chartes internationaux, les codes nationaux et les codes spécifiques aux médias, c'est-à-dire intrarédactionnels. Ces derniers sont donc limités dans leur porté puisqu'ils concernent les journalistes du média en question. Généralement, ces codes intramédias reflètent l'esprit et les valeurs des codes nationaux et internationaux mais certaines dispositions portent sur des questions qui se posent strictement au média. Les journalistes belges francophones se trouvent sous la coupe de quatre codes. Deux nationaux : le code des principes de journalisme adopté en 1982 et le code de déontologie journalistique de 2013, et deux internationaux : la Charte dite de Munich adoptée en 1971 et la déclaration des devoirs et des droits des journalistes élaborée en 1954 et amendée en 1986.

critiques. Ce cadre normatif nous permettra dans un premier temps de dessiner un profil de ce qui apparaît comme le « bon » journalisme et nous verrons comment le journalisme d'investigation s'insère dans et alimente la construction d'un modèle professionnel. Dans un second temps, sur base des différentes définitions de l'investigation, nous montrerons l'intérêt de se tourner vers une autre vision du journalisme, certes moins stable, mais intégrant la pluralité et la complexité qui l'entourent.

1.1.1.1.3 Les piliers de l'identité journalistique : intérêt public, indépendance, vérité

Sur base des présentes observations, il n'est guère surprenant de voir la plupart des codes déontologiques européens et américains se constituer sur le principe central du contrat social à travers la liberté d'expression et l'intérêt public. « *Le droit à l'information ainsi que la liberté d'expression et de critique constituent des droits fondamentaux et des conditions essentielles à une société démocratique.* » (Préambule du code de déontologie journalistique) Dans ce cadre, « *la presse doit avoir le droit de recueillir et de publier, sans entrave, informations et commentaires pour assurer la formation de l'opinion publique* ». (Art. 1 du Code des principes de journalisme adopté en 1982 par l'ABEF⁴⁷, la FNHI⁴⁸ et l'AGJPB) La Charte des devoirs et des droits des journalistes, dite Charte de Munich (1971), signée par la plupart des syndicats des journalistes, fixe, dans son préambule, la liberté de la presse comme un pilier fondamental de la profession journalistique. « *Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain.* » Elle précise que « *De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes [...] Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et la dignité professionnelle sont réalisées* ». De ce fait, ces codes reconnaissent à travers le principe de la liberté de la presse celui de la responsabilité des journalistes. « *Les journalistes ont le droit et le devoir d'informer le public des sujets d'intérêt général [...] Le droit du public à connaître ces sujets détermine la liberté et la responsabilité journalistiques.* » (Préambule du code de déontologie journalistique) Cette responsabilité des journalistes dont il est question s'exerce « *vis-à-vis du public* » et « *prime sur toute autre responsabilité en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics* ». (Charte de Munich)

Quelques remarques s'imposent. Premièrement, il faut mettre en évidence la manière dont les codes opèrent une distinction entre la responsabilité des journalistes et celle de leurs employeurs. Émerge ici en creux le fait que la production et la diffusion de l'information relèvent à la fois de l'action des journalistes et de celle des éditeurs de médias. Plus concrètement, on voit comment ces codes « règlent » cette double casquette des médias, qui sont « *à la fois une entreprise intéressée et le lieu d'une mission désintéressée à l'adresse du public* ». (Rhode, 2012 : 243) Nous pouvons également remarquer que ces codes sont muets par rapport aux textes de loi qui promulguent la liberté de la presse. La liberté de la presse ainsi posée apparaît auto-proclamée. Ce constat renforce l'idée d'une antinomie entre l'hétéro-régulation et le principe de l'autorégulation. (Giroux et Trudel, 2014 ; Jongen, 2014) Enfin, comme le soulignent Beauchamp et Watine (2006 : 118), cette notion de l'intérêt public, centrale dans la déontologie professionnelle, ne fait pas obligation de traitement journalistique. Le journaliste reste ainsi libre dans le choix de ses sujets. Plus fondamentalement, le fait qu'un sujet soit d'intérêt public ne justifie pas de facto qu'il soit traité sans prendre en compte les autres normes professionnelles. « *On peut donc considérer*

⁴⁷ L'association belge des éditeurs de journaux.

⁴⁸ La fédération nationale des hebdomadaires d'information.

que le traitement journalistique d'un enjeu d'intérêt public peut conduire à la diffusion d'informations qui ne sont pas d'intérêt public si elles induisent le public en erreur, si elles le privent d'une évaluation éclairée des grands enjeux sociaux ou nuisent à sa capacité de porter des jugements bien pesés. » (Beauchamp et Watine, 2006 : 119-120) Ce qui nous amène à une autre norme déontologique, celle de la recherche de la vérité.

Alors que le Code belge de principes de journalisme (1982) ne fait pas mention explicitement du principe de vérité, le Conseil de déontologie journalistique l'a intégré dans le code de déontologie révisé en 2013. Les journalistes sont tenus d'informer dans le respect de la vérité. *« Les journalistes recherchent et respectent la vérité en raison du droit public à connaître celle-ci. Ils ne diffusent que des informations dont l'origine est connue. Ils en vérifient la véracité et les rapportent avec honnêteté. »* (Art. 1) La norme de vérité implique que *« les journalistes ne déforment aucune information et n'en éliminent aucune essentielle »*. (Art. 3) Ils doivent faire clairement *« la distinction aux yeux du public entre les faits, les analyses et les opinions »*. (Art. 5) Plus intéressant, cette recherche de la vérité invite les journalistes à mener *« des recherches et des enquêtes »* pour informer *« librement tous les faits d'intérêt général afin d'éclairer l'opinion publique »*. (Art. 2) Notons aussi la nature tautologique de l'article 7 qui encourage les journalistes à respecter leur déontologie quel que soit le support y compris l'utilisation professionnelle des nouvelles technologies (blogs, réseaux sociaux, sites personnels). L'article 1 du Code belge se calque ainsi sur la Charte de Munich même si celle-ci postule l'obligation pour tout journaliste de *« respecter la vérité quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité »*. On voit donc ici une subtilité par rapport à l'acceptation de la valeur de vérité qui doit soit être recherchée et diffusée, soit être respectée. La vérité s'entend par rapport aux principes de vérification de l'information, de son exhaustivité et d'honnêteté de sa diffusion. Notons que *l'International Principles of Professional Ethics in Journalism* est plus prolixe par rapport à cette valeur et peut en ce sens constituer un étalon de mesure :

« The foremost task of the journalist is to serve the people's right to true and authentic information through an honest dedication to objective reality whereby facts are reported conscientiously in their proper context, pointing out their essential connections and without causing distortions, with due employment of their creative capacity of the journalist, so the public is provided with adequate material to facilitate the formation of an accurate and comprehensive picture of the world in which the origin, nature and essence of events, processes and state of affairs are understood as objectively as possible. » (Principe II)

Si cette charte internationale emploie la notion d'objectivité, on peut remarquer que les codes belges ne la stipulent pas explicitement. Le code de déontologie interne à la RTBF, l'entreprise audiovisuelle publique francophone belge, soutient tout de même que *« les émissions d'information sont faites dans un esprit d'objectivité, sans aucune censure préalable ou ingérence d'une quelconque autorité publique ou privée »*. (Chapitre III, art. 17) La déontologie interne de son concurrent privé, RTL-TVI impose dans la même idée, *« la relation objective, honnête et impartiale des faits »*. (Art. 17) On peut également constater l'usage du terme dans l'élaboration de divers règlements internes à des télévisions locales francophones belges en période d'élections. *« Les émissions relatives à la campagne électorale et aux élections sont des émissions d'information et elles sont particulièrement soumises à cette obligation d'objectivité. »* (Canal C, 2014) Quant à TV Com (2012), l'entreprise fait de l'objectivité *« une règle de professionnalisme »* au même titre que *« l'impartialité, l'indépendance et le pluralisme »*. De même, le Conseil de déontologie journalistique, à l'occasion des plaintes qu'il reçoit, se prononce généralement sur des manquements à l'objectivité. Certains auteurs ont montré comment la sacro-sainte norme de

l'objectivité, surtout dans l'aire anglo-saxonne au début du XX^e siècle, est tombée en désuétude dans le monde journalistique. Pour autant, si elle ne figure plus telle quelle dans les codes, l'objectivité constitue encore et toujours une valeur à laquelle les professionnels et la société civile se réfèrent dans l'examen des pratiques journalistiques.

La lecture de codes déontologiques belges mais également internationaux laisse donc entrevoir la manière dont se construisent les bases de l'identité professionnelle du journaliste. Le journaliste est bien ce professionnel garant de la liberté d'expression dont la mission d'information au travers l'intérêt public le conduit à rechercher la vérité, à enquêter en toute indépendance et de manière désintéressée. Mais l'aboutissement de la longue entreprise de définition de la profession n'aurait pas été rendue possible sans la création d'associations professionnelles telles l'APB, l'ancêtre de l'association générale des journalistes professionnels belges (AGJPB) qui naît en Belgique en 1908 ou le Syndicat national des journalistes (SNJ) fondé en France en 1918. Le principal objectif de ces institutions, et leur héritage, est d'établir un statut professionnel pour les journalistes qui leur permette véritablement de les distinguer et donc, de fermer le territoire. Comme l'observe Ruellan (1997), la période de l'entre-deux-guerres apparaît bien comme un moment essentiel du travail de construction dans le cas du journalisme. C'est en effet à cette période que l'on peut retracer la mise en place de l'apparition d'une représentation et d'une organisation du journalisme au sein d'un « groupe professionnel » que vont porter et incarner un ensemble d'individus et une organisation syndicale.

« During the processes which enables them to move from a poorly defined social condition to a professional status, French journalists gave gradually hardened a discourse on the profession, professionalism and professionalization. This discourse revealed an essentialist strategy which intended to establish journalism as an intangible and unquestionable component of democratic societies [...] Supported by sister organizations in the West and with the support of republican parties which conceived a consubstantial link between information and democracy, journalists organized themselves in a powerful trade union. » (Ringoot et Ruellan, 2007 : 68)

1.1.1.1.4 Le loi sur le statut du journaliste : un cadre ambigu

Comme le travail de l'APB, celui exercé par le SNJ à l'époque a profondément marqué l'identité du groupe journalistique dans la stratégie unitaire qu'il poursuit dès sa création. À ce titre, le syndicat a obtenu plusieurs avancées sociales pour ses membres dont la loi de 1935 sur le statut du journaliste demeure le parachèvement. Il est intéressant de noter, en lisant les discours du SNJ, que celui-ci se voulait dès le départ un syndicat unitaire et sans orientation politique pour lequel la principale mission relevait de la défense de ses membres. Par ailleurs, il opte pour une position claire sur base d'une argumentation simple : « le journalisme aux 'journalistes authentiques' ». (Ruellan, 1997) En effet, si le contexte de l'époque, nous l'avons vu, a contribué à modifier l'état des journalistes, il manque encore un *statut* social pour ceux qui font de plus en plus « profession » de journalisme. La définition d'un tel statut apparaît importante dans la mesure où celui-ci est, à cette période, gagné par une certaine ambivalence entre la position d'artiste et celui d'employé⁴⁹. Pour Pierre Van Den Dungen (2001), analysant le mouvement de professionnalisation des journalistes belges francophones, « la nécessité d'écarter les journalistes amateurs s'impose aussitôt parce que [...] ceux qui ne vivent pas de leur plume et se servent de la presse par prestige ou pour asseoir une

⁴⁹ Comme le souligne Ruellan (1997), cette incertitude par rapport au statut demeurerait à travers l'étroitesse des liens qui unissaient la littérature et le journalisme à l'époque, tant sur le plan des pratiques que celui de la position des agents.

notoriété, deviennent désormais de déloyaux concurrents prêts à fournir de la copie gratuitement ou à vil prix ! » (Van Den Dungen, 2001 : 643) Dans la même idée, Arnaud Mercier (1994) a montré comment l'action du SNJ en France s'est consolidée sur l'idée de moralité tout en répondant en fait à des « logiques économiques et socio-politiques ». Comme dans le cas de l'APB, il s'agit bien pour le syndicat, à travers les propos de son président, Georges Bourdon, de séparer les « amateurs » et les « profiteurs » du véritable journaliste, celui qui associe un travail d'enquête avec le respect d'exigences morales supérieures. *« Le véritable journaliste est celui qui, respectant son métier, possède un canon moral [...] Le journaliste est un travailleur consciencieux et probe. Il a le respect du public pour lequel il travaille et l'amour de la profession qu'il a choisie. Il piétinera des heures dans la boue pour obtenir une information exacte. »* (Bourdon, 1931 : 37)

La loi promulguée en 1935, appelée « Loi Brachard », représente ainsi l'aboutissement du combat mené par quelques représentants de la profession pour donner une unité au groupe. Elle organise en même temps une commission dépositaire de la carte d'identité des journalistes professionnels. Cette loi établit qu'*« est journaliste professionnel toute personne qui a pour activité principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes ou périodiques ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources »*. (Article L. 7111-3 du Code du travail) En Belgique, le statut du journaliste est également encadré légalement, à travers la loi de 1963 qui font des candidats à ce titre ceux dont l'occupation principale consiste en une collaboration à la presse quotidienne régulière et rémunérée depuis deux ans au moins. Les conditions ont été étendues puisque la mention de « presse quotidienne » a été remplacée par « tout média d'information générale » et il est précisé que le journaliste ne peut exercer aucune forme de commerce ou d'activités publicitaires. Comme on le constate, les associations des journalistes belge et française ont fait le choix du salariat qui est inscrit dans la loi et qui à l'époque permettait de formaliser une réalité de fait. C'est d'ailleurs pourquoi la promulgation de cette même loi va de pair avec d'autres dispositions cruciales comme la clause de conscience ou la hauteur des indemnités.

Reste que la loi, qui entend bien protéger l'exercice de la profession et poser les fameuses barrières à l'entrée, sera vite rattrapée par un épineux problème, celui du cas des correspondants locaux de presse. Ceux-là mêmes qui, par leur travail en dilettante, sortent du cadre prévu par la loi mais qui composent aujourd'hui comme hier un effectif important au sein de la presse locale. Le SNJ admettra donc l'existence d'un système dual renforcé par son action et son aboutissement. (Ruellan, 1997) L'assise légale du statut du journaliste reste également fragile à plusieurs égards. Elle discrimine sur base de la situation salariale du journaliste mais ne dispose d'aucune autorité pour juger des capacités professionnelles ou de la moralité des candidats. (Delporte, 1995) *« Les critères de professionnalisme retenus [...] n'excèdent guère la nature de l'activité du candidat ou le type d'entreprise où il exerce. »* (Delporte, 1995 : 208) On l'a dit, cette préoccupation morale, aussi revendiquée qu'elle soit, n'est qu'un paravent à des considérations avant tout corporatistes. La loi renvoie ainsi à la question de la fonction et de la responsabilité du journaliste dans la société. D'autant plus dans le contexte de l'entre-deux-guerres marqué par la censure, la propagande et la désinformation qui font naître une pluie de reproches face à une profession en perte de repères.

À cette crise morale s'ajoute une autre, plus matérielle. Une enquête internationale menée en 1927 par le Bureau International du travail montre la dépréciation de la condition matérielle du journaliste en posant la question de son indépendance. (Delporte, 1995) Cette situation de crise du journalisme donne lieu aux premières manifestations de préoccupations collectives

éthiques et déontologiques. (Charon, 2003) Le SNJ publie dès 1918 un code d'honneur professionnel composé de dix points. Les différentes dispositions expriment un certain nombre de valeurs professionnelles qui fondent la profession : l'indépendance, la probité, la véracité et la loyauté. Par ailleurs, ce code envisage la création d'un Conseil de discipline apte à réguler la profession et à sanctionner les délits de presse. Précisons tout de même le caractère avant tout symbolique de cet organe dont les sanctions n'ont pas force coercitive. Il faut voir l'adoption d'une telle charte, avec la loi sur le statut, comme la volonté de construire un Ordre professionnel à la manière des professions indépendantes. « *Il s'agit de conquérir une forme d'indépendance professionnelle face aux propriétaires.* » (Charon, 2003) Mais sans que le projet d'un Ordre professionnel n'aboutisse véritablement.

1.1.1.1.5 Formation et qualification du journaliste : un pragmatisme assumé

Si le mouvement de professionnalisation du groupe passe inévitablement par un travail de représentation qui le rend, et son unité, visible par rapport à l'extérieur, il faut noter le rôle que la compétence revêt dans ce processus. Il n'est dès lors guère surprenant d'observer que la loi de 1935 sur le statut du journaliste est en réalité explicitement reliée à l'institution de la formation. (Pélissier et Ruellan, 2003) En effet, à partir du moment où l'on s'accorde sur le fait que c'est une compétence de type particulier qui permet au journaliste d'instituer son territoire d'intervention et de lui donner un statut spécifique dans l'espace professionnel de l'information, on comprend alors la nécessité et l'utilité du système d'enseignement pour la stabilité du groupe. Cet enjeu se révèle au tournant du XX^e siècle à travers la création d'institutions pédagogiques et des premières écoles de journalisme aux États-Unis, puis en Europe. Il apparaît avec d'autant plus de force que le journalisme, établi sur la sacro-sainte liberté d'expression, ne peut être légitimement contraint par la possession d'un diplôme comme c'est légalement le cas dans d'autres professions. Quoi qu'il en soit, les débats sur l'amateurisme font ressurgir le problème de fond d'une profession sans formation professionnelle. La première école est ainsi créée à l'Université de Columbia à New York en 1908. En Belgique, l'Institut de journalisme⁵⁰ naît en 1922. Parallèlement au développement de cursus scolaires, apparaissent des manuels sur le journalisme. En 1931, *Le journalisme appris en vingt leçons* est édité par Rival en même temps que *Pour devenir un bon journaliste. Manuel pratique* écrit par de Davesne (Delporte, 1995). Loin de s'établir comme une activité d'amateur et d'artistes, le journalisme a vocation à s'établir comme une technique précise.

Il existe en ce sens, d'une part, une adéquation entre la définition particulière de l'activité journalistique et le système d'enseignement et, d'autre part, une adéquation entre la formation des professionnels et le recrutement sélectif ; cette double filiation signant en quelque sorte l'achèvement du fait professionnel. Ainsi, comme l'ont montré plusieurs observateurs, l'identité journalistique commune repose sur un « modèle positiviste » de l'activité mettant en avant des valeurs telles que celles de fait, de vérité, d'exactitude, d'objectivité, d'indépendance. (Delforce, 1996) Le journaliste apparaît comme le dépositaire du droit et du devoir – de la compétence – d'informer objectivement la réalité. Il lui importe alors de recueillir la réalité sociale et les faits qui deviennent une « donnée » brute. Par ailleurs, nous avons vu précédemment comment une telle conception du journalisme se prêtait bien à la mise en œuvre d'une déontologie professionnelle. Pour Pélissier et Ruellan (2003), les établissements de formation apparaissent comme le « creuset » d'un apprentissage structuré autour de « grands mythes mobilisateurs » : objectivité, technicité, efficacité, rationalité, transparence. Les deux auteurs voient dès lors dans les institutions scolaires un catalyseur de

⁵⁰ Il a arrêté ses activités en septembre 2013.

ce moule positiviste professionnel à trois niveaux. Tout d'abord, ils soulignent la part importante prise dans les enseignements par les techniques d'écriture. Ils mettent ensuite évidence le volume réduit des enseignements des Humanités dans des programmes pédagogiques qui opposent savoir généraliste et savoir-faire. Enfin, existe une fonction primordiale assignée aux professionnels-enseignants externes travaillant dans les entreprises de presse et transmettant leur modèle professionnaliste au sein même des écoles.

Cette relation entre écoles et monde médiatique se concrétise par la pratique du « vivier » qui représente une réserve de débutants au statut souvent précaire mais qui s'avèrent précieux en cas de dépannage. Ces viviers remplissent également une fonction de « sas » de décantation de la motivation, de la compétence et de l'adaptation des candidats à un emploi plus stable. Pouvant s'étaler sur plusieurs années, cette logique permet donc de « tester » le journaliste en forgeant son caractère et en le formant « à la dure ». (Pélissier et Ruellan, 2003)

« Ces sas constituent de nouveaux dispositifs d'emploi qui sont autant de manières pour les entreprises de reprendre la main sur la sélection des jeunes journalistes en instaurant leurs propres systèmes de post-formation. Ils délimitent les frontières d'un secteur d'emploi où l'accès est de plus en plus restreint aux seuls diplômés des écoles, mais où les entreprises organisent l'évaluation permanente et la mise en concurrence de tous ces journalistes des écoles reconnues. Si les sociétés sélectionnent depuis longtemps les personnes qu'elles recrutent, la nouveauté vient d'une intensification de la sélectivité. » (Chupin, 2014 : 105)

Pour autant, cette tendance n'efface pas les intenses débats qui ont trait à la question de la formation et de la compétence au sein de l'espace journalistique. À l'époque même où le journalisme tente de se constituer en une profession, certains restaient très critiques face à une approche techniciste du journalisme, métier qui reste pour eux un apprentissage sur le tas. Mais cette question de la formation relève néanmoins d'une priorité pour le SNJ : « *L'instruction professionnelle des journalistes n'en est pas moins une priorité, à long terme, du Syndicat : 'seule, déclare-t-il, une école gérée par les directeurs et rédacteurs peut assurer le recrutement régulier de la profession et préparer la relève des anciens'.* » (Delporte, 1995 : 169) Plusieurs auteurs ont fourni des explications concernant cette réticence caractéristique des journalistes par rapport à la question de la formation. Henri Deligny (1986) y voit là le scepticisme souvent partagé des journalistes à l'égard de tout encadrement de leur profession. Il estime ainsi que cette « idéologie professionnelle » s'interpose pour masquer leur subordination dans la structure de l'entreprise de presse. Ce constat rejoint l'ambiguïté relevée quelques lignes plus haut par rapport au statut du journaliste partagé entre salariat et statut indépendant. Quant à Jean-Marie Charon (1997), il relie une telle réserve à un moyen pour les journalistes de se distinguer d'autres métiers intellectuels. Aussi, Pélissier et Ruellan (2003) notent que les professionnels demeurent également fort réticents face à toute initiative qui attaquerait l'unicité de leur groupe.

« S'ils sont les premiers à reconnaître la diversité de leur profession et la nécessité de se former de façon différenciée, ils savent qu'une spécialisation des écoles impliquerait un travail d'objectivation des sous-champs professionnels, une mise à plat de différences fonctionnelles importantes et peut-être la réactivation de propositions visant à créer une distinction entre deux niveaux de journalisme, l'un plus intellectuel et l'autre plus technique. Relancer un tel débat ne reviendrait-il pas à rouvrir la boîte de Pandore dans laquelle le groupe des journalistes ne tient pas à entrer ? » (Pélissier et Ruellan, 2003 : 94)

Ainsi peut-on mettre en évidence à travers cette brève restitution d'un bout d'histoire comment l'espace journalistique s'est progressivement constitué en tant que profession par le droit et avec le soutien du pouvoir en place mais aussi la manière dont il a tenté de s'instituer

en un système autonome dont l'unité était assurée par un système d'emploi corporatiste⁵¹. (Ruellan, 1997) Selon cette acceptation en termes de profession, être journaliste, c'est bien appartenir à un groupe qui dispose d'un droit réservé d'exercer un savoir particulier dans le domaine de l'information acquis à travers une période de formation. Cette vision, on l'a vu, se voit renforcée par la manière dont, d'une part, le système d'enseignement répond aux valeurs établies par les instances représentatives du groupe et, d'autre part, la façon dont les individus entrants témoignent d'une faculté d'intégration dans un système favorisant l'apprentissage technique et pratique.

« De fait, le journalisme, aujourd'hui en France, se présente comme une profession que l'on peut considérer comme, à plus d'un titre, établie et organisée. Ainsi ses limites sont-elles relativement claires et inscrites dans le droit, depuis la loi de 1935 qui réserve la qualité de journalistes aux personnes reconnues comme telles par la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) [...] Ainsi les membres de la profession donnent-ils le sentiment de se sentir liés, jusqu'à un certain point, par une identité commune, qu'entretiennent syndicats et associations professionnelles, et par des valeurs partagées, qu'expriment notamment chartes et codes de déontologie [...] Ainsi, encore, l'accès à la profession tend-il à être conditionné, de manière croissante, à l'acquisition de savoirs pratiques formalisés et relativement standardisés, qui s'enseignent dans des filières d'enseignement spécialisées et dans des écoles de journalisme reconnues par la convention collective des journalistes. » (Lemieux, 2010 : 148-149)

1.1.1.2 Le statut professionnel du journalisme : une semi-profession ?

Les transformations passées et actuelles dans le monde journalistique ont cependant tendance à rapidement déstabiliser et à battre en brèche cette image unifiée et harmonieuse de la profession. Dès les années nonante, ont émergé des débats et des réflexions au sein du monde académique et professionnel qui ont porté sur la définition des enjeux et des limites du rôle social des entreprises de presse dans un contexte qui voyait la montée de la « communication marchande ». (Mathien, 1998) À l'occasion d'une synthèse des travaux du groupe de réflexion NORSOM (1995-1996), Watine et Beauchamp (1996 : 108) résumaient quelques-uns des questionnements de fond à l'ordre du jour : « *L'information doit-elle aujourd'hui fatalement être rentable ou d'abord un service public ? Un journaliste peut-il avoir une mission sociale sans perdre son âme ni trahir l'esprit de son métier ? Le journalisme dit 'civique' ou 'citoyen' constitue-t-il un nouveau modèle digne d'intérêt ? Jusqu'à quel point ce modèle entre-t-il en contradiction avec le paradigme traditionnel d'un quatrième pouvoir qui, au nom d'une certaine éthique, prétend rester 'au-dessus de la mêlée' ?* » Si ces interrogations se sont posées à cette époque, c'est en raison de certains constats majeurs dressés par les chercheurs. Tout d'abord, la précipitation des dérives et des manquements devenus plus fréquents et alimentés par « la course à la rentabilité et l'information-spectacle ». Ensuite, l'accroissement progressive des contraintes pesant sur les professionnels de l'information et enfin, « *la déception croissante de nombreux jeunes journalistes vis-à-vis d'un métier qui correspond de moins en moins à leur idéal, leurs attentes ou leur souci de faire œuvre utile au sein de leur environnement* ». (Idem : 109)

Ces observations sont relayées quelques années plus tard par Michel Mathien (1998) qui fait état des mutations de l'information et de la communication à l'œuvre depuis les années

⁵¹ Dans le sens où le groupe professionnel des journalistes a constitué un système de gestion du marché du travail permettant de réguler les accès aux métiers, de garantir aux membres une forme de protection, d'intégrer les jeunes et de réserver à un nombre limité d'individus, le bénéfice d'une activité.

quatre-vingt. « *De nos jours, nous sommes fondés à nous interroger sur le sens même de l'information au sein des systèmes sociaux quand celle-ci transite essentiellement par les marchés, et que sa production s'inscrit, de plus en plus, d'une façon ou d'une autre, dans des logiques marchandes strictes.* » (Mathien, 1998 : 11) Dérégulation de l'audiovisuel public d'un côté, essor de la presse périodique, technique et professionnelle de l'autre : il n'est pas excessif de parler dans ce nouvel environnement d'un éclatement de la définition classique du métier de journaliste. La montée de la communication dans la sphère journalistique contribue à alimenter le débat sur le statut du journaliste à travers l'apparition de nouvelles figures comme celle du journaliste-animateur, du journaliste institutionnel ou, plus récemment, celle du journaliste hacker. « *Faut-il s'attendre à une information d'un nouveau type, à une information sans journalistes ? À la disparition même, comme modèle dominant, du journalisme d'information au profit d'un journalisme de communication impliquant d'autres critères, d'autres enjeux ? [...] Le risque de dissolution de l'identité journalistique dans la communication conquérante, le mélange des genres n'apparaissent pas comme des indices rassurants.* » (Cornu, 2009 : 456) En effet, le contexte interroge également la notion d'information dans la mesure où celle-ci tend à évoluer « *par rapport à celle défendue par le journalisme construisant une identité professionnelle* ». (Marchetti, 1998 : 13) En 2002, Nicolas Péliissier synthétisait le propos en s'interrogeant :

« Qu'est-ce qu'un journaliste ? Pas plus qu'il y a environ un siècle, lorsque le journalisme français s'est constitué en corps professionnel avec ses règles spécifiques de fonctionnement, la réponse à cette question n'est aisée [...] Qu'est-ce qu'un professionnel lorsque l'on sait que des autodidactes font d'excellents journalistes, tandis que des diplômés d'Écoles conventionnées ne parviennent pas à réussir dans ce métier ? Qu'est-ce que l'information, à l'heure où celle-ci n'est plus produite de façon monopolistique par les journalistes et où les scientifiques en donnent une définition toujours plus métissée ? Qu'est-ce qu'une entreprise de presse, à l'heure où un particulier ayant de l'initiative peut produire de façon autonome et sérieuse son propre journal sur le Web ? » (Péliissier, 2002 : 45)

On a vu enfin apparaître la question de la formation des journalistes dans le contexte d'expansion du marché du travail journalistique dans les années quatre-vingt et dans le nouvel environnement numérique à partir de l'année 2000⁵². (Le Cam et Trédan, 2008 ; Bouron, 2015) Alors que certains se demandent non sans provocation s'il faut encore former les journalistes (Lambert et Laville, 2008), émerge en creux le défi de l'adaptation à cette expansion du marché tout en restant fidèle « aux principes éthiques » nécessaires à la légitimité des cadres de formation.

Face à de tels constats, Mathien (1998 : 14-28) observe « *qu'il n'y pas de définition commune du journalisme [...] parler de 'profession' à propos du journalisme est donc abusif malgré l'intention qui a présidé à son projet* ». Quant à Lemieux (2010), il met en évidence « les doutes persistants » par rapport au statut de profession attaché au journalisme en comparaison à d'autres « bien plus systématiquement organisées ». Il observe dès lors la clôture « imparfaite » du marché du travail journalistique. D'autres encore lisent le journalisme

⁵² À ce sujet, Bouron (2015) relaie les observations rapportées quelques lignes plus haut par rapport à la question de la formation des journalistes puisqu'il montre comment le paysage français s'est construit historiquement sur un clivage entre, d'une côté, des écoles revendiquant un modèle d'excellence professionnelle basé sur la culture générale et voué à diplômer des journalistes en vue d'exercer dans la presse dite de qualité. De l'autre, des écoles apparues plus récemment qui s'inspirent des universités américaines et qui intègrent dans leur cursus des enseignements de spécialités plus ajustés au marché du travail.

comme une « profession menacée » (Bernier, 1994) ou subissant une « déprofessionnalisation » (Noblet, 2014) dans le contexte actuel.

Plus de dix années auparavant, Marianne Allison (1986) faisait déjà état des débats sur le statut de « profession » du journalisme alors que Louis W. Hodges (1986 : 34) aboutissait au constat de « semi-profession » reconnaissant que « *Journalism does not have to be, and commonly is not, based in a complex body of university-based knowledge [...] Nor does journalism have the second quality of deriving raw material from science and learning* » bien que le journalisme soit tourné vers un objectif d'intérêt public, possède des techniques transmissibles et fonctionne sous le mode de l'autorégulation. Pour ces deux auteurs, qui restent dans une lecture structuro-fonctionnaliste, la professionnalisation du journalisme et l'identification des journalistes en tant que professionnels relèvent cependant d'un enjeu crucial et désirable dans un environnement où l'image de ceux-ci est en perte de crédit. Les débats et la position de ces auteurs nous permettent du même coup de mieux saisir la manière dont le contexte de mutation technologique au sein du journalisme promeut une rhétorique « professionnalisante » et la « professionnalisation » des acteurs. (Singer, 2003)

Pour Singer (2003), en réalité, aucune profession ne remplit parfaitement les critères de professionnalité, même les professions établies de longue date comme la médecine ou le droit de sorte qu'elles connaissent toutes des processus de fragilisation qui exigent à un moment donné un effort de reconstruction. En effet, comme nous l'avons posé en guise d'introduction de cette thèse, il est possible de mettre en évidence les débats incessants à l'intérieur de l'espace journalistique par rapport à la définition du métier et à l'existence d'un noyau dur de compétences. Si, à ce sujet, les journalistes sont majoritaires pour affirmer que ce noyau relève de la capacité à « apporter de la plus-value », il leur apparaît tout aussi difficile de s'accorder sur une même définition de cette compétence et sur ses modalités. De même, on remarque, dans ce contexte, que la notion d'investigation fait l'objet d'un surinvestissement professionnel et idéologique important de sorte qu'il semble être passé au discours contemporain commun. D'où, ces observations sonnent-elles comme une invitation à changer de focale par rapport au journalisme et à notre objet de recherche, le journalisme d'investigation. Plutôt que de prolonger le débat ou de trouver un terrain d'entente sur le statut professionnel du journalisme, il nous semble effectivement plus productif d'adopter une perspective davantage interactionniste qui nous permette d'approcher la profession et la pratique d'investigation dans sa dimension conflictuelle mais aussi plurielle.

1.1.2 L'approche interactionniste : le journalisme en tant que groupe professionnel

Dès lors qu'on perçoit les débats entourant la question du professionnalisme, de la professionnalisation et de la profession du journalisme comme circulaires et stériles, en ce qu'ils figent ces notions⁵³, l'analyse sociologique en termes de profession apparaît insuffisante et nécessite d'adopter une autre démarche se voulant plus réflexive. Cette approche, ancrée dans une perspective interactionniste, engendre des implications politiques et épistémologiques différentes. Une telle démarche permet de comprendre comment les journalistes, soumis à un environnement changeant et à des transformations structurelles, parviennent à se maintenir, à maintenir leur identité, c'est-à-dire à revendiquer leur professionnalisme. Du même coup, cette perspective tend à questionner les déclarations

⁵³ En effet, on peut même affirmer que ces débats demeurent incommensurables dans la mesure où ils s'appuient sur différentes définitions du concept. Bien souvent, ils s'intègrent dans des approches qui assimilent simplement le professionnalisme aux professions basées sur des attributs fixes.

affirmant le déclin du professionnalisme journalistique. Elle invite tout d'abord à intégrer une vision discursive de la profession. Plus précisément, il ne s'agit pas de considérer l'unité professionnelle comme un « mythe » ou un « doux mensonge » mais comme une « performance » collective qui peut tout à fait échouer. (Lemieux, 2010) La démarche analytique entend alors comprendre par quels processus sociaux l'hétérogénéité inhérente à la profession est régulièrement surmontée par les acteurs au profit de certaines mises en équivalence entre eux. Si l'acte de professionnalisation est avant tout un discours en acte, il nous faut également montrer que l'hétérogénéité, mieux le flou (Ruellan, 1992), est une caractéristique centrale du journalisme.

1.1.2.1 La profession comme folk concept et la professionnalisation comme projet professionnel

L'approche interactionniste, qui nous sert de cadre conceptuel dans cette recherche, s'est développée sous l'égide de travaux des représentants de la deuxième École de Chicago⁵⁴. Il s'agissait de prendre le contre-pied des lacunes des fonctionnalistes en redonnant un certain poids au sujet individuel, à sa liberté d'action ainsi qu'à une vision plus pragmatique, contextuelle et empirique. Alors que les fonctionnalistes se sont principalement intéressés aux professions prestigieuses, l'interactionnisme a intégré l'étude de ces « petits métiers », c'est-à-dire des activités à la limite du métier. (Vezinat, 2010) Ce déplacement par rapport à l'objet d'analyse va ainsi de pair avec une nouvelle conception de la notion de profession définie comme un « folk concept », « *qui n'a de valeur scientifique qu'en tant que croyance à analyser, en tenant compte de l'écart qui la sépare de la réalité observable* ». (Gadea, 2003 : 201) « *Assessing whether an occupation is or is not a profession, is a semi-profession, or is more or less professional than other occupations is what the 'folk' do. It is not the task of sociology to do it for them scientifically.* » (MacDonald, 1995 : 7) En ce sens, comme l'affirme Hughes (1996), la question de savoir si « ces hommes sont des professionnels » est finalement « *une fausse question, car le concept de 'profession' dans notre société n'est pas tant un terme descriptif qu'un jugement de valeur et de prestige* ». (Idem : 76-77) Approché d'un point de vue sociologique, le terme de « professionnel » devient donc essentiellement une notion « marketing », une manière de convaincre le public de la qualité du service rendu. (Meyers et al., 2012)

« If profession may be defined as a folk concept then the research strategy appropriate to it is phenomenological in character. One does not attempt to determine what a profession is in an absolute sense so much as to how people in society determine who is professional and who is not, how they make or accomplish or accomplish profession in their activities. » (Freidson, 1983, cité par Schudson et Anderson, 2008 : 89)

Pour Sarfatti-Larson (1977 : 12), les constructions idéal-typiques ne disent rien de ce qu'est une profession, seulement ce qu'elle prétend être. La question à se poser devrait plutôt porter sur ce que les professions font, en réalité, dans la vie de tous les jours, pour négocier et maintenir leur position spéciale. Il ne s'agit plus, dans ce cas, de savoir si telle occupation remplit le statut de profession mais bien dans quelles circonstances les membres d'une occupation tentent de la transformer en profession.

⁵⁴ Dont les membres sont, entre autres, Everett Hughes, Howard Becker, Anselm Strauss, Blanche Geer. Ces sociologues qui partagent la même critique envers les fonctionnalistes ont été influencés par certaines idées émises par la première École de Chicago dans le courant des années vingt aux États-Unis. John Dewey, Georges H. Mead et Robert Park en sont quelques-uns des représentants.

En France, c'est à partir de la fin des années septante que sont publiés en grand nombre des travaux dans le domaine de la sociologie des « groupes professionnels » et des recherches s'intéressant au monde non-industriel. En 2009, à l'occasion d'un ouvrage édité par Didier Demazière et Charles Gadéa (2009), un renouvellement sémantique et une redéfinition de l'objet dans l'approche sociologique des professions se sont opérés. Cette nouvelle approche permet, comme le reconnaît Ruellan (1997), de dépasser une représentation idéal-typique des professions qui tend à gommer la dimension historique des groupes professionnels, c'est-à-dire le processus même de professionnalisation. De ce fait, il s'agit de mobiliser la notion de « professionnalisation » dans l'étude des dynamiques professionnelles en tant que « processus évolutifs, vulnérables, ouverts et instables ». (Demazière et Gadéa, 2009 : 20) Les groupes professionnels sont ainsi formés par des acteurs sociaux regroupés autour d'un *projet professionnel*. Ces groupes ne sont pas des catégories professionnelles naturelles ni les porteurs de traits socialement fonctionnels. Ce sont plutôt des acteurs sociaux collectifs qui tentent de traduire un ordre de ressources rares – des connaissances et compétences spécifiques – en un autre – des récompenses sociales et économiques. « *The professional project thus emphasizes the coherence and consistence of a particular course of action, even though the goals and strategies pursued by a given group are not entirely clear of deliberate for all the members.* » (Anderson, 2007 : 10) Dans ce cadre, les acteurs mettent en œuvre des stratégies et se coalisent afin de défendre leur autonomie et leur territoire. (Vezinat, 2010) Le professionnalisme doit ainsi se comprendre comme « *the mobilization of a particular basis of identity that has both material underpinnings and definite consequences, yet which also constitutes grounds of social struggle* ». (Nolan, 2008 : 8)

Selon Jean-Michel Chapoulie (1973), les professions sont des objets conventionnels de la pratique quotidienne. Il faut, d'après lui, « *éviter de confondre ces catégories de la pratique quotidienne avec les formes de leur occurrence dans la vie réelle, c'est-à-dire avec les groupes réels, ensemble des professionnels qui sont les acteurs sociaux dans les situations concrètes et qui apparaissent comme les supports de propriétés ou des intérêts spécifiques d'un corps professionnel* ». (Chapoulie, 1973 : 89) À l'opposé de l'approche fonctionnaliste qui pense les professions en termes d'unité, Chapoulie envisage l'étude des professions d'un point de la diversité des valeurs et des pratiques et leur singularité. De la même manière, Dubar (2003) met en évidence les conflits d'intérêts et les tensions caractéristiques au sein des groupes professionnels.

1.1.2.2 Le travail des frontières entre variation et fluidité

D'où, l'approche du journalisme en termes de groupe professionnel en intègre une autre. En effet, à partir du moment où prend le parti d'étudier le groupe par le biais de la diversité d'intérêts, de valeurs et de ressources qui animent sa population, il devient également productif de l'approcher à travers le concept de « segments professionnels » tel que le définissent Bucher et Strauss⁵⁵ (1961) :

« In actuality, the assumption of relative homogeneity within the profession is not entirely useful; there are many identities, many values, and many interests. These amount not merely to differentiation or simple variation. They tend to become patterned and shared; coalitions

⁵⁵ Les deux auteurs décrivent leur approche de « 'process' ou 'emergent' approach ». « *The model can be considered either as a supplement of, or an alternative to, the prevailing functional model.* » (Bucher et Strauss, 1961 : 325-326) Notons encore que le travail réalisé par les deux auteurs se concentre sur la profession médicale, bien qu'ils reconnaissent que leurs analyses peuvent s'appliquer aux autres professions.

develop and flourish – and in opposition to some others. We shall call these groupings, which emerge within a profession ‘segments’. We shall develop the idea of professions as loose amalgamations of segments pursuing different objectives in different manners and more or less delicately held together under a common name at a particular period of history. » (Bucher et Strauss, 1961 : 325-326)

Les segments ne constituent pas des regroupements d’acteurs figés autour d’une identité professionnelle qui serait statique. Bien au contraire, ce qui les caractérise, c’est qu’ils sont perpétuellement intégrés dans des processus de redéfinition de leur identité. (Strauss, 1971 : 20) Loin en effet d’apparaître comme des professions séparées, unifiées, établies ou objectives, les groupes professionnels connaissent « *des processus historiques de segmentation incessante, de compétition entre segments, de professionnalisation de certains segments et de ‘déprofessionnalisation’ d’autres segments, de restructuration périodique sous l’effet des mouvements du capital, des politiques des États ou des actions collectives de ses membres.* » (Dubar cité par Menger, 2003 : 54) C’est dire si à travers cette perspective, les valeurs, les intérêts, les activités de travail, censées être imposées par le statut, les méthodologies et les techniques, peuvent donner lieu à des écarts notables à l’intérieur d’une spécialité ou d’une profession. C’est dire aussi si les segments sont avant tout travaillés par la fluidité, la variation et l’imprécision. Becker (cité par Baszanger, 1990) invite d’ailleurs à ce propos à réfuter les classifications étanches et les distinctions strictes pour davantage observer les stratégies distinctives des acteurs, les faits, les valeurs, les signes qui permettent aux êtres de constituer des catégories, d’établir des frontières et de justifier des acceptations ou des exclusions.

Comme nous l’ont montré les débats et les discussions qui accompagnent les transformations au sein du journalisme, c’est bien un « travail » qu’ont à opérer les journalistes sur l’identité de leur corps professionnel pour continuer à se définir comme journaliste et préserver ainsi leur position dans la division du travail de production de l’information. Dès lors que l’on considère la notion même de profession comme un « folk concept », il s’agit de s’intéresser à la manière dont les acteurs renouvellent leur professionnalité en acte ou, plus exactement, comment ils établissent là un véritable « travail de frontière » avec ses enjeux sous-jacents.

« Tant que les espaces ne sont pas tous appropriés, tant qu’il reste de la place pour de nouveaux arrivants, la *frontière* ne se ferme pas et la différenciation sociale reste faible. Quand enfin la *frontière* arrive au bout d’elle-même, quand les concurrences ne peuvent plus être naturellement étouffées par la disponibilité des territoires encore vierges, les logiques de différenciation sociale – et singulièrement d’appropriation – se mettent à l’œuvre. On assiste alors à la concentration des ressources et des moyens de travail, à l’exclusion, à la marginalisation ou à l’aliénation de certains membres sociaux. Quand la frontière est fermée, d’autres peuvent s’ouvrir plus loin. » (Ruellan, 1997a : 15)

En suivant les propos de Boltanski (1982) dans l’étude qu’il fait du groupe des cadres, on peut appuyer le constat d’un « effet dynamique de la frontière » dont la délimitation relève d’un enjeu fondamental des luttes politiques. « *Comme la définition des critères d’appartenance au groupe, l’établissement de frontières constitue, dans les luttes, l’une des technologies d’objectivation dont se sert l’action politique, et l’institutionnalisation des frontières entre groupes est un des enjeux fondamentaux des luttes politiques.* » Boltanski montre néanmoins que les frontières entre groupes ne sont en rien naturelles et les limites du groupe ainsi tracées ne font que rendre plus apparente la « *zone d’incertitude où se fait sentir avec une force à peu près égale l’attraction d’autres pôles* ».

1.1.2.3 Le journalisme comme pratique sociale de production discursive

1.1.2.4.1 Le journalisme comme invention permanente

Si on s'accorde donc sur le fait que le journalisme est loin d'apparaître comme un objet stable et objectivé reposant sur un modèle essentialisé et que c'est dans le jeu des concurrences interprofessionnelles que se définissent ses contours, il faut alors montrer comment le « fait professionnel » n'est pas donné *a priori* mais résulte d'un travail de construction permanente de la part des journalistes. Adoptant cet angle d'analyse, nous nous appuyons sur les propositions théoriques qui se sont dégagées voici plusieurs années des travaux de chercheurs réunis au sein du *Réseau d'études sur le journalisme* (REJ). Ces travaux ont pris comme point de départ les transformations des pratiques et des productions journalistiques de sorte qu'ils se sont généralement intéressés à des productions « marginales » comme la presse féminine, gratuite ou encore les *weblogs*. À cet égard, Internet n'est pas apparu comme un « fossoyeur » ou un « sauveur » mais il a contribué à rendre plus visible le « brouillage des frontières », c'est-à-dire les mouvements qui travaillent l'ensemble de la production et de la diffusion de l'information. On le voit donc, l'approche se veut résolument opposée à toute posture « essentialiste ».

Au-delà d'identifier le journalisme de façon exclusive et à une essence qui aurait trouvé son incarnation dans une profession, ces travaux ont permis de mieux saisir comment en réalité il fallait approcher le journalisme comme une « invention permanente et collective ». (Ringoot et Ruellan, 2007) L'allusion explicite à l'ouvrage de Ferenczi (1993) intègre ainsi l'idée que « *la pratique journalistique se construit par différenciation, voire rupture avec d'autres pratiques, et constitue donc un domaine identifiable* ». (Ringoot et Utard, 2005 : 19) Perçu comme un espace d'interactions multiples et nécessairement complexes, le journalisme ne peut être réduit seulement à ceux qu'un processus a fait désigner en tant que journalistes professionnels. Il ne représente pas un espace donné une fois pour toutes mais une construction sociale, produit de l'histoire façonné par une culture, marqué par des structures dont certaines lui sont externes et d'autres internes.

« Cette construction est une transformation, constante et continue, et qui modifie parfois tant est si bien que l'on est en droit de regarder ces mutations comme des inventions [...] Les inventions ne sont donc parfois que des adaptations ou des mutations secondaires, un recyclage de pratiques anciennes. Mais elles finissent par accumulation par produire de profondes transformations, parfaitement repérables du point de vue des acteurs, des pratiques de production et des produits. » (Ruellan, 2008 : 127)

Il s'agit bien dès lors de considérer le journalisme comme une « construction sociale » que réalisent les journalistes à travers leurs discours et leurs pratiques de sorte que les groupes professionnels sont avant tout des « *constructions, énonciatives et organisationnelles, issues de rivalités collectives impliquant des intérêts individuels et, en fin de compte, visant à la maîtrise de la représentation du monde social ou de pans de celui-ci* ». (Ruellan, 1997b : 137)

C'est pourquoi il est nécessaire également d'intégrer dans le cadre d'analyse la manière dont le journalisme « se réalise » discursivement. Pour Barbara Zelizer (1992), le processus de légitimation des journalistes est avant tout affaire de rhétorique. « *While all professional groups are constituted by formalized bodies of knowledge, much of journalist's interpretive authority lies not in what they know, but in how they represent their knowledge.* » (*Idem* : 34) S'il est en effet possible d'établir la nécessité pour les journalistes de devoir se définir discursivement, plus que d'autres professions, leur rhétorique ne porte pas seulement sur leur

travail, elle *est* leur travail. (Schudson et Anderson, 2009) Quant à Lemieux (2000), qualifiant le journalisme de profession « postmoderne », il voit dans son incapacité à codifier ses pratiques, l'obligation dans le chef de ses membres de justifier en permanence leurs actes. Comme l'a bien montré Bastin (2009), si on peut à un moment donné pointer la faiblesse du code professionnel dans le cas du journalisme, il faut analyser la façon dont les journalistes « *tentent de produire, dans la matière même de leur activité, des types de codages leur permettant de revendiquer une position dans la division du travail de l'information et d'en acquérir une nouvelle* ». Cette hypothèse soulevée par Bastin rejoint en quelque sorte l'idée même de « dispersion » héritée de Michel Foucault et qu'ont pu éprouver les travaux du REJ.

« Ce dont la notion de dispersion dans la formation discursive journalistique tente de rendre compte, c'est des transformations, voire des mutations qu'on observe dans les médias sans les ramener à des mouvements d'extension ou au contraire de submersion du modèle professionnel de la pratique journalistique. Ce que cette notion affirme, c'est que de nouvelles pratiques émergent de façon dispersée, c'est-à-dire non rapportables à une origine unique. Et donc, ce que cette notion interroge, c'est la possibilité de les identifier comme journalistiques, indépendamment des normes historiquement construites. Non que celles-ci n'aient leurs raisons sociales, ni que le journalisme tel qu'il s'est institutionnalisé ne soit une dimension nécessaire de la logique démocratique. Mais il ne peut prétendre lui seul occuper un espace qui déborde un territoire ou une fonction pour s'étendre à d'autres pratiques de production d'informations et de savoirs sur le monde, voire de visions du monde. » (Ringoot et Utard, 2005 : 19)

Le terme de dispersion vise donc ce processus de tensions entre un ordre et un désordre de discours et de pratiques. L'intérêt du concept est alors de saisir la fabrication sociale du journalisme, en divers lieux et par divers acteurs. Comme l'a formalisé Foucault, la formation de discours est un processus faisant intervenir une multiplicité d'intervenants de nature différente. Ces tensions observables à l'aune de la formation discursive ne sont pas accidentelles ou ponctuelles mais relèvent plutôt d'une composante identitaire du journalisme. À ce titre, une autre notion envisagée par Foucault, celle de « raréfaction », doit être également envisagée. L'ordre du discours se construirait autant sur les principes et les contraintes qui en limitent l'apparition, que sur les ressources qui en favorisent la multiplication. Comme l'affirme Florence Le Cam (2009), le discours sur le journalisme peut être approché comme un objet sédimenté, qui fait certes apparaître des ruptures et des organisations changeantes, mais qui laisse voir, par le travail *a posteriori* de reconstruction sur la longue durée, une cohérence qui fait permanence et établit un « projet professionnel ».

1.1.2.4.2 Un flou constitutif et productif

La notion de dispersion, parce qu'elle esquivait ainsi toute tentative de la penser comme la diffusion d'un modèle à partir d'un centre, nous permet de faire directement le lien avec le concept de « professionnalisme du flou » appliqué au journalisme. (Ruellan, 1992) À partir du moment où on approche le journalisme comme un travail discursif sans cesse renouvelé de légitimation à travers « des discours professionnalistes » visant à représenter la profession comme unifiée et structurée, il faut encore montrer comment ce travail s'opère productivement en aménageant le « flou » plus qu'en le dissipant. Pour Ruellan (2007), il convient dès lors de ne pas prendre à la lettre de tels discours puisqu'ils représentent avant tout « une arme de combat ». Si le journalisme a pu accéder à une période de son histoire à la respectabilité sociale et par là, à un statut, il s'est par essence toujours constitué à travers ce flou. En effet, ni la loi de 1935 sur le statut du journaliste ni la commission de la carte d'identité professionnelle ne permettent de véritablement fermer le territoire. Le flou se révèle

ainsi constitutif de la profession dans la mesure où son histoire montre comment la profession est sans cesse parvenue à gérer les crises et à absorber les changements. Ce constat fait écho à l'idée de plasticité ou de « ductilité » du journalisme capable de se transformer sans pour autant se diviser ni se rompre. (Grevisse, 2010) Ruellan (1997b : 138) invite ainsi à y percevoir « *un univers fluide, aux modes de gestion flous et mouvants, à la culture professionnelle métissée par nature* ».

D'autre part, si le flou ne relève pas d'un dysfonctionnement ou d'une erreur de parcours, c'est qu'il apparaît tout autant productif pour le groupe en ce qu'il lui offre des capacités efficaces d'amalgame, de souplesse et de réduction des antagonismes. Il marque non seulement les modalités de production mais également l'identité à travers les normes déontologiques et la qualification professionnelle de sorte que c'est « *toute la gestion du territoire professionnel qui est concerné par l'imprécision et la fluidité* ». (Ruellan, 1997b : 138) En réalité, plus souvent qu'ils ne le pensent, les journalistes traduisent eux-mêmes la diversité des pratiques ou ce que Ringoot et Utard (2005) désignent comme autant de *journalismes*. Si leurs discours soulignent généralement l'importance d'une compétence et d'une expertise – à travers le devoir d'investigation notamment – on remarque dans le même temps que la définition de cette expertise journalistique n'est pas chose aisée dans une profession où, comme le montrent Brin et al. (2004 : 39), dominent des savoir-faire empiriques basés sur « *des postulats généraux, des cadres d'interprétation, des valeurs, enfin et surtout des modèles, dont on peut s'inspirer dans sa propre pratique. Ces modèles ne proviennent pas de manuels, mais du milieu même dans lequel s'initie le novice* ».

Ruellan et Cornu (1993) ont mis en évidence la présence d'une ambiguïté par rapport à la question de la technique journalistique. Si l'argument techniciste est généralement mobilisé par les praticiens dans la mesure où il légitime une unique façon de faire dont seuls les professionnels sont les dépositaires, il est en même temps fréquemment remis en question par les mêmes qui le tiennent à d'autres moments. « *Dans les discours professionnalistes [...] coexistent toujours deux niveaux d'exigence : être un journaliste compétent, c'est posséder un savoir-faire aux formes identifiables, rationnelles, c'est être en possession de techniques ; mais pour être un bon journaliste, il faut aussi maîtriser un savoir-faire découlant de l'expérience.* » (Ruellan et Cornu, 1993 : 153) La rhétorique de la technicité fait donc la place à une autre, celle du talent. Ce discours paradoxal et plutôt flou acquiert néanmoins une double explication : d'une part, se charger de complexité pour parer aux critiques de la technique journalistique, d'autre part, éviter l'assimilation du journalisme aux métiers techniques (régie et production dans l'audiovisuel et imprimeur dans le cas de la presse écrite).

On peut également faire ici un lien avec la nature de la profession journalistique qui, en reprenant la théorie de Champy (2009), apparaît appartenir à cette catégorie des professions à pratiques prudentielles. Celles-ci étant caractérisées par la singularité du matériau humain et par la complexité des situations sur lesquelles elles sont amenées à travailler. « *Singularité et complexité sont sources d'incertitude [...] Ce travail ne consiste pas – ou pas principalement – à appliquer mécaniquement des savoirs scientifiques. Face à des problèmes singuliers et complexes, les professionnels prennent des décisions qui comportent une dimension de délibération et même de pari : le travail professionnel est conjecturel, parce qu'il porte sur une réalité qui échappe inévitablement à toute maîtrise systématique.* » (Champy, 2009 : 83-4) Ce que montre ici Champy est le caractère irréductiblement subjectif de ces professions dans lesquelles la part de jugement mais aussi celle de l'expérience de terrain jouent un rôle important. Neveu (2009) a quant à lui pointé le recours régulier par les journalistes à des routines professionnelles permettant dans des situations complexes et de rapidité, de

domestiquer l'imprévu et s'épargner de longues délibérations. Mais comme le souligne le sociologue, l'usage de telles routines consiste en réalité à court-circuiter l'inférence par l'intuition. « *Domestiquer l'imprévu à l'aide d'une routine, c'est encore faire jouer une compétence intuitive et efficace en matière de tri dans le flux d'informations, détecter la valeur de l'information, d'une dépêche, d'un propos, d'un fait, sa capacité à devenir événement.* » (Neveu, 2004 : 52-3)

Par ailleurs, on ne peut que remarquer que le contexte actuel appelle avant tout à un renouvellement des compétences de la part des journalistes plus qu'à une dissolution des savoirs de référence qui fondent la profession. Cette mutation des compétences se recompose avant tout par « hybridation » et par « bricolages inventifs ». (Joannès, 2010) Elle favorise dans le même temps l'apparition de nouveaux profils de journalistes comme les journalistes multimédia ou encore les journalistes de données qui rend ardue la capacité à identifier une figure professionnelle de base.

1.1.2.5 L'espace journalistique entre éclatement et morcellement

On le constate, le flou constitutif du journalisme favorise la diversité et l'hétérogénéité de l'espace journalistique plus que son uniformisation. L'absorption des changements qui touchent la profession continuellement depuis son invention s'est réalisée en faveur d'une multitude de profils qui y sont venus gonfler les rangs. On a assisté depuis la fin des années quatre-vingt, et surtout au début des années nonante, à d'importants travaux s'interrogeant sur les transformations à l'œuvre au sein du journalisme. Concomitamment, c'est une série d'études qui s'est développée portant leur regard sur certaines spécialités et sous-groupes journalistiques⁵⁶. En 1992, Jean-Marie Charon faisait ainsi état de « l'éclatement » de la profession. Croissance de la profession du point de vue de ses effectifs, féminisation et rajeunissement des journalistes, hausse du niveau de formation et transformations des modes de recrutement représentent quelques-unes des tendances observables par rapport à l'analyse du marché du travail journalistique et de la morphologie de sa population. Plus fondamentalement, il s'agit de deux logiques parallèles qui sont tangibles à travers les transformations à l'œuvre au sein du journalisme. Une évolution de la structure de la population étudiante d'un côté, et de la structure des emplois dans l'espace journalistique de l'autre. Deux mécanismes qui méritent d'être questionnés tant ils sont révélateurs de l'éclatement de la définition stable de la professionnalité du journaliste.

1.1.2.5.1 Augmentation des effectifs, féminisation et complexification de l'enseignement

Dominique Marchetti et ses collègues (2002) ainsi que Rémy Rieffel (2003) mettent en évidence une forte augmentation de la population journalistique dès 1955. En l'espace d'un demi-siècle, le nombre de journalistes a été multiplié par cinq⁵⁷. Les périodes qui connaissent un taux élevé de recrutement sont les années soixante et surtout les années quatre-vingt

⁵⁶ On peut citer ici la première étude du genre qui s'est intéressée aux journalistes spécialisés dans les questions éducatives et réalisée par Padioleau en 1976. On peut également référer aux travaux sur le journalisme politique (Rieffel, 1983 ; Neveu, 1997 ; Champagne, 1995), sur le journalisme économique (Leselbaum, 1980 ; Riutort, 2000), le journalisme sportif (Marchetti, 1998, Dargelos et Marchetti, 2000) ou encore judiciaire (Lenoir, 1992, 1994 ; Charon, 2000), médical et scientifique (Champagne et Marchetti, 1994 ; Tristani-Potteaux, 1997)

⁵⁷ Les chiffres mobilisés dans ce point font appel aux instances professionnelles à travers l'affiliation des journalistes ou le dénombrement effectué par la Commission de la carte d'identité professionnelle. Ce sont donc des chiffres « partiels ».

correspondant schématiquement au renouvellement du paysage audiovisuel français et à l'extension du marché publicitaire. En Belgique, on constate également une hausse sensible des effectifs entre l'année 1987 et l'an 2000, passant de 1073 à 1377. (Grevisse, 2003b) Pour Reiffel, il faut voir dans cette évolution morphologique du groupe journalistique, le mouvement de mutation simultané au sein de la société française connaissant une hausse de certaines professions intellectuelles supérieures et intermédiaires, mouvement lui-même influencé par l'essor des technologies de la communication.

On comprend du même coup que cette dynamique s'accompagne également d'un accroissement depuis les années quatre-vingt d'autres métiers comme ceux de la communication, des relations publiques ou encore de la publicité. Un développement parallèle qui n'est pas sans effet sur le travail journalistique comme l'observe Charon (1992 : 102) : « *Apparue la première, s'étant développée et généralisée durant les années 80, la communication d'entreprise bouleverse totalement les conditions d'enquête et l'accès aux données, aux faits pour le journaliste, comme elle tend à rendre beaucoup plus délicate sa sélection des événements ou des phénomènes pouvant donner lieu à l'information* ». Dans le même temps, ces mêmes auteurs confirment une autre tendance structurelle au sein de la profession, celle de sa féminisation. En Belgique, la dernière étude datant de 2013 établissait que plus d'une femme sur cinq était journaliste, confirmant cette tendance déjà évoquée dix ans plus tôt par Grevisse (2003). Du côté français, l'évolution est également attestée puisque la proportion de femmes journalistes est passée de 20 % en 1974 à 37,5 % en 1996. (Reiffel, 2000) À partir de 2001, les femmes deviennent même plus nombreuses que les hommes parmi les nouveaux entrants. (Leteinturier, 2010)

Au-delà du simple constat de la tendance générale à l'augmentation et de la composition des effectifs au sein de la profession en général, on observe également des transformations au sein même du système de formation qui se marque tout d'abord par un accroissement des journalistes diplômés professionnellement et par une hausse du niveau de formation. Mais surtout, on assiste à une autre évolution importante caractérisée par une différenciation des enseignements. Dans son étude sur l'évolution de la formation des journalistes français, Christine Leteinturier a ainsi mis en évidence les « caractéristiques relativement distinctives » présentes chez les titulaires d'un diplôme professionnel en journalisme. De ce fait, il existerait une forme de « hiérarchie sociale » entre écoles reconnues et non reconnues, les premières prenant en charge des étudiants hautement diplômés alors que les secondes connaîtraient un nombre d'étudiants plus faiblement diplômés. Moins diplômés, donc aussi moins dotés socialement, cette dernière observation peut légitimement laisser supposer que ces candidats journalistes seront « *un peu moins exigeants ou un peu plus opportunistes à l'entrée sur le marché du travail* ». (Leteinturier, 2010 : 118) Plus fondamentalement, ce questionnement par rapport aux caractéristiques du public des écoles de journalisme atteste du fait que le système de formation n'échappe pas aux évolutions globales que connaît, depuis le début des années quatre-vingt, l'enseignement supérieur dont les effets les plus tangibles sont la massification et l'hétérogénéité des publics. Ce constat aboutit, on le voit, à établir la pluridisciplinarité et la diversification des cursus possibles mais aussi l'introduction des sciences sociales.

Il s'agit là d'un phénomène qui imprègne la question de la formation journalistique puisque, comme l'a montré Chupin (2009), l'intégration d'enseignements plus généraux devient une « nécessité » et un « enjeu de distinction » dans un univers scolaire dominé jusqu'alors par des écoles privées ayant davantage privilégié des orientations techniques et pratiques au cours des années nonante. Remarquons déjà ici que ce phénomène contribue, d'une part, à éclairer l'existence de débats et de réflexions sur la capacité ou non du système d'enseignement à se

réformer pour s'adapter aux nouvelles conditions de la production de l'information. Du même coup, d'autre part, que loin d'être face à une formation consensuelle et ajustée, on est confronté, au sein de l'espace journalistique, à une réalité plus complexe au prisme de changement du système de formation qui, de ce fait, contribue plus que jamais à « l'éclatement » de la définition classique du métier de journaliste.

Il faut en effet relier la portée de ces débats et de ces changements à la structuration même de l'espace professionnel et des marchés du travail journalistique autour d'un axe entre médias généralistes et médias spécialisés. (Marchetti et al., 2002) Si donc certaines études comme celles menées par Marchetti et Ruellan (2001) ou par Leteinturier (2010) mettent en évidence une tendance vers des profils très généralistes au détriment de profils plus originaux, c'est en raison d'une évolution dans le recrutement des journalistes sur le marché de l'emploi. Il existe ainsi un double mouvement : *« d'un côté, on observe la montée de journalistes de plus en plus spécialisés et 'experts' ayant suivi des cursus d'études supérieures parfois longs et très spécialisés ; de l'autre, l'augmentation du nombre de journalistes que l'on pourrait qualifier de 'généralistes polyvalents' à la fois du fait qu'ils peuvent être capables de travailler pour des médias différents et/ou d'effectuer des tâches très diversifiées ou encore de couvrir de multiples secteurs d'activité »*. (Marchetti et al., 2002 : 29) À cette évolution vers une « professionnalisation » croissante du recrutement (Marchetti et al. 2002), basée sur la recherche de journalistes immédiatement opérationnels, répond ainsi une « professionnalisation croissante des jeunes journalistes » (Leteinturier, 2010) qui tendent à être de mieux en mieux armés, formés et socialisés.

1.1.2.5.2 Spécialisation et hiérarchisation : vers une segmentation agonistique

Plus fondamentalement, s'il y a bien un changement de la composition ainsi que du volume des effectifs et une différenciation des enseignements, on constate que du point de vue de la profession, le partage des tâches se complexifie et le rôle du journaliste apparaît largement « brouillé » au sein d'un ensemble d'intervenants. La profession journalistique est en effet marquée aujourd'hui et depuis les années quatre-vingt, par la montée de la division du travail et le développement de la spécialisation du journalisme ; un processus influencé par le flou de ses frontières qui a permis d'annexer au fil du temps de nouvelles activités liées à de nouveaux médias. Ce qui surgit n'est pas seulement l'éclatement d'une mission globale du journalisme en missions partielles mais c'est également l'invention de nouveaux postes sur la base de la formation générale et généraliste de journaliste. Les transformations qui affectent le journalisme s'affichent, selon Ringoot et Utard (2005), plus que jamais avec l'apparition de l'Internet et montrent comment elles travaillent l'ensemble de la production et de la diffusion de l'information. On voit ainsi l'extension des domaines d'intervention des entreprises de presse à travers des fonctions qui relèvent du marketing ou de la communication ou encore l'élasticité de la fonction journalistique entre l'information et la production de contenu. (Ringoot et Utard, 2005)

Il s'agit ici plus globalement de la mission du journaliste, qui fondait l'élément de base système professionnel, qui se trouve modifiée puisqu'il ne peut plus guère prétendre à son rôle de maître des sources et de producteur-éditeur-diffuseur de l'information. Cette nouvelle organisation contribue en ce sens, d'une part, à une redéfinition de la fonction traditionnelle du journaliste qui recentre sa mission sur le travail de médiation, d'édition et d'interprétation des événements et, d'autre part, à l'émergence de nouveaux métiers comme ceux de journalistes d'entreprise, de journalistes associatifs, de journalistes de presse locale ou encore de journalistes-animateurs de presse audiovisuelle, fonctions labellisées sous le terme de «

journalisme de communication ». « *Les méthodes de travail, les techniques journalistiques, les genres utilisés sont les mêmes que ceux des autres journalistes. Les formations sont communes, lorsqu'il ne s'agit pas de professionnels qui ont déjà réalisé une partie de leur carrière dans les médias.* » (Charon, 1992 : 104) Les interrogations et le système de justification qui président à ces nouvelles pratiques ne font que questionner l'identité professionnelle des journalistes. Elles font ressurgir un vieux dilemme du journaliste qui est pris entre, d'un côté, la logique commerciale des entreprises de presse qui obéissent à la loi de la rentabilité et du profit et de l'autre, la volonté de remplir une mission de service public et d'information. (Leclerc, 1991)

Le développement de ce que Marchetti (2002) appelle des « sous-champs spécialisés du journalisme » à travers le processus de division du travail doit être analysé sous l'angle de hiérarchies professionnelles. À travers l'étude qu'il fait d'une affaire aussi retentissante que celle du sang contaminé, Marchetti contribue à montrer la diversité des profils de journalistes – économiques, politiques, judiciaires ou encore médicaux – susceptibles d'intervenir dans le traitement de l'événement. L'observation est opérée de la même manière par Charon et Furet (2003) par rapport au traitement du flux des affaires et des questions de justice. À ce titre, chaque média peut être approché comme un « *sous-espace relativement autonome où se joue une concurrence entre les services et les rubriques* ». (Marchetti, 1997 : 123) Une telle vision tend à révéler non seulement les divergences des pratiques dans le traitement de l'information mais aussi les clivages et les luttes de définition autour de l'excellence journalistique qui peuvent potentiellement survenir. Plus généralement, les effets de la division du travail et de la spécialisation journalistique remettent en cause l'idée même d'une culture partagée. « *Il est plus difficile pour un responsable de rédaction d'un canton rural que pour le grand reporter d'entretenir le sentiment de chevaucher l'événement majuscule, moins évident pour le pigiste d'un magazine d'informatique que pour le journaliste politique de se vivre en auxiliaire de la démocratie.* » (Neveu, 2009 : 20) « *Le journaliste d'information politique et générale dénie au présentateur de télévision ou à la rédactrice beauté d'un magazine d'être de « vrais journalistes ».* L'envoyé spécial s'interroge sur les points communs entre sa manière d'exercer la profession et celle du localier de presse régionale. » (Charon et Furet, 2003 : 52)

Comme l'analyse Champy (2009), la diversité des options qui s'offrent au professionnel dès lors qu'il doit lever les incertitudes inhérentes au travail « prudentiel » et dans le cas présent, le travail journalistique, est susceptible de provoquer des conflits à l'intérieur d'une profession. Plus précisément, cette situation aboutit à ce qu'il qualifie de « segmentation agonistique ».

« Les divergences qui en résultent sont ainsi à la base des formes les plus agressives de la concurrence intraprofessionnelle, un segment contestant la pertinence et la légitimité des manières de faire d'un autre segment et tentant ainsi de le discréditer soit par conviction, soit pour conquérir son territoire, soit les deux. La segmentation agonistique, due aux indéterminations inhérentes au travail prudentiel et à la nécessité de les lever par la délibération est donc, plus que les autres, de nature à porter atteinte à l'unité des professions. » (Champy, 2009 : 135)

Ce qui se joue ainsi dans le processus de division du travail et de segmentation au sein du journalisme est avant tout une division *morale* du travail. (Hughes, 1996) Au contraire de la

division *technique*⁵⁸ du travail, la division morale rend compte du fait que la division du travail est tout autant une question de « respectabilité » (et donc de rôle et d'image de soi) que de compétences ou de savoirs spécialisés. À ce sujet, Hughes a bien montré la manière dont le travail professionnel comprend toujours un ensemble de tâches perçues comme peu respectables ou peu agréables, et néanmoins nécessaires, ce qu'il désigne par l'expression de « sale boulot ». Une telle conception de la division du travail intègre non seulement l'idée d'une différenciation des activités mais aussi la notion même d'interaction. Cela permet de souligner que tout travail s'inscrit dans une « matrice institutionnelle » de plus en plus complexe au sein de laquelle interviennent d'autres catégories de travailleurs mais aussi « une foule de non professionnels ». (Hughes, 1996 : 67)

« Tout travail est donc pris dans des faisceaux d'interaction qui portent sur la délimitation des territoires professionnels, qui ont pour enjeux des monopoles et des concurrences, qui visent à redéfinir les attributions, qui produisent des jugements de légitimité, etc. En ce sens, les différenciations professionnelles sont instables, les métiers sont provisoires, les spécialités sont temporaires, et de plus en plus de travailleurs interviennent dans une division du travail aux limites toujours fluctuantes. » (Demazière, 2008 : 43)

On voit donc ici comment ces hiérarchies déstabilisent une représentation qui se voudrait unitaire du journalisme, et la référence à un modèle idéalisé, qui voudrait qu'un journaliste est un professionnel chargé d'être un médiateur-interprète et enquêteur de l'information, conduit à disqualifier une partie de la profession. On peut d'ailleurs revenir ici sur le mouvement de féminisation de la profession dans le sens où il peut être interprété de manière triple : comme une source interne de diversification, comme l'instauration d'une reconfiguration identitaire et l'apparition d'une division sociale du travail entre « le pur et l'impur ». (Damian-Gaillard et Saitta, 2011) En effet, que peut nous apprendre ce mouvement de féminisation au sein du journalisme dans une perspective qui cherche à saisir sa recomposition ? Si Champy (1999 : 24) a montré que cette tendance, dans un autre contexte professionnel, celui de l'architecture, « *constitue un indice de la faiblesse de la profession, comme l'incapacité de cette dernière à contrôler sa démographie* », on ne peut établir de causalité claire entre dépréciation du statut et féminisation. Cependant, comme l'ont montré diverses études sur la morphologie de la profession journalistique, si les femmes sont toujours plus nombreuses au sein de cette dernière, leurs prérogatives restent cantonnées à des postes à faible responsabilité⁵⁹ comme la fonction de secrétaire de rédaction et à des domaines moins valorisés comme ceux de la santé, du social ou du culturel.

Comme l'a montré Neveu (2009 : 24), elles sont souvent associées « *à la couverture du social, à la culture, au pratique, au monde des soft news faites d'analyse des tendances sociales et des comportements, de dossiers, d'information utilitaire par opposition aux hard news centrées sur l'événement, la tension de l'actualité* ». Ainsi ces observations dessinent-elles une opposition entre un secteur investi massivement par les hommes et lié à une vision journalistique classique et un domaine plus large où domine une vision pragmatique. « *La féminisation de la profession journalistique engage ainsi des processus de ségrégation à la*

⁵⁸ La division technique du travail est celle qui repose sur les compétences, autrement dit, sur la maîtrise de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'accomplissement de tâches spécialisées. (Hughes, 1996)

⁵⁹ Notre recherche tend à confirmer cette perception puisque sur les 28 journalistes interviewés et pratiquant l'investigation, notre corpus compte cinq femmes. Par ailleurs, une majorité d'entre elles a attesté du caractère masculin de la pratique d'investigation et les difficultés à s'imposer dans un monde d'hommes.

fois vertical (accès aux positions de pouvoir) et horizontal (division thématique du travail journalistique) entre femmes et hommes. » (Damian-Gaillard et Seitta, 2011 : en ligne) Il y a, dans cet esprit, le constat d'une intégration de femmes journalistes concomitante à des domaines spécialisés qui se prêtent plus aux traits féminins. Il faut avant tout voir dans la notion même de féminisation, l'émergence d'un ensemble de positions et de trajectoires illustratives d'un nouveau profil sociologique dans l'espace journalistique.

Pour autant, l'idée même de hiérarchisation et de segmentation professionnelles actives au sein de l'espace journalistique n'est pas totalement antithétique avec celle d'unité. Pour reprendre les propos de Champy (2009 : 137), l'étude préalable de l'unité s'enrichit en quelque sorte de celle de la segmentation, « *en permettant d'identifier systématiquement les valeurs à l'œuvre dans le travail et donc de saisir les jeux entre ces valeurs qui rendent possibles les différends entre segments* ». S'il est tout à fait possible que ces luttes puissent nuire à la profession par les conflits que cette fragmentation occasionne, on peut également faire l'hypothèse d'une fonctionnalité rattachée dans les indéterminations que la culture professionnelle laisse subsister au cœur des pratiques. Ainsi, sur des questions délicates, le conflit alimente les débats permettant eux-mêmes l'adaptation de la profession à des évolutions sociales externes tels une nouvelle demande sociale ou de nouveaux moyens techniques eu égard à la profession.

1.1.2.5.2 Décalage, recomposition identitaire : l'investigation comme capital symbolique

Ces transformations que nous avons exposées, et les effets qu'elles supposent sur le journalisme, nous invitent donc à parler non pas d'espace journalistique mais plutôt d'« espace des professions de l'information » au sens large où se répartissent et se hiérarchisent des positions. Du même coup, ce constat nous amène à nous interroger sur les conséquences de cette nouvelle répartition sur l'identité de journaliste et les nouvelles conditions de distribution des diplômés en journalisme dans un tel système. Il apparaît instructif, dans ce cadre, de s'intéresser aux conditions d'entrée sur les marchés du travail journalistique et à la physionomie générale que prennent les parcours d'intégration des jeunes diplômés. S'ils sont aujourd'hui très nombreux et leurs profils, différents, ils sont contraints de se faire une place dans un milieu où les divisions et les limites de compétences sont mouvantes.

On ne peut manquer ici de souligner une autre tendance lourde au sein de la profession depuis les années quatre-vingt, et qui n'est pas sans conséquence sur l'identité journalistique : celle de la précarisation à l'entrée sur le marché du travail. À l'image d'autres univers professionnels, le journalisme est touché par un phénomène de précarité tangible à travers les problèmes d'insertion professionnelle que connaissent les jeunes journalistes diplômés quels qu'ils soient. Tendance de fond, cette précarité s'est progressivement institutionnalisée par le biais du développement de « sas » d'entrée. (Marchetti et Ruellan, 2001) Si, nous l'avons vu, ce dispositif permet de « tester » les compétences demandées aux journalistes, elle s'inscrit également dans le contexte de rationalisation économique qui encourage les rédactions à faire appel à une armée de jeunes journalistes flexibles et prêts à assurer les tâches les moins gratifiantes tout en allégeant les coûts salariaux. Avantageux et exploité par les employeurs, ce mécanisme amène, du côté des journalistes, à la multiplication des piges ou, comme on dit dans le jargon professionnel, à « pisser la copie » en développant les collaborations avec les médias, condition nécessaire dans un contexte accru de concurrence au sein de la profession. Comme le montre Chupin (2014 : 106), la précarité peut être entendue comme « *le produit d'un décalage entre les emplois les plus désirés par les jeunes diplômés et la réalité des postes qui leur sont offerts en sortie de l'école. Dès lors, ils se voient contraints de faire de*

nécessité vertu et de déployer diverses tactiques de la précarité pour espérer se maintenir dans les grands médias qu'ils perçoivent comme les plus légitimes ». Quant à Neveu (2009 : 26), il poursuit en voyant dans la précarisation du journalisme, un vaste gâchis humain, favorisant « *dans la nouvelle génération de journalistes la montée de rapports désabusés et cyniques au métier* » et ébranlant « *quelques-unes des croyances fondatrices de la culture journalistique (respect du fait, distinction journalisme-relations publiques)* ».

Ce qui se joue ici en creux est donc un décalage identitaire où l'enchaînement du titre de journaliste et de la fonction qui est y attachée, apparaît complètement brouillé. Ayant à l'esprit une représentation essentialiste et idéalisée du journalisme, les jeunes journalistes ont affaire à un univers incertain dans lequel la délimitation des frontières de la profession n'est pas claire. Le déplacement vers des fonctions et des pratiques autres que celles liées à la fonction stricte du journalisme se fait bien souvent dans l'amertume. Contre toutes les apparences, l'unité de la profession devient plus que jamais problématique puisque le type de journalisme le plus valorisant professionnellement devient une denrée rare, impliquant de ce fait, une dispersion des candidats vers d'autres fonctions qui tendent à s'écarter de cet idéal. On peut en effet ici pointer un constat soulevé lors de nos entretiens et qui s'est intensifié dans le monde professionnel ces dernières années, celui d'une dévaluation du point de vue économique d'un journalisme porteur de sens et de fond comme l'est la pratique de l'investigation ou le grand reportage. L'expression d'une « déqualification de la profession » est souvent revenue dans la bouche des journalistes que nous avons rencontrés. Il apparaît ainsi que la forme d'exercice la plus prisée dans l'ordre légitime de la profession est devenue la plus incertaine et la moins prévisible économiquement.

Ce qui est d'autant plus intéressant avec ces observations, c'est la manière dont celles-ci rejaillissent alors sur les représentations de la profession et sur la pratique d'investigation⁶⁰, comme nous avons notamment pu le montrer dans la quatrième partie de cette recherche. Ce contexte révèle la nécessité, pour les journalistes, de développer des stratégies identitaires pour justifier cette tendance à la diversification des tâches. On peut notamment dresser le constat que cette dissociation entre un titre-fonction peut amener nombre d'acteurs à relativiser l'idée d'une « réalisation de soi » dans une fonction telle que l'investigation. De même, s'il est bien question d'un décalage expérimenté par les journalistes, le problème réside pour eux dans le flou statutaire qu'il engendre. Faisant face aux obstacles économiques liés à la pratique d'investigation que certains veulent d'ailleurs complètement investir, et à l'éclatement de la profession vers de nouvelles fonctions diversifiées, beaucoup reconnaissent alors ne pas connaître de définition toute faite et bien délimitée de leur métier et de la fonction même d'investigation⁶¹.

On ne peut ainsi que s'accorder sur le constat d'une incertitude de la profession sur elle-même. Qu'ils soient désenchantés ou que leurs discours portent sur une plus grande clôture de la profession, les journalistes ont véritablement à « retrouver » une identité qui semble se

⁶⁰ Nous renvoyons particulièrement au point 1.3 de cette partie IV.

⁶¹ On le voit, ces observations que nous pointons là amènent à constater la difficulté, voire l'impossibilité, de remplir la mission noble du journalisme d'enquête et de contre-pouvoir, ce qui ne manque alors pas de déplacer les frontières du territoire journalistique. C'est bien la définition des fonctions que recouvre le titre de journaliste qui est questionnée : comment dans un contexte incertain, où il ne peut assurer une mission noble, peut-il légitimer son rôle ? Peut-on encore parler d'un professionnel journaliste ou est-on amené à parler de journalistes en distinguant dans cet ensemble plusieurs spécialités ? Ces interrogations, que le journalisme tend à se poser à lui-même, servent en quelque sorte de fil rouge à la partie empirique de notre recherche.

décomposer. La dépréciation de l'investigation en termes économiques, la concurrence interprofessionnelle et la dissémination des journalistes vers des fonctions nouvelles, tendent conjointement à ébranler un ordre symbolique historiquement construit et à alimenter une vision de la profession qui fonctionne sur mode « instinctivement historique⁶² ». D'où, il nous faut soulever l'hypothèse que ce contexte accru de concurrence et de division du travail sous-tend un enjeu de « distinction ». (Bourdieu, 1979) « *Dans un marché médiatique d'intense concurrence, la densité du système augmente ; la distinction devient plus impérative. Lorsque les conditions techniques rendent possible une situation d'hyperconcurrence, comme c'est le cas actuellement, la recherche de la distinction touche progressivement un plus grand nombre de dimensions du discours journalistique (les objets, les genres, les styles, les registres, les visées de communication, etc.) et les modifie plus profondément.* » (Brin et al., 2004 : 304) Dans la mesure où, nous l'avons souligné, le titre de journaliste professionnel reste unique malgré l'existence de filières implicites d'insertion de sorte qu'il permet la revendication et l'exercice du journalisme à tout individu entrant dans les conditions quelles que soient les tâches qu'il opère, on saisit alors que ce n'est pas la division des tâches qui importe réellement ici mais le maintien de la définition d'un territoire et d'un titre desquels le journaliste tient son statut et les profits symboliques qui y sont liés. En effet, compte tenu des transformations à l'œuvre dans le journalisme et de son éclatement, la question se pose de savoir s'il reste une unité et un noyau dur de compétences qui permettraient de distinguer le journaliste dans l'espace professionnel large de l'information.

Face à cette division du travail enclenchée, les journalistes se voient ainsi obligés de repréciser leur mission et leur professionnalité en revendiquant une expertise et une compétence. C'est en ce sens qu'on observe la recrudescence actuellement des discours portés sur l'investigation. Dans ce contexte, à la question de savoir si on a encore besoin de journalistes, poser la question est finalement y répondre et ce qui reste aux professionnels dans un monde hyper-connecté et informatisé sont les missions d'investigation, de tri, de vérification et de mise en perspective. (Scherer, 2011) L'investigation devient la parade aux maux de la profession. On peut ainsi jauger l'importance prise par le terme dans la manière dont il est (ré)investi par des sous-groupes journalistiques en quête de légitimation. Diana (2013) a par exemple montré comment le travail d'investigation apparaît comme un « devoir rédactionnel » pour un journal comme *L'Équipe*. Non loin des préoccupations qui touchent au journalisme sportif, Olivier Baisnée (2002 :126) a mis en évidence, dans le cas des journalistes accrédités auprès de l'Union Européenne, la manière dont « *il s'agissait pour eux de changer l'image d'un poste [...] de montrer qu'à Bruxelles, on peut faire des coups, on peut faire des scoops [...] Ils vont tenter d'en redéfinir la nature en mettant l'accent sur le journalisme d'investigation* ».

On observe cependant qu'aussitôt brandi, le terme ne fait pas l'objet d'un consensus entre ses prescripteurs. Il est, comme l'a montré Marchetti (2000), soumis à des « luttes symboliques » quant à sa définition. Cette indétermination est bien au cœur de la pratique et elle ressort véritablement de l'analyse de terrain menée dans cette recherche. Il s'avère en effet ardu pour les journalistes que nous avons interviewés de préciser de manière claire ce qui relève de l'investigation qui devient dès lors l'objet d'un discours vague. Le journalisme d'investigation semble ainsi résister à toute tentative de définition. Plus encore, analyser l'investigation en termes d'une lutte symbolique permet de voir les différents jeux de position et de distinction entre les journalistes répondant chacun à une biographie et à une trajectoire qui leur sont

⁶² C'est-à-dire qui réactiverait les valeurs professionnelles, cette « idéologie professionnelle » (Deuze, 2005), sur lesquelles le groupe s'est construit.

propres. Il est à ce propos intéressant de constater que l'investigation peut être appréhendée plus largement, en se confondant avec le travail de vérification, de tri et de mise en perspective, voire de scoop ou d'une manière plus restrictive mais sans que soient levées les imprécisions quant à ses contours. S'opposent ainsi différentes logiques de distinction entre ceux défendant une conception idéalisée de l'investigation et ceux qui parlent plus volontiers d'une discipline générale ou d'un « état d'esprit ».

Chapitre 2. Identité professionnelle, formes identitaires

2. L'identité professionnelle du journalisme : une approche socio-discursive

L'analyse du journalisme en termes de « groupe professionnel » et en tant que « construction sociale » nous a permis de montrer comment le contexte actuel débouchait sur la remise en question de l'identité professionnelle du journalisme dès lors qu'on assiste à une différenciation des acteurs de la profession et qu'à un même titre correspond un corps de missions aux contours mal définis. On le voit, c'est la notion même d'identité qui est au cœur du questionnement. Si en effet notre démarche consiste bien à montrer la manière dont l'espace journalistique se structure selon une hétérogénéité et une dispersion des profils des acteurs, des tâches, des missions, des pratiques mais aussi des discours, il ne s'agit pas pour autant de remettre en cause la possibilité même d'une identité journalistique. Nous avons à cet égard montré la manière dont l'environnement présent travaillait à encourager les journalistes à revendiquer cette identité, cette unité du groupe qui leur permet une légitimité et une reconnaissance. Cette construction identitaire n'est pourtant en rien chose aisée. Nous allons dans les lignes suivantes nous consacrer à définir ce concept, à l'ancrer dans une perspective résolument performative en prenant nos distances avec une conception figée et essentialiste de l'identité. Nous nous appuyons sur la notion de formes identitaires telle que conceptualisée par Dubar (1992 ; 2000 ; 2014) pour souligner la dimension à la fois dialectique et conflictuelle de la construction identitaire. En ce sens, nous épousons une approche de l'identité en tant qu'entité socio-discursive en construction dans un ordre négocié. (Strauss, 1992)

2.1 Dépasser une vision essentialiste de l'identité : la construction identitaire

Un constat domine en prélude de ce chapitre : l'identité demeure un concept polysémique et multi-référentiel qui est abondamment utilisé mais rarement défini. (De Gaujelac, 2002 ; Dubar, 1992 ; Mucchielli, 1986) Alors que le terme est aujourd'hui massivement présent dans les discours, que l'on pense à la problématique de l'immigration, aux défis que pose la construction européenne ou, dans un autre registre, les fusions et les rachats dans le domaine économique, il souffre d'une définition floue qui permet l'adoption de conceptualisations diverses selon l'objet. L'identité a ainsi plusieurs visages : elle peut être par exemple individuelle, collective, ethnique, nationale, sexuelle, culturelle ou encore d'ordre religieux. Elle pénètre également une majorité de disciplines académiques allant du droit à la médecine, en passant par l'anthropologie, la biologie ou encore la psychologie. Si la notion s'impose aujourd'hui par son évidence, il faut pourtant observer qu'elle ne va pas de soi. « *L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il n'ait jamais d'existence réelle.* » (Lévi-Strauss, 1987 : 332) Il s'agit là d'une mise en garde pour le chercheur qui s'intéresse à l'identité

puisque le recours à un tel concept à des fins sociologiques invite alors à la précision et à la rigueur.

On peut dire que la notion est entrée dans le sens commun au début du XX^e siècle avec l'introduction de la carte d'identité. Jusqu'alors en effet, l'identité n'est qu'un phénomène local et oral : on est « le fils de » ou « l'ouvrier de tel village ». L'identité n'a pas d'autre utilité. Du point de vue de la fondation scientifique de l'identité, les travaux d'inspiration freudienne et la psychanalyse apparaissent véritablement comme précurseurs. Sans entrer dans les détails d'une approche qui fait l'objet d'une théorisation dense, on peut ici se contenter de mettre en évidence que la notion d'identité est envisagée sous le prisme du mécanisme psychologique de l'« identification ». Au-delà d'être un simple processus d'imitation ou d'intégration passive, ce mécanisme participe à la structuration du moi de l'individu par une intériorisation d'images et de modèles faisant donc du milieu, un lieu d'influence sur le développement du sujet. C'est à Erikson que l'on doit l'établissement du concept d'identité dans les sciences humaines. Voici la définition qu'il donne de l'identité du Moi qui renvoie à

« la conviction que le moi est capable d'intégrer un cheminement effectif vers un avenir collectif tangible et qu'il se développe en un moi bien organisé dans le cadre d'une réalité sociale [...] Ce que j'ai appelé identité du moi embrasse bien plus le simple fait d'exister, ce serait plutôt la qualité existentielle propre à un moi donné. Envisagée sous son aspect subjectif, l'identité du moi est la perception du fait qu'il y a une similitude-avec-soi-même et une continuité jusque dans le processus de synthèse du moi, ce qui constitue le style d'individualité d'une personne, et que ce style coïncide avec la similitude et la continuité qui font qu'une personne est significative pour d'autres, elles-mêmes significatives, dans la communauté immédiate. » (Erikson, 1978 : 48-49)

Limitons-nous ici à relever l'ambiguïté associée à cette définition proposée par Erikson oscillant entre une vision de l'identité en tant que produit et une conception plus processuelle intégrant le contexte social. « *On retrouve ici des contradictions importantes car, d'une part, le contexte apparaît, implicitement, comme non structuré, a-historique, tandis que d'autre part, l'identité est présentée comme une construction autonome du moi mais dépendante en même temps d'autrui.* » (Camilleri et al., 1999 : 9)

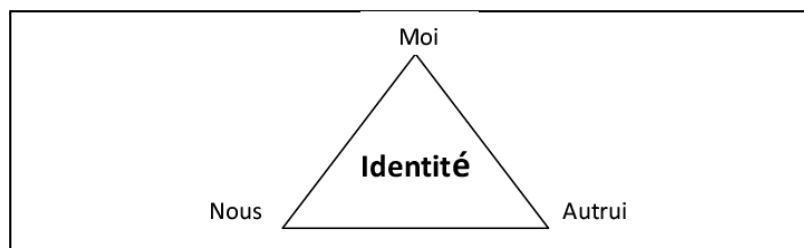
Cette définition a quelque peu intégré l'usage ordinaire que l'on fait du terme de sorte que l'évocation de l'identité renvoie à un produit, à quelque chose de stable et d'unique dans une acception essentialiste. Elle est ce qui permet aux individus d'assurer la pérennité des repères du moi. L'expression de « crise identitaire » ne faisant qu'alimenter cette vision en laissant croire que l'identité véritable – le soi – peut advenir une fois la crise passée. Ceci étant dit, cette définition montre ce qui préside au mécanisme de l'identité : le rapport entre une identité individuelle et une identité sociale. L'une et l'autre n'étant finalement que les deux faces d'une même réalité. On peut également percevoir derrière ce que Dubar (2000) qualifie de « crises des identités », la remise en question d'une « permanence identitaire », interrogation qui se profile dans notre cas où l'on s'intéresse à la profession journalistique. En effet, dès lors que le groupe des journalistes a à redéfinir une identité qui n'est plus guère établie comme on l'a vu, on doit alors prendre le parti d'envisager l'identité non comme une donnée stable mais comme une construction sociale, c'est-à-dire dans la perspective d'une construction identitaire ouverte aux jeux de négociation et de transaction.

2.1.2 Le concept de forme identitaire comme écho à la dialectique de l'identité

2.1.2.1 L'impermanence de l'identité en construction

La construction de l'identité par un individu intervient dans le rapport entre le moi, le nous et les autres. (Dubar, 2014) L'identité est ainsi à la fois une « identité pour soi », dans la définition que l'on se donne de soi et une « identité pour autrui » dans l'acte de reconnaissance que l'on veut donner de cette identité par les autres. En ce sens, comme le souligne Camilleri (1986 : 335), l'identité est « *prescrite en même temps qu'acquise* ». Elle est un processus spécifique, singulier et contextuel possédant des dimensions biographiques et relationnelles. L'identité est du même coup complexe et en tension avec les multiples facettes qu'une profession intègre au regard de l'histoire et de l'identité de chaque individu. On postule dès lors, à la manière de Dubet (1994), que la construction identitaire possède une dimension « subjective, dynamique et relationnelle » propre et ce, pour chaque journaliste. Ce qui en fait un objet loin d'être immuable et qui tend à se construire dès la formation initiale pour évoluer tout au long de la carrière professionnelle.

Cette conception de l'identité professionnelle a été le mieux opérationnalisée par Dubar (2000) à travers le modèle de la double transaction. Le projet du sociologue, lecteur des travaux de Freud et d'Erikson, est de réunir les deux pôles de la dialectique subjectivité-cadres sociaux afin de dépasser des courants sociologiques qui soit réduisent l'individu à ses appartenances ou à ses rôles, soit à la psychologie qui oublie généralement le poids des contextes. Dubar explique qu'il s'agit bien d'articuler « *les deux façons d'envisager les trajectoires individuelles : objectivement comme une suite de positions dans un ou plusieurs champs de la pratique sociale, subjectivement comme une histoire personnelle dont le récit actualise des visions du monde et de soi* ». (Dubar, 1998 : 73)



Le schéma triangulaire ci-dessus réunit ainsi les trois pôles de la dynamique identitaire, le moi qui représente l'image que l'on se construit de soi-même, l'autrui, c'est-à-dire cet autre vers qui nous souhaitons renvoyer l'image ainsi construite et le nous qui synthétise l'idée d'une image que les autres nous renvoient. Cette triple dimension permet donc de comprendre en quoi l'identité est un processus de construction puisqu'elle est le fruit de l'interaction de ces trois pôles et la manière dont l'identité professionnelle fait partie de l'identité globale de l'individu de sorte qu'elle se développe sur la base de l'identité personnelle à travers l'intégration de l'individu dans des formes de vie sociale. C'est ce qui fonde la dimension collective du processus de construction identitaire. Cette construction est à la fois opérée par la personne mais aussi par les autres protagonistes de sa vie professionnelle.

On peut dès lors mettre en évidence l'articulation de deux processus hétérogènes qui dialoguent dans le mécanisme de construction identitaire. (Dubar, 2014) Le premier renvoie au mécanisme d'attribution de l'identité par les institutions et les acteurs qui interagissent directement avec l'individu. Cette identification prend appui sur des catégories socialement disponibles et ne peut se comprendre en dehors « *des systèmes d'action dans lesquels l'individu est impliqué et résulte de rapports de force entre tous les acteurs concernés et de la légitimité – toujours contingente – des catégories utilisées* ». (Dubar, 2014 : 107) Le processus aboutit ainsi à une forme variable d'étiquetage désigné par Goffman d'« identités sociales virtuelles ». Ces formes d'étiquetage, que l'on retrouve dans le cas du groupe journalistique, lui permettent de se définir par rapport à l'extérieur et de maintenir sa position. L'attribution de l'identité de journaliste s'effectue par les organisations, les entreprises de presse, les collègues, les sources, le public à soi-même.

Le second processus a trait à l'intériorisation active, c'est-à-dire l'incorporation de l'identité ainsi attribuée par les acteurs eux-mêmes. Ce processus s'analyse à partir des trajectoires sociales par et dans lesquelles les individus se construisent des identités pour soi qui réfèrent à « *l'histoire qu'ils se racontent sur ce qu'ils sont et que Goffman appelle les 'identités sociales réelles'* ». » (Dubar, 2014 : 107) De telles identités mobilisent des catégories qui doivent avant tout être légitimes pour l'individu et pour le groupe sur base duquel il définit son identité-pour-soi. Le journaliste est amené à intérioriser et à construire son identité pour soi au cours de son parcours personnel caractérisé à la fois par son éducation, ses formations, ses expériences personnelles et professionnelles et ses désirs. Cette construction d'une identité pour soi doit permettre une cohérence et une continuité entre expériences passées et présentes.

En interaction, ces deux processus – d'attribution et d'incorporation – fondent la nature dialectique de l'identité. Cette dialectique identitaire permet alors de saisir ce qui sous-tend l'identité journalistique dans le sens où être journaliste, c'est se construire une identité pour soi et en même temps gérer les identités qui sont attribuées par les acteurs extérieurs au groupe. Ce double processus joue par conséquent sur un double registre. Celui, d'une part, des sentiments affectifs (se définir soi, se comparer à l'autre) et d'autre part, celui du pouvoir social que l'on peut acquérir par la revendication et l'incorporation de cette identité. « *Toute vie de groupe a finalement pour les individus cet effet paradoxal d'être tout à la fois le lieu de la découverte de sa différence mais aussi celui de la protection contre les autres.* » (Sainsaulieu, 1982 : 318) Ainsi, se joue, pour Sainsaulieu, à travers la construction identitaire, une dimension cognitive de la reconnaissance, c'est-à-dire une volonté de se différencier des autres. « *[L]a personnalité de l'individu peut être analysée comme un système de rapport entre le désir et le rationnel. Il y a un lien entre l'expérience affective des relations et l'expérience cognitive de la découverte d'un sens au monde et aux choses* ». (Idem : 332) Sainsaulieu réaffirme dès lors cette idée forte d'une dialectique puisque « *la reconnaissance de soi [...] l'accès à la conscience de soi s'opère dans la dialectique [...] le concept d'identité recouvre ce champ des rapports humains où le sujet s'efforce d'opérer une synthèse entre les forces internes et les forces externes de son action, entre ce qu'il est pour lui et ce qu'il est pour les autres.* » (Idem : 319) En ce sens, l'identité incorpore une autre dimension centrale, celle de la lutte. « *Le sujet joue en partie la cohérence de sa rationalité et la reconnaissance de son désir dans cette situation spécifique de risque courue dans les relations, dès lors que l'on y échange du pouvoir.* » (Idem : 332) Comme l'observe Dubar (2014), l'identité devient un enjeu de pouvoir, voire un argumentaire situé historiquement et intériorisé par les individus qui sont par ailleurs engagés dans des trajectoires sociales diverses.

Les visions de l'identité comme celles offertes par Dubar et Sainsaulieu permettent de montrer en quoi la construction identitaire doit être pensée comme un « ajustement permanent » qui subit une actualisation incessante par l'interaction des individus à leur environnement. L'identité tend en effet à s'adapter aux contextes et aux expériences de ceux-ci de sorte qu'il existe des modes d'identification variables et des affectations à des catégories diverses dépendantes du contexte. Dès lors que, selon Dubar (2014), l'identité est à la fois stable et provisoire, il s'agit ici de remettre en cause l'idée selon laquelle l'individu a une seule et même identité et une appartenance essentielle. Un journaliste est donc journaliste à travers les caractéristiques dont il dispose à un instant T mais qui sont elles-mêmes susceptibles de toujours évoluer.

Ce qui ressort, on le voit, de l'« impermanence » de l'identité à travers sa nature « dialectique » ainsi posée, est cette idée paradoxale que la notion d'identité ne peut être séparée de celle d'altérité dont elle tire sa légitimité. (Dubar, 2001) Parce qu'elle ne fait pas référence à ce qui reste nécessairement identique mais est le résultat d'une « identification contingente », l'identité est de ce fait le produit « *d'une double opération langagière : l'une de différenciation qui pose l'identité comme la différence et l'autre de généralisation qui cherche à définir l'appartenance commune [...]* Ces deux opérations sont à l'origine du paradoxe de l'identité : ce qu'il y a d'unique est ce qui est partagé ». (Idem : 3) Le rapport entre les deux processus d'identification – par soi et par les autres – est saisi à travers le concept de « formes identitaires » proposé par Dubar (1992) et défini comme des formes symboliques, et surtout langagières, dans lesquelles les sujets se racontent, argumentent et s'expliquent en vue d'une « *définition de soi qui soit à la fois satisfaisante pour le sujet lui-même et validée par les institutions qui l'encadrent et l'ancrent socialement en la catégorisant* ». (Dubar et Demazière, 1997 : 304) En tant que « systèmes d'appellation historiquement variables », les formes identitaires sont approchées comme le produit d'une « double transaction » structurant la socialisation professionnelle des individus. (Dubar 2000) D'un côté, une transaction biographique qui renvoie au processus temporel de construction d'une identité sociale. De l'autre, une transaction relationnelle concernant les relations entre acteurs au sein d'un espace structuré par des règles et qui fait référence au processus de reconnaissance de l'identité professionnelle et à ses évolutions.

« Les identités professionnelles se construisent dans et par les interactions tout au long de la vie. Elles s'élaborent à partir d'un parcours, d'une trajectoire, en débordant des limites du lieu de travail [...] Des personnes qui font le même travail, peuvent construire des identités professionnelles différentes. » (Dubar in Allemand, 2004 : en ligne)

Précisons que ces formes sont pour Dubar socialement pertinentes et subjectivement significatives, c'est-à-dire qu'elles ne constituent pas des identités sociales établies, mais bien des configurations qui permettent de définir et d'identifier des catégories d'individus lorsque les catégories officielles deviennent problématiques. (Dubar, 1992) Ce double mécanisme qui préside à la construction identitaire autorise alors une meilleure compréhension de ce qui se joue précisément dans la construction de l'identité professionnelle des journalistes par rapport à l'investigation. Il faut, de ce fait, intégrer le constat ici que l'identité professionnelle des individus ne peut être réduite à l'attachement à une pratique mais qu'elle se structure dans les relations de travail et par le biais d'interactions qui contribuent à tracer le territoire du journalisme d'investigation. De même, la construction de l'identité et sa valorisation dépendent de l'individu et des « mythes » de son groupe d'appartenance, c'est-à-dire aussi des connotations attribuées par le groupe dominant ; une donnée que nous avons pu éprouver sur le terrain. Plus fondamentalement, à partir du moment où l'on établit la pratique d'investigation comme une ressource symbolique, il convient d'abandonner le souhait de

« définir » une identité professionnelle qui y serait rattachée pour montrer comment elle est le résultat de stratégies propres à chaque journaliste⁶³. Autrement dit, pour se maintenir au sein de l'espace professionnel et assurer leur professionnalité, les journalistes doivent élaborer une négociation qui est susceptible d'engager leur identité professionnelle et la manière dont ils se définissent et se perçoivent au sein de cet espace.

2.1.2.2 Tensions, négociations et stratégies identitaires

De ce fait, les formes identitaires sont loin de fixer l'écart qui peut exister entre l'identification par autrui et l'identification par soi. L'identification faite par autrui ne correspond pas toujours à celle que les individus font d'eux-mêmes. La gestion des dissonances potentielles se réalise donc à travers l'élaboration de stratégies identitaires. En mobilisant un tel concept, Camilleri et ses collègues (1999) reformulent une idée pas réellement neuve puisque déjà esquissée auparavant par un auteur comme Pierre Tap mais qui permet de réaffirmer que les individus – et les groupes – ont une certaine capacité d'action sur le choix de leur groupe d'appartenance et de référence, c'est-à-dire sur une part de la définition de soi ainsi qu'une certaine marge de manœuvre face aux clivages intérieurs et aux contradictions institutionnelles. Pour autant, l'apport du collectif est de dégager une définition la plus opérationnelle possible qui considère les stratégies identitaires en tant que « *procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) pour atteindre une, ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation* ». (Camilleri et al., 1999 : 24) On peut ainsi dire que la notion même de stratégies identitaires « s'offre » au chercheur dès lors que la situation exprime un changement, un conflit ou des contradictions importantes, soit chez un individu, entre différents éléments de son identité qu'il ne parvient plus à intégrer de manière cohérente et structurée, soit entre deux ou plusieurs individus ou groupes sociaux lorsque l'un conteste ou rejette l'identité que l'autre lui assigne. C'est précisément le constat dressé par rapport à une notion aussi délicate que celle de l'investigation dans l'espace professionnel du journalisme. Nous avons ainsi pu relever lors de nos entretiens certaines incohérences dans les réponses données par les journalistes laissant penser que leur perception de soi et leurs stratégies identitaires étaient dépendantes des circonstances.

Afin de prolonger la définition donnée ci-dessous, on peut reprendre celle mise en avant par Strauss (1992 : 93) qui assimile ces stratégies, à des « *attentes réciproques, des prétentions, des contre-prétentions, des dénégations, des acceptations destinées à réduire l'écart entre l'attribution et l'incorporation des traits identitaires* ». En ce sens, les stratégies supposent souvent que « *l'on agrée les prétentions de l'autre et qu'on maîtrise les siennes propres de façon à ne pas interrompre l'interaction, et à réussir à atteindre ses objectifs à long terme.* » (*Idem*) D'où, comme le souligne Dubar, aujourd'hui plus que jamais, il n'existe de catégories professionnelles acquises une fois pour toutes. On assiste ainsi à l'éclatement des modèles dominants en faveur d'identités professionnelles davantage « singularisantes, incertaines mais individualisées ». (cité par Allemand, 2004)

« À la préoccupation holiste s'est peu à peu substituée la préoccupation de l'individu. L'idéologie de la réalisation de soi-même s'est imposée face à la conception d'une société comme un tout définissant la place et la fonction de chacun. C'est aujourd'hui à l'individu lui-même de construire sa cohérence dans un monde éclaté ; c'est à lui de donner sens à son

⁶³ Nous renvoyons ici à la partie IV de cette recherche, et plus particulièrement au point 1.3.3.

existence. D'où l'importance accordée aux stratégies identitaires qui sont corrélatives au développement de la lutte des places. À partir du moment où la place de chacun n'est plus assignée *a priori*, chaque individu a certes la liberté d'en changer, mais également le risque de la perdre. En conséquence, les tensions augmentent entre l'*identité héritée*, celle qui nous vient de la naissance et des origines sociales, l'*identité acquise*, liée fortement à la position socio-professionnelle, et l'*identité espérée*, celle à laquelle on aspire être reconnu. » (De Gaulejac, 2002 : 177)

« Cette négociation identitaire constitue un processus communicationnel complexe, irréductible à un étiquetage autoritaire d'identités pré-définies sur la base de trajectoires individuelles. » (Dubar, 2014 : 108) La construction identitaire de l'individu met donc en jeu une négociation entre des demandes et des offres d'identités. La quête identitaire se définit par un double mouvement, d'identification et de différenciation, dans la mesure où la reconnaissance professionnelle des individus passe à la fois par leur capacité à se distinguer des autres, c'est-à-dire à affirmer une compétence propre, et, en même temps à s'identifier au groupe qui permet aux acteurs de s'approprier certaines caractéristiques collectives. « La conformité avec le groupe constitue ainsi une sorte d'enveloppe protectrice donnant un sentiment d'appartenance et, par là-même, une certaine identité. » (Marc, 1992 : 36) C'est donc dans la marge étroite qui se trouve entre la non-conformité et l'uniformité que les personnes cherchent à se situer pour construire leur identité. Dans ce désir de distinction, ce n'est pas non plus la différence à tout prix qui est recherchée, mais bien la différence qui situe dans la position appropriée. (Leclerc, 1999)

Ces observations permettent ainsi de renforcer la vision de l'identité comme une construction dialectique entre une identité qui est projetée et assimilée par les individus et une identité qui leur est attribuée de l'extérieur. Finalement, se joue un rapport étroit entre l'identité sociale, définie comme un ensemble de critères, de valeurs et de comportements propres au groupe et auxquels l'individu se réfère pour fonder son appartenance sociale (Mucchielli, 1992) et l'identité individuelle qui se caractérise par un ensemble organisé de sentiments, de représentations, d'expériences et de projets d'avenir se rapportant à soi et qui traduit le sentiment d'exister dans une continuité en tant qu'être singulier et d'être reconnu comme tel par autrui. (Camilleri et al., 1999) Synthétisant le mécanisme de la construction identitaire en y appuyant l'idée du conflit et l'importance du sens, Vinsonneau (1997 : 179) définit l'identité comme

« l'ensemble des phénomènes par lesquels les acteurs sociaux reconnaissent et/ou revendiquent les aspects de leur être, en leur donnant du sens, et le contenu auquel ces phénomènes aboutissent. L'identité se réalise par la médiation de processus dialectiques (faits de l'intégration de contraintes) où les similitudes s'articulent avec les différences, pour relier le passé, le présent et le futur ; ce que chacun est réellement (identité de fait), ce qu'il voudrait être (identité revendiquée) et ce qu'il est tenu d'être (identité assignée ou prescrite). Une telle formation est puissamment ancrée dans la réalité concrète ; elle répond notamment à la dynamique des conflits sociaux ».

L'intégration du conflit dans la construction du soi n'est pas en soi une donnée nouvelle puisque Sainsaulieu (1977) l'évoquait en soulignant que la reconnaissance de soi, et des autres, est ainsi tributaire des « occasions sociales fournissant aux sujets les moyens de vivre et de supporter des conflits dans les relations immédiates ». Il poursuit avec cette idée qui est au centre même de notre propos : « être en groupe, c'est être en relation et, du même coup, faire l'expérience d'un double sentiment, vouloir être relié à l'autre [...] et vouloir être séparé de l'autre ». (Idem : 316)

2.1.2.3 Une forme identitaire organisationnelle ?

Si nous avons pris le parti dans cette recherche de voir l'identité avant tout comme une construction sociale, c'est-à-dire non comme une donnée stable et fixée *a priori* mais bien en tant que processus sans cesse en évolution et en négociation, on constate la productivité du concept de forme identitaire. (Dubar, 1992) Encore faut-il spécifier les contours que prend cette forme identitaire « professionnelle ». (Le Cam, 2005) Parler en ces termes permet de réaffirmer de notre côté que si l'on ne préjuge pas de la constitution *a priori* du groupe des journalistes en tant que profession, se réalise néanmoins un travail, sans cesse renouvelé de la part des journalistes, d'affirmation de leur professionnalisme, de leur expertise et donc de leur appartenance à des pratiques professionnelles, des statuts qui donnent légitimité et reconnaissance aux acteurs. C'est suggérer, comme l'affirme Lemieux (2009), que si les normes professionnelles n'ont pas par elles-mêmes la force de s'imposer ou de contraindre des carrières, c'est bien dans l'investissement collectif des acteurs pour les mobiliser et les faire valoir qu'elles doivent, le cas échéant, leur autorité et leur force de coercition. En effet, le terrain des discours et des pratiques représente un terreau fertile pour l'expression de cette identité et de la pérennisation du groupe professionnel.

Pour autant, Le Cam (2005) montre combien la forme identitaire professionnelle est duale puisqu'elle concerne l'identité de l'individu par rapport à son organisation et par rapport à son groupe et à son métier. De même, elle ne peut être détachée des lieux de travail à partir desquels elle est construite et qui sont entendus comme des espaces sociaux de rapports individuels et collectifs, porteurs d'un potentiel de définition et de redéfinition des identités. L'identité professionnelle est ainsi assimilée par Sainsaulieu (1985) à une « identité au travail ». Le Cam (2005) postule en ce sens, dans le cas du journalisme, l'existence d'une forme identitaire « organisationnelle ». De la même manière, certains auteurs (Van Zoonen, 1998 ; Beam 1990) analysent l'identité journalistique en tant qu'identité organisationnelle, « *which refers to the agency of journalists as shaped by the constant interplay between structural constraints of the media production process on the one hand, and the influence of a wide array of subjective personal aspects that journalists bring to the job* ». (Deuze, 2008 : 111) Il faut donc ici soumettre l'idée, en reprenant des termes chers aux interactionnistes, que c'est bien au sein des organisations de travail et au cœur des interactions entre les agents que se construisent le « territoire » (Abbott, 1988) et le mandat (Hughes, 1996) du journalisme, et dans le cas qui nous occupe, de l'investigation. Ce postulat d'une identité avant tout organisationnelle appliquée au journalisme, qui tend à se renforcer face à l'émergence d'une culture de la convergence, trouve un certain écho dans le constat fait par Legault (2003). Celui-ci entrevoit dans le contexte plus global de la crise des identités professionnelles, une redéfinition de la notion même du professionnalisme – *un professionnalisme sans profession* – qui provoque un déplacement de l'identité professionnelle vers l'identité organisationnelle.

Ornebring (2009) offre par ailleurs une analyse intéressante du concept de professionnalisme à la lumière des transformations qui touchent le domaine du travail et par ricochet, le journalisme. L'auteur mobilise l'idée de deux professionnalismes d'Evetts (2003). Alors que le contexte de crise favorise, du côté des praticiens, la revendication d'un « professionnalisme professionnel » agissant comme un paravent face à la montée de la commercialisation et de la standardisation de l'information et renforçant une image héroïque du journaliste indépendant et autonome, il existe un autre professionnalisme, « organisationnel », mobilisé par les

dirigeants de presse dans une perspective de contrôle de la force de travail⁶⁴. Loin d'apparaître comme réellement antagoniste, la relation entre ces deux professionnalismes demeure avant tout complexe. « *Professionalism is, though, widely used in a sense often invoked in other occupations : the ability to handle oneself and do the job regardless of personal feelings. Where, for a police officer, this might mean not weeping or passing out at the scene of a road traffic accident, for the journalist it often indicates doing something you do not believe in.* » (Aldridge, 1998 : 124) Sigelman (1973) avait déjà mis en évidence quelques années auparavant le conformisme des journalistes qui tendaient à s'aligner par rapport aux objectifs de l'entreprise afin d'éviter le conflit.

« Thus in terms of the overall balance between occupational and organizational professionalism, journalism is a field where occupational professionalism to a great degree has been, and continues to be, framed by organizational professionalism. Organizational imperatives have to a great extent shaped occupational professionalism – the two forms of professionalism have not really been in opposition to each other but rather marked by the subordination of occupational professionalism under organizational professionalism. Even though there is widespread agreement among journalists across national borders that journalism has some kind of societal duty (though there is variation in views on exactly what this societal duty should be), in practice 'professionalism' is defined as being able to do your job regardless of the circumstances – and this 'job' is producing news within an established organizational setting. » (Ornebring, 2016 : 174)

Pour Ornebring (2009), il est préférable donc de percevoir la relation entre les deux professionnalismes en termes de négociation. Ce rapport de négociation se renforce dans un contexte qui voit la perte d'influence des organisations et syndicats professionnels au sein du journalisme (Brin, 2003 ; Gall, 1993 ; McKercher, 2002) et les transformations l'œuvre au sein du marché du travail journalistique marqué par la précarité et la flexibilité de l'emploi (Standaert, 2015). Baines (1999), dans son étude sur les nouvelles formes de travail entrepreneurial, pointe notamment la dépendance des journalistes freelance par rapport aux entreprises de presse vis-à-vis desquelles il leur est difficile de refuser le boulot proposé. Dans un travail similaire, Storey et ses collègues (2005 : 1051-2) observent que

« the freelancers had developed a range of explicitly enterprising strategies in order to enable them to attempt to counter the power asymmetries within the employment market. Given the nature of this market and the power of the employer most of the workers strove to maintain a diverse range of client and networks. They tried, where possible, to avoid dependence on one employer or source of employment for contract periods that would tend to cut them off from other income opportunities [...] Client-focus is crucial in a reputation-based market place and the freelancers accordingly went to great lengths to adapt the needs of their client-employers by meeting job specifications, budget limitations and times scales. They tried to understand the broader objectives of the project and the media operation on which they were engaged and they were highly sensitive to market opportunities. »

Plus globalement, plusieurs recherches tendent à souligner l'influence importante des organisations médiatiques sur le professionnalisme journalistique. Pour Beam (1990), le

⁶⁴ Evetts (2003 : 140) définit ainsi le professionnalisme organisationnel comme « *a discourse of control used increasingly by managers in work organizations. It incorporates rational-legal forms of decision-making, hierarchical structures of authority, the standardization of work practices, accountability target-setting and performance review and is based on occupational training and certification* ». Cette vision du professionnalisme met plus facilement en avant l'importance des routines, des règles professionnelles comme par exemple le fait de présenter les faits correctement et objectivement ou de respecter la règle des cinq W et de la lisibilité.

professionnalisme des journalistes ne s'affiche ainsi plus comme une caractéristique individuelle ou groupale mais bien comme un élément lié à la performance des entreprises médiatiques. On comprend du même coup comment le concept de professionnalisme apparaît variable selon les journalistes et les entreprises médiatiques. « *The editorial organization constitutes the sphere of influence that is most immediate to the journalist's experience [...] Organizational factors are believed to have a substantial impact on the production of news.* » (Hanitzsch et al., 2010 : 8-9)

Ces différentes observations renforcent une vision du professionnalisme opérant principalement comme un mécanisme de contrôle et de fermeture des frontières et d'unification du groupe sans pour autant que cette notion de professionnalisme soit unifiée et fasse l'objet d'un consensus au sein du groupe. (Evetts, 2003) Elles apparaissent ainsi comme une piste d'analyse intéressante pour notre recherche centrée sur la notion de professionnalisme raccrochée aux discours sur l'investigation en appuyant l'idée de diversité et de stratégies dans le chef des journalistes.

2.1.2.4 Une identité narrative

Pour Dubar (1999), dès lors que les catégories officielles et légitimes sont moins opérantes, il convient de rentrer davantage dans l'analyse des interactions quotidiennes ou situées, c'est-à-dire en partant des catégories bricolées par les individus et non seulement des catégories officielles produites par les institutions. « *Il faut pour cela prendre au sérieux la verbalisation, la manière dont les individus expriment leurs conditions de travail. Il s'agit aussi de mieux comprendre ce qui se passe dans [...] les négociations autour des catégories professionnelles.* » (Cité par Allemand, 2001) De même, si l'on postule le journalisme en tant que construction sociale de production discursive, le discours devient bien, comme nous l'avons montré, cette condition nécessaire et indispensable à la construction identitaire du sujet. « *L'identité collective est subjectivement vécue et perçue par les membres du groupe ; elle résulte de la conscience d'appartenance à ce groupe ; elle se définit d'abord par opposition et différences avec d'autres ; elle est perçue à travers un ensemble de représentations où s'opposent traits négatifs et positifs ; ces images s'expriment dans un discours qui révèle un système d'idées.* » (Faysse, 2000 : 654-655) On voit dès lors comment l'identité apparaît comme un discours sur soi, c'est-à-dire un ensemble de perceptions et de représentations qui fonde l'image que l'individu ou le groupe se font d'eux-mêmes. (Le Cam, 2005) Si l'on considère en effet que l'identité va de pair avec la prise de conscience de soi, qui vise à répondre à la question du « *Qui suis-je ?* », on montre comme cette identité revient à raconter l'histoire d'une vie. L'identité est en même temps influencée par le discours et l'image que les autres, les institutions, l'État, attribuent au groupe et à l'individu et, en retour, par les discours que le groupe et/ou l'individu construisent d'eux-mêmes.

Pour Charaudeau (2009), l'identité de tout individu est composite, c'est-à-dire structurée autour de données biologiques, de données psychosociales attribuées mais aussi des données construites par son propre comportement. Fondamentalement, ces composantes peuvent se résumer à deux : d'un côté, l'identité sociale et de l'autre, l'identité discursive. La première est cet « attribué-reconnu » et elle se conforme dans une certaine mesure à un statut, à un rôle assigné par la situation. La seconde est construite par le sujet parlant et correspond à un double enjeu de crédibilité et de captation, c'est-à-dire à une nécessité pour l'individu d'être cru. Pour Charaudeau, l'identité sociale de l'individu – le journaliste qui en tant que journaliste se réfère au groupe et à ses valeurs – a besoin d'être « confortée, renforcée, recrée ou au contraire, occultée » par le comportement langagier du sujet parlant, et l'identité

discursive, pour se construire, à besoin d'un socle d'identité sociale. S'il existe bien une différence entre ces deux identités, c'est bien dans leur interaction que se construit le pouvoir d'influence du sujet parlant. Postuler l'existence d'une identité narrative dans le cas du journalisme, et des journalistes par rapport à l'investigation, implique dès lors pour le chercheur de voir dans la saisie des réponses fournies lors des entretiens, une voie d'accès aux contours de leur identité professionnelle. Du même coup, parce que cette identité est de nature instable car évoluant au gré des contextes d'interaction et de l'histoire de l'individu, le chercheur doit faire le deuil de véritablement caractériser et d'« essentialiser » cette identité toujours fuyante. Ainsi, il faut comprendre le récit, et l'identité qui en découle, comme une construction qui permet à l'individu de restaurer les manques, c'est-à-dire d'inventer des médiations face aux contradictions qui traversent son histoire. En reprenant l'idée de *triple mimesis* raccrochée à l'identité narrative de Ricœur (1983), le récit permet à l'individu de donner un sens et une issue aux conflits identitaires.

Pour Dubar (2000), c'est ce qui inscrit la capacité créatrice du sujet à déconstruire et à inventer du neuf pour échapper aux déterminations et au poids de l'histoire. « *L'identité intime, c'est l'histoire de son arrachement à la famille d'origine, aux rôles traditionnels, c'est l'accès à l'autonomie d'un projet à soi, c'est le récit de ses ruptures autant que de ses continuités, de ses crises autant que de ses accomplissements.* » (Dubar, 2000 : 79) « *Entre l'individuel et le collectif existe le politique, avec cette possibilité pour chacun ou pour chaque groupe, à chaque époque, de se lier ou de se délier de lui, de se révolter, de se désidentifier des rôles assignés. Travailler sur le singulier, c'est reconnaître et comprendre que le sujet peut avoir des désirs d'être séparé, désaffilié, pour revendiquer sur la scène collective d'autres types d'appartenance que ceux désignés par le pouvoir.* » (Farge 2003 : 318) Les individus sont ainsi approchés comme « *des acteurs sensibles et agissant du monde, qui, dans diverses situations, jouent des éventuelles structures normatives qui s'imposent à eux, s'avèrent ainsi stratèges, inventifs, engagés et surtout actifs* ». (Chaxel et al., 2014 : 1) Le récit autorise donc l'accès à l'ordre de la reproduction et des dynamiques de transformation (Roekens, 2013 : 368) puisqu'il est un révélateur des dimensions réflexives et créatives de la personne qui donnent sens aux faits sociaux, historiques et actuels. (Chaxel et al., 2014) Les objets de discours sont construits, proposés, négociés, modifiés, refusés ou ratifiés dans et par des processus discursifs. Ils sont constitutivement instables, naissant de la discussion et étant pris dans les controverses. (Mondada, 1995 : 57)

C'est pourquoi, nous partageons la critique de De Gaujelac (2001) lorsqu'il invite à tenir compte de cette *histoire* et de *ce déjà-là* (Charaudeau, 2006) qui précèdent et entourent l'individu et dont il ne peut se défaire. C'est l'idée même de la polyphonie du discours dont parle Bakhtine (1984) qui fait qu'il apparaît comme un des maillons d'une chaîne *déjà-là* faisant écho à des savoirs antérieurs et s'articulant à des réalités à caractère socio-historique. (Filletaz, 2006) Le discours d'un locuteur est ainsi toujours modulé, orienté, réorienté par le discours de ses interlocuteurs, mais également par les voix des tiers absents qui sont évoqués et qu'il peut reprendre à son compte, transformer ou modifier. (Grossen et Salazar-Orvig, 2011 : 426)

« L'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet [...] En fait, il existe une dialectique permanente entre l'identité héritée et l'identité acquise, entre la diachronie et la synchronie, entre l'identité objective et l'identité espérée [...] C'est justement parce qu'il y a des contradictions entre le communautaire et le sociétaire, le généalogique et le personnel, le passé et le présent [...] que l'individu est amené à faire des choix qui le sollicitent à devenir sujet. » (De Gaujelac, 2001 : 358)

« À la croyance sociologique naïve dans la détermination mécanique des subjectivités par les 'conditions objectives' se substitueront nécessairement des constats problématiques de dépendances partielles et d'autonomies irréductibles, de médiations complexes et de cohérences fragiles, de décalages multiples et d'indéterminations tenaces. La recherche y aura beaucoup gagné. » (Dubar, 1998 : 83) Il nous reste, dès à présent, à « opérationnaliser » ce mécanisme de construction identitaire dans le cas des journalistes d'investigation afin de montrer en quoi la pratique se trouve historiquement et constitutivement à la croisée d'intérêts – individuels, professionnels et organisationnels – qui rendent délicate son appréhension en tant qu'objet stable. Nous le ferons dans les deux prochaines parties de cette thèse : d'une part, par le biais d'une approche socio-historique appliquée à la pratique ; d'autre part, à travers une analyse empirique menée sur le terrain de la Belgique francophone, et plus précisément par le biais d'un corpus de 56 entretiens réalisés auprès de journalistes belges francophones visant à sonder leurs représentations par rapport à l'investigation.

Partie III – Une approche socio-historique du journalisme d’investigation

Introduction : l’Histoire comme révélateur d’une instabilité identitaire

Dès lors que l'on opte pour une approche de type interactionniste et compréhensive par rapport au journalisme d'investigation, la contribution à ce qui relève d'une « socio-histoire » de la pratique se révèle féconde. En tant qu'approche spécifique et constructiviste, au carrefour de la sociologie et de l'histoire, la socio-histoire doit permettre au chercheur de mettre au jour les « configurations sociales », c'est-à-dire d'envisager, conformément à notre démarche, la réalité comme une construction sociale et historique. Elle relève en ce sens d'une démarche compréhensive attentive à la signification des phénomènes observés dans leur contexte social et historique. « *Le socio-historien s'écarte de la nouvelle histoire sociale parce que son premier souci est d'étudier les individus réels, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en laissant de côté les entités collectives définies à l'aide de critères objectifs.* » (Noirel, 2006 : 56) En ce sens, l'intérêt de la démarche est bien de prêter attention au processus historique à travers lequel se constitue la division des tâches et, corrélativement, la catégorisation des corps professionnels qui constituent, avant toute chose, des construits subjectifs. (Chapoulie, 1973)

Le philosophe Alasdair MacIntyre suggère que pour comprendre pleinement la progression d'une pratique sociale, il faut envisager le développement historique des compétences techniques et les manières dont les acteurs conceptualisent leurs buts, les critères d'excellence et les valeurs internes⁶⁵. Comme l'observent D'Almeida et Delporte (2010), il s'agit de relativiser la nouveauté des phénomènes, d'en fixer l'origine et la construction, d'en montrer la complexité et les mettre en perspective. Dans cette optique, il est possible alors, sinon d'aider à résoudre, du moins à comprendre les débats actuels.

« L'historien de la presse et du journalisme cherche à décrire et à expliquer, dans leur contingence et dans leur singularité, les événements qu'il juge marquants dans l'histoire de cette institution sociale. Le sociologue de la presse et du journalisme considère les mêmes événements, mais en faisant abstraction de leur singularité ; par la recherche des régularités, il tente de repérer les mécanismes sociaux engagés dans la réalisation de ces événements. » (Charron et de Bonville, 2002 : 8)

L'objectif de cette partie n'est donc pas, on l'aura compris, de retracer une histoire exhaustive du journalisme d'investigation. L'examen relatif à la socio-histoire du journalisme d'investigation, tel qu'il se construit plus particulièrement au sein des cultures anglo-saxonne et française, peut apparaître à la fois dense et focalisé. Il doit cependant permettre de mieux comprendre la manière dont les représentations des journalistes belges francophones par rapport à l'investigation puisent dans ce double héritage, et dans différents registres, contribuant à la construction et à la définition de l'investigation par le groupe étudié. Selon Ruellan (1997 : 141), il faut ainsi garder à l'esprit que « *les périodes de l'histoire ne sont équivalentes, tant par l'importance des évolutions qui s'y produisent que par le souvenir qu'elles laissent derrière elles* ». Certaines constituent le passage d'un état latent ou marginal à un état exprimé, et peuvent représenter dès lors un « âge d'or », une référence dans les luttes futures de l'identité. C'est pourquoi, nous accorderons une large place à deux moments

⁶⁵ AUCOIN J., *The Evolution of American Investigative Journalism*, University of Missouri Press, 2005, p 19.

charnières dans la construction de l'investigation en tant que pratique journalistique et qui peuvent être à ce titre considérés comme deux de ses « âges d'or ».

Plus concrètement, il ne s'agit pas de simplement cumuler, de rapporter ou d'opposer les points de vue sur l'investigation tels qu'ils sont apparus dans l'histoire du journalisme anglo-saxon et français, mais bien de saisir, d'une part, comment l'identité professionnelle des journalistes d'investigation belges francophones se construit sur la base de cadres référentiels diversifiés qu'ils mobilisent dans leurs discours. D'autre part, il s'agit de montrer la manière dont cette même identité est travaillée simultanément par l'adhésion à ces traditions et par un mouvement de distanciation dû au contexte dans lequel opère le groupe des journalistes étudié, et qui conjointement concourent à son instabilité identitaire. Comme le rappelle Le Cam, l'identité journalistique, et *a fortiori* celle du groupe des investigateurs belges francophones, en tant que forme identitaire professionnelle spécifique, est simultanément prescrite et acquise. *« Elle repose sur une spécificité historique du corps professionnel. Elle se construit dans le temps et est largement tributaire de l'évolution, des événements de son histoire, des revendications du groupe, de ses avancées, et de ses moyens de lutte acquis antérieurement pour la défense de son identité. »* (Le Cam, 2005 : 374-375)

Ce choix d'une plongée dans l'Histoire du journalisme d'investigation se raccroche, plus globalement, à la démarche adoptée dans notre thèse, contre toute visée essentialiste dans l'approche du journalisme et de l'investigation. S'il existe des idéaux et des rôles sociaux associés à l'activité journalistique et au journalisme d'investigation, ces derniers sont loin d'apparaître comme un absolu ou une essence. Nous les approchons davantage comme des assignations ou des revendications, situées dans le temps et l'espace, et dont la sédimentation au fil du temps a contribué à leur donner une force référentielle spécifique. (Ruellan, 2011)

Ainsi que le suggèrent Mathien, Péliissier et Rieffel (2001 : 51), si la « figure du justicier » a pu, par un travail de sédimentation, constituer « un imaginaire et une identité bien spécifiques, facteurs d'autonomisation de la profession vis-à-vis d'activités concurrentes, mais aussi des différents pouvoirs », ils constatent cependant son « relatif essoufflement, remis en cause par le triptyque : professionnalisation, technicisation, marchandisation ». Ils insistent ainsi sur l'émergence de nouvelles figures mobilisatrices telles le « journalisme confronté au paradigme de la communication », le « journaliste mobile et polyvalent », tout en soulignant que *« ces formes nouvelles viennent concurrencer les anciennes, mais sans nécessairement se substituer à elles »*. Leurs propos viennent de ce fait renforcer la vision, dans le cas des journalistes d'investigation belges francophones, d'une identité « négociée » et « bricolée », plutôt que d'une identité donnée a priori et intégrée de manière passive par les acteurs.

Nous verrons au cours du premier chapitre que les racines de l'investigation sont à rechercher dans le contexte colonial et révolutionnaire marquant les débuts des démocraties occidentales. Dès la fin du XVIII^e siècle, s'établit l'idée du journal en tant qu'instrument de polémique politique et idéologique et, implicitement, un idéal de recherche de la vérité. La philosophie des Lumières a influencé la notion d'idées, et, par là, que des choses sont à découvrir à travers l'observation et sur lesquelles les opinions peuvent diverger. Il s'agit là des premières fondations du journalisme moderne qui se construit sur base de la vision d'un public, certes bourgeonnant, mais qui contribue à faire émerger le figure du « journaliste-tribunitien » (Lemieux, 1992b) : opinion publique assimilée au peuple, mission engagée et active et rôle central des réflexions et des opinions du journaliste qui se fait l'avocat des intérêts populaires. C'est bien à cette période que l'on doit l'idée d'une presse comme surveillant des pouvoirs. Et ce sont ce principe et cette posture qui rejailliront dans un tout autre contexte, celui de la

naissance de la presse de masse et avec elle, le déploiement de la figure du journaliste-enquêteur à laquelle nous consacrerons le deuxième chapitre de cette partie.

La révolution industrielle au sein des sociétés occidentales au cours du XIX^e siècle provoque d'importantes mutations à la fois sociales, culturelles, politiques, économiques et techniques qui contribuent, d'une part, à l'émergence de la figure du journaliste *reporter* et de nouvelles pratiques journalistiques, comme le reportage, l'interview et le fait-divers. D'autre part, le contexte est marqué par la montée du positivisme et du progressisme promouvant l'idée du progrès des idées démocratiques et libérales. Ces influences croisées sont à l'origine de l'épanouissement du genre de l'enquête. Le genre connaît un développement pour le moins diversifié. D'un côté, il connaît un certain essor dans la culture anglo-saxonne alors qu'il intègre le monde de la presse française et belge plus tardivement. Certaines traditions culturelles, comme la proximité du journalisme français avec les mondes littéraire et politique, marquent durablement le genre de l'investigation. De l'autre, l'investigation s'invente à cette époque à travers différentes formes qui en font un genre hybride : une littérature à scandales incarnée par le *stunt journalism* et l'armée de petits reporters qui exploitent le scandale et le fait-divers sous toutes leurs coutures, le mouvement du *muckraking* américain et la tradition du reportage social en France qui empruntent un discours sur la méthode sans oublier l'héritage des grands reporters qui s'engagent à faire voir certaines réalités obscures dans une forme subjectivité éprouvée.

Dès ses origines, le journalisme d'investigation puise ainsi dans deux registres, un engagement politique et social et un style littéraire et subjectif. Nous verrons, dans un premier temps, que ces traits sont au fondement de l'identité revendiquée par les investigateurs à cette époque. En nous appuyant sur la figure du témoin-ambassadeur (Muhlmann, 2004) incarnée par ces derniers, il est possible de montrer la manière dont ceux-ci construisent leur rôle au sein du journalisme : celui d'un journaliste-citoyen au service de l'intérêt public. Il s'agit non seulement de réaffirmer en l'adaptant la notion de quatrième pouvoir mais également de mettre sur pied un nouvel *ethos* professionnel basé sur des principes scientifiques de recherche des faits et d'observation de terrain dans une apparence d'impartialité. Encore faudra-t-il montrer que cet ostensible paradoxe de l'investigateur, entre engagement et neutralité, est géré par ce que Schudson (1978) dénomme l'« empirisme naïf » qui loin de craindre l'implication du reporter, l'accueille à bras ouverts. D'où, la participation des investigateurs au mouvement plus large de professionnalisation du journalisme doit se comprendre dans un double mouvement, entre science et littérature, dans la convocation d'un « journalisme littéraire réaliste ». Dans un second temps, nous montrerons que ces mêmes traits fondateurs du journalisme d'investigation – entre engagement, scientisme et littérature – apparaissent en même temps comme un frein à l'autonomisation du genre au sein de l'espace journalistique. Le rôle des journalistes d'investigation dans le mouvement de professionnalisation du journalisme est ainsi approché de manière ambivalente plus que linéaire. Pris en tenaille entre différentes identités – celle de littéraire, de petit reporter, de grand reporter, d'entrepreneur, d'expert et de réformateur social, les journalistes peinent ainsi à ériger l'investigation comme une pratique véritablement distinctive. Cette tension identitaire aura pour conséquence de précipiter le déclin de l'enquête. Il faudra donc attendre quelques décennies pour voir l'investigation renaître et enclencher un mouvement d'autonomisation somme toute relative.

Le troisième chapitre s'attachera ainsi à montrer la manière dont le journalisme d'investigation connaît un nouvel essor à partir des années soixante. D'une pratique permettant de se légitimer en tant que journaliste professionnel et de gagner en autonomie, l'investigation est prise dans des stratégies distinctives à travers l'établissement d'une méthodologie et la recherche d'une définition. Le scandale du Watergate apparaît à plusieurs

égards comme le symbole de cette période d'institutionnalisation de l'investigation au sein de la profession. Si cet épisode permet en quelque sorte de fixer les origines de l'essor de l'investigation, nous verrons que ce symbole agit principalement à la manière d'un mythe. Paradoxalement, l'institutionnalisation de la pratique en tant que pratique distinctive n'est pas sans susciter de nombreux débats parmi les professionnels de l'information. L'investigation est plus que jamais l'objet de luttes symboliques. (Marchetti, 2000) Le contexte qui fait renaître l'investigation de ses cendres, tout en étant renouvelé, s'enracine, comme au tournant du XX^e siècle, dans un terreau politique et d'engagement dans le chef des journalistes. La concurrence de la télévision et le contexte d'éclatement de la profession (Charon, 1992) participent à faire de l'investigation un objet de concurrence à la fois professionnelle et commerciale. Nous montrerons ainsi comment, d'une part, les transformations morphologiques et de recrutement des journalistes à partir des années soixante favorisent l'émergence d'une vision plus professionnelle, d'un discours sur la méthode et une réflexion par rapport à une éthique de la pratique. D'autre part, il s'agira de mettre en évidence la manière dont ces discussions autour de l'investigation à l'époque, loin d'en stabiliser et fixer les fondements, en font un genre flou dont la recherche de légitimité professionnelle tend à évacuer ses spécificités.

Nous nous consacrerons enfin, dans le quatrième et dernier chapitre de cette partie, au contexte actuel décrit par certains observateurs comme celui d'une crise du journalisme et de la presse. Cet environnement marqué par l'essor « des technologies numériques perturbatrices » – *disruptive technologies* – tend en effet à redessiner le paysage médiatique en modifiant les usages et en rendant obsolète le modèle économique de la presse. Les discours sur la nécessité d'une « reconstruction du journalisme » et d'un « journalisme augmenté » qui émergent, posent comme principal enjeu de la profession la capacité des professionnels à produire et à soutenir un contenu de qualité. Nous verrons que si cette rhétorique de la crise n'est en soi pas nouvelle, elle est un moyen pour les journalistes de réaffirmer leur légitimité et leur identité. Nombreux sont les professionnels à s'accorder sur les lacunes de la stratégie de la récolte adoptée par les entreprises de presse traditionnelle agissant comme un frein dans le développement de l'investigation. Ce contexte contribue, d'une part, à influencer les pratiques et les représentations des journalistes par rapport au journalisme d'investigation ; d'autre part, il favorise le développement d'initiatives soutenant le travail d'enquête. Portées par de nouveaux modèles de financements, ces initiatives misent véritablement sur un journalisme de temps long innovant en matière de nouveaux formats et sur l'aspect collaboratif. Ces nouveaux médias tendent ainsi à redonner ses lettres de noblesse à l'investigation. En même temps, nous dressons le constat d'un secteur encore fragile et incertain. En quête de viabilité, ces médias alternatifs se basent généralement sur des modèles hybrides, c'est-à-dire à la fois lucratifs et non-lucratifs. Leur mode de fonctionnement intègre une logique commerciale. Il soulève également des questions éthiques qui participent à ce que nous qualifions du « brouillage » des frontières de l'investigation. Plus que jamais l'environnement actuel rend problématique l'intégration de l'investigation au sein du monde professionnel. Mais ce que révèle ce contexte de crise du journalisme, crise récurrente dans l'histoire du journalisme mais dont l'intensité est nouvelle, c'est la manière dont l'investigation apparaît plus que jamais comme un « capital symbolique » au-delà d'être un objet clairement défini. Nous postulons que ce flou est rendu nécessaire dans un contexte d'incertitude exigeant des acteurs de stratégies d'adaptation.

Il s'agit, plus globalement, de montrer la manière dont les conditions particulières de la professionnalisation journalistique ainsi que les principes essentiels de définition du journaliste professionnel, à la fois limitent et favorisent l'émergence d'une pratique comme l'investigation. L'étude des mécanismes d'invention et de stabilisation des catégories de

« journaliste » et de « journaliste d'investigation » montre la complexité des processus qui participent à la création et à la stabilisation des groupes sociaux et professionnels. Ce type d'approche empêche de penser le mouvement de professionnalisation au sein du journalisme de manière homogène et linéaire mais plutôt comme le résultat d'interactions et de rapports de forces entre des acteurs ayant des intérêts, des positions et des prises de positions tantôt communs tantôt divergeants. L'analyse de la constitution du groupe journalistique ne peut ainsi se passer de l'analyse des segments qui l'agitent. Au-delà des stratégies de distinction de ceux qui luttent pour leur reconnaissance, la construction des catégories de l'entendement journalistique se doit d'être conforme à certaines règles du jeu de l'espace journalistique en train de se faire.

Chapitre 1. Aux prémisses du journalisme d'investigation

1. Le contexte révolutionnaire et l'affirmation d'une presse engagée

La figure moderne du journaliste telle qu'elle se construit au fil de l'histoire de la profession et telle que nous le connaissons aujourd'hui est loin d'exister quand émerge, dans le contexte de la presse coloniale, un nouveau discours sur le journalisme. Cette rhétorique qui porte sur l'adhésion à de nouvelles valeurs – objectivité, vérité, liberté – favorise une nouvelle façon d'envisager la pratique journalistique qui se fait plus inquisitrice, combative et engagée. Le contexte révolutionnaire constitue, en ce sens, un terreau fertile dans la déstabilisation du pouvoir en place par certains acteurs qui auront à cœur de mettre leur plume au service de leurs idées. Il serait pourtant bien ambitieux voire utopique de voir dans ces nouvelles revendications, la défense d'une spécialité journalistique et d'une pratique spécifique. La lutte de ces pionniers de l'investigation englobe avant tout des considérations idéologiques. Pour autant, en s'engageant pour donner un sens à leur mission au sein de l'espace public, ces journalistes contribuent à préciser, non sans ambiguïté, ce que doit être la profession dans son ensemble, en particulier dans ses rapports au pouvoir politique.

1.1 Les marchands de la presse au XVII^e siècle

Au XVI^e siècle, le journaliste, représenté par des personnalités publiques comme le directeur des postes ou l'employé de gouvernement, est un commerçant avant d'être un professionnel instruit. L'information devient, à cette époque, un *business* avec l'expansion du commerce qui se poursuit tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, suscitant l'intérêt des marchands. (De Burgh, 2000) Jusque-là, les usages des journaux n'étaient pas apparents aux yeux des imprimeurs et de leurs patrons. Pour Barnhurst et Nerone (2009), la montée de la controverse religieuse après la réforme protestante, l'apparition de nouvelles institutions économiques et l'émergence d'une société de marché ont poussé les activistes et les nouveaux entrepreneurs à développer des gazettes en tant que médias pratiques. Nombreux sont ceux qui établissent leur commerce dans ce domaine. En France, la carrière de Théophraste Renaudot (1586-1653) illustre ce nouveau mouvement entrepreneurial de l'information. L'homme témoigne, en effet, d'un intérêt dans la communication distincte des pamphlétaires. L'établissement de son *Bureau des Adresses* l'amène à collecter des informations sur les événements et à établir des relations avec des personnalités renommées dans tout le pays. Le gouvernement français décide de l'embaucher afin de publier un condensé digeste de ses occurrences mêlées à des informations provenant des autorités officielles.

À cette époque, la presse dans le monde occidental reste enfermée dans un carcan de réglementations. Sous l'Ancien Régime, la législation en ce domaine s'appuie sur les principes de privilège. Pour pouvoir faire paraître un périodique, il est nécessaire d'obtenir un privilège royal qui confère à son bénéficiaire un monopole d'impression. L'époque est également marquée par la censure. (Casenave et Ulmann-Mauriat, 1994) Les journalistes se retrouvent sous le joug du pouvoir⁶⁶ qui dispose d'une mainmise sur les publications au travers du droit d'autorisation, des lois de diffamation et des subsides octroyés⁶⁷. Le rôle des hommes de presse se limite dès lors à n'être qu'une main au service des idées de l'élite et de l'aristocratie. Leur fonction se confond avec celle d'imprimeur. « *Interpretation in the newspaper itself came almost exclusively in the form of official political statements. For reporting facts, however [...] relied on whatever information came.* » (Nord, 1990 : 34) La préoccupation du journaliste ne porte pas tant sur la vérification de l'information que sur le souci de rapporter l'information collectée par ses sources. Le contenu de ces gazettes est donc habituellement dépourvu de toute interprétation et dans le cas contraire, elle émane uniquement du pouvoir et du gouvernement sous forme de déclarations politiques officielles. D'un bout à l'autre de ces imprimés, le lecteur moderne voit se décliner l'expression d'un point de vue unique sur l'événement, sans qu'aucun moment d'incertitude ne vienne se déposer sur les faits ni sur la qualité des personnes. Une unilatéralité fondamentale régit en tout lieu la prise de parole publique. « *Prérogative des puissants, le discours public se permet, il s'autorise, restant toujours un discours surveillé, réservé, discours toujours repérable en droit et confiscable en fait (par le privilège royal, par la police du livre).* » (Lemieux, 1992a : 9) À cet apport éditorial restreint, s'ajoute une circulation qui n'excède pas les membres de la classe dirigeante et les destinataires approuvés. Les journalistes estiment que le sens à apporter aux occurrences va de soi ou ils prétendent que les lecteurs disposent des capacités pour réaliser eux-mêmes ce travail d'interprétation. Pour Anthony R. Fellow (2005), il serait dangereux de tomber dans la mythologie populaire en affirmant que le combat pour la liberté est une préoccupation des colons américains et des imprimeurs. La plupart d'entre eux ne considèrent pas le contrôle exercé par les autorités comme une forme de tyrannie. Ils sont avant tout des citoyens fidèles qui n'osent penser imprimer les informations sans obtenir d'autorisation ou même d'offenser le pouvoir établi. « *Mostly early American newspaper publishers, many of them officeholders themselves, were circumspect in the utterance of their views.* » (Mathewson, 2009 : 83) Leur priorité consiste à éviter à tout prix les sujets délicats pouvant fâcher les lecteurs et les autorités locales. Il serait cependant tout aussi caricatural de dépeindre ces entrepreneurs d'informations qui se développent en Europe majoritairement comme entièrement dénués de toute réflexivité. Au contraire, cette époque est riche en éditoriaux et en discours circonscrivant la pratique.

« En une seule chose ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité, de laquelle néanmoins je ne me fais pas garant [...] Mais encore se trouvera-t-il peut-être des personnes curieuses de savoir qu'en ce temps-là tel bruit était tenu pour véritable. Et ceux qui se scandaliseront possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnés pour vérités, seront par là incités à débiter au public par ma plume (que je leur offre à cette fin) les nouvelles qu'ils auront plus vraies, et comme telles dignes de lui être communiquées. » (Renaudot, 1631 : préface)

⁶⁶ En Angleterre, l'adoption du *Printing Act* de 1662 par le Parlement se base sur le principe que la liberté d'imprimer s'avère dangereuse pour la communauté et son gouvernement et représente une menace à la loyauté et la moralité.

⁶⁷ La loi anglaise obligeant les journaux à obtenir une autorisation de la part des gouvernements pour pouvoir diffuser est abolie en 1695 mais elle sera encore appliquée dans les colonies américaines.

En 1640, le journal anglais *Mercurius Civcus* promet d'être impartial et de diffuser des comptes rendus équilibrés. (Lane, 2011) En France, les éditoriaux de Renaudot témoignent d'une éthique de vérité bien que, selon l'historien français Gilles Feyel (2003), il soit difficile d'affirmer si elle est réellement vécue par celui-ci ou s'il s'agit plutôt d'un faux-semblant. Quelques lignes plus loin, Feyel met néanmoins en évidence l'incohérence de Renaudot qui, un an plus tard, en 1632, fait de sa gazette une dédicace à la personne et à la politique du Roi. Une position difficile, ambiguë qui participe à l'effort d'information et de propagande d'un pouvoir. « *Pour se faire croire, le gazetier, mais aussi le pouvoir, doivent adopter une rhétorique de la vérité.* » (Feyel, 2003 : 181) Cette rhétorique de vérité et d'impartialité vise à persuader le gazetier lui-même de la dignité de sa fonction autant que pour persuader le pouvoir d'État et ses lecteurs. Elle vise à convaincre des lecteurs sceptiques de la fiabilité des informations et à garantir à leurs censeurs de leur seule intention d'informer. En réalité, l'approbation de neutralité se limite généralement à sa dimension rhétorique étant donné que la ligne entre le compte rendu et l'opinion reste très souvent floue, et que des faits douteux sont introduits pour soutenir des factions religieuses et politiques. (Meyers, 2010) De même, la stratégie entrepreneuriale des gazetiers ou des *printers* de l'époque les amène à se rallier derrière de tels principes. (Moses, 1994) En attendant, Schudson synthétise bien l'esprit des gazetiers qui règne à cette époque :

« In the first half century of American journalism, little indicated that the newspapers would become a central forum for political discourse. Colonial printers avoided controversy when they could, preached the printer's neutrality when they had to, and printed primarily foreign news because it afforded local readers and local authorities no grounds for grumbling [...] Colonial newspaper proprietors had little theory of the press and little consistent purpose or principle. They understood themselves as small tradesmen, not learned professionals. At first, colonial printers did not imagine their newspapers to be either political instruments or professional agencies of newsgathering. » (Schudson, 2001 : 153)

1.2 Le journaliste des Lumières : un acteur engagé face au pouvoir

1.2.1 Une rhétorique de la vérité

Tandis que le commerce de la presse au travers de la figure de l'entrepreneur se développe, l'Angleterre connaît une guerre civile dès 1642, mobilisant l'opposition entre les royalistes et les parlementaires. Ce climat de contestation se retrouve également au sein des colonies d'Amérique où la figure et l'autorité de la Couronne anglaise devient de plus en plus chahutée. Ce contexte s'établit comme un terreau propice à la dissémination d'interprétations concurrentes des événements faisant de la presse un foyer de la polémique et de la propagande. (Popkin, 2011) Outre-Atlantique et même en France, où les mesures de contrôle de la presse s'affaiblissent dès 1750, la presse tend à se politiser⁶⁸. « *Conflicting interpretations and competition to get out the news first were very good for news entrepreneurs and by the early 1700s controversy and scathing critique of people in high places were more and more common.* » (De Burgh, 2009 : 34) L'avènement du XVIII^e siècle marque, en effet, le développement d'une presse d'opinion engagée. Il devient normal pour les journaux de cibler un public plus large avec des préoccupations politiques. L'affrontement

⁶⁸ Les titres de journalistes révolutionnaires français sont, à cet égard, évocateurs de cette politisation et des valeurs qui les animent : *L'Ami du Peuple* de Marat, *Les Révolutions de France et de Brabant* de Desmoulins, *Le Patriote français* de Brissot.

politique et idéologique y est tel à la fin de ce siècle que Mott (1962) décrit la période de « dark ages of partisan journalism ».

Barnhurst et Nerone (2009) y décèlent l'apparition d'une sphère publique bourgeoise qui mue les journaux d'un outil de commerce et de controverse religieuse en un vecteur d'argumentation et de délibération politique. « *For the first time in its long course, the 18th century had something large enough to force its citizens to take sides, and what was more, to force decisions in the light of all the possible motives on which human beings can act : reason, feeling, tradition, hope and fear.* » (Reitzel, 1935 : 232) Tout au long de ce siècle, et particulièrement dans les années de révolution, toute action est prétexte à la contestation et à la diffusion des idées.

« There is no spectacle more interesting and enlightening to a scholar or philosopher than this 1790-1800 period [...] The world had seen and is seeing a great many revolutions [...] During that time, France, the recent ally of the United States, and England, her old "mother country" were engaged in a fight to the finish ; the political as well as the economic framework of the civilized world was distorted, or rather broken, all the regular channels of trade were blocked by war, piracy or revolution [...] Moreover owing to the sudden invasion and triumph of Democracy, all the principles of Government, all the old and traditional instincts which kept people in peace, and governments strong, were losing their hold on minds and consciences of individuals ; the great confusion which reigned in the field of ideas made it possible for any man to find a reason or rather an excuse for any action. From 1790 to 1820, every action went through a moral as well as a physical crisis. » (Fay, 1930 : 277-278)

Débarqué d'Angleterre où il avait été condamné et emprisonné pour ses pamphlets engagés, Benjamin Harris fonde à Boston en 1690 le premier journal de la colonie, *Publick Occurrences Both Foreign et Domestick*. Pour Sloan et Parcell (2002), la publication apparaît en rupture par rapport aux gazettes de l'époque. Il est, selon Aucoin (2005 : 19-20), « *the first exposé journalist [...] He planned to issue his paper monthly, or more frequently [...] and offered readers of the first issue a mixture of news, from the routine to the scandalous.* » Il établit son journal sans même recevoir l'autorisation préalable des autorités. Il parvient à mettre au jour quelques scandales en révélant les pratiques libertines dans la famille royale française et des allégations de malfaçon par les Iroquois mais finit par être censuré par le gouverneur du Massachusetts quatre jours après la publication⁶⁹. S'il est considéré comme un des pionniers de l'investigation, c'est parce que ses comptes rendus englobent quelques-uns des traits caractéristiques : la révélation de méfaits publics, la documentation des preuves, une contestation par rapport au pouvoir établi et un appel envers l'opinion public en vue de réforme. Dès le premier et unique numéro, Harris publie une lettre d'intention dans laquelle il érige certains principes sur lesquels il envisage son activité :

« It is designed that the Countrey shall be furnished once a moneth with an account of such considerable things as have arrived unto our Notice. In order hereunto, The Publisher will take what pains he can to obtain a faithful Relation of all such things and will particularly make himself beholden to such Persons in Boston whom he Knows to have been for their own use the diligent Observers of such matters. That people every where may better understand the Circumstances of Publique Affairs, both abroad and at home, which may not only direct their thoughts at all times, but at some times also assist their Businesses and Negotiations.

⁶⁹ Dans les colonies d'Amérique, le gouverneur de l'État est celui qui représente les pouvoirs du roi d'Angleterre.

When there appears my material mistake in any thing that is collected, it shall be corrected in many False Reports, maliciously made, and spread among us, If any wellminded person will be at the pains to trace any false Report so far as to find out and Convict the First Raiser of it he will in this Paper expose the Name of such person as A malicious Raiser of a false Report. » (Harris, 1690 cité par Skaggs, 1985-1986 : 42)

Comme d'autres avant lui, Harris fait de la poursuite de la vérité son cheval de bataille et considère son journal comme le remède aux nombreuses rumeurs et mensonges qui courent à cette époque. C'est pourtant une figure relativement nouvelle qu'Harris mobilise en tant que dépositaire capable d'identifier la vérité qu'il établit au service de la pensée et des affaires publiques. Selon l'expression de Hartley (1992), il incarne « l'idéologie du témoin ». La vérité « officielle » que revendiquent les entrepreneurs de presse tels que Renaudot limite leur fonction à garantir la diffusion des informations officielles soutenant la pensée puritaine dominante. Nous l'avons dit précédemment, la vérité revendiquée est celle dictée par les bailleurs de fonds du marchand de presse qui ne conçoit pas son rôle dans la recherche de la vérité. Au contraire, en s'établissant en dehors du cercle autorisé des publications officielles, la vérité de Harris est celle qu'il entend émettre de son raisonnement et de son libre arbitre. Sa position cristallise le scientisme de l'époque hérité des Lumières et le scepticisme croissant par rapport à l'esprit religieux. Harris concrétise l'« idée d'idées » héritée des philosophes des Lumières. « *In other words that there was not one true factual answer to everything based upon religion, but that there were things to be discovered by observation, and upon which opinions might legitimately differ.* » (De Burgh, 2008 : 35-36) Pour Hackett et Carroll (2006), il s'agit là d'une mise en cause directe du régime d'objectivité qui dominera le modèle du journalisme professionnel. L'idéal normatif de ce journalisme combatif se base sur un principe : le compte rendu de presse, et les faits qui le portent, ne peut être dissocié de l'expression de valeurs.

C'est d'ailleurs sur ce principe que se base la défense de l'éditeur new-yorkais, Peter Zenger, en 1735. Un an auparavant, Zenger est arrêté pour diffamation suite à une plainte du gouverneur de New-York, William Cosby dont l'éditeur avait dans les pages de son journal critiqué les pratiques. L'avocat de Zenger, Hamilton, construit la défense de son client sur la force de la vérité. Son plaidoyer vise à persuader le jury que la vérité, un motif alors non autorisé de défense sous la loi anglaise, justifie la posture critique de Zenger et que ce jury a le pouvoir de trancher sur base de la loi aussi bien que des faits. Auparavant, l'éditeur était jugé coupable si le jury pouvait montrer que les propos avaient bel et bien été publiés et qu'ils existaient. Le procès est à bien des égards un symbole de libération, de combativité, de pugnacité et d'autonomie de la figure de l'éditeur. Au-delà de l'importance qu'il a prise dans la libération de la presse, l'événement est également notable par son influence dans le climat de l'époque.

« In the time that a bare half-dozen papers had been established, the colonists had accomplished a complete *volte face*. Instead of looking to England for complete guidance, there was resentment at the continuous citation of English authority. In Hamilton's speech we find the idea put forth that if the law of the mother country is wrong, the duty of the colonists is to correct it. » (Mathewson, 2009 : 85)

1.2.2 Une presse de surveillance : le journalisme « tribunitien »

La posture de garant de la vérité adoptée par ces journalistes reflète l'émergence d'un nouveau rapport de la presse vis-à-vis de son public. Le développement du commerce ainsi que la révolution intellectuelle et culturelle à l'œuvre ont contribué à l'essor du secteur de

l'édition en Europe et aux États-Unis. La Réforme protestante a influencé la diffusion des idées et leur lecture. Dans les colonies d'Amérique, les colons protestants ont joué un rôle dans l'expansion de l'alphabétisation et la passion pour la contestation. (De Burgh, 2008) Ils ont créé une audience qui réunissait principalement commerçants et autorités publiques qui lisaient la presse pour la commenter et en débattre. Bien que ce nouveau public reste encore limité aux intellectuels, il existe bel et bien dès cette époque une audience mûre pour ce type de révélations. Le lectorat se compose notamment de colons qui ont fui les gouvernements répressifs et l'intolérance religieuse. « *They feared tyranny – of men and governments – and strongly believed in the fallibility of individuals and the governments they created [...] They embraced John Calvin's vision of human depravity, in which every man is polluted with rapine and murder and whose works are useless.* » (Aucoin, 2005 : 20) Les scandales rapportés par les journaux par rapport au pouvoir tendent ainsi à se conformer à la vision du monde des lecteurs.

La création d'un public qui partage un nouveau mode de lecture devient le projet commun des journaux de l'époque. Comme l'observe Popkin (2011), le lecteur d'un journal n'est plus guère un savant, et son contenu n'a rien à apprendre aux « grands hommes ». Le prospectus des *Éphémérides du citoyen* de 1765 est d'ailleurs explicite à ce sujet puisqu'il déclare que le lectorat des périodiques se compose de tous ceux qui veulent profiter du fond commun des connaissances dans leur société, sans forcément être en état d'y contribuer eux-mêmes. Dans les journaux, le public trouve, non pas toutes les connaissances possibles, mais surtout les « maximes les plus utiles » susceptibles d'amener des changements tangibles dans la vie des individus et de la société en général. Cette presse s'adresse ainsi à des hommes des temps modernes. La thèse d'une transformation des pratiques de lecture est partagée par de nombreux auteurs dont Rolf Engelsing (1974) qui souligne que l'acte de lecture vers la seconde moitié du XVIII^e siècle vise la poursuite de la diversité : les lecteurs veulent toujours quelque chose de nouveau. L'esquisse des contours d'un « public moderne » sur lequel s'appuyaient certains éditeurs du XVII^e siècle tend à se concrétiser comme en témoigne la déclaration faite par le *Columbian Sentinel* en 1796 :

« Citizens of United America! as you value your present enviable lot, rally around your own good sense! Expel from your confidence men who have never ceased to misadvise and deceive you. Be just, be prudent. Listen impartially to the unadulterated language of trust; and above, guard your peace with anxious vigilance against all the artful snares, which are laid for it. » (Cité par Natrass, 1995 : 43)

En s'élevant contre la corruption, les abus de pouvoir et les privilèges, les journalistes de cette presse engagée s'attachent à écrire sur des sujets qui affectent les conditions de vie de leurs concitoyens. Au-delà d'apparaître comme de simples relais de l'information, des rapporteurs du changement, et des événements, ces journalistes sont les acteurs de l'événement et des mutations sociales de leur temps, bien décidés à défendre leurs valeurs contre toute oppression. C'est en ce sens qu'ils incarnent cette figure contemporaine du journaliste du peuple face aux inégalités et au pouvoir autoritaire. Alors que Feyel (2003) voit là l'apparition d'un nouveau journalisme, Lemieux (1992b, 2001a) parle d'un modèle « tribunitien » du journaliste qui s'inspire de la figure de l'avocat ou du procureur. Le journaliste devient cet « homme éclairé », sensible aux « maux de ses semblables », qui s'engage, intervient et n'hésite pas si nécessaire à s'ériger en « réparateur de torts » et à défendre le « droits des gens ». (Bertaud, 1991) :

« Témoins de l'événement, ils se veulent historiens sur le vif. Acteurs, ils deviennent prêcheurs que des catéchumènes entourent. Observateurs et censeurs des mandataires du

peuple que le pouvoir corrompt, ils se muent en tribuns ou en prophètes et s'offrent enfin au martyre. Tous, à des degrés divers, ont l'ivresse de leur mission. » (*Idem* : 286)

Afin d'affirmer leur souci de vérité et assurer leur crédibilité et celle de l'information transmise, mais aussi parce qu'ils sont conscients que le rôle du journaliste n'est pas seulement de transmettre l'information mais aussi d'en garantir la réception, ces journalistes en viennent à développer un style d'écriture. La vérité du récit ne se trouve pas seulement dans le rapport d'adéquation ou non du discours à l'événement, mais aussi dans la relation établie avec le lecteur du journal auquel le journaliste s'adresse directement. D'où, apparaît une mise en scène langagière dans laquelle se mêlent effets de réel et effets de séduction destinés à attirer, persuader, retenir le lecteur et peu à peu à établir un véritable pacte de lecture. Les mots sont rigoureusement choisis tout comme l'argumentation et la narration. Comme l'a ainsi montré Lemrow (1982), Cobbett débute-t-il généralement ses articles par une déclaration qu'il transforme en une vérité qu'il tente de révéler par des analyses statistiques, des illustrations et un ton émotionnel. Il laisse planer peu de doutes sur ses conclusions qui sont présentes dès les premières lignes. Le rapport intime créé avec le lecteur est tangible dans la manière qu'a le journaliste d'utiliser le « vous » et le « nous ».

Ce mandat des journalistes à prendre position et à s'engager dans une lutte contre le pouvoir découle de la pensée et de la culture révolutionnaire dans laquelle prédomine le principe d'une équivalence de rang ou de sang, d'un public autonome et souverain sevré de tutelles hiérarchiques et réunissant des individus émancipés, forts de leur faculté de raisonner et de juger. Se développe un véritable *topos* de la critique (Lemieux, 1992a) d'où émerge l'idée que le progrès, l'enrichissement et la vérité jaillissent de la confrontation des intérêts, des forces et qu'à l'extrême, du cloisonnement, du monopole et du dogme ne résulte rien qui élève le bien commun. Dans ses travaux sur la notion de sphère publique, Jürgen Habermas (1980) réfère au concept comme établissant les conditions de possibilité sociales de formation d'une opinion publique. L'opinion publique renvoyant elle-même aux tâches critiques d'influence et de contrôle assumées par la sphère publique à l'égard de l'État. (Trom, 1989) Dans l'esprit habermassien et des hommes de lettres de l'époque, la sphère publique renvoie à un corps libre et ouvert, constituée d'un public raisonnant et éclairé – *aufgeklart*, qui sous les conditions d'une discussion libre, débarrassée de toute référence dogmatique à l'autorité ou à la tradition, serait en mesure de générer l'autorité légitime, c'est-à-dire l'articulation de l'intérêt général authentique. À la notion de sphère publique se superpose celle de publicité qu'Habermas (1980) présente comme le sous-produit du travail mené par les élites éclairées pour modifier les termes de la domination politique, en interposant entre l'État et la société la médiation d'un espace où les opinions se mesurent.

1.2.3. L'idéologie du contrat social

Dans l'esprit des révolutionnaires français comme Marat ou Desmoulins, le journal est la solution au problème posé par les philosophes des Lumières tels Montesquieu et Rousseau, à savoir comment ériger une République, ou du moins une société, au sein de laquelle tous les citoyens peuvent participer directement à l'élaboration de la chose publique dans un espace trop vaste pour rassembler tout le monde dans un seul endroit. Lemieux (1992a, 1992b) voit dans les mutations qui se produisent au cours du XVIII^e siècle, les matrices premières de ce qu'il appelle l'*excellence journalistique au sens civique*. Autrement formulé, apparaît, à cette époque, un cadre de contraintes qui régit un régime de la prise de parole publique. C'est ce

même système de censures croisées⁷⁰ qui encadre d'ailleurs encore et toujours de nos jours l'activité journalistique entre exigence de publicité et de raison. Pour mieux décrire et illustrer cette notion de sens civique et les tensions qu'elle sous-tend, Lemieux (1992b) reprend l'œuvre du peintre J.-L. David, *Dessin inachevé pour le serment du Jeu de Paume* (1791), dressant deux idéaux-types de la presse révolutionnaire. D'un côté, jonché au plus près des députés, Barère incarne une presse au service de la communication entre députés et électeurs qui s'érige sur le principe de fidélité et de littéralité dans la retranscription de la scène. De l'autre côté, la position de Marat illustre une presse de surveillance, haut perchée par rapport aux gens de pouvoir qu'il s'agit de surveiller. Ce journalisme corrosif et combatif révèle en quoi la raison civique s'oppose aux jeux de pouvoir institués, à ses tendances au secret qu'il dévoile comme corruption et accaparement, à sa patrimonialisation dans laquelle il traque abus, déviations et infidélités. (Lemieux, 1992a, 1992b) Il s'oppose à un journalisme « légaliste » et objectiviste et s'incarne à travers de jeunes érudits mettant leur plume et leur engagement au service du peuple pris dans une acceptation charnelle. Dans son prospectus du *Patriote français*, Brissot définit ainsi le rôle ainsi dévolu aux journaux de l'époque sous l'exemple de ce qu'il se passe aux États-Unis et en Angleterre :

« Ce serait insulter la nation française que de lui démontrer longuement l'utilité et la nécessité de ce journal dans les circonstances actuelles. Il faut trouver un autre moyen que les brochures pour instruire tous les Français, sans cesse, avec peu de frais, et sous une forme qui ne les fatigue pas. Ce moyen est un journal politique ou une gazette : c'est l'unique moyen d'instruction d'une nation nombreuse... peu accoutumée lire et qui cherche à sortir de l'ignorance et de l'esclavage. Sans les gazettes, la révolution de l'Amérique... ne se serait jamais faite... ce sont les gazettes qui conservent le peu de liberté qui reste en Angleterre. » (Brissot cité par Albert, 1990 : 24)

Tandis que la presse s'érige comme un élément clé d'un système de représentation de l'opinion publique, elle revendique, en effet, un ensemble de normes à tenir dans la poursuite d'un discours rationnel. Si les journaux restent ouvertement partisans, passionnés et quelque peu exclusifs par rapport à leur public, ils en appellent à des principes de surveillance rationnelle et universelle. On retrouve un exemple de cette rhétorique par la réimpression régulière au sein des journaux, des lettres de Cato ou de Publius. En 1722, l'éditeur américain, James Franklin est emprisonné après avoir révélé des informations mettant en cause la vaccination de la variole ordonnée par les autorités ecclésiastiques puritaines. Franklin se défend ainsi de toute action partisane de son journal, le *New England Courant*, qu'il affirme impartial et d'aucun parti. Franklin s'estime impartial car il s'est contenté de simplement rapporter les déclarations de ses sources. Alors que la vieille garde estime son attitude dangereuse, imprudente et scandaleuse (Nord, 1990), Franklin reprend les idées émises dans les lettres de Cato, écrites anonymement par deux théoriciens politiques et penseurs américains :

« The exposing therefore of publick wickedness as it is a duty which every man owes to his country, can never be a libel in the nature of things. The best way to escape the virulence of libels is not to deserve them... It's nothing strange that men who think themselves unaccountable, should unaccountably. » (Cités par Protess et al., 1991 : 30)

⁷⁰ Lemieux parle de censures civiques d'un type nouveau visant à empêcher la patrimonialisation du discours public et son irresponsabilisation, in LEMIEUX, « Les journalistes, une morale d'exception », *Politix*, vol. 5, n°19, 1992, p. 13.

Pour John Trenchard et Thomas Gordon, envisager de limiter les pouvoirs de la presse pour freiner ses débordements apparaît comme dangereux et illogique : « *No body was ever yet so ridiculous to propose a Law for restraining people from travelling upon the Highway because some use the Highway committed Robberies* ». (Cités par Rivera, 1978 : 50). Une telle régulation s'avère inutile étant donné que la vérité vainc toujours le mensonge dans le marché ouvert des idées, *the marketplace of ideas*. Reprenant l'idée de Cato, l'avocat James Alexander souligne les bienfaits d'une telle liberté affirmant : « *Liberty allowed the highminded citizen to expose wickedness and corruption in government and thereby serve the public interest* ». (Idem) La connaissance publique des actions du gouvernement et l'opportunité publique de les critiquer apparaissent essentielles à l'idée d'auto-souveraineté. Plus fondamentalement, on voit comment le processus de légitimation de ce journalisme politique est étroitement lié à l'idéal démocratique qui l'imprègne. « *On ne sait trop lequel, du journalisme ou de la démocratie, est l'ombre de l'autre tellement ces deux concepts sont inséparables dans les énoncés, les pétitions de principe, les préambules et les déclarations publiques des prescripteurs*. » (Bernier, 2006 : 14) L'idée suggère ici l'établissement d'un rôle démocratique de la presse. L'idée originelle du contrat social au sein des sociétés démocratiques tel qu'il est envisagé par les philosophes des Lumières traverse ce journalisme combatif. La liberté de la presse se conçoit dans son rapport avec le public sans lequel ni la presse ni la démocratie n'existent. Elle s'érige comme un droit individuel. « *The importance of the press was predicted on the unspoken premise of the existence of the public, and not the reverse*. » (Carey, 1993 : 7)

1.2.4 Portrait d'un journalisme engagé au cœur de paradoxes

Le profil que l'on peut dresser de ces journalistes est relativement similaire aux observations qu'en font certains historiens. Ce sont des rédacteurs besogneux dans un contexte où l'écriture de presse demeure une entreprise risquée et mal rémunérée. Du moins, quand elle prend de front le pouvoir en place qui entreprend toute forme de pressions pour faire taire ces journalistes. Comme l'affirme Bertaud (1991), ils doivent « tirer le diable par la queue » et cumulent les activités – ils sont d'ailleurs souvent écrivains ou hommes politiques – à côté du journalisme. Faire un journal demeure une affaire artisanale réalisée par un seul homme de manière irrégulière. À l'image de leur dévotion dans l'écriture, l'activité tient davantage à un loisir qu'à un véritable métier. « *On se lançait dans le journalisme pour faciliter une carrière ou parallèlement à une carrière. Mais le journalisme lui-même n'en était pas une*. » (Voyenne, 1959 : 904) D'ailleurs, les cibles de cette presse acerbe ne manqueront pas d'en décrédibiliser l'action en assimilant le journaliste à un diffamateur. « *Bien qu'il y eût des journalistes dont les échanges, par titres interposés, fussent de haute tenue, l'image brouillée et peu glorieuse de la corporation tenait en partie aux critiques et aux polémiques auxquelles certains se livraient, parfois au nom du libre combat des idées*. » (Lacan et al, 1994 : 130) Balzac (cité par Voyenne, 1991 : 905) dira ainsi que « *lorsqu'il ne peut plus ou qu'il ne veut plus rien être, un écrivain se fait journaliste* ». Les philosophes et les intellectuels se montrent ainsi critiques d'une presse qu'ils jugent de manière très négative. Une image qui sera elle-même entretenue à travers les personnages dépeints par quelques écrivains tels Balzac, Voltaire ou encore Maupassant.

En même temps, la dévotion que les journalistes de cette époque expriment par rapport à l'activité journalistique n'est pas dénuée de toute forme d'incohérence. Tantôt acquis à la défense d'une cause, tantôt versant dans le camp opposé, cette instabilité du journaliste est, selon Reitzel (1930), caractéristique de l'époque. Ces journalistes engagés sont avant tout des hommes à l'instinct et aux formes inconscientes de pensée ainsi qu'aux sentiments submergés

par les efforts de rationalisation. Au service de leurs idées plus que véritables entrepreneurs, ils renforcent l'image du journaliste comme « homme-girouette » ou « homme-caméléon ». (Lacan et al., 1994) Aussi, alors que beaucoup d'entre eux sont portés par les valeurs d'unité nationale et la croyance au progrès et à l'état démocratique, ils se trouvent pris dans une expression de profonde opposition. Pour Tagg (1976), les attaques proférées à l'égard du pouvoir apparaissent comme une partie intégrante de la lutte idéologique centrale à cette époque et non comme un événement mineur représentatif de la rhétorique incisive du journalisme. La virulence des éditoriaux de l'époque atteste ainsi de l'importance du conflit sur des principes politiques fondamentaux au détriment de toute recherche de consensus. Enfin, Feyel (2003 : 30) ne relève-t-il pas une ambiguïté patente dans le statut des journalistes français de la révolution qui, tout en s'attaquant à la puissance du pouvoir politique, sont eux-mêmes à la fois hommes politiques et journalistes ? Tandis que « *le nouveau journalisme se construit en détruisant l'ancien ordre politique [...] c'est parce qu'il est homme politique qu'il parvient à imposer sa liberté d'expression à la monarchie [...] À un pouvoir, s'oppose un autre pouvoir* ».

Comme le note Rivera (1978), le combat de ces journalistes pour la liberté d'expression et de la presse reste souvent englué dans le pouvoir politique. Il est souvent prétexte à servir leurs intérêts. Les auteurs qui s'expriment sur la liberté d'expression sont avant tout des polémistes peu enclins à accepter l'expression des vues opposées. Il y a, de ce fait, peu de certitude quant à savoir si ces luttes conflictuelles entre des factions opposées concernant le droit de propager leurs propres vues peuvent attester d'une presse libre. Les quelques exemples⁷¹ que donne l'auteur lui permettent en tous les cas d'attester de la nature instable et transitoire de la liberté d'expression. « *Finally, these examples make us wonder how a freedom so circumscribed by law, popular attitudes and political power could be passed down to the Founding Fathers in the form of tradition.* » (Rivera, 1978 : 53)

Alors que la défense de la liberté de la presse est concomitante avec l'idéal démocratique et repose sur ce que Gilles Achache (1989 : 104) appelle le *modèle dialogique*, « *en ce que le dialogue au double sens d'échange de paroles et de rationalité à plusieurs y est présenté comme la forme légitime* » des interactions dans une démocratie et où les acteurs se comportent comme des individus « *rationnels, libres et égaux* », selon Thoveron (2003), il s'agit là surtout d'un modèle idéal vite remis en question dans la réalité. « *Le débat devient vite passionné plutôt que rationnel, et tend à devenir un combat. Très vite, la presse d'opinion ne participe plus qu'à un dialogue de sourds. On n'y échange pas vraiment des arguments avec l'adversaire, on donne de la redondance à des opinions partagées par les lecteurs dont on entretient la foi, les passions.* » (Thoveron, 2003 : 16-17) En s'adressant à un public bourgeois que le sentiment d'être le détenteur naturel du pouvoir contribue à fortement politiser, la presse révolutionnaire « attise les passions ». Il suffit pour s'en convaincre de voir la manière dont Fay (1930) compare les bureaux de l'*Aurora*, le pamphlet édité par Bache, davantage à des quartiers généraux d'un commandant au sein d'une armée qu'à un bureau d'informations. En atteste également le style corrosif adopté par ces journaux.

Assurément, le journalisme au XVIII^e siècle est un journalisme qui « cherche sa voie ». (Nabarra, 1996) Au-delà de leur engagement dans le journalisme, on voit ces journalistes prendre conscience de leur propre pouvoir, « *le pouvoir de celui qui est dans la position de fixer l'attention du public et de la diriger* ». (Nabarra, 1996 : 35) Les attaques dont le journalisme est l'objet force ses praticiens à tenter de le définir. Existe ainsi une réflexion sur la nature et la valeur de leur rôle, un moyen assurément pour eux de légitimer leurs actes.

⁷¹ Par rapport à ces exemples, voir RIVERA C., « Deals, Interests and Civil Liberty : The Colonial Press and Freedom, 1735-76 », *Journalism Quarterly*, vol. 55, n°1, Printemps 1978, pp. 52-53.

Certains d'entre eux se considèrent plus volontiers comme des « écrivains politiques » ou « patriotiques » ou encore comme « publicistes » à l'image de Marat. Quant à Camille Desmoulins, regrettant de n'être député, il souligne le beau rôle du journaliste et du journalisme qui ne doit plus guère être considéré comme une profession méprisable, mercenaire et esclave du gouvernement. Dans cette profession, il dit avoir trouvé une compensation. Pour lui, aujourd'hui en France, c'est le journaliste qui a les tablettes, l'album du censeur et c'est lui qui fait et défait les réputations des gouvernants. « *Comme le censeur de l'ancienne Rome, il fait et défait les réputations des gouvernants et des citoyens qui aspirent à le devenir. C'est assez proclamer une influence politique, un pouvoir au moins aussi important que celui des députés de l'Assemblée nationale.* » (Feyel, 2003 : 40)

Le dévouement affiché de ces journalistes envers la patrie et le peuple les confond avec la figure de combattants défendant corps et âme leurs opinions jusqu'à intervenir dans l'événement. Pour décrire et héroïser la fonction, Desmoulins n'hésite d'ailleurs pas à user de métaphores, comparant ainsi le journaliste à un messie, un prophète ou un guide menant ses concitoyens vers la terre promise. Dans son éloge posthume de l'éditeur Loustalot, Desmoulins y souligne la façon dont cet homme se représentait un véritable journaliste comme le soldat de l'innocence et de la vérité, « *engagé à un examen scrupuleux avant que d'entreprendre, à un courage inébranlable après avoir entrepris* ». (Feyel, 2003 : 36) L'idée de combat ressort pour souligner la dévotion du journaliste à son activité jusqu'à y laisser sa vie. Quant à Cobbett, le bilan qu'il tire de ses activités sur le marché américain contribue à mettre au jour la force du journalisme à travers son impact et son pouvoir.

« From the summer of 1794 to the year 1800, my labors were without intermission. During the three last years, a daily paper, surpassing in extent of numbers, any ever known in America, was the vehicle of my efforts; and, by the year 1800, I might safely have asserted that there was not in the whole country, one single family, in which some part or other of my writings had not been read; and in which, generally speaking, they had not produced some degree of effect favorable to the interests of my country [...] I took the English side; the force of my writings gave them effect; that effect was prodigious; it prevented that which both Governments greatly dreaded; peace between America and England was preserved. » (Cobbett, 1804, cité par Reitzel, 1935 : 242)

Pour certains journalistes rentrés dans le journalisme pour acquérir une visibilité ou se faire une réputation, le journalisme leur permet de sortir de l'anonymat et en fait les détenteurs d'un pouvoir. Le journalisme révolutionnaire s'érige ainsi en tant que pouvoir éthique au service des citoyens, un pouvoir de vérité et de liberté opposé à toute forme de pouvoir asservissant. Dès lors, le journalisme est voué à devenir une profession honorable et les journalistes ne sont plus guère perçus comme des « manouvriers de bas étage ». (Bertaud, 1991) Il faut cependant ici souligner que la justification et le raisonnement de ces journalistes restent souvent ambivalents, tiraillés qu'ils sont entre une rhétorique d'impartialité et de vérité et la volonté de toucher à des sujets sensibles et de parler au nom du public. « *It was episodic and journalism basically was not very good. Information was often based on sources' statements. Sources who were of course on the same political mould [...] Journalists were full of polemic and rarely did investigate by themselves.* » (Entretien Charles Lewis) On peut reprendre l'exemple du journaliste Daniel Defoe qui entend par exemple dénoncer les ententes sur les prix par les producteurs de charbon ou encore la hausse du prix du maïs, mais sans fournir de preuves et sans rencontrer les protagonistes pour en donner une analyse. À certaines occasions, il admet même assez ouvertement ne pas prendre la peine d'investiguer sur les événements qu'il dénonce pour simplement s'en remettre aux documents reçus par ses lecteurs. (Hannis, 2007) Bertaud (1991) arrive à la même observation lorsqu'il entrevoit, à l'époque du Directoire

français, une tentative plus que timide de faire une presse d'investigation. Il faut dire que ce journalisme demeure dans la provocation, l'attaque, la défense et rien n'échappait aux rédacteurs. « *Leurs investigations portaient aussi bien sur la vie privée que sur la vie publique. Ils s'emparaient du moindre fait pour dénoncer, décréter, absoudre ou condamner à leur guise.* » (Mitton, 1945 : 29) Le journal est le foyer de résistance à l'oppression. Instrument de propagande du pouvoir, il est « *une tribune au service d'un homme, d'une faction, d'un parti, d'un régime mais aussi d'une croyance, d'une philosophie, d'une doctrine* ». (Delporte, 1999 : 52)

L'éthique dont ces journalistes se prévalent s'apparente davantage à une « éthique de la conviction » (Bernier, 2004) puisque ce sont surtout leurs convictions morales qui les guident avant toute préoccupation des conséquences qui peuvent résulter de leurs actes. En effet, si la liberté de la presse est leur combat, elle reste peu fort peu encadrée et, comme le dira Kant, exercée librement par chaque individu. L'opinion publique représente, à cet égard, le seul rempart à ce droit.

« Bien des journalistes, dans cette période où les idées démocratiques avançaient et où la pratique électorale tendait à se généraliser, affirmaient en revanche que leur légitimité provenait d'une communion avec l'opinion. Mais les modalités de cette communion restaient, pour l'essentiel, un mystère. Comme celui de l'homme politique, le rôle du journaliste, « représentant de l'opinion », pouvait être interprété de plusieurs manières : qu'ils parlent au nom de ses (é)lecteurs, soit, mais devait-il faire et dire ce qu'ils attendaient de lui, ou ce qu'il estimait le mieux pour eux ? Devait-il les refléter ou les éclairer [...] L'idéologie du journaliste serait en fait orientée par l'image qu'il se fait de son action : faire ou défaire l'opinion ou l'accompagner et l'informer dépendrait in fine plus du débat intérieur que le journaliste poursuit avec lui-même [...] que de la légitimité de la représentation de celui qui est mandaté par ses électeurs. » (Palmer, in Lacan et al., 1994 : 145)

Pour autant, et malgré leurs nombreux paradoxes, l'influence de ces journalistes apparaît indéniable. L'idée de la presse comme quatrième pouvoir, qualificatif que l'on doit à l'historien et penseur britannique Edmund Burke en 1787, est une conquête de la presse révolutionnaire de l'époque. Pour Shapiro (2003), un éditeur comme Bache a contribué à influencer le tournant d'un journalisme spéculatif et invectif vers une recherche plus documentée. Relire *Aurora* aujourd'hui revient à inhaler le souffle crépitant du journalisme en pleine invention. En évoquant le « combat d'idées » et en s'érigeant en redresseurs de torts capables de dévoiler des scandales, ces journalistes ont, de ce fait, participé à la définition du journaliste et à lui bâtir un rôle social. « Rechercher la vérité », « faire toute la lumière » : ces professions de foi issues du discours policier et judiciaire seront reprises et développées dans le contexte de l'industrialisation et la démocratisation de la presse au XIX^e siècle. Ce contexte, marqué par d'intenses débats sur l'éthique journalistique et sur l'établissement de règles professionnelles, voit également l'apparition de nouvelles pratiques journalistiques qui concourront ensemble à établir le genre de l'investigation.

Chapitre 2. L'invention de l'investigation

2. La naissance du journalisme moderne

Alors que la presse politique du XVIII^e siècle, par le biais d'idées révolutionnaires, ouvre la voie au mouvement de professionnalisation du journalisme à travers les grands principes de la liberté de la presse et la promotion de nouvelles valeurs et missions, la naissance de la presse populaire au siècle suivant marque véritablement l'émergence du journalisme moderne. En s'établissant comme une véritable industrie, le monde de la presse tend ainsi à s'autonomiser du politique qui ne représente plus guère une source de financement. Les développements techniques, économiques et culturels, participant à l'essor d'une presse de masse, donnent forme à de nouvelles pratiques. Dans ce contexte, l'investigation devient un enjeu de premier plan pour des entrepreneurs de presse – les *press barons* – en quête de succès. Certains journalistes, rebaptisés *fouille-merde*, vont contribuer à populariser la pratique auprès d'un lectorat avide de ce type de journalisme. Leur action se développe dans le contexte du mouvement progressiste américain. En France, où la professionnalisation du journalisme se réalise plus tardivement, l'intégration de l'enquête au sein de la profession s'opère en gardant ce qui fonde sa spécificité : un lien étroit mais conflictuel avec le monde littéraire.

Ce deuxième chapitre se consacre à montrer que l'invention de l'investigation, au cours des deux siècles suivants, puise avant tout dans une tradition déjà bien ancrée, rapportée dans le premier chapitre. Il n'y a donc pas, pour ainsi dire, de rupture mais une filiation directe dans la manière d'envisager l'investigation ainsi que son rôle, bien que tous deux seront reconfigurés à l'aune d'un environnement marqué par de profondes mutations dans différents secteurs des sociétés occidentales. Loin de représenter une pratique uniforme, l'investigation s'invente au prisme des tensions qui caractérisent le genre : entre engagement moral et volonté de distanciation, d'une part, et entre pressions commerciales et idéaux journalistiques, d'autre part. Pour cette raison, la participation des investigateurs au mouvement plus global de professionnalisation du journalisme tend à être ambivalente.

2.1. L'apparition de la presse de masse

2.1.1 L'essor d'une presse d'information dépolitisée

« *The expansion of the press in the United States was a result of ideas and expectations popularized in the period of American Revolution.* » (Nerone, 1987 : 377) Nerone, discutant de la mythologie entourant la naissance de la *penny press*, lie son développement aux mutations sociales et culturelles qui caractérisent l'environnement de la presse dans les premières décennies du XX^e siècle. De manière plus prosaïque, Schudson avance que « *Until the 1830s, a newspaper provided a service to political parties and men of commerce; with the penny press, a newspaper sold a product to a general readership and sold the readership to advertisers.* » (Schudson, 1978 : 25) D'un instrument politique et partisan, le journal devient un outil social. Sans doute, l'opposition entre presse d'opinion et presse populaire est-elle une image un peu simplifiée de la réalité. L'information était en effet déjà présente dans les journaux du XVIII^e siècle et il y aura de l'opinion dans cette nouvelle presse. Le développement de la presse va de pair avec l'évolution générale du monde occidental. Malgré quelques différences notables entre les pays, la révolution industrielle produit néanmoins des effets

communs à plusieurs niveaux – technique, culturel, économique, politique – dans le domaine de la presse. Ces évolutions seront telles que beaucoup d'historiens n'hésitent pas à décrire cette période de l'histoire comme « véritable âge d'or de la presse ». (Albert, 1990)

D'un point de vue politique et social, bien que l'on assiste encore au début du XIX^e siècle à des tentatives de musellement de la presse par les gouvernements, les évolutions politiques à l'œuvre avec l'élargissement du corps électoral et les progrès du parlementarisme tendent à accroître l'intérêt pour la chose politique dans des strates sociales de plus en plus larges. L'alphabétisation et l'instruction élargissent le public de la presse en même temps qu'elles créent une demande croissante pour les informations. « *D'une manière générale, l'élévation du niveau de la culture des classes aisées, comme des masses populaires, accroissait la curiosité et diversifiait les goûts du public : la presse était alors le seul instrument capable de les satisfaire.* » (Albert, 1990 : 33) Les progrès dans le domaine technique favorisent également le développement de la presse à travers l'évolution des techniques de fabrication et de diffusion de l'information. Non seulement, il est désormais possible de produire plus, plus rapidement et à moindre coût, mais la révolution des transports et le développement des chemins de fer permettent également d'élargir le champ de couverture de la presse. Quant à l'invention du télégraphe électrique en 1837 et, par la suite, celle des agences de presse, elle révolutionna la transmission rapide des nouvelles.

Sur le plan économique, l'industrialisation des méthodes de fabrication et l'extension du marché de la presse contribuent à transformer les conditions de son exploitation. Entre l'augmentation de l'offre et celle de la demande, apparaît un marché de la presse de plus en plus solide. L'information devient un objet de concurrence entre les journaux qui se multiplient tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle. D'un produit rare et cher, limité à une élite aisée et cultivée, le journal devient un produit de grande consommation dans les milieux de la petite bourgeoisie et ensuite dans les zones urbaines. La révolution industrielle qui concrétise une société de consommation rend possible l'émergence d'un nouveau modèle économique de la presse basé majoritairement sur la publicité. La *penny press*, ou presse à un sou, propose à des lecteurs avides de nouvelles, un journal pour un prix modeste. Ce nouveau système a des répercussions directes sur la manière de produire l'information puisqu'il se base sur le principe de masse. En même temps qu'il permet la multiplication d'entreprises de presse, il rend les dépendantes de cette économie de marché. Pour être rentables et assurer la rémunération des coûts engendrés⁷², celles-ci doivent attirer le public le plus large possible. Un journaliste américain détaille en 1911 ce nouveau « système » qui envahit véritablement la presse américaine de l'époque :

« The American newspaper has become a great commercial enterprise [...] From the moment when the New York « Sun » and « Herald » entered the field at a price of one cent, advertising became a vital necessity [...] « The system » in the American newspaper proceeds from the fact that the subscriber, who buys the newspaper that it may teach him about his times and fight his battles against privilege, is not paying for the newspaper. The advertisers are paying [...] Time was when many newspapers took their graft from politics, and accepted regular subsidies from candidates or central committees. Generally, through not wholly, that passed. The business became systematized. » (Irwin, 1911 : 15)

Pour les tenants libéraux de la libre concurrence, l'idée surgit à cette époque que la meilleure façon de limiter la pression excessive des journaux est d'en favoriser la multiplication. C'est

⁷² Ces coûts représentent la masse salariale des journalistes, les frais d'impression et de maintenance des rotatives ainsi que les frais locatifs.

pourquoi les entraves économiques à l'essor de la presse se voient levées. D'une presse d'opinion, la presse moderne se transforme ainsi en une presse d'information. C'est à la *penny press* que revient l'invention de la notion même de « news », c'est-à-dire l'exigence de rapporter des faits distincts des opinions. À l'idéal des journalistes révolutionnaires pour lesquels la publicité des idées même fausses était une condition nécessaire pour atteindre la vérité, vient se greffer un autre argumentaire porté par les nouveaux entrepreneurs de presse. Aux yeux d'Émile de Girardin, inspiré de l'exemple du *Times* de Londres et de journaux américains, le quotidien idéal véhicule un contenu dépolitisé au moins au sens partisan du terme. Il dénie le rôle de la presse comme « guide de l'opinion » et qualifie la polémique de tyrannie. (Van den Dungen, 2003) Sous l'influence des barons de la presse américains tels James Gordon Bennett, Joseph Pulitzer ou encore William Randolph Hearst, le maître-mot au sein de nombreuses rédactions du pays devient « Accuracy ». Dans leur volonté de s'adresser à un public de masse, les journaux ont du même coup intégré de nouvelles formes, contenus et pratiques. Le style se veut avant tout plus attractif et moins polémique. Les illustrations accompagnent les articles avec de grands titres permettant de mieux vendre l'information. Les journaux à un sou de l'époque, à l'image du *Petit Journal* en France ou de la *Chronique*, journal belge à deux centimes, privilégient ainsi le roman-feuilleton, les chroniques et les textes courts et directs dans le style des faits-divers. Ils abandonnent les articles de fond prisés par le journalisme d'opinion. En donnant une large place à la chronique, le journal favorise en même temps l'essor du publi-rédactionnel inséré dans le corps du journal parmi des articles non payants. « *La virulence de la charge politique s'est émoussée au rythme de l'enracinement de la République, et le public, moins sensible aux querelles idéologiques, se dirige plus volontiers désormais vers des journaux qui lui fournissent une vraie information.* » (Delporte, 1999 : 60)

L'introduction du fait-divers, d'informations de service et des sujets concernant directement n'importe quel lecteur est destinée à aiguïser l'appétit du nouveau lectorat. Il s'agit désormais avant tout d'un « lectorat-public consommateur ». (Van den Dungen, 2003) L'information qui était avant tout spéculative devient une information « active » grâce à l'invention du reportage et de l'interview, deux genres qui feront les beaux jours de la *penny press*.

« Apparues sous le Second Empire alors que commence à se développer la presse d'information, les contraintes de la quête de l'événement – observé et donc authentifié – modifient sensiblement les pratiques journalistiques [...] Ce que montre en effet l'engouement pour le fait-divers, c'est à la fois la recherche d'une forme d'identification qui puisse permettre au lectorat populaire de se reconnaître dans sa lecture du quotidien ainsi qu'une forme de socialisation par la réprobation partagée qui se forme autour des affaires de grands criminels. » (Pinson et Thérénty, 2010 : 6)

Il s'agit là de consacrer l'essor d'une nouvelle figure, celle du *reporter* qui se substitue à celle de l'ancien homme d'esprit et qui se caractérise par ce souci d'être le mieux informé sur les sujets qu'il traite. Rompant avec le sédentarisme antérieur des journaux, ce nouveau profil de journaliste va lui-même sur les lieux de l'événement pour y puiser des informations afin de rendre compte d'une réalité humaine.

Qu'elle soit décrite comme un processus naturel et inévitable, l'évolution du journalisme, dans le contexte industriel, doit également prendre en compte la manière dont certains acteurs ont été amenés à poser des choix. Soumis et contraints par leur environnement, les journalistes ont ainsi participé au développement de leur propre histoire en défaisant les conventions qui les guidaient. Dans ce paysage en pleine mutation, l'apparition de nouvelles pratiques et de façon de penser et de faire le journalisme a pu traduire la nécessité de faire bouger les lignes

et d'autonomiser la profession. Alors que la définition du journaliste professionnel n'est pas a priori entérinée, se développe, au tournant du ^{xx}^e siècle, un intérêt journalistique pour l'investigation. L'apparition de l'enquête et de la figure du journaliste-détective au sein du monde de la presse, dès la fin du ^{xix}^e siècle, ne peut se comprendre qu'au regard de ces nouvelles adaptations qui prennent forme. Pour autant, cette intégration doit être lue à la lumière des particularités culturelles et historiques propres à chacun des pays concernés. Alors que l'*exposure journalism* et le *muckraking* naissent dans le contexte du mouvement progressiste américain, la professionnalisation plus tardive des journalismes français et belge, qui restent tenaillés entre littérature et politique, freine quelque peu le développement du genre qui surgit d'abord dans l'engouement pour les récits de crime et dans le fait-divers pour se révéler ensuite dans le grand reportage.

2.2 Le mouvement progressiste américain ou la création d'une spécificité journalistique

Le développement de l'investigation dans l'histoire du journalisme américain ne peut se départir de l'action conjointe de deux facteurs : d'une part, le contexte politico-social démocrate postrévolutionnaire et, d'autre part, l'émergence de la presse de masse aux mains d'une nouvelle classe d'entrepreneurs. C'est de ce nouvel environnement qu'apparaît le *muckraking*. Bien que généralement caractérisé dans la littérature de mouvement, le *muckraking*⁷³ n'a pourtant rien de prédestiné puisque la plupart de ses membres n'ont jamais intégré le domaine journalistique dans l'idée d'y faire de l'investigation. Il rassemble, en réalité, des journalistes aux pratiques et aux motivations diverses. (Klein, 2015) Ce qui les caractérise fondamentalement, c'est une façon particulière d'approcher l'information en mettant le doigt sur les abus et des problématiques ayant surgi de la révolution industrielle. Il faut bien l'avouer, l'abondante littérature existante sur les muckrakers en fait une période glorieuse de l'histoire du journalisme américain. Comme le souligne Protesse (1992), l'aspect le plus original de cette période, à côté de son étendue, est son intensité. Les « méchants » étaient partout et les journalistes tiraient haut et manquaient rarement leurs cibles.

« Yet it was not just the amount of investigative journalism that took place – it was the popularity of investigative journalism that set the muckraking era apart from other time periods. There may well be more investigative journalism today than there was in the muckraking era, but investigative journalism in the muckraking era occupied a place in popular journalism that it rarely occupies today. » (Klein, 2015 : 6)

En étudiant les pratiques et les discours des muckrakers, il est frappant de constater la manière dont ceux-ci empruntent à une tradition déjà bien ancrée dans le journalisme américain. Pour certains auteurs (Shapiro, 2003 ; Ettema et Glasser, 1989), la posture investigatrice semble toujours avoir existé dans le psyché des journalistes américains. Plus concrètement, elle

⁷³ Le terme est entré dans le vocabulaire commun suite à un discours du Président américain Théodore Roosevelt tenu en 1906 au Gridiron Club au cours duquel il utilise le terme de muckraker de manière péjorative pour dénoncer les excès de certains journalistes auxquels il reprochait d'en faire trop, allant jusqu'à entretenir le sentiment révolutionnaire. En réalité, dans ce discours, Roosevelt cherche à attirer l'attention sur deux types différents de journalisme, l'un fournissant les bases pour un changement social positif et l'autre semant les graines du chaos et du radicalisme. À travers sa position, Roosevelt révèle lui-même la pluralité inhérente attachée à ce qui est désigné comme le muckraking et la diversité des pratiques et de ses praticiens, les muckrakers. Pour plus de détails, se référer à KLEIN T., *Different approaches to investigatory journalism in the muckraking era*, PhD Thesis, The Manship School of Mass Communication, University of Minnesota, May 2015, pp. 1-5.

semble faire partie, comme ils le suggèrent, de l'histoire et de la naissance d'une nation bâtie sur la défense de son indépendance face à l'autorité britannique. Du côté français, on reconnaît également volontiers la paternité d'une presse investigatrice aux Américains. D'après Muhlmann (2013), l'investigation demeure un « américanisme » et les pionniers sont plutôt à chercher du côté des États-Unis avec les muckrakers. L'importance prise par le *muckraking* dans l'histoire américaine est ainsi tangible dans les propos de ce professeur d'histoire qui s'adresse au début des années 1900 à Lincoln Steffens, un des muckrakers :

« The muckrakers dominated a period of the history of the United States. Muckraking was a movement the origin of which will someday be a subject of historical inquiry. You were the first of the muckrakers. If you will tell me now how you happened to start muckraking not only will you contribute to our knowledge of an important chapter of American history, you might throw light upon the rise and the run of social movements. » (Steffens, 1931 : 357)

Le contexte postrévolutionnaire des années 1830 est communément caractérisé comme l'âge de la « démocratie Jacksonienne » (Schudson, 1978) marqué par une forte adhésion au principe d'égalitarisme. Nevins et Commager (1967) définissent cette période par une foi dans l'homme ordinaire, une croyance dans l'égalité politique et dans les opportunités économiques ainsi qu'une répulsion envers les privilèges et les rouages de la finance capitaliste. Comme le suggère Schudson (1978 : 44), « *it seems clear that in the United States, not unlike France and England in the same era, the angry shouts of 'aristocracy' and 'monopoly' came primarily from a growing urban middle class, while the epithets 'anarchy' and 'democracy' were hurled at this bourgeoisie by established mercantile elites* ». La société américaine connaît une révolution démocratique qui se caractérise par le passage d'une république libérale mercantile à une démocratie de marché égalitaire dans laquelle l'argent détient un nouveau pouvoir, les individus, un nouveau statut, et où la poursuite de l'intérêt personnel est honorable.

Cette transformation de la scène politique et économique conduit à la création du mouvement progressiste. Deux facteurs principaux ont contribué à son émergence : d'une part, la montée en puissance d'une classe bourgeoise de nouveaux riches exerçant une influence considérable ; une prise de pouvoir à laquelle assiste une grande partie de la classe moyenne américaine.

« Progressivism was a middle-class movement, made up of clerks, lawyers, ministers, teachers, and other professionals deprived of status and power by a new breed of capitalist arrivistes, as well as union and political bosses. This group of the isolated and disempowered was well educated, genteel in outlook, religious and almost completely devoid of economic organization. » (Starkman, 2013 : 25)

Et d'autre part, l'arrivée massive d'immigrants favorise le développement de machines politiques déplaçant la classe moyenne du pouvoir local. La démocratisation du commerce et de la politique permet en ce sens de comprendre l'émergence de la *penny press* avant tout comme celle de l'apparition de cette nouvelle classe moyenne urbaine. Cette frange d'entrepreneurs contribue à la création de nouvelles institutions et à une nouvelle conscience qui affecte toutes les strates de la société. Selon Starkman, ce contexte a pu favoriser le sentiment d'isolement d'une partie importante de la population désemparée ayant l'impression de manquer d'informations adéquates pour comprendre ce qu'il se passait autour d'elle. Il existait dès lors un vide à combler face à ces interrogations et à cette incertitude. Cela explique pourquoi certains auteurs (Protess et al., 1992 ; Hofstadter, 1965 ; Starkman, 2013) ont fait le lien entre le mouvement progressiste et le muckraking. Alors que la période

coloniale et révolutionnaire avait vu quelques journalistes oser dénoncer les abus de pouvoir de manière ponctuelle, le développement de la presse populaire permet à la pratique de s'établir de manière plus ferme. C'est dire donc si la pratique d'investigation s'épanouit, aux États-Unis, dans un contexte à la fois économique et politique. Paradoxalement, c'est à cette nouvelle classe d'entrepreneurs et d'industriels, au centre de toutes les attentions, que l'on doit l'émergence d'un mouvement voué à dévoiler les agissements d'une certaine classe sociale : « *Ironically, this proliferation of investigative reporting was made possible by the very industrialized capitalism that these journalists exposed.* » (Feldstein, 2006 : 792)

2.2.1 Press barons et *exposure journalism*

On voit ainsi se dessiner le rôle important joué par ceux qui ont été surnommés les « press barons » dans la prise en charge des problématiques sociales, économiques et politiques de l'époque. Chalaby (1997) les définit par leur contribution essentiellement économique et journalistique. D'un côté, ils se distinguent d'autres dirigeants de presse de l'époque par leur volonté à investir du capital dans le monde de la presse et par leur capacité à faire de leur business une entreprise rentable. De l'autre, ils sont décrits comme des journalistes expérimentés et compétents et dans certains cas, comme les inventeurs de stratégies discursives et pratiques journalistiques encore d'actualité de nos jours. Ces « barons » sont à l'origine de la presse *tabloid*, une presse à scandales qui se développe dès les années 1830. Si ce type de presse a généralement été décrié pour son sensationnalisme et son absence de raffinement, c'est à travers elle que de nouvelles problématiques sociales sont mises au jour et débattues au profit d'un nouveau public élargi. Comme le note de Bonville (in Sauvageau, 1999 : 76), les instigateurs de ce nouveau journalisme font ainsi jouer un autre rôle à la presse, qui « *ne doit pas se limiter à discourir sur la réalité, mais elle doit au besoin contribuer à la changer* ». Ainsi, Joseph Pulitzer, qui rachète le *New York World* en 1883, découvre-t-il rapidement que le meilleur moyen pour combattre des causes populaires est de les afficher dans les colonnes des journaux et non pas dans les éditoriaux. (Park, 1923) Avec Greeley, le fondateur du *New York Tribune*, ils se livrent une âpre concurrence les poussant à inventer un journalisme offensif, un véritable « journalisme de croisade » à l'égard d'une variété de causes. Pulitzer, lui-même un immigrant, se montrera particulièrement sensible aux conditions de vie des travailleurs immigrants new-yorkais. Il n'hésite pas, à l'occasion d'un incident causant la mort de 700 d'entre eux, à exprimer son engagement à travers un récit dénonçant les conditions inhumaines auxquelles ceux-ci sont soumis.

En 1895, un troisième homme, William Randolph Hearst, désormais à la tête du *New York Journal*, se mêle à cette bataille. Il invente ce qui a été appelé le *stunt journalism* qui reste dans la même veine que l'*exposure journalism*. Cette littérature à scandales cherche à exposer aux yeux du public des problématiques restant bien souvent opaques et cantonnées dans des lieux de pouvoir. Les moyens pour les mettre au jour sont autant surprenants que dangereux. Hearst envoie certaines femmes journalistes pour investiguer clandestinement des sujets sociaux comme le chômage féminin ou des institutions largement inconnues du public. Ces journalistes féminines seront rebaptisées « *sob sisters*⁷⁴ » pour leurs séries de reportages caractérisés par le côté émotif et sensationnel de leurs révélations. La pratique apparaît productive pour révéler des méfaits, extraire des informations significatives ou créer des descriptions d'institutions et de situations difficiles d'accès méritant l'attention du public. (Kroeger, 2012) La possibilité de s'immiscer au plus près et d'expérimenter les conditions de

⁷⁴ Parmi celles-ci, on peut citer Helen Stuart Campbell, Nell Nelson, Elizabeth Banks ou encore Lucy Hosmer.

« l'autre » permet à ces journalistes d'aller à sa rencontre, de multiplier les scènes de la vie quotidienne et de mêler reportage et interview. La force du genre va pourtant au-delà de cette plongée dans un monde inconnu et celui-ci vit par le récit qui est déployé et le sens du danger dont les journalistes sont les témoins. De nombreux articles sont ainsi teintés de commentaires destinés à impliquer les lecteurs et à créer une empathie dans l'expérience qui est faite. « *La moralité, et non l'enquête approfondie, restait l'arme de choix : le travail du reporter qui partait en croisade était d'éveiller et de canaliser les émotions d'un public avide.* » (Hunter, 1997 : 13) Pulitzer parvient ainsi à faire de Nellie Bly une des icônes de l'époque en lui créant un personnage attrayant. Cette starification de la journaliste est perceptible dans les titres de quelques-uns de ses articles : « The Girls who Make Boxes : Nellie Bly Tells How It feels to be White Slave » ou encore « Trying to be a Servant : Nellie Bly's Strange Experience ». Décrits comme une véritable performance, ses écrits rencontrent un grand succès auprès d'un public de lecteurs presque entièrement acquis à sa cause. Bly réussit à inventer un style d'écriture personnel qui lui permet de rendre vivante chacune des thématiques qu'elle traite. L'invention du journalisme à scandales doit ainsi beaucoup à l'émancipation de la gente féminine au même moment. Pour le professeur de journalisme, Christopher Simpson, l'intégration des femmes est comparable à l'intégration du muckraking à cette époque et il s'agit là deux phénomènes importants et conjoints. Ces femmes sont réellement vues comme des pionnières, attirantes par les sujets dont elles s'emparent et surtout innovantes par rapport au passé.

Le rôle de la presse, que ces éditeurs contribuent à délimiter, est également tangible à l'occasion d'affaires criminelles. Les journaux ne se limitent pas à reconstituer les crimes et à rendre compte des procès. Ils ont pour mission de débusquer et punir les coupables. Un bel exemple est donné par Hearst qui envoie en 1897 une trentaine de reporters à la recherche d'un assassin alors que deux années plus tard, il dit offrir une belle récompense aux personnes qui aideraient capturer le meurtrier.

Dans la presse anglaise, la concurrence que se livrent les journaux, mêlée à l'audace de certains éditeurs, participe également au développement d'un journalisme de croisade. On doit à Alfred Harmsworth d'avoir importé et adapté certaines innovations au sein des pages des journaux populaires dont il est à la tête comme le *The Daily Mail*, *The Daily Mirror* ou encore l'*Evening News*. Entre 1880 et 1920, il lance toute une série de campagnes, différant dans leur style et dans leur but, sur des problématiques sociales comme la pauvreté et la maltraitance des enfants, ou d'autres touchant aux manquements en matière de sécurité nationale et pour lesquelles il souhaite participer à la réforme. Il est surtout l'instigateur, à l'image de ce qu'il se fait outre-Atlantique, de « stunt crusades » que Chalaby (2000) définit comme des campagnes n'ayant d'autre but que d'amuser la galerie le temps d'un instant. C'est cependant W.T. Stead qui fait figure de véritable précurseur du journalisme d'investigation dans la culture anglaise en y ayant recours de manière assez constante. Éditeur du *Pall Mall Gazette*, il écrit, dès 1883, une série d'articles protestant contre les conditions de vie des pauvres dans les bidonvilles londoniens. L'année suivante, il lance une campagne en faveur d'une meilleure et plus robuste armée. Mais il poursuit sa plus fameuse croisade dans une collection d'articles, *The Maiden Tribute of Modern Babylon*, publiés en 1885. À travers cette série d'articles, il s'emploie à démont(r)er le fléau de la prostitution juvénile. « *Stead changed the style of reporting by conjoining high moral tone with sensational description [...] His undercover investigative style was premonitory.* » (De Burgh, 2008 : 45) Ses articles contribueront à l'adoption du *Criminal Law Amendment Act* qui relève l'âge de consentement à 16 ans (au lieu de 13). Afin de prouver l'existence d'un trafic international de jeunes prostituées, Stead n'hésite pas à utiliser une méthode qui fera débat à l'époque. Il décide de

passer pour l'un de ces trafiquants en essayant d'acheter, avec l'aide d'une ancienne prostituée, une fillette de 13 ans à ses parents pour ensuite la vendre à une maison de prostitution. Selon lui, la facilité et la rapidité avec lesquelles il a pu se procurer la « victime » devaient montrer l'extrême vulnérabilité de ces jeunes filles anglaises. Stead sera emprisonné trois mois faute d'avoir prévenu le père de la fillette et de l'avoir ainsi kidnappée.

Le journalisme promu par Harmsworth et Stead est ainsi représentatif du journalisme militant de l'époque : se faire le porte-voix des sans-voix et des opprimés par des comptes rendus engagés prompts à provoquer l'indignation des lecteurs. Mais le débat suscité par la méthode utilisée par Stead en 1885 amène cette question plus générale touchant à ce type de journalisme : est-on du côté du sensationnalisme ou dans une véritable défense d'une cause poussant ces journalistes à faire campagne ? Whyte, un des biographes de Stead, situe ce dernier dans la tradition du *tabloid journalism*, c'est-à-dire dans un entre-deux :

« As all who knew him can attest, Stead was sincerity itself in his love for, and devotion to, the less fortunate of his fellow-men – he never spared either his time or his purse in his efforts to help them – but his whole-hearted benevolence went hand in hand always with a boyish delight over his own prowess and a showman's eagerness to turn it into practical account. » (Whyte, 1925 : 105)

C'est également la position de quelques biographes de Harmsworth qui tendent à souligner sa modestie et son engagement actif dans les campagnes que l'éditeur mène. Stead, comme Harmsworth, une fois le scandale identifié, en exploite les aspects sensationnalistes par le biais d'instruments rhétoriques et stylistiques. « *More fundamentally, his conception of investigative journalism did accommodate the possibility of using simulacra, dissimulation, perhaps even lie and perjury, to expose outrageous behaviours, thus flouting the sacred principle according to which the testimonial should remain irreducible to the fictional on every aspect of social life.* » (Korte et Regard, 2014 : 77) Pour ces deux auteurs, Stead cherche ainsi moins à déformer les faits, à manipuler l'opinion publique, qu'à dramatiser la précarité vécue par toute une frange de la population anglaise afin de rendre visible et audible cette même frange à qui les autorités déniaient toute considération. Il ne se contente pas de rendre compte des faits mais il choisit de les *représenter*, visant à travers cette représentation à transformer des éléments indiscutables en événements d'actualité. « *On the other hand, personal convictions and commercial interests are not necessarily incompatible, and evidence shows that circulation can tremendously benefit from crusading.* » (Chalaby, 2000 : 39) Par ailleurs, si Harmsworth a pu être critiqué pour son chauvinisme⁷⁵, Chalaby (2000) explique qu'il s'agit là d'un des traits les plus rentables que l'éditeur ait pu adopter. « *An inherent problem for mass circulation newspapers is that, as the readership multiplies, it becomes increasingly difficult for the editorial board to avoid a decisive editorial line [...] Jingoism offered to the newspaper proprietor the possibility to voice a relatively safe political opinion and to transcend, as far as possible, the political divisions of the vast market of readers.* » (Chalaby, 2000 : 40)

Pour Chalaby (2000), il est assez éclairant de constater que quatre des grands investigateurs de leur temps sont des magnats de la presse. Si Stead avait bien compris à l'époque puisqu'il l'incarnait, la venue d'un nouveau type de journalisme, il n'est cependant pas parvenu à monétiser son « zèle militant » comme l'ont fait d'autres barons de la presse. Stead était un journaliste plutôt porté par de grands idéaux avant d'être un homme d'affaires. Aux États-Unis,

⁷⁵ Il s'agit là d'un trait commun de certains éditeurs de l'époque. Harmsworth, à l'image d'autres éditeurs tels Hearst ou Pulitzer, se revendiquait comme acquis à la cause de la patrie.

l'esprit des croisades insufflé par ces éditeurs se prolonge dans la presse magazine et à travers les muckrakers.

2.2.2 La presse magazine et les muckrakers

C'est de l'héritage de cette littérature à scandale et de croisades qu'apparaît le mouvement des muckrakers dans la mesure où ce legs « *a permis au journalisme d'investigation le plus rigoureux de faire ses premiers pas* ». (Muhlmann, 2004 : 126) Souvent critiquée pour son voyeurisme, ce type d'écriture laisse place à des productions davantage reconnues pour leur sérieux et leur rigueur. Selon Miraldi (1990), les muckrakers sont passés d'une attitude moderne embrassant l'objectivité comme un principe nécessaire. Ils vouent ainsi un certain culte à la recherche des faits à travers l'utilisation d'une vaste documentation et épousent une partialité éprouvée semblable aux débuts du journalisme ou à une forme littéraire de journalisme. « *The muckrakers felt objectivity's pull towards facts and personal journalism's pull towards a gripping story. Yellow journalism embraced them as much as objective reporting dissatisfied them.* » (Miraldi, 1990 : 28) L'aspect de rigueur attaché au muckraking est cependant loin d'être le seul trait distinctif par rapport à la presse à scandale dont il tire également quelques ressemblances. Selon Delcourt (1994), ce qui change dans le travail des muckrakers relève plutôt d'une inscription dans l'espace-temps. La corruption urbaine apparaît à une échelle nationale. Les efforts des muckrakers se sont pour ainsi dire concentrés sur la mise au jour des mécanismes du « gouvernement invisible », sur les « nervures du système » et non sur la chasse aux évidences ou l'éclaircissement des mystères en vue.

Le muckraking connaît un dynamisme certain principalement à travers une série de magazines parmi lesquels figurent *McClure's*, *Collier's Weekly*, *Cosmopolitan* ou encore *Everybody's*. S.S. McClure réunit pour la première fois un groupe de journalistes engagés sur une base constante et autour d'un même projet. S'il fonde son projet d'abord sur la glorification du rêve américain, le magazine *McClure's* se tourne ensuite progressivement vers l'investigation, une pratique à laquelle il va donner toute sa popularité. Steffens est souvent présenté comme le premier des muckrakers avec la publication en 1902 de *Shame of the Cities*. Tarbell, une de ses collègues à *McClure's*, sort, un mois plus tard, un imposant exposé révélant les affres du capitalisme alors incarné par la *Standard Oil Company*. Pour défaire l'image de ce puissant monopole, Tarbell mêle d'un côté, l'analyse minutieuse d'une série de documents et d'archives qu'elle parvient à se procurer auprès des tribunaux, du Congrès et de bibliothèques ; et de l'autre, les rencontres avec de nombreux protagonistes jusqu'aux personnages cibles de ses accusations. À côté de ces techniques de recherche des faits, certains muckrakers empruntent également une technique littéraire en donnant un visage humain à l'abstraction de l'injustice qu'ils révèlent. L'œuvre de Sinclair, *The Jungle* (1906), en est une incarnation parfaite puisqu'elle dépeint de manière très abrupte, presque nauséabonde, les conditions de travail inhumaines des ouvriers américains. « *Whereas the central struggle in the bourgeois public sphere was the struggle of one particular class to find a new place in society by criticizing traditional authorities and power elites, the central struggle in the mediated public sphere is the struggle for visibility, the struggle to be heard and seen in the first place.* » (Ornebring et Jonsson, 2004: 285)

L'éditorial de *McClure's* paru en 1903 donne un aperçu de la contribution du magazine au *muckraking* en posant le constat de la démarche similaire adoptée par trois des articles de ce numéro. « The Shame of Minneapolis » écrit par Steffens, « The History of Standard Oil Company » de Tarbell et « The Right to Work » publié sous la plume de Baker contribuent

ensemble à faire la lumière sur un mal dangereux et universel dans l'Amérique du début du XX^e siècle : le mépris des lois.

« Capitalists, workingmen, politicians, citizens – all breaking the law, or letting it be broken. Who is left to uphold it? The lawyers? Some of the best lawyers in this country are hired, not to go into court to defend cases, but to advise corporations and business firms how they can get around the law without too great a risk punishment [...] There is no one left; none but all of us [...] We're all doing our worst and making the public pay. The public is the people. We forget that we all are the people; that while each of us in this group can shove off on the rest of the bill of to-day, the debt is only postponed; the rest are passing it on back to us. We have to pay in the end, every one of us. And in the end sum total of the debt will be our liberty. » (McClure's, 1903 : 336)

Pour Feldstein (2006), les cibles des muckrakers se concentrent généralement sur les méfaits des industriels, sur les comportements douteux du gouvernement ainsi que sur l'injustice sociale. « *They viewed all three as interconnected to each other and to systematic problems by the U.S. industrial revolution.* » (Idem : 792) Quant à Delcourt (1994 : en ligne), il fait résider leur spécificité dans la manière de « *solidariser les méfaits, d'emboîter les illégalismes dans une causalité vitaliste [...] Cette manière d'objectiver un déchaînement des illégalismes [...] on peut en saisir la formation à la jointure de deux processus d'organisation : la conduite locale du développement urbain, qui met en évidence le fonctionnement des 'machines politiques' ; la concentration industrielle qui rend visible le contrôle des trust sur l'économie nationale* ».

Hearst, qui rachète le magazine bientôt rebaptisé *Hearst's Magazine*, déclare en 1911 que « *The progressive political program in the United States is both moderate and sound. This magazine declares its devotion to the cause of progress and will employ its best efforts to promote that cause.* » (Cité par Landers, 2013 : 221) Sur base de l'exemple de Hearst qui témoigne d'une telle foi de son engagement dans le redressement des mœurs américaines, il n'est pas étonnant que Protess et ses collègues (1992 : 26) considèrent les éditeurs de cette époque comme des « mavericks politiques » peu réticents à sonder le butin du pouvoir. « *Les racines des premiers journalistes d'investigation – les muckrakers – étaient très politiques [...] Ils étaient des réformateurs, des idéalistes qui voulaient voir les choses changer.* » (Entretien David E. Kaplan) Les récits des muckrakers connaissent d'ailleurs un certain succès auprès du public et amènent à de nombreuses réformes qui seront souvent exhortées par les muckrakers eux-mêmes. L'opposition entre la presse et le politique demeure cependant plus symbolique que véritablement caractéristique. Les muckrakers nouent de manière générale des rapports avec des partis politiques ou des associations ; ils seront d'ailleurs quelques-uns, à l'image d'Upton Sinclair, à affirmer leur filiation au parti socialiste ou, comme Lincoln Steffens ou Ray Stannard Baker, à être tentés de basculer au sein du monde de la politique. Dans leurs autobiographies respectives, certains muckrakers décrivent également les relations amicales qu'ils entretiennent avec quelques présidents comme Théodore Roosevelt ou Woodrow Wilson. Ce sont des figures qu'ils ont l'habitude de consulter et qui les convient assez régulièrement à la Maison Blanche pour discuter de l'agenda des réformes nationales. (Protess et al., 1992) Malgré la véhémence de leurs attaques qui s'attiraient les représailles des grands groupes industriels ou des institutions gouvernementales, aucun cas de censure ou même de poursuites n'ont cependant été enregistrés entre 1900 et 1914. Les seuls procès en diffamation civile ont, quant à eux, été rejetés par les tribunaux.

Une des forces de cette presse toute acquise à la révélation de scandales a été de façonner les goûts du public. Comme le suggère Baker (cité par McManus, 2009 : 226), les gens utilisent

les médias pour découvrir et développer des préférences plutôt que pour exprimer celles déjà formées auparavant. Selon Christopher Simpson : « *Les muckrakers ont rencontré un certain succès car ils défiaient une certaine standardisation de la presse de l'époque et ils proposaient des choses différentes et attirantes pour un nouveau public de masse à la recherche d'informations attrayantes.* » (Entretien Christopher Simpson) À cet égard, la situation américaine permet de montrer, comme le fait Feldstein, combien l'émergence de l'investigation dans le journalisme moderne a été influencée par l'offre et la demande. D'un côté, il existe à un moment donné des acteurs prêts à investir et à se consacrer à la mise au jour des maux touchant l'ensemble des citoyens américains et de l'autre, un appétit pour ce type d'informations de la part du public.

2.3 Le cas français : un journalisme balancé entre littérature et politique

Le cas anglo-saxon contraste avec la situation française où les innovations journalistiques ont plus de mal à s'épanouir. (Delporte, 1999) Le contexte français demeure également moins libéral. L'invention du journalisme s'identifie, dès l'adoption de la loi de 1881 actant la liberté de la presse, à la longue et difficile constitution de la démocratie française. (Charon, 2003) Chalaby (1997) a bien relevé les différences à l'œuvre entre les deux cultures. Si l'Europe occidentale connaît elle aussi une révolution industrielle, plusieurs facteurs d'ordre économique, politique, social et culturel permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles l'investigation reste une pratique marginale dans l'espace journalistique français par rapport à l'essor qu'elle connaît au sein de la culture anglo-saxonne. Le premier concerne directement le marché de la presse qui, contrairement aux pays anglo-saxons, reste relativement petit et compte peu de vastes conglomérats de presse. La figure de baron de la presse (Chalaby, 1997) demeure quasi inexistante tout comme les innovations en matière de production et de diffusion de l'information. Les quelques rares éditeurs français qui font preuve d'innovation, à l'instar d'Émile de Girardin, sont davantage des imitateurs des pratiques anglo-saxonnes que de véritables instigateurs de nouvelles manières de faire. « *The rest of the French press was owned by individuals who did not have any interest in journalism. The first great motive for a French person to invest in a newspaper was to the desire to acquire a means of influence.* » (Chalaby, 1997 : 629) Détenir un titre de presse se révèle être un moyen de gagner en notoriété et en influence avant d'être un investissement lucratif. Les grands titres de la presse française demeurent également des organes soutenus par des organes politiques. « *Le journalisme est un acteur du politique, au sens où il pèse sur les pouvoirs, influence l'opinion, diffuse toutes les connaissances utiles.* » (Delporte, 1999 : 53) Ferenczi (1993) y voit trois types d'influence du politique sur le journalisme. Tout d'abord, l'ambition politique amène certaines figures, comme Jaurès ou Clémenceau, à concevoir le journalisme comme un instrument. Un deuxième exemple est celui d'hommes de presse qui confortent plutôt le pouvoir issu de leur publication par un mandat parlementaire, voire un portefeuille ministériel. Enfin, il y a ces journalistes qui mettent leur journal au service de la lutte pour leurs idées et le combat politique.

Le développement du marché de la presse a également pâti de plus faibles investissements publicitaires. Il n'y a pas eu en France un essor aussi fulgurant d'une culture consumériste soutenue par l'apparition de grandes industries. De nombreux industriels français se montrent réticents à investir dans le domaine de la publicité. « *Consacrée à l'expression des opinions politiques, cette presse-institution montre peu d'intérêt et même du mépris pour le monde des annonces* » explique ainsi Feyel (2003 : 848). La presse française n'a pu dès lors compter sur les mêmes rentrées financières que celles dont peuvent bénéficier les pays anglo-saxons. Une de ses tares, effet de l'insuffisance de ses rentrées, réside dans sa vénalité. De nombreux

scandales, dont celui du Panama en 1982, révèlent la corruption de la presse française par le milieu des affaires. (Martin, 2006)

La concentration urbaine est un autre élément déterminant dans l'accroissement de la presse. La répartition de la population en France continue d'être majoritairement cantonnée à des zones rurales causant des problèmes de diffusion et freinant l'émergence d'une classe moyenne relativement homogène. (O'Brien et Keyder, 1978 : 94 ; Crouzet, 1990 : 12-43) Le pays connaît une large diversité culturelle qui concourt au développement d'une presse régionale au détriment de titres nationaux. La scène politique est quelque peu spécifique puisque là où l'Angleterre et les États-Unis expérimentent un système de partis, le paysage français témoigne de relations de classes plus conflictuelles et d'un spectre d'idéologies politiques plus vaste. « *Consequently, it was easier for British and American press owners to draw a line between a trade in words and a trade in opinions, to adopt a baronial attitude vis-à-vis politicians and to dismiss them as self-interested careerists.* » (Chalaby, 1997 : 636)

Enfin, un dernier facteur culturel propre à la France a durablement influencé la nature de la presse et de ses innovations : la proximité du champ journalistique non seulement avec le politique mais aussi avec le monde littéraire. En réalité, le journalisme français est avant tout fréquenté par des grands noms de la littérature. Il est ainsi courant de voir certains d'entre eux, comme Balzac, Dumas ou encore Hugo, être à la tête d'un titre de presse qu'ils gèrent de manière plutôt conservatrice d'un point de vue journalistique, préférant développer la spécificité de la presse française pour son style littéraire plutôt que de sombrer dans son américanisation. Le journaliste français apparaît dès lors comme « *un écrivain, au sens où un bon article se distingue moins par la fiabilité de son information que par la finesse ou la puissance du verbe, la vivacité du style, la maîtrise, la souplesse, l'élégance de la langue* ». (Delporte, 1999 : 54) Il tend à repousser le style télégraphique américain des journaux parisiens de sorte que l'inclinaison vers l'opinion et le commentaire est une caractéristique inscrite très tôt dans le monde de la presse en France jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Les pratiques du reportage, du fait-divers et de l'interview pénètrent les rédactions bien plus tard. Jusqu'à la fin des années 1870, les journaux français s'alimentent d'un côté, des actualités internationales par le biais de l'agence de presse Havas qui acquiert un monopole, et de l'autre, via la presse étrangère. (Martin, 2013) Ces différents facteurs ont contribué à la spécificité du journalisme français mais aussi à retarder, voire à marginaliser de nouvelles façons de faire l'information.

« The literary imposition that stood over French press owners prevented them from exploring and discovering the discursive practices which ultimately led press barons and their employees to invent a new discourse, journalism. Anglo-American press barons did not have the literary preoccupations that affected French newspapers proprietors and thus could not fully participate in the discursive revolution of their time. » (Chalaby, 1997 : 638-639)

2.3.1 La figure du journaliste-détective dans la presse populaire française

On ne connaît dès lors pas en France, tout comme en Belgique d'ailleurs, une intégration de l'investigation aussi intense qu'elle a pu l'être aux États-Unis. Loin d'être une pratique systématisée, l'investigation tend généralement à s'intégrer dans la tradition littéraire française. « *Ainsi le journalisme, tout en se renouvelant, conserve le contact avec ses fondements [...] Les confrères anglo-saxons s'avouent unanimement étonnés par le primat donné, dans les feuilles hexagonales, à l'écriture, par le sacrifice de l'investigation, l'indigence des informations, le poids singulier des interprétations.* » (Delporte, 1999 : 73-74)

La presse européenne a traditionnellement été davantage portée par l'interprétation des événements plutôt que par la représentation de la réalité. (Balle, 1987) Ceci étant dit, comme le fait remarquer Hunter (1997), les tendances divergentes des écoles américaine et française en matière journalistique n'ont jamais été mutuellement exclusives. La presse de masse française, comme son pendant anglo-saxon, connaît également le déploiement d'une littérature à scandale bien représentée par la figure du journaliste-détective qui s'incarne selon Lemieux (2001a : 54) dans « *l'armée grossissante des petits reporters, magnifiée dans le genre émergent du fait-divers* ». Le fait-divers, qui prend une place et une ampleur fulgurantes à travers notamment le récit de crimes, se révèle ainsi comme le véritable ancêtre du journalisme d'investigation dès les années 1880. Selon Delcourt (1994), si les règles de formation du journalisme d'enquête, en phase avec l'évolution de la vérité judiciaire, ne divergent guère véritablement d'un pays à l'autre, c'est sur ce même socle commun que se produit néanmoins une rupture. « *Le journalisme d'enquête continental, dans son immense majorité, se cantonne à ce point sur ces acquis techniques et sur le territoire d'infraction produit continûment par le système judiciaire et l'appareil gouvernemental.* » (Delcourt, 1994 : en ligne)

On sait que le reportage comme l'interview, pratiques héritées du journalisme anglo-saxon, ont été intégrés au sein du journalisme français plus tardivement. Certains y dénonçant un « journalisme à l'américaine » qui s'érige comme un contre-modèle. (Palmer in Lacan et al., 1994) Tandis que la reconnaissance du terme de reporter est actée en 1875 dans le dictionnaire Larousse, la définition reste peu flatteuse. (Van den Dungen, 2003) Cette reconnaissance va de pair avec l'établissement du fait-divers qui inonde les pages des journaux populaires et qui voit les faits-diversiers parcourir la ville afin de narrer les faits et nouvelles du jour. Ceux-ci restent généralement considérés comme des parias et des commis modestes sans réelles perspectives de carrière. « *Pour les fait-diversiers, mal payés, mal considérés, la course à 'l'enquête' est en effet un moyen substantiel d'augmenter leurs revenus et d'accéder au statut plus prisé de 'premier reporter'.* » (Kalifa, 1995 : 82) Vers 1900, le fait-divers a envahi les grands titres de la presse populaire comme le *Petit Parisien* ou le *Petit Journal*. Il représente chaque jour un dixième de la surface du journal, voire un tiers certains jours. La rubrique contribue à installer progressivement le reporter dans la fonction d'enquêteur, moins chargé de rendre compte des faits que de mener une investigation en parallèle, de débrouiller les énigmes ou de démasquer les coupables.

« Le fait-divers devient réellement reportage lorsque la recherche de la nouvelle exclusive, elle-même stimulée par la concurrence entre les titres, oblige les journaux à se saisir du moindre crime, avant que ce dernier ne se transforme en 'affaire'. Ce travail en amont nécessite de réunir une information de première main, donc de dépêcher des hommes sur le terrain qui auront d'abord pour mission d'enquêter à partir de sources nombreuses, diverses, précises. » (Delporte, 1999 : 65)

Entre fait-divers et reportage, l'enquête abat les cloisons et le journaliste se fait détective. L'incarnation de cette nouvelle figure est cependant loin d'être immédiate et complète. (Gonon, 2011) Elle commence néanmoins à se profiler à partir de l'affaire Troppmann en 1869 et elle sera popularisée à travers une suite d'œuvres populaires parues dans les années 1900. On pense tout d'abord à Rouletabille, personnage créé par Gaston Leroux et qui y célèbre la figure du reporter-enquêteur, preuve du nouveau statut social que celui-ci acquiert. Rouletabille apparaît en effet comme un fin limier et un reporter (re)connu pour ses déductions. Citons également la série des *Fantomas* créée en 1911 avec le portrait flatteur de Fandor. « *Ces auteurs français célèbrent l'investigation des reporters, parallèle aux recherches de la police, et fournissent les fictions de la dramaturgie propre aux faits-divers,*

étalés à la une des quotidiens. » (Van den Dungen, 2003 : 450) L'activité de ces journalistes détectives consiste, d'un côté, à pister les enquêteurs, policiers ou magistrats, à commenter le moindre de leurs faits et gestes. Il s'agit de la première étape de l'enquête journalistique, celle qui s'intéresse à l'enquête officielle. Les détails des pièces à convictions, des perquisitions, des expertises ou des autopsies y sont relatés. *« Au vrai, le faible intérêt des informations collectées importe en réalité peu. Pour le fait-diversier, souvent payé à la ligne, comme pour le quotidien, l'essentiel est maintenir l'attention [...] Une révélation inédite, toujours sensationnelle, une piste nouvelle ou un coup de théâtre judiciaire prennent dans ces conditions des proportions extraordinaires permettant de relancer une affaire dont l'intérêt s'épuise. »* (Kalifa, 1995 : 62)

D'un autre côté, l'enquête invite implicitement à y prendre une part plus active par la fréquentation des policiers et des magistrats. La seconde étape relève ainsi de l'enquête personnelle menée par le journaliste lui-même. Elle englobe différentes formes. Dans un sens plus modeste, l'enquête peut prendre l'aspect d'un portrait ou d'une biographie des acteurs au centre de l'affaire. L'interview est également mobilisée de toute part. Dans un climat d'âpre concurrence, les reporters visent l'entretien exclusif, prenant de court les confrères et prenant de vitesse l'enquête officielle. Publier ce que l'instruction ignore encore est toujours assuré d'une bonne place à la une. En tentant de susciter des témoignages inédits, d'analyser les mobiles ou les alibis des différents suspects et d'établir leur identité, le journaliste, et le journal, visent à témoigner de leur rôle d'utilité publique. Il faut cependant souligner que l'enquête fait généralement la part belle aux rumeurs, aux ragots et aux accusations anonymes. Si donc quelques-uns font preuve d'« un authentique sens policier », avancent avec prudence, croisent les hypothèses, vérifient les informations, *« la plupart font de l'enquête une caricature grossière et ubuesque »*. (Kalifa, 1995 : 66) On voit ainsi les fait-diversiers et les patrons de presse forcer régulièrement le trait en transformant à grand renfort de rhétorique policière de très anodines affaires en insolubles énigmes. Tout drame obscur qui peut déclencher la fureur investigatrice des reporters est assuré de faire les gros titres et autorise les journalistes à des initiatives et à leurs propres interprétations.

« Enquêter aboutit rapidement à suspecter, puis à dénoncer : l'incurie des pouvoirs publics, les insuffisances de la législation, la démissions des responsables. Devenu enquêteur, le reporter se veut à la fois le rival du policier, l'égal du magistrat, la conscience du politique. À terme, le fait divers, les investigations intempestives qu'il suscite et les solutions péremptoires qu'il propose, tendent à se diluer dans de tapageuses campagnes d'intérêt public. Rarement soucieuses de cohérence, celles-ci confèrent cependant aux journaux [...] une audience et un rôle élargis. » (Kalifa, 1995 : 69)

C'est dire donc si cette forme d'enquête fait intervenir une diversité de profils et de pratiques puisqu'à de « vrais reporters » se mêlent des fait-diversiers dont le travail se caractérise davantage par les fautes d'incohérence et d'imprécision dues aux pressions de rapidité que par une solide recherche de la vérité et un souci de documentation et de confrontation des sources. (Gonon, 2011)

2.3.2 Le legs du grand reportage et du reportage de bas-fonds

Si la figure des muckrakers est célébrée comme aux fondements du journalisme d'investigation dans l'histoire du journalisme américain, il n'existe pas, du côté des auteurs français, un tel engouement pour la figure du journaliste-enquêteur telle qu'elle s'exprime à travers le succès du fait-divers et par le petit reportage. Le pendant des muckrakers dans la culture française est davantage à rechercher du côté du grand reportage et de ses quelques

représentants tels Londres, Kessel, Huret ou Leroux. Chronologiquement, le petit reportage précède le grand. Il apparaît comme une école de terrain pour de nombreux nouveaux venus en rédaction. Certains journalistes, à l'image de Giffard, ont, en effet, fait un passage comme fait-diversier avant de devenir grand reporter. Le grand reportage est intégré au sein de grands titres populaires apparus après 1890 et est repris en main par des nouveaux patrons plus inventifs comme Brunau-Varilla au *Matin* ou Fernand Xau avec *Le Journal*. Son intégration est destinée à faire face à la concurrence que les journaux se livrent et le grand reporter devient à la fin du XIX^e siècle, une vedette du journalisme à côté du polémiste et du chroniqueur. « *Et désormais, la séduction du public passe par l'information, le reportage, l'enquête, source de renouvellement du récit journalistique. Du coup, l'entre-deux guerre voit s'imposer le modèle des grands reporters, qui fixent la forme française de journalisme d'investigation.* » (D'Almeida et Delporte, 2003 : 62) C'est également l'avis de Kalifa (2014) pour qui le triomphe du grand reportage et du journalisme d'investigation doit beaucoup au discrédit des journaux engrangé suite à la Grande Guerre. Le grand reportage s'affiche alors comme « *la forme-reine de l'écriture médiatique, seule capable de renouveler la mission de la presse et de retremper l'activité du journaliste dans une véritable poétique de l'exploit* ». (Kalifa, 2014 : en ligne)

Fernand Xau pose la question des contours du grand reportage à la suite de la publication du *Sieur de Va-Partout* de Pierre Giffard (1880), véritable manifeste du genre. L'œuvre décrit la vie de ce journaliste d'avenir qu'est le grand reporter. Va-Partout incarne ce nouveau visage du reporter sur tous les fronts, courant les quatre coins du pays à la rencontre de tous les milieux pour accomplir ce « métier de chien enragé ».

« J'ai étudié dans les moindres recoins le Paris sale et le Paris qui se croit propre ; j'ai mis le nez dans cette marmite et j'ai remué les sauces qui s'y agitent, les morceaux qu'on y met bouillir et l'assaisonnement qu'on y jette [...] J'ai vu tout cela, d'un œil calme et quasiment rêveur. Toujours sceptique, vous le pensez bien, j'ai couru Paris entier comme le héros de cette pièce viennoise, par plaisir et par métier, regardant curieusement, soulevant discrètement les voiles et mettant au besoin l'œil droit, mon meilleur, au trou de l'aiguille des murs capitonnés où les indiscrets sont amis dans l'ombre. » (Giffard, 1880 : 5-6)

À travers ses propos, Giffard situe le grand reportage dans le prolongement de l'enquête de faits-divers dont il se distingue. Ce qui caractérise Va-Partout n'est pas tant l'exotisme de ses voyages que les milieux qu'il pénètre, qu'ils soient politiques, financiers ou artistiques. Il est présent dans les coulisses pour y recueillir les à-côtés. Commémorant la parution de l'ouvrage de Giffard, Xau définit le grand reportage comme consistant « *à rendre la physionomie exacte, colorée, des faits et des hommes du jour, pris sur le vif [...] sans trêve, ni merci* ». (Xau cité par Delporte, 1999 : 68) Le genre est porteur de vérité dans la mesure où son premier souci est de relater les informations les plus exactes possibles. Giffard donne au reportage un relief jamais atteint en élargissant son domaine au-delà des frontières. Les lecteurs peuvent dès lors s'informer sur des événements se déroulant hors de Paris ou à l'étranger sur base d'articles documentés et réalisés de visu. (Palmer, 1983) À travers cette définition du grand reportage, il s'agit de consacrer la posture de témoin spectateur du reporter.

Lorsqu'elle s'attache à réaliser une typologie du grand reportage, Myriam Boucharenc (2001) prévient d'emblée : le genre apparaît avant tout comme un genre hybride plutôt qu'une forme unifiée. Le projet de l'auteure est ainsi voué à « bricoler dans l'incurable ». C'est que la naissance du grand reportage est tâchée d'ambiguïté. « *Le grand reportage serait donc né de la rencontre de deux crises d'identité : celle d'un journaliste d'information mal affranchi de la tradition française de l'écriture, à la recherche de sa légitimité et sa formule, et celle de la*

littérature soucieuse de donner à l'œuvre le poids de l'existence. » (Boucharenc et Deluche, 2001 : 222) Enfant du divorce, autant que de la réconciliation, entre journalisme et littérature, le grand reportage se trouve pris entre deux définitions : l'un, journalistique, se distinguant de la littérature en tant que le document vrai de la fiction et la seconde, littéraire, qui se construit en se démarquant des règles fondant le journalisme d'investigation anglo-saxon. Ainsi l'émergence du grand reportage dans la presse française relève-t-elle d'un phénomène principalement endogène. Son originalité s'affirme au nom de ce qui est vu comme une supériorité culturelle française. (Martin, 2005)

Le grand reportage, comme ne manque pas de le souligner Delporte (1999), s'insère donc dans le journalisme français sans y délaisser ce qui le caractérise : sa tradition littéraire. Le fait ne prime en général pas sur le commentaire, loin de là. Les grands reporters sont d'ailleurs généralement des écrivains reconnus. Jules Huret incarne bien cette adaptation du reportage à la littérature à travers la publication qu'il signe en 1891 de son *Enquête sur l'évolution littéraire*. Il y interviewe plus d'une cinquantaine d'écrivains dont il relate les portraits afin de fournir des renseignements précis sur les coulisses du monde littéraire. Comme le précise Martin (20 : 68), « *le grand reportage à la française est plus proche, à la fin du XIXe siècle, des Goncourt que de Zola. Il s'intéresse plus à la vie littéraire qu'à celle des faubourgs [...], qu'à la vie de l'ouvrier [...], qu'aux drames sociaux.* » Le but du grand reporter est, en réalité, différent de celui de l'enquêteur puisqu'il « *cherche avant tout à reproduire une atmosphère et à impressionner le lecteur par l'exotisme et le caractère dangereux de ses expériences. Il ne cherche pas autant le secret derrière la réalité politique et sociale [...]. Pour le journaliste d'investigation, cette immersion n'est qu'une étape vers l'obtention d'une information cachée* ». (Hunter, 1997 : 65) Le grand reportage s'incarne principalement par les récits de voyage des correspondants de guerre sur le terrain des événements.

2.3.3 L'enquête « sociale »

« *Partout, les sociétés occidentales éprouvent le besoin de forger des termes neufs, de renommer les réalités liées à la misère, à la transgression.* » (Kalifa, 2013 : 12) Comme le montre Kalifa, le contexte du positivisme, de l'industrie, de la démocratisation et de la culture de masse tend à réorganiser la pensée de ses marges. L'essor du reportage, et du grand reportage, se conjugue avec l'apparition d'une littérature de bas-fonds. C'est en effet vers la fin du XIX^e siècle que se « nomme » une réalité autrefois diffuse et volatile en lui conférant une identité plus affirmée. « *C'est lui (ndlr : le contexte du XIX^e siècle) qui convoque, redéfinit et parfois 'invente' les savoirs, les procédures et les disciplines chargés d'identifier, de contrôler et de réduire ces univers pensés comme incompatibles avec la société moderne.* » (Idem : 13) L'investigation journalistique devient ainsi un lieu de représentations mettant en scène un répertoire de figures, de décors et d'intrigues qui constituent autant d'arêtes vivantes du nouvel imaginaire. L'enquête sur les bas-fonds est, au tournant des années trente, un passage obligé du reporter. Elle a de quoi répondre « *au besoin de vécu des années vingt aussi bien qu'au désir d'engagement des années trente* ». (Boucharenc, 2004 : 38) Les récits d'enquête mettent en scène, d'une part, la criminalité et la prostitution, et d'autre part, ce qui est appelé « la pègre » à travers la figure du miséreux, du délinquant, du détenu, du bagnard ou du clochard. (Simard-Houde, 2014) La création d'une série de nouveaux magazines comme *Candide* (1924), *Gringoire et Détective* (1928) ou *Je suis partout* (1930) accompagne l'apparition de ce type de reportage.

Si donc le grand reportage suscite autant de mythologie dans l'imaginaire, c'est grâce à quelques figures restées dans la postérité, à l'image des Londres ou Kessel qui ont tiré profit de l'exemple offert par le roman naturaliste en s'intéressant à la mise au jour des misères de la condition humaine. Pour Martin (1997), l'essor du reportage en France doit beaucoup au succès du naturalisme. Il cite entre autres Hughes Le Roux qui en revendique le modèle dans le *Temps* en 1889, affirmant que le naturalisme a fait naître chez les lecteurs « *pour le document vraiment vrai un goût très vif* ». (Cité par Martin, 1997 : 68) Mais c'est bien Zola qui apparaît comme la figure de proue à l'origine du reportage social. Ce type de reportage « *donne à lire des enquêtes de terrain faisant découvrir une réalité cachée ou ignorée de l'espace public contemporain. Les zones d'ombre que ce reportage social explore sont généralement liées à la marginalité politique, économique et culturelle de leurs acteurs (les prisons, la prostitution, les grèves ouvrières)* ». (Aron, 2012 : 9) Il se focalise avant tout sur des sujets identifiés comme des pics de débats thématiques. Les questions, qui font l'objet d'une série d'enquêtes dans les médias, sont en effet soulevées à l'occasion d'un scandale ou d'un événement particulier. L'école naturaliste insufflé dans le courant littéraire comme dans le journalisme, ce souci de documentation, du regard et de la description du réel. C'est la vie sociale, à travers ce courant, qui y est dépeinte et analysée.

Dès lors que le grand reportage a une dette envers le naturalisme, c'est bien dans le sens où le courant a influencé les reporters à porter leur attention sur l'étude de la question sociale et sur la misère humaine au sein des milieux populaires. Que l'on ne s'y trompe cependant pas : si des reporters comme Xau ou Le Roux entendent relier le grand reportage au courant naturaliste, il s'agit avant tout, selon Martin (2005), d'y trouver un « patronage ». Alors que l'espace journalistique emploie encore massivement des hommes de lettres, se réclamer de Zola ou de ses acolytes « *permet de rattacher le grand reportage, encore si décrié, au champ littéraire, toujours aussi prestigieux – mais dont l'ensemble de la profession s'éloigne –, de l'ennobler et de justifier l'ambition qu'ont ceux qui le pratiquent de parvenir aux premières places du journal.* » (Martin, 2005 : 47) Une fois que le grand reportage a gagné ses lettres de noblesse, après 1918, l'interaction change de nature. « *Les reporters revendiquent alors une position que l'on pourrait qualifier 'd'écrivains du journalisme', qui se fonde à la fois sur la spécificité poétique du genre qu'ils pratiquent et sur les commandes nombreuses que les journaux adressent aux auteurs reconnus de la période.* » (Aron, 2011 : 4)

On doit l'expression de bas-fonds à la publication du roman-feuilleton d'Eugène Sue, *Mystères de Paris* (1842-1843).

« Pour l'essentiel, les bas-fonds relèvent d'une 'représentation', d'une construction culturelle, née à la croisée de la littérature, de la philanthropie, du désir de réforme et de moralisation porté par les élites, mais aussi d'une soif d'évasion et d'exotisme social, soucieuse d'exploiter le potentiel d'émotions 'sensationnelles' dont, aujourd'hui comme hier, ces milieux sont porteurs. » (Kalifa, 2013 : 14)

C'est dire si le reportage de bas-fonds tel qu'il apparaît ne doit pas être assimilé *stricto sensu* à une forme d'écriture de type scientifique puisqu'à travers lui, transparaissent les frayeurs, les désirs et les fantasmes de tous ceux qui s'intéressent à ces lieux. En réalité, ces reportages entretiennent avec la littérature des relations certes complexes mais aussi étroites. Ils tendent à récupérer certains traits du roman-feuilleton en termes de mise en page, de stratégie d'annonce, de dramatisation et d'effets de suspense dans l'écriture. Un bel exemple est celui de Georges Le Fèvre qui publie en 1929 *Je suis un gueux* sous forme d'une série dans *Le Journal*. Dans le cadre de son enquête sur les conditions de l'extrême misère parisienne, le journaliste décide de se déguiser en vagabond afin de pouvoir s'immerger de l'intérieur. Le

procédé sera utilisé à plusieurs reprises et par d'autres. « *Outre qu'il réactive toute une filiation d'images convenues et de stéréotypes, le procédé introduit nécessairement une dose fictionnelle qui brouille l'intention informative affichée.* » (Kalifa, 2014 : en ligne) Car, comme l'a également observé Simard-Houde (2014), le reportage de bas-fonds est marqué avant tout par l'importance du stéréotype dont il puise abondamment. « *Les bas-fonds urbains apparaissent d'emblée comme une réalité cachée, souterraine, que le reporter entend pénétrer non pas superficiellement, en touriste [...] mais bien en profondeur, en initié.* » S'en dégage une impression d'uniformité distinguant ces reportages dans la mesure où ceux-ci convoquent généralement l'incursion du reporter dans un milieu fondamentalement marginal, dépeint telle une jungle, dans une opposition à un « nous collectif » représenté par le lecteur parisien moyen du journal.

On retrouve ainsi, chez ces grands reporters, un souci d'une connaissance solide du terrain ainsi qu'une diversification des thèmes qui sont abordés. Pour Simard-Houde (2014), le reportage de bas-fonds fait ressurgir la posture de conteur du reporter au sens où il se fait collectionneur, chasseur et passeur d'histoires et d'expériences vécues collectées de première main. En même temps, l'engouement des reporters français pour les bas-fonds n'est pas sans lien avec l'intégration d'une tradition littéraire qui, depuis le XIX^e siècle, a établi la figure du flâneur en observateur par excellence de l'urbanité et de la modernité. Cette posture sera portée à son apogée dans les premiers reportages d'Albert Londres orientant l'enquête vers le récit de vie. Mais le journaliste conteur-flâneur tend également à se muer en redresseur de torts puisqu'« *il s'agit de suivre un sujet dans toutes ses dimensions et d'en tirer des leçons pour la collectivité [...] rendre service à la justice en contribuant à l'arrestation des délinquants ou en dénonçant les abus de personnages malhonnêtes* ». (D'Almeida et Delporte, 2003 : 63) Cet idéal n'est pas mieux incarné que dans les propos de Londres dans l'avant-propos de *Terre d'ébène* (1929 : 6) : « *Notre métier n'est pas de faire plaisir, ni pas de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie* ». C'est d'ailleurs le même qui, après avoir mis au jour les conditions de vie des bagnards de Cayenne en 1923, dénonce explicitement le scandale en s'adressant, au travers de la lettre ouverte publiée dans le *Petit Journal*, au ministre des Colonies lui exposant quelques-unes de ses propositions de réforme du système des colonies pénitenciaires. « *Il a en somme débuté une carrière d'entrepreneur de morale* » qui le rapprochera de « *la tradition américaine des croisades de presse* ». (Lemieux, 2010 : 238)

Si le travail des journalistes comme Zola ou Lazare, notamment à l'occasion de l'affaire Dreyfus, a pu se rapprocher au plus près de la tradition du muckraking américain, mêlant un engagement à toute épreuve et une volonté de révéler des preuves étayées et cachées du public, ce type d'approche demeure cependant plus une exception que la règle en France. Comme le souligne Hunter (1997), la tradition française du grand reportage marque véritablement des difficultés à documenter et à croiser ses sources. Selon Pourchasson (2004 : 12), les enquêtes telles qu'elles sont pratiquées généralement en France au tournant du XX^e siècle muent le journaliste davantage en auteur qu'en « *enquêteur professionnalisé, s'adossant à un protocole scientifique qui guide et encadre son travail d'investigation* ». Ce n'est pas un hasard si Muhlmann (2013) situe même l'investigation à la française à la marge de la presse de masse et principalement dans les brochures et la presse engagée.

Soulignons que la tradition belge emprunte largement à celle de son voisin français. Les mondes du journalisme et de la littérature s'interpénètrent de la même manière à la fin du XIX^e siècle. On retrouve également des inquiétudes similaires du côté de la presse par rapport au journalisme de masse. Il semble que les reporters belges, comme leurs confrères français,

soient restés attachés à cette spécificité et cette exception culturelles du beau langage. L'essor de la presse industrielle assure le développement du reporter belge et avec elle, la promotion de l'enquête et de l'investigation. Le genre, qui restera minoritaire, apparaît en marge du fait-divers et des affaires ainsi que du grand reportage. S'il est décrit comme un homme curieux de tout, fin limier, sans cesse à dégouter des nouvelles inédites, Gustave Lemaire, l'un des premiers grands reporters belges, témoigne d'un style personnel et emprunt de littéralité. (Van den Dungen, 2003) Le travail du grand reportage n'est, d'ailleurs, pas tant de rapporter une information vérifiée et recoupée que de pouvoir y exprimer des impressions personnelles. Ces journalistes, poussés certainement par la fureur du genre, vont contribuer à la création de méthodes rocambolesques. On voit ainsi certains journalistes ne pas hésiter à se déguiser ou à se grimer pour les besoins de l'information tels G. Freddy pour le *Petit Bleu* ou Camille Quenne pour la *Dernière Heure*. Mais le grand reportage est un genre qui reste marginal en raison des coûts engendrés pour des journaux dont les recettes sont généralement moindres sur un marché de la presse belge étroit.

2.4 Les visages de l'investigation : un genre hybride

La réalité des contextes et des cultures de part et d'autre de l'Atlantique, on le voit, rend difficile de percevoir l'investigation comme un genre unifié. La pratique, à l'image du journalisme à ce moment, englobe une variété d'acteurs, du petit reporter au grand reporter, de l'écrivain au journaliste localier. Cette diversité de l'investigation est très bien relatée par De Burgh (2008 : 50) lorsqu'il s'interroge :

« Where does investigative journalism fit into this? It may be that investigative journalism, propelled by its moral impulse, is on a quite different plane from the highly conditioned news journalism that the writers (ndlr : entrepreneurs de presse) above have sought to interpret, circumscribed by the requirements of format that is itself a requirement of a marketing approach; perhaps investigative journalism is a relic of Chalaby's and Habermas's nineteenth century, with its different values; perhaps on the other hand, it is just a product or simply a marketing technique for selling the main product, as with any other media artefact. »

Si la question reste en suspens, la réponse apparaît bien contrastée et multiple. Comme le note Tichi (2004), un terme comme celui de muckraking souffre aujourd'hui encore d'un sens ambigu, à la fois très familier et très étranger de sorte que le journalisme moderne entretient une relation ambivalente avec cette génération de reporters. « *It was a complex movement, representing a variety of social and political opinions. Although the analyses of the evils of American society were largely the same, the methods of dealing with these evils and the solutions proposed were many and varied.* » (von Mohrenschildt, 1958 : 129) Comme de nombreux muckrakers l'apprendront à leurs dépens (Tarbell, 2003), dans le nouveau business de la presse, la frontière entre la passion des faits et celle pour les abonnements s'avère tenue. Kalifa (2004 : 27) ne dit rien d'autre quand il parle, à propos du genre de l'investigation, de sa nature « hybride » et « conflictuelle », « *tenaillée plus que toute autre entre la production d'un savoir original et la diffusion de stéréotypes, entre la volonté de produire du sens et la nécessité de ressasser des croyances* ».

L'investigation au tournant du XX^e siècle est donc une pratique, certes en pleine invention dans le journalisme occidental, mais qui ne fait pas l'objet d'une conquête de reconnaissance à proprement parler de la part de ses praticiens. Il s'agit d'une pratique qui n'a pas encore de réalité explicite et revendiquée. Il apparaît cependant indéniable que, à cette époque, la concurrence que se livrent les grands journaux populaires a pour effet d'accroître l'autonomie des agents. Dans ce contexte, on voit certains journalistes, les plus reconnus et ceux dotés

d'une situation privilégiée, revendiquer un statut correspondant à cette réalité professionnelle. Une telle légitimation passe par la syndicalisation et la reconnaissance légale de leur profession et la création de hiérarchies au sein même de la presse. Il y a bien eu en France en 1934 une tentative avortée de réunir les grands reporters en association indépendante suite à la création du prix Albert Londres. Mais les différends qui opposent ses membres signent son échec⁷⁶. En réalité, le grand reportage est tellement partagé entre littérature et journalisme qu'il lui est difficile d'apparaître comme un genre cohérent. La reconnaissance du grand reportage demeure davantage l'affaire d'écrivains avant d'être celle de professionnels de l'information. Le grand reportage, s'il est un genre *distinctif* au sens bourdieusien, l'est dans la manière dont il permet au journaliste de faire œuvre de sa plume et œuvre littéraire à côté d'une recherche brute de l'information. Ainsi Hughes Le Roux voit-il dans l'attrait des littérateurs pour le reportage, « la source essentielle de son renouveau ». (Martin, 1997)

Le fait que l'investigation ait trouvé à s'exprimer à travers la presse populaire et par le biais de cette armée de petits reporters, généralement préoccupés avant tout à plaire à leur public et à travailler au succès de leur journal pour s'élever professionnellement, concourt à faire de la pratique un moyen plutôt qu'une fin. L'enquête apparaît comme une pratique dans l'arsenal grandissant du reporter. La presse française est ainsi, encore à la fin du XIX^e siècle, tiraillée entre, d'un côté, l'image du bon journaliste, homme de lettres chevalier de la liberté, croisé de la vérité et éducateur du peuple et, de l'autre, celle du petit journaliste, opposé du créateur, soucieux de flatter les vices et les goûts les plus viles du public. Peut-être comme le suggère Delporte (1999) convient-il d'y voir l'un des facteurs du retard avec lequel se construit la profession journalistique. Une dernière raison, que l'on peut étendre de manière plus générale, tient à la position des « investigateurs » décrite comme « fragile » et volontiers soumise à l'humeur capricieuse de leurs éditeurs. Pour les plus tenaces d'entre eux, témoignages à l'appui, les différends avec la hiérarchie demeurent monnaie courante. Étant donné que leur mission exige généralement des moyens qui soient à la hauteur – temps et argent – il faut pouvoir convaincre l'éditeur qui tient lui ses chiffres à l'œil. Beaucoup auront par ailleurs à maintes reprises à se justifier et à justifier leurs pratiques, notamment dans l'exemple américain par rapport à cette étiquette de « fouille-merde » qui leur est apposée. S'ils actent cette désignation qu'ils subissent plus qu'ils ne célèbrent, certains muckrakers rappellent en même temps les principes d'impartialité, d'observation et de collecte des preuves qui les animent, se défendant d'être avant tout des journalistes. Ainsi, si Steffens reconnaît l'originalité de ses recherches sur la corruption et sur la police new-yorkaises, il affirme en même temps :

« My editors and readers had been thinking of me as an investigator and exposé of evils [...] I had indeed done some original research as a reporter of police and political corruption in New York but I was not an investigator. I had simply gone where some one else [...] had been doing the work, and picking up the fruits of their labor and risk, described and interpreted their evidence. » (Steffens, 1931 : 399-400)

La crainte de Steffens à peine voilée est de passer pour un redresseur de torts et de « se révéler » davantage que les malfaiteurs qu'il dénonçait.

⁷⁶ Aron (2012) met ainsi en évidence que dès le début, les objectifs précis de l'association ne sont pas clairs. Il y a tout d'abord la défense des intérêts professionnels, tous domaines confondus, comme la prise en charge des attaques visant le travail de ses membres. Vient ensuite un volet plus pratique comme la délivrance d'accréditation facilitant leur travail. Enfin, l'association doit aussi répondre aux demandes faites par de jeunes journalistes désirant se faire embaucher ou se voir discerné un prix.

2.5 L'investigation dans le mouvement de professionnalisation journalistique

Si l'investigation ne constitue pas une spécialité professionnelle qui ferait l'objet d'une lutte acharnée de reconnaissance par certains de ses praticiens, ces observations par rapport à la diversité et à la spécificité qui fondent l'investigation ne doivent par ailleurs pas éluder la contribution de ces acteurs à la délimitation des frontières du groupe et au mouvement de professionnalisation du journalisme à l'œuvre à l'époque. Comme le préconise Lévêque (2000), en confrontant dans l'analyse, les particularités sociales d'un groupe d'agents et leur contribution à la professionnalisation journalistique, il s'agit de s'interroger sur l'usage que ces acteurs font des attributs qui leur sont attachés et qui leur permettent de se faire une place dans les luttes pour la reconnaissance de la profession journalistique. Il nous semble en effet que malgré ses grandes disparités, le genre de l'investigation, tel qu'il se crée à cette époque à travers ses praticiens, puise dans la valorisation d'une nouvelle rhétorique visant à légitimer son utilité dans la société. Faut-il rappeler que les années 1880, qui sonnent le début du journalisme moderne, s'accompagnent au même moment de préoccupations par rapport à la profession – inquiétudes qui ne cesseront de l'accompagner par la suite. L'avènement des démocraties occidentales est ainsi au cœur d'un paradoxe puisque de nombreux observateurs y voient l'homogénéisation des idées et une naturalisation des conflits. (Muhlmann, 2004b) Sans conteste, la figure du journaliste est au centre d'intenses débats éthiques auxquels, dans une certaine mesure, les journalistes d'investigation prennent part. Si leur proximité aux mondes littéraires et politiques, qui constitue une composante de leur identité journalistique, peut être dans une certaine mesure stigmatisante, nous verrons la manière dont ces journalistes gèrent cette affiliation pour en faire une caractéristique leur permettant de revendiquer leur appartenance au groupe plus large des journalistes professionnels. De ce fait, la manière dont les journalistes œuvrent à légitimer leurs actions autorise à saisir certaines évolutions propres à l'espace journalistique. Afin de revendiquer leur appartenance à cet espace, les journalistes-enquêteurs mobilisent des ressources qui font sens à un moment dans les définitions du rôle et des pratiques journalistiques. Ils mettent au jour un savoir-faire qui fonde leur spécificité : celle d'un rôle à la fois politique, citoyen et médiateur de la presse à s'établir comme un digne représentant du public.

2.5.1 La figure du témoin-ambassadeur : un quatrième pouvoir redéfini

En nous intéressant aux valeurs incarnées par le journalisme d'investigation, en tentant d'y discerner des lignes de convergence, l'important travail que Muhlmann (2004a ; 2004b) a réalisé sur le journalisme s'affiche sans aucun doute comme un point de départ à l'analyse. Le développement de l'investigation par le biais de la presse populaire repose sur l'émergence de la figure du « témoin-ambassadeur ». Cette figure, qui naît avec celle du reporter, a beaucoup à voir avec le geste de « rassembler dans l'épreuve ». *« Car elle est dès l'origine une figure combative, qui cherche la vérité – ces faits sur lesquels tous peuvent s'accorder, donc ces faits rassembleurs, dans l'affrontement et dans le scandale, c'est-à-dire en combattant un adversaire, souvent les pouvoirs officiels. »* (Muhlmann, 2004a : 262) L'enquête journalistique est ce qui précisément déclenche cette épreuve. Une telle posture a des implications directes sur le rôle qui est désormais réservé, et que se réserve, au journaliste-enquêteur au sein de la société. La rhétorique professionnelle qu'adopte le monde de la presse épouse l'idée centrale d'un rôle de représentant du public. Les défenseurs d'un tel idéal marquent ainsi une rupture avec la fonction d'éducation de la presse telle qu'elle s'était établie auparavant. *« They argued that what people needed was not lessons in political economy or hydrostatics or any of the other topics of journals like Penny Magazine but explicit, factual knowledge about the ways in which the ruling classes were oppressing the poor. »* (Hampton,

2004 : 76) La révélation et la publication des abus des puissants deviennent substantielles dans l'idée de la théorie de la responsabilité sociale de la presse. « *Press leaders accepted a social responsibility that included exposing corruption, injustice, and abuse of power.* » (Aucoin, 2006 : 28) Cet idéal ne présuppose plus tant l'existence d'un public rationnel. Le journal n'apparaît pas, dans ce cadre, comme un instrument préparant les lecteurs à l'auto-souveraineté. Il se positionne comme *constitutif* à cet exercice. Ce contexte est décrit par Schudson comme inaugurant l'ère du « citoyen informé ». « *Informed citizenship was predicted on certain types of knowledge – expertise, science, information – acquired independently from newspapers and other sources.* » (Schudson, 1998: 8) C'est d'ailleurs cette figure de l'individu éclairé qui traverse le travail des muckrakers comme Steffens ou Tarbell. (Daniel, 2002)

Ce nouveau journalisme (Hampton, 2004 ; Schultz, 1998) réinvente l'idée même de quatrième pouvoir de la presse tel qu'il avait surgi au sein de la presse révolutionnaire. On retrouve chez le journaliste anglais, W.T. Stead, un des ardents défenseurs de ce nouveau rôle dévolu à la presse. Plutôt que de voir la presse simplement agir comme contrôle du pouvoir, Stead défend sa fonction de gouvernance qu'il assimile à une véritable « chambre d'initiative ».

« Government by kings went out of fashion in this country when Charles Stuart lost his head. Government by the House of Lords perished with Gatton and Old Sarum. Is it possible that government by the House of Commons may equally become out of date? Without venturing into the dim and hazardous region of prophecy, it is enough to note that the trend of events is in that direction. Government tends ever downward. Nations become more and more impatient of intermediaries between themselves and the exercise of power. » (Stead, 1886, cité par Hampton, 2004 : 77)

Selon Stead, le mandat de la presse comme représentant du public se base sur la proximité que la presse entretient avec le public. En ce sens, la presse détient un pouvoir politique plus légitime par rapport à celui du Parlement. Parce qu'il est publié chaque jour, le journal ne reçoit pas un mandat tous les sept ans mais quotidiennement puisque les lecteurs l'achètent aussi longtemps qu'il est en phase avec ses propres préoccupations. En faisant acte de ce rôle de représentant du public de la presse, Stead offre un autre point de vue face aux critiques répétées de la marchandisation de la presse de l'époque. Ainsi l'éditeur se doit-il d'exprimer les intérêts de ses lecteurs sous peine de les voir désertier. « *Sensationalism in journalism is justifiable up to the point that it is necessary to arrest the eye of the public and compel them to admit the necessity of action.* » (Stead, 1886, cité par Schultz, 1998 : 38) En filigrane de ces propos, est légitimé, d'une part, le principe du droit de savoir du public. D'autre part, on voit se perpétuer et réaffirmer cet idéal du quatrième pouvoir de la presse tout en justifiant son côté commercial. Mais il s'agit là d'un quatrième pouvoir redéfini dans le sens où s'exprime une plus grande conscience de l'audience, perçue à la fois comme consommateurs et comme citoyens, et une véritable prise en compte de l'opprimé.

« I cry to you That Journalism shall be a public ministry, and that you who labor in it, shall be, not wage-slaves and henchmen of privileges, but servants of the general welfare, helping your fellow-man to understand life and to conquer the evils in nature outside them, and in their own hearts. » (Sinclair, 1919 : 390)

Par conséquent, le journalisme d'investigation se pense dans son rapport non seulement à ses lecteurs mais également envers la société et la communauté en général. Il se fonde, en reprenant les observations de Muhlmann (2004b), sur une vision du public représenté tel un corps unifié, réifié et hissé en une valeur suprême exigeant de la part des journalistes un

devoir de vérité et d'impartialité. Le journaliste se mue en un « *great inspector, with a myriad eyes, who never sleeps, and whose reports are submitted, not to a functionary or a department, but to the whole people* ». (Stead, 1886 : 673) Il fait figure de témoin, de journaliste-flâneur, à l'image de Kessel ou de Londres. Du même coup, le journaliste d'investigation n'apparaît plus uniquement comme le « convoyeur » de l'opinion publique mais comme son « interprète » dans le sens où il a à décider quels maux il s'agit d'exposer et donc quels abus bafouent de manière flagrante les intérêts des citoyens. Il crée l'opinion publique, non dans une persuasion rationnelle, mais en publiant les faits dont le journaliste sait qu'ils sont susceptibles de provoquer l'indignation du public en vue d'améliorer l'intérêt général. En faisant cela, il cherche à démontrer qu'il parle pour le public dont il est le représentant des intérêts ou des idéaux. Il unifie la nation en une masse puissante et compacte. Il est le digne ambassadeur d'un « nous » que le scandale révélé éveille⁷⁷. (Muhlmann, 2004b) En même temps, cette prise de parole au nom d'un public élargi n'est pas sans effets sur le type de scandales à dénoncer. « *À cette époque, les investigations étaient des informations révélatrices, ignorées et secrètes. Elles pouvaient apparaître parfois très sensationnalistes. Les pouvoirs politiques étaient remis en cause et dénoncés mais la gamme de révélations restait limitée et réduite à ce qui était acceptable.* » (Entretien Christopher Simpson) Plus fondamentalement, ce contexte fait apparaître, du côté des journalistes, la revendication de leur posture en tant que nouvelle élite professionnelle. Il faut voir, à travers la figure du journaliste-enquêteur, l'affirmation d'un groupe distinct d'experts entre les autorités publiques et les citoyens. C'est en ce sens que le développement du journalisme d'investigation est en partie lié avec le mouvement de professionnalisation que connaît le journalisme au tournant du xx^e siècle.

2.5.2 Professionnalisme, scientisme, esthétisme : une indignation juste

Selon Schudson (1998), la vision du citoyen informé se déploie en parallèle avec celle du journaliste professionnel. Mathien (2003) a également montré la manière dont l'industrialisation de la presse est au fondement de la profession journalistique puisque s'y développe à ce moment un discours appuyant la fonction de médiation du journaliste entre la société et le pouvoir politique. La figure du journaliste professionnel se construit sur l'idée de nouvelles compétences utiles à la société. Il contribue à offrir aux citoyens une source importante d'informations spécifiques dont ceux-ci ont besoin pour acquérir une connaissance adéquate dans le processus de prise de décision démocratique. Le journaliste professionnel est celui qui met son savoir au service d'un citoyen peu éclairé. On retrouve ce souci démocratique dans le discours de nombreux muckrakers à l'image de Tarbell : « *I was learning something of what responsibility means for a man charge with public service, ambitions, judgments, ideals. And it was not long before I was saying to my self, as I had not for years, You are a part of this democratic system they are trying to make work. Is it not your business to use your profession to serve it?* » (Tarbell, 2003 : 195) Comme l'a montré Schultz (1965 : 536), leur sens de la démocratie s'ancre dans une perspective morale. Pour ces journalistes, la démocratie n'est pas liée à un type particulier d'organisation ou à un système économique. Leurs révélations sont plutôt destinées à soulever les citoyens afin qu'émerge de leur mobilisation et leur responsabilisation, le progrès social. Pulitzer déclare ainsi : « *We're a democracy and there is only one way to get a democracy on its feet... and that is by keeping the public informed about what's going on.* » (Pulitzer cité par Aucoin, 2005 : 28) Cet idéal démocratique s'incarne dans ce que Pross et al. (1992) qualifient de « mobilization model ».

⁷⁷ Dans son ouvrage, Muhlmann s'appuie sur l'exemple de journalistes comme Albert Londres, Lincoln Steffens ou encore Nellie Bly à travers lesquels elle étaye la figure de témoin-ambassadeur.

« The journalists themselves rarely engaged in political activity. They hoped by exhortation and moral suasion to enlist their countrymen in a moral crusade. In writing of the failures of American politics, the muckrakers took part in the traditional pastime of preaching a democratic faith in which the articles of belief went undefined, obscured by the invocation itself. » (Schultz, 1965 : 530)

Si tous les journalistes-enquêteurs ne font pas une profession de foi aussi explicite envers ce rôle démocratique, ce dernier s'exprime cependant dans leur capacité à faire vivre le conflit à travers les scandales et les abus qui y sont rapportés et dénoncés, et, par là, à opérer un rassemblement conflictuel de la communauté démocratique. Leur manière de sonder l'étrangeté, cet « autre » que leur travail contribue à exposer, exprime ainsi leur posture de représentant légitime donnant à voir au nom d'un public qui, lui, ne peut voir mais qui leur délègue cette fonction en toute confiance. Comme le souligne néanmoins Pourchasson (2004 : en ligne), bien que l'âge de l'enquête semble correspondre à celui de la démocratie, la pratique de l'investigation n'est pas toujours celle qui garantit le mieux celle-ci. En effet, en s'adressant de manière récurrente à certaines populations, l'auteur interroge : « *ne demeure-t-on pas dans la lignée d'une opinion publique limitée à quelques cercles et d'un espace public finalement réduit à une société de connivence parente de celle que composaient les salons philosophiques du 18^e siècle ?* ».

Encore faut-il caractériser cette qualification que le public est en droit d'attendre du journaliste « témoin-ambassadeur » qui s'exprime en son nom. Bledstein (1976) et Schudson (1978) montrent que le mouvement de professionnalisation journalistique, sur lequel se fonde l'idéal démocratique, emprunte à la fois au scientisme et à un certain esthétisme caractéristiques de l'époque. La valorisation de compétence et de connaissance spécialisée se base sur des principes théoriques et scientifiques. Carey (1969) parle de « scientification du journalisme » pour décrire le contexte dans lequel se développent de nouveaux critères dominants au sein de la profession. « *In the 1880 and 90's, journalists contributed to this deployment of science for elitist purposes by establishing professional standards that assigned moral value to facts. They subscribed also to a restraint of emotion as well.* » (Daniel, 2002 : 214) Ce mélange d'éléments scientistes et esthétiques, aussi disparates qu'ils soient, est particulièrement éclairant à travers la relation qui émerge, dès les années 1880, entre le réalisme littéraire et le journalisme professionnel. La professionnalisation journalistique opère dès lors par un appel à l'autorité des faits recueillis par des méthodes d'investigation et d'observation entendues comme scientifiques. Cette filiation des journalistes au monde scientifique est notamment patente chez un journaliste comme Steffens lorsqu'il déclare, à propos de son travail sur la corruption des villes américaines : « *I wanted to study cities scientifically and I argued with Mr McClure that it would heighten the interest in the articles we were planning to start out with blank minds and search like detectives for the key to the mystery, the clews to the truth* ». (Steffens, 1931 : 375) On voit également Tarbell affirmer à plusieurs reprises sa volonté d'entreprendre un véritable travail de recherche, « *nothing less than a Science of society to be illustrated by my own observations* ». (2003 : 84) Starkman (2013) considère ainsi les muckrakers comme le produit d'institutions évangéliques protestantes prêchant un style socialement engagé de christianisme enraciné dans les principes scientifiques. Si donc émerge un état d'esprit inquisiteur dont les outils seront fournis par le scientisme, les motivations sont à rechercher en partie dans cette croyance évangélique prônant que faire le bien relève du culte.

« By the middle of the muckraking period, the public had a fixed and dual view of journalism. Journalists were, on the one hand, stereotyped as crude inquisitors and callous purveyors of sensationalism. On the other hand, they were also champions of the underdog and the

dynamos of the democracy. The muckrakers, who can be seen as fitting either stereotype, considered themselves serious professionals. Journalism, to them, was a noble and important practice; it deserved recognition as such, and it needed to be further refined and defined in order to earn public's admiration. One way to gain public respect was to be associated with science and to use scientific methods and techniques. » (Miraldi, 1990 : 71-72)

En France, on retrouve également un intérêt proprement sociologique et scientifique incarné dans la démarche d'Émile Zola synthétisée dans son *Roman expérimental* (1880). Le souci de Zola, qui traverse l'école naturaliste, est d'envisager la littérature et l'écriture comme une enquête sur le réel. D'après Ledent (2012), le contexte politique, social, culturel et intellectuel de l'époque de Zola est particulièrement favorable aux développements des principes méthodologiques de l'ethnographie moderne. Il voit en effet la montée des idées démocratiques qui se traduit par la possibilité d'émancipation individuelle, c'est-à-dire la capacité donnée à tous les individus quelle que soit leur origine sociale de s'élever socialement. C'est d'ailleurs sur le droit éminent à user de sa raison et à éclairer la chose jugée que repose l'intervention de Zola en faveur du Capitaine Dreyfus dans les années 1890. En attendant, la démarche expérimentale qu'il définit se revendique de la même démarche expérimentée en médecine par Claude Bernard.

« Le but de la méthode expérimentale, en physiologie et en médecine, est d'étudier les phénomènes pour s'en rendre maître. Claude Bernard, à chaque page de *l'Introduction*, revient sur cette idée. Comme il le déclare : 'Toute la philosophie naturelle se résume en cela : connaître la loi des phénomènes.' Eh bien ! ce rêve du physiologiste et du médecin expérimentateur est aussi celui du romancier qui applique à l'étude naturelle et sociale de l'homme la méthode expérimentale. Notre but est le leur ; nous voulons, nous aussi, être les maîtres des phénomènes des éléments intellectuels et personnels, pour pouvoir les diriger. Nous sommes en un mot, des moralistes expérimentateurs, montrant par l'expérience de quelle façon se comporte une passion dans un milieu social. Le jour où nous tiendrons le mécanisme de cette passion, on pourra la traiter et la réduire, ou tout au moins la rendre la plus inoffensive possible. Et voilà où se trouvent l'utilité pratique et la haute morale de nos œuvres naturalistes, qui expérimentent sur l'homme, qui démontent et remontent pièce par pièce la machine humaine, pour la faire fonctionner sous l'influence des milieux. Quand les temps auront marché, quand on possédera les lois, il n'y aura plus qu'à agir sur les individus et sur les milieux, si l'on veut arriver au meilleur état social. C'est ainsi que nous faisons de la sociologie pratique et que notre besogne aide aux sciences politiques et économiques. Je ne sais pas, je le répète, de travail plus noble ni d'une application plus large. Être maître du bien et du mal, régler la vie, régler la société, résoudre à la longue tous les problèmes du socialisme, apporter surtout les bases solides à la justice en résolvant par l'expérience les questions de criminalité, n'est-ce pas là être les ouvriers les plus utiles et les plus moraux du travail humain ? » (Zola, 1880 : 14)

Pour Zola, le romancier est donc à la fois un observateur qui donne les faits tels qu'il les observe et un expérimentateur. L'expérimentateur, avait déclaré Bernard, est « *le juge d'instruction de la nature* ». (Cité par Ferenczi, 2003 : 193) S'établit ici la double référence à la science et à la justice, une façon de voir qui s'exprimera dans le journalisme que Zola pratiquera à l'occasion de l'affaire Dreyfus. Même s'il se garde de prévoir un rôle trop actif, l'approche expérimentale qu'il entrevoit est teintée de socialisme, de justice sociale, d'interventionnisme et de morale. Mais la méthode ne doit rester, pour lui, qu'un outil puisque c'est l'ouvrier, et l'idée qu'il apporte, qui fait le chef d'œuvre. En somme, on retrouve cette même idée, chez Zola comme chez Steffens, d'une volonté d'approcher le social à travers des lois et un esprit théorique. À l'image des muckrakers, la question de la méthode basée sur une démarche de type ethnographique y est centrale. Comme le suggère De Burgh

(2008 : 41), « *If methods defines the investigative journalist then arguably the documentary realists were the first investigative journalists* ». Aussi le journalisme d'enquête ne relève-t-il plus guère de l'improvisation mais il s'apprend et répond à des principes qui peu à peu se formalisent. « *Il n'est pas seulement l'effet d'un talent naturel, d'un don, même si beaucoup de gens, à l'époque et aujourd'hui encore, tendent à minimiser cette part d'apprentissage, de technique, de savoir-faire, de méthode en un mot, que la professionnalisation du journalisme contribue précisément, à la fin du 19^e siècle, à renforcer.* » (Ferenczi, 2003 : 193)

Plus généralement, l'empirisme, qui se traduit par un culte voué aux faits, est un principe qui traverse l'ensemble des contributions des journalistes-enquêteurs. Le travail de terrain et d'observation mobilise l'éveil des sens du journaliste, et particulièrement celui de la vue qui permet d'objectiver des faits alors recevables pour tous. C'est d'ailleurs cette apparente authenticité et cette rigueur ainsi que le désintéressement dont ces journalistes font preuve qui sont le gage de leur succès et de leur crédibilité. (Ettema et Glasser, 1989) Lorsque Nellie Bly est envoyée dans un asile afin de mettre au jour les conditions de détention des patients, il s'agit avant tout de rapporter aussi fidèlement que possible ses expériences, de découvrir et de décrire les rouages du lieu. (Bly, 1887) La voilà qui, en introduction de son travail, exprime cette mission à travers la bouche de son éditeur : « *We do not ask you to go there for the purpose of making sensational revelations. Write up things as you find them, good or bad, give praise or blame as you think best, and the truth all the tie.* » (Idem : 6) De la même manière, lorsqu'elle est amenée à décrire sa démarche d'enquête réalisée sur les conditions de travail des femmes dans les usines de Chicago, la journaliste Nell Nelson souligne la rigueur de sa démarche afin de donner tous les faits et de rendre compte de manière fidèle la réalité des choses. L'idée revient de manière constante qui est celle de la capacité du journaliste à faire fi de ses convictions, de ses *a priori* pour se laisser imprégner des faits qu'il récolte et qui, seuls, doivent le guider vers le chemin de la vérité.

« As a New Yorker reporter, I had seen police, political, legislative and judicial corruption; but I did with these observations what other people do with such disturbing knowledge: I put them off in a separate compartment of my brain [...] It was this that makes me a pretty good journalist; it is this that makes pretty good journalism. The reporter and the editor must sincerely share the cultural ignorance, the superstitions, the beliefs, of their readers, and keep no more than one edition ahead of them. You may beat the public to the news, not to the truth. » (Steffens, 1931 : 394)

D'ailleurs, dans le cas de Bly comme dans celui de beaucoup d'autres journalistes participant à cette presse à scandale, il s'agit avant tout pour le journaliste fouinant les moindres recoins de la société d'établir sa légitimité et son intégrité plutôt que d'envisager toute considération méthodologique ou éthique.

« Published explanations of undercover reporting in that earlier period never fixate on the ethics of method; its efficacy was presumed. Over and over again, we see that what matters at the point of publication [...] was to explain the reporter's actions for the sake of heightening interest in the work but without any apparent need to justify the approach on ethical grounds. The point of explanation was to establish and vouch for the integrity of the reporter, the veracity of the publication, and the truth of the words. » (Kroeger, 2012 : 61-62)

2.5.3 Empirisme naïf : une négociation entre information et récit

En se focalisant sur la recherche des faits et en prétendant mettre leurs affects de côté, les journalistes d'investigation peuvent revendiquer ce qui relève d'un « rituel d'objectivité ». À

vrai dire, ils n'utilisent pas à la notion d'objectivité telle quelle. À défaut du terme, l'intention est néanmoins bien celle-là. Il s'agit, dans leur cas, d'une revendication qui n'a rien à voir avec une objectivité fondée sur le plan épistémologique. (Mulhmann, 2004b) « *There was little that was objective about their aims; it was the method that was supposed to be scientifically detached. The idea that a distinction can be made between subject selection and method such that commitment or partiality in the former is consonant with impartiality in the latter is an interesting one, with an obvious beating upon investigative journalism.* » (De Burgh, 2008 : 41) Selon Mulhmann (2004b), la confiance de ces journalistes dans la vue comme outil de vérité témoigne d'une réflexion finalement peu approfondie sur la nature même de l'objectivité. Ce culte des faits participe à ce que Schudson (1978) désigne comme un « empirisme naïf ». « *They understood facts to provide moral direction of themselves and prided themselves that their own moral precepts grew naturally out of their association with the real world. They did not feel the moral declarations of the editorial writers to be subjective or dreamy; their own, of course, they took to be as irrefutable as the facts they uncovered.* » (Schudson, 1978 : 87) Aussi longtemps qu'ils focalisent leurs récits sur le compte rendu de faits collectivement recevables par tous, ils demeurent inattaquables. Jamais de leur point de vue, les faits ne sont vus comme une construction sociale de la réalité, ils représentent des aspects du monde lui-même. « *Like social scientists and others, journalists can also feel objective when they assume, rightly or wrongly, that their values are universal or dominant. When values arouse no dissent or when dissent can be explained away as moral disorder, those who hold values can easily forget that they are values.* » (Ettema et Glasser, 1989 : 2) L'enjeu est donc ici d'appliquer les règles que le public considère comme acceptables, définissant à ses yeux l'objectivité. Il s'agit, autrement dit, d'honorer un pacte avec le public et d'opérer au sein de ce que Hallin (1984) décrit comme la « sphère du consensus », qui autorise les journalistes à revendiquer un regard collectivement recevable. D'où, comme le montre Tuchman (1978), le fait reste tributaire du sens commun.

Le journalisme d'investigation à cette époque est, en réalité, au cœur d'un paradoxe. S'il est bien question de l'effacement du journaliste derrière le sacre des faits, cela ne signifie en aucun cas la totale dissolution de son empreinte. Les récits de ces journalistes sont, au contraire, généralement marqués par leur présence et par un « je ». Parce qu'il s'agit d'un « je » qui relate ce dont il est témoin et non d'un « je » qui discourt, il n'apparaît pas gênant. On le voit, de ce fait, intégrer les récits de plein droit pour renforcer le mandat du journaliste à parler au nom du public. « *En réalité, si les opinions sont interdites, les sensations sont au contraire essentielles. Car elles constituent l'instance même d'établissement des 'faits' collectivement recevables, l'instrument paradoxal de l'objectivation, la médiation entre 'je' et 'nous'.* » (Mulhmann, 2004b : 62) Pour Connery (1992), cette imprégnation du reporter dans le récit est destinée à attirer l'attention en même temps que la confiance du lecteur en son témoignage visuel. « *But voice was not chiefly a trick of style, it was a moral quality.* » (Connery, 1992 : 84) C'est pourquoi, de nombreux éditeurs invitent leurs journalistes à élaborer une véritable histoire. Il s'agit pour Hearst de créer ce qu'il dénomme une « heart-throb stuff » (Hughes, 1942), c'est-à-dire la recherche des faits par le journaliste dans l'expérience personnelle de ceux qui sont concernés dans le récit. Ce type de récit tire son intérêt de sa capacité à faire vivre au lecteur la scène qui lui est décrite à travers des détails et des mots qui lui fournissent un substitut à l'expérience de la perception. « *The newspaperman must go beyond observable phenomena and write, as best he can, with novelist's intuition and artistry. The journalist must infer sensations and reconstruct motives sympathetically; his assignment approximates an exercise in artistic creation. What he constructs is a version of the news in terms of feeling.* » (Hughes 1942 : 15) Il est ainsi question de créer, pour les lecteurs, une expérience esthétique satisfaisante, afin de leur permettre d'interpréter leurs

propres vies en les reliant à la nation, à la ville ou à leur classe. Le journal agit tel un guide de vie, non plus tellement en fournissant les faits mais en les sélectionnant et en les construisant. (Schudson, 1978)

2.5.4 Journalisme d'investigation et réalisme littéraire : enjeux et positions duaux

De ce fait, les exposés de l'époque relèvent d'une forme de journalisme littéraire à travers l'utilisation qui est faite des techniques associées à la fiction réaliste et l'injection intentionnelle de la subjectivité du journaliste au sein de son récit. Plusieurs auteurs américains comme Aucoin (2005) ou Tichi (2004) adoptent d'ailleurs ce point de vue d'un entrelacement entre le journalisme d'investigation et le journalisme littéraire dès cette époque. Vanoost (2015) définit le journalisme narratif comme un modèle journalistique particulier où entrent en tension – et cherchent à se réconcilier – la visée configurant des récits factuels et les procédés textuels intrigants des récits de fiction. Dans la même idée, Hartsock (2000) montre comment, dans le cas des muckrakers, une négociation constante s'opère entre deux modes : l'un discursif et l'autre narratif. Le premier renvoie au modèle informationnel caractérisé par un appel aux faits et aux preuves. (Schudson, 1978) Le second cherche plutôt à mobiliser le lecteur de manière plus émotionnelle. S'entrecroisent ainsi dans les récits, d'une part, la convocation de faits érigés comme preuve authentifiant les dires du journaliste et, d'autre part, un ton plus argumentatif trahissant l'engagement du journaliste face à ses révélations.

On peut dire que le recours au style littéraire dans le cas des récits d'investigation de cette époque recouvre des enjeux éthiques, voire démocratiques. De l'avis de nombreux éditeurs et journalistes, il s'agit, à travers l'usage du récit narratif, de capter et de maintenir l'attention du lecteur et de l'engager dans l'expérience qui est dépeinte. En somme, la forme narrative est vouée à l'intéresser à des articles qu'il n'aurait peut-être pas lus ou vis-à-vis desquels il ne se serait pas senti concerné. Journalistes et éditeurs sont dès lors convaincus d'offrir au lecteur une compréhension plus large et plus profonde du monde qui l'entoure et d'atteindre un niveau de configuration plus élevé. Connery (1992) met en évidence le détachement qui s'opère par le journalisme littéraire par rapport au journalisme conventionnel. « *Many literary journalists would agree [...] that 'who, what, where, when and why (how)' is the primal cliché and complacency of journalism. For Agee, and other literary journalists, the typical facts of a journalistic account simply do not provide enough detail, context, or interpretation to depict reality adequately.* » (Connery, 1992 : 6-7) C'est pourquoi, une telle inclinaison littéraire du journalisme d'investigation confronte, selon Hartsock (2000), ce qu'il appelle l'« *alienated objectivity* » qui tend à dépouiller le style d'écriture en dépossédant le lecteur de toute forme d'expérience.

Pour cet auteur, ce qui caractérise le journalisme littéraire est qu'il ressurgit systématiquement à des moments importants de crises ou de changements politiques, sociaux et culturels. « *L'émergence de ce type d'écriture ne s'est pas produite dans un vide culturel, mais bien à un moment où l'on prônait la vérité scientifique et où sévissait un positivisme exacerbé. De toute évidence, un fossé épistémologique se creusait alors entre journalisme traditionnel et journalisme narratif.* » (Meuret, 2012 : 5) Comme Parrington (1930) et d'autres historiens en ont attesté, le journalisme littéraire apparaît comme un atout décisif dans l'élan profondément démocratique lié au mouvement progressiste américain. En trouvant simplement un moyen de reconnaître la subjectivité et l'incertitude qui existent dans la découverte factuelle, il est alors possible pour le journaliste de l'ancrer dans une réalité extérieure d'une manière qui est persuasive et fiable. Le genre vise en ce sens à interpeller la subjectivité du lecteur à travers

celle du journaliste et à rapprocher le moi et l'autre afin de mieux le connaître et d'en rendre compte.

On ne peut cependant lire de telles considérations éthiques sans en relever d'autres, indissociables et d'ordre économique. (Vanoost, 2015) La publication des exposés, généralement dans une logique sérielle, vise également à cette époque à servir de produit d'appel pour le lecteur. En attestent les stratégies marketing de nombreux titres de presse consistant à « vendre » les récits de ces journalistes à coup de campagnes publicitaires agressives. Il s'agit par là d'attirer le lecteur en captant son attention et en lui assurant la découverte de faits aussi incroyables que vrais par le biais d'un récit se voulant haletant. Mais le véritable enjeu, dans la conquête et dans la fidélisation du public, se situe bien dans cette capacité du journaliste à pouvoir offrir non seulement un plaisir de lecture mais aussi la promesse d'une valeur ajoutée de ce qui constitue la fonction première du journalisme : l'information. Vanoost (2013) a mis en évidence, dans le cas de Nellie Bly, les ressorts de cette posture duale du journaliste littéraire. Si Bly apparaît d'emblée transparente par rapport à la mission qu'elle a à accomplir dans *Ten days in a mad-house* – rapporter un récit plein et brut sur le traitement des patients au sein de l'asile et des méthodes de gestion –, son projet, et celui du journal, est bien de réaliser « un coup ». Vanoost montre ainsi la construction minutieuse du récit dans lequel elle inclut plusieurs chapitres détaillant la préparation de l'enquête. Bly se taille ainsi un personnage attrayant à qui le lecteur pourra facilement faire confiance.

Une telle dualité est également bien présente dans l'extrait suivant, tiré de l'œuvre d'Upton Sinclair, *The Jungle* (1906). Dans une partie du livre, le journaliste décrit les conditions de travail d'un de ses personnages principaux, un immigré lituanien prénommé Jurgis. Cette description, qui atteste la présence du journaliste sur le terrain, est écrite de manière crue de sorte qu'aucun détail n'est laissé au hasard. Elle trace en même temps une ligne de démarcation entre le portrait d'une victime, à savoir l'ouvrier, et celui qui est perçu comme un « autre » étranger, dans ce cas-ci, le patron sans aucune pitié à l'égard de ses travailleurs.

« Working in his shirt sleeves, and with the thermometer at over a hundred, the phosphates soaked in through every pore of Jurgis' skin, and in five minutes he had a headache, and in fifteen was almost dazed. The blood was pounding in his brain like an engine's throbbing; there was a frightful pain in the top of his skull, and he could hardly control his hands. Still, with the memory of his four months' siege behind him, he fought on, in a frenzy determination; and half an hour later he began to vomit – he vomit until it seemed as if his inwards must be torn into shreds. A man could get used to the fertilizer mill, the boss had said, if he would make up his mind to it; but Jurgis now began to see that it was a question of making up his stomach. » (Sinclair, 1906 : 123-124)

Ce type de démarche alimente la thèse de Daniel (2002) qui assimile la posture adoptée par les muckrakers à celle de rhéteurs. « *Finally, rhetoric represents a system equally useful for critiquing and producing public discourse that overcomes the fact-value binary of twentieth-century journalism [...]* Rhetoricians generally assume that a combination of appeals is most effective in persuading a general audience. » (Idem : 266-267) Pour Miraldi (1990), la littérature à scandale, de laquelle découle le muckraking, relève à la fois de révélations détaillées et factuelles et d'une condamnation individuelle ou institutionnelle. Elle n'est pas explicitement un plaidoyer bien qu'inévitablement, elle ne soit pas neutre et exhorte de manière implicite. On le voit, à travers l'exemple de Sinclair, l'enquête dont il est l'auteur ne se limite pas à des faits ; ceux-ci sont structurés en une narration développée avec style où percent les intentions de l'auteur.

Certains muckrakers se montrent par ailleurs plus à l'aise par rapport à la forme artistique que d'autres comme le laisse penser Tarbell : « *But, given the material, how about my ability to make it live, to create the drama which I felt? One must be an artist before he can create – that I knew. I was not an artist.* » (Tarbell, 2003 : 205) La journaliste tente ainsi de légitimer son imposant travail en y appuyant son approche de type « historique » : « *I had hoped that the book might be received as a legitimate historical history but to my chagrin I found myself included in a new school, that of muckrakers* ». Quant à Sinclair, si lui aussi tente de faire reconnaître son regard d'« expert » par rapport à son travail, il doit en même temps constater les limites de son écriture auprès du public : « *I had been there – and not as a blundering amateur – as the packers charged. It happened that I met in Chicago an Englishman, Mr Adolph Smith, the world's greatest authority on packing-house [...] I had his backing in what I wrote; I had also the backing of various State and federal authorities* » (Sinclair, 1919 : 18-19), avant d'avouer : « *I aimed at the public's heart and by accident I hit in the stomach* ». (*Idem* : 34) On le voit, si ce type de mise en récit du réel est porteur d'enjeux éthiques, il ne met pas le journaliste à l'abri de telles dérives. La frontière entre la quête informationnelle et esthétique n'a rien d'une science exacte.

On retrouve également un tel réalisme littéraire chez les grands reporters français. Pour Boucharenc (2003) l'emploi quelque peu inattendu dans la plupart des récits d'enquête du passé simple témoigne de la duplicité du genre référentiel. Tout en se réclamant du vécu et inscrite dans la réalité, l'enquête use des principaux procédés du roman populaire.

« Le grand reportage est un art de l'information et un art du récit. Ses longues enquêtes [...] sont écrites à la première personne du singulier. L'homme s'engage, guide, mais se met également en avant [...] Les vieilles recettes du récit (simplicité et perfection du style, souci du détail et de la description, maîtrise du suspense, moralité de l'histoire) sont revivifiées par l'information vraie, donnant au genre les vertus d'une authentique littérature populaire. » (D'Almeida et Delporte, 2003 : 64)

Comme l'ont montré Barrère et Martucelli (2009) à travers l'exemple de Zola, l'exercice de la pensée sociologique peut exiger de recourir en partie à l'imagination et à la créativité tandis que l'écriture littéraire peut être guidée par la recherche d'une vérité. Boucharenc (2001) met bien en évidence la manière dont le grand reporter, pris dans le dilemme du double pacte le condamnant à choisir entre le fait et l'effet, lève cette tension à travers un renversement du pacte romanesque. Mais le pacte référentiel tient lieu ici de stratégie de détournement. Ainsi Kessel, dans *Bas Fonds*, a-t-il beau rassurer le lecteur sur la fidélité de ce qu'il rapporte, l'ambiguïté du pacte de lecture tend à se faire jour dans la façon dont l'auteur rapporte son altercation avec l'un des membres de la pègre. Le témoignage se trouve certes authentifié non sans muer l'enquêteur en héros de l'aventure. « *Partis pour coller le plus possible à la réalité référentielle et ne nous en rien épargner, les textes de Kessel réalisent ce tour de force d'être rattrapés par la fiction, ou plutôt de subir un effet de fonctionnalisation a posteriori.* » (Boucharenc et Deluche, 2001 : 115)

C'est la même idée qui traverse l'analyse de l'œuvre d'Albert Londres, *Chez les fous*, réalisée par Sophie Desmoulins (2008), de sorte qu'il est question chez ce dernier de transcender les tensions entre visées informatives et argumentatives. S'il passe un pacte tacite avec son lecteur, celui d'observer et de dévoiler ses propres observations à la recherche de vérité, Londres base également son discours sur la mise en scène de sa propre image, celle de justicier des causes perdues. Il multiplie les techniques narratives afin de rendre le récit plus attrayant et y inscrire son lecteur. « *Mais levez les yeux, lecteurs, je vous en prie, levez les*

yeux avec moi. » (Londres, 1925 : 54) Dans cette œuvre, comme dans d'autres d'ailleurs, l'écrivain-journaliste convoque habilement un art de la rhétorique ayant bien intégré que « *pour faire adhérer le public à une thèse, il convient autant de toucher que de convaincre* ». (Desmoulins, 2008) L'écriture de Londres invite ainsi progressivement, et de manière linéaire, à susciter l'adhésion de ses lecteurs. Le paradoxe apparaît dans l'œuvre : appartenant *a priori* au champ de l'information, elle poursuit une véritable visée argumentative. « *Loin d'être une opposition incompressible, c'est précisément cette tension inhérente au projet qui confère à Chez les fous ses lettres de noblesse.* » (Idem)

Chez Londres comme chez Kessel, le récit du grand reporter mobilise trois composantes principales de la rhétorique du reportage journalistique mises en évidence par Tassel (2008) : le narrateur se présente comme l'acteur de son récit, il fait voir l'événement en direct ; il fait semblant de partager la vie de ses sujets et y emmène son lecteur à travers une poétique de l'immersion ; le reporter se met en scène. Pour Aron (2011), il y a là toute une construction d'une image publique du narrateur par lui-même faisant ressurgir l'idée du reporter comme un homme indépendant, cultivé et anticonformiste, et comme une sorte d'explorateur du social qui a incorporé la diversité des réalités humaines. Cette poétique est encore renforcée par l'usage de la photographie qui, en même temps d'être un gage d'authenticité, permet habilement de mettre en scène le journaliste. Comme le montre justement Desmoulins (2012), la question de la narration, à travers l'engagement qu'elle cherche à susciter auprès des lecteurs, renvoie à la posture même du journaliste qui, en redresseur de torts, tend à défendre une thèse. Est-ce que cette thèse est antérieure au reportage ? Dans le cas de Londres, il semblerait que l'enquête ait bien eu lieu. Mais l'acte même de narration implique du journaliste une manière de sélectionner les faits et de les présenter qui elle-même sert à alimenter sa propre vision et son propre point de vue sur la réalité qu'il met au jour.

Certains auteurs, à l'image de Hartsock (2000), ont par ailleurs pointé les divergences entre les traditions américaine et européenne par rapport au journalisme littéraire. Alors que le journalisme littéraire américain bascule traditionnellement vers un style narra-descriptif ouvert aux multiples interprétations, la culture européenne serait plus élastique pouvant aller de la narra-description à des textes discursifs plus polémiques. D'après Marie Vanoost (2013), ce qui caractérise les grands reporters français est cette inclinaison à devenir les héros de leurs propres écrits. Ils sont le fil qui fait tenir ensemble les différents éléments de l'histoire, servant de guide aux lecteurs et leur apportant les faits à travers le filtre de leurs perceptions et de leur style. Pour autant, la chercheuse rappelle que le cœur du genre du grand reportage, à l'instar du muckraking, demeure inscrit dans un idéal de justice sociale plus que dans la poursuite d'un agenda politique, favorisant ainsi la recherche d'interprétations conflictuelles, voire opposées. Même du côté des muckrakers les plus enclins à « équilibrer » leurs recherches et à éviter autant que possible toute posture morale explicite, Daniel (2002) décrypte leur travail sous la forme d'une « *epideictic rhetoric*⁷⁸ ». À travers leurs exposés, ces journalistes en appellent généralement à l'esprit civique en invitant leur audience à se voir comme membres potentiels d'un public doué de raison et d'un agir collectif. « *As Progressive activists, they blamed those in the populace who were unwilling to do something about existing conditions. They exhorted their readers to make democracy work, but also criticized them for allowing the abuses to go on.* » (Protess et al., 1991 : 39)

⁷⁸ La rhétorique distingue ainsi trois genres ayant chacun un domaine d'application spécifique. Le genre *epidictique*, ou démonstratif, renvoie à un discours dont la fonction consiste à louer, blâmer ou plus généralement, à instruire. L'éloge qui en ressort s'appuie lui-même sur des valeurs à la fois relatives et subjectives qui dépendent des normes d'une époque. Ces valeurs peuvent être d'ordre moral, esthétique ou encore pratique.

2.5.5 L'intégration de l'investigation à l'espace journalistique : une identité éclatée...

Nous avons tout intérêt, comme le préconise Thérénty (2003), à apporter de la nuance à la formule toute faite « d'un passage d'un journalisme d'opinion à un journalisme d'information » puisqu'il nous semble que le journalisme d'investigation, tel qu'il s'invente, tend justement à se situer dans un entre-deux. Au tournant du ^{xx}^e siècle et durant les premières décennies, on peut dire que les inventeurs du journalisme d'investigation, dans le monde anglo-saxon, en France et en Belgique, se trouvent pris en tenaille entre plusieurs identités : celle de journaliste, de petit reporter, de littéraire, d'entrepreneur, d'expert, de sociologue, de scientifique, d'historien ou encore de réformateur social. Ainsi Den Tandt (2009) montre-t-il, dans le cas des muckrakers, leur volonté de dépasser la figure de l'homme de lettres et d'écrivain sans jamais réellement pouvoir lever l'ambiguïté de leur statut et de leur relation aux valeurs entrepreneuriales. « *In the one hand, realist writers and muckrakers alike advocated a refashioning both of the profession of authorship and of social structures in the name of scientific management. Yet writers were the first to point out the sense of alienation and exploitation induced by business values.* » (Den Tandt, 2009 : 5) L'observation est également partagée par Overholser et Hall Jamieson qui font le rapprochement entre l'origine du terme *muckraking* et son caractère ambivalent.

« Even at its zenith, muckraking was a controversial development in a national press system still searching for definition between the entertaining broadsheets of the Hearst and Pulitzer era and the dawn of the objective paper-of-record [...] The very name associated with this ironic era of investigative journalism reflects ambivalence about investigative journalism carried to the extreme of a crusading press. » (Overholser et Hall Jamieson, 2005 : 177)

Il faut ici rappeler que le contexte est, à l'époque, à la marchandisation de la littérature. Sedgwick (2000) fait ainsi le lien entre le développement des magazines populaires américains comme *The Atlantic* ou *McClure's* et l'essor d'un marché littéraire. Cette presse à succès cultive en effet les talents littéraires qu'elle paie plutôt grassement. « *The new mass-circulation magazines constituted another major step towards increasing payments to writers, establishing authorship as a profession.* » (Sedgwick, 2000 : 417)

Si, comme nous l'avons rapporté, tous les journalistes n'ont pas un don inné d'artiste, la plupart d'entre eux ne rechignent cependant pas à cet esprit entrepreneurial. (Aron, 2011 ; Den Tandt, 2009 ; Sedgwick, 2000 ; Odaert, 2012) « *It was true that not all writers could, or perhaps wished to, write in modes most in demand in the new magazines [...] But [...] authors learned to use the new competition to their profit.* » (Sedgwick, 2000 : 417) Odaert (2012) montre bien que l'émergence de la figure d'écrivain-reporter, aussi polémique soit-elle, signifie en même temps leur capitulation devant les promesses d'intéressement économique de la presse. « *La marchandisation du reportage ne fut pas étrangère à l'attrait que le genre exerça sur eux, et pas seulement parce qu'un article pouvait leur 'rapporter du revenu' [...] Kessel et Malraux, par exemple, purent compter sur l'appui des journaux pour financer des expéditions coûteuses, et en ramener des reportages exceptionnels, qui sont aussi des textes littéraires de grande valeur.* » (Odaert, 2012 : en ligne) D'ailleurs, dans *Les jours de l'aventure*, Kessel explique clairement que l'impératif premier des journaux pour lesquels il travaille n'est pas tant déontologique que d'ordre littéraire : le reporter est certes libre de son sujet, du temps et de l'argent à y allouer mais il est prié de produire une enquête « *qui arrache le lecteur à la routine, aux soucis de chaque jour* » et d'en faire « *une aventure étonnante* ». (Kessel, 2010 : 9)

Aussi, bien qu'elle satisfasse les préoccupations commerciales de la presse de l'époque, nous avons mis en évidence combien cette filiation de l'investigation à la littérature permet simultanément à ces journalistes de revendiquer leur position et de légitimer leur action au sein de l'espace journalistique. Elle atteste de la capacité du journaliste à rendre compte d'une situation, d'une problématique apte à « parler » à son public et en son nom. Le journaliste littéraire est celui qui parvient à écrire un récit susceptible de toucher un lecteur avide de sensations. Il se démarque de ce journalisme aseptisé et froid, peu capable de faire vivre le terrain des événements. De ce fait, par l'impact que le récit narratif vise à provoquer, c'est le rôle de représentant du public du journaliste qui est ici réaffirmé.

Kalifa (2014) rapporte bien la confusion des ambitions des reporters-enquêteurs de l'époque, se présentant à la fois dans bien des cas comme « hommes de lettres » et parfois comme « sociologues ». La rhétorique scientifique et l'activisme social (Den Tendt, 2009) demeurent ainsi, à première vue, des stratégies d'autodéfinition professionnelle robustes par rapport au registre commercial. Même s'il ne s'agit pas d'une posture toujours explicitement revendiquée, le constant rappel et le besoin d'inscription du journaliste dans le réel, et son souci d'observation et de fidélité, fonctionnent comme un autre moyen efficace de se définir au sein de l'espace professionnel. Désireux d'apparaître en tant que professionnels et d'assurer leur crédibilité, certains journalistes, comme les muckrakers et les journalistes naturalistes, développent un discours « méthodologique » quant à la manière de présenter les preuves alors qu'on voit beaucoup d'entre eux exiger d'eux-mêmes de faire parler les faits pour eux-mêmes. (Miraldi, 1990)

De la même manière, la réforme sociale est à la fois un idéal et une voie d'engagement, et en effet, la contrepartie pratique de la recherche sociale. On constate que nombreux sont les journalistes qui, explicitement ou du moins implicitement, adhèrent à un rôle du journaliste comme porte-voix des sans voix. Ce rôle réactive sans conteste la fonction même de quatrième pouvoir du journaliste à travers son implication dans les causes dont il traite. Là aussi, le rapprochement de l'enquête journalistique à un engagement de type politique s'affiche comme cette aptitude du journaliste à s'établir comme digne représentant du public dans la société démocratique. La notion de « public » s'établit comme une valeur centrale dans l'invention du journalisme d'investigation. Il relève d'une mythologie puissante et porteuse (Muhlmann, 2013) qui mobilise les journalistes et justifie leur engagement. La figure de témoin-ambassadeur célébrée par la presse de masse, et sur laquelle nous nous appuyons, en est l'incarnation même. Elle permet de comprendre la fragmentation de l'identité du journalisme d'investigation à cette époque. En reprenant les propos de Ruellan (in Lacan et al., 1994 : 270), l'investigation y apparaît comme une « auberge espagnole » caractérisée par des dominantes à la fois « littéraire », « positive » et « marchande ».

2.5.6 ... ou le déclin annoncé du genre

Il serait pourtant erroné de voir dans la figure de témoin-ambassadeur une figure incontestable, puisque Muhlmann (2004) a très bien souligné quelques-unes des limites telles qu'elles s'incarnent chez un des plus célèbres muckrakers, Lincoln Steffens. Avant elle, Pete Steffens (1975) avait déjà fait état de cette crise d'identité traversée par Steffens. « *This identity struggle [...] throw light [...] on the status gap, or the social nature of the conflict-shades of the current discussions around the New Journalism – between literature and journalism – in the 1890s.* » (Steffens, 1975 : 16) Tandis que Pete Steffens met en évidence la tension éprouvée par Steffens entre son identité d'écrivain et celle de journaliste dans les premières

années de sa carrière, Muhlmann (2004) fait, elle, état du profond sentiment de désillusion qui habite le muckraker vis-à-vis de sa mission journalistique. S'il fait preuve d'une foi convaincue vis-à-vis de la notion de public, Steffens est forcé de reconnaître des années plus tard toute la naïveté d'une telle vision. Il perçoit comme une sorte d'enfermement ce rôle du journaliste en tant que représentant du public à qui il faut donner les faits qu'il attend mais qui prive le reporter d'une compréhension plus profonde et plus vraie du monde des affaires. Le public, découvrira-t-il, n'est pas cette valeur pure. Il n'a pas toujours envie, de la part des journalistes, qu'ils aillent mettre le doigt sur des histoires qui peuvent lui faire du tort. Le public se trouve pris, et il en est lui-même conscient, dans le système qui est dénoncé.

Pour Steffens, le journaliste témoin-ambassadeur est-il ainsi voué à n'être qu'imparfait et à échouer à dire le « vrai ». Le journaliste idéal qu'il entrevoit, plus exigeant dans la recherche des faits, court cependant le risque de ne plus rassembler personne, de perdre son public et la raison même de son existence. Le journalisme est en quelque sorte condamné à un mensonge au regard de ses propres ambitions parce qu'il doit ménager la curiosité du lectorat. Ida Tarbell, l'une des collègues de Steffens, rapporte bien ce dilemme dans lequel se trouve le journaliste qui vient de démissionner de l'*American Magazine* : « *Back of his withdrawal, as I saw it, was Steffens's growing dissatisfaction with the restrictions of journalism. He wanted a wider field, one which he could more directly influence political and social leaders, preach more directly his notions of the Golden Rule, which at the time was his chosen guide.* » (Tarbell, 2003 : 297) Pour Tarbell, le problème auquel est confronté Steffens, à savoir s'en tenir à ce journalisme qu'il considère comme imparfait ou devenir des *propagandistes*⁷⁹ est en réalité un dilemme commun à l'ensemble des muckrakers. Si la solution apportée n'a finalement pas été la sortie du journalisme dans le cas de Steffens, beaucoup d'entre eux se sont, à cette époque, interrogés sur l'opportunité de rallier le monde politique. Ils seront sollicités en ce sens quelques années plus tard, et certains d'entre eux franchiront le pas.

En somme, la désillusion d'un journaliste comme Steffens envers la figure même du public interroge simultanément le rôle des journalistes et par là, celui des muckrakers. On retrouve dans *Drift and Mastery* (1914) de Walter Lippmann⁸⁰, une analyse des thèmes du muckraking. Selon Lippmann, l'enseignement le plus éclairant à tirer du mouvement est qu'il représentait ce que le public voulait entendre. Et c'est certainement là qu'il faut y rechercher son succès. Le muckraking demeure, selon lui, « *more of an effect than a sign of leadership. It expressed a change, and consequently, it is impossible to say that muckraking was either progressive or reactionary in its tendency* ». (Lippmann, 1914 : 25) Les charges à tout-va ont surgi en raison des transformations de la société et de l'apparition de nouvelles nécessités, et non en faveur de l'amour des Américains envers l'honnêteté. Les observations de Lippmann sur le journalisme américain sont d'autant plus intéressantes qu'elles rejoignent celles de Boucharenc (2004 : 40) par rapport au genre de l'enquête au sein du journalisme français : « *Mais à l'heure où les écrivains 'rôdent' autour de l'enquête, c'est parce que celle-ci capte un ensemble de tentations dans l'air du temps [...] Cette forme de 'littérature active' rencontre l'imaginaire de la modernité.* »

De telles appréciations permettent du même coup de pointer quelques-unes des raisons ayant présidé au déclin du mouvement. « *The unbribed and the law-abiding business man are not*

⁷⁹ C'est nous qui soulignons le terme tel qu'il est employé par Tarbell de « propagandists ».

⁸⁰ Lippmann fut un proche collaborateur de Steffens. Il devient, après ses études, son assistant au magazine *Everybody's*. De manière générale, les deux hommes partagent certaines idées. Ils se situent tous les deux dans la mouvance socialiste et chacun se trouve épris par la question du rôle du journaliste à l'époque.

ideals that will hold the imagination very long [...] There came a time when the search for not-dishonest men ceased to be interesting. » (Lippmann, 1904 : 10) Comme le note Muhlmann (2004b), la désintégration du mouvement est consécutive à l'épuisement du public vis-à-vis de cette surenchère à la dénonciation des abus. Réduit à l'accumulation des « faits », le mouvement s'est essoufflé de lui-même. Quant à Boucharenc (2004 : 46), elle y voit l'effet d'une tension insoluble : « *Articulant l'action et l'écriture, les exigences de la science à celle de l'art, l'enquête reste un genre profondément mixte, qui n'a finalement réussi à s'implanter durablement, ni dans le domaine artistique, ni dans le champ journalistique* ». Si aux États-Unis, l'entrée dans le premier conflit mondial marque véritablement le moment de la déchéance du genre, en France, les deux guerres apparaissent davantage comme des jalons plus que comme délimitant un avant et un après d'une période faste du reportage entre 1920 et 1930. Du côté français comme du côté anglo-saxon, différentes raisons, politiques et économiques, sont cependant mobilisées pour expliquer la diminution du volume des enquêtes au sein du journalisme.

2.5.6.1 Les incertitudes démocratiques : une défiance envers les faits

Les griefs prononcés à l'encontre du public, et de sa capacité à être un moteur de la démocratie, annoncent un certain pessimisme vis-à-vis des institutions démocratiques et du capitalisme après 1930⁸¹. Le journalisme, à l'instar de bien d'autres domaines, se voit plonger dans un contexte de doute et de scepticisme lui-même alimenté par la société démocratique et le marché. Ce qui est remis en cause est cette capacité des individus à révéler des faits et la vérité. La science, qui fonctionnait comme un moteur de confiance, devient elle-même une source de défiance. Le contexte favorise le développement de toute une série de travaux réalisés dans le domaine de la psychologie. Jamais la notion de public n'aurait été autant au centre des préoccupations. Le concept de foule à travers les écrits de Le Bon et les études sur l'inconscient que l'on doit à Freud contribueront, dans une certaine mesure, à interroger la notion de même d'opinion publique. « *The professional classes now took public opinion to be irrational and therefore something to study, direct, manipulate, and control. The professions developed a proprietary attitude⁸² toward 'reason' and a paternalistic attitude toward the public.* » (Schudson, 1978 : 129) Le contexte, marqué par l'éclatement des deux conflits mondiaux, est à la propagande et à la reconstruction des nations affaiblies. Dans les états occidentaux, on assiste au développement de ce qui constitue une véritable gestion de l'information par les gouvernements, influencée elle-même par le processus de professionnalisation à l'œuvre dans le domaine des relations publiques. Une nouvelle idéologie des faits émerge, qui ne manque pas d'être suivie d'effets dans le monde journalistique.

Défendant les nouveaux principes de sa profession, Ivy Lee, un des précurseurs des relations publiques, justifie la propagande sur base d'une vision pour le moins « désillusionnée » envers les faits. La propagande est acceptable, dit-il, aussi longtemps que le public connaît ses instigateurs. Tenant pour impossible la livraison complète des faits désintéressés sur n'importe quel sujet, Lee se défend de ne donner qu'une interprétation des faits. « *Public relations was one of two key developments which made journalists suspicious of facts and ready to doubt the naive empiricism of the 1890s.* » (Schudson, 1978 : 141) Les relations

⁸¹ Ce sentiment sera aussi caractéristique d'une période marquée par la montée des partis antidémocratiques comme en témoigne la popularité à l'époque de figures telles Hitler en Allemagne, Mussolini en Italie ou encore Franco en Espagne.

⁸² Le terme d'attitude est illustratif puisqu'il est préféré à celui de conviction afin de souligner le mélange de raison et de passion qu'il comporte.

publiques sont abondamment utilisées dans le contexte de la guerre par les gouvernements occidentaux qui s'entourent de professionnels chargés de servir les intérêts nationaux. Le Président américain Woodrow Wilson fonde en 1917 le *Committee on Public Information* alors qu'en France, le gouvernement Daladier crée, lors du second conflit mondial, un Commissariat général à l'information. La propagande de guerre s'établit ainsi comme un autre élément clé favorisant la défiance des journalistes envers les faits ; l'expérience de la guerre les ayant convaincus que les faits eux-mêmes ne pouvaient pas être fidèles. Une telle défiance fonde, dans le monde journalistique, un nouvel idéal, celui de l'objectivité qui s'érige comme un moyen pour vaincre cette insurmontable subjectivité. On ne peut comprendre l'établissement de cette norme sans faire mention de l'influence même du contexte. En perte de crédit en raison de l'intense propagande caractéristique de l'expérience de la guerre, le journalisme est à la recherche d'une reconnaissance et d'une légitimité, c'est-à-dire d'une éthique dont l'idéal d'objectivité constitue un des piliers.

Il n'y a pas de meilleur défenseur de la valeur d'objectivité journalistique que Lippmann lui-même. La crise que vivent les démocraties occidentales à l'époque est, selon lui, une crise du journalisme.

« Now, men who have lost their grip upon the relevant facts of their environment are the inevitable victims of agitation and propaganda. The quack, the charlatan, the jingo, and the terrorist, can flourish only where the audience is deprived of independent access to information. But where all news comes at second-hand, where all the testimony is uncertain, men cease to respond to truths, and respond simply to opinions [...] The whole reference of thought come to be what somebody asserts, not what actually is. » (Lippmann, 1929 : 54-55)

Lippmann préconise de ce fait la science comme solution pour « élever » le journalisme : l'objectivité s'érige comme une unité de méthode. Elle invite le journaliste à un certain détachement et à ce réalisme désintéressé qu'incarne le scientifique. « *Journalists came to believe in objectivity, to the extent that they did, because they wanted to, needed to, were forced by ordinary human aspiration to seek escape from their own deep convictions of doubt and drift.* » (Schudson, 1978 : 159) L'établissement de l'objectivité en tant qu'idéal professionnel permet de valoriser et de renforcer la figure du journaliste comme rapporteur de vérité. Comme le note St John (2009), le mouvement de légitimation du journalisme, qui puise vivement dans la critique de la propagande de l'époque distillée à travers l'essor des relations publiques, s'est paradoxalement développé dans une synergie inattendue avec cette même propagande. L'appel à l'objectivité et aux faits contextualisés par les experts a eu comme effet de rendre plus visible la déférence de la presse par rapport aux sources officielles. « *The press's objectivity stance contributes to an enduring, if unintended, preference for RP sources and propaganda materials.* » (St John, 2009 : 365) En ce sens, l'objectivité, conçue comme un antidote solide contre tout biais du journaliste, tend simultanément à reproduire une vision de la réalité sociale refusant tout examen des mécanismes fondamentaux du pouvoir et des privilèges. (Schudson, 1978)

C'est donc un nouveau rapport de force qui s'établit entre la presse et le pouvoir. La presse devient davantage un instrument du gouvernement, et on reconnaît aux journalistes non plus leur capacité à représenter l'opinion publique, mais leur pouvoir à la contrôler. Pour Feldstein (2006), la présidence de Franklin Roosevelt, entre 1933 et 1945, apparaît caricaturale d'une certaine oisiveté de la presse.

« Journalists continue to publicize wrongdoings in the administrations that followed. However, they did not challenge authorities with independent investigations or sustained crusades. The

President sometimes clashes with newspaper owners, editorials writers, and columnists [...] But these disputes centred on the public policy course charted by the president, rather than on the integrity of his administration. The Washington press corps, which covered the Roosevelt presidency on a daily basis, presented him with few challenges. » (Protess et al., 1991 : 45)

L'espoir de succès du *New Deal*⁸³, mis en place par Roosevelt, a eu comme conséquence la désaffectation publique en même temps qu'il a contribué à « pacifier » les relations des journalistes par rapport au pouvoir. Le contexte de la guerre froide fut également prétexte à une mise en sourdine de la presse à travers le motif impérieux de la sécurité de l'État. Carey McWilliams, l'éditeur du magazine *Nation*, témoigne bien de cette posture de la presse concourant à l'indigence de l'investigation de l'époque : « *We were confident we had made it. We had become so infatuated with the great god GNP*⁸⁴ *that we could not see the poor and underprivileged in our midst.* » (McWilliams, 1970 : 10) Quant au professeur américain de journalisme et ancien journaliste d'investigation, Charles Lewis, il résume ainsi cette période : « *L'holocauste et la guerre froide avec le Mc Carthysme*⁸⁵ *ont été des périodes sombres dans l'histoire de la presse américaine, marquée par la désinformation et la manipulation par le politique. Les reportages autour et sur la guerre du Vietnam étaient très respectueux et très dépendants du Pentagone. Il y avait une septantaine d'informations télévisées qui montraient les corps des victimes. Les dirigeants des grands médias imprimés et audiovisuels étaient des censeurs de ce que leur envoyaient les correspondants sur place. Il y avait une déconnexion totale entre les patrons à l'intérieur des médias et les correspondants au Vietnam.* » (Entretien Charles Lewis)

De la même manière, avec la restauration de la République française s'est mise en place, à l'initiative du gouvernement, une presse nouvelle. Cette nouvelle presse, certes engagée, se montre avant tout au service de la nation et des idées de la République. À l'image de *Combat*, journal lancé par Pascal Pai et Albert Camus et prônant un « journalisme critique », de « vérité » et « de propositions ». (Delporte et D'Almeida, 2003) La création du *Monde* en 1944, avec à sa tête Hubert Beuve-Méry est d'autant plus illustrative qu'elle est commanditée directement par le cabinet de Gaulle. Ce dernier voyant dans *Le Monde*, un journal de référence capable de refléter le point de vue du Quai d'Orsay. (Martin, 1997) Hunter (1997 : 72) affirme que la presse française sous la Résistance, « *critiquera l'État sévèrement, mais elle sera également protectrice de l'éthique et des valeurs de la République [...]* Cette mission n'est pas tout à fait étrangère à celle adoptée par la presse américaine jusqu'à la crise du Vietnam, en tant que soutien à la démocratie contre le communisme. Et, comme aux États-Unis, cette mission impliquait un partenariat, officieux mais réel, entre l'État et la presse ». Ce lien étroit qui unit la presse et l'État n'est pas mieux représenté que par la participation active de l'État dans la quête d'indépendance réclamée à l'époque dans le monde du journalisme. Si la presse endosse le rôle d'auxiliaire du régime parlementaire, l'État apparaît en contrepartie comme le garant de la liberté de la presse et de droits et de privilèges

⁸³ Le New Deal fait référence à la politique interventionniste du Président américain Franklin Roosevelt afin de lutter contre les conséquences de la Grande dépression. Ce programme a été mis en place entre 1933 et 1938 avec l'objectif de soutenir les couches les plus pauvres de la population, de réussir une réforme ambitieuse des marchés financiers et, plus globalement, de relancer et de redynamiser l'économie américaine qui s'était effondrée suite au crash de 1929 déclenchant des faillites en cascade et la montée du chômage.

⁸⁴ PNB : produit national brut.

⁸⁵ Le Maccarthysme constitue une période de l'histoire américaine, aussi connue sous l'expression de « peur rouge ». Elle commence dès 1950 lorsqu'apparaît sur le devant de la scène américaine le sénateur Joseph McCarthy. Le terme réfère à la chasse aux sorcières menée par le sénateur qui s'emploiera pendant deux années à une propagande anti-communiste.

qu'il accorde à la presse. Il assure également le développement économique de la presse à travers différentes aides et subventions. Comme aux États-Unis, la presse française connaît une indépendance financière redevable de l'État qui rend difficile toute posture de remise en cause du pouvoir et encourage ainsi le statu quo. D'où, pour Hunter (1997), il faut attendre une remise en cause de ses propres pratiques pour voir la presse remettre en cause le pouvoir étatique.

Chapitre 3. La « révolution » du journalisme d'investigation

3. Le contexte d'après-guerre

3.1. Une culture de la contestation

Nous l'avons vu, le mouvement du muckraking et l'existence d'un journalisme plus « défiant » au tournant du XX^e siècle étaient partie prenante plus globalement du courant politique progressiste. La contestation du pouvoir, tangible au sein des journaux, ne représentait pas une remise en cause fondamentale de la démocratie politique telle qu'elle s'instaurait à l'époque. La critique était intégrée dans le mouvement d'émancipation d'une nouvelle classe bourgeoise désireuse en quelque sorte de conquérir un pouvoir naissant. La période était celle de la naissance du système de partis auxquels un nombre croissant d'individus venaient à s'identifier. Le contexte des années cinquante marque quelques profondes différences. Dans un environnement caractérisé par l'expérience de deux conflits mondiaux, s'opère une prise de conscience par rapport à la gestion de l'information par les gouvernements. On assiste en ce sens à l'émergence d'un climat de remise en cause des relations de connivence entre la presse et les différents pouvoirs. Il s'agit d'une critique déjà présente dans le film *Citizen Kane* d'Orson Welles, sorti en 1941, à travers la mise en scène du pouvoir des grands magnats de la presse dans le contrôle de l'information. Suivra un intense courant de réflexion sur la fonction sociale de l'information et les responsabilités des médias en démocratie, structuré autour du sens de la liberté de la presse. Ce mouvement se concrétise aux États-Unis, mais aussi au sein des États occidentaux européens dès 1947. On assiste, à cette époque, à la mise sur pied, en Angleterre, de la *Royal Commission* chargée, à l'initiative de la presse, d'enquêter sur la gestion de la presse alors qu'Outre-Atlantique, la Commission Hutchins a pour objectif d'établir une série de recommandations⁸⁶ en matière d'information dans un intérêt de bien commun, culturel et démocratique. Si la portée réelle des ces travaux reste discutée (Schudson, 1978), leur instauration est particulièrement illustrative d'un climat d'interrogation et de contestation des valeurs professionnelles dans l'espace journalistique. La notion de liberté est plus que jamais liée à celle de responsabilité. Comme le montrent Weaver et McCombs (1980), la position de la Commission Hutchins marque une rupture quant à la manière de distinguer les nouvelles de la vérité.

⁸⁶ Cette commission fut créée pendant la seconde guerre mondiale, en 1942, à l'initiative de l'éditeur du *Times* et de *Life*, Henry Luce, qui demanda à Robert Hutchins, le président de l'Université de Chicago, de réunir une commission pour enquêter sur la fonction adéquate des médias dans une démocratie moderne. Luce représentait ce mouvement critique, opposé au président Roosevelt et à la gestion des informations par son Administration. Il suggérait que la nouvelle relation entre presse et gouvernement posait des questions de premier ordre par rapport à la liberté de la presse. Le rapport conclut à une nouvelle ère de responsabilité publique pour la presse, invitant à un type de journalisme plus contextuel et moins sténographique.

« The commission was saying that journalists should go beyond simply orienting people to their world to providing them with information and knowledge *about* things. That is, journalists should not be content to report on the day's events without trying to put them into a *context*, which gives them meaning or, to repeat Lippmann's words, 'to bring to light the hidden facts, to set them into relation with each other, and make a picture of reality on which men can act'. In other words, the commission seemed to be recommending what Lippmann argued was not possible: that journalists should move beyond news to truth. » (Weaver et McCombs, 1980 : 487)

Le conflit qui opposait les journalistes à leurs éditeurs, au tournant du ^eXX siècle, portait avant tout sur la manière d'envisager le journalisme et de concevoir le métier. Le meilleur exemple est incarné à l'époque par le retentissant *The Brass Check* d'Upton Sinclair paru en 1919. Le propos de son ouvrage porte sur les dérives de la presse commerciale qui aurait abandonné sa mission de vérité et de lutte contre les privilèges. La contestation des journalistes dans les années soixante emprunte un langage davantage politique et devient elle-même un réel enjeu politique plutôt qu'une simple étape dans le processus de professionnalisation. Laissons Johnstone et ses collègues (1972) synthétiser cette idée :

« At the turn of the century, criticism within American Journalism was focused on the excesses of an unrestrained market-oriented journalism guided by what Siebert labelled a 'libertarian' philosophy of the press. In response, the principal direction of American journalism during the first half of the twentieth century was toward establishing itself as a profession [...] the maturation of the ideology of 'objective' reporting. By about the end of the World War II, however, debate within the field has shifted, and criticism of the news media came to focus on the shortcomings of an obsessively objective and socially complacent style of journalism. Today debate within the field would appear to pit proponents of a professionalized, objective, restrained, and technically efficient journalism against those advocating a socially responsible journalism inspired by some of the same journalistic norms which were the objects of earlier reforms. » (Johnstone et al., 1972 : 522-523)

La confrontation, au sein du monde du journalisme, oppose ainsi des journalistes défendant le principe d'objectivité et ceux fustigeant l'attitude de toute une presse de masse, une presse de l'*establishment* qu'ils considèrent à la botte du pouvoir. Le blâme est tourné vers le soutien que cette presse porte vis-à-vis de valeurs telles que l'anticommunisme, le ségrégationnisme ou encore le colonialisme. Le conflit générationnel qu'observe Schudson (1978) dans l'espace journalistique américain est également à l'œuvre dans la société française.

« À partir des années soixante, le nombre d'étudiants s'est considérablement accru dans notre pays, ce qui s'est traduit notamment par des aspirations à la libération des mœurs tout à fait inédites et par un refus grandissant des rapports hiérarchiques traditionnels, que ce soit dans le cadre de l'université, de la famille, de l'entreprise ou de la vie publique. Ce n'est un secret pour personne que cette culture anti-institutionnelle a profondément marqué toute une partie de la presse de gauche et d'extrême-gauche dans les années soixante-dix. » (Lemieux, 2001a : 89)

Selon certains auteurs, cet acte de rébellion générationnel s'intègre dans une crise culturelle plus générale. Il faut comprendre une telle crise comme la dénégation des valeurs et des institutions de la société, de la sagesse populaire et des normes admises. « *The interrogation of news and journalism was an important part of this wider phenomenon, and individual critics tended to see their work in this light, as part of some bigger intellectual and political moment.* » (Calcutt et Hammond, 2011 : 110) Contre ces valeurs, la presse apparaît, pour ces journalistes, comme une institution du changement social. La contestation ne se borne pas

seulement à en appeler à un journalisme plus actif, plus défiant à l'égard des pouvoirs, mais également à dénoncer un journalisme lui-même participant et quelque peu complice du pouvoir. « *With the growing awareness of government that it can serve itself better by managing the news, and with the growing consciousness in the press that it has to contend with the manipulation of news on a grand scale, it grew more difficult for the conscientious journalist to be satisfied that getting the news is sufficient.* » (Schudson, 1978 : 176) Par conséquent, les journalistes qui seront à l'origine d'un journalisme contestataire et par là, d'un retour de l'investigation sur le devant de la scène, sont généralement décrits comme issus d'une jeune génération engagée politiquement, tout en se voulant libre intellectuellement.

3.2 Le retour de l'investigation : un enjeu politique

C'est un euphémisme d'affirmer que les événements et le contexte tumultueux de l'époque réveillèrent l'appétit inquisitoire de nombreux journalistes. « *En France, la contestation sociale et politique de la guerre en Algérie et de la V^e République a créé, de la même manière que la contestation de la guerre du Vietnam aux États-Unis, les conditions pour l'émergence d'une vraie presse alternative, autre mouvement précurseur de l'investigation contemporaine, en France comme aux États-Unis.* » (Hunter, 1997 : 74) En réalité, si on lie, comme nous l'avons fait, l'apparition de l'investigation dans les années soixante avec le contexte de soulèvement social et politique, on comprend d'autant mieux le rôle joué par la presse alternative dans l'affirmation d'une posture plus contestataire des pouvoirs.

« The mainstream press has traditionally spoken to and for the homogeneous middle. United by their belief in the current political, social, and cultural ideas of their day, the audience of conventional media receive a rather narrow spectrum of thought that reinforces these beliefs. Although the conventional media certainly report on controversy within the narrow spectrum – Democratic policies versus Republican policies, for example – the fringe ideas of dissent are rarely covered. » (Kessler, 1984 : 155)

Il existe à cette époque, en Angleterre et en France, une profonde remise en cause du système politique. Certains scandales politiques paraissent dans des médias de masse à l'échelle locale, à l'image du *Bradford Telegraph and Argus*, mais aussi à un niveau national comme *The News of The World*, le *Sunday Times* ou encore l'émission *World in Action* (1963). La presse satirique, à l'image du magazine *Private Eyes* lancé en 1961, sera également à l'origine de quelques affaires politico-financières. En 1970, un journaliste du *Bradford Telegraph and Argus* parvient à mettre au jour le scandale de Poulson, du nom d'un architecte et homme d'affaires britannique. Cette affaire révélera la corruption de l'administration publique par ce dernier au niveau local jusqu'à l'échelon national. L'enquête, quelque peu ignorée dans la presse nationale de masse, sera reprise par *Private Eyes*.

« The coincidence of change in societal attitudes – a questioning in the values and interests of the political system, the growth of self-expression and individual rights – with the collapse of the Conservative government in 1964 had several important consequences [...] The subsequent enthusiasm of the press in the Profumo case⁸⁷ [...] revealed their capacity for relentless inquiries into what have been the private world of politicians and the impact of newspaper reporting on public opinion and political events. » (Doig, 1997 : 190)

⁸⁷ L'affaire Profumo tire son nom du secrétaire d'État à la guerre dont la presse révèle, en 1963, sa liaison avec une prostituée et agent secret russe, Christine Keeler. Profumo niera toute implication avant d'avouer et de démissionner.

Le cas de l'hebdomadaire français, *Le Canard Enchaîné*, est lui aussi représentatif du climat de l'époque puisqu'il fait de la guerre d'Algérie non pas un simple sujet, mais une cause et un engagement dans lequel de nombreux lecteurs se reconnaissent. (Martin, 2001) Selon Martin (2008), le mouvement de Mai 68, qui puise quelque influence dans la théorie maoïste de la révolution culturelle, contribue à poser « *des questions essentielles sur le rapport de la presse à l'événement, à la vérité, au pouvoir, à l'argent, à l'engagement* ». (Idem : 58) La création en 1973 du journal *Libération* doit beaucoup au climat soixante-huitard. Serge July, un de ses journalistes, y introduit un mélange similaire de politique et de culture radicale que l'on retrouve dans la presse alternative américaine. Le journal partage avec d'autres titres de mouvance gauchiste parus à l'époque, une revendication de prise de parole au nom des sans voix et de posture contre les pouvoirs, le système et la position de surplomb de la grande presse bourgeoise.

Du côté américain, Broder (1978 : 139-140) met en évidence que « *events in the 1960s and 1970s including the civil rights movement, the Vietnam War, Watergate, and a series of U.S. presidents willing to lie to the American people increased the clashes between journalists and government officials. This period established the investigative role for reporters* ». C'est principalement dans des magazines comme le *National Guardian*, *Remparts* ou encore *Liberation* que l'on retrouve, dès la fin des années quarante, des voix dissidentes face à la guerre du Vietnam, bien avant que la cause ne devienne populaire. Sur un siège éjectable à *The Nation*, magazine au bord de la faillite, I.F. Stone, inspiré par Seldes quelques années plus tôt, fonde en 1952 sa propre lettre d'information hebdomadaire, *I.F. Stone's Weekly*. La publication se consacre, par un examen minutieux de documents publics, à traquer les mensonges officiels des politiciens par rapport aux origines des guerres de Corée et du Vietnam. Stone, en tant que véritable porte-voix du courant « anti-guerre », déclare ainsi avoir « *décidé de faire avec les moyens du bord pour m'adapter au marché* ». (Cité par Shapiro, 2003 : 314) Notons, comme le fait Hodgson (1978), que bien que la guerre du Vietnam ne représente pas l'unique catalyseur d'une posture plus défiante de la presse, elle en constitue véritablement le foyer de mécontentement. À l'initiative de ce courant anti-guerre, apparaissent d'autres mouvements comme ceux en faveur des droits civils, de la protection de l'environnement ou encore des droits des consommateurs. Si, on le voit, le conflit a contribué à élargir le spectre des informations, c'est principalement à la presse alternative et aux journalistes indépendants que l'on doit la publication d'investigations au centre desquelles on retrouve la défense de diverses causes et valeurs sociales. Non sans puiser dans la tradition du muckraking, *The Nation* publie en 1958 les révélations de Fred J. Cook sur les failles du FBI⁸⁸ face au crime organisé. En 1959, le même magazine sort une enquête de Ralph Nader dévoilant les dessous de l'industrie automobile et à travers laquelle le journaliste entreprend la défense des automobilistes-consommateurs. La journaliste indépendante, Jessica Mitford, publie en 1963 le retentissant *American way of Death*, un véritable plaidoyer contre les abus de l'industrie funéraire américaine. Soulignons encore *The Silent Spring* de Rachel Carson, ouvrage publié en 1962 et dénonçant les effets néfastes de l'industrie chimique sur l'environnement.

Le journalisme d'investigation s'affiche également à la télévision. L'exemple le plus emblématique reste celui d'Edward Murrow, co-fondateur de l'émission *See it Now* au sein de laquelle il dénonce, dès 1953, les accusations mensongères du Sénateur McCarthy. Un an plus tard, il en appelle à l'« Histoire » pour oser écrire, parler et défendre des causes aussi impopulaires soient-elles. En 1960, la chaîne américaine CBS diffuse *Harvest of Shame*, un

⁸⁸ Le Bureau fédéral américain d'investigation.

documentaire engagé sur les conditions des agriculteurs migrants. Si, à l'époque, son travail vise à dénoncer le Maccarthysme, Bayley (1981) a montré que seules les accusations demeuraient importantes, et non la personnalité en elle-même de McCarthy. Quant à James Reston, le journaliste du *New York Times*, il affirme que la plupart des investigations à l'époque ne portent pas tellement attaque au gouvernement. (Aucoin, 2005) *Harvest of The Same* consacre d'ailleurs la fin de la croisade de Murrow, en proie avec les réticences et la frilosité de la chaîne CBS à soutenir ses causes. C'est dire si l'investigation, à travers ces quelques exemples, est un genre montant mais qui se réalise avec les moyens limités de sa diffusion. En France, certains observateurs comme Gerbaud (1993) ou Charon (2003) affirment que, du début de la III^e République jusque dans les années septante, l'investigation reste une pratique isolée, fruit de l'acharnement, de l'investissement et des préoccupations personnelles de quelques journalistes travaillant en solitaire au sein leur média, à l'image de Gilles Perrault, Pierre Péan ou Jacques Derogy. La pratique relève, à travers l'exemple de Stone, du travail de journalistes souvent amateurs et fortement politisés. Par le ton polémique et anti-pouvoir qu'elle adopte, ce type de presse est l'objet d'une véritable répression judiciaire et policière. C'est dès la fin des années soixante, et au début des années septante, que l'on assiste à l'émergence d'une presse d'investigation plus professionnelle, se donnant « véritablement les moyens journalistiques de documenter ses critiques sur la société ». (Hunter, 1997 : 19) Le cas le plus emblématique reste, à ce titre, celui de Seymour Hersh.

En 1969, ce journaliste de 32 ans est *freelance*. Occupé à travailler sur un ouvrage concernant les armes chimiques et biologiques, il reçoit un appel d'un ami qui lui révèle la préparation imminente par l'Armée américaine du procès en secret du Lieutenant William Calley pour le meurtre de plusieurs civils vietnamiens. Alors que la nouvelle fait l'objet d'une simple brève dans les grands journaux, elle aboutira pourtant à la publication un mois plus tard de trois articles rédigés par Hersh, révélant la liquidation par la première section dirigée par Calley, d'un village nord vietnamien appelé « My Lai ». Faute de parvenir à vendre ses articles auprès des éditeurs des grands journaux, Hersh est contraint de les publier via le *Disptach News Service*, une agence de presse de gauche créée en 1968. 36 journaux l'achètent par la suite. Le travail du journaliste sera récompensé par le Prix Pulitzer en 1970.

3.3 Patriotisme et professionnalisme...

L'exemple de Hersh est intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, Hersh représente bien cette nouvelle génération de reporters décidés à remettre en cause les nouvelles officielles données par les autorités américaines par rapport au conflit. Il y a, dans leur attitude, une nouvelle manière de considérer ce qui peut légitimement intégrer le domaine de l'information recevable. Ainsi Hersh déclare-t-il : « *I instinctively knew that I was not the first reporter to hear about the charge [...] But I also knew that I was probably one of the few who would believe it.* » (Cité par Downie, 1976 : 66) Pour Schudson (1978) comme pour Shapiro (2003), le travail de reporters comme Hersh ou Salisbury pour le *New York Times*, illustre un tournant important dans l'histoire du journalisme. Leurs reportages ont contribué à altérer ce que Salisbury appelle le « pattern of acceptability ». Les correspondants aux Vietnam, qui avaient assisté à des atrocités sans jamais les dénoncer, reconnaissent soudainement que les meurtres de civils comptent désormais en tant qu'informations. « *De nombreux journalistes se sentirent obligés de raconter leurs témoignages, comme si la presse avait désormais une obligation officielle de rendre compte d'un secret gouvernemental préalablement étouffé ; quand, en réalité, le seul contrôle avait été dans le chef des journalistes eux-mêmes, dans leur propre vocabulaire moral et dans leur sélection de l'information.* » (Shapiro, 2003 : 20-21)

Pour Aucoin (2005), il ne fait aucun doute que la guerre du Vietnam a eu un effet plus global sur la profession et au sein de la presse à grand tirage. Hunter (1997) affirme qu'à travers la médiatisation du conflit, s'est également jouée une autre confrontation : celle entre les journalistes sur place et leurs éditeurs. « *Pour la première fois depuis la Deuxième guerre mondiale, les dirigeants de la presse américaine se trouvaient dans l'obligation de choisir entre leur confiance dans les autorités politiques et militaires [...] et leur confiance dans leurs propres reporters – autrement dit, entre leur patriotisme et leur professionnalisme.* » (Idem : 21) Hersch, et d'autres journalistes à l'image de Peter Arnett, David Halberstam ou encore Niel Sheehan, donnent ainsi à voir, par leurs récits sur le terrain des événements, une nouvelle interprétation et une nouvelle image de la guerre. Aux sources officielles du journaliste objectif, ces journalistes préfèrent les sources de première main rapportées sur le terrain et amenant de nombreuses preuves de la défaite des États-Unis dans le conflit. « *The journalistic result was a new appreciation for on-site, behind the-media-event, direct-observation reporting.* » (Aucoin, 2005 : 56) Shapiro (2003) dit de Hersch qu'il a amené au reportage de guerre, le langage des procès de crimes de guerre. Neil Sheehan, qui sera à l'origine de la publication des *Pentagon Papers*, reconnaît l'influence de l'approche insufflée par Hersch. En 1971, le *New York Times* décide de publier une série d'extraits d'un rapport fuité au journaliste par un ancien conseiller du Pentagone. Le rapport d'enquête réalisé par un groupe de travail au sein du Département américain de la Défense fait l'effet d'une véritable bombe puisqu'il révèle les mensonges des administrations successives de quatre présidents américains par rapport aux motivations de l'intervention au Vietnam. Alors qu'il suivait la guerre depuis des années et assistait à des raids, selon lui, inutilement brutaux, Sheehan avoue n'avoir jamais pensé à des crimes de guerre. Il n'avait en réalité jamais pris connaissance des lois gouvernant la conduite de conflits. (Shapiro, 2003)

En France, le contexte de la guerre d'Algérie marque un tournant dans la nature et les méthodes de l'information, à l'image du *Canard Enchaîné*. Ce dernier devient un « *journal placé à la pointe de l'information, bénéficiant de renseignements confidentiels et exclusifs provenant des sources les plus diverses mais toujours proches des lieux de décision* ». (Martin, 2001 : 301) Les reportages et les témoignages que les quelques correspondants parviennent à diffuser rencontrent ainsi « *l'appétit du public pour des nouvelles en provenance de sources non officielles* ». (Martin, 2000 : 51) Les révélations du journal sur le terrain de la guerre sont autant d'accusations contre l'ordre colonial alors que les méthodes de l'armée y sont stigmatisées et la torture, dénoncée. *Le Canard Enchaîné* parvient à faire d'importantes révélations pas tant par un long travail d'investigation que par son réseau d'informateurs permettant des fuites sur les actions du gouvernement. (Chalaby, 2004)

L'investigation se réveille également en France, comme en Angleterre, à travers la tradition du fait-divers et de l'enquête judiciaire. Des journalistes comme Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut à *L'Express*, qui font figure de lien entre le journalisme d'après-guerre et l'investigation moderne, expliquent notamment les difficultés du travail d'enquête. Le premier enquête en 1972 sur la graciation dans le plus grand secret d'un ancien milicien, Paul Touvier, et parvient ainsi à rouvrir le dossier de la Collaboration. Le second réussit à révéler la mise en place par la DST, le service policier de contre-espionnage de dispositifs d'écoutes, dans les bureaux du *Canard Enchaîné*. Derrière les scoops, il y a tout un travail de fourmi, fort proche d'un travail policier. Derogy, comme Pontaut, ont utilisé une planque pour démasquer les responsables. L'information sur de telles affaires reste difficile à obtenir puisqu'elles « *sont souvent couvertes, à tort ou à raison, par le secret d'État et que la justice elle-même n'est pas toujours encouragée à s'y intéresser. La tâche des journalistes s'en trouve donc compliquée* ». (Ferenczi, 2005 : 45) Pontaut (in Broussard et Pontaut, 2012 : 5) reconnaît

d'ailleurs lui-même qu'« à l'époque, ce genre d'enquête journalistique était quasiment impensable. Un commissaire m'avait d'ailleurs confié qu'il nous aurait fait coffrer pour obstruction à la justice s'il avait été chargé de l'affaire. La France sortait de la période gaulliste. D'une certaine façon, l'information était verrouillée. La plupart des médias ne critiquaient pas la police et la justice comme ils le font de nos jours ». Pour Hunter (1997 : 77), une affaire comme celle impliquant *Le Canard Enchaîné* apparaît comme « le symbole du piège qui s'est refermé sur les journalistes français de l'époque : privé de soutien judiciaire [...] le journalisme d'investigation reste impuissant ». Quant au journaliste anglais, Ray Fitzwalter, à l'origine du scandale de Poulson, son investigation démarre de manière assez impromptue. C'est suite à la lecture d'un P.V. judiciaire qu'il commence à remonter le fil et à reconstruire le puzzle débouchant sur le scandale. Il réalise un important travail de sources et de témoignages. En tant que directeur adjoint au *Telegraph et Argus*, il est amené à effectuer le gros de son enquête sur son temps libre. (Spark, 2013)

3.4 ... professionnalisme et militantisme

Le contexte social, culturel et journalistique, tout comme les sujets d'investigation, ont beau avoir évolué, les journalistes d'investigation, dans les années cinquante et soixante, se trouvent de manière similaire que leurs prédécesseurs au tournant du XX^e siècle, dans une double position : d'un côté, inscrits dans l'espace journalistique et de l'autre, engagés politiquement. Le retour de l'investigation à travers la mobilisation de ces journalistes pour des causes telles que la guerre ou, plus généralement, contre les valeurs institutionnelles et le pouvoir, ne saurait en effet gommer un tel engagement. À l'instar des muckrakers et des grands reporters, cette tension, résultant de leur position duale, est également observable dans la manière dont ils rendent compte de leurs investigations, c'est-à-dire dans les articles qu'ils écrivent. Si le journalisme représente pour eux une composante de leur engagement, en tant que journalistes engagés et professionnels, ils doivent faire reconnaître leur professionnalisme sans pour autant renoncer aux valeurs politiques qui les animent. Autrement dit, ils doivent, comme leurs prédécesseurs, s'approprier et « inventer » un journalisme qui soit le plus proche de leurs préoccupations découlant de leurs trajectoires biographiques.

Pour certains auteurs comme Aucoin (2005), la résurgence de l'investigation, à travers la presse alternative, présente à la fois des points de similitude dans le style adopté par les muckrakers, mais aussi quelques différences. Elle puise sans aucun doute dans la tradition du muckraking⁸⁹ et du *journalism of outrage*. (Protest et al., 1992) De la même manière que les récits des investigateurs au début du siècle, les articles d'investigation, à travers la presse d'opinion, empruntent le style du récit construit destiné à capter l'attention du lecteur jusqu'à emporter son adhésion pour la cause qui est défendue à travers les révélations. Pour un journaliste comme Murrow, la télévision offre d'intéressantes potentialités dans la quête de la vérité et dans l'élargissement du regard. Dès ses débuts, il conteste cependant l'association de l'idée de vérité à celle de neutralité. Comme le soutient Muhlmann (2004b), d'après laquelle on retrouve chez Murrow, ce geste rassembleur typique de l'*exposure journalism* et du muckraking, la vérité « n'est guère, selon lui, le fruit d'un regard désancré mais elle est établie à partir d'un axe, d'un centre – le journaliste, qui se doit être un impeccable

⁸⁹ Il est intéressant de noter que Hallin offre une vision quelque peu nuancée par rapport à la renaissance de la tradition du muckraking au sein de la presse américaine. Selon lui, elle fut essentiellement un phénomène post-Watergate. Cela n'est pas sans rappeler la lecture de Lippmann sur le mouvement du muckraking au début du XX^e siècle. Comme ce dernier, ce que Hallin affirme est que cette renaissance du muckraking a surfé sur un climat de défiance du public envers les institutions déjà en place et qu'il n'en est dès lors pas la cause.

représentant des valeurs et des exigences de la communauté ». (*Idem* : 188) Une idée concrète de cette posture incarnée par Murrow est donnée dès le début et à la fin de son documentaire :

« This scene is not taking place in the Congo. It is not Nyasaland or Nigeria. It has nothing to do with Johannesburg or Cape Town. This is Florida. These are citizens of the United States, 1960 [...] It has to do with the men and women who harvest the crops in this country [...] These are the forgotten people, the under-protected, the under-educated, the under-clothed, the underfed [...] Only an enlightened, aroused, and perhaps angered public opinion can do anything about migrants. The people you have seen have the strength to harvest your fruits and vegetables. They do not have the strength to influence legislation. Maybe we do. Good night, and good luck. » (Murrow, 1960)

Il n'y a pas plus bel exemple que l'approche de Murrow comme porte-voix des plus faibles et comme catalyseur de mobilisation citoyenne, pour consacrer pleinement l'idée d'une presse « socialement responsable ». Pour Canada (2013), Murrow représente parfaitement une tradition griersonienne de l'art au service du bien public, « *at the nexus of narrative and news* ».

Dans la presse alternative, cette posture de « gardien de la conscience » américaine est sinon bien représentée voire dépassée par celle de « *moral judges of society, and the people and institutions within it* ». (Aucoin, 2007) L'analyse des stratégies narratives de magazines tels que *Remparts*, *Mother Jones* ou *The Nation* permet d'attester le style pour le moins engagé de certains exposés⁹⁰. Pour Aucoin (2007), il s'agit avant tout d'élargir les vérités pouvant être énoncées de sorte que les récits se raccrochent à un contexte plus global et à la nécessité de changer les valeurs fondamentales de la société. Dans la construction narrative, il y a, à l'image de Murrow, une propension à déformer la parole des défenseurs du *statu quo* qu'elle soit celle des employeurs des migrants, de l'industrie automobile ou encore du corps académique universitaire. La recherche de témoignages et de données chiffrées est ainsi tournée vers la défense d'une cause dépassant celle du journaliste. Pas plus que chez Murrow, il n'y a chez ces journalistes une volonté de taire leur voix puisqu'en dignes représentants de la communauté, ceux-ci n'hésitent pas à devenir des participants au dialogue moral, allant même jusqu'à proposer leur solution au problème soulevé. Quant à Leslie Brody, une des biographes de Mitford, elle souligne l'ingéniosité et la rigueur de celle que le *Times* a surnommée, « The Queen of Muckrakers ». « *She interviews and quotes everyone who, intentionally or unintentionally, reinforces the position she is espousing. Those who make a strong case for the other side get shorter shrift, and are always placed on the defensive, leading the careless reader to conclude that there is no other side or none that is morally defensible. But that is in the nature of muckraking.* » (Brody, 2010 : 305) Il est d'ailleurs intéressant de constater que ces journalistes, dans la veine des muckrakers, voguent entre une identité d'artiste, d'activiste et aussi de scientifique.

⁹⁰ Aucoin analyse quatre articles : *The Safe Car You Can't Buy* de Ralph Nader (*The Nation*, 1959) dénonçant la politique de l'industrie automobile aux dépens de la sécurité des citoyens-conducteurs ; *The University on the Make* de Warren Hinckle, Robert Scheer et Stol Stern (*Ramparts*, 1966) qui met au jour l'implication de l'Université du Michigan dans des abus commis à l'encontre des droits de l'homme lors de la guerre du Vietnam ; *Pinto Madness* de Mark Dowie (*Mother Jones*, 1977) révèle les défauts de conception de la Ford Pinto ; *The Charge : Gynocide ; The Accuses : The U.S. Government* de Barbara Ehrenreich, Mark Dowie et Stephen Minkin (*Mother Jones*, 1979) porte sur la collusion entre le monde industriel et le gouvernement américains dans l'exportation du Dalkon Shield, un dangereux dispositif de contrôle des naissances interdit aux États-Unis, vers les pays du tiers monde.

Les affaires qui occuperont *Le Canard Enchaîné* durant les années soixante lui donnent l'occasion de les rapporter à un contexte politique et moral plus général. L'hebdomadaire ne rate pas une occasion de remettre en cause le bien-fondé de la V^e République, qui lui apparaît davantage comme une dictature que comme un État démocratique. L'enquête contribue à cette volonté de participer à l'Histoire, de donner la secousse et de transformer les esprits. (Martin, 2001) Quant à ses racines militantes, le *Canard* n'en fait pas fi puisque le militantisme s'affiche comme une condition si l'on en croit l'un de ses journalistes : « *Pour eux, plus ou moins consciemment, si vous aviez ce passé-là, vous ne pouviez pas être 'tout faux'. Ce passé supposait le culte de l'amitié, le sens de la fidélité, de la clandestinité, du secret, de la discrétion. En bref, pour entrer au Canard, il fallait répondre à certains critères d'honorabilité militante* ». (George Marion cité par Martin, 2001 : 373) À l'époque, beaucoup des journalistes entrés au *Canard*, qualifiés par Martin (2001) de « réalistes indignés », voient dans l'hebdomadaire, l'un des premiers espaces de militantisme efficace ou l'un des derniers refuges du journalisme engagé. *Le Canard Enchaîné* correspond aux aspirations de bien des journalistes de l'époque, concevant le journalisme comme un engagement politique et entretenant un rapport critique face à la politique. Leur profil ne saurait mentir sur leurs affiliations politiques puisque des journalistes entrés dans la profession dans les années soixante, à l'instar de Jacques Derogy ou de Claude Angéli, ont baigné dans la mouvance communiste. Quant à George Marion, il considère le *Canard Enchaîné* comme un journal lui donnant la possibilité non pas tant « *d'expliquer le monde que d'en dénoncer les dysfonctionnements et les inégalités* ». (Marion, 2008 : 31) Cet engagement est cependant loin, à ses yeux, d'être incompatible avec une mission d'information. « *On faisait de l'info, on ne prenait pas de gants. Il me semblait que la contradiction information ou engagement était résolue, ou dépassée. Informer sur le pouvoir, c'était le combattre.* » (Idem)

3.5 L'impartialité contre l'objectivité journalistique

On comprend vite la filiation qu'opère Hunter (1997) entre, d'un côté, l'investigation à cette période et, de l'autre, l'émergence du courant du *New Journalism*, parfaitement inscrit dans cette culture de la contestation et favorisant l'apparition – l'invention – d'un *autre journalisme*. Il y a d'une part et d'autre de la tradition et de l'histoire de l'investigation, une remise en cause de la notion d'objectivité par ses praticiens ; une opposition qui apparaît plus acharnée dans les années soixante qu'auparavant. Le fondateur du *New Journalism*, Tom Wolfe, refuse cependant de voir le nouveau journalisme comme une expression purement subjective de sorte qu'il touche encore, selon lui, à une certaine recherche proprement journalistique de la réalité objective. Reste que l'idéal d'objectivité, norme consacrée par la profession journalistique dans son processus d'autonomisation, devient dans les années soixante un terme abusif. « *Studies of Vietnam War coverage used concepts of straight reporting and interpretation received from the McCarthy era; and repurposed them into a tension between establishment and advocacy positions.* » (Maras, 2013 : 203) On retrouve en substance trois grandes lignes de critique formulées par les journalistes à cette époque à l'encontre de la norme d'objectivité journalistique, et qui sont généralement reprises dans le discours des investigateurs. (Schudson, 1978)

Tout d'abord, ceux-ci pointent l'impossibilité, voire le travestissement, rattachés à l'objectivité puisque tout journaliste se voulant objectif cache en réalité des valeurs politiques qui reposent sur des présupposés politiques jamais remis en question. Deuxièmement, ils affirment que tout article journalistique comporte en soi déjà un biais dans la sélection des faits qui est opérée par le journaliste. Ils soulignent enfin que le processus de collecte de l'information construit lui-même une image de la réalité qui renforce le point de vue officiel. La critique fait

écho à l'analyse de la norme d'objectivité par la sociologue Gay Tuchman (1972). Celle-ci l'assimile à un « rituel stratégique ». Le rituel visible dans les marqueurs discursifs (usage des guillemets, référence aux sources institutionnelles, à un sens commun) vise à suggérer que les faits parlent d'eux-mêmes tout en servant de parade contre toute accusation. Loin d'apparaître comme la panacée face à la subjectivité du journaliste, cet idéal est au contraire perçu comme le biais le plus insidieux. « *In the 1960s and after, criticism emerged inside and outside journalism condemning journalistic professionalism and the norm of objectivity itself as means of catering to established power, particularly governmental authorities.* » (De Burgh, 2005 : 101) On le voit, la critique est efficace, et particulièrement ce dernier point qui, tout en délégitimant la pratique journalistique dans la presse traditionnelle, permet à ces journalistes d'investigation d'affirmer leur rôle de contre-pouvoir à la recherche de la vérité. Ainsi, *Le Canard Enchaîné* justifie-t-il, en s'en excusant presque, son rôle d'inquisiteur « *en raison du silence observé par la « grande presse d'information* ». (Martin, 2001 : 342) Par là, le journal se substitue à une « presse classique défaillante » en reprenant l'étendard de la vérité et en s'érigant « *comme défenseur des victimes face aux coupables* ». (*Idem*)

Alors que, nous l'avons vu, les muckrakers ne voyaient pas d'incompatibilité absolue entre la restitution des faits et une prise de position morale, étant donné que les faits demeuraient inattaquables puisqu'authentifiés par le corps du journaliste et intégrés dans le domaine des valeurs communément partagées, les journalistes d'investigation contemporains ont dû adapter leur registre de justification dès l'instant où le processus de sélection et d'interprétation subjective inhérent à tout fait était à la fois dévoilé et attesté.

« If events are spontaneous, random occurrences, if they are a relatively unbiased sampling of the 'hidden facts', then a newspaper could be content to report the news and feel it had done an important job responsibly. But if events themselves are constructed, and constructed by the individuals and institutions with the greatest wealth and power in society, then reporting the news is not just an incomplete approach to the truth but a distorted one. » (Schudson, 1978 : 176)

À partir du moment où l'objectivité devient un idéal professionnel intenable et peu souhaitable, ces journalistes recourent plus volontiers à la notion d'impartialité. Il ne s'agit pas d'abandonner totalement l'idée d'objectivité mais, comme en témoigne Jessica Mitford, de reconnaître ses propres suppositions pour mieux les mettre de côté. Il s'agit en somme de prendre l'argument de l'honnêteté du journaliste vis-à-vis du sujet qu'il investigate.

« If to be objective means having no point of view, or giving equal weight to all information that comes one's way, I plead guilty – although *accuracy* is essential, not only to the integrity of your work but to avoid actionable defamation. It can be ruinous to try to tailor the evidence to fit your preconceptions, or to let your point of view impede the search of facts. I do try to cultivate the appearance of objectivity, mainly through the technique of understatement, avoidance where possible of editorial comment, above all letting the undertakers [...] pillory themselves through their own pronouncements. » (Mitford, 2010 : 24)

Il nous semble que le journaliste représentant le mieux cet équilibre délicat entre objectivité et subjectivité du journalisme-dénonciateur demeure Seymour Hersh. Il endosse, selon Muhlmann (2004) la posture du journaliste « décentreur », une position marginale par rapport à celle plus répandue du journaliste-rassembleur. Une telle posture n'est plus tellement focalisée sur la recherche des faits autour d'un centre – le journaliste qui raconte et prend la parole au nom du public. Au contraire, le récit d'enquête d'un journaliste comme Hersh l'y insère pour mieux faire voir une vérité étrange et dérangeante pour le « nous ». Ainsi Hersh

multiplie-t-il, un peu dans la veine du *New Journalism*, les points de focalisation à travers les différents protagonistes qu'il rencontre. L'engagement de Hersh dans le récit n'est plus le produit d'une prise de position du journaliste sur un ton moralisateur – ce centre qui parle au nom de la communauté – mais il porte davantage dans sa manière de faire parler les acteurs, et, par ses questions, de les relancer. En somme, dans la façon dont il donne à voir l'invisible et donne à comprendre l'incompréhensible. Cette incursion du journaliste dans son enquête – et l'implication qu'elle suppose – participe avant tout du *réalisme* et d'une profondeur que celui-ci tente d'atteindre. Cette manière de procéder de Hersh lui permet de mettre au jour une autre vérité sur un conflit par rapport auquel le public américain avait reçu une autre image. Il ne s'agit plus tant d'attester les faits – *that's the way it is* –, mais de raconter la vérité – *tell it like it is*. Comme l'affirme Hunter (1997 : 29), « *le processus de vérification et de documentation des faits peut éliminer des erreurs imbriquées dans ces récits individuels, mais il ne peut éradiquer le désir de voir une cohérence dans le chaos de la vie. La réalité humaine est elle-même une invention et même le journalisme le plus rigoureux ne peut y échapper* ».

Évitant à tout prix d'afficher leur engagement et leur opinion, qu'ils disent laisser volontiers au placard, il n'est par pour autant question, pour des journalistes comme Derogy ou Pontaut, de « jouer aux témoins blasés ». (Derogy et Pontaut, 1993) L'enquête est bien pour eux affaire d'implication du journaliste dans la quête de vérités forcément plurielles, derrière la reconstitution des faits. Néanmoins, et il s'agit là d'un argument destiné définitivement à crédibiliser le travail d'investigation, les deux journalistes voient dans le métier de fait-diversier, la plus belle lettre de noblesse du métier. Quant à Hersh, il dit ne pas aimer l'expression même de « journalisme d'investigation », « *because I think all reporters should be investigative in the sense that we have an obligation to go beyond the immediate facts of a situation or a statement and to seek the truth, or whatever approximates the truth* ». (Cité par Klein, 2010 : 106) En ce sens, Hersh, à l'image de ses deux collègues français, « *helped establish the standard for modern-day investigative reporting* ». (Jensen, 2000 : 237)

3.6 L'héritage du Watergate

« The press had also learned that, if anything, it should be more bold and outspoken in digging behind official policy, both domestic and foreign; the Pentagon Papers showed how little the public really knew about the origins of the war in Vietnam. Newspapers were painfully aware, after the crisis was over, that they had been too cautious about printing government secrets... » (Ungar, 1975 : 95)

Comme en témoignent les propos de ce journaliste, on peut dire que se concrétisent, aux États-Unis dès la fin des années soixante, de profonds changements dans les pratiques journalistiques. L'idée d'un devoir de la presse comme agissant comme contre-pouvoir gagne un large consensus non seulement dans le monde professionnel, mais également au sein des mondes judiciaire et académique et de la société civile. (Aucoin, 2005) Pour s'en convaincre, quatre événements ont eu sans conteste une influence sur ce qui apparaît bientôt comme l'institutionnalisation de l'investigation au sein du journalisme.

Tout d'abord, la loi américaine connaît en 1964 une modification de taille à travers le procès opposant le *New York Times* à un fonctionnaire public, D. Sullivan. Non sans puiser dans l'idéologie de l'époque, renforçant l'importance du Premier Amendement et de la liberté de la presse dans sa mission démocratique, le jugement de la Cour Suprême révolutionnera en quelque sorte la loi américaine sur la diffamation. À partir de ce moment, des personnalités publiques ne peuvent gagner un procès en diffamation seulement si elles sont capables de prouver que les éditeurs sont conscients que leurs informations sont fausses ou que ceux-ci

font preuve d'une négligence imprudente quant à leur véracité ou non. La Cour Suprême américaine clarifie dès lors la notion de diffamation sur base de la « préméditation réelle » permettant de garantir la liberté de la presse⁹¹ sans éliminer totalement la calomnie.

Dans un deuxième temps, la promulgation du *Freedom of Information Act* (FOIA) en 1966 a permis une plus grande facilité d'accès aux documents publics du gouvernement pour les journalistes et pour le public. En 1964, le Prix Pulitzer intègre une nouvelle catégorie intitulée *Local Investigative Specialized Reporting*, destinée à récompenser les meilleures enquêtes journalistiques.

Enfin, ce climat plus « investigatif » dans la presse et l'apparition d'une nouvelle demande pour ce type de journalisme seront consacrés à travers la création en 1969 du *Fund for investigative journalism*. On doit l'initiative à P. Stern, un philanthrope américain convaincu qu'une petite somme d'argent investie dans les travaux de journalistes déterminés pouvait produire d'énormes résultats dans la bataille contre le racisme, la pauvreté et la corruption des entreprises et du gouvernement⁹². C'est d'ailleurs à la faveur de ce Fonds que l'investigation de Hersch sur My Lai a pu voir le jour⁹³.

À l'époque où le travail de Hersch est repris par une trentaine de publications, plusieurs rédactions américaines ont déjà intégré des équipes d'investigation qui se consacrent exclusivement à la production d'enquêtes. En 1967, la cellule d'investigation de *Newsday* est créée autour de trois journalistes, un éditeur et un chercheur. Suit en 1968, le *Chicago Tribune* et en 1970, le *Boston Globe*. Quant au *New York Times*, il affecte de plus en plus de ressources à l'investigation pour en faire, dès la fin des années soixante, une « offre à temps plein ». (Schudson, 1978) Notons encore la création en 1968, de l'émission *60 minutes*, un pilier de l'investigation télévisuelle aux États-Unis. Si le contexte juridique et social a permis de nourrir le développement de l'investigation, certains observateurs tendent à analyser cet accroissement des ressources vers le journalisme d'investigation d'un point de vue économique.

« In the end, quality was determined by ownership. But the resources were plentiful, and accountability reporting became one of the beneficiaries. Readers began to expect investigations are part of their Sunday fare. News organizations made room for a new brand, and establishment journalism made way for what a new and, in some ways, an anti-establishment form. It was not always an easy fit. » (Starkman, 2014 : 112)

Bien avant l'affaire du Watergate, le journalisme d'investigation a donc intégré le monde de la presse de masse. Il faut néanmoins reconnaître que l'affaire consacre définitivement l'installation de l'investigation – et sa visibilité – au sein du journalisme. « *The Watergate Stories capped, rather than inaugurated, the wave of investigative journalism, but they did so in such a stunning fashion that Watergate may turn out to be a symbol of enduring importance for newspaper work [...] For now, there is a common point of reference, 'Watergate', which confirms the importance of enterprise journalism.* » (Schudson, 1978 : 191) Selon plusieurs auteurs dont Rivers (1982), le scandale du Watergate représente en ce sens davantage un « climax » qu'un réel coup d'état. Mais pour analyser, d'une part, le rôle

⁹¹ Précisons que le système judiciaire américain jouera un rôle similaire dans la préservation de l'esprit du Premier Amendement lors de la publication des *Pentagon Papers* en 1971. Le *New York Times* sera poursuivi par le gouvernement qui voyait cette publication comme une atteinte à la sécurité nationale. La décision de la Cour Suprême blanchit le journal et déclare l'acte d'accusation comme une violation flagrante contre le Premier Amendement. Voir Aucoin (2005 : 72-74)

⁹² www.fij.org

⁹³ Hersch fut aidé à l'époque à concurrence d'environ 2 000 euros (2 250 dollars).

joué par le Watergate dans l'essor de l'investigation, et, d'autre part, sa position au sein du journalisme ainsi que les débats qui s'en suivront, il nous faut, dans un premier temps, revenir brièvement sur les circonstances, et la manière dont s'est opéré le travail des deux journalistes qui ont sorti cette affaire.

On ne peut en réalité comprendre l'éclatement du scandale du Watergate sans le relier aux révélations des *Pentagon Papers* par le *New York Times* en 1971. La publication débouche sur la création, par le Président Richard M. Nixon, d'une unité de surveillance rattachée à la Maison Blanche. Cette unité, appelée « the plumber's unit » est chargée de parer à toute fuite d'informations classées. (Protess et al., 1991) Elle s'introduit, une nuit de juin 1972, dans les quartiers généraux du Comité national du parti démocrate, situés dans un des appartements du complexe du Watergate. La police arrête cinq personnes en train d'installer des dispositifs d'écoute dans le bureau du chef de fil du parti. Carl Bernstein et Robert Woodward, deux jeunes journalistes alors affectés au suivi des affaires politiques pour le *Washington Post*, sont chargés de chercher des informations concernant cette nouvelle, arrivée dans de nombreuses rédactions américaines. À partir de leurs recherches, les deux journalistes parviennent, entre juin et octobre 1972, à faire un lien entre le cambriolage et la Maison Blanche elle-même et au final, à prouver l'implication criminelle d'associés du Président Nixon. Éclaboussé par les révélations, et contraint par la justice et par le Sénat américains de prouver sa participation dans des activités criminelles, Nixon donne sa démission le 9 août 1974. Ce rapport entre le travail d'enquête des journalistes et leurs révélations, et la chute d'un président, aussi controversé soit-il, contribue à consacrer le pouvoir de la presse en même temps que son rôle de contre-pouvoir. Le Watergate a fait de Bernstein et Woodward des héros chevaliers blancs de la démocratie. « *No other story in American history features the press in so prominent and heroic role [...] Watergate overwhelms modern American journalism.* » (Schudson, 1995 : 142)

3.6.1 Le mythe du Watergate

Il n'y a pourtant aucune raison de considérer l'affaire du Watergate comme une totale rupture avec une posture contestataire déjà bien réelle depuis deux décennies. « *In the backwash, some repeated patterns are evident. Watergate focused the advocacy/adversarial position around ideas of investigative journalism.* » (Maras, 2013 : 203) De Burgh (2005) offre une lecture nuancée du scandale. Tout d'abord, celui-ci s'intègre dans la continuité d'une longue tradition. L'auteur précise ensuite que son succès reste relativement limité par rapport à d'autres investigations et qu'il a également contribué à mettre au jour les faiblesses du journalisme américain. Le Watergate apparaît ainsi aux yeux de nombreux auteurs comme un « mythe » ou, plus précisément, un mythe de David contre Goliath, d'individus impuissants renversant une institution d'un pouvoir écrasant. On peut voir dans la manière dont Hunter (1997) dévoile la structure narrative qui préside au récit du Watergate, à travers le livre et le film *All The President's Men*, un élément alimentant cette représentation glorifiée du journalisme d'investigation. Le début du récit contient le moment où la corruption et le mal se propagent. Le deuxième temps met en scène des journalistes-héros cherchant à se démarquer alors que la situation finale consacre l'anéantissement des méchants. Pour Schudson (1995), il existe au moins trois points défaisant quelque peu l'image romantique construite autour du Watergate.

Dans un premier temps, l'affaire a, avec le recul et de manière générale, mobilisé peu la presse de sorte que le *Post* s'est retrouvé isolé dans le suivi du Watergate. Beaucoup au sein de la rédaction du quotidien ont découragé les deux journalistes et leurs éditeurs de poursuivre leurs recherches sur cet événement minimisé par les autorités officielles. D'après Protess et

ses collègues, bien qu'une proportion croissante du public était réceptive par rapport aux révélations des deux journalistes au début des années septante, nombreux sont les journaux à se battre pour leur survie. « *Most newspapers lacked the resources or the will for extensive, time-consuming investigative reporting.* » (Protess et al., 1991 : 50)

Deuxièmement, Schudson montre que le travail des deux journalistes, à travers leurs révélations sur le scandale, s'est opéré davantage en parallèle avec le travail d'autres institutions que de manière totalement exclusive. Si d'après Epstein (1974), l'ouvrage *All the President's Men* tend à minimiser la contribution des investigations faites par le FBI, le Grand jury ou encore les comités parlementaires – un rôle davantage décrit en tant que fuites en leur faveur –, on perçoit néanmoins la portée réelle de cette contribution dans la construction de l'affaire. Epstein semble en ce sens confirmer les observations faites plus récemment par Max Holland (2012) dans son article *Watergate reconsidered*. Il aura ainsi fallu quarante ans, et la révélation et la mise à disposition de documents⁹⁴ clés, pour comprendre le rôle réel de la presse dans cette affaire. Pour Holland (2012 : 42), « *The news media's most important accomplishment in the first five months after the break-in was simply keeping the story alive via the fitful disclosure of fragments from the FBI's investigation* ». D'après Schudson (1995 : 144), « *Even this matter of 'keeping the story alive' was not exclusively a reportorial function* ». La volonté affichée par Bernstein et Woodward de continuer à informer sur le Watergate de juin à novembre, a joué un rôle indéniable dans la mobilisation d'investigations autres que celles entreprises par le FBI notamment. L'exemple le plus manifeste étant le *Senate Watergate Committee* mis sur pied au cours de l'année 1973.

La poursuite acharnée de l'affaire par les deux journalistes peut apparaître comme un agissement sinon banal, à tout le moins célébrant une posture d'indépendance de la presse. Pour Holland (2012), elle était plutôt destinée à décrédibiliser le Président Nixon⁹⁵ et ses hommes. La couverture continue forçait en effet leurs démentis catégoriques amplifiant du même coup la perte de leur crédibilité. « *To be sure, the press played an instrumental, possibly irreplaceable, role. Yet contrary to the legend fomented by the book and film, the media did not save the day with truth its only weapon.* » (Holland, 2012 : 42) Comme le souligne Schudson, certains observateurs ont avancé que le Watergate n'était pas l'affaire d'une dévotion journalistique pour la vérité « *but the Washington Post's or the liberal news media establishment's contempt for Richard Nixon that led to it to pursue the Watergate Story* ». (Schudson, 1995 : 145) Selon David E. Kaplan, le travail de ces journalistes qui enquêtent sur l'affaire du Watergate s'opère dans une histoire et une tradition qui les précèdent. « *When these two journalists begin to follow the trail of burglars, they have all this tradition and events that precede them. They know their job is to follow the trail of money, trail of accountability, and trail to people.* » (Entretien David E. Kaplan)

⁹⁴ Holland cite : « information gleaned from recordings surreptitiously made by President Richard M. Nixon; recent releases by the FBI under the Freedom of Information Act; the 2007 opening of critical portions from the Woodward and Bernstein Papers at the University of Texas's Ransom Center; and finally, confirmation, in 2005, that the Über-secret source known as Deep Throat was in actuality W. Mark Felt, the bureau's N°2 man in 1972-1973. »

⁹⁵ Pour Schudson, la couverture du Watergate par le *Post* n'est pas totalement dénuée d'un esprit de revanche par rapport au « coup » réalisé l'année précédente avec la parution des *Pentagon Papers* par le *Times*. Cette « rivalité » entre les deux journaux est également perceptible dans l'ouvrage *All The President's Men*.

À ce sujet, Bernstein et Woodward lèvent, de manière précoce, un coin du voile dans la version française du livre *All The President's Men*⁹⁶ en parlant de Sussman, le superviseur au *Post* de l'affaire du Watergate : « Il a une théorie sur Watergate, que ni Bernstein, ni Woodward ne comprennent bien, quelque chose qui a trait à l'inéluctabilité de l'histoire, l'éthique américaine d'après-guerre, le commercialisme et Richard Nixon ». (Bernstein et Woodward, 1974 : 61) La piste républicaine – ce parfum du scandale – ressort clairement dès le début du traitement de l'affaire ; l'équipe du *Post* testant l'une après l'autre la source pouvant permettre de faire éclater le scandale⁹⁷. Enfin, dans sa critique du livre *The Secret Man* sorti en 2005, le journaliste du *New York Times*, Christopher Hitchens (2005) affirme que le Watergate demeure comme l'exemple le plus probant de l'utilisation d'un média par une source officielle anonyme non élue avec son propre agenda. Ce que l'on sait en réalité aujourd'hui de celui qui est décrit comme « gorge profonde » laisse apparaître que ses motivations étaient tournées vers le désaveu du directeur du FBI de l'époque, dont il ambitionnait de prendre la place. Mark Felt vouait par ailleurs un mépris envers la presse dont il savait qu'elle était friable et manipulable dans sa quête d'un « bon coup ». Car, comme le révèlent les deux journalistes au centre de l'affaire, dans l'atmosphère hautement compétitive du *Post*, ils ont tout intérêt à continuer à produire des articles, à ramener des informations et des nouvelles⁹⁸ sous peine, pour eux, de leur arriver n'importe quoi. (Bernstein et Woodward, 1974)

3.6.2 L'investigation comme pratique distinctive

Pour autant, mythe ou pas, le Watergate demeure comme un symbole national du journalisme d'investigation. « *It gives to the patchwork of provisional institutional changes leading away from the conventions of objectivity, a cultural identity of considerable force.* » (Schudson, 1978 : 191) À travers le succès du livre et du film *All the President's men*, narrant sous un style à peine romancé « l'histoire vécue » des deux reporters du *Post* par rapport au scandale, le Watergate contribue véritablement à la gloire du journalisme d'investigation. Cette héroïsation de Bernstein et Woodward, qui apparaissent désormais comme des acteurs disposant d'une légitimité et d'une reconnaissance au sein de l'espace journalistique, participe du même coup à établir le journalisme d'investigation comme une catégorie à part entière. À partir de cet instant, la pratique se nomme et elle a ses figures :

« It did create a generation of young people that were approximately 10 to 15 years younger than Woodward and Bernstein, who decided: 'that's pretty exciting, I'm gonna be an investigative reporter'. By the way, they (ndlr : Woodward and Bernstein) didn't call themselves investigative reporter, they were covering a crime story about a break-in. One thing led to another, they were raised as investigative reporters, they were identified by others. Them, they just started as reporters. They were glamorized by a movie. And investigative reporting in a period in history that has never been seen before, 1972 to early eighties, the investigative reporters were exhorted as moral crusading type of journalism. » (Entretien Charles Lewis)

Il est intéressant, en effet, d'observer, à travers les différentes études réalisées à l'époque, dans l'après-Watergate, le changement de perception des journalistes par rapport à leur rôle.

⁹⁶ La version française est intitulée *Les Fous du Roi*.

⁹⁷ Le *Post* se montre ainsi plus que sceptique par rapport aux investigations menées par les autorités fédérales. Le fil rouge du livre *All The President's Men* est celui d'une tentative acharnée de documenter et de prouver les liens entre, d'un côté, le cambriolage du Watergate et, de l'autre, le Président et son entourage.

⁹⁸ C'est nous qui soulignons.

Aucoin (2005) montre qu'à partir des années soixante, et plus encore dans les années septante, le journalisme attire des acteurs davantage formés et mieux payés voyant dans la presse, une institution de changement social. L'étude de Johnstone et ses collègues (1972 : 5) met en évidence que les journalistes considèrent la responsabilité de la presse à la lumière de l'investigation : ils perçoivent leur fonction plus volontiers en tant qu'« investigateurs », « chiens de garde du gouvernement », « interprètes des événements » ou encore comme « éducateurs ». Ces observations sont également posées en France par Martin (1991) qui observe l'élévation du niveau de formation des journalistes en parallèle avec l'apparition d'une pratique « plus intellectualisée » du métier. Dans une enquête⁹⁹ réalisée au début des années soixante auprès de futurs journalistes, ceux-ci aspirent à servir « *l'idéal démocratique [...] à éduquer, à guider, à former les masses, à être un grand facteur de progrès dans le monde* ». (Martin, 1991 : 25)

Notons ici également le lien intéressant qu'opèrent Johnstone et ses collègues entre, d'une part, deux types de journalisme – d'un côté, un journalisme « neutre » et, de l'autre, un journalisme « participatif » auquel se raccroche le journalisme d'investigation, et, d'autre part, la présence de segments professionnels (Bucher et Strauss, 1961) définis par une identité et une idéologie professionnelles distinctes. Dans la vision du journalisme « participatif », le journaliste doit jouer un rôle plus actif et créatif par rapport au développement de l'information. Les propos de Johnstone et ses collègues ne sont d'ailleurs pas sans rappeler une posture comme celle de Seymour Hersh :

« There is no so clear an expectation that newsworthy information will reveal itself naturally, as there is an assumption that the most significant news of the day will come to light as the result of the journalist's imposition of his point of view. Here the newsman has personal responsibility for the information he seeks to transmit, and his relationship to news sources is more circumscribed – sources provide leads but reporter must sift through the real story. » (Johnstone et al., 1972 : 523)

L'on peut par ailleurs reprendre l'enquête quantitative de Protess et al. (1984), à travers laquelle les auteurs parviennent à dresser un profil des journalistes d'investigation de l'époque. Ces derniers partagent des traits caractéristiques de leurs prédécesseurs. « *Though less active politically than the Progressive, many were educated during the Vietnam War era and are motivated by reformist goals.* » (Idem : 53) L'influence de la guerre du Vietnam, du Watergate et cet « activisme politique » ont également été évoqués lors de nos entretiens avec certains journalistes d'investigation américains ayant débuté leur carrière à cette période. Plusieurs d'entre eux nous ont en effet cité des journalistes contemporains, tels Hersh, I.F. Stone, Murrow, Halberstam ou encore Woodward et Bernstein, comme modèles professionnels de référence. Ce sont des journalistes qu'ils admirent et qu'ils ont connus, dont ils pu suivre la carrière ou qu'ils ont eu l'opportunité de directement côtoyer. Les avancées et la modernité technologiques de l'époque ont également permis à cette génération de journalistes d'assister aux développements progressifs du Watergate et à la démission du Président Nixon.

« I was influenced by Watergate profoundly [...] My parents were republicans, the same party as Richard Nixon. There were both very conservative. I was an intern for a republican senator during the Watergate. All the republican senators were hiding under their desks. They didn't want to talk to the press. If they were critical to Nixon, they looked disloyal. If there were not critical, they looked to be totally corrupted. So, I found it extremely interesting. I was a

⁹⁹ Mirbeau-Cleirens B., *Feuillets du CFJ*, n°24, Avril 1965, pp. 1-4.

college kid. It was a thrilling time to be in D.C from January to June 1974, Nixon resigned in August 1974 [...] I believed from 1973 on that Nixon was a crook and that he needed to go. But I was working for a Republican Senator. I was reading *The Washington Post* every day, loving this story, watching the hearings on TV. It was a very big deal, hearings all the time. I was completely soaking in it like a sponge. » (Entretien Charles Lewis¹⁰⁰)

Comme Lewis, David E. Kaplan se définit comme issu de la « génération post-Watergate », une génération qui rassemblait à l'époque de jeunes collégiens motivés à déterrer les grands scandales de leur époque. Eux aussi, influencés par le travail de Bernstein et Woodward, voulaient débusquer l'histoire du siècle pouvant changer le monde. Pour nombre d'entre eux, à l'image de ce journaliste d'investigation à la *Sunlight Foundation*, le contexte du Watergate a contribué à réveiller leur conscience politique. « *I was ten years old and I can remember watching some of the Watergate's hearings on TV. From that moment on, I realized that government and industries didn't necessarily want to be accountable. This strengthened my choice of becoming an investigative reporter.* » (Entretien Bill Allison)

3.6.2.1 L'investigation post-Watergate : un discours sur la méthode

On le voit, pas plus que leurs prédécesseurs, les journalistes du Watergate n'abandonnent l'idée d'une subjectivité journalistique. Comme le confirme Hunter (1997 : 26), « *l'affaire du Watergate impliquait des ruptures constantes avec l'objectivité. Très tôt dans l'histoire, les journalistes étaient devenus des acteurs dans l'histoire, abandonnant ainsi la neutralité* ». S'il existe une innovation, elle est à chercher du côté d'un discours méthodologique propre à l'investigation. En ce sens, *All the President's Men* apparaît véritablement comme « *a set of instructions, a handbook for aspiring journalists* ». (Schudson, 1978 : 188) L'idée de méthode n'est pas en soi une donnée nouvelle dans la démarche d'investigation mais elle est, pour la première fois, formalisée et reçue comme telle. « *Throughout the 1970s, skills peculiar to investigative reporting were identified and nurtured. Many of the methods used, such as team-reporting, surveillance, and undercover work, were adaptations or refinements of methods used in earlier exposé and muckraking journalism.* » (Aucoin, 2002 : 215) Lorsqu'en effet sont décrites les manilles¹⁰¹ de journalistes comme Stone ou Hersh, il s'agit de « trucs » difficilement transmissibles à toute une profession.

Pour autant, la recherche d'une méthodologie apparaît claire dans un contexte de mutation et de montée de l'investigation : « *How can one rely on a state of mind when we are not always conscious of our own bias ? The answer, Lippmann (1922) suggests, lies in method [...] Journalists, of course, do not use the methods of scientists, but they give allegiance to a set of professional practices that they believe offer protection against their own subjectivity.* » (Gamson, 1984 : 42-43) Ces propos font directement écho, comme nous l'avons montré précédemment, à une compréhension globale des journalistes qui désormais sont conscients que les faits qu'ils rapportent relèvent avant tout d'une construction sociale de la réalité. Cet abandon d'un empirisme naïf¹⁰² exige alors de la part des acteurs, la mobilisation d'une méthode apte à fournir une interprétation qui soit la plus proche de la réalité.

¹⁰⁰ Charles Lewis a commencé sa carrière en 1977 comme « Reportorial Producer » pour la chaîne de télévision *ABC News*.

¹⁰¹ Aller au-delà des faits, chercher la vérité, se documenter avant d'écrire, ne pas marchander avec les sources, poser les bonnes questions.

¹⁰² L'empirisme naïf réfère à la posture identifiée au tournant du XX^e siècle et à laquelle se raccrochent les muckrakers et les grands reporters. Voir chapitre 2, point 2.6.3.

« There are considerable differences among both academics and journalists as to what the implications of abandoning such a naive empiricism actually are. For social realists, an external and objective social world remains out there and the task of both social scientists and journalists is to find a method and a conceptual vocabulary that allow us to provide the description and, perhaps, explanation which most closely approximates this reality, even if the production of an account that entirely reproduces objective truth is never possible. » (Manning, 2001 : 20)

C'est précisément à un ensemble de pratiques professionnelles que font allusion et que rapportent les deux journalistes du Watergate. Dans le récit qu'ils font du traitement de l'affaire, ils insistent ainsi sur le fait de recouper certains faits « critiques » auprès de minimum deux sources indépendantes. Une deuxième règle d'or consiste dans l'utilisation de sources anonymes afin de soutenir des accusations de non-respect de la morale. Une troisième innovation relève de la constitution d'une imposante base de données, de sorte que tous deux disposent d'une liste commune d'une centaine de contacts. De même, chacune des informations livrées et documentées par leurs différentes sources est archivée dans des dossiers étiquetés au nom de chaque source. À la fin de l'affaire, ils ont en leur possession quatre grands fichiers occupant quatre meubles classeurs. La règle qu'ils se fixent est de ne rien jeter et de garder toute note et brouillon de leurs articles leur permettant de traiter une masse d'informations d'une rare ampleur. Le carnet de contacts apparaît bien comme une arme de choix pour le journaliste d'investigation.

Bien que l'ouvrage de Woodward et Bernstein n'était pas destiné, en première intention, à devenir un manuel d'investigation, il témoigne, par la rigueur et le systématisme auxquels se plient les journalistes, du climat de l'époque et des discussions qui s'engagent autour d'une méthode propre à la pratique. Pour Aucoin (2005 : 92), « *Modern investigative reporting differs from the muckraking tradition because the modern vision of investigation journalism involves 'systematic investigative reporting', whereas much of the early-twentieth-century muckraking involved distillation and interpretation of already known information. And, indeed, there was an attempt during the late 1960s to develop a systematic investigative reporting methodology* ». Cet effort de standardisation de l'investigation se marque ainsi, dès la fin des années soixante, dans l'établissement de modèles formalisant le travail d'investigation. On doit à une équipe de quatre journalistes travaillant pour l'*American Press Institute* d'avoir proposé une check-list et un schéma dans le cadre du travail d'investigation et pouvant être appliqués aux enquêtes sur les institutions gouvernementales et privées. Ce type de démarche débouche en 1976 sur l'édition par Benjaminson et Anderson d'un premier manuel consacré aux techniques d'investigation, *Investigative Reporting*. On y retrouve des chapitres intitulés « Attracting and Evaluating Sources » ou « What to Investigate ». Deux ans plus tard, sort l'*Investigative Reporting and Editing* rédigé par Paul William. L'ouvrage s'emploie à définir le processus présidant à la démarche d'investigation et qui procède par différentes étapes¹⁰³ : de la conception jusqu'à la publication, en passant par des moments d'évaluation.

Un tel modèle illustre en réalité la manière dont l'investigation s'affiche comme une pratique distinctive par rapport au journalisme quotidien – *routine news reporting*. Cela est d'autant plus perceptible à travers quelques exemples d'investigations de l'époque contribuant à cette

¹⁰³ Le schéma général était selon Williams le suivant : Conception ; Feasibility Study ; Go/no-go decision ; Planning and base-building ; Original Research ; Re-evaluation ; Go/no-go decision ; Key interviews ; Final evaluation ; Final go/no-go decision ; Writing and publication.

montée en visibilité d'une méthodologie proprement investigatrice. Parmi ceux-ci¹⁰⁴, l'investigation réalisée par Barlett et Steele représente un des premiers travaux du genre dans ce qui deviendra la veine du journalisme de données. Le travail est d'envergure mais il se base surtout sur l'exemple du *precision journalism*, théorisé par Philip Meyer en 1973 dans l'ouvrage du même nom¹⁰⁵. En 1972, aidés d'un ordinateur, les deux journalistes analysent plus de 1 300 cas de crimes violents pour lever le voile sur l'administration de la justice de Philadelphia. Ils deviennent maîtres dans l'utilisation d'une grande source de documents et fondent une nouvelle méthode bientôt reprise par de nombreux journalistes d'investigation enquêtant sur les systèmes judiciaires locaux. « *Une autre tendance, plus signifiante dans le long terme voyait le jour [...] ce mouvement faisait valoir que la recherche de documents susceptibles de soutenir la défense d'une enquête devant les tribunaux était plus valable, voire plus sérieuse que des enquêtes se basant sur les révélations de sources humaines.* » (Hunter, 1997 : 31-32) Plus généralement, un tel exemple d'investigation révèle les compétences nécessaires à l'investigation : la conceptualisation d'histoires à un niveau systémique ; l'organisation, la corrélation et l'évaluation d'une importante masse d'informations à passer au crible ; l'interview de centaines de sources, aussi bien les victimes que les auteurs de ces cas de violence ; l'analyse par ordinateur de quantités de données autrement impossible ; la vérification des déclarations de manière expérimentale ainsi que la collecte de preuves cachées par les pouvoirs de manière, soit clandestine, soit à travers un travail de monitoring et de surveillance.

Pour Meyer, le journalisme de précision répond à un besoin, celui de journalistes agissant comme filtres et interprètes dans une société toujours plus complexe et inondée d'informations. Dans le premier chapitre de son livre, il plaide véritablement pour un journalisme plus « professionnel », doté d'une connaissance spécifique et scientifique :

« Read any of the popular journal of media criticism and you will find the same complaints about modern journalism. It misses important stories, is too dependent on press releases, is easily manipulated by politicians and special interests, and does not communicate what it does in an effective manner. All of these complaints are justified. Their cause is not so much a

¹⁰⁴ On trouvera quelques exemples dans Aucoin (2005), *The Evolution of American Investigative Journalism*, pp. 94-97. Notamment l'enquête réalisée, en 1973, par une équipe de quatre journalistes du *Chicago Tribune* sur la violence de la police de Chicago. Ceux-ci ont récolté plus de 500 cas d'abus. Ils ont passé cinq mois à investiguer et à interviewer victimes et témoins de ces abus. Ils ont également analysé des milliers de documents judiciaires, policiers et médicaux relatifs à des accusations de brutalité. Le journal soumit également des tests polygraphiques aux victimes et agresseurs comme source additionnelle de vérification de la véracité de leurs sources. Aucoin cite un autre exemple d'investigation réalisée en 1972 par le *Chicago Tribune* de manière clandestine et dont l'objectif était de révéler la fraude de la machine électorale de Chicago.

¹⁰⁵ Le traitement informatisé des informations était favorisé par l'apparition des tous premiers ordinateurs et le « reportage de précision » bénéficia également de la FOIA, le Freedom of Information Act, permettant une plus grande accessibilité à des documents officiels pour les journalistes. Si avant le Watergate, relativement peu de journalistes profitèrent de cette loi pour des raisons avant tout techniques – la demande d'informations étant fastidieuse –, avec son amendement en 1974 et 1976, les journalistes commencèrent véritablement à y voir une aide de poids dans leur travail d'investigation. En effet, les modifications apportées à la loi étendaient les catégories d'informations disponibles et imposaient un devoir de réponse à toute demande endéans un délai de dix jours. Dans un article paru dans *Journalism Educator*, en 1976, J.H. Vivian met en évidence l'importance de telles sources pour les journalistes d'investigation. Observant que beaucoup d'entre eux manquent des compétences en matière de recherche d'informations, l'auteur suggère d'intégrer un tel apprentissage dans le cursus scolaire journalistique de l'époque.

lack of energy, talent, or dedication to truth, as the critics sometimes imply, but a simple lag in the application of information science – a body of knowledge – to the daunting problems of reporting news in a time of information overload. » (Meyer, 2002 : 1-2)

D'après Meyer, élever le journalisme au rang de discipline scientifique, à travers les outils de collecte de données et d'analyse, et une recherche disciplinée de la vérité vérifiable, permet de rendre les événements et les faits objectivés, mesurés et nommés. Schudson a pu dire de Bernstein et Woodward, à travers leur traitement du Watergate, que « *they make a case for a journalism true to an ideal of objectivity and false to the counterfeit conventions justified in its name. It is not personal journalism and not a journalism of advocacy; if there is a personal element in it, it is not opinion or conviction but energy.* » (Schudson, 1978 : 188-189) En effet, si l'objectivité s'assimile à un ensemble de règles auxquelles se réfèrent les journalistes, ces pratiques ne garantissent en rien la vérité ou l'exactitude par rapport aux faits et ne prémunissent pas ces journalistes de leur subjectivité et leurs éventuels biais. Leur allégeance à cet ensemble de règles est néanmoins bien censée, à partir du moment où ils construisent la réalité, minimiser l'influence d'une telle subjectivité. C'est dire si l'idéal d'objectivité, si décrié par ce journalisme contestataire, feint de disparaître complètement dans leur cas. Il réapparaît mais de façon quelque peu remaniée, voire déguisée. « *This argument would hold that the Woodward and Bernstein devotion to certain journalistic practices was less concerned with ensuring objectivity than with protecting their jobs and careers. They knew they were taking on powerful, ruthless adversaries. As point men on the story, they expected to come under attack. Showing that they had followed sound journalistic practices was a way of shielding themselves.* » (Gramson, 1984 : 44)

On peut formuler quelques pistes hypothèses pour expliquer le déploiement de stratégies distinctives à travers la recherche d'une méthodologie et de règles propres qui fondent l'investigation comme pratique spécifique au sein du journalisme. Pour Garry (1994), l'émergence de l'investigation doit sans conteste à un sens plus affirmé de professionnalisme parmi les journalistes. « *By the 1960s the journalism profession had begun to mature, and professional journalists occupied all levels of the media chain of organization. With a keener sense of identity and independence, journalists began to craft the art of investigative reporting. Perhaps more than at any other time in history, journalists and the press not only saw investigative reporting as their duty, but also as an exciting endeavor.* » (Garry, 1994 : 82) Cette observation n'est pas sans lien avec les transformations morphologiques que connaît le groupe des journalistes dans les années soixante. Nous l'avons dit, le niveau de formation de cette génération de journalistes tend à s'élever de même que leur niveau social d'origine. On peut penser, comme le fait Lévêque (2000) dans le cas des journalistes sociaux de l'époque, que ce recrutement plus « élitiste » participe à une transformation des représentations – internes et externes – du groupe professionnel et des principes de légitimité propres à cette activité. On peut dire qu'un discours plus réflexif se fait jour alors que les journalistes investissent de plus en plus le terrain de la « déontologie », qui apparaît comme un enjeu professionnel important.

Ainsi, si on analyse la position de l'investigation dans les médias à cette époque en fonction des propriétés des agents qui la représentent, celle-ci se caractérise par deux traits saillants. D'une part, les acteurs qui l'incarnent deviennent des acteurs admis et légitimés dans l'espace journalistique. Ils disposent de propriétés leur permettant de se revendiquer en tant que journalistes professionnels. Dans de nombreux discours, l'investigation et les journalistes d'investigation sont assimilés à un journalisme combatif, rigoureux, *objectif* allant au-delà des faits immédiats pour atteindre une vérité vérifiable. On peut affirmer que leur désir de poursuivre ce type de journalisme interprétatif ou investigatif ne reflète pas uniquement la

nécessité de présenter une représentation plus fidèle de la réalité mais également « *a desire to become more than that most underdeveloped, least realized of professions* ». (Weaver et McCombs, 1980 : 491) D'autre part, on constate que l'invention de l'investigation en tant que spécialité professionnelle fait intervenir des acteurs qui revendiquent une certaine expertise et un cadre de valeurs et de règles distinctes. Ils sont à la fois des journalistes professionnels et des spécialistes de l'investigation. Cette stratégie de mobilisation déployée sur deux fronts s'explique par les spécificités biographiques des acteurs qui s'y engagent. Nous pouvons supposer que les journalistes s'investissent dans l'investigation parce qu'ils entretiennent une conscience et un engagement politiques spécifiques. Cette quête d'une plus grande indépendance dans leur chef répondrait ainsi à une volonté de devenir des participants plus influents dans le processus politique, c'est-à-dire s'ériger comme un réel quatrième pouvoir plutôt qu'un quatrième pouvoir de nom seulement. C'est par ailleurs cette lutte pour la reconnaissance d'une spécificité de l'investigation qui conduit progressivement au regroupement de ceux qui la défendent. Autrement dit, l'investigation, à travers les discours et les pratiques, se construit sur base d'une double contrainte : l'intégration dans le cadre professionnel et selon les normes spécifiques réglant les pratiques professionnelles et la volonté de se distinguer de ces mêmes normes par un journalisme combatif et oppositionnel. « *But the theoretical work was part of investigative reporting's struggle for legitimacy within the professional culture. Advocates of investigative journalism sought to make investigations a permanent fixture in newsrooms by bureaucratizing and standardizing them.* » (Starkman, 2014 : 118)

Si, dès la moitié des années septante, le journalisme d'investigation devient une pratique distincte, viable et dotée d'une méthodologie propre¹⁰⁶, Aucoin (2005) souligne néanmoins que son développement reste l'affaire d'individualités. Il existe peu d'échanges entre ces journalistes en dehors de leurs médias respectifs et l'investigation s'apprend avant tout par essais et erreurs. « *Eventually those engaged in investigative journalism came to an understanding of what the practice was, how it should be done, and what standards and values should guide their work.* » (Aucoin, 2005 : 84) Le cas du Watergate est d'ailleurs illustratif de ce constat, les deux journalistes devant quelques fois ruser pour se conformer aux règles qu'ils se sont fixées. À plusieurs reprises, ils sont, en effet, confrontés à des sources refusant de leur parler. Surtout, on voit apparaître des visions divergentes sur ce qui définit l'investigation, qui s'apparente à une pratique non clairement identifiée et identifiable, dans un contexte marqué par la nécessité de circonscrire une pratique reconnue et gagnant en autonomie.

3.6.2.2 À la recherche d'une définition de l'investigation

3.6.2.2.1 La création de l'IRE

Paradoxalement, si l'investigation s'établit comme une pratique reconnue dans les années soixante et septante, un consensus sur ce qui fonde la pratique peine à réellement exister. En effet, un des grands enjeux à cette époque consiste pour les journalistes d'investigation à définir ce qu'ils font, c'est-à-dire à circonscrire une pratique devenue une « mode » dont rares sont les journalistes qui y sont immunisés. Il n'y a pas meilleure illustration de cette entreprise

¹⁰⁶ En attestent également les articles consacrés au journalisme d'investigation, à ses méthodes, à ses valeurs au sein de la presse professionnelle en plein développement également. Celle-ci sert en quelque sorte de forum de discussion critique par rapport à ces standards de la pratique. Parmi ces revues, on note le rôle actif de la *Columbia Journalism Review*, de *The Quill*, une publication de la Society of Professional Journalists ou encore *[More]*.

que la création, en 1975, de la première association professionnelle regroupant les journalistes d'investigation, l'*Investigative Reporters and Editors* (IRE). On doit l'initiative à onze journalistes d'investigation américains qui se montrent perplexes face au glamour associé à la pratique, effet collatéral du scandale du Watergate. Leurs deux principaux objectifs sont clairs dès le début : il s'agit de faciliter des moyens d'échange formels et systématiques entre ses membres et protéger le journalisme d'investigation contre un éventuel « effet de mode » attirant les journalistes en quête de notoriété. Pour Harley Bierce, un des fondateurs de l'IRE, l'autorégulation des journalistes à travers une association nationale devenait, à l'époque, une nécessité. « *As you know, investigative reporting has become an important tool on many papers but there is a danger it could turn into a fad, attracting reporters seeking notoriety. A few lousy jobs and the whole field could get a bad name.* » (Bierce, cité par Aucoin, 2005 : 119) Clairement, il y avait, de l'avis des créateurs de l'association, une ligne à tracer entre un journalisme d'investigation « sérieux », et ce que les entreprises de presse appelaient « investigation ». C'est à ce titre que l'IRE devait jouer un rôle de promoteur des bonnes pratiques, en établissant des normes professionnelles plus exigeantes et en formant les journalistes aux techniques d'investigation. Un des premiers débats, et non des moindres, qui a agité ses membres était de savoir s'ils réservaient l'affiliation à des journalistes d'investigation expérimentés et ayant déjà fait leurs preuves, ou s'ils envisageaient plutôt une politique d'ouverture à n'importe quel bon journaliste. L'assemblée fut partagée mais elle trancha pour la seconde option. Si cet épisode paraît, à première vue, anecdotique, il semble au contraire révéler, d'une part, la réalité et la position de l'investigation au sein de l'univers médiatique, d'autre part, la difficulté de s'entendre sur une vision commune de l'investigation.

À l'époque, beaucoup dans la profession ne font en effet pas de l'investigation, une spécialité journalistique. Bernstein et Woodward considèrent le travail réalisé sur le Watergate comme du journalisme pure et simple, se contentant de ne faire que leur boulot de journalistes. En fait, nombreux sont les journalistes au milieu des années septante à suivre le même chemin que les deux protagonistes du Watergate. Ils sont le plus souvent de simples journalistes – des *beat reporters*¹⁰⁷ – non rattachés à des équipes d'investigation au sein de leurs médias. Ils en viennent à faire de l'investigation par le biais de leur propre initiative et leur motivation personnelle qui leur permettent d'exposer les méfaits et la corruption. Leur plongée dans l'investigation s'assimile ainsi davantage, à l'instar du Watergate, à un travail de « mise en alerte » : « *The quintessential instance of journalism at its finest began not with reporters patrolling the political streets for signs of wrongdoing. It began with an alarm – literally [...] Picking up on the scent of scandal, Woodward and Bernstein acted in line with the model [...] shifting from alarm mode into patrol mode.* » (Boydston, 2013 : 58) Bernstein prolonge cette idée : « *I've always approached especially long pieces by digging into things. It's what I like to do. Most of the work I've done hasn't been about Watergate-type stories or people who have broken the law or anything of that kind. But it's been about how people live... but again, I don't think you do such stories any differently.* » (Bernstein cité par Aucoin, 2005 : 108) Il faut dire que la pratique, jusqu'à la création de l'IRE, est le fruit du travail de reporters généralement isolés, de telle sorte que règne une confusion par rapport à la pratique. Cela permet de comprendre pourquoi beaucoup de journalistes tendent à ne pas se considérer comme des journalistes d'investigation malgré le recours à des techniques qualifiées d'investigation. Pour autant, même en envisageant faire un travail journalistique des plus banaux, des journalistes comme Woodward et Bernstein, ont assez rapidement, dans le traitement d'une affaire comme le Watergate, senti que le simple fait-divers n'était pas si anodin et qu'ils entraient dans une autre dimension.

¹⁰⁷ Des journalistes chargés de suivre un secteur défini : la politique, l'international, l'économie...

3.6.2.2.2 Entre aspects moraux et recherche d'informations

Pour ceux qui analysent l'affaire du Watergate ou qui revendiquent une filiation avec ce type de démarche, il est difficile d'assimiler ce type de journalisme avec un journalisme plus routinier et quotidien. Dans un article paru en 1975 dans la presse professionnelle, le journaliste Stephen Hartgen s'explique :

« Every profession has a pecking order, and journalism is no exception. Covering suburbs is considered lower than general assignment, which is lower than city hall, which is lower than Washington Bureau. And the granddaddy of journalistic status is the investigative reporter – the imagined defender of the public trust [...] Investigative reporting, it seems, involves two talents not found to the same extent in any other kind of reporting. One is the ability to use public records, and that can be learned and taught. The other is the ability to see and understand relationships between people and institutions, and that probably can't be learned or taught. » (Hartgen, 1975 : 13)

Dans son ouvrage *Investigative Reporting and Editing*, Williams décrit le journalisme d'investigation comme un processus intellectuel. « *It is a business of gathering and sorting ideas and facts, building patterns, analyzing options and making decisions based on logic rather than emotion – including the decision to say no at any of the several stages.* » (Williams, 1978 : 12) En 1962, John Hohenberg, curateur du Prix Pulitzer, était l'un des premiers à nommer la pratique en relevant une différence entre le « routine reporting » et l'« exposure » ou « investigatory journalism ». La vision de Hohenberg, faisant des journalistes d'investigation, des « fouineurs-spécialistes¹⁰⁸ », est généralement reprise pour définir le journalisme d'investigation dans les années septante.

Les quelques ouvrages consacrés au journalisme d'investigation à cette période suggèrent différents traits caractéristiques rattachés à la définition de la pratique. Tout d'abord, certains, à l'image de Hohenberg, mettent généralement en avant la révélation de méfaits de corruption et d'abus de pouvoir inhérente aux travaux d'investigation. Il s'agit d'une vision de l'investigation prégnante dans la tradition américaine. Selon Mark Feldstein (2009 : 788), « *The core of investigative reporting throughout American history has been its use of evidence to challenge authority and oppose entrenched power – political, governmental, corporate or religious – on behalf of ordinary citizens* ». Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter quelques-uns des ouvrages américains racontant l'histoire de l'investigation. (Behrens, 1973 ; Downie, 1976 ; Shapiro ; 2003 ; Schiffrin, 2014) On constate qu'y sont généralement reprises des investigations ayant amené des changements au sein de la société. John Behrens, dans son livre consacré aux journalistes d'investigation, *The Typewriter Guerrillas* (1973), réfère à des exemples de journalistes comme Bill Anderson ou Gene Cunninham dont le point commun porte sur la révélation de corruption. À travers cette vision, le journalisme d'investigation n'est pas perçu autrement que comme un journalisme d'indignation – *a journalism of outrage*. (Ettema et Glasser, 1989 ; Protess et al. 1991) Plus qu'un processus de collecte d'informations, ce journalisme devient une forme de récit sondant les limites de la conscience civique américaine. (Protess et al., 1991) C'est pourquoi, certains journalistes partageant cette vision, utilisent de manière interchangeable les termes *investigative journalism*, de *reform journalism* ou encore de *muckraking*. Il faut cependant

¹⁰⁸ Il cite notamment des travaux comme ceux de Clark Mollenhoff qui se révéla par ses enquêtes dévoilant la corruption au sein de la Teamsters Union, ou encore Jack Nelson, dont les investigations ont contribué à dénoncer la violence lors des manifestations pour les droits civiques américains au tournant des années cinquante et soixante.

souligner que ce désir réformiste varie selon les journalistes. Si, pour Clark Mollenhoff, le travail d'investigation efficace exige un engagement actif du journaliste à suivre le chemin de la réforme, d'autres, comme Kessler, apparaissent plus prudents en évitant de s'afficher comme des militants derrière une cause. Mais il est clair que pour nombre d'entre eux, cette possibilité de jouer un rôle d'aiguilleur de la société demeure un puissant moteur.

Plutôt que de mettre l'accent sur cet aspect moral relié à l'investigation, une autre définition en vogue dans les années septante privilégie dès lors la révélation de secrets concernant des problématiques publiques d'importance. Anderson et Benjaminson (1976) limitent l'investigation à simplement « *the reporting of concealed facts* ». Pour Christianson (1972), l'investigation réfère à la collecte d'informations importantes que certains souhaitent garder secrètes. Autrement dit, toute investigation digne de ce nom travaille à mettre au jour une information préalablement cachée au public et sur un sujet d'intérêt public. Ce type de définition est assez large pour y intégrer des investigations cherchant à documenter les inefficacités des politiques publiques.

« Even if there remained lines that institutionalized accountability reporting would not cross, it did take root within mainstream media, and its very presence there gave it power it could not find in alternative outlets. As accountability reporting became more accepted, it was no longer limited to narrow topics, such as chasing the crooked politicians or exposing nursing-home abuses [...] Institutionalization carries a price »
Starkman (2014 : 118-119)

Dans un discours donné en 1974, Katherine Graham, l'éditrice du *Washington Post*, distingue ainsi deux types de journalisme d'investigation. L'un, « *exposing hidden illegalities and public official malfeasance* », l'autre, « *zeroes in on systems and institutions in the public or private realm, to find out how they really work, who exercises power, who benefits and who gets hurt* ». (Behrens, 1977 : 148-149) D'ailleurs, Barlett et Steele expliquent : « *We don't see ourselves as righting wrongs, but merely looking at complicated public issues for patterns that haven't been seen before* ». (Dygert, 1976 : 69) Leur travail est exemplatif de cette vision de l'investigation, les deux journalistes s'efforçant de rassembler des faits et statistiques provenant de différentes sources. Il s'agit là d'un travail de longue-haleine et comme étant le fruit de leurs propres découvertes. Paul Williams, un des fondateurs de l'IRE, va dans le même sens puisque selon lui, « *The beat reporter's job is to report that something happened. The investigator's challenge is to find out why, and tell why it may happen again. His job is to pull together* ». (Cité par van Dijk, 2005 : 18) Quant à Gene Roberts, éditeur du *Philadelphia Inquirer*, il dit être sceptique par rapport au terme même « journalisme d'investigation » dans la mesure où ce terme dénote trop cet élément moral. « *At the Inquirer, investigative reporting meant freeing a reporter from the normal constraints of time and space and letting the reporter really inform the public about a situation of vital importance. It means coming to grips with a society grown far too complex to be covered merely with news briefs or a snappy color graphic.* » (cité par Aucoin, 2005 : 190)

En ce sens, la définition de Robert Greene, qui demeure celle adoptée par l'IRE, synthétise ces différents éléments pour aboutir à une définition de compromis, conformément à la vision de l'association, c'est-à-dire suffisamment large pour englober différents types d'investigation tout en étant restrictive sous certains aspects : « *It is the reporting through one's own work product and initiative, matters of importance which some persons or organizations wish to keep secret* ». (Ullmann, 1983 : vii-viii) Le Watergate constitue dès lors, selon Greene, un parfait exemple d'investigation alors que les *Pentagon Papers* échouent à rentrer dans cette

catégorie. La définition tend ainsi à se concentrer sur la manière dont les journalistes obtiennent les informations.

3.6.2.2.3 L'argument méthodologique : l'investigation comme pratique sociale

Parler de l'investigation en termes de méthodologie propre, de statut, de valeurs, de règles et d'une recherche de définition montre de quelle manière, à cette époque, l'investigation s'établit en tant que pratique sociale. Du même coup, cette observation nous invite à réfléchir sur les enjeux qu'implique l'établissement de toute pratique sociale. Tout d'abord, l'institutionnalisation de l'investigation montre qu'elle ne va pas sans engager des luttes symboliques au sein de la profession et parmi ses praticiens. Ensuite, en tant que pratique distinctive, l'investigation ne peut être soutenue uniquement par des compétences – *skills*. Autrement dit, l'argument « méthodologique » ne suffit pas à véritablement *distinguer* la pratique. Ce type de journalisme, qui demeure controversé, défiant, certainement décourageant et, dans bien des cas, dangereux, demande de la part des journalistes de traits de caractère indispensables pour légitimer le travail d'investigation. C'est ce que les philosophes appellent des « vertus » et l'on voit que l'exercice délicat de définition de l'investigation à cette époque vise particulièrement à préciser et à qualifier ces « capacités » inhérentes à l'investigation.

Pour un philosophe comme Alasdair MacIntyre, une pratique sociale comme l'investigation ne peut pas être élevée et étendue, c'est-à-dire prospérer au cours du temps, sans des journalistes faisant preuve de vertus telles que le courage, la justice, l'honnêteté et un sens des traditions. À ce titre, l'investigation, en tant que pratique sociale, tend à produire ce que MacIntyre appelle des « internal goods » et « external goods ». Les premiers sont reliés à la pratique et la définissent en partie. Leur accomplissement est bon pour tous ceux qui participent à la pratique. Dans le cas de l'investigation, il s'agit de cette capacité à l'exhaustivité, la vivacité, l'intérêt public, la véracité, l'originalité et l'impact. Quant aux seconds, ils bénéficient aux journalistes d'investigation ou aux entreprises de presse soutenant la pratique à travers le succès, la notoriété, la rentabilité, le pouvoir social et le prestige qu'une telle pratique engendre.

On le voit néanmoins, une pratique sociale comme l'investigation n'est pas une donnée stable, fixée une fois pour toute. Elle évolue, comme l'affirme Aucoin (2005), tant à travers les praticiens eux-mêmes et le travail qu'ils accomplissent que par le biais des institutions qui la soutiennent. « *There must be a sharing of purposes and standards which informs the practices.* » (Aucoin, 2005 : 107) Ainsi, si le travail de certains journalistes, à l'image de Meyer, de Bernstein et Woodward ou de Barlett et Steele, peut être analysé selon leur contribution à l'établissement de nouveaux standards par rapport à l'investigation, participant à l'évolution et à la reconnaissance de la pratique, l'investigation se caractérise simultanément par des pratiques qui sont elles-mêmes controversées par leurs méthodes et les objectifs qu'elles poursuivent. Une investigation sur la fraude électorale réalisée par le *Chicago Tribune* en 1972 apparaît comme un bel exemple. Alors que les journalistes se sont employés à documenter la problématique à travers un nombre important de cas, cherchant l'image la plus véridique et la plus exhaustive possible, leur manière clandestine de récolter les informations a suscité la désapprobation au sein d'une partie de la profession. Relevons également la critique de Molenhoff sur le traitement du Watergate, soulignant « les erreurs inexcusables » des reporters qui révélaient l'affaire, notamment la ruine d'un fonctionnaire honnête, mis en cause par des sources anonymes du *Post*. (Hunter, 1997) Il faut d'ailleurs

préciser qu'une telle critique, partagée au sein du journalisme, contribue également à démystifier le plus gros scandale du XX^e siècle.

C'est dire, comme le reconnaît Hunter (1997) si l'éthique de l'investigation, à travers ses méthodes, est à l'époque sous les feux de la critique. Les uns s'interrogent – quelles sont les motivations de cette presse contestataire : la révélation, le scoop ? Ou la recherche de documents solides tenant le coup devant un tribunal ? Sans aucun doute, la façon qu'ont des journalistes d'investigation à se placer en gardiens de la morale et en défenseurs de l'intérêt public, soulève-t-elle en même temps une interrogation sur leur propre moralité et leur pureté éthique. Ce n'est certainement pas un hasard si le premier manuel sur le journalisme d'investigation y consacre un chapitre entier. Discutant ainsi de l'éthique de la pratique, Anderson et Benjaminson (1976) précisent :

« Many fundamental techniques of investigative reporting involve actions some would label as dishonest, fraudulent, immoral and perhaps even illegal [...] But the major fact of investigative reporting is that people frequently go to great lengths to conceal damaging evidence [...] Reporters are often caught in the classic ethical dilemma: they're damned if they do and damned if they don't [...] In those cases that are difficult to judge, most reporters tend to err on the side of dishonesty to obtain the information [...] Nevertheless, at some point, every investigative reporter who is in the least bit sensitive questions the ethics of the profession. » (Anderson et Benjaminson, 1990 : 6-7)

Du côté des journalistes d'investigation, beaucoup expriment cette anxiété qui les ronge et cette frustration avec laquelle ils doivent composer dans leur travail. Dans un article consacré aux journalistes d'investigation, *Investigative Journalists Reveal How They Do It* (1975), un investigateur affirme cette nécessité d'avoir un côté un peu arnaqueur tout en regrettant de passer pour un pauvre type. Le journaliste du *New York Times*, Nicholas Gage, appuie, quant à lui, les conséquences auxquelles peut amener le travail d'investigation : « *On ne se fait pas que des amis. On détruit des gens.* » (Cité par Hunter, 1997 : 38) Mais ces difficultés liées à l'investigation restent, à leurs yeux, justifiées au nom du service public que défend la pratique d'investigation.

Il n'est donc guère surprenant que Schudson (1978), au moment de conclure son ouvrage en soulignant la glorification de l'investigation à travers le Watergate, relativise également et immédiatement le propos.

« The investigative work has been to some degree institutionalized in the past decade is no assurance it will survive. While investigators may have a place in the newsroom, they do not have an equally permanent in the newspaper itself. In that sense, the great innovation of the thirties – the columnist – secured a safer position in journalism than the enterprise journalism in the sixties. The columnist is supported by a reputation among readers in the local or national community; investigative reporters rarely have a public following and are supported only by the climate within journalism itself. Only that, and the continued potency of the symbol 'Watergate'. » (Schudson, 1978 : 191-192)

Ce que révèle ici pour nous Schudson est la fragilité inhérente de la position de l'investigation qui, rappelons-le, doit sa reconnaissance au moment même où l'industrie de la presse américaine connaît elle-même une profusion de moyens permettant de soutenir la pratique. Il ne s'agit pas en soi d'une nouveauté puisque nous l'avons vu, le muckraking, le journalisme « détectif » et le grand reportage étaient eux-mêmes, à une autre époque, des sous-produits de la révolution industrielle au sein de la presse. Mais paradoxalement, au moment même où l'investigation acquiert sa propre reconnaissance, elle est au centre d'intenses débats qui

menacent de se voir s'évaporer son caractère distinctif. Comme le rapporte l'éditeur du *Washington Post*, Sausmann : « *A main thing to say about newspaper editors is they're not crusaders.* » (Cité par Schudson, 1995 : 158) « *After editors assigned reporters to hunt for a new 'gate' a few times and they came back not with a 'gate' but with a mouse, only institutions with enormous resources would take that risk again.* » (Schudson, 1995 : 158)

Plus fondamentalement, l'institutionnalisation de la pratique est loin de taire toute controverse à son égard, de sorte que sa position reste loin d'être assurée et stabilisée. On peut penser que les débats et les inquiétudes qui entourent l'investigation sont en quelque sorte des réminiscences du passé et d'une certaine tradition. Ils ont, sans aucun doute, été renforcés par le contexte d'apparition d'un tout nouveau média, la télévision. Plus que jamais, et de manière constante, « *Investigative reporting involved striking a delicate balance between the social responsibility, watchdog role of the media; human rights, including the right to free speech; the public interest (measured at least in part by simple popularity); commercial imperatives, and the ethical behavior of journalists* ». (Broomley, 2005 : 316) D'où, selon Feldstein, la déchéance de la frénésie de ce nouvel âge d'or de l'investigation puise dans les mêmes causes que celles qui présidèrent au début du siècle. « *As in the last years of the muckrakers, irresponsible scandal coverage overshadowed substantive public service journalism.* » (Feldstein, 2007 : 793)

3.7 L'essor l'investigation en France

3.7.1 À la recherche d'une légitimité

Alors qu'un peu à l'image américaine, l'investigation apparaît, dans les années soixante et septante, comme une pratique faite « en solitaire » par quelques rares journalistes engagés sur le terrain politique, les années quatre-vingt et nonante marquent véritablement l'essor de l'investigation en tant que spécialité au sein du monde journalistique français. « *Il a fallu attendre le dernier quart du XX^e siècle pour qu'un journalisme d'investigation méthodique et rigoureux acquiert vraiment droit de cité en France.* » (Ferenczi, 2005 : 47) La montée en visibilité de l'investigation, au sein du monde journalistique, qu'il soit anglo-saxon ou français, contribue à forger des modèles et des discours dans lesquels les journalistes belges francophones puisent afin de construire une identité professionnelle leur permettant de légitimer leur rôle dans le contexte actuel. Pour autant, nous le verrons, cette identification à des rôles prescrits demeure, dans le cas du groupe étudié, inaboutie, en ce sens qu'elle ne peut se départir de la réalité et du contexte dans lesquels s'insère la pratique journalistique quotidienne.

Il nous faut tout d'abord revenir sur le contexte médiatique français marqué, dans les années septante, par la montée en visibilité de la télévision. À cette époque, et au cours des années quatre-vingt, au moment même de la dérégulation de l'audiovisuel, émerge une nouvelle hiérarchie au sein de la profession, valorisant des nouvelles vedettes du journalisme : les présentateurs et chroniqueurs de télévision. « *La montée en influence et en prestige du journalisme de la télévision place sur la défensive dès les années 1970 celui de la presse écrite qui cherche alors des manières nouvelles de capter l'intérêt du public.* » (Martin, 1997 : 413) Dès 1975, la presse écrite porte un réel intérêt pour le journalisme d'investigation. Pour Martin, cet intérêt n'est pas sans rapport, d'une part, avec l'influence du modèle américain, celui de l'affaire du Watergate. D'autre part, il tire aussi quelques racines dans la tradition française de journalisme d'opposition « *qui veut, par la révélation de scandales,*

déstabiliser le pouvoir qu'il combat ». (Idem) Mais, plus fondamentalement encore, Martin, comme d'autres observateurs, voit dans cet investissement, la recherche d'une nouvelle légitimité pour la profession.

Si la période de la fin des années septante consacre véritablement la popularité de quelques présentateurs-vedettes de la télévision, il serait pourtant faux d'y mesurer là l'estime portée à la profession. Les sondages réalisés à cette période, et durant les années quatre-vingt, soulignent l'image nuancée, incertaine et fluctuante qu'a le public français du journalisme. (Martin, 1991) Le public français exprime ainsi une certaine méfiance par rapport à ses journalistes et à leur indépendance. On peut dire que la presse n'a, à cette époque, pas bonne presse et son image continue de se dégrader. Le contexte de dérégulation emporte avec lui un journalisme que certains auteurs qualifient de « communication », reflétant les difficultés du journalisme français à résister aux mécanismes du marché. Le rôle de représentant de l'opinion sur lequel la presse avait construit sa légitimité depuis un siècle tend à s'effriter aux dépens d'un journalisme « porte-parole », davantage préoccupé par la bonne réception des nouvelles, dans une forme attrayante, que par leur contenu. Cette tendance, ajoutée à la tradition française ancienne du journalisme institutionnel¹⁰⁹ et les connivences¹¹⁰ entre journalistes et pouvoir politique, augmente le risque réel « *d'une mise sous tutelle douce de la profession par la partie de la classe du politique qui exerce le pouvoir* ». (Martin, 1991 : 24) Cette interdépendance entre journalisme et sphère politique dans l'idée d'élites intellectuelles (Rieffel, 1984) permet à Charon (2003) d'éclairer la « place prise par le journalisme d'investigation » :

« Elle intervient dans un contexte intellectuel, politique, social et journalistique très particulier. Celui-ci s'exprime au sein du journalisme comme une crise de légitimité et une perte de crédibilité pour ce qui constituait jusqu'alors dans les médias français comme la référence, c'est-à-dire le journalisme politique [...] Il s'agit donc d'un journalisme très imbriqué et très interdépendant de la sphère politique elle-même [...] Il était donc logique qu'il pâtisse très directement de la crise du politique, du déclin des grandes idéologies et d'une difficulté des milieux intellectuels à penser de nouvelles perspectives. » (Charon, 2003 : 142)

Il est intéressant de voir dans cette analyse de Charon, et dans la (ré)apparition de l'investigation en France, la recherche d'un nouveau contenu du rôle de la presse et d'un nouvel objet à sa légitimité. Il n'est en ce sens plus question de positionnement idéologique. La légitimité retrouvée par le biais de l'investigation passe par le fait d'agir, enquêter, révéler, au profit du public et de la société, là où le journalisme politique voyait sa fonction – politique et intellectuelle – dans le débat d'idées et le commentaire. Cette façon nouvelle de revendiquer ce rôle du journalisme d'investigation se rapproche du modèle américain vis-à-vis duquel pourtant le journalisme français avait tendance à diverger. La notion de public reste en effet absente dans la Charte des devoirs professionnels des journalistes français alors qu'elle est bien présente au sein des codes auxquels se raccrochent les journalistes américains. Dans sa thèse visant à comparer les représentations de leur rôle entre journalistes américains, français, anglais et allemands, Aralynn Mc Mane (1992) montre la manière dont les

¹⁰⁹ Martin (1991) explique qu'ainsi la prédilection du journalisme français pour le travail de cabinet, puisant ses sources privilégiées dans les dîners en compagnie de membres de cabinet ministériel ou les rencontres avec les députés et sénateurs.

¹¹⁰ Depuis 1975, la revendication d'un pouvoir des journalistes sur la ligne du journal s'est effacée. Il règne un individualisme ambiant faisant éclater une telle aspiration collective. Désormais, la liberté du journaliste est affaire de rapports individuels avec le directeur ou rédacteur en chef. Rieffel (1984) a également montré l'importance des rapports personnels entre l'élite des journalistes et la classe politique pouvant nuire à l'indépendance des journalistes.

journalistes français se réfèrent très majoritairement à la liberté de décision alors que leurs collègues américains privilégient massivement la possibilité d'aider les autres. Sans réelle surprise, Mc Mane pose le constat du rôle de chien garde plus naturellement embrassé par la presse américaine que française.

3.7.2 Transformations internes et externes

Mais si ce réveil de l'investigation se saisit d'un nouveau rôle, il doit tout autant à des transformations aussi bien externes qu'internes à l'espace journalistique. Ces transformations sonnent le déclenchement de toute une série d'affaires politico-judiciaires qui contribueront à la visibilité de l'investigation à la française. Marchetti (2000) met ainsi en évidence les mutations affectant le monde politique français de l'époque. Il voit dans l'affaiblissement des oppositions traditionnelles gauche/droite, du fait de l'homogénéisation croissante du personnel politique, le déplacement au moins en partie de la lutte politique vers des enjeux plus strictement moraux, « *la moralité des hommes politiques devenant un des enjeux des conflits internes [...] La place prise par les affaires à partir des années 80 peut être ainsi rapportée à cette nécessité croissante des hommes politiques de se démarquer en utilisant la moralité comme arme politique, pour qualifier ou disqualifier* ». (Marchetti, 2000 : 31) Cette moralisation du paysage politique est à relier à d'autres transformations, dans le monde judiciaire tout d'abord, permettant la sortie de ces scandales politico-financiers.

« Presse et justice forment un couple désormais indissociable aux rapports parfois tumultueux. Jamais les affaires n'auront été à ce point médiatisées, exploitées, voire instruites sur la place publique. Depuis une vingtaine d'années, un double phénomène a présidé à la constitution de ce couple. D'une part, le retour en force du journalisme d'investigation, de l'autre la mutation d'une justice qui se délocalise dans les médias. Il résulte de ceci ce que l'avocat pénaliste Daniel Soulez Larivière qualifie de 'cirque médiatico-judiciaire'. » (Civard-Racinais, 2003 : 9)

L'univers judiciaire connaît, dès la fin des années soixante, une nouvelle génération de juges d'instructions – qualifiés de juges rouges – particulièrement enclins à contribuer, par leurs enquêtes, à la révélation d'affaires politiques. Ces nouveaux juges, dont le profil est sensiblement comparable à celui des investigateurs de l'époque, sont issus des classes moyennes, plus sensibles aux droits de l'homme et porteurs de dispositions soixante-huitardes. (Marchetti, 2000) Lenoir (1994) a également bien mis en évidence les nouvelles représentations et les pratiques dans le chef de cette jeune génération de la magistrature. « *Ces auditeurs de justice interpellent, sans les convenances et les bienséances, les hiérarques du corps [...] ils s'adressent directement et de manière publique, c'est-à-dire sans leur contrôle, aux instances politiques dont le champ judiciaire relève.* » (Lenoir, 1994 : 81) Se creuse un fossé entre la classe politique et la justice qui nourrit la politisation de la vie judiciaire.

On comprend alors la manière dont se positionnent les affaires et l'investigation par rapport à ce contexte de mutations. Ils agissent comme « révélateur » de la position stratégique des médias dans les luttes internes au monde politique et au monde judiciaire, et dans les rapports qu'ils nouent entre eux. « *Le champ journalistique est stratégique non pas parce qu'il représenterait un quatrième pouvoir, mais parce qu'il permet d'agir par ricochet sur différents univers sociaux. Comme le montrent les affaires, ce que médiatise l'espace journalistique est en partie le produit des rapports de forces internes à différents espaces sociaux qu'il retraduit selon sa logique propre.* » (Marchetti, 2000 : 32) Dans leur ouvrage, *Un secret si bien volé*, Charon et Furet (2003 : 136) rendent explicite le recours à cette médiatisation et à l'utilisation de la presse par les magistrats et les juges d'instruction dont ils reprennent quelques citations : « *J'ai fait l'expérience du déblocage par la presse d'une*

affaire concernant un homme politique local, suite à la médiatisation. » ; « *Là, j'ai fait intervenir un ou deux journalistes et je leur ai montré la lettre. C'était une violation du secret. Mais j'étais tellement blessé, annihilé... Le type était une saloperie et il utilisait la mort de ses proches dans les médias, à son profit.* » Bien souvent, ce sont des préoccupations d'ordre éthique, stratégique et émotionnel qui guident les fuites. Alors que certains sont portés par le désir d'informer le public, d'autres cherchent à se faire mousser ou à influencer la procédure. Cela montre que l'investigation, loin d'être seulement dépendante de ressources économiques, temporelles ou des craintes de représailles ou de procès, est conditionnée grandement par les univers politique et judiciaire, détenant le monopole des informations dans ce domaine. Plus fondamentalement, l'investigation bénéficie du viol généralisé du secret de l'instruction¹¹¹ dans le chef des principaux intéressés que sont les magistrats, juges et policiers à l'égard de la presse.

3.7.3 L'investigation comme enjeu professionnel important

Pour Marchetti (2000), comme pour Charon et Furet (2003) ainsi que Lemieux (2001a), les transformations externes relatives aux mondes judiciaire et politique ne peuvent totalement suffire à comprendre le développement des affaires au sein du journalisme. Comme nous l'avons analysé dans le cas américain, la pratique tend à émerger dans la mesure où elle représente un enjeu professionnel et qu'elle rencontre les intérêts d'un groupe de journalistes français fondant une nouvelle spécialité journalistique. Si les années soixante ont vu l'apparition de l'investigation intégrée dans le domaine politique, à travers les initiatives du *Canard Enchaîné* et de *L'Express*, la période qui s'ouvre à la fin des années septante marque en quelque sorte un tournant. La pratique tend véritablement à « se banaliser » par le biais de la critique qui devient généralisée. (Lemieux, 2001a) « *Avec les années 1980, puis 1990, c'est une nouvelle période et une nouvelle forme de journalisme d'investigation qui va émerger, puis s'affirmer. Il est pratiqué par un ensemble de rédactions.* » (Charon, 2003 : 138) Les investigations et les affaires qui sont révélées touchent à toutes les catégories de personnel et les institutions politiques, et à des carences, des procédures ou des formes de délits jusque-là ignorés. Cette évolution majeure aboutit en effet à la remise en cause massive des prérogatives et des compétences des détenteurs d'un statut élevé, « *à commencer par les dirigeants politiques et économiques, de moins en moins bien protégés par leur statut social* ». (Lemieux, 2001a : 90) Pour Lemieux, à mesure que la contestation se banalise, elle s'avère de plus en plus rentable pour les entreprises de presse. Lorsqu'on analyse les titres pratiquant l'investigation à cette époque, le tournant est tangible dans la presse magazine, au sein de titres tels *Le Nouvel Observateur*, *Le Point* ou *L'Événement du Jeudi*, mais il l'est d'autant plus à travers la télévision et la presse quotidienne qui investissent massivement le domaine de l'investigation, à l'image des journaux comme *Le Monde* ou *Libération*. En 1983, est créée la première équipe d'investigation à *L'Express*, à l'initiative de Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut. Au *Monde*, on retrouve des journalistes dont beaucoup ont aujourd'hui intégré *Mediapart*, à commencer par Edwy Plenel qui va construire petit à petit la structure « investigation » du journal. C'est dire si ce revirement vers l'investigation est dû en partie à des changements de direction et à des personnalités journalistiques qui contribuent à promouvoir la pratique.

¹¹¹ Charon et Furet (2003) expliquent largement la manière dont le secret de l'instruction a été l'objet d'intenses débats dans les années nonante. Les textes qui y réfèrent tendant à être contradictoires et flous, permettant une interprétation large et au cas par cas. Les deux auteurs parlent d'un viol du secret généralisé par l'ensemble des acteurs, et non d'une erreur ou d'un laxisme de la part de l'un d'eux. Voir leurs conclusions, pp. 219-232.

Edwy Plenel représente, selon Charon, la charnière entre les deux modèles du journalisme d'investigation, un peu à l'image de Jacques Derogy et de Jean-Marie Pontaut. Dans un parcours prenant racine à la fois dans le militantisme et l'engagement politique, il est « *fortement intégré à la rédaction du Monde et à la vie tumultueuse du journal [...] il se revendique d'une réflexion sur le professionnalisme et l'éthique de la profession, au regard de la crise de légitimité que traverse celle-ci* ». (Charon, 2003 : 139) Comme Plenel (1996 : 169) l'affirme lui-même, le projet du *Monde*, avec l'arrivée à sa tête de Jean-Marie Colombani, était de « *sauver notre indépendance en réinventant notre culture professionnelle [...] rendre viable un journal de journalistes, c'est-à-dire un quotidien de référence dont le crédit auprès des lecteurs repose sur une indépendance structurelle à l'égard de tous les pouvoirs* ». Comme le montre Marchetti (2000), certains d'entre eux, arrivés dans la profession dans les années soixante et septante, ont un rapport plus critique à la politique, même si les journalistes plus jeunes, entrés à la fin des années quatre-vingt et au début des années nonante, présentent un autre profil. Ils disposent également d'un capital scolaire supérieur à la majorité des confrères de leur génération : s'ils ne disposent pas toujours d'un diplôme de journalisme, ils ont pour beaucoup suivi des études supérieures ou universitaires dans des cursus comme le droit, la philosophie ou les sciences politiques. Quant aux références de ces journalistes, elles sont en partie nationales dans le sens où ils se situent dans la continuité des « défricheurs des années 1960 et 1970 » (Charon, 2003), mais elles sont aussi internationales puisqu'ils affirment avoir été marqués par le Watergate. « *Le Watergate a donné à la presse et au public français l'opportunité de voir qu'une presse agressive pouvait jouer un rôle positif dans une démocratie*. » (Hunter, 1997 : 76) Certains journalistes à l'époque mettent ainsi en évidence le respect acquis par certains de leurs confrères américains dans leur attitude peu respectueuse des pouvoirs, faisant du Watergate, un modèle de contre-pouvoir auquel seule une presse investigatrice pouvait prétendre. Même s'ils se gardent d'y voir véritablement un déclencheur par rapport à leur journal, plusieurs journalistes du *Canard Enchaîné* reconnaissent volontiers l'influence du Watergate sur le journalisme d'investigation en France :

« Le Watergate a provoqué un choc parmi les journalistes : 'faire tomber un Président'. Cette affaire coïncide avec l'arrivée en France de jeunes dans la profession et avec la libéralisation de la télévision et de la radio, puisqu'il n'y avait plus de ministère de l'Information. Les journalistes français désirent alors faire du journalisme à l'américaine. » (Michel Gaillard, cité par Martin, 2001 : 503)

Gerbaud (1993) observe qu'une partie de l'opinion publique paraît éprouver de meilleurs sentiments à l'égard des journalistes qui pratiquent l'investigation. L'affaire du Watergate a en effet rendu l'opinion française plus favorable à l'idée d'un journalisme moins institutionnel et a élargi l'audience des journalistes-enquêteurs tout en facilitant leur travail. (Martin, 2001) Cet héritage du Watergate, à travers les discussions qui entourent la possibilité de consacrer le journalisme d'investigation en France, est visible à cette époque. Tout d'abord, dans la réédition des œuvres d'Albert Londres par Francis Lacassin dans la collection 10/18 en 1975. Comme l'affirme Hunter (1997), Lacassin, dans sa préface d'*Au Bagne*, semble faire un lien direct entre l'œuvre de Londres et le réinvestissement du journalisme post-Watergate par rapport à l'investigation. En 1978, Henri Jannès signe un ouvrage intitulé *Le Watergate français* alors que trois ans plus tard, en 1981, le Centre pour le perfectionnement des journalistes organise un colloque dont la thématique est sans équivoque : *Le journalisme d'investigation : en France aussi !*

3.7.4 Transparence, contrôle, régulation

Nous l'avons dit, la réapparition de l'investigation en France doit en partie à une nouvelle légitimité et une nouvelle fonction. La « judicialisation » de l'investigation, à travers les affaires politico-judiciaires, fonde un rôle d'alerte vis-à-vis du public et de la justice par rapport à des faits troublants. L'investigation, par la recherche et la collecte des faits parallèles à la procédure judiciaire, vise à connaître les actes délictueux justifiant des poursuites à l'égard des personnalités, tout en pointant les difficultés rencontrées par une telle procédure. Mais, comme le souligne Charon et Furet (2003), pour les journalistes en charge de ces affaires, il ne serait être question d'une simple volonté d'agir ou d'influer sur le cours des choses. La légitimité d'un tel travail repose sur une perspective de contrôle et de transparence. « *Leur légitimité se situe dans l'exercice même du contrôle, facteur de transparence et de démocratie, au nom ou à côté de la société.* » (Idem : 94) Il nous semble qu'un des meilleurs représentants de cette vision pragmatique de la démocratie reliée à l'investigation s'incarne chez Edwy Plenel, qui n'hésite d'ailleurs pas à reprendre, à qui veut l'entendre, la célèbre formule de Londres : « Notre métier n'est ni de faire plaisir ni de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie ». Dans la revue *Le Débat*, lorsque lui est posée la question du rôle de contre-pouvoir de la presse française en même temps que celle de sa responsabilité, Plenel répond de manière pour le moins théorique :

« Nous voici à l'essentiel. Pour vous, le débat porte sur le journalisme et sa responsabilité. Pour moi, sur la démocratie et ses libertés. Il y a une réticence proprement française, chez les politiques comme chez les intellectuels, à envisager sereinement la place citoyenne du journalisme dans le conflit démocratique [...] Ce qui différencie par essence la démocratie, à mes yeux, c'est qu'elle s'auto-institue sans cesse par le conflit et la contradiction, admettant que ses institutions et ses significations soient régulièrement remises en question, acceptant que ses acteurs nécessaires ne se ramènent pas aux seuls pouvoirs institués, souhaitant qu'il y ait entre eux du jeu, de l'aléatoire, de l'imprévisible [...] En tant que citoyens, pour savoir et agir en toute conscience, nous avons tous besoin de ces grains de sable qui grippent parfois la machine, de ces apporteurs de mauvaises nouvelles qui obligent à réfléchir. Quand il se fait le véhicule d'une information non maîtrisée par les pouvoirs, le journalisme dérange, forcément. Mais c'est son rôle et aussi la limite de celui-ci : il se contente de mettre un problème sur la place publique ; à la démocratie, à ses acteurs mandatés par la collectivité de s'en saisir ou non. » (Plenel, 1996 : 178)

Un peu à la manière de Plenel, ce qui dérange fait, selon Derogy et Pontaut (1993), également les lettres de noblesse de l'investigation, c'est-à-dire sa vocation de contre-pouvoir apparaissant indispensable à la démocratie. « *Quand le pouvoir se place délibérément hors la loi, alors la presse doit éclairer ce dérapage.* » (Idem : 546) Pour Plenel comme pour Derogy et Pontaut, leur approche du journalisme d'investigation ne relève en rien d'un parti pris idéologique, mais d'une réflexion sur les conditions d'une information pertinente et qui fait sens. Ainsi la journaliste d'investigation au *Monde*, Anne Chemin (citée par Charon et Furet, 2003 : 101), affirme-t-elle : « *Je m'en fous du secret de l'instruction. Pourquoi on parle des affaires ? Parce qu'elles font sens dans le débat public* ». Ceci dit, la facilité des journalistes d'investigation à se situer du côté du public et de la société, influencée qu'elle soit par les transformations socio-morphologiques de ces journalistes, n'est pas sans susciter de débat au sein de la profession.

« Les journalistes peuvent retrouver une marge d'autonomie, non pas en tant que corps ou corporation, mais en tant que contribution au jeu démocratique, par cette fonction de contrôle au nom de la société. Il s'agirait d'une légitimité beaucoup moins flamboyante [...] il s'agit aussi d'une prétention et d'une posture beaucoup plus fragile. Elle ne règle pas l'éclatement et

l'hétérogénéité d'une profession dont bien des membres dans la presse technique et professionnelle, dans les magazines grands publics ou l'audiovisuel, auront du mal à s'identifier à celui qui se pense comme devant aller voir ce qu'il y a derrière le décor.» (Charon, 2003 : 143)

3.7.5 Journalisme, journalistes et... journalistes

« *L'héritage ne livre pas de mode d'emploi.* » Ces propos de Dergoy et Pontaut (1993 : 545) sonnent particulièrement justes lorsqu'il s'agit d'analyser la position de l'investigation dans l'espace journalistique français à une période qui pourtant consacre cette nouvelle figure. En effet, si on ne peut nier l'influence du Watergate sur les représentations et les pratiques¹¹², cette intégration au sein du journalisme d'investigation français est loin d'apparaître de manière linéaire et dépourvue de spécificités bien nationales. Selon nous, la manière dont le Watergate a pénétré l'investigation en France demeure dans la lignée des débats entourant l'investigation. À l'image du contexte professionnel américain au moment du post-Watergate, la profession est marquée, à cette même époque, par une tendance qui ne fera que se confirmer, celui de son éclatement et de son hétérogénéité (Charon, 1992) provoquant eux-mêmes certains clivages. Les questions deviennent plus pressantes alors que monte en visibilité le genre de l'investigation : que peuvent avoir en effet en commun le journaliste d'investigation qui enquête et recherche l'information hors des circuits institutionnels pendant des mois, avec le présentateur de télévision ou le journaliste politique coutumier des confidences faites par les ministres ou autres sources officielles ? Le traitement du suivi de la justice et des affaires au sein d'une rédaction, loin d'être l'apanage d'un nouveau groupe de journalistes, est l'affaire d'une diversité de profils revendiquant tous un rôle par rapport à ce type d'informations.

On comprend dès lors la manière dont l'intégration de l'investigation fait l'objet de résistances et de divergences au sein de la profession. Comme le souligne justement Marchetti (2000 : 35), « *l'investigation est le produit et le révélateur d'une concurrence autant commerciale que professionnelle, ces deux dimensions étant fortement liées [...] En fait, le journalisme d'investigation, qui participe plus largement d'un mouvement de professionnalisation, a contribué à la fois à introduire et à révéler de nouvelles formes de concurrences internes entre les différents supports et a tenté d'imposer une définition plus professionnelle du métier* ». En effet, en prônant un traitement plus critique de l'information politique, les défenseurs de l'investigation rompent avec une tradition littéraire et politique de la presse française. De même, en cherchant à aller voir dans les coulisses et à révéler les faits cachés, ce journalisme s'oppose à un journalisme d'opinion privilégiant le commentaire au détriment des faits, les idées, le parti pris ou encore un certain style rédactionnel. Un autre indice de l'imposition de ce nouveau modèle d'excellence professionnelle par les investigateurs relève de la « politisation du fait-divers » (Marchetti, 2000), matière dont beaucoup d'entre eux se sont saisi au début de leur carrière, mais qu'il s'agissait d'anoblir professionnellement à défaut de la dénigrer. C'est pourquoi, l'investigation s'intéresse à ces faits à caractère politique, impliquant des personnalités connues ou les institutions étatiques.

Comme l'a montré Lenoir (1998), le déplacement progressif du centre de gravité du traitement de la procédure judiciaire à travers l'instruction a contribué à la perte de prestige

¹¹² Marchetti (2000) souligne que le Watergate consacre l'*investigative reporting*. L'investigation devant beaucoup à « l'importation de pratiques qui sont d'abord apparues aux États-Unis », mais dont Schudson, dit-il, à montrer tout ce qu'elles avaient de mythologique. C'est donc plus une influence symbolique que réellement de fait à laquelle postule ici Marchetti.

du chroniqueur judiciaire, autrefois genre noble de la profession. Plus fondamentalement, Charon et Furet (2003) montrent bien comment les préoccupations des journalistes d'investigation – établissant la crédibilité de l'affaire traitée – entrent en collusion avec celles de journalistes spécialistes qui pourront encourager ou dissuader les investigateurs à poursuivre leur travail. Alors que les premiers réalisent un travail de relation « fructueuse » vis-à-vis de leurs sources, ils voient généralement le travail des seconds de manière antagoniste, comme la volonté de révéler la face cachée d'un personnage ou d'une situation. Dans l'enquête de la MNEF qu'elle a réalisée pour *Libération*, Armelle Thoraval indique ainsi avoir été « *l'objet de quolibets permanents des gens du service politique* ». (Citée par Charon et Furet, 2003 : 56) Quant à Derogy et Pontaut (1993), ils reconnaissent toute l'ambiguïté de ces affaires dont ils traitent, et qui concernent, à un moment ou à un autre, tous les domaines. Journaliste d'investigation : côté cour, l'appellation suscite l'admiration. Côté jardin, elle attise les critiques les plus acerbes en dehors et au sein de la profession. Georges Marion, investigateur pendant vingt ans au *Monde*, ne s'y trompe pas :

« Journaliste d'investigation ! Le titre vaut décoration ou brevet d'infamie. D'aucuns applaudissent à nos 'exploits', estimant qu'une démocratie vivante ne saurait se passer de notre activité. D'autres nous désignent sous le qualificatif méprisant de 'fouille-merde', pour mieux stigmatiser l'origine douteuse de nos révélations en même temps que les risques que nous ferions courir à la démocratie en poussant vers les extrêmes des électeurs dégoûtés. » (Marion, 2008 : 14)

En assimilant néanmoins en premier lieu le journalisme d'investigation à un « journalisme d'exclusivité », Marion ne fait-il pas la lumière sur certains aspects de l'investigation remis en question par ses détracteurs ? « *Le journalisme d'investigation est d'abord un journalisme d'exclusivité. C'est elle qui vous note auprès de votre rédacteur en chef et établit votre renommée auprès des lecteurs, paramètres qui influent sur le narcissisme, le moral et... le salaire.* » (Marion, 2008 : 115) Le cas du *Monde* et d'Edwy Plenel, par rapport à l'affaire du *Rainbow Warrior*, est illustratif de cette tendance faisant de l'investigation un moyen d'assurer un crédit professionnel et des profits internes. « *Si les affaires font courir les journalistes, c'est parce que se jouent, à travers elles, les réputations inséparablement collectives (les médias) et individuelles (les journalistes) et le capital de relations avec les 'sources' qu'ils peuvent mobiliser.* » (Marchetti, 2000 : 35) La politique éditoriale du *Monde* de l'époque, axée toujours plus sur le traitement des affaires, sera consécutive du succès de l'affaire du *Rainbow Warrior*, ayant véritablement boosté les ventes et l'image du journal. Cette « prime à l'investigation » marque, pour Marchetti, une tendance à l'homogénéisation des pratiques professionnelles qui n'est cependant pas spécifique au cas français. De la même manière que Marchetti, Charon et Furet (2003) analysent la montée des affaires dans la presse à cette période sous le mode du traitement du fait-divers. Dans le fond et la forme, les affaires sont vendues à coup de titres accrocheurs et d'exclusivité, réunissant dans une même frénésie la presse dite sérieuse et les quotidiens populaires. Plus généralement, ces observations révèlent la réalité des conditions de travail des journalistes d'investigation contre toute représentation idéalisée : la nécessité de produire sous peine de ne pas être rentable, travailler sur plusieurs affaires et être les premiers face à la concurrence.

« L'essor de l'investigation dans la presse ne se développe pas sans provoquer de résistance. Pour s'imposer, l'enquête, brutale, repose quasi exclusivement sur la révélation, c'est-à-dire sur la mise à jour du scandale. Relevant davantage de la transgression journalistique que de la pratique habituelle, elle tourne vite à la compagne de presse [...] elle donne, à tort ou à raison, l'impression de s'acharner sur un petit nombre d'individus [...] Cette forme de journalisme (ndlr : les affaires politico-financières), qui viole le secret de l'instruction et bafoue la

présomption d'innocence, se rapproche davantage d'un 'journalisme de révélation' que d'un journalisme d'enquête, tant il est vrai qu'il valorise des sources fournies par un informateur et minimise la contre-expertise de terrain. » (Delporte et D'Almeida, 2003 : 319 et 321)

3.7.6 Réflexion sur l'investigation : un journalisme de dénonciation ?

Face à un tel constat, ce sont les journalistes plus âgés qui se dressent pour dénoncer ce nouveau tempo. Cohen et Lévy (2009) voient ainsi apparaître un « appétit de moralisation », tandis que Derogy et Pontaut (1993) soulèvent le risque d'une « moralité médiatique post-Watergate » incarnée par une nouvelle vague de journalistes à la « mentalité de tueurs » et avides de publier le moindre scoop par le biais de n'importe quelle « allégation suspicieuse ». Mais ce son de cloche peut également venir de journalistes plus jeunes, à l'image de Frédéric Ploquin, journaliste au service Investigations du magazine *Marianne* : « *Durant les années 80 et 90, les journalistes d'investigation ont voulu démontrer que la classe politique française était corrompue. Mais ils se sont laissés enfermer dans cette thématique. Résultat, ils sont devenus de simples auxiliaires de justice [...] Des pseudo-journalistes d'investigation sont devenus acteurs d'un dossier judiciaire et se sont mis à faire correspondre leurs fantasmes sans aucune preuve* ». (Cité par Pavan, 2008 : 14) Ne nous y trompons pas, cette critique plutôt assassine venant principalement d'une frange de journalistes plus âgés et de la « vieille école », révèle avant tout une stratégie de défense de la part de ceux qui peuvent percevoir l'essor de ce type de journalisme comme une menace¹¹³. Dans ce cas, comme l'a montré Lemieux (2001a), la meilleure défense reste l'attaque à plusieurs niveaux. L'investigation devient alors cette arme nuisible pour l'image et la réputation des entreprises de presse. Ensuite, l'investigation est perçue de manière négative parce que le journaliste a vite fait de se muer en un justicier. Enfin, ce genre journalistique favoriserait l'instrumentalisation par les sources et le risque de manipulation et de sensationnalisme.

Du même coup, on ne s'étonne pas de voir émerger, au sein du monde journalistique français, à l'image de ce qu'il se passe du côté américain, de nombreux débats autour de l'investigation. Mais contrairement à la situation étasunienne, on constate que l'émergence de ces débats, en France, précède un mouvement général¹¹⁴, comme en témoigne le colloque tenu sur l'investigation en 1981. Selon Hunter (1997), cette étape, comme aux États-Unis, a néanmoins été marquée par une confusion entre buts, méthodes et éthiques. « *Autrement dit, la définition de l'investigation restait floue.* » (Idem : 80) Reste qu'une spécificité française par rapport à ces discussions sur l'investigation se révèle lorsque le chercheur se met en quête de trouver trace d'une théorisation de la pratique. Ainsi les démarches d'investigation se dévoilent-elles davantage dans des mémoires – ou des *anti-mémoires*¹¹⁵ – de journalistes que dans des manuels d'investigation les formalisant. Certainement que, comme l'avouent certains de ses praticiens, ils préfèrent « conter en action » le journalisme d'investigation que

¹¹³ Notamment, cette critique de journalistes plus jeunes qui peuvent reprocher, à une génération de journalistes plus âgés, de ne pas avoir sorti des affaires ou d'avoir respecté un certain mutisme sur des dysfonctionnements dont ils avaient pourtant connaissance. (Lemieux, 2001a)

¹¹⁴ En effet, plusieurs observateurs font remonter les véritables débuts de l'investigation en France à l'enquête du *Rainbow Warrior* sortie par Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre dans le journal *Le Monde* en 1985.

¹¹⁵ C'est le parti pris par Derogy et Pontaut (1993) dans leur ouvrage *Investigation Passion*. Anti-mémoires parce que les auteurs se livrent à raconter leurs journaux intimes respectifs sur une période limitée, celle dans les trente premières années de la V^e République. C'est généralement le cas d'autres journalistes qui s'attèlent à cet exercice.

de le théoriser, même s'ils se rendent rapidement compte de l'insuffisance de la démarche. (Derogy et Pontaut, 1993) Revenons donc sur les mots.

Hier, comme aujourd'hui d'ailleurs, on constate que le mot même de journalisme d'investigation dérange à une époque où il suscite pourtant des convoitises. La question reste posée : quelle définition donner au journalisme d'investigation ? Dans une table ronde réunissant des journalistes d'investigation français à la fin des années quatre-vingt, James Sarazin, journaliste au journal *Le Monde*, résume bien l'inconfort que provoquent à la fois la question et l'existence même de l'expression qu'elle comporte :

« Tu poses là le vrai problème de la presse d'investigation. Il y a toujours eu une presse d'opinion qui a fortement marqué la presse française dans son ensemble, mais il y a également eu à côté, une presse d'information qui faisait de l'investigation sans le dire : le métier de journaliste consistait à aller voir. Or, peut-être à partir de la fin de la guerre d'Algérie, il y a eu une espèce de relâchement [...] On constate qu'en fait d'informations, on commence à travailler sur des dépêches d'agences et de moins en moins sur la réalité [...] Et aujourd'hui encore, rares sont les journaux qui font de la vérification d'information, qui d'ailleurs apporte elle-même de l'information et qui est sûrement le b.a.-ba de ce qu'on appelle l'investigation ! Alors, depuis quelque temps, parce qu'une nouvelle génération de journalistes qui ne se contentent plus de l'information reçue, subie, de l'information d'agence, se sont mis à aller la chercher, on parle (parce qu'il fallait trouver un nom) du 'journalisme d'investigation'. Mais Gilles Gaetner a parfaitement raison, c'est parfaitement pléonastique. » (Sarazin, 1990 : 19-20)

Ces propos de Sarazin, partagés par des journalistes comme Derogy, Angeli ou Plenel, sont avant tout une attaque contre un journalisme de « connivence », de « complaisance » et « institutionnel ». Observant l'exacerbation des « luttes symboliques » autour du terme, concomitant avec le développement des médias audiovisuels et la montée du journalisme spécialisé, Marchetti (2000 : 37) voit dans le recours à une vision pléonastique du journalisme d'investigation, la valorisation par les défenseurs de la pratique d'« *une conception plus professionnelle et plus autonome du métier, c'est-à-dire, au moins à leurs yeux, plus subversive et plus morale* ». En effet, à l'image de Plenel, il s'agit là de poser une nouvelle définition de l'activité journalistique : « *Restaurer l'information dissidente contre le fait accompli, la liberté indocile de la première contre la douce dictature du second. Restaurer la nouvelle qui fait sens contre le communiqué qui fait silence. La révélation qui dérange contre la communication qui arrange* ». (Plenel, 1994 : 186) On est ici en présence d'une mouvance assez générale de l'investigation qui affiche une défiance par rapport aux sources officielles qui ne présentent plus guère de fiabilité.

Au-delà de s'ériger en un modèle professionnel, certains perçoivent dans l'utilisation de ce terme pléonastique, la marque d'une différence entre l'investigation américaine et française. « *S'il n'y a pas de Watergate à la française, c'est aussi qu'en France le journalisme à l'américaine fait défaut : là où il faudrait du factuel, la presse n'offre souvent que des considérations éditorialistes ; les investigations, qui s'imposeraient hors du champ judiciaire, sont rares et peu poussées. D'où, l'emploi chez nous, de l'expression pléonastique de 'journalisme d'investigation'.* » (Derogy et Pontaut, 1993 : 9) D'où aussi, cette inclinaison française à penser le journalisme d'investigation comme un anglicisme qu'il conviendrait de traduire par le terme plus adéquat de « journalisme d'enquête », voire de « contre-enquête¹¹⁶ ».

¹¹⁶ Dans son mémoire, Benoît Pavan (2008) montre ainsi, au détour d'un sondage réalisé auprès d'une centaine de journalistes français, qu'ils sont plus de 70% à utiliser les termes de « journalisme d'investigation » et « journalisme d'enquête » de manière interchangeable alors que plus de 20%

Comme nous l'avons effectivement mis en évidence plus haut, la « révolution » de l'investigation telle qu'elle se produit en France dès les années quatre-vingt, tend à se cantonner aux faits touchant la collectivité, favorisant « *les affaires ou les dossiers qui font l'objet d'enquêtes policières ou de poursuites judiciaires* », à l'instar de Derogy et Pontaut (1993 : 546) qui affirment « *gérer le portefeuille de l'insécurité, du terrorisme, de l'espionnage et du banditisme* ». Cette perception semble bien partagée par de nombreux journalistes en France pour lesquels il semble impossible d'enquêter sur tout et n'importe quoi. Comme le rappelle cet éditeur en chef d'une cellule d'investigation : « *notre rôle est de suivre les procédures judiciaires et policières* ». (cité par VVOJ, 2005 : 81) Le mot « investigation » introduit ainsi une connotation policière et judiciaire affirmant bien ce dont il est question. En ce sens, Hunter (1997) qualifie-t-il l'investigation française qui par définition se situe à la frontière entre le crime et la politique.

Certes, si le journalisme français veut croire à, et établir, un journalisme qui cherche une information conquise, il semble prendre la mesure des obstacles qui se dressent face à lui. Une telle conception « judiciaire » de l'investigation ne saurait en réalité cacher une caractéristique inhérente de la société française : la « culture du secret ». « *As a result of this culture of secrecy journalists wait until the judiciary comes forth with information.* » (VVOJ, 2005 : 81) En fin de compte, les affaires sorties par la presse seraient davantage le relais d'un jeu gauche-droite et de rivalités politiques que le produit d'enquêtes journalistiques individuelles de longue durée. Les affaires font apparaître, selon Marchetti (2000 : 32), des divisions des journalistes qui reproduisent très souvent en partie les divisions des champs qu'ils couvrent, de sorte que ceux qui sortent ces affaires s'appuient toujours sur différents types d'agents, que ce soit des magistrats, des avocats, des policiers, des hommes politiques ou leur entourage, ou encore d'anciens employés d'une entreprise ou d'un service politique ou administratif. De la même manière que Marchetti, Cohen et Lévy (2009) tendent à démystifier des grandes affaires comme celles du *Rainbow Warrior*¹¹⁷ ou du sang contaminé¹¹⁸.

« On sait aujourd'hui que les deux 'investigateurs' du *Monde* jouaient là un magistral coup de poker : ils transformaient une hypothèse en fait établi en invoquant de supposées informations émanant d'une toute aussi hypothétique 'gorge profonde' [...] Mais, surtout, la mythologie de l'investigation cache une entourloupe. Friands de scoops et de coups, les émules français de Bernstein et Woodward sont loin d'accomplir le travail obsessionnel de recherche, de recoupement et de vérification de leurs modèles. En réalité, leur investigation repose toujours sur celle des autres¹¹⁹. » (Cohen et Lévy, 2008 : 68 et 73)

préfèrent la notion de journalisme de contre-enquête, étant donné que tout journalisme est d'investigation.

¹¹⁷ L'affaire, qui sort en 1985 à l'initiative du journal *Le Monde* et son journaliste, Edwy Plenel, révèle le sabotage du navire amiral, le *Rainbow Warrior*, de l'association écologiste Greenpeace, par une opération des services secrets français commanditée par le ministre de la Défense de l'époque, Charles Hernu, avec l'autorisation explicite du Président Mitterrand. Le navire se trouvait à quai en Nouvelle Zélande, alors qu'il s'apprêtait à protester contre les essais nucléaires français. Son naufrage fera une victime, un photographe, membre de l'équipage de Greenpeace.

¹¹⁸ En France, l'affaire est révélée par Anne-Marie Casteret, journaliste à *L'Événement du jeudi* en 1991. La journaliste parvient à montrer que le centre national de transfusion sanguine a sciemment distribué des produits sanguins dont certains étaient contaminés par le virus du sida, à des hémophiles. Suite à ces révélations, le Premier ministre socialiste de l'époque, Laurent Fabius, et deux autres de ses ministres, seront cités à comparaître devant la Cour de justice de la République, en 1999, sous motif d'homicide involontaire. Ils seront toutefois blanchis.

On comprend mieux à cet égard la comparaison faite par Bernard Poulet, ancien rédacteur en chef de l'*Événement du Jeudi*, entre le journalisme d'investigation et un « journalisme à l'estomac ». On saisit dans le même temps la propension des journalistes français à accorder une certaine importance au carnet de contacts, autre spécificité de l'investigation française selon Hunter (1997). « *A second consequence (ndlr : of this culture of secrecy) is that journalists have only very limited possibilities to obtain information through the official ways, which makes them totally dependent on their network* ». (VVOJ, 2005 : 81) Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné* y en a fait d'ailleurs une priorité face à la multiplication des sources qui défie le temps disponible pour l'enquête. Il s'agit pour lui d'accorder une confiance totale en son réseau d'informateurs. (Martin, 2001) Georges Marion, un des journalistes du journal, se rappelle à propos de l'affaire du *Rainbow Warrior* :

« Plenel et moi habitions alors du côté de la place Pigalle, à quelques centaines de mètres l'un de l'autre. Après le dîner, comme souvent, nous rentrâmes à pied, prenant le temps de comparer nos impressions et de tester nos idées. Nous ne doutions pas d'avoir désormais l'une des clefs de l'affaire, celle qui, à défaut de percer le mécanisme de décision politique qui l'avait déclenchée, en décrivait au moins le déroulement et les acteurs. Bien que ne provenant que d'une seule source, nous ne doutions pas non plus de la crédibilité de l'information. Tout plaidait en sa faveur : sa cohérence interne, son harmonie logique avec les éléments connus et la qualité de l'informateur qui avait déjà fait ses preuves. Sans doute eût-il mieux valu posséder une autre source, indépendante de la première, mais nous savions par expérience que de telles pépites ne se trouvent pas sous le sabot d'un cheval. Par définition, les affaires 'pointues' ne sont connues que de peu de personnes. Si l'une d'entre elles parle, le journaliste n'a souvent d'autre choix que de faire confiance, de s'en remettre à ses antennes qui perçoivent l'interlocuteur comme crédible au regard de plusieurs critères au demeurant toujours bien maîtrisés. Joueur, le journaliste sait que cette méthodologie n'élimine pas le danger de se tromper. Mais, optimiste, il espère qu'elle en diminue le risque. » (Marion, 2008 : 118-119)

Un autre journaliste, à la question qui lui est posée de connaître les outils indispensables aux journalistes d'investigation français, répond sous la forme de boutade : une tasse de café et un téléphone. « *It's the art of knowing when to call someone to invite him or her for a cup of coffee.* » (VVOJ, 2005 : 82) Une des conséquences de cette emphase de l'investigation par rapport aux affaires est de faire de la pratique une spécialité « thématique » comme il en existe d'autres, et non « une spécialité de l'enquête ». (Pontaut, in Pavan, 2008) Parce que le journalisme d'investigation n'apparaît pas spécifiquement comme une méthode, cela tend à encourager les journalistes à développer leur propre méthode et à faire comme ils peuvent pour sortir les informations.

3.7.7 L'investigateur : un rôle d'acteur coûte que coûte

Par ailleurs, on peut tenter d'expliquer la propension à recourir plus facilement à une vision pléonastique du journalisme d'investigation en France, en analysant, comme le fait Charon (2003), le profil de ses praticiens. De ce point de vue, il n'y a pas de réelle rupture avec la figure du journaliste-enquêteur du début du XX^e siècle, dans la mesure où leurs parcours au sein des rédactions se situent entre les faits-divers, les rubriques police-justice et les affaires. L'exemple de Plenel est à ce titre illustratif. Alors qu'il établit progressivement la cellule d'investigation du journal *Le Monde*, Plenel n'est pas, au départ, à proprement parler un journaliste d'investigation. Il est un rubricard, passé par les questions d'éducation, pour ensuite s'intéresser au domaine de la justice et de la police. C'est véritablement à ce moment-là qu'il se spécialise dans l'enquête. Charon décrit ainsi ces journalistes comme des journalistes « modestes », anonymes dans leur grande majorité, qui n'ont pas grand chose à

voir avec le prestige et le vedettariat des journalistes politiques comme Anne Sinclair, Christine Ockrent ou Alain Duhamel ou des stars de la télévision comme PPDA. C'est ce qui rend la situation des journalistes d'investigation paradoxale dans la profession, selon Martin (2001). « *D'un côté, ces hommes redoutés par les élites, enviés par leurs pairs, admirés par le public apparaissent comme l'aristocratie du journalisme, de l'autre ils ne font pas partie, par choix ou par nécessité professionnelle, de ce que Rémy Rieffel a appelé l'élite du journalisme*. » (Idem : 512) La discrétion constituerait dès lors un élément de l'identité professionnelle des journalistes d'investigation.

Tout aussi « modeste » est leur place au sein de leurs rédactions, auprès desquelles ils doivent défendre leur place, se battre souvent face à des dirigeants de presse ne comprenant et ne soutenant pas toujours leur travail d'enquêteur. « *À l'extérieur, il y a l'image des scoops, des coups réussis, des petits notoriétés. Mais, à l'intérieur, très souvent, une partie de la profession nous voit comme des types à histoires, des emmerdeurs incontrôlables, qui amènent des ennuis, des conflits, des tensions*. » (Plenel, 1990 : 34) On peut y voir comme deuxième facteur d'explication, la crainte non affirmée pour certains de se voir accoler l'étiquette de spécialiste à qui serait alors reproché une vision trop étroite, partielle et technique. Il s'agit là d'un soupçon ressenti par certains journalistes d'investigation qui, s'il permet de se valoriser, marginalise aussi quelque part aux yeux de la profession comme en atteste ce bout de discussion entre Edwy Plenel, Gilles Gaetner et Jacques Derogy.

Plenel : « Ce qui me gêne, c'est donc cette façon très respectueuse d'une partie de la profession, et le plus souvent de sa hiérarchie, de porter le soupçon de manipulation sur nous, uniquement sur nous qui fréquentons des gens peu respectables – des flics, des juges, des agents, des voyous – en considérant que le journalisme 'établi', installé, confortable, le journalisme de compromis et de complaisance, lui, serait à l'abri de manipulation. »

Gaetner : « Je vais être un petit peu à ras de terre mais il y a aussi très simplement la jalousie : quel est le journaliste qui n'est pas content d'avoir un rapport secret-défense ? »

Derogy : « Oui, mais cela ne vaut qu'entre nous, car nos collègues journalistes politiques ne veulent pas trop se mouiller dans ce genre de révélations qui va les fâcher avec une partie de leur amis et de leurs pseudo-informateurs. » (*Le Débat*, 1990 : 24)

Une troisième explication tient sans aucun doute à la réalité du contexte français. Contrairement aux libertés acquises par les journalistes américains en matière d'information, les journalistes français restent tenus par cette culture du « secret », rendant toujours plus ardue la recherche de documents publics et officiels.

Pour autant, comme nous l'avons déjà mis en évidence, le niveau de formation plus élevé de ces journalistes par rapport à leurs prédécesseurs tend à se traduire par leur croyance en la vertu d'un travail méthodique et patient. Cette époque nourrit en effet une grande aspiration au professionnalisme, à travers la profession de foi de journalistes plus expérimentés comme Derogy, Pontaut ou Péan, et des plus jeunes, à l'image d'Armelle Thoraval ou Hervé Gattegno pour lesquels l'investigation signifie à proprement parler être « en amont de la justice ». (Pavan, 2008) Ainsi Pierre Péan s'évertue-t-il à répéter qu'il préfère se définir comme « enquêteur d'initiative sur des sujets sensibles ».

Charon (2003) perçoit ainsi bien le changement de mentalité qui a accompagné la transformation des enquêteurs en investigateurs.

« Alors que les premiers étaient le plus souvent des sympathisants ou militants de gauche qui, à travers leurs enquêtes, s'attaquaient à un régime post-gaulliste en décomposition, la nouvelle vague se réclame d'abord du journalisme à l'américaine et du Watergate. Souvent issus de l'extrême gauche, ses représentants proclament que l'engagement politique est contradictoire avec leur idéal d'indépendance et de professionnalisme. Sans avoir jamais conscience (ou en le déniaient) que leur prétendue neutralité est la façade commode d'une idéologie moralisatrice et soupçonneuse. » (Cohen et Lévy, 2008 : 73)

À ce titre, des enquêtes majeures comme celles du *Rainbow Warrior*, des Irlandais de Vincennes¹²⁰ ou du sang contaminé cristallisent une telle déclaration de foi envers un journalisme derrière les faits et dépourvu de toute opinion, s'érigeant comme un modèle dans la capacité des journalistes à collecter et vérifier un grand nombre de sources mais surtout à « flairer » le scandale se jouer. Ces enquêtes « d'initiative » qui débordent, dans certains cas, le domaine de la politique, sont hautement symboliques dans le sens où elles permettent aux journalistes de « reprendre » le pouvoir par rapport aux autres pouvoirs – politique et judiciaire. Paradoxalement et de manière intéressante, pour les journalistes d'investigation chargés de suivre les affaires, c'est précisément le suivi de la procédure qu'ils évoquent comme garde fou contre toute tentative de manipulation et d'instrumentalisation du journaliste. « *Nous avons pour règle de nous caler sur les instructions, nous ne faisons pas d'enquête d'initiative. Il peut y avoir des exceptions... Mais cela pose un problème. Je suis réticente à faire de l'enquêteur journaliste un peu un policier.* » (Anne Chemin citée par Charon et Furet, 2003 : 38) D'où, ce constat dressé par Armelle Thoraval de l'indigence de l'investigation qu'elle assimile dans la pratique davantage à un suivi judiciaire spécialisé.

3.7.8 Un discours de la responsabilité au nom du public

Il existe, de ce fait, chez les investigateurs français, comme chez leurs collègues américains, une nécessité de légitimer une pratique floue et de la *distinguer* malgré tout, mais de manière prudente. L'investigation devient pour Derogy et Pontaut (1993), une spécialité journalistique au même titre qu'il existe un journalisme économique ou politique. « *Le problème du journalisme, rappelle justement Albert du Roy, ce n'est pas l'objectivité, c'est l'exactitude. C'est pour cette raison que l'investigation est une spécialité, un travail, osons le dire, de 'professionnels'.* » (Idem : 547) Quant à Nicolas Brimo, journaliste au *Canard Enchaîné*, il tente de rétablir le décalage existant entre l'image d'un journalisme d'investigation reposant sur des fuites et la réalité plus nuancée :

« Contrairement aux idées reçues, le journalisme d'information demande beaucoup de travail. Ce sont des enquêtes souvent longues, où interviennent culture, carnet d'adresses, deux ou trois astuces. Il n'y a pas de mystère ni de miracle. Ce qui arrive, ce sont des mises en alerte, qu'il s'agit de creuser. D'où l'importance de connaître les rouages, les normes, les organigrammes. Le plus difficile et le plus profitable, c'est de comprendre comment

¹²⁰ L'affaire est révélée par Edwy Plenel en 1984. Deux ans plutôt, un attentat antisémite a lieu en plein Paris. La cellule d'enquête, chargée par François Mitterrand de faire la lumière sur les circonstances de l'attentat, est dirigée par le patron du GIGN, Christian Prouteau et son adjoint, le capitaine Paul Barril. Trois semaines après l'attentat, l'Élysée communique par voie de presse que les poseurs supposés de la bombe ont été arrêtés à Vincennes. Il s'agirait de trois Irlandais. Plenel, à travers son enquête, parvient à mettre au jour la machination de la gendarmerie dont ont été victimes les supposés coupables. Les preuves ont été maquillées, les explosifs, placés par les gendarmes eux-mêmes dans l'appartement des suspects. Deux des commanditaires sont condamnés, en 1991, à quinze mois de prison avec sursis.

fonctionne la machine administrative. On trouve beaucoup d'infos dans la presse, il faut savoir utiliser des sources généralement peu exploitées, type *Journal officiel*, *Bulletin des monnaies et médailles*. Il existe une information ouverte et une information fermée. » (Cité par Martin, 2001 : 506-507)

Si néanmoins, à l'image des journalistes du *Canard Enchaîné*, ce que les journalistes français retiennent du Watergate, et de leurs homologues américains, est ce souci de méthode et de rigueur à travers l'importance du travail de terrain, la nécessité des recoupements, des vérifications et l'agressivité des questions adressées aux sources d'informations, ils montrent dans le même temps ce qui apparaît comme un « mythe ». « *La 'religion du fait' admirée par Claude Angeli doit ici s'accommoder d'une longue tradition d'engagement politique ; la nette séparation entre l'information et le commentaire ne sont pas de mise et la subjectivité imprègne les enquêtes du Canard Enchaîné même si le journalisme 'moi-je' n'y est pas admis.* » (Martin, 2001 : 504) L'enquête telle que la pratique le *Canard Enchaîné*, comme d'autres journaux français, est plutôt à situer du côté de la presse *underground* américaine des années septante. Il nous semble à ce titre intéressant de relever la réponse plutôt fastidieuse d'Edwy Plenel à la question insistante posée par la revue *Le Débat* sur la manière de distinguer faits et commentaires, c'est-à-dire d'éviter le commentaire dans la diffusion d'informations.

« Le partage est simple : si vous me montrez que, dans une de nos enquêtes, l'information est erronée... C'est une chose de prendre en faute d'inexactitude un journaliste et c'en est une autre de lui reprocher le choix de l'information qu'il met en valeur. Dans le premier cas, c'est une critique de sa pratique du métier. Dans le second, c'est une critique idéologique visant non pas son travail, mais l'information elle-même parce qu'elle vous déplaît ou vous dérange [...] D'où, un effet de loupe que vous qualifiez à tort de sermon. On ne vous fait pas la morale, on va y voir et ce qu'on voit n'est pas joli, joli. » (Plenel, 1990 : 11)

Ce que dit ici Plenel rejoint en quelque sorte la vision d'autres journalistes d'investigation : l'exactitude prend le pas sur toute prétention à l'objectivité, et les prises de position ne peuvent être sanctionnées vis-à-vis du journaliste qui fait correctement et honnêtement son travail. En ce sens, une telle position suffit à mettre en évidence ce que déjà le Watergate avait permis de révéler par rapport au travail d'investigation : qu'il ne se départit pas, d'une part, de la subjectivité du journaliste, de ses préjugés et de ses intuitions personnelles et, d'autre part, d'une certaine proximité avec des sources intéressées. (Lemieux, 2001)

On touche ici certainement à un autre point sensible de l'investigation particulièrement discuté dans l'espace professionnel français. À vrai dire, à partir du moment où l'on perçoit, à l'instar de Kalifa (1999), l'enquête comme une « fiction maîtresse » de la société démocratique, le journaliste d'investigation devient vite dans l'imaginaire collectif, le héros démocratique par excellence. Celui à qui les lecteurs délèguent la tâche de déchiffrer le réel, de sonder et de tenir tête aux puissants. Charon et Furet (2003) ne s'y trompent pas : le journaliste d'investigation endosse un rôle d'acteur plutôt que de rapporteur. Marchetti (2000) non plus d'ailleurs, observant chez les journalistes d'investigation, l'émergence d'une nouvelle figure, celle du « justicier ». Le risque, régulièrement dénoncé au sein de la profession, est de voir le journaliste d'investigation s'élever au rang de vedette, de chevalier blanc, lui faisant alors jouer un rôle qui peut décrédibiliser le travail d'enquête. La similitude des caractéristiques partagées entre les journalistes d'investigation et leurs sources proches – le juge, le policier – à travers la proximité de leurs centres d'intérêt, la fréquence de leurs contacts, la correspondance entre certaines de leurs méthodes, suffit à jeter le trouble. Les rappels fréquents des journalistes se défendant de n'être « ni des procureurs ni justiciers »

mais des « historiens de l'instant » (Derogy et Pontaut, 1993) montrent qu'il s'agit là de questions essentielles.

3.7.9 Pouvoir de la presse : le flou déontologique

La question du pouvoir de la presse, par le biais du journalisme d'investigation, se pose en des termes bien réels dans la mesure où, comme nous l'avons montré quelques lignes plus haut, ses praticiens conçoivent le rôle de la presse d'investigation, si pas toujours comme le catalyseur de l'ouverture d'une procédure, au moins comme un contre-pouvoir, c'est-à-dire une instance vouée à intervenir quand cela dérape. Mais à la différence des juges, les journalistes d'investigation disposent de moins de moyens pour enquêter et ils tirent leur légitimité et leurs prérogatives de la seule liberté d'expression. En ce sens, ils exercent leur pouvoir en âme et conscience. La revue *Le Débat* s'engouffre dans... un débat en 1990 en posant la question de contre-pouvoirs face au quatrième pouvoir¹²¹. À cet égard, on remarque la difficulté, mais elle n'est en rien spécifique au cas français, des journalistes d'investigation à poser les bases claires d'une éthique et d'une régulation par rapport à la pratique. Il s'agit là pourtant d'une clarification d'autant plus cruciale dans la mesure où la presse française réinvestit son pouvoir et sa légitimité sur un fond d'illégalité. Cette frilosité transparaît néanmoins clairement dans les propos de Plenel repris plus haut, et pour lequel le rôle démocratique de la presse semble dépasser la question même de ses responsabilités.

Cet état d'esprit simmélien¹²² est d'autant plus explicite lorsque le journaliste refuse l'idée même d'un encadrement du quatrième pouvoir. Plenel prend en réalité en quelque sorte pour acquise la responsabilité des journalistes mais suggère que leur « irresponsabilité » est ce qui leur permet d'aller plus loin et de troubler le jeu quand il y a étouffement. Par ailleurs, Plenel, comme certains de ses collègues, renvoie ici plutôt au problème et à l'ajustement du cadre législatif français aux conditions réelles d'exercice, un cadre qui demeure moins permissif que celui du Premier Amendement américain. En ce sens, on peut penser comme Martin (2001), que la presse d'investigation manifeste ce « *rêve ancien de la démocratie directe et l'illusion de la transparence [...] La légitimité du journaliste repose sur [...] une mission de service public. Cette légitimité et les obstacles mis à la satisfaction de ces droits* (ndlr : à la justice, à la vérité, à la liberté) *justifient la distance prise par rapport au droit ordinaire.* » (Idem : 516-517) Autrement dit, les journalistes revendiquent un « civisme incivique » et une « posture morale exceptionnelle » consistant à braver la loi pour mieux servir la démocratie. D'autres, comme Sarazin, critiquent toute possibilité de réglementation et de codification du

¹²¹ Cette année 1990, et les suivantes, consacre véritablement à porter le débat sur l'éthique journalistique au sein du monde professionnel. Il faut rappeler que le contexte était marqué à cette même époque par différents dérapages de la presse écrite et audiovisuelle, dont le faux charnier de Timisoara en 1989 et la mise en scène par les médias de la guerre du Golfe en 1991 font figure d'exemples les plus connus. La réflexion sur la déontologie journalistique apparaît au travers de différents événements. En 1991, *L'Événement du Jeudi* publie un numéro spécial intitulé *Le procès des journalistes*. Les anciens élèves du Cercle national des journalistes (CNJ) font de même, en 1990-1991, avec la sortie d'un livre blanc sur la crédibilité de l'information. L'association *Reporters sans frontières* (RSF) consacre, en 1991, ses quatrièmes Rencontres à la recherche d'une « Charte des devoirs et des droits du journaliste » alors que le principal syndicat des journalistes (SNJ) met à l'ordre du jour de son congrès de 1990, une confrontation sur la déontologie. Précisons toutefois que ces débats sont le symptôme de dérapages qui ne sont pas tant ceux de la presse d'investigation mais qui révèlent davantage les nouvelles possibilités – et ses pratiques – de la télévision.

¹²² Plenel voit ainsi l'encadrement comme un frein à l'expression du conflit et de la confrontation.

quatrième pouvoir dans la mesure où cela risquerait justement d'opérer une distinction entre les journalistes d'investigation et les autres.

En somme, un peu à l'image de la position des journalistes américains, tous les coups sont envisageables aussi longtemps qu'ils sont portés envers cet idéal suprême de l'intérêt public et du citoyen, et qu'est soupesé leur bénéfice au regard de leur coût pour la collectivité. De cette manière aussi, les journalistes d'investigation français font parfois aveu de péché. Parlant de leur propre démarche, Derogy et Pontaut (1993 : 8) déclarent ainsi : « *Loin de jouer aux témoins blasés, ils se sont impliqués, en acteurs, dans leur quête de vérités forcément plurielles, derrière les faits dont il leur a fallu reconstituer le déroulement au prix de recherches patientes, voire fastidieuses. Au risque de transgresser parfois la loi* ». Quant à Georges Marion, lui aussi plaide coupable, mais tout se disant « victime » de cette manière de baser l'enquête sur la foi d'un informateur. Il s'agit là certainement du modèle de l'investigation à la française qui s'apparente, en reprenant l'expression de Derogy, au « syndrome du chasseur ». (Guissard, 1998) À l'image de ce dernier, le journaliste d'investigation s'acharne, cherche et poursuit sa proie... tout en devant toutefois se poser la question jusqu'à quel point il ne faut pas aller trop loin. Comme l'ont montré Charon et Migliorini, le terrain de la déontologie devient un enjeu de conquête et de légitimité pour certains types de pratiques journalistiques, au risque alors de voir ce corps de règles professionnelles se figer.

« La profession journalistique résiste à cette idée d'un éclatement et d'une différenciation des rôles de l'information. D'un côté, elle se veut attachée à l'unité du métier et à ses règles. De l'autre, chacun a tendance à considérer qu'il représente la forme qui fait référence, quitte à prononcer des exclusives [...] Prononcer de telles exclusions, loin de faire avancer la réflexion ou le débat, a plutôt tendance à figer la situation autour d'une conception de la déontologie qui se trouve, de fait, dépassée. Il n'est pas intéressant de se raidir sur un corps de règles uniques, mais insuffisamment suivies ou non transposables aux différents domaines contemporains de l'information. » (Charon et Migliorini, in Guissard, 1998 : 54)

Les deux auteurs mettent ainsi en évidence que, si les conditions de l'investigation sont clairement posées, il demeure, dans ce domaine, un rôle prépondérant laissé à l'appréciation par le journaliste de l'enjeu de l'information à délivrer¹²³. Une appréciation qui est sans cesse

¹²³ Il faut ici rappeler le contexte législatif français concernant le secret de l'instruction. Il s'agit d'une règle stricte qui engage que la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction demeure secrète, sauf dans le cas où la loi en dispose autrement. Or, le journaliste fait partie des catégories de professionnels non concernées par le respect du secret de l'instruction. Il peut donc techniquement révéler des éléments de l'enquête en cours sans en être inquiété, bien que la jurisprudence européenne indique une certaine vigilance de la presse en matière du secret de l'instruction. La justice française peut néanmoins poursuivre le journaliste pour délit de recel du secret de l'instruction. S'il n'y est pas soumis directement, le fait de produire un acte transmis par une personne qui intervient dans la procédure est considéré comme un délit pour le journaliste. Pour condamner le journaliste sous ce motif, le juge doit cependant constater la commission d'une infraction principale. Le journaliste dispose à ce titre d'un autre droit, celui du secret des sources. Si le juge ne peut identifier la source principale, il ne peut conclure à la faute. Notons que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, dans un arrêt de 1999, signalait que de telles condamnations étaient préjudiciables à la liberté d'expression. L'entorse institutionnalisée de cette règle, qui la rend fragile, freine en réalité les condamnations vis-à-vis des journalistes. À ce sujet, un magistrat français affirmait en 2005 que sa priorité était de protéger les journalistes contre les abus de pouvoir plutôt que de sanctionner les abus de pouvoir commis par les journalistes. Ses propos laissaient entendre que les magistrats étaient peu désireux de courir le risque d'être épinglés comme « ennemis de la démocratie », mais ils concouraient en même temps à

à renouveler et qui peut conduire à transgresser certaines règles. Les débats, qui portent à l'époque sur l'éthique et la responsabilité des journalistes en France, ne manquent en effet pas de souligner l'élasticité des cadres normatifs. Ainsi la Charte du journaliste du syndicat français des journalistes n'engage-t-elle que ses membres et n'est-elle assortie d'aucun organe d'application. Une autre charte, européenne, celle de la FIJ qui date de 1971, demeure beaucoup moins vague, précisant que c'est du droit du public à être informé que précède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes. Mais elle nuance dans son préambule que ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées. En ce sens, comme l'indique Yves Lorelle (1992), il s'agit là d'une « morale ponctuelle » qui augmente le constat de journalistes naviguant à vue et ayant pour seule boussole, leur conscience personnelle et professionnelle.

3.7.10 Une culture de l'investigation en suspens

À n'en pas douter, l'absence de structure formelle et d'organisation réunissant les journalistes d'investigation français n'est pas pour aider tout effort d'autorégulation dans le chef des acteurs. Il y a sur ce point certainement une spécificité française. « *Si je pars de la situation française, j'y vois une grosse difficulté. On est quand même dans des profils de journalistes et de modes d'investigation qui sont très individuels. Quand on parle de cellule d'investigation, il faut dire que la coopération entre les journalistes reste faible, chacun travaillant sur ses dossiers.* » (Entretien Jean-Marie Charon) Si donc ils peuvent se montrer à certains moments solidaires, en cas de critiques massives de la part du politique ou du public par exemple, les journalistes d'investigation français demeurent largement en concurrence entre eux par rapport à leurs sources et les médias. Comme le confirme le journaliste Georges Marion, « *à l'inverse des loups, les journalistes d'investigation ne chassent pas en meute* ». Son comparse du Monde, Hervé Gattegno, va dans le même sens : « *Je suis assez solitaire dans mon fonctionnement. Dans l'enquête, je travail seul. Sur des sujets sensibles, c'est très personnel* ». (cité par Charon et Furet, 2003 : 85) D'autres journalistes évoquent également volontiers le manque de temps jouant contre la possibilité de regroupement des journalistes d'investigation. (VVOJ, 2005) La réponse d'un journaliste d'investigation expérimenté est par ailleurs symptomatique de cette culture professionnelle française, préférant ainsi « *être condamné par la justice que par un collègue* ». (VVOJ, 2005 : 83) S'ils ne sont en général pas strictement opposés à une telle possibilité de regroupement, la situation tend à attester des rivalités mais aussi de l'ambiguïté qui entourent une pratique qui demeure fort chahutée.

Quoi qu'il en soit, de la même manière qu'aux États-Unis, l'emballement pour l'investigation connaît un essoufflement à la fin des années nonante. La thèse formulée par Feldstein (2007) par rapport à l'idée de cycle du journalisme d'investigation semble bien s'appliquer dans le cas français également. Si l'on reprend la formulation de l'existence de « relations triangulaires » entre la presse, le public et les pouvoirs par le politologue français Francis Balle (1992), on comprend la manière dont l'investigation vient modifier ce rapport dynamique ; modification qui a elle-même des répercussions sur les perceptions et les pratiques par rapport à l'investigation. De manière certes simplifiée, Charon analyse ce

renforcer l'idée d'impunité des journalistes par rapport au secret de l'instruction. (Cohen et Lévy, 2008)

basculement à travers l'affaire du MNEF¹²⁴, point culminant d'un malaise qui ne va faire que grandir à la suite de cette période.

« On a une impression, à travers ces affaires qui ont pris énormément de place dans l'actualité, d'une disproportion entre ce qui semble être promis à travers les investigations, notamment Plenel qui formalise beaucoup une espèce d'action en faveur de la démocratie, du rôle de la presse comme contre-pouvoir et la valorisation de la notion de transparence. Il y a ainsi une moralisation de la vie politique qui finalement n'aboutit à rien. D'où, cette impression que la crise de confiance à l'égard du politique est accentuée, qu'il existe un rejet même du politique, mais que cette moralisation ne fonctionne pas judiciairement car elle est peu effective en termes de condamnation. » (Entretien Charon)

D'une certaine manière, il y a, comme l'exprime Charon, un sentiment d'une impuissance de ce rôle de contre-pouvoir de la presse sur lequel avait pourtant capitalisé l'investigation.

Un peu comme aux États-Unis après le Watergate¹²⁵, il existe également chez les journalistes et les médias français une remise en cause d'une presse dont on a le sentiment qu'elle perdait pied avec la réalité et les préoccupations d'une grande partie du public. Selon Hunter (1997), ce besoin d'aller toujours plus loin, de dénicher des affaires toujours plus explosives courait le risque en même temps d'amener à la mise au jour d'affaires de moins en moins significatives. L'essor de la télévision et la création de quelques émissions phares ne feront d'ailleurs qu'illustrer cette tendance à travers les enjeux politiques et économiques centraux inhérents aux médias audiovisuels¹²⁶.

« À la fin des années 1990, on a l'impression que la machine s'emballe et réclame sa pitance en coupables, telle une divinité à laquelle il faut sacrifier un nombre croissant de victimes pour apaiser sa colère. Et si le monde politique ne fournit pas suffisamment, on ratisse plus large, pour accuser, par exemple, un malheureux universitaire de harcèlement sexuel à l'encontre d'une de ses doctorantes. La 'moraline' médiatique est tout-terrain. » (Cohen et Levy, 2008 : 80)

¹²⁴ L'affaire qui concerne la mutuelle nationale des étudiants de France contribue à révéler l'enrichissement personnel et les emplois fictifs dans le chef notamment de personnalités du Parti Socialiste. Elle éclate en 1998 et met en cause des personnalités comme Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie et des finances et deux députés socialistes, Jean-Marie Le Guen et Jean-Christophe Cambadélis.

¹²⁵ Hunter (1997) met ainsi en évidence l'« agonie » de l'investigation dans les années quatre-vingt. Le reproche le plus insistant portait sur l'éthique de la pratique. Les journalistes d'investigation étaient de plus en plus perçus comme une caste se croyant au-dessous de tout soupçon, omnisciente et s'arrogeant le droit de dénoncer les pratiques des autres sans trop se soucier des siennes.

¹²⁶ La première émission, précurseur dans le genre de l'enquête en télévision, *Cinq colonnes à la Une*, bidonna en 1959 une séquence dans un reportage intitulé « Sergent Robert » et destiné à montrer l'action de l'armée française en Algérie à travers un scoop présentant une patrouille pendant une opération de nettoyage en direct et de l'interview d'un sergent du contingent qui participait à l'offensive. La réalité demeurerait en fait bien différente. L'émission, qui restait sous la surveillance étroite du pouvoir, révélait ainsi l'envers du décor de ce qui restait un de ses objectifs : offrir à chaque spectateur la gamme de sensations qu'il attend d'une information-spectacle. Cet objectif semble ainsi révélateur de ce qui qualifie encore aujourd'hui les émissions d'actualité aujourd'hui telles *Envoyé Spécial*, *Complément d'enquête* ou *Capital*, précisément cette recherche de personnalisation des sujets traités, qu'ils soient internationaux ou le plus souvent, nationaux, pour les ramener à une réalité familière.

Dès lors, comme le laisse penser Ruellan (2011), on est en droit d'y pointer là un paradoxe, celui de voir l'investigation, dont la légitimité morale reposait sur l'opposition à l'avènement de cette ère de la communication et du conformisme, y entrer de plein pied.

« La décennie 1980 [...] révèle une offre médiatique décomplexée, anticonformiste, inventive, entreprenante... jusqu'à la faute. Les radios et les télévisions, en particulier, s'autorisent des licences de langage et de comportement nouvelles [...] Commence dès lors l'ère du dévoilement généralisé de l'intimité dans les médias télévisuels. Le journalisme aussi échappe à sa réserve habituelle, et l'on observe une spirale de mise en scandale, de médiatisation outrageuse de faits sociaux et politiques. » (Ruellan, 2011 : 161)

Non seulement le bilan tiré de ces affaires sur le plan politico-social reste médiocre, mais le sentiment qui envahit une partie des rédactions est celui d'avoir joué le jeu de l'extrême droite. En conséquence, le fonds des affaires finissent par ne plus intéresser tellement les journalistes chargés des questions de justice, qui trouvent les procès extrêmement ennuyeux parce que beaucoup trop techniques. Alors que les deux décennies précédentes avaient vu le rôle et la légitimité du journalisme d'investigation s'affirmer par la remise en cause du journalisme politique soupçonné de compromission, s'opère, dès les années 2000, un renversement dans le rapport de force, amenant la mise à l'écart de l'investigation. Autrement dit, une quinzaine d'années d'affaires ont suffi à la presse pour abandonner ce rôle d'inquisiteur, de dénonciateur laissant ce rôle de « flics » à la justice.

3.8. L'investigation en Belgique : à la recherche de la pratique

3.8.1 Une histoire récente, un modèle tumultueux

L'analyse de l'investigation post-Watergate en France nous permet de faire assez directement le lien avec la situation en Belgique. Les débats et les rôles qui se définissent, à travers la construction du journalisme d'investigation dans la culture anglo-saxonne et la culture française, ne sont pas sans incidence au sein de l'espace journalistique francophone belge. Ils tendent en effet à traverser les réflexions qui y ont cours. Au carrefour de ces traditions, nous allons montrer comment le développement du groupe des journalistes francophones belges par rapport à l'investigation ne s'est pas fait de manière « linéaire », mais bien « par étapes », avec souvent « *des retours en arrière, des hésitations dues aux tensions et conflits que génère l'évolution* ». (Ruellan, 1997)

L'investigation, en tant que pratique journalistique spécifique dans le paysage francophone belge, a évolué et a acquis une certaine visibilité par le biais d'affaires politico-judiciaires ayant surgi dès le début des années quatre-vingt. Cette intégration s'est opérée dans un contexte culturel spécifique impactant les débats que soulèvera la pratique dans l'espace professionnel. Il faut en effet attendre la moitié des années nonante pour voir émerger une véritable réflexion sur le journalisme d'investigation en Belgique. Dans les actes du colloque organisé par l'Observatoire du récit médiatique (ORM) en 1995 sur la presse et les affaires, Marc Lits fait ainsi le point dans son introduction sur la situation du journalisme d'investigation et les interrogations auxquelles livre le journalisme d'investigation. Alors que le Watergate a consacré la presse en tant que quatrième pouvoir et instance indépendante traquant les abus au sein de la société, donnant du même coup ses lettres de noblesse au journalisme d'investigation, une question semble pourtant se profiler par rapport au comportement et aux pratiques que ce journalisme révèle : les journalistes sont-ils des chiens,

les médias – des assassins¹²⁷ ? Il faut dire, comme le fait d'ailleurs Marc Lits, que la Belgique, à l'image de la France, « *n'a pas été épargnée par ce surgissement des affaires politico-économico-judiciaires* ».

Si une telle réflexion s'invite au sein des mondes académique et professionnel à cette époque, c'est bien en raison de l'aggravation des affrontements entre les pouvoirs et des médias dérangeants. Comme le fait remarquer Benoît Grevisse à la suite du colloque sur l'affaire Dutroux et les médias tenu en 1997, cette tension, naturelle et vivifiante dans un état démocratique, a en effet pris des proportions « outrancières » susceptibles de laisser des traces. De même, René Haquin, le journaliste d'investigation du journal francophone belge *Le Soir*, observait un an auparavant que « *Depuis l'affaire Pour en 1979 jusqu'aux perquisitions du 23 juin 1995 dans le cadre du dossier des 'fuites' liées aux enquêtes consécutives à l'assassinat du Ministre André Cools, les relations entre la presse et la justice n'ont cessé de se détériorer* ». (Cité par Thoveron et Doutrelpont, 1996 : 183) Alors qu'il dénonce l'attitude du système judiciaire belge qui se donne tous les moyens pour tarir les sources d'information et par là, pour affaiblir une forme de journalisme plus incisif, Haquin reconnaît dans le même temps que le journalisme d'enquête, parce que mal défini, prête, peut-être plus que toute autre forme de journalisme, à des dérapages. Ainsi Benoît Grevisse et Astrid Grosjean soulignent-ils que la référence au journalisme d'investigation connaît des usages différents. « *Les journalistes qui ont traité les affaires sont sans doute ceux qui, au sein des rédactions, sont les plus proches de ce que qu'il est convenu d'appeler le journalisme d'investigation.* » (in Ringlet et Lits, 1995 : 55)

En effet, si l'on discute à l'époque du journalisme d'investigation, pratique réellement révélée à l'occasion de l'affaire Dutroux¹²⁸, son histoire semble en partie liée à celle des grandes affaires qui soit mènent à l'impasse judiciaire, à l'image de l'affaire du WNP ou des Tueries du Brabant, soit révèlent la corruption au sein des pouvoirs publics telle l'affaire Agusta-Dassault.

« Pour saisir le sens de la référence au journalisme d'investigation dans le cadre de l'affaire Dutroux, il faut tout d'abord noter que, pour les journalistes belges, les lettres de noblesse de ce type de journalisme, ont été acquises à l'étranger. La Belgique, terre de compromis et de partages, n'offrait sans doute pas à ce type de pratiques un contexte idéal pour leur développement. Les traditionnelles fragmentations communautaires, politiques et philosophiques, ajoutées à la modestie des marchés de l'information belges, francophone ou néerlandophone, sont les facteurs déterminants d'une pratique journalistique peu encline à contester les pouvoirs établis [...] Le journalisme belge compte néanmoins quelques grands noms de cette pratique prestigieuse : Walter De Bock, ou René Haquin – pour ne citer qu'eux – font évidemment figure de spécialistes reconnus par leurs pairs et par le grand public, voire de pères fondateurs d'une pratique que d'autres ont embrassée par la suite. Le dossier 'Pour' ou celui des 'tueurs du Brabant wallon', l'affaire 'François' resteront des jalons importants du journalisme d'investigation à la belge et de la carrière de ces professionnels. » (Grevisse, 1996 : 82-83)

¹²⁷ Voir RINGLET G., LITS M., *La presse et les affaires*, pp. 7-11.

¹²⁸ Par l'ampleur du soulèvement populaire qu'elle emporta, cette affaire a fait apparaître un mouvement de nombreux médias vers l'enquête, voire même une surexploitation des filières d'enquête par rapport à la pratique journalistique traditionnelle déployée en Belgique. De même, les chercheurs, qui se sont réunis à l'occasion du colloque relatif à cette affaire, ont pu mettre en évidence la présence marquée d'un métadiscours au sein des médias sur le rôle à tenir.

Cette proximité singulière entre le journalisme d'investigation et la sphère judiciaire belge est attestée à l'occasion de l'enquête sur le WNP-Sûreté de l'État. D'une part, dans le récit qu'il fait de son travail d'investigation, René Haquin suggère la tension de ces relations, devant à quelques reprises, « *semmer ceux qui nous suivirent à la trace pour connaître la source de nos informations* », soulignant également la volonté du « *ministre de la Justice lui-même, inquiet de l'ampleur que prenaient les révélations, d'y mettre un frein* ». (Haquin, 1985 : 6) En réalité, l'obstacle dont fait ici état Haquin renvoie au secret de l'instruction à travers lequel la justice fait non seulement la chasse aux informations mais, affirme le journaliste, protège en même temps les hommes du pouvoir, dissimule des failles du pouvoir judiciaire ou des lenteurs anormales dans le déroulement des enquêtes. Haquin se voit, d'autre part, convoqué lors de l'enquête parlementaire et participe à la présentation de sa version écrite. Tandis qu'il juge cette convocation de la Commission de « déviation », le journaliste Philippe Brewaeys, qui travaille à l'époque au magazine *Le Soir Illustré*, associe ce nouveau type de journalisme à la défaillance conjointe de l'État et de sa branche judiciaire. (Grevisse, 1999) Le journaliste Walter De Bock, évoquant l'enquête du WNP-Sûreté de l'État¹²⁹ qu'il mena aux côtés de son collègue René Haquin, pointait de la même manière que Brewaeys, le laxisme de la Justice dans la défense de la démocratie. (Haquin, 1985)

3.8.2 Des mises en cause diverses

On peut remarquer que, non sans ressemblance par rapport à une certaine tradition française de l'investigation, l'émergence de la pratique dans l'univers journalistique belge, en interrogeant ses rapports à la justice, fait ressurgir du même coup non seulement des traits caractéristiques similaires, mais également des critiques déjà entendues. Tout d'abord, elle témoigne de la représentation bien vivante de l'investigation en tant que quatrième pouvoir. En prenant le relais de la justice ou en menant l'enquête parallèle, l'enquête journalistique vise, de ce fait, à se donner l'image de garant du fonctionnement des institutions. « *Parce qu'il s'immisce dans le fonctionnement des pouvoirs, le journalisme d'investigation tel que nous le connaissons se confère un rôle évident de quatrième pouvoir, ou plus exactement, de contre-pouvoir.* » (Haquin, 1996 : 184) De ce fait, il n'est pas surprenant de voir Haquin, comme d'autres confrères, légitimer ce rôle à travers cette quête de la vérité, des faits ignorés ou volontairement cachés, indépendante de tous préjugés.

« La presse peut et doit être une sorte de contre-pouvoir. C'est capital dans une démocratie qu'il y ait ce contre-pouvoir qui par moments, permet de faire pression sur le monde politique, sur le monde judiciaire quand les choses dysfonctionnent [...] Ça, c'était vraiment le centre de ma démarche quand j'ai commencé. Je veux être cet élément de contre-pouvoir. Je veux être comme les gars qui ont fait tomber Nixon, avec ce côté un peu revanchard, enfin, plutôt contre l'ordre établi. » (Entretien journaliste salarié, 50 ans)

Il s'agit bien, dans le cas d'affaires comme celles de la WNP-Sûreté de l'État ou des tueurs du Brabant wallon, de « reconstituer le puzzle » dans la mesure où, comme l'affirme le journaliste du *Soir*, « *la vérité judiciaire ne correspond pas à la réalité dans le temps et dans l'espace* ». (Haquin, 1985 : 103) En réalité, comme l'analyse Grevisse (1999 : 81-82), la question du journalisme d'investigation est loin d'être aussi simple. « *Il est, d'une part, cette*

¹²⁹ Le 17 août 1983, la police de Forest est appelée pour une affaire de coups de feu, plus précisément un règlement de compte familial entre deux frères. L'homme, qui tenta de faire feu sur son frère, n'est autre que Marcel Barbier, un ex-militant du Front. Il est arrêté par la police et à partir de là, commence l'enquête judiciaire et médiatique qui permettra de montrer les ramifications de la Sûreté de l'État dans ce groupuscule néo-nazi.

fonction de recherche de la vérité, applicable à toute démarche journalistique, élément de mesure de l'autonomie de celle-ci. D'autre part, il est cette référence presque mythique à ce journalisme d'investigation dont Woodward et Bernstein sont devenus les inévitables emblèmes. » Dans ce cas, le travail d'investigation prend toute sa force dans le dévoilement lui-même porté dans la révélation qui est faite. Le scoop ne vaut pas en soi mais parce qu'il révèle la fonction de contrôle démocratique assorti de la difficulté et des moyens mis en œuvre pour rechercher et collecter les preuves. On le voit, cette vision de l'investigation prend racine dans la référence explicite à des principes clairs comme ceux de l'indépendance du journaliste et la recherche de la vérité.

Comme nous avons pu le montrer à travers les exemples américain et français, l'investigation qui se joue dans le cadre d'affaires politico-judiciaires est loin cependant de se conformer à une représentation aussi idéale qu'utopique. À ce titre, les grandes affaires qui touchent l'univers belge, dans les années nonante, ne font que mettre en avant l'importance des réseaux d'informateurs et du rôle des fuites dans un travail d'enquête obstrué par le pouvoir judiciaire. Comme l'explique une journaliste ayant à l'époque couvert certaines de ces affaires :

« J'avais déjà connu cela dans l'enquête de l'assassinat d'André Cools et c'était également le cas dans l'affaire Dutroux. Il y avait une fin de non recevoir du côté de la justice et de la police. C'était : 'On travaille laissez-nous faire notre boulot'. Cette situation amenait à une sorte d'hypocrisie où, sous couvert du secret d'instruction, les sources d'informations étaient très limitées du côté de la justice, poussant alors chacun à jouer de ses informateurs pour tenter de savoir ce qu'il s'était réellement passé. Cela a déclenché un nombre important de fuites au sein de la presse. » (Entretien journaliste salariée, 53 ans)

Selon cette journaliste donc, si rôle de quatrième pouvoir il y a, il est certes limité parce qu'il dépend fortement des autres pouvoirs. Ses propos laissent sous-entendre également que le journaliste face à cette situation de blocage, n'a pas réellement de solutions. Tant qu'il considère son travail comme utile et nécessaire, il doit « conjuguer le risque au présent » sous peine, comme l'affirme à l'époque le rédacteur en chef du Soir, Guy Duplat, de « se transformer en complice ». (Lits et Ringlet, 1995) Ce risque, comme l'éclairera des affaires comme celle de l'assassinat d'André Cools ou l'affaire Dutroux, pousse alors les journalistes à rompre ce silence de la justice en les exposant souvent à ne publier que des informations incomplètes ou biaisées. Plus que de faire véritablement triompher une nouvelle pratique, les affaires politico-économico-judiciaires belges de cette période divisent, c'est le moins que l'on puisse dire, l'ensemble de la profession. Elles sont l'occasion de réflexions, de débats mais aussi d'accusations entre journalistes par rapport à la conduite à tenir.

A-t-on pu parler de journalisme d'investigation à l'occasion de l'affaire Dutroux ? Cette question n'est pas sans soulever quelques interrogations dans le chef des journalistes belges qui ont suivi de près les affaires à cette période. Soit ils reconnaissent d'emblée les erreurs et les dérapages limitant la portée de ce journalisme, soit ils se blanchissent eux-mêmes tout en avouant les particularités de la conduite de telles affaires. Muriel Hanot (in Lits et Ringlet, 1995) a particulièrement bien montré « les passions, ombres et brouillard » qui ont émaillé la couverture de l'affaire Cools. « *Absence de confrontations, de recul, de vérification, les mises en cause sont donc diverses. Les justifications et les accusations aussi [...] Emballlement, fatalité, manipulation volontaire ou inconsciente.* » (Idem : 30)

Il y a d'abord la diffusion de l'interview d'un témoin crucial pour la poursuite de l'enquête sur l'assassinat, accusant plusieurs personnalités, qui somme les accusations d'une partie de la presse dénonçant l'irresponsabilité de certains journalistes n'ayant pas pris le soin de vérifier

ni même de confronter de telles informations qui s'avèreront pourtant inexactes. Il y a, ensuite, la publication intégrale du dossier d'instruction remis à la Commission chargée de lever l'immunité de certains parlementaires mis en cause. Pour de nombreux observateurs, les limites semblent avoir été bel et bien franchies. Le secret de l'instruction est devenu pure fiction, tout comme la présomption d'innocence face à ce que certains considèrent comme des pseudo-révélation. Les médias ont rendu justice eux-mêmes. Empathie, émotion, compassion, journalistes d'instruction ? Deux ans plus tard, après l'affaire Dutroux, les mêmes questions restent vives par rapport à ce dont beaucoup se réclament : le journalisme d'investigation. (Grevisse, 1999)

3.8.3 La logique des « pools » : les limites du modèle belge

On ne peut que remarquer ici que les tensions dans les rapports entre la presse et le monde judiciaire ne sont pas étrangères à ce qui marquera véritablement la tradition belge dans le domaine de l'investigation : la création de pools. Nous l'avons vu, l'investigation dans son histoire contemporaine n'a certes jamais exclu le travail entre pairs, et les échanges entre journalistes dans le suivi d'une enquête, mais la règle du jeu médiatique finissait toujours par l'emporter : la concurrence entre médias demeurait dans la primauté des révélations. Cette logique de pools¹³⁰ qui s'épanouit véritablement à l'occasion de l'affaire Dutroux, réunit de manière formelle des journalistes de presse écrite et audiovisuelle. Groupe de travail, groupe de contact, cette collaboration entre collègues s'avère un outil privilégié de recoupement de l'information et d'échanges d'idées, et de « tuyaux » par rapport à la couverture d'une enquête. Face à la complexité des dossiers dont il est question dans les affaires, ce type de fonctionnement apparaît comme judicieux aux yeux de beaucoup de journalistes, à l'image de Philippe Brewaeys. *« J'ai vu personnellement de 250 à 300 personnes dans le cadre de l'enquête Cools. Nous avons travaillé énormément à plusieurs journalistes. Nous avons réalisé des chronologies. Nous avons informatisé l'ensemble des données dont nous disposions. Cela représentait à peu près un texte de deux millions de caractères. »* (Cité par Grevisse, 1999 : 91) Si la pratique n'est en soi pas condamnable dans la mesure où elle est vouée à une meilleure productivité pour le journaliste – certainement non dénuée de préoccupations économiques – la couverture des affaires Cools et Dutroux a amené à interroger la nature réelle de l'investigation. En effet, comme l'observe Grevisse (1999 : 92), *« Un tel fonctionnement peut amener à des effets d'auto-intoxication des journalistes, à des représentations exclusives du réel, loin du caractère contradictoire de la critique journalistique »*. Ces observations suscitent les interrogations : est-il *« nécessaire pour les journalistes d'investigation d'entretenir des contacts privilégiés, ne peut-on pas se demander si en se liant trop exclusivement à certains milieux, les journalistes ne se sont pas privés d'un pan de la réalité. De même, devant l'abondance des informations directement fournies par les divers milieux concernés par l'enquête, on peut légitimement se demander quelle est la part d'informations mises au jour par les journalistes eux-mêmes, dans le cadre classique de la multiplication et du recoupement des sources »*. (Idem : 92-93)

Parole aux acteurs. Comme nous l'avons montré plus haut, les défaillances sont assez largement pointées du doigt dans le monde professionnel. Les formes de condamnation désignent généralement la logique de pool comme source explicite de dérapage à la manière

¹³⁰ Précisons que cette logique n'est pas exclusive au domaine de l'investigation puisqu'elle se retrouve également dans le domaine de l'information sportive, économique ou politique. On parle également de « pools de pigistes » réunissant des journalistes indépendants, et qui leur permettent de faire partager leurs réseaux, leurs informations dans la mesure où le respect de la concurrence entre médias est respecté. Voir Lits et Ringlet (1995), p. 51.

de cette journaliste : *« J'ai quand même eu le sentiment d'avoir mené un travail d'enquête dans l'affaire Dutroux mais c'était très difficile comme contexte. Il y a eu l'émocratie, le règne de l'émotion. Il y a eu des dérapages, des débordements. Il y a eu des camps, avec des choix parfois irrationnels y compris de la part de certains de mes confrères. Des a priori, des hypothèses qu'on a envie de démontrer. »* (Entretien journaliste indépendant, 55 ans) Pour certains journalistes, le contexte particulier de ces affaires, plus spécifiquement celui de l'affaire Dutroux, a en effet joué dans la perte de repères et par rapport à ce qui était attendu du journaliste :

« Je ne suis pas très fier des papiers que j'ai écrits durant les six premiers mois de l'affaire Dutroux. Et là, c'est vrai qu'il y a des choses qui ont joué. De l'empathie pour les victimes, pour les familles. C'est vrai, moi à l'époque, j'avais deux filles qui avaient l'âge de Julie et Mélissa. Et donc, ça par exemple, c'est quelque chose dont maintenant je me méfie professionnellement, les sentiments dans une enquête. Vous perdez un peu pied, et surtout une certaine lucidité par rapport aux faits. » (Entretien journaliste indépendant, 54 ans)

S'il existe également, aux yeux de quelques journalistes, une forme de fatalité dans la constitution des pools, qui découle de la proximité des journalistes avec une certaine catégorie d'informateurs, on remarque que, dans un souci-d'auto-légitimation, certains y pointent le rôle d'acteurs extérieurs.

« Il y a eu une terrible pollution de l'enquête par certains policiers. Déjà dans l'affaire Cools, mais aussi dans l'affaire Dutroux, y a eu une guerre sous-jacente des polices. Selon ce que l'on avait comme sources privilégiées, les policiers ou les gendarmes, on avait pas les mêmes infos [...] Je pense aussi que certains ont volontairement lancé des fausses pistes, ont mis des journalistes sur des fausses pistes. Et là, comment voulez-vous savoir si l'info est bonne ou pas bonne ? [...] On ne savait plus à qui faire confiance. C'était très trouble. C'est parti en vrille. » (Entretien journaliste salarié, 50 ans)

D'où, ce sentiment d'avoir été pris contre son gré dans une « spirale médiatique » devenue incontrôlable. Ce sentiment est partagé par de nombreux journalistes que nous avons rencontrés et qui ont suivi l'affaire Dutroux. Ils renvoient ainsi au contexte émotionnel de cette affaire pour expliquer la manière dont ils ont été, bien souvent malgré eux, pris dans un rôle et dans des camps qui influençaient le type d'informateurs et d'informations disponibles. Cette situation, beaucoup d'entre eux l'avouent, a pu les mener à un certain manque de nuances¹³¹, à la recherche de la révélation dans le traitement des événements, sous la pression commerciale inhérente à ce type de sujet. René Haquin reconnaît d'ailleurs, à la manière d'autres journalistes belges, la tentation réelle de la recherche effrénée du scoop. Les exemples sont fréquents mais ils ne peuvent que pousser à la faute. *« Avec le grossissement et l'accélération de l'information par les médias audio-visuels, les médias écrits sont entraînés dans le tourbillon de la vitesse et de la concurrence qui rend difficile, voire impossible, faute de temps, une vérification rigoureuse des faits. Dans cette synergie, une nouvelle – vraie ou fausse – diffusée par un média ne peut plus rester longtemps ignorée par un autre [...] Le silence est souvent pire que l'erreur. »* (Cité par Thoveron et Doutrelepon, 1996 : 186)

De telles observations tendent, dans une certaine mesure, à rejoindre celles dressées à la suite de l'affaire Gregory qui avait secoué le monde judiciaire et médiatique français dès 1985. L'affaire avait montré combien le monde judiciaire avait pu manquer d'autocontrainte en fournissant les doutes personnels des magistrats comme éléments de preuve, et comment les

¹³¹ Nous renvoyons à la partie empirique de cette thèse et plus particulièrement au point 2.1.6.4.

journalistes, dans un contexte concurrentiel, avaient pris de telles convictions pour éléments de vérité. (Lemieux, 2000) En relisant la tradition belge à la lumière de l'affaire Cools, l'association des journalistes d'investigation néerlandophone observe que : « *All journalists investigated the same fact but drew opposite conclusions. They used their own medium to prove they were right, but also to insult other colleagues who held different opinions [...] The battle between newspapers become more and more of a mutual repetition of viewpoint, instead of a quest for new facts* ». (VVOJ, 2005 : 44-45) Pour Thoveron (1999), l'atmosphère était devenue presque celle de médias d'opinion. Non d'opinion politique, sinon marginalement, mais bien de médias s'engageant dans les débats, avec en corollaire des combats, des polémiques entre journaux. Comme l'affirme ce journaliste belge dans le cas de l'affaire Dutroux : « *Les sources officielles devenaient la vérité. On est passé complètement à côté des dysfonctionnements en temps réel parce que le point de vue de la presse était en réalité basé sur un discours tout aussi biaisé.* » (Entretien journaliste salarié, 50 ans) Benoît Grevisse semblait confirmer cette tendance alors que le choix était fait de diffuser en direct l'enquête parlementaire dans le cadre de l'affaire Dutroux : « *Le rôle des parlementaires est devenu ambigu. On a compris que les fuites étaient organisées ; le mythe du journalisme blanc avec des objectifs purs a été mis à mal. On rentrait dans le gris* ». (Haquin, 1998 : 15)

3.8.3.1 Déontologie et investigation : entre distance et émotion

De tels dérapages ont, à l'époque, fait la place à des règlements de compte, souvent virulents, au sein de l'espace journalistique belge. Des discussions qui, par leur force, permettaient de se définir positivement et de tracer des lignes de démarcation. La profession, par la voix de plusieurs journalistes, s'est en effet empressée de distinguer ce qui apparaissait comme, d'un côté, un journalisme proche de la « délation », « porte-voix » et, de l'autre, un journalisme dit d'investigation. « *Je crois que c'était essentiellement un journalisme de compte rendu, c'est-à-dire que les pièces du dossier sortaient pour servir des intérêts, servir la démonstration d'une thèse. Donc à cet égard, il n'y avait plus de vérification ni de confrontation.* » (Entretien journaliste salarié, 54 ans) « *L'affaire Dutroux a révélé la quintessence de deux choses qui n'avaient rien avoir : d'un côté, un journalisme d'investigation tentant d'analyser le plus objectivement possible un dossier qui induisait aussi des choses sur la société et, de l'autre, un journalisme d'empathie par rapport au malheur des gens, un journalisme qui se contentait de divulguer ce que d'autres révélaient.* » (Entretien journaliste indépendant, 54 ans) On touche ici à un point sensible relatif à la pratique de l'investigation dans le contexte de ces affaires.

Les discours s'inscrivent en effet par rapport à de la question de la difficile équation entre engagement, émotion et distanciation du journaliste qui traite ce type de dossiers. Ils semblent représentatifs de la nature conflictuelle de la pratique. Ainsi le journaliste Michel Bouffieux, adoptant un point de vue sensiblement différents des précédents et qui sera particulièrement épinglé par certains confrères dans sa démarche pour le moins empathique de l'affaire, pose-t-il le questionnement autrement : « *Une interrogation sur le rôle des journalistes est évidemment une très bonne chose. Encore faut-il se poser les bonnes questions ! Pourquoi la presse n'a-t-elle pas été capable de rendre compte correctement du combat des parents de Julie et Mélissa pendant les premiers quatorze mois de cette terrible affaire ? Quelle est, dans ce pays, la distance critique des médias par rapport au pouvoir ?* » (Cité par Grevisse, 1999 : 79) D'un côté, pour le journaliste, c'est ce contact au plus près des victimes qui permet de mieux rendre compte et comprendre toute la réalité. De l'autre, le débat sur la subjectivité du journaliste ne mène pas bien loin. Le tout étant de ne pas berner le public, un public qui doit également lui-même faire la critique de ses sources. Il n'est guère surprenant dès lors qu'une

partie des débats ait porté à un moment donné sur des aspects proprement déontologiques par rapport à la pratique. À ce titre, l'espace belge ne fait pas exception de ce que l'on pourrait qualifier d'un « climat post-Watergate ».

On peut remarquer, comme le fait justement Muriel Hanot (in Lits et Ringlet, 1995), que ces débats ont éclairé sur la nature « déontologique » dont il était question. Tout d'abord, son analyse fait voir que la déontologie, lors de ces débats, était fonction à la fois des options du journal, mais aussi des opinions personnelles des journalistes. Ainsi, dans certains cas, le débat sur les fautes déontologiques a avant tout donné l'occasion aux journaux de redorer leur blason auprès du public en remettant à jour les garde-fous de la profession. « *Si elles ne sont pas toujours de mise, les définitions de l'éthique, de la déontologie, garantes de la bonne marche du journalisme, proviennent surtout de notions concrètes et personnelles. Parfois, elles paraissent plus abstraites : bons et mauvais journalismes tiennent ainsi un rôle de référence, mais qui n'est pourtant jamais clairement défini. Les 'mauvais exemples' servent à certains de repoussoir et de mise en valeur.* » (Hanot in Lits et Ringlet, 1995 : 45) De la même manière qu'en France, demeure sur ce point une vision plutôt timide et pragmatique du débat autour de la responsabilité et de la déontologie journalistiques, comme en témoigne René Haquin :

« Un débat nécessaire mais dangereux pour la liberté de la presse au sujet de laquelle la critique se fonde souvent sur des abus plutôt rares mais insuffisamment régulés par la profession [...] L'usage du droit d'informer peut aboutir à percer un secret institutionnalisé, comme l'est le secret de l'instruction. La liberté de la presse entre alors en conflit avec d'autres valeurs : l'honneur des personnes en cause, la présomption d'innocence, les exigences de bonne fin d'enquête. Ces conflits de valeur ne sont gérés dans les médias qu'à travers l'analyse, au cas par cas le plus souvent, faite par le journaliste ou, au mieux, collégalement au sein de la rédaction. Une information peut ainsi être présentée d'une manière fondamentalement différente d'un média à un autre. » (Cité par Thoveron et Doutrelepon, 1996 : 184)

Alors que les fautes relevées pointent les manquements aux règles élémentaires de la pratique – recoupement, vérification, multiplication des sources –, émerge en filigrane de ce discours, l'idée que l'erreur, qui demeurerait rare, est une possibilité dans la mission démocratique mais délicate du journaliste. De même, comme l'a montré Frédéric Antoine (in Lits et Ringlet, 1995), les principes évoqués sont loin d'apporter toutes les réponses sur le terrain des pratiques quotidiennes. En ce sens, il y a bel et bien le renforcement d'une conception pour le moins floue de la déontologie telle que la définissent certains journalistes à l'image de Haquin. Ils plaident davantage pour une déontologie « *proche de l'éthique, voire d'une dimension morale ou spirituelle* ». (Grevisse et Grosjean, in Lits et Ringlet, 1995 : 59) On observe alors que l'atteinte au secret de l'instruction n'est pas perçue fondamentalement comme une atteinte à l'individu, mais plutôt comme une victoire du droit d'informer et de la liberté d'expression. Ceci étant dit, on ne peut que réitérer, à l'image de la situation française, la même observation, celle, comme le constate Grevisse (1999), d'une mise à mal de la capacité des médias à s'autoréguler. Ce constat oblige du même coup à se poser une question : les journalistes, en se montrant sceptiques face à toute forme d'ingérence extérieure, n'alimentent-ils pas eux-mêmes une situation d'ambiguïté et de flou par rapport à l'investigation qui, de ce fait, rejaillit sur la profession toute entière. À moins que ce flou soit nécessaire dans une entreprise de légitimation impérative parce que sans cesse renouvelée. En effet, en Belgique comme ailleurs, l'investigation représente une voie de salut, une manière de « revivifier la profession » face à un « public désabusé ». (Lits in Ringlet et Lits, 1995)

3.8.3.2 Une perception mitigée de l'investigation

La tradition journalistique belge en matière d'investigation que nous venons d'esquisser ici fait place à des constats pour le moins peu réjouissants sur la manière dont est appréhendée la pratique. L'association des journalistes d'investigation néerlandophone fait, à la suite d'une période pour le moins chahutée, le constat de la mauvaise réputation du journalisme d'investigation. « *Investigative journalism has caused a lot of damage to its own reputation, also in the French-speaking part of Belgium. The two most important criminal cases of the country's recent history – the murder of André Cools and the Dutroux case – turned into a huge quarrel amongst journalists.* » (VVOJ, 2005 : 44) L'histoire de l'investigation en Belgique apparaît non seulement tumultueuse, mais aussi balbutiante. Les conclusions de Grevisse (1999) par rapport à la pratique de l'investigation en Belgique montrent que la radicalisation du combat entre pools a laissé des traces et n'a pas franchement servi l'image d'un journalisme responsable. Elle a même abouti à des « *représentations contradictoires d'une 'bonne' et d'une 'mauvaise' pratique* ». (Grevisse, 1999 : 114) Mais la situation belge en matière d'investigation ne fait qu'exprimer « *un conflit que d'autres pays ont connu bien plus tôt* ». Quoi qu'il en soit, les débordements par rapport à la pratique, et les débats qui s'en sont suivis, ont certainement contaminé le rapport identitaire des professionnels à la pratique. Sans doute, l'histoire brève mais intense explique-t-elle en partie « *la difficulté des professionnels belges à se définir par rapport à cette catégorie, tout en la mobilisant sans cesse dans leurs discours* ». (Idem : 116)

L'affaire Dutroux apparaît, de ce fait, comme un moment charnière dans la définition de l'investigation. On a y vu, à l'image d'un René Haquin ou d'un Philippe Brewaeys, une méthode d'investigation s'affirmer et une volonté de distinguer cette pratique par rapport à d'autres. La couverture de cette affaire, comme d'autres, par certains journalistes judiciaires, a sans aucun doute contribué, de leur part, à une définition élitiste de la pratique. L'investigation est alors décrite comme un journalisme rigoureux et indépendant, qui se distingue par la recherche d'informations originales et un travail de terrain, de fond et de temps. Grevisse et Grosjean (1995) montrent d'ailleurs qu'une telle vision peut même pousser quelques-uns à recourir aux clichés d'une pratique mythique réservée à une caste de journalistes.

« Un journaliste qui ferait vraiment de l'investigation, ce serait un journaliste qui aurait énormément de moyens, donc full-time sur ce sujet là, sur une affaire, pas sur deux, avec des moyens de déplacements, de télécommunications non limités, qui aurait, tel un Rouletabille issu d'un quelconque roman, l'intelligence de savoir où chercher au moins en même temps que les enquêteurs et si possible avant [...] Je considère que le journalisme d'investigation en Belgique se fait extrêmement rare. » (Journaliste belge cité par Grevisse et Grosjean, 1995 : 55)

Mais on comprend également, du même coup, pourquoi nombreux sont les journalistes qui adoptent plutôt une conception pléonastique de l'investigation. Manque de moyens dû entre autres à l'étroitesse du marché de la presse néerlandophone et francophone, situation de concurrence accroissant la pression commerciale et la logique de rapidité – ce que les affaires ne manquent de témoigner – force est de constater que la situation favorise une telle vision. Dans ce cas, comme le souligne ce journaliste, « *Quand on fait du journalisme, forcément on investigate. Ça me paraît le b.a.-ba du métier. L'investigation, ce n'est rien d'autre que rechercher l'information, la vérifier, aller sur le terrain, rencontrer et interviewer des sources.* » (Entretien journaliste salarié, 45 ans) On constate également une certaine disqualification, comparable au voisin français, du terme même de journalisme

d'investigation, qui apparaît galvaudé parce que lié à cette forme d'enquête qui se fait en parallèle de l'appareil judiciaire. Le constat a été posé à l'occasion d'une enquête réalisée par VVOJ en 2002. Cette étude met ainsi en évidence que peu de journalistes flamands se reconnaissent dans un terme associé « met fantasten en journalistieke cowboys ». (VVOJ, 2002 : 8) En réalité, on ne peut que remarquer ici la diversité des représentations des journalistes par rapport à l'investigation, qui traduit la prise en compte des contingences, de leurs faiblesses et de leur impact sur la société.

Si quelques cellules d'investigation se sont formées dans les rares rédactions belges comme au *Soir* ou à *De Morgen* à cette époque, la situation en Belgique ne permet cependant pas, à une majorité d'entre elles, de se payer un tel luxe. Ce n'est d'ailleurs pas réellement un hasard si quelques journalistes, étiquetés d'investigation, se révèlent à cette même période, par le biais de journaux de gauche, en dehors des circuits traditionnels comme ce sera le cas pour Michel Bouffieux ou Philippe Brewaeys. Il faut également préciser que certains journalistes, à l'image d'Alain Lallemand au *Soir* et ou de Chris De Stoop au *Vif L'Express* intègrent la pratique dès la fin des années quatre-vingt. Leurs sujets d'investigation s'éloignent quelque peu du domaine strictement judiciaire pour s'intéresser au crime organisé, aux sectes ou au milieu financier. L'investigation, loin d'être la chasse gardée de l'armée des journalistes judiciaires, compte quelques représentants opérant de manière plus solitaire.

Quoi qu'il en soit, la disparition de la cellule d'investigation du *Morgen*, à la suite des grandes affaires des années nonante, apparaît comme la conséquence de quelques enseignements qui ont pu être tirés. « *The main conclusion was that investigative reporting would thrive more if it were embedded in the newsroom instead of in splendid isolation.* » (VVOJ, 2005 : 44) En effet, le risque, qui devait se transformer en constat, était que les journalistes opérant à part, développent un point de vue aveugle – a *blindspot* – sur des angles particuliers dans leurs reportages résultant d'un manque de recul critique et de soutien. L'affaire Dutroux s'affiche à cet égard comme un point de non retour comme l'affirme ce journaliste belge : « *After Dutroux, editors decided playtime was over. In their opinion, the public was fed up with so-called investigations.* » (Cité par VVOJ, 2005 : 48) Ceci dit, la pression continue des éditeurs ne doit pas être sous-estimée et, comme en France, ce type d'affaires a également eu des répercussions sur les ventes des journaux qui les ont médiatisées.

Chapitre 4. La renaissance de l'investigation

4. Reconstruction du journalisme et rhétorique de l'investigation

Les années 2000 s'ouvrent sur un constat qu'il nous faut dresser d'entrée de jeu, celui de l'instabilité d'une pratique qui, au cours de son histoire, peine à se stabiliser au sein de l'espace journalistique occidental, qu'il soit anglo-saxon, français ou belge. Sensationnalisme, label marketing, engagement, méthodologie, rigueur, distanciation : plus que jamais, le journalisme d'investigation fait le grand écart entre, d'un côté, un genre noble et glorifié par l'exemple du Watergate et, de l'autre, une pratique journalistique décriée perçue comme un label marketing ou tout au mieux, un terme pléonastique. Un paradoxe suit immédiatement ce constat à l'aune de ce XXI^e siècle. Aussi fragile que soit la position de l'investigation, les discours professionnels, académiques et ceux d'une grande partie du public et du politique n'ont jamais autant salué l'importance de ce type de journalisme par rapport au futur de la profession. Le journaliste sud-africain Justin Arenstein observait ainsi en 2010, à l'occasion de la conférence internationale sur le journalisme d'investigation (GIJC), qu'à l'heure actuelle, les équipes et les moyens destinés à l'investigation sont en chute libre tandis que les groupes de donateurs privés et les initiatives publiques ou citoyennes de soutien n'ont jamais été aussi si nombreux. De même, les conditions nécessaires à ce type de journalisme apparaissent généralement satisfaisantes dans les sociétés occidentales puisque les journalistes jouissent aujourd'hui de droits les protégeant dans le travail d'enquête alors que les pressions des autorités politiques sont quasiment inexistantes¹³².

Pour s'en convaincre, il suffit de référer ici à quelques événements qui ont touché l'espace professionnel belge : la création, en 2002, de l'association néerlandophone (hollandaise et flamande) des journalistes d'investigation, la naissance, en 1998, du Fonds Pascal Decroos¹³³ en Flandre et celle du Fonds pour le journalisme¹³⁴, en 2009, au sud du pays, la modification de la loi belge sur le secret des sources, en 2005, et l'apparition récente de deux magazines, *24h01* et *Médor*, faisant la part belle au journalisme d'investigation. Ces nouvelles publications se basent sur le modèle de la revue française *XXI*, qui elle-même traduit une tendance avec l'apparition la même année, en 2008, du *pure player Médiapart*.

Ces initiatives sont apparues dans un contexte perçu par beaucoup comme celui d'une « crise de la presse », d'« une crise du journalisme », allant jusqu'à prédire la disparition de la presse écrite et du journalisme. D'autres, à l'image du journaliste d'investigation américain, Bill Allison, préfèrent parler d'une « période de transition » ou encore de « systematic shift ». (Christensen et al. 2012) à laquelle fait face la profession. C'est que l'essor des nouvelles technologies a plongé les médias dans une nouvelle ère dite numérique (Gabszewicz et Sonnac, 2010 ; Charon, 2011). Internet apparaît comme une « technologie de rupture » – *disruptive technology*. Dans cet environnement, les modèles économiques des entreprises médiatiques tendent à vaciller, les pratiques journalistiques se voient modifiées et les usages des médias se trouvent remodelés. (Reese, 2010) Comme l'affirment Michael Schudson et Katherine Fink (2012), dans un monde où l'audience a accès gratuitement à un énorme flux

¹³² Ce sont les conclusions qui ressortent de l'émission *Question à la Une* diffusée le 27/01/2010 intitulée « Politique et médias : tous complices ? ». Cette émission d'investigation est produite par la RTBF, l'entreprise audiovisuelle publique francophone belge depuis septembre 2005.

¹³³ Depuis 2013, le Fonds Pascal Decroos est intégré sous l'égide du Journalism Fund.

¹³⁴ Précisons que l'appellation du Fonds à la date de sa création est celle de « Fonds pour le journalisme d'investigation ». La réalité du terrain a favorisé par la suite sa dénomination actuelle.

d'informations et où l'écart entre l'offre médiatique et la demande se creuse, le public a plus que jamais besoin de filtres. C'est le sacre de la consommation d'informations via les moteurs de recherche tels Google ou Yahoo et les réseaux sociaux. Lewis (2012) et Reese (2010) ont également montré comment le contexte de globalisation modifiait profondément les contours des pratiques journalistiques et la définition même du journalisme. Les nouveaux médias numériques brouillent la distinction entre professionnel et citoyens, et les médias d'informations ont perdu leur statut de « maître des sources ». Le processus n'est plus guère isolé et orienté verticalement, mais plutôt horizontal et interconnecté. Chacun est un éditeur et tout le monde devient les médias. Les concepts de « journalisme participatif » et de « journalisme citoyen » ont été explorés par Michael Karlsson (2010) et Neil Thurman (2007), deux auteurs qui ont mis en évidence l'utilisation croissante par les médias traditionnels de la participation du public. Susan Robinson¹³⁵ (2006) suggère que les caractéristiques des médias en ligne forcent progressivement la définition d'une nouvelle identité journalistique.

4.1 Quelle crise du journalisme ?

Dans ce contexte, on a vu apparaître et se développer toute une rhétorique par rapport à la reconstruction du journalisme (Downie et Shudson, 2009) et à l'importance d'un journalisme augmenté (Scherer, 2011). Début 2013, à l'occasion de son cinquième anniversaire, la revue française *XXI*, par le biais de ses fondateurs, Laurent Beccaria et Patrick de Saint-Exupéry, (re)lance le débat dans un manifeste titré *Un autre journalisme est possible*. Les deux journalistes y critiquent la ruée massive des médias vers le numérique, tout en critiquant le modèle économique traditionnel de la presse basé essentiellement sur la publicité. Selon eux, le bouleversement de la presse écrite par la numérisation de l'économie en appelle à l'invention d'un nouveau modèle dont *XXI* apparaît emblématique. Face au tout gratuit et à la surinformation promus par l'Internet, technologie pointée du doigt par les uns, de nombreux autres discours se sont plutôt focalisés non pas sur le support qui demeure un faux problème, mais sur le véritable enjeu : la manière de retrouver la mission sociale du journalisme pour convaincre le public de soutenir la profession. Ainsi le cofondateur du site *Rue89*, Pierre Haski (2013), en réponse au manifeste de *XXI*, affirme-t-il que « *la conversion au numérique n'est pas un piège, la manière dont elle s'est effectuée en est peut-être un [...] Cessons d'opposer l'écran et le papier : le support n'est pas déterminant* ». Pour Haski, la qualité du journalisme est dès lors avant tout affaire de choix et de décisions de la part des dirigeants de presse. Mettant en garde contre la tentation de transformer le débat en une querelle d'« Anciens contre Modernes », il observe aussitôt qu'il n'y a jamais eu qu'un seul modèle pour la presse. Par contre, là où les deux personnages tendent à se rejoindre, c'est dans le constat que la poursuite du débat réside bien dans l'importance accordée au contenu, à un journalisme de qualité qui puisse proposer une information unique et décortiquée et, pour laquelle le public serait prêt à payer le prix.

Si beaucoup s'accordent au sein de la profession pour voir le manifeste, aussi polémique soit-il, comme ayant été l'occasion de relancer un débat – celui du futur du journalisme – le terme de crise relié à l'espace journalistique est à ce point récurrent à travers son histoire qu'il en apparaît structurel. En 1993, Michel Mathien observait déjà une « crise d'identité » du journalisme face à la subjectivité, la suffisance, la sujétion et la superficialité qui intégraient le monde professionnel. Trois ans plus tard, Nicolas Rousseaux, un journaliste français indépendant, arrivait au même constat : la crise de la presse est partout. Les causes citées sont

¹³⁵ ROBINSON S., « *The Mission of the J-Blog : recapturing journalistic online* », Journalism 7, p. 65-83.

nombreuses : la hausse du prix du papier, la baisse du nombre de petites annonces, la chute des budgets publicitaires ou encore la sous-capitalisation des éditeurs. Le journaliste affirmait cependant ne pas voir dans ces causes, avant tout conjoncturelles et exogènes au journalisme, une remise en cause profonde du métier. Mais l'apparition d'Internet et la tendance au journalisme web ont précipité les critiques dissidentes qui n'hésitent pas à y déplorer les conditions précaires. En même temps, ce constat faisait suite à une tendance bien présente au sein des médias depuis les années quatre-vingt, à savoir l'essor des chaînes d'information en continu, la concentration croissante des groupes médiatiques ainsi que l'hybridation toujours plus marquée des fonctions marketing et rédactionnelles au sein des entreprises de presse. (Dagiral et Parasie, 2010) En ce sens, la presse écrite subit, d'une part, la concurrence de nouveaux médias qui, d'un point de vue financier, s'approprient une partie non négligeable des audiences et des revenus publicitaires. D'autre part, cette concurrence et la diminution de moyens semblent également affecter les contenus et les stratégies rédactionnelles, qui misent dès lors sur une rationalisation accrue de la production. (Derville, 1999) Le contexte favorise plus que jamais un discours centré sur la nécessité d'innovation et l'obligation, pour les entreprises de presse, de « faire plus avec moins ». (Shirky, 2012)

Or, pour Florence Le Cam (2010 : 4), « *Ce rapport entre journalisme et changement et du rapport avec la crise – qu'elle soit crise des médias, crise financière, crise du marché du travail, etc. – peut être questionné.* » Elle montre ainsi que les recherches abordant ce thème mêlent en réalité deux niveaux de changement : le premier renvoie aux lames de fond qui traversent la société (mondialisation, concentration, convergence, compétition), alors que le second réfère au groupe lui-même et à la « crise » qu'il traverse. Or, poursuit Le Cam, « *l'interrogation sur ces liens dialectiques peut être entrevue d'une autre manière* ». La crise apparaît, dans ce cas, comme le « *reflet d'un état permanent d'ajustement de la définition du journalisme aux acteurs qui la composent [...]* Cela sous-entend que les changements sont aussi constitutifs du journalisme [...] Il nous semble intéressant de défendre l'idée que l'identité des journalistes est non seulement construite pour être en déséquilibre mais qu'elle se maintient par ce déséquilibre ». (Idem) Autrement dit, il faut bien voir dans cette référence à la crise contemporaine du journalisme, comme celles qui ont jalonné son histoire, une manière pour le groupe de réassurer son identité, et non comme un indice d'une quelconque désagrégation.

4.2. L'investigation : une tendance à l'écartement toujours plus accrue

Si donc le thème de la crise n'est pas en soi une donnée nouvelle, et l'on perçoit ce qu'il sous-tend véritablement pour le devenir groupe, le contexte de mutations technologiques, à travers l'apparition et le développement de médias alternatifs aux États-Unis principalement mais également en Europe, a permis de faire émerger un des principaux défis sous-jacents au journalisme d'investigation du XXI^e siècle : la quête de nouvelles voies de financement. Ce contexte a ainsi précipité les discussions autour de l'adéquation du modèle économique de la presse par rapport à l'investigation. Nous montrerons dans la suite de ce point que le nouvel environnement, loin de stabiliser le journalisme d'investigation au sein de l'espace journalistique, contribue plus que jamais à brouiller les frontières de la pratique. L'enthousiasme des nouveaux médias basés sur des modèles hybrides fait émerger le rôle des « stakeholder media » (Hunter, 2010) qui intègrent et soutiennent le travail d'investigation. Malgré l'enthousiasme que suscitent ces nouveaux acteurs, par rapport à une renaissance de l'investigation, ces derniers ne sont pas sans modifier l'identité du journalisme d'investigation et, par là, sans alimenter les débats sur la pratique.

4.2.1 Le modèle commercial de la presse : une stratégie de la récolte

« By the beginning of the twenty-first century, investigative journalism was seen to be in retreat. A commonly held explanation for this was the advance of life-style, stories, trivia, scandal, celebrity gossip, sensational crime, sex in high places, and tabloidism as a function of the process of the further commercialization of the media. Another was the development of 'splurge' journalism – the instant, sweeping coverage of major events – which left little scope to establish a foundation of accumulated research and comprehension. » (Broomley, 2005 : 313)

Il semble que le contexte d'incertitude, et les pressions liées à l'état actuel du marché publicitaire, ont souvent tendance à précipiter les critiques par rapport à la capacité du modèle commercial de la presse à soutenir l'investigation. C'est en tout cas le constat qui est ressorti des différents entretiens que nous avons menés auprès de journalistes anglais, américains, français et belges. Pour ce journaliste anglais du *Guardian* : « *I would say that generally speaking, we have lot less time than previous years. So the less time you have, the less you're able to dig. Without a doubt, the fact is that there is less money in journalism, it is less profitable and it means that there are less opportunities for investigative projects. The exception being the BBC but it is well funded.* » (Entretien Ian Cobain) Ses propos rejoignent ceux du journaliste français Bruno Fay pour qui, « *aujourd'hui, on est dans une surabondance de l'information. Il y a une accélération du temps qui fait que les journalistes n'ont plus le temps de creuser et de faire de l'enquête. Y a cette idée qui résiste que l'investigation ne permet pas de retour sur investissement* ». (Entretien) Même son de cloche du côté des journalistes belges parmi lesquels certains appellent à une « refonte » du modèle économique de la presse, trop centré sur la logique d'immédiateté aux dépens de l'analyse. Alors qu'il ne s'agit pas de remettre totalement en question le modèle commercial de la presse traditionnelle, les interrogations portent plutôt sur l'attitude « conservatrice » des dirigeants de presse. Plutôt que de miser sur l'investigation comme produit d'appel pour attirer le public et donc les annonceurs, les entreprises de presse tendent à adopter une « stratégie de récolte », ce que Meyer (2004) appelle « the harvesting strategy » : « *A stagnant industry's market position is harvested by raising prices and lowering quality, trusting that customers will continue to be attracted by the brand name rather than the substance for which the brand once stood. But, as the harvest metaphor implies, it a non-renewable, take-the-money-and-run strategy. Once harvested, the market position is gone* ». (Idem : 69)

Si une telle attitude n'est bien entendu pas réellement nouvelle¹³⁶, elle tend à se renforcer dans le contexte actuel et devient symptomatique d'un environnement médiatique incapable de se défendre face aux règles du jeu que dessinent les nouvelles technologies. D'où, les critiques se font plus persistantes et les prévisions, relativement peu optimistes. Comme le fait remarquer l'association des journalistes d'investigation néerlandophones à propos de la situation belge : « *Basically, editors at present times of circulation and advertising crisis expect journalists to produce a daily, measurable production of text [...] Intellectually, the editors really want investigative journalism because it is good for the image of the medium. But they do not want to invest time and money in it* ». (VVOJ, 2005 : 47) À la suite des nombreuses affaires qui ont émergé en France et en Belgique, s'en est également suivie une plus grande frilosité des entreprises de presse à soutenir les risques de procès auxquels peuvent aboutir ce type d'investigations. « *Aujourd'hui, on se retrouve dans une situation où*

¹³⁶ En effet, cela a été la stratégie de la presse pendant des décennies, lorsque celle-ci misait sur la fidélité ou la paresse de lecteurs qui restaient des consommateurs de l'information et n'avaient guère beaucoup d'autres alternatives.

rares sont les compagnies d'assurance encore désireuses de prendre le risque de couvrir les journalistes pour ce type de dommage. Ça fait bien sûr monter les primes, ce qui encourage les médias et les journalistes à faire profil bas. Enfin, ça dissuade un vrai travail d'enquête. » (Entretien journaliste belge) Pour certains journalistes d'investigation, l'argument économique, régulièrement avancé par les éditeurs pour limiter le travail d'enquête, apparaît avant tout comme un paravent pour ne pas « forcer son talent ». Ainsi, Fabrice Lhomme, journaliste d'investigation au *Monde*, explique-t-il avoir eu « un différend avec la direction au sujet d'un déplacement. Elle rechignait à nous payer des billets d'avion et invoquait l'argument financier, mais je savais que c'était un prétexte, une façon de nous faire comprendre que ça n'était pas la priorité du journal, et qu'il fallait arrêter avec ces affaires qui apportaient plus d'ennuis qu'autre chose ». (Cité par Pavan, 2008 : 14)

Cette situation morose, qui tend à s'accroître plus qu'à s'apaiser, nourrit le besoin de trouver un compromis au sein des rédactions qui risque fort lui-même, par un effet boule de neige, d'attiser les critiques plus que de les évacuer. On peut en effet penser, à l'instar de Lemieux (2001a), qu'un tel contexte d'incertitude fasse primer la récolte de preuves juridiquement recevables pour les journalistes. Si, comme les discours de nombreux professionnels le laissent entendre, l'investigation demeure un enjeu important dans le travail journalistique, cette part de l'activité du journalisme risque alors à se faire « au prix » d'une dépense en termes de temps et d'argent qui doit être la plus rationalisée possible. « *Il est très vite apparu en effet que mener soi-même de véritables enquêtes était très coûteux en temps et en moyens [...] Il est beaucoup plus simple de s'appuyer sur ses journalistes spécialisés, bien implantés dans les milieux qu'ils couvrent, ou sur les services de la poste, pour attendre ou récupérer des éléments de preuve permettant de fonder des dénonciations.* » (Lemieux, 2001a : 84) Du même coup, en assimilant plus que jamais l'investigation à des pratiques journalistiques qui consistent à collecter des documents confidentiels, à en vérifier l'authenticité et à les publier, accentuant par là une logique avant tout de « scoop » et d'« exclusivité », le contexte actuel ne peut qu'influencer les discours et les visions portés par rapport à l'investigation. (Marchetti, 2000) Le fait que les sources aient aujourd'hui beaucoup plus de moyens disponibles pour jouer leur partition et alerter les journalistes plaide en ce sens. La création par quatre médias francophones, début 2015, de la plateforme de lanceurs d'alertes, *Source sûre*¹³⁷, ne fait que renforcer une telle conviction.

« En réalité, le contexte numérique induit paradoxalement une phase euphorisante du journalisme d'investigation. L'affaire Cahuzac, Karachi, c'est le travail d'investigation qui permet relancer la révélation d'abus, les turpitudes d'un ministre. Cela va faire qu'on va avoir un phénomène d'accélération, d'amplification et on voit que les médias traditionnels, qui avaient un peu laisser tomber l'investigation, s'y engouffrent à nouveau, en remettent aussi une couche. Ils se disent : 'avec nos moyens, on doit pouvoir aussi y arriver'. Mais le risque effectivement c'est qu'on aille trop loin, trop vite, avec ce sentiment de 'Oui, mais après ?'. » (Entretien Charon)

4.2.2 Les financements alternatifs : à qui profite l'investigation ?

4.2.2.1 Innovation et collaboration : une vision renforcée de contre-pouvoir

Si la désuétude du modèle commercial semble quelque peu consommée, le contexte numérique, nous l'avons esquissé en prémisses de ce chapitre, a vu le développement de médias alternatifs basés sur de nouveaux moyens de financements. Ce qui a été désigné, ces

¹³⁷ <http://www.sourcesure.eu>

dernières années, comme une « renaissance » de l'investigation a été favorisé par l'émergence d'un nouvel écosystème. De nombreuses enquêtes ont vu le jour grâce, d'un côté, à l'essor de financements privés, à l'image des mécènes et du *crowdfunding*, et, de l'autre, par le biais de financements publics, comme les bourses et les subsides des pouvoirs publics. Comme le fait remarquer David E. Kaplan, « *After the first GICJ conference on investigative reporting in 2001, things have accelerated and we have seen different interesting initiatives and alternative medias taking form across the globe* ». (Entretien) « *Malgré la crise de la presse, le journalisme d'investigation a de l'avenir* » s'enthousiasmait ainsi le journal français *Les Échos* en 2011 tandis qu'il faisait le point sur le nouvel eldorado du « non-profit journalism ». Pour les représentants du secteur non-lucratif¹³⁸ dans le domaine du journalisme d'investigation américain, qui reste le moteur principal de cet engouement international, la crise de la presse traditionnelle américaine a permis non seulement de créer un vide dans le domaine de l'investigation, mais elle a également « libéré » de très bons journalistes expérimentés qui ne demandaient qu'à se reconverter.

Tandis que sa collaboration à l'émission *60 minutes* prend fin, Charles Lewis décide de créer en 1989, le *Center for Public Integrity*, structure qui fait aujourd'hui figure de pionnier¹³⁹ en tant qu'organisation non-lucrative dans le domaine de l'investigation. Moins de vingt ans plus tard, le journaliste américain décide de refaire l'expérience. « *Both journalism and democracy desperately needed new economic models to support and deliver investigative reporting, as well as a place to explore and incubate new platforms and approaches. And that's precisely why in late 2007, I proposed the creation of the Investigative Reporting Workshop, an incubator integrated inside the American University of Washington.* » (Entretien) Quant à Paul Steiger, l'ancien rédacteur en chef du *Wall Street Journal*, débarqué pour diriger *ProPublica* en 2008, il explique que « *depuis les années 60, le journalisme d'investigation avait contribué à rendre très performant le 'business model' des grands journaux métropolitains aux États-Unis. Non seulement cela créé une barrière à l'entrée par rapport à la concurrence, mais c'était aussi l'endroit où les annonceurs voulaient être [...] Internet a détruit ce modèle. Les journaux doivent travailler avec beaucoup moins de moyens, ce qui signifie moins de prise de risque sur les sujets d'investigation* ». (Cité par Robert, 2011 : en ligne) Selon le journaliste d'investigation américain, Bill Allison, ce type d'organisations, parce qu'elles se basent sur des sources de revenus différentes, se distingue des médias traditionnels, dans la mesure où elles ne subissent pas les mêmes pressions temporelles et financières ni la même concurrence interne et externe. Elles sont aussi souvent un laboratoire de nouvelles pratiques et d'innovation, à travers le journalisme de données et la production multimédia, puisqu'il s'agit, pour ces structures, de justifier leur rôle civique au sein de l'écosystème médiatique.

L'enthousiasme qui préside dans le cas américain a quelque peu traversé l'Atlantique, puisqu'en Europe sont également apparus, dans une moindre mesure et au cours des dernières années, de nouveaux médias centrés sur l'investigation tels *Médiapart* en France, le *Bureau for Investigative Reporting* au Royaume-Uni, la *Fundación Ciudadana Cívica* en Espagne ou encore *Médor* en Belgique francophone. Comme les structures non-lucratives américaines, le point commun de ce type de publications réside dans leur exploitation des ressources offertes par le web – diminution des coûts de production, ergonomie, interactivité –, tout en

¹³⁸ Précisons ici, sur la base du rapport du *Pew Research Center* par rapport à l'état des médias d'informations publié en 2014, que le financement par les Fondations ne représente, en 2016, que 1% du total des revenus des médias américains.

¹³⁹ À cette époque, seules deux structures du même type existent aux États-Unis : le *Fund for Investigative Journalism* (1969) et le *Centre for Investigative Reporting* (1977).

promouvant un type de journalisme engagé. On retrouve ainsi à leur tête des journalistes ayant une expérience dans la presse traditionnelle, et pour lesquels l'aventure dans ces nouveaux médias apparaît comme une réponse aux manquements des médias traditionnels. Cette perception idéalisée de l'investigation est également présente au sein du monde scientifique puisque, comme en atteste François Colmant (2012), doctorant à l'Université de Liège, il s'agit de « *publications à l'identité affirmée qui privilégient un autre rapport à l'information et au lecteur. Elles prônent un retour aux fondamentaux comme l'enquête et les productions de temps long, le choix d'actualités et d'angles alternatifs. Leur message est clair : ces entreprises refusent la mode de l'immédiateté* ». En somme, face à ce qu'ils perçoivent comme un problème structurel, ces médias alternatifs à l'image de *Médor* ou *Médiapart*, tentent d'apporter une réponse structurelle en construisant des alternatives.

À ce sujet, on peut lire sur le site de *Médor* que le magazine « *cherche [...] Avec un avantage sur les médias en place : jusqu'il y a peu, il n'existait pas. Il a donc pu tout réinventer jusqu'à l'écosystème qui lui convient*¹⁴⁰ ». Quant à Martine Orange, ancienne journaliste du *Monde* et co-fondatrice du site web d'investigation *Médiapart*, elle précise que le titre va à rebours des convictions du moment. En choisissant de se passer de revenus publicitaires, d'être à 100% numérique et de miser uniquement sur les abonnements, le média a fait le choix du modèle participatif. Ce modèle « *fait partie du contrat de lecture avec nos internautes [...] Ça veut dire qu'ils ont le sentiment d'avoir un pouvoir de contestation* ». (Entretien) Comme le note Béatrice Delvaux, éditorialiste du journal *Le Soir*, à propos de l'exemple *Médiapart* : « *Plenel a réussi à trouvé un support qui lui a permis de refaire du journalisme. Sa démarche est intéressante, il est reparti d'une feuille blanche pour créer un modèle qui soutienne sa démarche [...] Notre problème est qu'on part de quelque chose qui existe, et pour le rentabiliser, c'est beaucoup plus compliqué. Lui, il rentabilise 30 journalistes, 15 techniciens, pas de rotatives et pas de passé. Il peut se permettre, avec 50.000 abonnés, d'être en positif* ». (Entretien)

4.2.2.2 Des modèles hybrides fragiles

Pour Patrick Schneider, directeur de la stratégie au *Media Development Loan Fund*, l'intérêt des nouveaux modèles de financement de l'investigation repose essentiellement sur la création de nouvelles opportunités et perspectives que ceux-ci permettent d'offrir à une industrie en plein doute. Il ne s'agit cependant pas de cloisonner, d'un côté, une presse commerciale traditionnelle en plein questionnement et, de l'autre, des nouveaux médias alternatifs aux modèles économiques innovants. L'avenir paraît en effet se jouer de plus en plus dans l'essor de modèles hybrides. Selon le professeur de journalisme de l'Université de New York, Rodney Benson, une grande partie des médias américains à but non lucratif, financés principalement par des fondations, sont en réalité fort liés au journalisme américain généraliste. En misant sur des partenariats avec les entreprises de presse traditionnelles, ces nouvelles structures y voient là une collaboration « gagnant-gagnant ». Certaines, comme le *Center for Public Integrity* ou *ProPublica*, décident ainsi de partager gratuitement le contenu de leurs investigations avec les grands médias américains afin de profiter de leur réseau de diffusion qu'elles ne possèdent pas. Le *Center for Investigative Journalism* a une autre politique puisqu'il fait payer ce type de contenu, ce qui lui permet de disposer d'une autre source de revenus que celle provenant des fondations.

¹⁴⁰ <https://medor.coop/fr/magazine/>

« We're going to keep having this non-profit forms, for-profit and hybrid. Hybrid means they collaborate with each other so that the commercial people need content, they lost other people, and the non-profit people need eyeballs because their new websites don't have big audiences. So there is a natural partnership, collaboration that makes sense. We probably have that for another ten years at least. » (Entretien Charles Lewis)

L'exemple le plus illustratif de cette tendance demeure sans aucun doute le travail réalisé ces dernières années par le consortium international des journalistes d'investigation, ICIJ¹⁴¹. Créé en 1997, le consortium regroupe aujourd'hui plus de 160 journalistes de 65 nationalités différentes. Il s'est fait connaître parce qu'il a pu financer un important travail de décryptage de données récoltées et analysées par les journalistes d'une trentaine de rédactions. Ce travail a abouti à de nombreuses révélations sur des scandales financiers¹⁴² qui ont été diffusées, dès 2013, dans de nombreux médias du monde entier dont le journal français *Le Monde*, le quotidien francophone belge *Le Soir* et le journal *Le Temps* en Suisse. Dans ce cas-ci, le consortium, qui est soutenu par des financements de fondations et des dons privés, réunit dès le départ un ensemble de journalistes issus de rédactions de la presse traditionnelle, que l'organisation paie un certain montant pour réaliser le travail d'investigation. Là aussi, l'ICIJ tente avant tout de capitaliser sur un réseau de distribution international. Comme le note Hunter et Van Wassenhove (2010), ce qui importe ici est : la manière dont l'information est reprise par d'autres médias, les conséquences législatives qu'elle peut avoir et les récompenses symboliques que ce type de travail peut susciter. Ce sont en effet autant d'indices pour les donateurs de l'utilité de l'organisation. Alors que ce genre d'enquête aurait été quasiment impossible à réaliser par une rédaction traditionnelle, faute de moyens et de temps, ce type de partenariat s'avère une aubaine pour les entreprises de presse, dans la mesure où il permet de redonner ses lettres de noblesse à l'investigation dans le contexte actuel. Il renforce l'image combative de la presse, son rôle de contre-pouvoir et son utilité sociale et démocratique au travers d'une nouvelle façon d'enquêter plus collaborative, et sur la base d'une énorme masse de données numériques.

¹⁴¹ Le consortium est une émanation du *Center for Public Integrity* créé en 1989. Son existence est rendue possible grâce au soutien financier de nombreux investisseurs comme *l'Open Society Foundation*, *The Pulitzer Center on Crisis Reporting*, *The Ford Foundation* ou encore *The David and Lucile Packard Foundation*. Le cœur du projet d'ICIJ, dès sa fondation, était la réalisation d'enquêtes de portée internationale, réunissant les forces de journalistes américains et étrangers.

¹⁴² En avril 2013 un premier volet de l'Offshore Leaks est publié. Les révélations font suite à l'analyse, par une trentaine de rédactions, d'une énorme quantité de données numériques et confidentielles. Les données permettent de mettre au jour des cas de fraude fiscale et de blanchiment d'argent à travers le monde. Les noms de plus de 130 personnalités ressortent, dont ceux de plusieurs proches de dirigeants étrangers. En novembre 2014, un nouveau scandale, le Lux Leaks, sort dans de nombreux journaux et révèle le contenu de plus d'une centaine d'accords fiscaux conclus avec les fiscs luxembourgeois par des cabinets d'audit en faveur de certains clients dont les multinationales Apple, Amazon, Ikea, et des banques comme la Deutsche Bank ou Dexia. En février 2015 est révélée l'existence d'un système international de fraude fiscale et d'évasion fiscale qui aurait été mis en place par la banque britannique HSBC à partir de la Suisse. Le scandale prend le nom de Swiss Leaks. En Belgique, ces nouvelles révélations éclaboussent 500 diamantaires anversois qui auraient profité de ce système. Enfin, les dernières révélations que l'on doit à l'ICIJ, et qui ont été publiées sous le terme évocateur de *Panama Papers* en avril 2016, désignent la fuite d'une dizaine de millions de documents classés confidentiels émanant du cabinet d'avocats panaméen Mossak Fonseca. Ces données mettent au jour des informations sur plus de 200 000 sociétés offshore ainsi que les noms des actionnaires de ces sociétés. À nouveau, de nombreuses personnalités et chefs d'état sont mis en cause à travers ces révélations.

Outre ce modèle de collaboration entre organisations non-lucratives et médias commerciaux, d'autres modèles hybrides existent pour soutenir le travail d'investigation. Ce fut ainsi une première du genre aux États-Unis : en 2012, la *Ford Foundation* a décidé d'allouer une bourse¹⁴³ à deux quotidiens américains, le *Los Angeles Times* et le *Washington Post*, afin de leur permettre de mener des projets d'investigation. En 2011, *The Guardian*, journal britannique propriété du Scott Trust qui fonctionne comme une fondation à but non-lucratif, a monté un projet d'enquête collaborative, *Reading Riots*, à l'initiative de son éditeur de projets, Paul Lewis. Le projet portait sur les émeutes ayant secoué la ville de Londres la même année. Il a été financé avec l'aide de fondations et s'est fait en partenariat avec, d'une part, des internautes qui ont permis de fournir une grande partie des données, et, d'autre part, avec des chercheurs de la London School of Economics qui ont aidé l'équipe de journalistes à donner un sens à ces données. Ce que Paul Lewis appelle « *a collaborative social research inquiry* » vise à approfondir la couverture d'un sujet pour en donner une compréhension plus fine. Selon lui, « *There could be more projects similar to that what was conducted at the Guardian – and they would probably be funded by moving to a mixed economy* ». (Futur media Lab, 2012 : 7)

En Belgique francophone, les entreprises de presse, par le biais de leurs journalistes ou de journalistes indépendants, peuvent solliciter une aide du Fonds pour le journalisme. Les journalistes flamands disposent, quant à eux, du *Journalism Fund*. De plus en plus en vogue, même si cela reste encore rare en Belgique, le modèle de financement qui fait appel aux dons à travers le *crowdfunding*, est également en plein développement. Plusieurs sites permettent aujourd'hui à des journalistes de financer leurs projets d'investigation, comme *Spot.Us*, *KissKissbankbank* ou encore *Enquête Ouverte*. Ces enquêtes ainsi soutenues sont ensuite revendues aux entreprises de presse traditionnelles. Pour le public editor du *New York Times*, qui a à plusieurs reprises déjà bénéficié de ce type d'investigation, « *It is another step into a new world unthinkable even a few years ago* ». (Clark Hoyt, 2009)

Pour ceux qui voyaient dans ces nouveaux modèles de financement et ces nouveaux médias, la solution à la crise du journalisme, les observations menées ces dernières années semblent toutefois relativiser quelque peu un tel optimisme : « *Un secteur entre croissance et fragilité* », « *Une réponse partielle au futur économique du journalisme* ». Voilà les enseignements qui sont ressortis, d'une part, de l'étude menée en 2013 par le *Pew Research Center* par rapport au secteur non-lucratif américain et, d'autre part, de la table ronde organisée en 2012 en Belgique sur les nouveaux modèles économiques dans le monde médiatique européen. Pour un des co-fondateurs du projet *Médor*, fonctionnant sur le modèle de la coopérative¹⁴⁴, il apparaît clair que celui-ci ne peut offrir une réponse structurelle à la nécessité de l'investigation. « *La faiblesse du système Médor, c'est que les tarifs restent un îlot dans un parcours de vie. Le journaliste court, court, il a un projet financé par Médor, mais après Médor, il va devoir continuer sa course.* » (Entretien)

¹⁴³ Le montant de la bourse allouée au *Los Angeles Times* s'élevait à un million de dollars alors que celle destinée au *Post* avoisinait le demi million.

¹⁴⁴ La coopérative se définit par un regroupement de personnes, ici des lecteurs, et d'une entreprise fondée sur la participation économique de ses membres, tant en capital que dans son organisation et ses décisions, dans ce cas-ci, éditoriales. Comme les fondations, les coopératives intègrent le principe d'un modèle d'économie sociale et solidaire. Elles fonctionnent à travers certaines valeurs démocratiques comme par exemple l'égalité des voix entre les membres (un membre = une voix) ou les thématiques qui sont traitées.

D'où, ce type de modèle n'a pas vocation à stabiliser le journaliste qui doit s'appuyer sur des collaborations avec médias alternatifs et médias traditionnels. Alain Lallemand, le seul journaliste francophone belge membre d'ICIJ, ne croit pas en la généralisation du modèle non-lucratif basé sur les fondations. Si l'exemple du consortium marche bien sur papier, il reste, selon lui, deux problèmes. « *Le premier est que seule la société américaine développe ce genre de donations par fondations. Même si une université américaine y participe, aucune université étrangère ne le fait.* » (Entretien) Le second tient à la nature des sujets traités qui restent limités. « *Donc, non seulement, ce genre de financement ne marche que sur l'univers américain. Mais, à l'intérieur même de cet univers, il reste des pans entiers d'investigations qui ne sont pas couverts. Pour moi, il n'y pas de modèle économique viable qui émerge aujourd'hui.* » (Idem) Par ailleurs, il voit l'aide du Fonds pour le journalisme, dont il a pu bénéficier à quelques reprises, avant tout comme l'occasion de « *se poser, de repenser sa pratique, et son mode de financement, et de mettre sur pied de nouvelles structures de financement* ». (Idem) Il rejoint en ce sens l'avis de Jeff Leen, à la tête de la cellule d'investigation du *Washington Post*, et qui considère la bourse reçue par la Ford Foundation, comme « *a step further in the ecosystem of investigative reporting. I think what's interesting with this model is that it allows us to experiment and to find out the best way to support quality and accountability journalism* ». (Entretien)

4.2.2.3 Modèles hybrides et hybridation des pratiques

Du même coup, on voit émerger avec d'autant plus d'intensité la question de l'« effet levier » que ces nouveaux modes de financements ont vocation à jouer par rapport à l'investigation au sein du monde journalistique. Lors de la création du Fonds pour le journalisme en Belgique francophone, certains se sont ainsi interrogés : *Le Fonds, une aide pour le journalisme ou pour les entreprises de presse belges francophones ?* Pour le journaliste indépendant Frédéric Loore, si une telle initiative est bien sûr louable et opportune dans le contexte actuel, le risque est de voir les entreprises de presse ne faire de l'investigation qu'en captant l'argent du Fonds. Quant à Alain Lallemand, il se montre réaliste puisqu'il ne croit pas en un effet de contamination du Fonds envers les rédactions. « *La réalité est que la rédactrice en chef, mon patron et moi-même sommes tellement le nez dans la vitre que plus personne ne prend ni le temps ni le papier pour faire ce journalisme-là s'il n'y a pas de choc externe. C'est dans ce sens qu'intervient le Fonds ; un processus de sélection, perçu comme une compétition, puis le versement d'une somme d'argent même symbolique qui, à un moment donné, mobilisent toute une entreprise à dégager ce temps et ce papier.* » (Entretien) Pour le journaliste, il est faux de croire que son journal bénéficie financièrement de ce type de soutien puisque, d'une part, le journaliste « boursier » doit faire des heures supplémentaires et mobilise ses collègues non boursiers et d'autre part, l'entreprise se voit engagée dans des enquêtes qui ne sont pas celles qu'elle aurait voulu faire dans une logique purement commerciale. Cet avis est partagé par un autre journaliste d'un quotidien belge francophone, selon qui ce type de financement soutient avant tout des journalistes extérieurs à la rédaction. « *Ce sont des one shot, c'est-à-dire, c'est quelqu'un qui vient de l'extérieur qui fait un très bon travail d'enquête et puis disparaît de la circulation. Donc, c'est un problème pour nous parce que ça apporte une plus value mais pas sur le long terme [...] Et donc ces bourses, c'est une bonne chose mais finalement ça n'aide pas le métier de façon continue, ça n'améliore pas la qualité, ce qui devrait être la qualité permanente d'un média.* » (Entretien Journaliste salarié, 55 ans)

Aux questions et tentatives de réponse, une première évaluation du fonctionnement du Fonds pour le journalisme par son responsable, Jean-Pierre Borloo, permet de tirer quelques enseignements instructifs. Le premier est la part prise des enquêtes soutenues à l'initiative des

journalistes indépendants qui représente plus de 70%¹⁴⁵. « *Je dirais que c'est assez marginal ceux qui font du quotidien par exemple et qui tout à coup veulent faire une enquête, ça existe mais c'est plus rare.* » (Entretien) Le Fonds apparaît ainsi intéressant pour des jeunes journalistes indépendants qui veulent se faire un nom au sein de la profession, et qui décident alors d'entreprendre un projet de plus longue ampleur. Ce constat correspond à ce que nous avons pu observer sur le terrain et lors de nos entretiens¹⁴⁶. Nous avons en effet remarqué que le Fonds représentait, pour les journalistes indépendants, un ressort important pour financer leurs enquêtes. De même, les quelques journalistes salariés que nous avons rencontrés qui ont bénéficié du Fonds soulignaient que sans une telle aide, la réalisation du projet d'investigation soutenu n'aurait pas été possible. Soit que la somme engagée excédait les ressources disponibles de la part de leur entreprise de presse, soit que le sujet n'était pas prioritaire par rapport à sa ligne éditoriale.

Pour les autres journalistes salariés n'ayant jamais fait appel au Fonds, quelques-uns avouent n'en avoir jamais entendu parler ou ignorer les modalités pratiques pour en faire la demande. Certains n'ont y jamais eu recours pour des questions principalement éthiques et organisationnelles. « *Je trouve le projet intéressant mais pas dans le cadre d'une entreprise de presse. Je trouve que, comment dire, que pour une télévision privée ou publique, qu'elle vive par les fonds publics ou la publicité, je trouve qu'il n'est pas moral de faire ce genre de chose.* » (Entretien journaliste salarié, 56 ans) Pour cette journaliste, demander une aide du Fonds apparaît difficilement « *compatible avec un boulot à temps plein dans un média [...] Il faut se consacrer à ça pendant un certain temps ou alors le faire sur son temps libre [...] Je me dis aussi que je travaille dans la première entreprise de presse audiovisuelle de Belgique francophone et qu'elle pourrait financer un minimum de choses. Et puis, je me dis que c'est plus pour les jeunes, ceux qui veulent se lancer et pas vraiment pour les gens de ma génération qui sont comme moi, engagés.* » (Entretien journaliste salariée, 53 ans) D'où, l'interrogation de ce journaliste indépendant : « *C'est une information intéressante sur le potentiel d'envie d'investigation des gens. Est-ce qu'on a une capacité d'inventivité et de recherche suffisante en Belgique francophone pour se prévaloir d'une culture d'investigation ? Est-ce que les médias sont capables de recevoir les investigations ? [...] Si on est 30 personnes à essayer de faire de l'investigation en tant qu'indépendant, ça pose quand même question.* » (Entretien journaliste indépendant, 39 ans) Pour ce même journaliste, habitué aux financements alternatifs, le constat est qu'il est s'avère difficile de publier dans les médias traditionnels. « *Il y a une chose tout à fait étonnante, c'est qu'on continue à négocier avec les médias en fonction de la scoopitude de l'information. Alors, ils vont parfois acheter ton papier à un bon prix mais il traîne à publier ces scoops. En réalité, l'information de qualité ne remonte pas facilement en une.* » (Idem)

Ces observations sur le terrain francophone belge tendent, dans une certaine mesure, à rejoindre celles de Rodney Benson (2016) selon qui l'apport des Fondations et des financements alternatifs dans le nouvel écosystème médiatique semble limité. « *Les fondations ne remettent pas du tout en question le système à l'origine de cette crise du journalisme commercial [...] Leur message, c'est en substance : 'continuez, mais voici de l'argent qui tombe du ciel et que vous pouvez utiliser pour faire une partie des choses que vous avez réduites' [...] Les fondations rendent cela possible en quelque sorte.* » (Cité par

¹⁴⁵ Sur un total de 59 projets d'enquête soutenus par le Fonds entre le premier appel de septembre 2009 et celui de mars 2015, 43 d'entre eux ont été réalisés par des journalistes indépendants, dont un a été mené en tandem avec un journaliste salarié.

¹⁴⁶ Nous renvoyons à la partie IV de cette thèse consacrée à l'analyse des entretiens, notamment le point 1.3.2.

Quinton, 2016 : en ligne) En ce sens, les journalistes qui travaillent dans ces nouveaux médias contribuent à développer ou redévelopper « *a purer model of investigative, analytical, and explanatory journalism than was previously possible under the old commercial model* ». (Benson, 2016 : 12) C'est également le constat réalisé par Charon en France par rapport à l'arrivée d'un média comme *Médiapart*.

« Le phénomène d'Internet en France et celui des *pure players* a effectivement conduit à un renversement complet parce que de fait, la création de *Médiapart*, mais aussi d'une autre manière de *Rue89*, qui n'est pas à 100% sur l'investigation, a finalement ramené l'investigation au cœur de la vie politique. Avec une problématique pas très différente, et c'est là qu'il faut faire un lien. Les fondamentaux qui sont aujourd'hui de nouveau présents dans l'image du journalisme d'investigation, dans le rôle qu'il joue dans la vie politique, ça reprend exactement ce qu'était la vision d'un Plenel des années 1985-1986 au journal *Le Monde*. » (Entretien Jean-Marie Charon)

S'il est en effet possible de voir en *Médiapart*, un média alternatif innovant dans son modèle économique – basé uniquement sur les abonnements – et construit sur une vision noble et engagée du journalisme d'investigation, son principe de fonctionnement se calque sur la dynamique des médias traditionnels. Alors que cette démarche apparaît intéressante dans un objectif d'« alimentation de l'enquête »¹⁴⁷, elle court le danger d'être perçue avant tout comme un moyen de vendre de la copie, de surfer sur la logique de révélations ou encore d'être dans l'acharnement. Il semble ainsi que le succès de *Médiapart* doive en partie au fait qu'il s'est positionné sur une niche, celle de l'investigation, mais avec cette contrepartie de devoir produire régulièrement sous peine de rompre le contrat avec son public. D'où, on ne s'étonne pas voir ressurgir, au sein de la profession, les mêmes débats que ceux qui ont émergé lors des décennies précédentes à propos de ce qu'on nomme « journalisme d'investigation ». D'après Christian Delporte, les critiques qui tournent autour de *Médiapart* trouvent tout d'abord une explication dans l'information web qui reste quelque chose d'assez récent de sorte que le support numérique n'a pas le même prestige que la presse papier. Mais il y voit aussi le rôle de l'ancrage de la presse française dans une tradition politique. « *Il y a toujours eu cette idée que le journalisme d'enquête se mêle au journalisme de révélation et en fait, il y a derrière tout ça, une manipulation, sinon un complot.* » (France Info, 2013) Pour Delporte, alors que dans les années quatre-vingt et nonante, c'est vers des journaux comme *Le Monde* ou *Libération* que l'on se tournait pour donner des informations qui risquaient de ne pas être révélées, aujourd'hui, c'est bien *Médiapart* qui semble détenir ce monopole. Détruisant quelque peu le mythe du journalisme d'investigation indépendant, ce que l'historien contribue ici à montrer, à travers l'exemple de *Médiapart*, c'est que sans fuite d'informations, il n'y a guère d'investigation.

Il est intéressant de noter que ce type de discussion est également apparu suite aux différentes révélations qui ont émané du travail du consortium ICIJ. Beaucoup, dans et en dehors de la profession, n'ont pas hésité à assimiler ce travail d'enquête de portée internationale à un nouveau Watergate. Signalons que le nom des *Panama Papers* a été spécifiquement choisi par le consortium en référence à un épisode aussi symbolique que polémique dans l'histoire de l'investigation, celui des *Pentagon Papers*. Un des journalistes français ayant participé à cette enquête, Benoît Bringer, avoue ainsi s'être cru dans le film *Les Hommes du Président* lors d'une formation organisée par ICIJ au sein des locaux d'un quotidien allemand. (Brandy et

¹⁴⁷ En effet, en publiant de manière plus ou moins continue, c'est-à-dire en mêlant enquête et publication, cela permet aux journalistes d'obtenir d'autres éléments, par le biais par exemple de sources qui se manifestent, et qui pourront faire avancer l'enquête.

Manilève, 2016) À l'occasion des premières révélations du consortium relatives à l'Offshore Leaks, en 2013, le magazine suisse spécialisé dans l'analyse de l'actualité médiatique, *EDITO+KLARTEXT*, décidait d'organiser une table ronde en réunissant des journalistes d'investigation. La thématique se voulait sans ambiguïté : *L'Offshore Leaks n'est pas le Watergate*. Pour la journaliste suisse membre d'ICIJ, Serena Tirani, le scandale de l'Offshore Leaks a laissé la place à un travail majoritairement de copier-coller où tout le monde attendait le superscoop. C'est ce que reproche son collègue belge, Alain Lallemand, aux enquêtes des « leaks », « *C'est de faire croire qu'elles seraient plus investigatrices, et donc plus rigoureuses que des enquêtes disons classiques, alors qu'en fait, les trois partent de fuites. C'est du journalisme de fuite* ». (Entretien) Pour un autre journaliste belge, il y a ainsi une dérive dans ce qu'il appelle « le marketing de l'investigation », qui « *tend parfois à surdimensionner les cuisines internes par rapport aux résultats [...] On met fort en avant les méthodes, la collaboration. Parce que ce sont des organisations qui ne sont pas des médias, ils doivent se mettre en avant mais ça peut être peu gênant* ». (Entretien journaliste indépendant, 28 ans)

Ces observations ne font qu'illustrer une tendance dans laquelle s'est engouffré le consortium à l'occasion des dernières grandes révélations faites dans le cadre des *Panama Papers*, et qui semble annoncer l'avenir du journalisme (Brandy et Manilève, 2016), voire même de l'investigation. Par un travail d'ampleur et globalisé, ICIJ a voulu taper un grand coup, c'est-à-dire provoquer un tsunami plutôt que des vaguelettes éparpillées. À partir du moment où le travail des journalistes s'est effectué en réseau, il s'agissait d'organiser au mieux la publication des résultats de l'enquête non d'une façon chaotique et désordonnée, mais bien de manière collaborative. Un embargo a ainsi été mis en place jusqu'à ce 3 avril 2016 à 20h. C'est donc à une véritable entreprise marketing que le consortium s'est livré à coups de teasing sur les réseaux sociaux annonçant, à la manière du journaliste du *Monde*, Samuel Laurent, la publication imminente d'une série de révélations après neuf mois d'enquête sans précédent. L'ensemble des rédactions impliquées a joué le jeu du suspense. Sur son compte Twitter, le journal belge francophone *Le Soir* écrit le 3 avril : « *Tic, tac, tic, tac. Rendez-vous à 20 heures pour notre nouvelle enquête menée avec l'@ICIJorg #panamapapers* ». Il y aura bien des fuites de l'enquête avant l'heure fatidique de la part de médias hispaniques. Quoi qu'il en soit, on assiste par la suite à un véritable feuilletonnage afin de profiter de la masse immense de données en possession des journaux partenaires. Différents embargos sont posés pour séquencer la diffusion des révélations. Si la démarche, qui rappelle un peu celle initiée lors de l'affaire du Watergate, n'est ainsi pas nouvelle, elle est loin d'apparaître uniquement dans un but pédagogique, comme l'affirmeront certains journalistes. Il s'agit avant tout d'étirer les ressorts d'un scandale mondial le plus longtemps possible afin d'assurer, d'une part, une fidélité des lecteurs et, d'autre part, des reprises par les médias concurrents. Pour certains observateurs, ce type de démarche, peu explicitée par les intéressés, peut alors amener à une certaine méfiance et à brouiller les intentions d'un projet a priori tout à fait louable.

4.2.2.4 La question de l'impact : quelle transparence de l'investigation ?

Il nous semble dès lors que le cas emblématique d'ICIJ, et à travers lui, celui des structures non-lucratives, porte directement sur la question de l'indépendance et de l'éthique de ces nouveaux médias collaboratifs. Pour Charles Lewis, la réalité est que les dirigeants à la tête des fondations sont autant vénaux que les patrons de presse. D'après sa propre expérience, ceux-ci tendent à se montrer de plus en plus désireux de capitaliser et de retirer leurs billes dès que le vent tourne. Il serait dès lors utopique de croire que ce type de financement est

déconnecté des questions de croissance et d'influence. Tout comme les gens de presse, ceux à la tête des fondations veulent s'assurer que leur argent est investi dans des projets utiles. Pour Hebert et Marion Sandler, qui sont à l'origine de la création de *ProPublica* et qui restent son principal bailleur de fonds, investir dans le journalisme de qualité répond à leur volonté de soutenir des ONG comme *Oceana* ou *Human Rights Watch*. Le journalisme est, dans leur cas, vu comme un moyen de souligner, et même de rectifier, les injustices. (Horwitz, 2010) C'est en ce sens que des organisations apparues récemment et axées sur l'investigation, telles *ProPublica*, le *Center for Public Integrity* ou le *Center for Investigative Reporting*, font de la question de l'impact, un pilier de leur mission. « *Our core mission is to have impact. If nobody hears or sees a story, where's the impact?* » estime le directeur général du Center for Investigative Reporting (cité par Enda, 2012 : 24). Sur son site web, *ProPublica* déclare de la même manière que : « *Our work focuses exclusively on truly important stories, stories with 'moral force' [...] We seek to stimulate positive change. We uncover unsavoury practices in order to stimulate reform*¹⁴⁸ ». Pour son directeur, Richard Tofel, « *Funders are attracted by the potential of journalism to spur change* ». (Tofel, 2013 : 2) L'accent mis sur l'impact demeure, dans le cas de ces organisations, intimement lié au rôle démocratique que s'assigne la presse, même si Tofel reconnaît que cette dimension peut apparaître inconfortable puisqu'elle s'assimile à un journalisme de cause – *an advocacy journalism*.

La controverse a ainsi été alimentée en 2008, année de création de *ProPublica*, à l'occasion d'un article publié par le *New York Times* et d'une émission de *60 minutes* diffusée par CBS, révélant les pratiques occultes de la banque américaine Golden West, dont la revente par Herbert et Marion Sandler a permis la création de *ProPublica*. Alors que le rôle du couple semble être mis en cause dans l'éclatement de la crise financière américaine des *subprimes*, certains observateurs pointent du doigt le mutisme du média non-lucratif par rapport à sa couverture de la crise. Le débat est à nouveau relancé en 2011, à la suite des révélations faites par James O'Keefe, un activiste américain, qui décide d'enquêter sur le processus de collecte de Fonds par la radio publique américaine, NPR. La vidéo qu'il publie par la suite montre l'absence de toute considération éthique de la part de deux employés de la station. Ces deux cas, qui ont fait grand bruit aux États-Unis, suffisent à semer le doute sur l'idéal de transparence et de non-partialité dont se prévaut généralement ce type d'organisations. Ironiquement, la situation des médias commerciaux s'avère, à bien des égards, plus transparente dans la mesure où chaque publicité est une information sur ses sources de financements. Celle régnant au sein des structures non-lucratives semble plus diffuse. Bien qu'une majorité d'entre elles déclare la provenance de leurs sources de financement, les bailleurs de fonds sont eux-mêmes moins transparents par rapport à leurs intérêts et les origines de leur patrimoine. Comme l'a montré une étude publiée en 2016 par Rosenstiel et ses collègues, il existe encore peu de lignes de conduite censées encadrer ce type de financement, notamment par rapport au choix des sources de financement.

Le flou existant autour de la nature exacte de ces structures, surtout dans la mesure où le cœur de leur métier est l'investigation perçue comme porteuse de changement et d'impact, tend ainsi à rapprocher la pratique des valeurs défendues par certaines ONG. Alors que l'investigation porte en elle les germes de l'engagement, ces conditions de financement exacerbent cette dimension. On peut même se demander si ces médias ne deviennent pas eux-mêmes des « stakeholder media », dans la mesure où ses praticiens travaillent à faire avancer la cause de l'investigation et par son biais, à faire émerger un autre type de société. Quoi qu'il en soit, ce type de financement hybride illustre une tendance qui semble se généraliser

¹⁴⁸ <https://www.propublica.org/about/>

puisqu'on voit de plus en plus d'ONG directement acheter des enquêtes produites par des journalistes. Des journalistes qui sont eux-mêmes demandeurs dans un contexte de pénurie de fonds destinés à soutenir le travail d'investigation, tandis que certains franchissent carrément le pas et sont embauchés pour réaliser ce travail d'investigation¹⁴⁹. Cette tendance a été défendue par certains observateurs, à l'image de Mark Lee Hunter et Luk Van Wassenhove qui, en 2010, prédisaient déjà le futur de l'investigation dans le développement de « stakeholder media », c'est-à-dire des médias soutenant des communauté d'intérêts évoluant en dehors et en parallèle de l'industrie de la presse traditionnelle, et structurés autour d'une diversité de sources de financements.

4.2.2.5 Une nouvelle identité en question : l'investigateur-entrepreneur

Si la tendance semble se confirmer, elle redessine du même coup l'identité du journalisme d'investigation et de ses praticiens. Tout d'abord, on assiste à l'émergence d'un nouveau profil du journaliste d'investigation : celui d'entrepreneur social¹⁵⁰ ou d'auto-entrepreneur. Cela signifie le reversement de l'ancien modèle de fonctionnement des médias traditionnels, qui avaient pris l'habitude de décider des sujets d'enquête et d'y assigner des journalistes en payant les dépenses liées. À côté des entreprises de presse qui se muent avant tout en des canaux de diffusion, on distingue aujourd'hui deux autres pôles connexes : d'un côté, celui des journalistes et, de l'autre, les sources de financements. Dès lors que le journaliste-enquêteur ne peut plus compter sur une seule et unique source de financement, il est également de plus en plus contraint de passer une majorité de son temps à la recherche de subsides. Le journaliste devient sa propre marque. Le développement du secteur du non-lucratif et des nouveaux financements de l'investigation tend ainsi à renforcer l'existence, dans le cas de la pratique de l'investigation, d'un brouillage de la frontière entre activités commerciales et éditoriales.

Cette réalité, que certains journalistes nous ont exposée lors de nos entretiens, est également bien présente dans le discours de certains journalistes américains. Paradoxalement, encore peu de structures non-lucratives aux États-Unis disposent de forces commerciales pour développer leurs sources de revenus, des rentrées qui leur permettraient de pouvoir engager des commerciaux aptes à assurer leur pérennité. (Pew Research Center, 2013) Le malaise par rapport à une telle fonction y est présent comme l'observe Jon Sawyer, le directeur d'un de ces centres, le *Center for Crisis Reporting* : « *Journalism certainly appears as the most incongruous profession to raise funds because the core mission of journalism focuses precisely on relentlessly criticizing and challenging social forces and on informing people* ». (Entretien)

La nouvelle posture journalistique dont il est question dans le contexte actuel semble jeter la lumière, d'une part, sur la fonction importante remplie par les communautés d'intérêts qui soutiennent certains pans de problématiques et, d'autre part, sur la tentation pour le journaliste, et le média qui l'emploie, d'endosser un rôle. À partir du moment où ces derniers sont soutenus par des dons caritatifs ou privés, cela engendre du même coup, comme l'ont montré Hunter et Van Wassenhove (2010), une attente de la part de ces communautés de soutien qui va bien au-delà de l'information en tant que telle. « *They want to know its meaning – the story it tells – for their lives, and how they must act in consequence* ». (*Idem* : 10) Une des

¹⁴⁹ Nous renvoyons au point 1.3.2.2 de la partie IV de cette thèse, consacrée à l'analyse de nos entretiens.

¹⁵⁰ Nous renvoyons à la partie IV de cette thèse, consacrée à l'analyse des entretiens, notamment les points 1.3.2.1 et 2.1.4.

conséquences est alors de voir se renforcer la mise en scène de l'investigateur à l'image des « Leaks » et des *Panama Papers* révélés par l'ICIJ. Cette tendance semble également bien présente en France selon le journaliste Bruno Fay : « *En France, on assiste à une mise en scène de l'investigation comme si on suivait un polar. Il faut incarner ce héros chevalier blanc et on joue sur l'inconscient des gens. Mais l'investigation, c'est l'enquête, ce n'est pas le journaliste qui enquête. Mais c'est peut-être en effet le prix à payer pour vendre* ». (Entretien) Loin d'apparaître comme une donnée véritablement nouvelle par rapport à l'investigation, cette inclinaison invite plutôt à penser l'univers de la pratique davantage dans la multiplicité de ses genres que comme une activité unique et figée.

Ce constat nous semble, en conclusion, témoigner de la position de l'investigation au sein du monde journalistique en ce début de XXI^e siècle. Alors que les initiatives se développent, et insufflent un vent d'optimisme par rapport à ce qui est alors perçu comme une renaissance de l'investigation, celles-ci n'ont pas atténué les antagonismes et les débats autour du journalisme d'investigation. D'un côté, la situation morose de la presse traditionnelle l'amène à poursuivre une stratégie de rationalisation des coûts pouvant, d'une part, influencer sur les représentations et les pratiques des journalistes par rapport à l'investigation et d'autre part, attiser les critiques d'un journalisme d'investigation sans substance, sensationnaliste et assimilé à un « journalisme de révélation ». De l'autre, on constate que le nouvel écosystème médiatique, à travers l'essor de modèles économiques hybrides basés sur les dons publics et privés, tend à faire véritablement renaître un *watchdog journalism* porté la volonté de jouer son rôle de quatrième pouvoir et de changer le monde au nom du public et de son droit à l'information. Même si ces journalistes se défendent de tout esprit partisan et revendiquent leur indépendance et la transparence de leur activité, une telle mission est souvent perçue avec suspicion au sein du monde professionnel, dans la poursuite d'un journalisme objectif voué à simplement représenter le monde.

À cet égard, le nouvel environnement tend plus que jamais à brouiller les frontières de l'investigation. Les entreprises de presse traditionnelles, qui poursuivent leur logique de réduction de coûts, capitalisent en même temps sur la légitimité que leur apportent des projets d'investigation, qui eux-mêmes renforcent l'idée d'expertise, d'approfondissement et d'indépendance du journalisme. En même temps, les nouveaux média qui assoient leur crédibilité sur ces derniers critères, sont contraints, dans un objectif de viabilité à long terme, de se soumettre aux impératifs commerciaux sous peine de disparaître. On le voit, le journalisme d'investigation dans cet environnement se trouve ainsi plus que jamais écartelé entre, d'une part, une nécessité de générer des revenus et d'épouser une logique commerciale et, d'autre part, une volonté de promouvoir une vision noble et engagée de l'investigation à travers son rôle de contre-pouvoir et l'expertise de ses praticiens. Cette situation, comparable à celle que nous avons dépeinte au tournant du XX^e siècle, rend plus que jamais problématique l'intégration de la pratique d'investigation au sein de l'espace professionnel. Plus fondamentalement, le contexte de crise dans lequel est plongé le journalisme en ce XXI^e siècle, crise certainement nouvelle par son intensité, ne fait que confirmer un constat dressé par rapport à la pratique d'investigation : au-delà de pouvoir prétendre caractériser la compétence ou l'identité professionnelle de ses praticiens, l'investigation s'affiche plus que jamais comme une ressource symbolique leur permettant de réaffirmer leur professionnalité. L'enthousiasme qui a vite fait place à l'incertitude a simultanément alimenté le flou autour du journalisme d'investigation. Mais aujourd'hui plus qu'hier, ce flou demeure productif (Ruellan, 1992) dans un contexte où les questions semblent prendre le pas sur les réponses définitives et où les journalistes, sous l'obligation d'adaptation, sont contraints dans certains cas de franchir certaines limites au risque de faire ressurgir les interrogations éthiques par rapport à la

pratique. Cet environnement les oblige ainsi à devoir trouver une ligne de défense et à modifier les frontières du groupe professionnel.

Partie IV – Analyses et interprétations des entretiens

Introduction : Le groupe des « investigateurs » : entre éclatement et diversité

Le chapitre précédent a permis de mettre au jour la construction socio-historique du journalisme d'investigation dans le monde journalistique. La pratique s'est ainsi progressivement érigée comme une spécialité et un sous-groupe professionnel à travers les discours qui y font référence ainsi que dans la multiplication des ouvrages, manuels ou encore des formations qui lui sont consacrés. Paradoxalement, cette mise en visibilité de la pratique et d'un groupe professionnel dans l'espace journalistique fait face à une relative méconnaissance de ce groupe, de ceux qui le composent et de la manière dont ils approchent la pratique. Il est en réalité question, comme l'affirme Marchetti (2000), d'un groupe « difficile à cerner ». Cette dernière partie se fixe pour objectif, contre toute visée substantialiste, d'étudier, par le biais d'un terrain délimité, celui de la Belgique francophone, le processus de professionnalisation qui sous-tend la constitution d'une spécialité professionnelle à travers le journalisme d'investigation. Les observations et les pistes interprétatives menées dans le cadre de cette partie sont le résultat d'une analyse faite sur un corpus de 28 entretiens semi-directifs menés avec des journalistes ayant une expérience dans le domaine de l'investigation.

En allant plus avant, comme le soulignent Péliasse et al. (2012), qui sont intéressés au domaine de la psychiatrie, « *La spécialisation [...] constitue là une dimension conflictuelle au sein du groupe.* » Didier Demazière (2009 : 83) considère quant à lui que le processus de professionnalisation comme une « *dimension toujours problématique, parce qu'inachevée, inaccomplie, incomplète, imparfaitement réalisée, en ce qu'elle est prise dans une tension entre perspective désirable et les difficultés qui entravent la progression vers cet objectif* ». Comme nous l'avons posé en introduction de cette thèse ainsi que dans notre cadre théorique, il y a lieu de penser l'investigation comme porteuse de stratégies de lutte au sein de l'espace professionnel. La professionnalité que toute forme de spécialisation engage est l'objet d'enjeux spécifiques et de discours d'acteurs visant à disqualifier les « amateurs », ceux qui ne peuvent faire partie du champ de pratiques légitimes tout en valorisant et légitimant sa propre activité. Le cachet de prestige accordé à l'investigation apparaît alors comme un instrument efficace dans la mesure où il est lié à une représentation généraliste et symbolique de cette pratique, héritée du passé. L'objectif poursuivi ici vise le dépassement d'une représentation commune mais aussi sociologique d'un groupe – celui des journalistes d'investigation – essentiellement abordé au travers de sa position « dominante » dans l'espace journalistique. La notion de « journalisme d'investigation », notamment quand elle est employée au singulier, engage à interroger ses soubassements normatifs ou idéologiques, à saisir également les intérêts qui président à son usage selon les univers professionnels. La répétition et la banalisation du terme participe à en faire un « slogan » qui tend à naturaliser certaines mutations organisationnelles et économiques. On pourrait reprendre, à ce sujet, la métaphore qu'utilise Bernard Lehmann (2002 : 32) dans son étude des musiciens : « *L'orchestre, en deçà du masque d'unité qu'il produit lors des représentations, repose ainsi sur des multiples découpages opérationnels et fonctionnels qui demeurent peu visibles aux yeux des spectateurs.* » L'investigation est affaire avant tout de « social » et elle est travaillée, comme d'autres spécialités, par des hiérarchies, des mouvements de division et de classements qui lui sont propres.

Afin de rendre compte de la problématique du processus de construction de ce sous-groupe professionnel des journalistes d'investigation, nous nous intéresserons dans un premier temps au profil de ces journalistes en posant la question de leur vocation, de leur formation ainsi que celle de leurs trajectoires. Ce premier chapitre nous permettra de rendre compte de la diversité des représentations professionnelles et des filières qui caractérise l'entrée dans la profession et influence les logiques de carrières. Si nous parlons des acteurs étudiés sous l'étiquette de journalistes d'investigation, nous le faisons davantage dans un but heuristique, afin de clarifier le questionnement. L'intérêt de l'approche empirique visera à éclairer les enjeux identitaires d'une telle appellation. La construction de l'identité professionnelle (et sa définition par les acteurs) est au cœur de tensions qui rejaillissent sur la manière dont ceux-ci définissent l'investigation. Ce processus, loin d'être anodin, demeure complexe et induit avec lui tout un travail de négociation. Il ne nous faut en effet pas être dupe : l'identité professionnelle dont il est question ici pour les journalistes de notre corpus ne peut se réduire à leur (r)attachement à cette spécialité qu'est l'investigation. La pratique de l'investigation engage ainsi des perceptions diversifiées de la part des journalistes pris dans des positions singulières, dans des contraintes organisationnelles structurées autour de dynamiques de division du travail et de rapports de force. Si donc on peut mettre au jour des stratégies de légitimation de la pratique, celles-ci s'organisent au sein d'institutions de travail et au cœur d'interactions entre les acteurs qui concourent à construire le « territoire » et le « mandat » de l'investigation.

Dans un deuxième temps, nous nous consacrerons à la question de la définition de l'investigation et de ses attributions. Ce deuxième chapitre sera l'occasion de mettre au jour un des enjeux liés au processus de professionnalisation du groupe : celui, pour ses membres, de convaincre le milieu journalistique de leur savoir-faire, leur expertise. Ce mouvement de légitimation, nous le verrons, implique là encore des interprétations, des négociations ou autant de stratégies distinctives caractérisant la manière dont les acteurs – qui parlent du groupe – se définissent par rapport à « eux », aux autres. Il s'agira de saisir le travail journalistique des acteurs par le biais de leurs pratiques, aspect sur lequel nous les avons interrogés. Nous montrerons qu'au-delà de compétences et savoirs techniques distincts et mobilisables, il est davantage question, dans leurs cas, de compétences relationnelles et de négociation structurant l'activité, dépassant ainsi l'image du journaliste d'investigation comme créateur singulier dominant l'ensemble du processus de la production d'information. Aussi, en définissant leurs rôles à partir de leurs missions plus que de leurs actions concrètes, nous éclairons sur la manière dont les journalistes de notre corpus prennent soin de ne pas réduire la pratique à ses aspects les plus techniques.

Le fil rouge qui guide cette partie empirique est de montrer comment le processus de professionnalisation, à l'œuvre dans le cas du groupe étudié, apparaît inachevé et problématique. Si le journalisme d'investigation a acquis une visibilité dans le monde professionnel et existe en tant que tel dans les écrits et dans les discours, c'est davantage par son éclatement et son hétérogénéité que se caractérise le groupe. En effet, loin de constituer un groupe unifié autour d'une technique, d'une définition et de contours clairs et stables, le groupe des « investigateurs » forme un ensemble hétéroclite et dispersé. Ce flou autour de la pratique, qui apparaît bénéfique, est alimenté à travers les représentations et les pratiques de ses membres. Le faible degré d'autonomisation et d'institutionnalisation du groupe des investigateurs empêche alors d'approcher l'investigation comme un métier et un sous-groupe à part, singulier s'unissant autour d'une identité professionnelle commune. Le groupe se compose de segments susceptibles de s'opposer sur la définition de l'identité collective. *« Toute activité de travail met en jeu l'identité du travailleur »* (Hughes in Dubar et Tripier,

1998 : 228) et le nom de cette activité est souvent davantage qu'une appellation, il désigne avec fierté ou mépris.

Au-delà d'être constitutif de la pratique, nous ferons l'hypothèse que le flou autour de l'investigation lui est également productif. Pour reprendre les conclusions des travaux de Denis Ruellan (1993) dans l'espace plus global du journalisme, le flou dont il est question n'est pas le résultat d'un malentendu ou un non-aboutissement. L'indétermination du « *statut, des structures de contrôle, des missions, des processus de formation et de réquisition de qualification, des limites de compétences et de pratiques* » (*Idem* : 94) permet aux journalistes de se trouver à la charnière de multiples domaines. Cette situation offre aussi des évolutions de carrière intéressantes. En perpétuant et alimentant l'indétermination par rapport la pratique, le groupe et les acteurs ont alors l'opportunité de faire reconnaître leur légitimité, de gérer les tensions auxquels ils sont soumis et de s'adapter aux contraintes organisationnelles, aux situations, aux lieux d'exercice, autant d'éléments qu'ils ont à prendre en compte dans l'exercice de leur activité. En d'autres termes, les journalistes subissent tout autant qu'ils bénéficient de la gestion du flou dont ils ont la charge, car elle leur permet de légitimer le sens donné à leur travail, de préserver leurs identités professionnelles et les missions qui y correspondent.

Chapitre 1. Profil des journalistes d'investigation belges francophones

1. Une hétérogénéité des parcours socioprofessionnels

L'étude du processus de professionnalisation et d'autonomisation du groupe des investigateurs est indissociable des questions concernant les filières d'accès, la formation à la pratique et les carrières auxquelles peuvent aspirer ses membres. Ces questions représentent en effet un enjeu important dans la demande de reconnaissance du groupe. À ce sujet Dubar (1998 : 397-398) met en évidence que les individus déploient toute une série de « *logiques d'action, de justifications de pratiques de travail, d'emploi ou de formation, de rationalités pratiques* » leur permettant de « *justifier leurs actions dans le champ professionnel au sens large, c'est-à-dire incluant la recherche d'emploi, la mobilité et la formation* ».

C'est donc sur les notions de carrière et de projet professionnel, entendues dans une perspective interactionniste, que s'appuie ce premier chapitre. Nous considérons ainsi que faire le choix du journalisme, entrevoir une carrière dans la profession et construire son projet professionnel en conséquence ne relève pas d'une décision statique, figée et simple. Bien au contraire, s'orienter dans un choix de profession et penser son projet professionnel intègre des formes identitaires subjectives qui constituent des manières d'être et d'agir relatives à une certaine représentation de soi et à un certain rôle social. (Guichard, 2004)

Approcher le rapport à la carrière des journalistes étudiés doit ainsi permettre d'expliquer l'entrée dans la profession, puis les différentes bifurcations opérées tout au long de la vie des individus. Plus précisément, cette approche interroge les représentations professionnelles avant l'entrée dans la profession, les logiques de formation à la profession, de l'insertion sur le marché journalistique et des carrières professionnelles qui sont liées. Il faut ici souligner le rôle des représentations que les journalistes se font du métier bien avant leur entrée dans le monde professionnel, sur la manière dont ceux-ci s'insèrent sur le marché du travail et la « gestion » par la suite de leur carrière professionnelle. La mise au jour des logiques de carrières intègre la dialectique entre le niveau biographique, propre au journaliste et le niveau organisationnel qui caractérise le contexte social et médiatique. Comme le souligne justement Standaert (2015 : 3) : « *Le devenir des entrants sur le marché du travail journalistique ne dépend donc pas que de leur parcours antérieur, de leurs aptitudes et caractéristiques personnelles et socioculturelles. Il est lié au type de média dans lequel ils tentent de s'intégrer, ainsi qu'au contexte conjoncturel entourant l'activité du média en question et du sous-marché auquel il appartient* ». Plus globalement, l'étude des carrières des journalistes permet l'articulation de l'analyse des trajectoires individuelles à celles, d'une part, de l'espace dans lequel s'exercent les activités professionnelles considérées et d'autre part, du ou des groupements dans lesquels s'exercent ces activités.

1.1 Se projeter dans le journalisme : vocation ou pragmatisme ?

Un premier constat émerge face à la question de la vocation que suscite l'investigation concernant les journalistes que nous avons rencontrés puisque la pratique est loin d'apparaître comme un motif d'engagement dans la profession. Notre corpus se partage en effet entre, d'un côté, une majorité de journalistes qui se sont lancés dans le journalisme sans que la pratique n'ait constitué un « appel » et, de l'autre, une petite minorité pour laquelle l'investigation

relevait d'une vocation nourrie assez tôt dans leurs parcours. Pour la plupart des journalistes, c'est l'attraction pour le monde du journalisme en général qui explique le choix de la profession. Il y a ceux, d'un côté, pour qui le journalisme était une « évidence ». « *Depuis toute petite, je voulais devenir journaliste.* » (Journaliste salariée, 39 ans) « *Aussi loin que je me rappelle, j'ai toujours eu envie de faire du journalisme.* » (Journaliste salariée, 45 ans) « *J'ai toujours voulu être journaliste. Aussi loin que je me souviens.* » (Journaliste faux-indépendant, 44 ans) De l'autre, certains d'entre eux s'y sont orientés « par défaut », « à défaut de savoir que faire » et dans leur cas, la vocation est apparue plus tard. « *Je ne savais pas très bien ce que je voulais faire, ce n'était pas clair dans ma tête.* » (Journaliste salariée, 53 ans) « *Le moins que l'on puisse dire c'est que je n'avais pas vocation à être journaliste.* » (Journaliste salarié, 44 ans) La vocation du journalisme mobilise une diversité d'univers qu'ils soient de l'ordre du familial, de l'enfance, de la personnalité ou encore du monde professionnel. Tout d'abord, certains mettent en avant leur attirance précoce pour le monde des médias à l'appui d'anecdotes. « *Ma maman m'a raconté que quand j'étais petite, j'adorais construire des télévisions en carton. J'avais une fascination pour cet univers.* » (Journaliste salariée, 44 ans) « *Moi ce n'était pas le journalisme qui m'intéressait mais les médias. Je voulais être dans la télé. Je m'amusais à présenter les infos un peu comme un jeu.* » (Journaliste salariée, 39 ans) « *Depuis que je suis toute petite, déjà au collège, je voulais être journaliste parce qu'on avait été visiter l'imprimerie de la Voix du Nord.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *Ce qui m'a vraiment donné l'envie de faire du journalisme, c'est la lecture d'articles par les journalistes qui ont créé le nouveau journalisme. Les livres de Wolf, les articles de Gey Talese. Et le contact avec une série de publications de par mes parents, ou mon frère. Le Monde Diplomatique, avec des contenus assez ancrés à gauche, c'est vrai.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) Dans deux cas, l'appel du journalisme s'est réalisé en opposition avec l'univers familial.

Nombreux sont également les journalistes de notre corpus à relier la projection dans la carrière de journaliste à leur personnalité. En premier lieu, leur curiosité s'affirme comme un élément décisif dans ce choix. « *Je me suis orientée vers le journalisme pour une raison très simple, c'est que j'étais une enfant, ado, et adulte hyper curieuse, une curiosité limite malade, c'est-à-dire, je veux tout savoir sur tout.* » (Journaliste salariée, 44 ans) Le goût pour l'écriture apparaît comme un autre facteur déclencheur. « *Bon voilà moi je suis devenu journaliste parce que j'ai toujours beaucoup aimé écrire.* » (Journaliste indépendant, 28 ans) « *Voilà, je me suis retrouvé à faire des études de journalisme avec grand intérêt et un sentiment un peu d'illumination en me disant : tiens, comment est-il possible que je n'ai jamais pensé à ça ? J'aime bien écrire, je suis curieux.* » (Journaliste indépendant, 50 ans) « *Mon rêve, quand j'avais 14 ans, c'était d'être écrivain. Et je ne désespère pas d'un jour y arriver. Et donc l'écriture a toujours été chez moi un mode d'expression privilégié.* » (Journaliste indépendant, 55 ans) Un troisième trait caractéristique de certains journalistes relève de leur attirance pour le comportement humain. « *Le journalisme sert à ça aussi. Essayer de décrypter l'histoire de la nature humaine [...] C'est ça qui m'intéressait. Comprendre l'être humain.* » Une autre journaliste, avoue sa fascination à « *rentrer dans le cerveau des gens* ». « *Vous avez l'opportunité quand vous êtes journaliste de comprendre certains aspects de l'humanité. De voir les aspects les plus déjantés, les plus inattendus de l'humanité, les plus secrets de l'humanité.* » (Journaliste indépendant, 31 ans) Il faut enfin ajouter l'identification à certaines valeurs et traits professionnels qui constituent une troisième dimension motivant l'inscription dans le journalisme. « *Je voulais faire le journalisme pour oui, c'est ça, témoigner de ce qu'il se passe dans le monde, être au cœur des événements, et relayer les infos.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *Quand je décide de faire le journalisme, je n'avais pas de vision claire mais j'étais porté par un genre d'engagement à*

agir dans la société, d'un apport à la société, mêlé à une dimension plus artistique. » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *J'avais le goût pour les voyages, les rencontres. C'est ça qui me plaisait dans le journalisme.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *Moi ce qui m'a motivé, c'est l'opportunité de découvrir plein de choses, de rencontrer plein de gens, de sortir et d'aller vers l'inconnu. Parce qu'il y a des sujets à explorer [...]* C'était un vieux rêve de gosse. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

Alors que peu disent s'être identifiés au journalisme d'investigation pour décider de leur profession, quelques-uns affirment, au contraire, être entrés dans le journalisme dans la perspective d'en faire. Ces formes d'engagement s'enracinent dans différentes expériences personnelles. Tout d'abord, deux d'entre eux relient cette attirance pour l'investigation par l'expérience directe et affective d'une injustice vécue durant leur enfance. « *Mon véritable moteur à moi, c'est que j'ai vécu des événements dans ma jeunesse, que j'ai vécus comme des injustices difficiles à supporter.* » (Journaliste salarié, 50 ans) « *J'avais 7-8 ans et j'entendais un type parler à la radio. J'ai demandé à un ami de mon père qui c'était. Il m'a répondu : un chasseur de nazis. Et je me souviens bien m'être dit : plus tard, je serai un chasseur de nazis. C'est un fil rouge qui est lié.* » (Journaliste indépendant, 45 ans) La vocation pour l'investigation s'est nourrie, pour un journaliste, d'une forme de mécontentement, d'un vide à remplir mais aussi de l'assouvissement d'une soif de connaissances. « *On en vient à vouloir faire de l'investigation quand on n'est pas satisfait de ce qu'on lit [...]* À un moment donné, vous vous dites que c'est à ça que vous voulez consacrer votre vie, à enquêter. » (Journaliste indépendant, 31 ans) Le rôle du contexte social, mais aussi étudiantin, favorisant la prise de conscience d'une « mission » à remplir est une troisième raison avancée par deux journalistes. « *À l'époque de mes études, il y avait une très grande effervescence intellectuelle. Donc, j'ai été propulsé dans un monde que je découvrais, et qui ne faisait que me convaincre de faire du journalisme avec l'envie de comprendre, et de faire du grand reportage.* » (Journaliste salarié, 56 ans) « *Mes études à l'université ont été l'occasion d'un éveil sur le plan politique et social. Cet éveil m'a fait prendre conscience du rôle des médias comme quatrième pouvoir.* » (Journaliste salarié, 50 ans) Dans le cas de ces journalistes, la projection dans l'investigation tend à répondre à une visée avant tout pratique en réponse ou réaction à un passé ou à une situation vécue personnellement. Pour trois autres, l'identification à la pratique fait écho à la confrontation à des références dans le domaine ou à une mythologie professionnelle, comme l'affaire du Watergate ou la figure d'Albert Londres. « *Moi je pense vraiment être rentré dans le métier pour faire de l'investigation. Donc, c'est le Watergate qui est l'attrait, sans savoir ce qu'est l'investigation bien sûr.* » (Journaliste salarié, 53 ans) « *J'ai dévoré les livres de Denis Robert sur Clearstream. Cette forme de journalisme m'a attiré. C'est ça que je voulais faire.* » (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Je crois qu'au départ, il y a une prédisposition qui est un instinct de curiosité, une envie de savoir pour soi-même et qui se manifestait déjà avant de rentrer dans le métier. Donc, c'est l'envie de savoir qui se traduit professionnellement par l'envie de transmettre, d'expliquer. Il y a cette prétention aussi à être le dépositaire de secret, le révélateur de secret. Il y a une attitude quasi romanesque dans cette appréhension du métier. Ça fait partie de la mythologie des Albert Londres. » (Journaliste salarié, 54 ans)

On remarque donc que le journalisme et l'investigation, lorsqu'ils traduisent une vocation professionnelle, induisent des formes d'engagement variables et diversifiées faisant intervenir la biographie des journalistes. Les registres de justification pour expliquer le choix du journalisme mêlent le rôle du contexte et de facteurs externes influençant le choix et la perspective d'une construction personnelle, et mettant en jeu les goûts et les images personnels. Concernant l'investigation, la vocation vogue entre logique identitaire

d'accomplissement de soi et projection professionnelle mûrie lors du cursus universitaire ou dans un contexte social particulier. Un deuxième constat intéressant à dresser ici est, comme l'ont mis en évidence plusieurs journalistes dans leurs discours, l'absence de toute conscience de la pratique. À la différence d'autres spécialités professionnelles, comme le journalisme sportif, politique ou économique, dont le journaliste peut développer une attirance, voire une vocation par intérêt, passion ou connaissance pour la thématique, le manque de connaissance et le flou par rapport à l'investigation, l'imprécision d'un modèle professionnel ainsi que le rôle de préoccupations professionnelles plus terre-à-terre sont généralement avancées pour expliquer l'absence de vocation. L'investigation, bien que parfois déjà présente dans l'inconscient individuel, représente davantage un monde opaque, nébuleux qu'un véritable moteur professionnel. « *On a tous lu Tintin, ça joue évidemment mais ce n'était pas non plus très clair pour moi de ce que je voulais faire.* » (Journaliste salarié, 59 ans) « *J'ai lu comme tout le monde Les Hommes du Président, mais je ne suis pas entré dans la profession pour l'investigation. Je n'avais pas d'idées préconçues. C'était quelque part dans un coin de ma tête mais voilà ce n'était pas absolument ça. Je n'avais pas un objectif extrêmement précis.* » (Journaliste salarié, 56 ans) Nous faisons l'hypothèse que cette façon de ne pas voir, et faire, de l'investigation un objectif de carrière permet aux journalistes une certaine flexibilité dans l'appréhension de leur trajectoire. Nous reviendrons au cours de chapitre sur ce que cette posture induit dans la manière d'appréhender l'investigation à l'aune de l'insertion professionnelle. Il faut en effet ici souligner le rôle des représentations que les journalistes se font du métier bien avant leur entrée dans le monde professionnel. Comme le souligne Standaert (2015), ces représentations influencent également la façon dont sont vécues les premières confrontations aux réalités du marché du travail. Avant d'y venir, il convient d'aborder la question de la formation, dans la mesure où elle est un élément important dans le processus de professionnalisation de tout groupe professionnel.

1.2 Se former professionnellement : des filières et compétences différenciées

L'étude des parcours de formation des journalistes de notre corpus aboutit directement au constat de leur hétérogénéité. Cette diversité suffit ici à rappeler que la pratique de l'investigation n'est pas conditionnée par l'obtention du diplôme particulier. Plus encore, il n'existe pas une formation officielle à la fonction. L'investigation demeure aujourd'hui une option¹⁵¹ dans la plupart des cursus de journalisme qui existent en Belgique francophone. C'est en conséquence à une individualisation des parcours que nous avons affaire.

Cette individualisation dont il est question se traduit par la prise en compte du vécu et des compétences de l'individu dans la construction et l'organisation de sa formation. La formation n'est plus cet événement ponctuel, dénué de tout sens, et accompli de manière « automatique » et désincarnée par l'individu. Elle s'inscrit au contraire dans une dynamique de parcours construit et orienté en fonction d'une trajectoire professionnelle qu'il s'agit de définir. Plus fondamentalement, faire le choix d'une formation, c'est se projeter et se construire professionnellement. C'est pourquoi, aborder la question du rapport à la formation des journalistes de notre corpus implique d'intégrer la manière dont ils lui donnent sens, et quelles stratégies ils développent à cet effet.

¹⁵¹ Un certificat en journalisme d'investigation a vu le jour en 2014. La formation étalée sur cinq mois est ouverte aux journalistes en exercice qui souhaitent développer leurs compétences dans ce domaine.

Il nous semble, dans un premier temps, possible d'objectiver¹⁵² certaines de ces filières d'accès à la pratique sur la base des différentes expériences rencontrées. Une majorité des journalistes disposent d'une formation dans le domaine de la communication et l'information (SIC)¹⁵³. Quatre d'entre eux ont obtenu un diplôme dans une autre filière : en histoire, en romane, en photographie et en mathématiques appliquées. Douze journalistes cumulent deux diplômes dont l'un dans le domaine de la communication et de l'information. Les filières favorisées se situent exclusivement dans le domaine des sciences humaines (droit, histoire, sciences politiques, économiques, philosophie, criminologie, psychologie, théâtre et assistantat social). Notons que les études en communication viennent en général après cette première formation. Deux journalistes, quant à eux, ne possèdent aucun diplôme et se décrivent volontiers comme « autodidactes ». Nous constatons donc une propriété socialement distinctive parmi notre corpus venant contraster avec cette hétérogénéité : une grande majorité des journalistes est diplômée d'au moins un établissement de l'enseignement supérieur et trois-quarts d'entre eux disposent d'une formation de type universitaire.

Du côté des journalistes ayant opté pour un cursus dans le domaine des SIC, filière d'études qu'ils qualifient de « logique » et de « classique », ils motivent ce choix pour une raison d'ordre technique. « *C'était quelque chose de relativement concret [...] J'ai choisi le journalisme pour ça parce que ça permettait de développer mes compétences et mes techniques d'écriture.* » (Journaliste indépendant, 28 ans) « *La formation en école de journalisme, c'était essentiellement pour la technique, en audiovisuel, radio et télé mais aussi en presse écrite.* » (Journaliste indépendant, 30 ans). Dans leur cas, faire de l'investigation va de pair avec la maîtrise de compétences et des fondamentaux professionnels. « *On peut être un bon enquêteur autant qu'on veut, si on n'a pas les compétences techniques pour assurer quand il y a un micro ou une caméra, ben ça ne sert à rien.* » (Journaliste indépendant, 31 ans) « *Je trouve qu'avoir une formation générale de base de journaliste, ça me semble sain pour pouvoir ensuite enquêter sur différents sujets.* » (Journaliste salariée, 49 ans) Alors que quelques journalistes ont mis en avant une raison simplement « pragmatique », puisque ce type de cursus leur permettait plus généralement d'avoir un pied directement dans le monde des médias, sans faire nécessairement de lien direct avec l'investigation, pour d'autres, ce choix de formation leur a permis de toucher de près à la pratique, principalement dans le cadre de leur mémoire. Trois journalistes ont ainsi réalisé ce travail de fin d'études sous la forme d'une enquête et un quatrième s'est intéressé au domaine judiciaire à travers les relations presse-justice.

Pour les autres journalistes, la possession d'un diplôme hors du champ des SIC apparaît comme un élément distinctif. Beaucoup y ont en effet vu un moyen de pallier le caractère fort « théorique », « technique » et « superficiel » de la formation au journalisme. Tout d'abord, le passage par un cursus, généralement dans les sciences humaines, leur a permis d'acquérir des connaissances générales et d'élargir le spectre de leurs savoirs.

« Je trouvais que la formation en journalisme, il manquait quelque chose [...] Parce que bon, au-delà de bien écrire, il faut aussi maîtriser les matières. Il me manquait une profondeur dans les matières [...] Je crois que ma formation en sciences politiques a été une formation encyclopédique qui m'a permis de toucher à toutes les matières. Ce qui fait que je peux

¹⁵² Soulignons cependant qu'il ne s'agit pas tant de généraliser les données que d'appuyer la diversité des filières. (Kaciaf, 2011)

¹⁵³ Cette filière rassemble des appellations variées parmi lesquelles : « Communication », « Communication sociale », « Communication appliquée », « Journalisme », « Presse et information ».

m'approcher de tous les sujets. Pratiquement en ayant une base, les bases, je dirais de départ. » (Journaliste salarié, 43 ans)

« Beaucoup de gens m'avaient dit à l'époque en tout cas qu'un diplôme en journalisme, ou plutôt en communication parce qu'on appelait ça de la communication, ne suffisait pas, et donc qu'il fallait avoir une deuxième formation à son arc. Et donc par intérêt, j'avais choisi la criminologie parce que je trouvais ça intéressant de voir, d'aborder la compréhension du monde et de la société. Et en plus, bon, la filière candidature était assez large parce qu'elle incluait des cours d'économie, de statistiques, et d'histoire. Donc ça m'a ouvert pas mal de perspectives [...] C'était une formation générale. » (Journaliste salarié, 57 ans)

Ce que ces journalistes mettent ici en évidence, c'est l'importance du « background », et d'une culture générale par rapport au profil d'« investigateur », dans la mesure où ces connaissances leur permettent *« de discuter quasi d'égal à égal avec des personnes en face, de ne pas se faire manipuler par ces personnes et de connaître le terrain sur lequel ils s'aventurent. »* (Journaliste salariée, 44 ans)

« Beaucoup trop ont étudié la littérature, c'est très bien, mais je ne crois pas que ça soit la meilleure introduction au métier. Étudier le droit : ça apprend deux choses : les lois, les règles et on comprend mieux de quoi on parle et c'est aussi une manière de penser qui est rationnel et analytique [...] Ça m'a permis de détecter aussi quand on essayait de m'arnaquer, puisque c'est un métier, quand on fait le genre de journalisme que je fais, où on essaie facilement d'arnaquer. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

À l'image de ce journaliste, la formation dans un autre cursus scolaire a donné l'opportunité, pour certains, d'acquérir une méthode de travail valorisée dans le domaine professionnel. *« J'ai fait une licence en psychologie cognitive. Évidemment, on n'utilise pas la méthode expérimentale en journalisme. La question des preuves, qu'est-ce qu'un fait, jusqu'où ça va ? Comment est-ce qu'il est recoupé, par qui, comment ? C'est sûr que ça fait écho à la méthodologie que j'ai utilisée pendant mes études, pendant mes années à l'UCL. »* (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Ma formation, c'est les mathématiques appliquées à la physique nucléaire. Ce qui a priori, pour un observateur non avisé, peut paraître étrange. Mais, en fait, pas du tout. Parce que quand vous faites des maths appliquées à la physique nucléaire, c'est sur la base d'un certain nombre de résultats expérimentaux. Vous créez un modèle mathématique qui doit contenir, dans le modèle, les résultats expérimentaux à partir desquels vous avez conçu votre théorie. Mais en construisant un modèle, vous ouvrez de nouvelles zones d'ombre et à ce moment-là, il faut que de nouvelles expériences soient menées pour voir si les nouveaux résultats corroborent le modèle auquel cas, on peut lui donner une certaine fidélité [...] Je pense très honnêtement que c'est cette formation scientifique qui m'a permis d'ouvrir les yeux. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

Quant à ce journaliste, diplômé en histoire, il souligne également le caractère enrichissant de cette formation par rapport au monde journalistique.

« Je considère que, même si ça peu paraître à l'opposé du journalisme, puisque l'histoire c'est prendre du recul, je trouve que ce sont d'excellentes études car elles vous donnent une culture générale et une méthode de réflexion et de critique qui manquent un peu de nos jours [...] En même temps, ça enrichit aussi la profession parce que ça donne un palette de spécialités tandis que maintenant tout le monde a à peu près les mêmes connaissances et sort du même moule. » (Journaliste salarié, 59 ans)

Cette nécessité d'approfondir la palette de connaissances peut même induire, de la part de quelques journalistes, la possibilité de se construire « un programme à la carte ». « *Il m'a toujours par évident qu'il fallait des compétences qui donnent une vraie valeur ajoutée et qui soient des compétences techniques [...] J'ai été suivre quelques cours en informatique et en psychologie. J'appelais ça de l'intelligence artificielle.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) Un autre journaliste a, lui, participé en étudiant libre à des cours sur la communauté du renseignement, « *de manière informelle, mais j'ai appris des choses qui m'ont servi beaucoup par la suite.* » (Journaliste indépendant, 31 ans) Il distingue ainsi deux éléments de la formation : d'un côté, « *le cursus scolaire* » et de l'autre, « *le cursus personnel* » et le « *terrain* ». À l'extrême, deux journalistes tendent à interroger la valeur de la formation en journalisme, à l'image de ce journaliste autodidacte qui constate que la formation n'est en rien liée à « *des débouchés* ». Selon le second diplômé en psychologie, « *comme il n'y pas de barrières à l'entrée en termes de diplôme dans la profession de journaliste, ça ne servait à rien d'en avoir un en plus [...] Ce qui compte, c'est ce que vous écrivez et comment vous le faites* ».

1.2.1 Former à l'investigation ? L'ambiguïté du questionnement

Nous avons ainsi pu constater que la question de la formation actuelle, dans son rapport à l'investigation, était loin de faire consensus parmi les journalistes de notre corpus. Un certain nombre d'entre eux ont en effet interrogé et souligné les carences de filières de formation au journalisme par rapport à l'investigation qui est « peu ou mal enseigné ». Beaucoup ont émis le souhait et envisagé la possibilité « *d'avoir des profils académiques capables de former des emmerdeurs* » et « *des rebelles* » ou encore « *de mettre en place des manières de transmettre les techniques, les savoir-faire de l'investigation, par des études de cas, par exemple* ».

« *Moi je pense que pour faire une bonne investigation dans certains domaines, il faut savoir lire un bilan comptable et s'interroger par exemple sur ses anomalies. Moi, je n'ai aucune culture là-dedans, j'ai pas de formation, on m'a jamais aidé là-dedans, ça ne fait pas partie de ma culture, ni de ma formation [...] Donc, il y a une question de compétences techniques qui peut vraiment aider [...] De la même manière que si vous traitez des problèmes liés au climat, vous avez déjà une formation de physicien ou de chimiste, ça vous permettra d'aller plus vite. Moi, je n'en ai pas. Ça m'a pris plus de temps.* » (Journaliste indépendant, 50 ans)

Cette vision « techniciste », promouvant l'idée d'« *en faire plus* » du point de vue de la formation, se heurte à une autre vision plus « artisanale », qui fait une place importante à l'apprentissage *in situ* des compétences. Il n'est en réalité guère surprenant de voir des journalistes interroger et débattre le rôle de la formation par rapport à l'investigation puisque comme l'ont montré plusieurs auteurs (Hughes, 1963 ; Abbott, 1988 ; Singer, 2003 ; Schudson et Anderson, 2009), le processus de professionnalisation relatif à tout groupe professionnel passe par la revendication d'une formation ésotérique. La lutte professionnelle est, selon Abbott (1988), une lutte par rapport à la juridiction, à un pouvoir, par laquelle un groupe demande à la société de le reconnaître comme dépositaire de connaissances et de techniques spécifiques. D'où, il faut lier cette manière de remettre en cause un modèle de formation à la revendication d'un certain niveau de compétences techniques. (Barber, 1965)

Pour autant, comme l'a analysé Abbott, et qui semble confirmer par nos propres observations, c'est que cette revendication de connaissance et de compétences techniques dans le cas du journalisme et de l'investigation, demeure ambiguë et problématique. À l'image de notre corpus, il existe, d'une part, dans la pratique, de nombreux journalistes qui ne disposent pas d'un diplôme en journalisme. D'autre part, les discours sur cette question montrent que par

leurs choix et leurs parcours, les journalistes tendent à davantage aménager qu'à dissiper un certain flou par rapport à cette question. En témoignent les stratégies qu'ils développent accordant un rôle prépondérant au terrain, à l'apprentissage sur le tas, à l'expérience ainsi qu'aux compétences et choix personnalisés. Plus globalement, à la diversité et à l'individualisation des formations. Cette ambiguïté est tangible dans la manière dont certains vantent les mérites d'une formation davantage centrée sur les techniques d'investigation, tout en reconnaissant les limites d'une telle conception. *« Moi, j'avais eu un cours d'enquête à l'école, c'était bien. Mais on n'apprend pas beaucoup à faire de l'investigation [...] Après c'est comme le jour où tu as ton permis, tu ne sais pas bien conduire, tu ne sais pas conduire. C'est un peu ça la formation. »* (Journaliste indépendante, 30 ans) *« Je ne sais pas si on enseigne l'investigation. Ce serait bien utile [...] Mais il y a aussi une manière de voir les choses, y a quelque chose en partie inné. Il y a des techniques qui ne s'apprennent que dans le cadre de l'exercice du métier. »* (Journaliste salarié, 50 ans)

Cette ambiguïté n'est pas dénudée de sens, au contraire. En même temps que de montrer comment le caractère paradoxal, et simultanément fragile, de l'argument techniciste contribue à l'hétérogénéité du groupe journalistique, Cornu et Ruellan (1993) fournissent deux raisons à une telle ambivalence. Premièrement, la nécessité d'une cohérence entre le discours et les pratiques, puisque les journalistes sont parfaitement conscients des limites opératoires de la technique et de l'importance des ressources personnelles. *« Contraints d'affronter la critique externe, les discours de légitimation doivent se charger de complexité, sous peine de ne plus être efficaces ; en particulier, il leur faut pouvoir développer une gamme d'arguments en mesure de pallier les insuffisances de la technique, répondre aux observations qui mettent en cause cette compétence technicienne : alors le journaliste a les moyens de préciser que l'outil n'est rien sans l'homme, que la technique n'est pas sans le créateur. »* (Cornu et Ruellan, 1993 : 153) Une deuxième explication est à trouver, selon les deux auteurs, dans le besoin d'éviter d'identifier le journalisme à des frontières trop réduites. L'assimilation radicale à une vision technicienne de la pratique aurait un effet négatif double : d'un côté, le rapprochement du métier de journaliste avec les métiers techniques de la filière de production de l'information et, de l'autre, l'écartement du journalisme des cercles contigus de production créatrice, artistique et intellectuelle. Ils concluent ainsi : *« Or, il paraît évident que le groupe journalistique n'a rien à gagner d'une assimilation totale aux fonctions techniques et tout à perdre d'une sortie de la sphère intellectuelle, qu'il a eu grand-peine à conquérir ».* (Idem : 154)

« Une règle prévaut pour l'actualité internationale, c'est d'avoir cette expérience suffisante que pour pouvoir s'exprimer sur ces sujets lointains mais ça vaut aussi pour des sujets plus proximaux, plus complexes et qui ne font pas partie nécessairement de la formation de base de journaliste ordinaire. Mais alors est-ce qu'un journaliste d'économie doit-il être économiste, je ne le pense pas. À l'inverse, est-ce que le regard de candides ou de niais est une garantie d'exactitude ? Je ne le pense pas non plus. C'est un peu un mixte de tout ça. Entre le spécialiste pointu et le candide, il y a certainement un chemin intermédiaire à trouver. » (Journaliste salarié, 54 ans)

Alors que ces auteurs plaident en faveur de vertus de l'indétermination des compétences, cette imprécision tend, d'une certaine manière, à affaiblir l'idée de véritablement faire de l'investigation, un cursus formalisé et à part. Ne serait-ce parce que les logiques de formation, mises en évidence à travers notre corpus, promeuvent généralement une certaine vision de la polyvalence et d'une ouverture d'esprit caractérisant une formation d'ouverture plus que d'exclusion. Nous aurons par ailleurs l'occasion de montrer les effets de cette indétermination

des compétences sur la construction identitaire puisque l'acquisition d'une technique et d'un savoir-faire formalisés est un élément participant de cette identité professionnelle en devenir.

1.3 Trajectoires et modèles identitaires des « investigateurs »

Les deux points précédents nous ont permis de mettre en évidence la faible part de vocations que suscitait l'investigation, ainsi que la relative hétérogénéité des filières de formation à la pratique. En ce sens, l'investigation échappe aux dynamiques de clôture du marché du travail en même temps qu'à des processus d'initiation et de conversion qui contribuent à délimiter les frontières du groupe, et à asseoir un sentiment d'appartenance distinct parmi ses membres. Il n'existe en effet guère de socialisation unique et partagée durant le cursus scolaire ni, comme nous venons de le voir, de consensus sur les compétences requises et à acquérir de leur part. Il nous faudra aller plus en avant avec cette idée d'instabilité du groupe à travers la diversité qui caractérise les filières d'accès à l'investigation. Nous souhaitons par là à la fois prolonger, mais aussi concrétiser le questionnement en nous penchant sur la manière dont l'investigation s'inscrit dans l'insertion professionnelle et, ensuite, dans la gestion de la carrière des journalistes que nous avons rencontrés. Nous verrons, dans la suite de ce point, que les logiques diversifiées de « mise en sens » de leurs parcours, par les journalistes de notre corpus, s'intègrent dans la droite ligne de nos analyses précédentes, faisant de l'investigation un point de rencontre entre apprentissage, expérience mais aussi opportunisme.

1.3.1 La logique de la mobilité : l'investigation « par hasard »

Sur la base d'une mise en commun des trajectoires de ces journalistes, émerge un premier modèle identitaire que nous appellerons de « mobilité ». Alors que quelques-uns décrivent leur entrée dans l'investigation comme un « choix », une majorité d'entre eux souligne davantage l'aspect « contingent » et « naturel ». *« C'est vrai que c'était un modèle de journalisme qui me plaisait bien. Mais l'investigation elle est venue un peu comme ça. »* (Journaliste salarié, 42 ans) *« Ça a été vraiment le fruit du hasard parce que vraiment, je n'ai pas décidé quand je suis devenue journaliste, ce que j'allais faire. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« En fait, franchement, c'est venu tout naturellement, de fil en aiguille »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« Je dois reconnaître que ça m'a toujours attiré mais ce n'était pas un choix délibéré. »* (Journaliste indépendant, 54 ans) *« Je suis rentré là-dedans sans même m'en rendre compte, c'est ma façon de travailler qui est comme ça. C'était une démarche personnelle. »* (Journaliste salarié, 45 ans) Lorsqu'ils sont amenés à expliquer leur première expérience dans l'investigation, ces journalistes mettent principalement en avant le rôle des circonstances extérieures. Certains y sont ainsi venus à la faveur d'un événement « déclencheur », comme un appel à projets ou un fait d'actualité précis. *« J'ai fait de l'info pure en radio, en télé, de la présentation de journaux radio [...] Puis, finalement, il y a eu un appel à projets et c'est comme ça que j'ai basculé vers les magazines avant d'arriver à l'investigation. En fait, j'avais l'impression que ça n'était pas vraiment à ma portée et donc, je n'avais pas vraiment pensé à ça. »* (Journaliste salariée, 39 ans). *« J'ai beaucoup travaillé au JT, et puis après un certain temps, j'avais fait le tour. À l'époque, on avait la possibilité de travailler dans les émissions magazines [...] C'est comme ça que ça s'est fait, un peu par hasard, parce que l'opportunité s'était présentée. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« Au départ, c'est le hasard des événements [...] À partir du moment où un événement comme l'assassinat d'un ministre d'État, ben l'actu tourne pendant un temps autour de ça. Donc, on cherche dans ce domaine-là, ça se fait un peu naturellement. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« Je suis venu dans le judiciaire avec l'affaire Cools. Lorsque l'affaire Cools est née, un concours de circonstances a fait que quelques mois plus tard, il m'est revenu de m'en occuper [...] Je*

pense aussi que c'est un monde assez petit [...] Si vous avez quelqu'un en congé parental pendant deux mois ça fait un trou et il faut bien boucher le trou. » (Journaliste indépendant, 55 ans) Une journaliste indique, quant à elle, que c'est le média qui lui a directement offert l'opportunité. *« On m'a plutôt proposé. C'est dire que j'ai un profil assez précieux pour une rédaction, je suis une journaliste tout-terrain, je peux tout faire. Et donc un profil comme ça, vous préférez le garder. À un moment, quand ils ont senti que j'avais envie de faire autre chose, ils m'ont proposé des formats plus longs. »* (Journaliste salariée, 44 ans)

D'autres sont plus flous sur les circonstances qui les ont amenés à faire de l'investigation. Il s'agit plutôt dans leur cas d'une rencontre fortuite entre une inclinaison naturelle et une demande du média. *« J'ai pu en faire parce qu'à l'époque X (un magazine) acceptait de publier ce type de travail. J'avais envie d'en faire et ils y ont vu aussi une opportunité. »* (Journaliste salarié, 53 ans) *« Faire du grand reportage, c'était une fin en soi. La chaîne a commencé à développer l'actualité internationale et a décidé de m'envoyer une première fois en Éthiopie, trois semaines. C'était quasiment le tout premier reportage à l'étranger de la boîte. »* (Journaliste salarié, 56 ans) *« On peut dire que c'est le hasard et que ce hasard a fait qu'il y a une porte qui s'est ouverte dans ce magazine [...] Ça correspondait à une demande du journal. Donc, j'ai été servi par les circonstances et par une inclinaison naturelle. »* (Journaliste indépendant, 50 ans) *« C'est jamais tout noir ou tout blanc. En fait, je crois que c'était un argument pour eux comme pour moi. Ils ont vu que c'était quelque chose que j'aimais bien faire et ils cherchaient quelqu'un avait un profil un peu mixte [...] Ça s'est fait naturellement, je ne sais pas expliquer. »* (Journaliste indépendante, 30 ans) *« Je n'avais pas d'idée préconçue de dire je serai reporter, enquêteur [...] C'est plutôt la nature qui s'est exprimée assez vite dans le journal et donc, très vite le journal vous utilise pour ce que vous savez faire. »* (Journaliste salarié, 57 ans)

Le poids important des circonstances extérieures et du hasard dans l'analyse de leurs parcours d'« enquêteurs » fait une large place à des préoccupations plus prosaïques et économiques en début de carrière. Qu'ils avaient ou pas l'investigation en tête, leur insertion dans la vie active recelait d'autres enjeux comme celui de trouver un job, de faire son trou ou encore d'emmagasiner une expérience sur un marché professionnel hyperconcurrentiel. *« C'est venu naturellement. Au début, tu es tout content d'avoir une place de journaliste dans un journal. Au début, tu es un peu emporté par l'actualité, par ce que te disent tes chefs. C'est clair qu'au début, tu ne prends pas beaucoup d'initiatives, t'as tout à apprendre. »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« Quand on commence dans ce métier, on est souvent indépendant. On a une pression économique qui fait qu'on doit produire sinon on n'a pas de salaire [...] Au début, on passe par tout ce qui passe, les brèves, par les chiens écrasés. Moi, je prenais ça comme une façon de mettre le pied à l'étrier. »* (Journaliste salarié, 45 ans) *« On a toujours envie de devenir Rouletabille. Moi en tout cas, je voulais écrire, voyager, rencontrer des gens [...] À partir du moment où j'arrivais à vivre de ma plume et à faire un journalisme de rencontre et de narration, je m'estimais très satisfait. »* (Journaliste indépendant, 43 ans) *« Pour moi, il y avait l'envie d'occuper le terrain, il n'y a guère de solution. Je pense qu'il fallait se faire connaître, être là, et apprendre aussi. C'est en multipliant les collaborations souvent gratuites ou mal payées que j'ai appris [...] Et puis, les gens qui sortent du journalisme, ils sont très, voire trop, nombreux. »* (Journaliste salarié, 56 ans) *« Quand on est jeune journaliste, qu'on est indépendant et débutant, ben on choisit pas du tout les sujets [...] Il faut quand même que je fasse bouillir la marmite. C'est pour ça que ce qu'on me proposait, je le prenais. »* (Journaliste indépendant, 55 ans)

1.3.1.1 Une socialisation « générale » nécessaire

Il est ainsi intéressant de constater la diversité qui caractérise les domaines d'activités antérieures à leur première expérience dans l'investigation. C'est d'ailleurs généralement en ces termes que les journalistes décrivent des parcours « variés » et « touche-à-tout ». Cette diversité transparaît au niveau des supports tout d'abord puisque la plupart d'entre eux se sont essayés au monde de la presse écrite, de la télévision ainsi que la radio. Du point de vue des services internes au média car leurs débuts dans la profession ont été généralement marqués par un passage dans la presse quotidienne d'informations soit en local soit au niveau régional. Il existe ainsi, au sein de notre corpus, une tendance à la « mobilité thématique » puisque cette première expérience constitue, dans bien des cas, une porte d'entrée vers un autre service dans lequel le journaliste continuera par la suite sa carrière. Six ont en effet évolué par la suite dans le domaine du judiciaire, quatre dans le service international, quatre autres ont été affectés à la rubrique politique fédérale alors que deux journalistes ont poursuivi en économie et un, dans les matières environnementales. Cette forme de mobilité n'enferme cependant pas le journaliste dans un domaine précis puisque nombreux sont ceux qui reconnaissent un processus de « déspecialisation » à l'œuvre dans les rédactions, les amenant à devoir se montrer « polyvalent » et sortir, en cas de nécessité, de leur domaine de compétences.

La majorité de ces journalistes tend dès lors à valoriser ce passage par les informations générales. Il s'agit ici de faire de l'apprentissage et de l'acquisition d'une culture et des fondamentaux professionnels, un capital symbolique dans la perspective d'une évolution dans le parcours professionnel et par rapport à l'investigation. Ces traits distinctifs sont ici majoritairement portés par des journalistes en moyenne plus âgés qui ont fait une grande partie de leur carrière dans un même média. *« Je crois qu'au début du métier, quand on débarque des études, on ne connaît pas grand chose. Je pense que ça permet de connaître les milieux dans lesquels éventuellement on pourrait ensuite enquêter. Je trouve que c'est important de se former aux bases du métier qui passe par un petit peu tous les secteurs. Ça me semble sain. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« J'ai fait beaucoup de local et ça m'a prodigieusement aidé. Ça a l'air idiot mais il n'y a pas plus investigation que le journaliste local qui doit traduire les fait-divers et les faire vivre. »* (Journaliste salarié, 53 ans) *« Y en a qui trouvent ça nul la presse quotidienne régionale, ils veulent tout de suite aller dans des grands médias. Mais si tu ne fais pas de la presse quotidienne régionale, tu ne sauras jamais écrire un bon article. Être journaliste, ce n'est pas juste dire, moi y a que ça qui m'intéresse et je vais écrire ça. Il faut être capable d'écrire sur tout, s'intéresser à tout. »* (Journaliste indépendante, 30 ans) *« On devient pas grand reporter comme ça, du jour au lendemain [...] On commence au bas de l'échelle. Il faut passer par tous ces services, accepter de tout faire, et d'aller au charbon, parce qu'en fin de compte la manière de travailler reste la même. »* (Journaliste salarié, 56 ans) Il y aurait donc, selon ces journalistes, une période de socialisation « générale » indispensable pour pouvoir devenir « opérationnels » à la pratique.

« L'entrée à l'époque était plus progressive que maintenant, c'est-à-dire qu'on devait acquérir les fondamentaux professionnels : être au contact de la réalité des choses, des gens, de la pratique du reportage, de l'interview, de s'intéresser aux petites et grandes choses. Ce qui n'est plus le cas dans la plupart des rédactions et dans les parcours journalistiques voulus par les étudiants qui sortent. À savoir que beaucoup prétendent devenir directement et sans passage par les fondamentaux du métier, des éditorialistes, des fins analystes des situations complexes, sans nécessairement y avoir touché sensiblement. » (Journaliste salarié, 54 ans)

« Il faut voir qu'à partir du moment où je suis salarié, j'oublie mes aspirations, enfin je les mets un peu de côté en me disant que ce qui est important, c'est d'abord de tenir son rang,

tenir sa place. Ce qu'on fait, on abat le boulot quotidien et moi qui pousse derrière à faire de l'investigation [...] Donc ça arrive, simplement, le chemin croix est long [...] Peut-être pour le journalisme d'investigation, oui il faut souvent faire les mêmes choses pendant plusieurs années et puis, on trouve un strapontin pour le faire » (Journaliste salarié, 53 ans)

Cette revendication d'une « socialisation » professionnelle en vue de faire de l'investigation se traduit, dans le discours de beaucoup de journalistes, par le rôle important, voire décisif, des collègues, des modèles qui les ont pris « sous leur aile » et leur ont « transmis » et « appris » la pratique.

1.3.1.2 Une vision « intégrative » de l'investigation

En réalité, lorsque les journalistes évoquent les conditions de passage d'une activité à l'autre, une majorité met en avant des processus de va-et-vient ou des affectations simultanées plutôt qu'un changement soudain et irréversible de fonction. L'investigation, à laquelle les journalistes accèdent après une période d'insertion professionnelle faite d'apprentissage, n'est pas vue comme une pratique spécifique et irréductible aux autres pratiques journalistiques. Ils n'établissent pas de séparation stricte entre l'investigation et ce qui relève de la pratique journalistique quotidienne. La pratique quotidienne, au contraire, se confond ou alimente l'investigation qui en devient indissociable. « *Moi, je trouve que ça vient du travail de tous les jours et puis voilà, y a des sujets qui tout d'un coup se transforment en investigation, naturellement parce que ça mérite des prolongements et d'autres pas [...]* L'investigation, elle vient souvent de la pêche aux infos quotidiennes, le travail, et parfois le hasard et un peu d'obstination. » (Journaliste salarié, 50 ans) « *Pour moi, l'investigation, c'est inhérent au métier. Je ne fais pas que ça, loin de là. Ça fait partie du journalisme day-to-day et, à partir de la pratique quotidienne, il y a une question qui se pose et on commence à essayer de trouver des réponses.* » (Journaliste faux-indépendant, 44 ans) « *Pour faire de l'enquête, tu dois forcément travailler la matière au quotidien. Tu ne peux pas dire, 'tiens, je vais faire une enquête comme ça, ex nihilo'. C'est aussi en côtoyant les gens dans une pratique régulière que ça se construit.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *Je pense qu'être journaliste, c'est rechercher, trouver. C'est l'essence même du journalisme que d'investiguer. Pour moi, il n'y a finalement pas de spécificité.* » (Journaliste indépendant, 57 ans) Cette démarche « globale » est également mise en avant par ce journaliste métaphorisant son rôle à celui d'un « couteau-suisse » : « *On est forcément un peu de tout, achalandé. Je fais du jour par jour, du narratif, du watchdog, de l'investigation, du grand reportage, parce que chacun de ces journalismes est une corde à mon arc.* » (Journaliste salarié, 53 ans)

S'ils affectionnent l'investigation parce qu'elle répond à leurs affinités personnelles, beaucoup de journalistes ne manquent pas non plus de souligner les difficultés de leurs conditions de travail et le manque de moyens auxquels ils doivent faire face. La réduction des budgets et les pressions temporelles exigent un certain engagement par rapport à une pratique, qu'ils « poussent » souvent à faire de leur propre « initiative » et « sur le côté ». « *C'est ça la difficulté, c'est tout le temps de garder une espèce de fonction de veille en se disant : 'je laisse mijoter, je me documente encore sur le côté, pendant mes temps libres'. Et un beau jour, ça se réactive et j'apporte vraiment quelque chose.* » (Journaliste salarié, 50 ans) « *La logique dans les journaux quotidiens, c'est de rentabiliser au mieux le temps des journalistes. On est sans cesse obligés de suivre l'actualité chaude. On ne peut pas se permettre de prendre du temps pour se concentrer sur un seul sujet. Ce n'est pas possible. Alors, on le fait sur le côté, en parallèle du suivi de l'actualité chaude. C'est ça l'investigation, il faut toujours être disponible. C'est une question de priorités.* » (Journaliste salarié, 45 ans) « *L'investigation, ça sort du carcan 8h-17h, quand il y a un sujet d'investigation qui vous possède, on y travaille le*

soir. Enfin, ce n'est pas au bureau, la journée, qu'on le fait. C'est pour ça qu'il faut de l'opiniâtreté et de la patience, parce que ça peut rester bloqué, et tout à coup se décanter inopinément. » (Journaliste salarié, 44 ans) *« Une façon de le faire, c'est de travailler par phases, c'est-à-dire d'attendre les réponses, parce qu'il y a souvent des délais entre une question et la réponse [...] Donc, il y a tout un laps de temps où on laisse le sujet se décanter [...] À ce moment-là, on fait d'autres choses, on continue de suivre le domaine qu'on couvre habituellement. »* (Journaliste salarié, 57 ans)

Une majorité d'entre eux met ainsi en avant les « sacrifices », les « pressions », le « stress », la « fatigue psychologique », les « ennuis », la « lassitude » ou encore l'« énergie » qu'implique l'investigation et qui sont autant de motifs justifiant, pour partie, leur goût pour d'autres genres journalistiques et de toucher à autre chose. *« On m'a proposé de prendre les rennes d'une émission de débat [...] À un moment où j'étais fatiguée psychologiquement du judiciaire, tout ce que ça suppose, ces climats quand même toujours très lourds. Donc, j'avais envie de faire une pause et ça s'est bien mis [...] Mais ça ne m'empêchera pas un jour d'y retourner. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« À l'issue de cette expérience dans cette émission, je suis satisfait même si ce n'est pas l'endroit où on se repose. C'est plus fatiguant que l'info quotidienne. Les normes de productions font que c'est lourd à produire. En plus, ce genre d'émission, c'est beaucoup de pressions, d'ennuis [...] Il faut sans cesse venir avec des idées [...] Donc, satisfait mais je me suis dit qu'en retournant au JT, j'allais faire une pause. »* (Journaliste salarié, 42 ans) *« Là, je me dis qu'il est temps que je change d'émission parce que quand on est installé dans une technique, on s'y tient et on a envie de redécouvrir une autre façon de faire du journalisme [...] Le problème aussi avec l'enquête, c'est que ce n'est pas toujours très humain. »* (Journaliste salariée, 49 ans) En même temps, le « plaisir » qu'ils éprouvent dans l'investigation s'exprime également, pour beaucoup d'entre eux, dans d'autres genres comme l'« actualité chaude » et l'« info quotidienne », le reportage ou encore la correspondance à l'étranger. *« Moi, j'aime bien l'info quotidienne, faire des reportages et puis, c'est bien de changer [...] Ça m'est déjà arrivé de me dire j'ai envie de faire autre chose, parce que y a une forme de lassitude. Moi, je trouve que c'est la chance dans une boîte comme ça, c'est de pouvoir faire des choses différentes. »* (Journaliste salariée, 39 ans) *« Pour moi, un billet d'humeur, un portrait, un édito, un travail simplement relaté sur le terrain. Ce sont des genres où on peut à la fois trouver du plaisir et faire du bon travail. »* (Journaliste indépendant, 50 ans) Quelques-uns considèrent enfin cette diversité comme une dimension inhérente de la profession. *« Si je suis journaliste, c'est parce que je suis lecteur au départ. Moi, en tant que lecteur, ça m'embêterait de ne lire que des enquêtes. »* (Journaliste indépendante, 30 ans) *« Si on fait ce métier, c'est avant tout par goût de la diversité. »* (Journaliste indépendant, 31 ans)

1.3.2 L'investigation comme accomplissement personnel

Il existe un second modèle identitaire marqué par une logique d'« accomplissement individuel ». Une première caractéristique commune parmi ces journalistes, qui les distingue généralement des autres, se retrouve dans la nature instable de leur trajectoires, puisqu'ils ont soit toujours connu le statut d'indépendant, soit ils ont cumulé les statuts. Un second trait qu'ils partagent tient à leur profil qu'ils décrivent généralement comme « indépendant » ou pour quelques-uns, « engagé » et « militant ». D'où, dans leurs récits, l'investigation, loin d'être tombée comme ça par hasard, de manière naturelle, est le plus souvent le résultat d'un « choix », ce quelque chose qu'ils avaient « l'ambition de faire ». *« J'avais juste envie de faire ce que je voulais faire et j'aimais bien cette forme de journalisme. C'est comme ça que je marche. Autant faire quelque chose qu'on aime. »* (Journaliste indépendant, 28 ans)

« J'avais l'envie et l'ambition de faire ça, de faire de l'enquête et d'aller voir en profondeur. » (Journaliste salarié, 50 ans) « Je voulais pouvoir être satisfait de ce que j'allais faire et d'apporter quelque chose. Donc pour moi, c'était important que ma pratique soit orientée qualité, service à la société, intérêt public à travers un vrai travail de fond. » (Journaliste indépendant, 39 ans) « Ce que je voulais, c'était de pouvoir travailler sur un sujet pas encore tout à fait pris en compte par les médias, à long terme, avec le temps et l'espace, sans obligation de rentabilité. » (Journaliste indépendant, 29 ans)

Une majorité explique être venue à l'investigation de manière « opportuniste », généralement en dehors des circuits de la presse traditionnelle, par le biais de bourses, de la presse engagée et alternative, ou encore bénévolement. « J'avais eu une idée, j'ai eu une bourse pour ça, puis j'ai pu l'organiser. Je n'ai pas attendu que ça me tombe dans les bras. J'avais envie de faire quelque chose, y avait une opportunité, je l'ai prise. » (Journaliste indépendant, 28 ans) « Moi, je n'ai jamais pensé postuler pour travailler en rédaction. C'était mon côté un peu rebelle. Ça m'a toujours effrayé les open spaces [...] Et puis, j'avais compris que l'investigation n'était plus trop soutenue à l'époque par les directions de journaux [...] Je ne pouvais pas m'imaginer tenir la chronique des chiens écrasés [...] J'y suis venu par la presse militante, à l'occasion d'un procès que je suivais. » (Journaliste indépendant, 45 ans) « Moi, c'était assez net : progresser petit à petit dans une rédaction en passant par les chiens écrasés, c'était hors de question, car il y a avait une certaine noblesse du métier que je voulais assumer et assurer dès le début autant que possible [...] J'ai pu le faire parce que j'étais encore chez mes parents. » (Journaliste indépendant, 39 ans) « J'ai réalisé ma première enquête avec mes petits moyens [...] Elle a été publiée dans la presse spécialisée [...] C'est comme ça que j'ai pu faire ce qui me plaisait vraiment. Parce que y a rien à faire, l'investigation, ça paie pas. » (Journaliste indépendant, 31 ans) « Moi, c'était l'investigation qui m'intéressait pour des raisons idéologiques de gauche. J'étais déjà engagé à l'époque, et c'est lors de mes études que je suis rentré à X (hebdomadaire engagé à gauche) parce que j'avais de connaissances dans ce milieu. Ça s'est fait comme ça. Ça m'a permis de baigner directement là dedans. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

Si certains ont expérimenté assez directement l'investigation, d'autres ont connu une insertion professionnelle plus « classique », c'est-à-dire par le biais de stages, en tant que pigiste ou sous contrat, dans la presse traditionnelle. Loin de renier ou dénigrer cette période qui leur a permis de « mettre le pied à l'étrier » et de « gagner un peu leur vie », ils y pointent en même temps certains aspects « limités » et négatifs, comme l'apprentissage de la « précarité du métier », « l'autocensure », « les simplifications médiatiques » ou encore « le manque de recul critique ». Dans leur discours, l'insertion professionnelle apparaît comme un moment de tension et de rupture entre leurs représentations du métier – « donner son avis, faire de l'analyse, aller en profondeur », « avoir le temps et l'espace » – et la réalité des conditions de travail en rédaction auxquelles ils ont été confrontés. Cette tension est ainsi vécue comme un catalyseur entérinant leur « ambition » de basculer dans une autre forme de journalisme, de temps plus long. « Depuis toujours, c'est ça qui m'attirait dans le journalisme. C'est pour ça que j'ai quitté X (un média audiovisuel), parce qu'il s'agissait surtout de faire de l'infotainment. » (Journaliste indépendant, 38 ans) « J'ai fait un stage dans une rédaction quotidienne où j'ai été pigiste ensuite [...] Je me suis quand même rendu compte que l'urgence, ce n'était pas mon truc en fait [...] Ce n'est pas un confort de travail qui est assez exceptionnel [...] J'ai commencé à vouloir faire des projets sur le long terme. » (Journaliste indépendant, 29 ans)

« J'ai fait pas mal de sujets qui n'étaient pas de l'investigation. J'ai fait beaucoup de presse spécialisée et de chronique. Dans le contexte de ce métier, vous faites ce que vous pouvez pour gagner votre vie. Mais j'avais quand même l'ambition de faire autre chose [...] Une chose est sûre, c'est que je n'ai jamais voulu écrire en presse quotidienne parce qu'on est le nez dans le guidon [...] Ça m'aurait donné de mauvaises habitudes. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

« J'avais l'envie de faire de l'investigation. J'ai constaté après huit-neuf mois en rédaction dans un journal local, que c'est ça que je voulais faire comme journalisme, enquêter, aller voir en profondeur, prendre le temps de trouver, de révéler des choses. Je me suis dit que ce serait impossible de le faire correctement dans le cadre où j'étais, qu'il n'y avait pas d'autre solution que de partir ou d'accepter cette situation et de s'y résigner. » (Journaliste salarié, 50 ans)

1.3.2.1 Se faire une place sur la scène journalistique : opportunités et flexibilité comme moyens de légitimation

Loin de constituer une période d'apprentissage « tous azimuts », leur intégration sur le marché du travail se caractérise à la fois par des expériences le plus souvent limitées et ponctuelles, ainsi que par l'absence de mobilité au sein d'un média. L'espace de leurs trajectoires est généralement ponctué de collaborations diversifiées avec la presse généraliste, spécialisée ou alternative. C'est par ailleurs dans la rupture avec une représentation d'une « conversion » à la pratique que se forment les perspectives de carrière pour ces journalistes. *« Y a pas de logique en fait, en tout cas à mon époque, dans le fait de miser cinq ans de purgatoire dans une rédaction en se disant à un moment donné, ça va payer [...] Je pense que c'est le projet en tant que tel qui vaut la peine d'être défendu. »* (Journaliste indépendant, 39 ans) *« Tu ne penses même pas qu'il est possible de gravir le moindre échelon pour pouvoir faire de l'enquête. Ce profil n'existe tout simplement pas [...] Justement, quand tu gravis les échelons, tu fais de moins en moins de journalisme. »* (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Les journalistes qui peuvent faire de l'investigation sont quand même des gens qui sont un peu plus vieux. Ce que je veux dire, c'est que la demande de temps est tellement importante et l'argent dépensé. C'est-à-dire que X (journaliste plus âgé), on lui donne du temps et un salaire pour faire des recherches sur les trucs avec son carnet d'adresses, avec son expérience, qu'on ne donnerait pas à mon avis à des gens plus jeunes, faute de d'argent [...] C'est pas possible dans l'économie des médias actuelle. » (Journaliste indépendant, 29 ans)

« Dans les temps actuels, tous les éditeurs n'ont pas vraiment les moyens de jeter l'argent par les fenêtres. Je pense pas qu'aujourd'hui, les éditeurs vont engager un jeune qui va venir et dire : 'moi je veux être journaliste d'investigation pour vous, et je vais enquêter sur ça, ça et ça'. Ce qui les intéresse, c'est de vendre du papier. Donc, si vous avez un sujet saignant, qui marche bien, ils s'en foutent que vous êtes journaliste d'investigation ou autre chose. Mais si vous savez le faire régulièrement, ben ça va leur plaire et ils vont le prendre, mais au-delà, je ne sais pas si les jeunes peuvent tabler sur ça. » (Journaliste indépendant, 28 ans)

« Aujourd'hui, c'est quasiment impossible. Je ne suis pas contre le jeunisme, ce n'est pas du tout ça. Je pense que c'est devenu quelque chose de très difficile. Moi, j'ai eu la chance de pouvoir le faire en dehors des circuits traditionnels, et puis que les circuits traditionnels se disent : 'tiens, ce mec a un potentiel' [...] Mais aujourd'hui, un jeune qui veut faire de l'investigation dans la presse traditionnelle, je pense que c'est une voie fermée, on ne peut pas miser là-dessus. Ya plus les moyens dans les médias. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

L'intégration de l'investigation dans le modèle économique et médiatique se pose ici de manière plus problématique. Le monde de l'entreprise de presse n'est plus vu comme un

« tremplin » ou un moteur pour l'investigation, mais comme bien comme une structure dont la logique de rentabilité s'oppose à leur vision de l'investigation en tant qu'entité globale autonome et pratique à part entière. Cette conception l'investigation implique alors, pour ces journalistes, de « bricoler des stratagèmes » et de sortir de l'espace des pratiques légitimes. *« Pour investiguer, il faut faire le sacrifice de le faire, faut vraiment avoir le feu sacré ou un boulot alimentaire à côté. »* (Journaliste indépendant, 29 ans) *« Le seul moyen, ce sont les bourses de soutien, le Fonds, et ça c'est bien parce que vous avez un projet, et s'ils croient en votre projet, en vous, ils vont vous donner l'argent, si ça marche, ça marche, si pas, ce n'est pas grave, vous avez essayé. »* (Journaliste indépendant, 28 ans) *« Pour pouvoir faire du fond aujourd'hui, il faut se tourner vers des médias associatifs et des publications conjointes. C'est très difficile d'y arriver par la presse traditionnelle [...] Y a pas d'espace structurel pour faire de l'investigation. »* (Journaliste indépendant, 39 ans). *« Je me suis rendu compte que ça allait être extrêmement difficile de faire ce travail de fond dans la presse quotidienne. Ce n'est pas valorisé. On est sous-payés [...] C'est comme ça que j'ai commencé ce qui est mon boulot alimentaire, la traduction, en me ménageant la possibilité à côté de monter des projets journalistiques qui me tiennent à cœur. »* (Journaliste indépendant, 44 ans) *« Il y a aujourd'hui, de la part des médias traditionnels, une attitude mortifère où on ne stimule pas le dégagement pour faire de l'investigation [...] On ne peut pas vivre de l'investigation dans la presse. Pour investiguer, il faut développer toute une série d'activités à côté. »* (Journaliste indépendant, 46 ans)

Ce manque de reconnaissance et de moyens au sein du monde médiatique, en même temps qu'il amène ces journalistes à sortir du marché du travail journalistique, implique une difficulté à y marquer leur place. Dès lors, pour se légitimer et faire reconnaître leur position au sein de l'espace organisationnel et médiatique, il s'agit moins pour eux de minimiser la spécificité de l'investigation, dont ils revendiquent la singularité, que de modifier les critères de professionnalité. La mobilisation de l'image d'un journaliste « entrepreneur social » joue ici comme outil de légitimation. En convoquant ce profil, ces journalistes d'une génération globalement plus jeune valorisent, d'une part, l'essor des nouvelles technologies, l'importance des compétences techniques et la prise en compte des opportunités actuelles qui s'offrent à eux en matière d'investigation. En même temps, cette réclamation de technicité est associée à une éthique de la gratuité. *« Aujourd'hui, il y a des espaces qui permettent de soutenir des démarches plus en profondeur, comme les bourses ou le crowdfunding¹⁵⁴ [...] Après, il faut aussi pouvoir développer des compétences, comme le data. C'est très en vogue aujourd'hui. »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« Je pense qu'il y a quand même pas mal de choses qui bougent, il y a des mooks¹⁵⁵, comme Médor et d'autres projets qui se sont créés [...] C'est intéressant parce que ça pousse à mener cette réflexion d'avoir le web complémentaire au papier pour apporter vraiment quelque chose [...] Le travail du journaliste est important parce qu'il doit rendre l'information lisible avec du datajournalisme¹⁵⁶, de la vidéo, avec une mise en forme graphique, créer un blog. Ce sont toutes des compétences techniques qu'on doit avoir. »* (Journaliste indépendant, 29 ans) *« Moi, ce que je dis à des futurs journalistes, c'est de développer une activité à côté, dans la presse professionnelle, de profiter que ça demande pas trop de temps, et de ne pas avoir trop charges, et de se lancer en même temps dans un gros projet d'investigation, peut-être pas*

¹⁵⁴ Financement par « la foule », c'est-à-dire par le public.

¹⁵⁵ Contraction des mots « magazine » et « book », le mook est un médium qui se caractérise par un traitement de l'information dans une forme de temps long, à travers notamment des reportages, des grands reportages et des enquêtes.

¹⁵⁶ Le journalisme de données.

payant aujourd'hui mais qui permettra d'être plus crédible après. Moi, j'ai fait ça. »
(Journaliste indépendant, 31 ans)

« Je pense que justement l'environnement médiatique actuel offre énormément d'opportunités et de possibilités à des jeunes qui se lancent maintenant et qui peuvent prendre plus de risques parce qu'ils n'ont pas encore de contraintes familiales ou de maison à payer, etc. Qui fait qu'à un moment, c'est plus compliqué. Donc, tu peux te consacrer quelques années à faire des boulots intéressants, pour peu qu'on ne soit pas trop dans les sillons traditionnels du journalisme. C'est-à-dire qu'il faut pouvoir imaginer porter des projets de webdocumentaires, ou aussi en presse, aller chercher et monter des financements, il faut être un peu touche-à-tout, un peu multimédia et voilà. Puis, ouvrir son blog, enfin être proactif. Faut être entrepreneur, ça je pense que c'est important. » (Journaliste indépendant, 43 ans)

D'où, afin d'échapper aux conséquences qu'aurait une désignation, par les autres, de leur travail en termes de « sale boulot » et d'être perçus comme de simples « amateurs », une échappatoire consiste à faire valoir leur éthique en prenant leurs distances par rapport aux instances de légitimation traditionnelles et en valorisant une continuité dans leurs différentes activités. Cet axe argumentatif se cristallise dans ce qu'un journaliste qualifie de « journalisme de pratiques ». « *Pour moi, ce n'est pas la carte qui est importante, mais la question de savoir si je fais du journalisme [...] C'est plus les pratiques qui vont faire en sorte que tu fais du journalisme qu'un statut ou une carte [...] Pour moi, le journalisme, ce sont des méthodes et une déontologie. [...] Je trouve ça super intéressant que des gens sortent des circuits traditionnels pour un moment donné faire des travaux de fond, et que ces travaux nous reviennent à un moment donné.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Être journaliste, c'est pas une question de rémunération. Si on travaille correctement sur la déontologie, sur les méthodes journalistiques, on est un journaliste. Ça dépend de la qualité et de la périodicité.* » (Journaliste indépendant, 45 ans)

« Un journaliste, c'est pas quelqu'un qui écrit son petit article tous les jours [...] C'est pas la carte qui dit si vous êtes journaliste ou pas, c'est absurde [...] La frontière entre les grands médias et ces structures (les ONG) elle tend à s'estomper progressivement. J'incarne un peu cet estompement de frontière entre médias traditionnels et des structures gouvernementales parce que je travaille à la fois pour un média alternatif et pour les médias généralistes [...] Tout le monde sait bien que mon éthique journalistique est la même quand je travaille pour l'un et pour l'autre. » (Journaliste indépendant, 38 ans)

1.3.2.2 Une diversification « financière » et « intellectuelle »

Dans leur cas, la question de l'argent et des revenus est suffisamment prise en compte pour garantir leur liberté et leur indépendance. Ces activités – l'alimentaire – qu'ils développent « à côté » apparaissent comme une « diversification » leur permettant une certaine marge d'autonomie financière, intellectuelle et créatrice. La rémunération demeure ainsi avant tout un moyen au service de leur projet et leur idéal professionnels. « *Pour moi, se diversifier, c'est ralentir le procès d'enquête, c'est dissoudre un idéal [...] Personne ne peut positiver le fait de diversifier les choses. [...] Après, il y a différents types de diversification. Il y a une diversification en termes de moyens de revenus. C'est une façon de s'y retrouver et ça peut être complémentaire [...] Si tu es un peu obligé de suivre l'actu et faire des trucs qui n'ont rien à voir et qui te pompent tout ton temps, c'est plus de l'investigation.* » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *J'ai pris le pli de systématiquement suppléer mes revenus en écrivant pour la presse institutionnelle [...] Ils ont les moyens de vous payer décemment, et ils vous respectent. Et au final, ça m'a rendu indépendant intellectuellement [...] Ça m'a permis de ne pas être esclave des grands médias [...] Travailler dans la presse quotidienne, c'est*

chronophage [...] Ça m'aurait installé de mauvaises habitudes. » (Journaliste indépendant, 31 ans) *« Je pense que faire un truc un peu hybride, avoir un mi-temps épanouissant ou, comme moi, avoir sa boîte de production, faire du documentaire, des choses un peu plus subjectives et artistiques, c'est intéressant [...] Ça permet une sécurité financière et une certaine flexibilité. »* (Journaliste indépendant, 29 ans)

« Je trouve vachement intéressant que des gens, à un moment donné, fassent autre chose [...] qu'on soit des genres d'électrons flottants qui, à un moment donné, mettent une priorité sur un sujet et pousse ce sujet à fond. C'est comme si on venait mettre des inputs en disant voilà je me repose un peu, je travaille sur des sujets plus conventionnels et puis à un moment donné, on replonge avec l'énergie que ça signifie, le temps perdu que ça signifie, avec les frustrations. Je trouve ça plutôt bien comme mode de fonctionnement. » (Journaliste indépendant, 39 ans)

Ce profil d'entrepreneur se révèle ainsi comme une ressource distinctive par rapport au salariat, perçu comme un ensemble de compromissions freinant le processus d'investigation. Le statut d'indépendant leur permet alors de mieux gérer et rationaliser leur temps, de pouvoir choisir leurs sujets et de disposer d'une force de proposition vis-à-vis des médias traditionnels. Pour ce journaliste, devenu indépendant en cours de carrière, ce choix répondait au souhait : *« de ne plus être dans des conditions de travail en rédaction, à ne pas pouvoir choisir. J'avais envie de bosser sur des sujets que je choisissais moi-même, en pouvant dégager du temps sur le long terme [...] Pouvoir creuser des sujets quasiment invendables dans une rédaction »*. (Journaliste indépendant, 43 ans) *« Pour ce qui est de l'investigation, je pense que c'est une discipline spécialisée, et je ne vois pas le bénéfice de devoir suivre une autre rubrique pour en faire [...] En étant indépendant, on a plus de flexibilité, on décide de ce qu'on veut faire [...] J'imagine qu'en rédaction, on m'aurait dit : 'tu fais ça et pas autre chose' Ce qui aurait été une perte de temps et pas quelque chose d'intéressant du point de vue des compétences. »* (Journaliste indépendant, 28 ans)

« C'est sûr qu'à un moment donné, on met un dispositif dans nos vies pour nous permettre de dégager du temps et de faire de la recherche journalistique. Et c'est un mécanisme qu'on fait vraiment de manière individuelle. Donc, ça nous offre la souplesse pour un moment donné lancer un sujet qu'on choisit, donner le rythme que l'on souhaite à la recherche et la faire atterrir [...] C'est sûr qu'on est pas meilleurs que d'autres, mais je crois que les journalistes salariés travaillant dans le quotidien [...] Je crois que voilà, la pression économique fait qu'ils sont dans des situations qui sont de moins en moins confortables pour faire un travail de qualité. » (Journaliste indépendant, 38 ans)

En ce sens, ce choix du statut réfère à une « manière d'être à la pige » (Ruellan, 2006, Nait-Bouda, 2010), c'est-à-dire un mode de travail généralement choisi et spécifique. *« Elle renvoie à une appréhension socio-artistique de la pratique du métier journalistique en faisant primer une nature créatrice et intellectuelle, à l'image du modèle d'indépendance des 'grandes plumes' du XIX^e siècle pour lesquelles le journalisme était vécu comme un parcours individuel qui n'engage pas nécessairement pour la vie et le journaliste, libre de collaborer à plusieurs journaux, d'en changer à son gré »*. (Nait-Bouda, 2010 : 76) Cette revendication du statut ne gomme cependant pas la diversité des situations que connaissent ces journalistes, et les compromis qu'un tel profil peut entraîner, les amenant à quelque peu le « désacraliser ». Si certains ont fait le choix d'une activité « rémunératrice » en dehors du journalisme, exercée soit à mi-temps, soit à temps-plein, d'autres préfèrent miser sur des collaborations avec la presse généraliste, spécialisée ou alternative, qui leur permettent de développer une thématique ou niche intéressante d'un point de vue professionnel. S'il s'agit là d'une décision souvent stratégique et rationnelle, elle peut être également perçue plus négativement de

manière « chronophage ». *« Moi, le truc c'est que je subis la même pression que les journalistes au quotidien. C'est le même mécanisme, qui fait que je dois produire de plus en plus pour pouvoir gagner ma vie et qui fait que j'ai moins de temps à consacrer à l'investigation. »* (Journaliste indépendant, 39 ans) *« Y a une telle concurrence, c'est tellement un grand marché et peu d'élus que parfois, qu'on a le réflexe de se dire il faut que je garde des piges, parce sans ça, ça devient très dur d'y arriver [...] Et puis, il faut garder la confiance des rédactions pour lesquelles tu travailles [...] Et donc ça veut dire qu'on est tenus de venir avec des propositions, de travailler vite qui fait qu'on est là beaucoup plus dans une approche de suivi et on a moins de temps pour investiguer. »* (Journaliste indépendant, 29 ans) *« Disons que je suis journaliste d'investigation à 100%, mais j'ai deux fois 100% à atteindre pour gagner ma vie [...] J'écris pour plusieurs médias différents. Pour investiguer, je suis obligé de pousser mes journées jusque 2h du matin. »* (Journaliste indépendant, 46 ans)

Quoi qu'il en soit, le processus de légitimation de ce statut est dans leur cas d'autant plus crucial, dans la mesure où ils regrettent souvent un manque de considération de la part des médias traditionnels auprès desquels ils ont généralement l'impression d'être perçus comme « des gens en souffrance », des « crève-la-faim » ou des « empêcheurs de tourner en rond ». Ce sentiment de disqualification par rapport à l'espace journalistique traditionnel est apparu dans de nombreux discours. *« J'ai toujours la volonté de faire ce travail de fond mais je me demande à quel point le fait d'être critique sur les médias, ne me disqualifie pas et ne me suicide pas professionnellement. »* (Journaliste indépendant, 39 ans) *« Je sais que j'ai un profil atypique [...] On connaît mon parcours [...] Peut être qu'ils (médias traditionnels) n'engagent pas un profil comme le mien, ils cherchent des gens qui écrivent vite et bien [...] Quelqu'un qui produit moins, il se retrouve vite dans le collimateur des dirigeants de presse. »* (Journaliste indépendant, 38 ans) *« On occupe des positions privilégiées et fragiles, je pense que les gens un peu trop remuants, on les perçoit comme pouvant apporter des problèmes aux rédactions. »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« C'est très dur pour un journaliste de se démarquer, parce qu'on doit directement se justifier [...] Il y a vraiment peu de journalistes qui ont envie de se battre, ou alors ça leur assigne un rôle, et on est très vite estampillé [...] C'est clair que je ne me suis pas fait beaucoup d'amis dans les médias. »* (Journaliste indépendant, 44 ans) *« Moi, j'ai été licencié parce que j'étais perçu comme trop indépendant [...] Ça coûtait trop cher [...] À un moment donné, c'est difficile après de pouvoir envisager de retravailler en rédaction. »* (Journaliste indépendant, 54 ans)

Dans leur cas, le journalisme ne sert donc plus d'unique référence dans la construction de leur « personnage » professionnel dans la mesure où il ne fait pas figure, d'un cas à l'autre, d'occupation à temps plein. Activité qu'ils ne changeraient pour rien au monde, l'investigation se trouve ainsi au centre de compromis qui peuvent aller, pour quelques-uns, jusqu'au renoncement « symbolique » de la carte de presse puisqu'ils exercent une emploi dans un secteur tout autre que le journalisme (la traduction, l'enseignement, la communication). D'autres, qui disposent de sources de revenus dans le monde de la presse alternative ou institutionnelle, dans le secteur militant, de l'enseignement ou de la communication, évoquent cette possibilité à partir du moment où les montages financiers ne leur permettent plus de pouvoir « faire ce qu'ils aiment » ou de « s'amuser ». Cette négociation qui s'opère n'est pas sans lien avec l'évolution de leur situation personnelle (statut de parents, remboursement d'un emprunt) et de leur âge qui sont autant de facteurs pesant dans la balance dans un sens comme dans l'autre. Elle témoigne par ailleurs des situations qui sont leurs propres.

1.3.3 L'investigation comme entre-deux identitaire

1.3.3.1 Des stratégies de distinction multiples

L'étude des logiques de carrière permet donc de mettre au jour un processus de segmentation à l'œuvre au sein du groupe en question, contribuant à établir des modes de distinction différentes par rapport à l'investigation en tant que pratique professionnelle. Ces logiques plurielles sont principalement le résultat de journalistes soumis à des réalités professionnelles, des statuts et des générations divers, permettant de rendre compte des débats et des luttes internes qui traversent la pratique d'investigation. Certains journalistes, travaillant dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, font de l'investigation une activité inhérente à leur pratique journalistique de telle sorte qu'ils n'opèrent pas une différenciation entre l'une ou l'autre activité. Il existe une seconde vision de l'investigation partagée par quelques journalistes ayant acquis une certaine forme de reconnaissance, principalement à travers l'acquisition souvent informelle d'un statut particulier dans la hiérarchie organisationnelle¹⁵⁷. Dans leur cas, l'investigation s'érige davantage comme une pratique à la fois séparée, complémentaire et indissociable d'autres genres professionnels. Une minorité d'autres, indépendants et généralement plus jeunes, revendiquent la spécificité de l'investigation en tant que pratique distincte du journalisme quotidien.

Il s'agit d'une situation particulière dans le cas qui nous occupe puisque s'il existe bien différentes approches de l'investigation, lorsqu'un journaliste affirme sa position, il tend avant tout à réduire les autres types d'approches comme un appoint éventuel plus qu'à les récuser ou à les rejeter. Il s'agit là de valoriser sa situation plus que de diaboliser celle de l'autre. Ce constat est tangible dans la manière dont beaucoup de journalistes interrogent leur pratique d'investigation à la lumière d'autres – faisons-nous la même chose ? – et mobilisent la notion de « petite investigation ». Il y aurait ainsi, selon leurs dires, d'un côté, des journalistes « du quotidien » faisant œuvre d'investigation avec des moyens somme toute « modestes », et de l'autre, des journalistes « à la marge », des « *lone wolf* », disposant de plus de latitude et de moyens pour faire de « vraies » investigations. Cette logique de segmentation de l'investigation sur base d'un continuum, montre et contribue à la fois à l'instabilité et à l'hétérogénéité du groupe sans qu'une délimitation claire de l'investigation ne puisse être dégagée. Plus encore, il faut ici mettre en lumière comment les logiques de carrière, en jouant de ce flou, contrarient la démarche de singularisation du groupe.

La problématique de l'objectivation du segment des journalistes d'investigation belges francophones, à travers l'analyse de leurs trajectoires, renvoie directement à celle de la construction de l'identité professionnelle. Dans la perspective posée précédemment, l'identité professionnelle est approchée, non plus comme donnée a priori, mais bien comme le résultat d'un travail de construction sociale qu'opèrent les journalistes. C'est dire si les journalistes ne « produisent » pas seuls. Le travail de production de l'information qu'ils réalisent ne peut être dissocié du cadre contextuel et relationnel des pratiques. Les métiers et les pratiques n'existent ainsi pas indépendamment de cadres plus généraux. Les stratégies, les positions, les rôles, les identités comme les activités concrètes de ces journalistes en sont empreintes. « *Une part des fausses perceptions du travail journalistique tient à une approche individualiste qui identifie le journaliste à une profession libérale de l'information [...] Mais le savoir-faire de tout journaliste se déploie et se construit dans les contraintes d'une structure*

¹⁵⁷ C'est le cas de journalistes audiovisuels travaillant de manière fixe dans des émissions dits de « reportage et d'enquête ». Dans la presse écrite, ces sont des journalistes à qui leur hiérarchie leur accorde un statut d'enquêteur, de grand reporter de manière plus ou moins explicite et revendiquée.

d'interdépendances avec sa hiérarchie, ses collègues, ses sources qu'aucun gargarisme sur la liberté de l'acteur ne peut magiquement dissiper. » (Neveu, 2004 : 43) Cette observation vise à rappeler que les journalistes, qu'ils soient liés à une entreprise de presse de manière contractuelle ou qu'ils y collaborent plus ponctuellement, ne traitent pas l'information dans le vide. Leur carrière se trouve à cet égard généralement liée à leur loyauté vis-à-vis de leur employeur et à leur capacité à répondre aux attentes de leur hiérarchie. Comme l'ont montré Boltanski et Chiapello (1999), et par la suite d'autres auteurs au sein du monde journalistique (Estienne et Vandamme, 2010 ; Lemieux, 2010 ; Rieffel, 2001 ; Ringoot et Utard, 2005), la tendance actuelle dans le monde organisationnel est porteuse de « dispersion ». Tendance qui, nous l'avons vu, est généralement partagée par de nombreux journalistes de notre corpus. L'intégration massive des technologies de l'information et de la communication, l'accroissement de la pression concurrentielle et des logiques d'audimat, contribuent à l'instabilité toujours plus accrue des environnements de travail, en même temps qu'elle exige du journaliste, une capacité à gérer plusieurs tâches. Ce journalisme « polyvalent », qui intègre la flexibilité fonctionnelle, dans un contexte professionnel de convergence des supports, devient une norme professionnelle. Une telle reconfiguration de l'organisation de la production de l'information n'est pas sans effet sur les identités professionnelles.

Dès lors, si l'on suit justement Standaert (2015 : 3) lorsqu'il affirme que *« le devenir des entrants sur le marché du travail journalistique ne dépend donc pas que de leur parcours antérieur, de leurs aptitudes et caractéristiques personnelles et socioculturelles. Il est lié au type de média dans lequel ils tentent de s'intégrer, ainsi qu'au contexte conjoncturel entourant l'activité du média en question et du sous marché auquel il appartient »*, il est possible de montrer la manière dont les journalistes de notre corpus se trouvent pris dans un « dilemme », un « entre-deux » identitaire par rapport à l'investigation, influençant la manière de se définir professionnellement. L'idée d'une dialectique identitaire émise par Dubar (1991), qui voit les identités professionnelles se construire dans l'articulation entre des processus biographiques et relationnels, permet de rendre compte de la dynamique de cette construction. Loin de se figer une fois pour toutes, les identités de travail évoluent, d'une part, au fil du temps, des expériences, des opportunités mais aussi des aléas professionnels. D'autre part, elles prennent forme dans le quotidien, dans les relations entre pairs et avec les concurrents. C'est donc l'ensemble de ces interactions, pacifiques ou antagonistes, qui participent à ériger ou à déplacer les frontières, à renforcer ou à amoindrir les sentiments d'appartenance. Cet entre-deux identitaire se traduit, pour les journalistes que nous avons rencontrés, par une volonté double de reconnaissance : d'un côté, celle de leur savoir-faire en tant que professionnel et de l'autre, celle vis-à-vis du monde médiatique qui les emploie.

1.3.3.2 Une fonction problématique dans la hiérarchie professionnelle

De la même manière que Dubar et Tripier (1998) affirment qu'il n'existe guère de « profession séparée », il s'agit de remettre le travail journalistique dans l'espace plus vaste de la production de l'information. Dans cet environnement, la position de chacune des professions, et des pratiques, est référée à la division du travail et à la reconnaissance de cette position. Nous avons pu montrer, à travers les discours des journalistes de notre corpus, la manière dont cette position était problématique, puisque peu reconnue par le monde médiatique dans le cas de l'investigation. En même temps, les changements technologiques et les difficultés économiques auxquels est confronté l'espace journalistique rendent nécessaire, pour les acteurs, la revendication de leur légitimité dans un contexte de perte de confiance et de crédit de la profession. L'investigation détient en ce sens une position problématique et paradoxale dans la hiérarchie professionnelle. Si elle constitue une fonction prestigieuse dans

le monde journalistique, gage de « sérieux » et de « compétence », l'investigation n'est pas vue comme un poste attrayant d'un point de vue organisationnel. En témoigne le constat fait par beaucoup de journalistes interviewés par rapport à la position de dirigeants de presse, soulevant à la fois l'enjeu d'une presse « investigatrice » tout en ne parvenant pas à y consacrer des moyens suffisants.

L'institutionnalisation de la fonction, en tant que poste doté de peu de visibilité au sein des organigrammes, vient en quelque sorte déranger l'organisation interne des rédactions en introduisant une coupure transversale dans l'ordre des spécialités, remettant en cause la répartition actuelle des services. Embrassant un ensemble de thématiques, allant de la politique, l'économie, le social, le judiciaire ou encore le domaine du sport ou de la culture, l'établissement de l'investigation peut vite avoir pour effet de cannibaliser les autres rubriques. L'investigation apparaît ainsi comme une fonction « limite », « *quelque peu marginal au sein des rédactions, pas toujours très apprécié.* » (Charon et Furet, 2003 : 9) dans la mesure où comme l'a montré Lenoir (1992, 1997 cité par Charon), la pratique peut contribuer à dévaloriser d'autres spécialités, comme la chronique judiciaire. Dans le cas d'affaires politico-financières ou d'affaires médicales, c'est une palette élargie de spécialistes qui seront susceptibles d'intervenir sur un dossier particulier, sans compter les luttes intestines qui peuvent ronger chacun de ces journalistes attachés à défendre son territoire : « *Le premier réflexe est souvent loin de relever de la coopération confraternelle. Le spécialiste d'un domaine qui a patiemment tissé les fils d'une relation fructueuse avec ses sources, ne se réjouit pas de l'arrivée d'un collègue enquêteur n'ayant qu'une idée en tête : révéler la face cachée d'un personnage, d'une organisation ou d'une situation.* » (Charon et Furet, 2003 : 56) Aussi, on voit vite les limites d'une telle autonomisation de la fonction pour des journalistes qui multiplient généralement les entrées et les rapports à l'information. Pour l'heure, la place problématique de l'investigation dans la structure rédactionnelle est bien résumée par ce journaliste travaillant dans un quotidien (salarié, 53 ans) :

« Le jour où tu crées dans une rédaction une cellule d'investigation, le jour où tu donnes à un journaliste une carte de visite, voilà 'journaliste d'investigation', tu crées une fracture dans ta rédaction, et du point de vue des ressources humaines, c'est un drame parce qu'on ne s'en sort plus. C'est un drame si tu es exclu et si tu es inclus. C'est un drame si tu es inclus parce que les attentes qu'on a vis-à-vis de toi sont disproportionnées par rapport au temps et aux moyens qu'on te donnera. C'est un drame si tu es exclu parce qu'on se sent des journalistes de seconde zone par rapport au journaliste d'investigation. »

Nous faisons donc ici l'hypothèse que l'investissement individuel dans l'investigation est freiné par des contraintes organisationnelles qui influencent les perspectives d'évolution professionnelle. La modicité du milieu et sa reconnaissance limitée inhibent en effet les possibilités d'avancement pour ceux qui revendiqueraient un attachement trop prononcé par rapport à la pratique. Cette tension a été mise en évidence par Goldner et Ritti (1967) qui se sont attachés à montrer la manière dont les spécialistes amenaient dans le monde de l'entreprise, un ensemble d'aspirations professionnelles entrant en conflit avec l'espace des trajectoires existantes. Lorsque la spécialisation professionnelle est incompatible avec la perspective d'une ascension professionnelle au sein de l'organisation, le professionnalisme agit alors comme idéologie intégrative permettant de mobiliser les employés. Les perspectives restreintes d'évolution professionnelle rattachée à l'exercice d'une spécialité contraignent les acteurs à trouver une gratification dans leur travail, les invitant à valoriser une attitude professionnelle par rapport à ce travail. « *Management thus attempts to impose professionalism as a definition of success within organization in order to maintain commitment on the part of those specialists who would ordinarily be considered failures for*

not having moved into management [...] Professionalism is often synonymous with career immobility. » (Goldner et Ritti, 1967 : 490)

La position problématique de l'investigation permet alors de comprendre dans quelle mesure les logiques de carrières constituent un obstacle à la professionnalisation du groupe. Situés dans une activité peu institutionnalisée dans le monde médiatique, une majorité de journalistes en viennent à minimiser les spécificités d'une pratique à laquelle ils affirment être venus avant tout « par hasard ». Inscrits dans des jeux organisationnels et relationnels encadrant leurs prérogatives et leur capacité d'action, ils doivent également légitimer au quotidien leur position au sein de l'espace professionnel. Si donc ils mettent en avant un attachement à la pratique pour laquelle ils revendiquent un savoir-faire, ils refusent d'en faire une spécialité. Cette vision « intégrative » de l'investigation leur permet ainsi de « gérer » cet entre-deux, et d'acquérir une reconnaissance à la fois dans le monde médiatique et par rapport à leurs pairs. Pour une minorité d'autres, l'effort de distinction de la pratique les engage à se positionner à la marge de l'univers professionnel et de ses cadres de régulation collective. Cette prise de distance, qui leur permet de négocier la fragilité de l'insertion professionnelle et de se préserver quelque peu des contraintes matérielles et des compromis organisationnels, les conduit en même temps à adopter une vision d'ouverture du journalisme en tant que profession « ouverte ».

1.3.3.3 Une professionnalisation sur un mode d'ouverture

La professionnalisation de l'investigation et la production du groupe se réalisent par conséquent davantage dans une dynamique « extensive » que sur un mode d'exclusion ou de clôture. Loin d'apparaître comme une entité jugulant le flou, le monde organisationnel de l'entreprise de presse, on le voit, s'érige davantage comme un vecteur de ce flou. Nous interprétons ce brouillage des frontières de manière vertueuse pour les membres du groupe. En fonctionnant avant tout comme une « croyance » ou un « crédit » de compétences, l'investigation s'assimile à un capital mobilisable par les acteurs pour poursuivre leur existence et se maintenir comme « professionnels ». La faible reconnaissance et méconnaissance de la fonction par les dirigeants de presse, en même temps qu'elles peuvent apparaître comme un obstacle, permettent aux journalistes de se distinguer en affichant la singularité de leur savoir-faire et de leur expertise. Elles leur octroient une marge de manœuvre qui leur permet de donner du sens à leur action, de se doter d'une position favorable et d'élargir leurs prérogatives dans un contexte professionnel fort évolutif. L'indétermination s'affiche ainsi comme une ressource et un enjeu important dans l'optique de la gestion de leur carrière, comme en témoignent les passages possibles entre les formes identitaires mobilisées plus haut. Ainsi, le flou permet aux acteurs de mieux gérer les ruptures qui peuvent survenir au cours de leur parcours professionnel. La constitution de l'investigation, au-delà de se définir comme une activité professionnelle stable et unifiée, est au centre de stratégies de positionnements pour lesquelles la revendication d'un statut professionnel est une ressource. En tant que construction sociale, elle est donc en constante évolution pour faire face aux adaptations.

Les différentes formes identitaires mobilisées ici rendent compte de cette instabilité et de la diversité rattachées à la pratique. Elles concrétisent ce que Dubar et al. (2010) analysent comme une individualisation du fait professionnel qui caractérise la manière dont les métiers et ses praticiens se sont individualisés par le biais d'identifications de plus en plus diversifiées. *« Dans le champ du travail, les groupes professionnels ne sont plus des entités collectives plus ou moins surplombantes mais des agrégats plus ou moins provisoires d'individus en*

quête de reconnaissance [...] Si les trajectoires individuelles sont plus en plus diverses et les normes de régulation de plus en plus instables, les identités personnelles deviennent de plus en plus incertaines et fragiles. » (Idem : 223) Finalement, en prenant acte de l'investigation en tant que travail professionnel, construction sociale constante et du point de vue de sa diversité – comme une activité insaisissable –, l'analyse débouche nécessairement sur une interrogation et une réévaluation de la question de l'identité professionnelle de ses agents. La capacité des journalistes à demeurer et à s'imposer comme profession est moins le fruit de leur action que celui d'une négociation qui engage ou entame leur identité professionnelle.

1.3.3.4 Catégorisation et spécialisation professionnelles : l'indéfinissable identité des journalistes d'investigation ?

La position « limite » de l'investigation au sein de l'espace professionnel, en tant qu'activité imprévisible et difficilement assimilable à la forme classique de profession, rejaillit dans la difficulté qu'éprouvent les journalistes à se définir comme journalistes d'investigation. Nous avons ainsi pu constater que la question de l'autodéfinition apparaissait dans leur cas de manière relativement problématique. L'incertitude qui entoure une activité généralement exercée en dilettante, et le sentiment d'inadéquation des termes qualifiant l'activité professionnelle du journaliste qui « investigate », poussent une grande majorité d'entre eux à se définir avant tout comme « journaliste » et à faire du journalisme en général, leur univers d'identification. *« Moi, je ne me définis pas spécialement comme journaliste d'enquête car je trouve que c'est le rôle de tous les journalistes [...] Ce serait une erreur de faire une séparation nette entre ce type de journalisme et le reste. Ça ne correspond pas à la réalité du métier [...] Je ne pense pas qu'il y ait de frontières entre les différents types de journalisme. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« C'est vrai que c'est une hiérarchie qu'on ne connaît pas chez nous [...] Je n'ai jamais eu ce réflexe de me cataloguer. J'ai toujours été très réticent par rapport à ce qui pourrait apparaître comme une caste. Comme s'il y avait des gens qui ne faisaient que de l'investigation et à la limite à côté, les journalistes de 3^e ou 4^e division. Ça ne correspond pas à la réalité du journalisme. »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« Le terme de journaliste d'investigation c'est plus de la provoc' pour ceux qui s'en vantent et un gadget qu'une réalité dans la presse belge. »* (Journaliste salarié, 54 ans) *« Moi, j'ai toujours pensé qu'on était égaux, chaque journaliste a un travail qui est respectable. Je n'ai jamais aimé les titres parce que ce n'est quand même pas comme ça qu'un journal fonctionne, c'est toute une équipe [...] Personnellement, j'ai toujours gardé le titre de journaliste. »* (Journaliste salarié, 57 ans) Cette qualification « extensive » apparaît également comme une manière de « gérer » les identités multiples que peuvent cumuler certains journalistes indépendants. *« Je suis un journaliste, je préfère ce terme, car je ne suis pas toujours amené à faire de l'investigation, je ne suis pas toujours dans ces conditions de travail et je suis également un journaliste-réalisateur de documentaire et de programmes transmédias, et pour éviter la multiplication des étiquettes, je préfère simplement journaliste. »* (Journaliste indépendant, 29 ans) *« Je me sens pas particulièrement être un journaliste d'investigation [...] Je me considère comme un journaliste-producteur d'informations journalistiques parce que je suis amené à produire des documentaires, wedocumentaires, des articles ou des news. »* (Journaliste indépendant, 44 ans) *« Je ne peux pas me mettre comme ça dans une case [...] Car l'organisation du travail pousse à la diversité [...] Je suis journaliste et je fais de l'investigation dans le cadre de mes activités, je fais du documentaire, je fais des reportages. »* (Journaliste indépendante, 30 ans)

La difficulté à se présenter comme « investigateur » peut également être liée à ce que Heinrich (1995) appelle un effet de « marquage » exercé par le terme « investigation » et qui identifie alors fortement l'individu qui s'en réclame en l'associant à des représentations préexistantes,

généralisées et stabilisées sous la forme de stéréotype. *« Moi, je ne me présente jamais comme journaliste d'investigation. Je trouve le mot tellement prétentieux, sacralisé et disproportionné par rapport à ce qu'on fait [...] le mot investigation, qu'est-ce qu'on met derrière ? C'est fourre-tout, ça recouvre tellement de choses. »* (Journaliste salariée, 39 ans) *« J'ai toujours été catégorisé d'investigation, mais je n'aime pas le mot. Je pense qu'être journaliste, c'est rechercher. Je n'aime pas le mot parce qu'il est grandiloquent. J'ai pu voir des gens se gargariser journaliste d'investigation alors qu'ils ne l'étaient pas du tout. Parce que le label est devenu dévalorisé, voire toxique [...] On prétend avoir fait un travail de fond alors qu'on profite juste de ses contacts. »* (Journaliste indépendant, 55 ans) *« Moi, je ne me considère pas comme un journaliste d'investigation. J'ai une opinion plus haute de ce que c'est et je n'ai pas l'impression d'avoir fait un vrai travail d'une telle ampleur. »* (Journaliste indépendant, 44 ans) *« Je ne me sens pas journaliste d'investigation, voilà je me sens journaliste [...] Parce que les journalistes d'investigation, ils ne font que ça, ils sont spécialisés là-dedans, ils révèlent des choses importantes. »* (Journaliste indépendant, 50 ans)

L'investigation, loin d'être un terme neutre ou une catégorie surgie du réel ou indubitable, se révèle au contraire comme une notion « chargée » sémantiquement. Le marquage opéré par l'investigation s'opère ainsi de manière ambivalente : un statut jugé « indécent » qui présente simultanément un aspect valorisant dans les milieux où les journalistes peuvent s'en réclamer. Cette dualité apparaît dans les discours des rares journalistes qui décident de recourir au qualificatif. *« Vous m'auriez demandé, avant que je ne travaille pour l'émission, je vous aurais dit journaliste, c'est tout. Mais là, je dis journaliste d'investigation, parce depuis le temps, voilà [...] Mais bon, je crois qu'il faut rester modeste. On est un petit pays, on n'a pas de gros moyens. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« Quand j'en fais, je me présente comme journaliste d'investigation. Mais je suis aussi amené pour travailler pour des médias. Je suis un journaliste à ce moment-là. »* (Journaliste indépendant, 28 ans) *« Moi, je me suis battu pour avoir ce titre et ils (les dirigeants) me l'ont accordé. Mais il n'est pas du tout codifié. C'était une autre façon d'avoir une reconnaissance hiérarchique sans devoir passer par les cases gestion de rédaction. »* (Journaliste salarié, 56 ans) *« Aujourd'hui, je le fais, je dis que je suis journaliste d'investigation, avant je ne le faisais pas [...] Enfin, je préfère le qualificatif de recherche, parce que investigation, c'est prétentieux, je trouve [...] Je le fais aujourd'hui parce que je pense qu'il faut maintenir ça. Et puis, ça me permet de mettre en avant le sérieux et le travail de recherche qui y sont associés. »* (Journaliste indépendant, 54 ans)

« Quand ça me sert, je me présente comme journaliste d'investigation parce que ça rassure. Investigation, ça connote, auprès de beaucoup d'informateurs, sérieux, recoupement, approfondissement, préservation des sources. Mais s'il s'agit d'enquêter dans des milieux délicats, politico-financiers, je me présente sobrement comme journaliste. Parce qu'un journaliste d'investigation est quand même considéré comme un fouille-merde [...] Ça montre un peu les deux extrêmes de la perception du journalisme d'investigation. » (Journaliste indépendant, 46 ans).

Cette valorisation du terme est ainsi tangible dans la manière dont certains journalistes appellent ainsi à la « modestie » et à l'« humilité ». Il s'agit en effet d'éviter l'usage d'une appellation qui risquerait d'apparaître comme une volonté d'écraser l'autre dans une position de « supériorité », ou comme celle d'une prétention qui n'a pas lieu d'être face à ceux qui y sont « véritablement » parvenus. Une façon d'échapper à l'exercice périlleux de l'auto-qualification est, à l'image de certains journalistes souvent indépendants, de recourir au verbe. En mettant l'accent sur l'activité plutôt que sur l'identité, cette stratégie permet d'éviter la réduction du sujet à une catégorie, et à ses modèles et références. *« J'aime pas les étiquettes,*

c'est restrictif. Je suis un journaliste qui aime bien approfondir les choses. Mais je sens une espèce de pression sociale où on essaie de me mettre dans cette case là. » (Journaliste indépendant, 38 ans) *« Je pense que ce qui manque le plus dans ce métier, c'est l'humilité [...] Je n'essaie pas de me donner une étiquette pour me gonfler [...] Je dis que je suis reporter indépendant qui essaie tant que possible de mettre en perspective et de faire du témoignage. »* (Journaliste indépendant, 31 ans) *« Je me considère plus comme un journaliste tout terrain que comme un véritable journaliste d'investigation. Un journaliste tout terrain qui fait de temps en temps quelques petites enquêtes mais qui n'ont rien à voir avec des enquêtes pratiquées aux États-Unis, en Allemagne ou parfois, en France [...] Mais je suis conscient d'être étiqueté comme tel. »* (Journaliste salarié, 50 ans) *« Je ne suis pas friand de l'étiquette que beaucoup me collent. Je n'oserais pas revendiquer cela. Ce sont les vrais indépendants, qui tiennent bon et qui y ont cru [...] C'est plutôt du journalisme watchdog au sens américain [...] Je suis un journaliste qui est amené à pratiquer de l'investigation comme une des palettes de ce qu'il m'est demandé de faire. »* (Journaliste salarié, 53 ans) On le voit, si s'affirmer en tant que journaliste d'investigation est une démarche complexe au cœur de tensions, être désigné comme tel est tout aussi problématique. Une telle reconnaissance faite par autrui s'avère en effet à la fois multiple et généralement l'objet de remises en question. Ces mises en cause interrogent, dans bien des cas, les dérives d'une pratique qui s'expose aux logiques commerciales et marketing, autrement dit, à des stratégies d'autopromotion du journaliste ou du média. Terme « galvaudé » et « fourre-tout », le détachement opéré par les journalistes vis-à-vis de l'investigation rend compte en même temps qu'il alimente le flou entourant les critères garantissant l'accès au statut d'« investigateur ». L'investigation, en raison des connotations qui y sont associées, n'engage pas seulement un constat mais une évaluation.

1.3.3.5 Des « généralistes spécialisés »

Ce rapport problématique à un nom de métier – journaliste d'investigation – est tangible, d'une part, dans la manière dont certains journalistes recourent à d'autres qualificatifs pour désigner leur travail. Ils sont ainsi plusieurs à préférer des énoncés comme ceux de « journalisme de recherche », « journalisme de vérification », « journalisme d'analyse et de réflexion », « journalisme d'approfondissement », « journalisme de surveillance », « reportage approfondi » ou encore « journalisme de témoignage ». La nature de cette relation se révèle, d'autre part, par rapport à la question de la spécialisation que pose ce type de journalisme. On peut ainsi aisément observer que la grande majorité des journalistes de notre corpus mobilise la figure du journaliste « généraliste spécialisé », attribut pour le moins paradoxal. Autour de la question de la spécialisation de l'investigation, se joue tout un processus de légitimation de la fonction au sein de l'espace journalistique. Nous avons vu dans la partie socio-historique qu'il est possible de mettre en évidence la façon dont l'investigation s'est érigée historiquement dans l'aire anglo-saxonne mais aussi en France, en une pratique spécialisée et d'un « autre genre », caractérisant des journalistes dont la fonction s'est assimilée à un travail de construction de réseaux de sources afin de disposer d'informations de haut vol et de pouvoir offrir une information la plus complète possible. Cette forme de journalisme, à l'image d'autres spécialités, conduit à développer et à entretenir des contacts dont les relations dépassent généralement le cadre des interactions formelles. Ce type de démarche « techniciste », si elle peut contribuer à éliminer les aspects pouvant nuire à un « engagement » et à un idéal politique de ses praticiens, ne les met par pour autant à l'abri de manipulation et d'instrumentalisation de la part de leurs sources. (Charon et Furet, 2003 ; Feldstein, 2007 ; Marchetti, 2000) Comme l'a montré Charon, la montée en visibilité de ce

journalisme, et sa légitimité, ont en effet pu être « *plus que jamais discutées* ». (Charon, 2003 : 139) comme dans le cas des affaires politico-financières.

D'où, la question de la spécialisation est, au même titre que celle de leur autodéfinition, problématique et ambiguë, puisque coincée dans un « jeu de (dé)légitimation croisée » (Baisnée, 2002) entre, d'un côté, une adhésion de technicité souhaitable, synonyme de « sérieux » et de « connaissances » et, de l'autre, un rejet de ce profil qui peut être vécu sous la forme d'une menace, voire d'une accusation de connivence, en opposition avec leur conception de ce que doit être un bon journaliste. Lorsqu'ils s'expriment sur cette question, beaucoup d'entre eux tendent ainsi à minimiser la portée de la spécialisation, en même temps qu'ils la revendiquent soit par le biais de leur formation, soit par l'expérience de terrain ou par leur immersion plus ou moins prolongée dans la thématique. « *Je suis généraliste, sauf sur des sujets très pointus au niveau financier, ou boursier. Je travaille surtout sur l'Afrique mais par la force des choses, je me penche un peu sur tout. Ce qui définit le journaliste, c'est sa curiosité intrinsèque et son envie de faire découvrir.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) « *Je pense que c'est important de se spécialiser dans une thématique mais après, le rôle du journaliste, c'est aussi de pouvoir s'emparer rapidement de n'importe quel sujet qu'on nous donne, d'avoir un regard neuf sur les choses. Moi, je me considère pas du tout comme quelqu'un de spécialisé comme d'autres le sont dans le judiciaire par exemple.* » (Journaliste salarié, 44 ans) « *Quand vous faites de l'investigation, vous changez de sujets, vous arrivez dans sujets très divers. Vous êtes dans des choses très diversifiées, et vous n'avez pas les mêmes contraintes que des journalistes politiques aux news où c'est un petit monde, où tout le monde se connaît.* » (Journaliste indépendant, 31 ans) « *Moi, je reste quelqu'un de très généraliste par rapport à d'autres [...] Moi, ce qui me pose la question dans les journalistes qui suivent certains secteurs, c'est ce que j'appellerai le syndrome Tour de France, c'est-à-dire que les journalistes à un moment donné sont une partie de la caravane de ce qu'ils sont en train d'observer, une partie du secteur. Comme dans le sport ou l'automobile.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Quand j'ai été engagé à X (hebdomadaire généraliste), j'ai compris que j'étais spécialisé d'office dans le judiciaire. J'avais quand même une petite formation en droit, ça a sûrement aidé [...] Je ne crois pas qu'il faille voir les choses de manière aussi cloisonnée [...] Les spécialisations, ça va, ça vient. On est vite désigné spécialiste d'une thématique, alors qu'on s'est contenté d'écrire un article de trois pages dessus.* » (Journaliste indépendant, 56 ans) « *Je suis pour la variété mais c'est bien quand on peut se spécialiser mais ça peut être dans tous les domaines. L'enquête est valable dans tous les domaines.* » (Journaliste salariée, 53 ans) « *Je trouve que ça nécessite un peu d'être spécialisé, mais vous pouvez le faire si vous étudiez vraiment le sujet intensément pendant quelques semaines. C'est bien aussi d'avoir parfois un regard neuf sur les choses [...] Faut pas être exclusif.* » (Journaliste indépendant, 28 ans)

« *Moi, je déteste l'étiquette de spécialiste parce que je ne me sens pas du tout spécialisé [...] Mais je dois bien reconnaître que j'ai cette étiquette-là, et je la revendique plus ou moins, dans le sens où je ne suis pas vraiment généraliste et que pour faire du bon journalisme d'investigation, ça aide d'être un spécialiste, parce qu'on va plus vite, on a déjà les réseaux, parce qu'on peut mieux analyser [...] Après, je crois qu'il y a des profils de journalistes, simplement en raison de leur personnalité ou de leur souplesse, qui sont capables d'enquêter sur des sujets où ils n'ont pas de background parce qu'ils ont ce gêne de l'enquête.* » (Journaliste indépendant, 50 ans)

L'entreprise de légitimation du profil d'investigateur, à travers l'identification aux canons professionnels de ce qu'est le bon journalisme, a tendance à passer par la délégitimation et la distanciation par rapport à d'autres spécialités journalistiques, en tête desquelles, le sport et la

politique qui sont dépréciées dans leurs jeux de proximité. Cette position « d'entre-deux » de l'investigation est d'autant plus explicite dans les propos de ces journalistes qui font, d'une part, de la question de la spécialisation, une question « compliquée » et, d'autre part, de l'investigation, une spécialité « contre son gré ».

« À question compliquée, réponse compliquée. J'ai un problème avec le terme journalisme d'investigation. Pour moi, ça semble relever du pléonasme, il se fait que je le pratique surtout dans la thématique judiciaire. Je pense que ça devrait être pratiqué quel que soit le secteur sur lequel on travaille. Je me rends compte par exemple que dans le sport, et c'est pas pour cracher sur ces journalistes, c'est impossible d'en faire, sans quoi on se fait virer, on a plus accès aux matches. Néanmoins, je trouve que c'est l'essentiel de notre métier. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

« Je pense que quand on parle de journalisme d'investigation, je serai tenté de dire que ça devrait être consubstantiel au journalisme, je veux dire c'est l'essence même du métier. On n'est pas obligé de travailler dans le domaine du judiciaire. Je veux dire quel que soit le domaine que l'on couvre, l'essence du métier, c'est de se poser des questions, chercher l'info [...] Mais on voit bien que ce qui sort sur le problème du dopage dans le sport n'est généralement pas le fait des journalistes sportifs. [...] Mais ça, c'est un aspect un peu particulier, souvent quand on se spécialise dans un domaine, on noue des relations très étroites avec les acteurs du domaine [...] Le fait que des journalistes qui pratiquent ce journalisme-là aient une étiquette d'abord sur le front et soient devenus des spécialistes, c'est symptomatique des dérives actuelles. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

Ce constat d'un partage entre le profil d'« expert » et celui de « généraliste » n'est finalement que peu surprenant au regard de la position des journalistes interrogés. Cette situation d'entre-deux est travaillée de manière interne par leur positionnement dans le média puisqu'une majorité travaille, et certains autres sont amenés à collaborer, pour la presse généraliste. Ceux qui revendiquent le plus cette position de spécialiste étant de manière générale des journalistes indépendants, souvent engagés, et davantage à l'écart de la presse traditionnelle. Exerçant dans le cadre d'entreprise de presse à destination d'un public large et omnibus, on perçoit les limites d'une revendication de « spécialiste » pour une pratique censée être une « arme de compétition » (Marchetti, 2009 : 375) au sein du monde de la presse dans le contexte actuel. De même, les transformations des conditions de recrutement (Lévêque, 2000 ; Marchetti, Devillard et Lafosse, 2001) contribuent également à modifier sensiblement la manière de se présenter. L'accès à la profession est ainsi aujourd'hui largement dépendant de l'acquisition d'un titre scolaire. Les rares journalistes se décrivant comme « militants » ou « engagés » disposent généralement d'un diplôme, et nous avons pu constater le passage, réel ou envisagé, pour quelques-uns de la presse engagée et d'opinion vers la presse généraliste. La détention d'un capital scolaire tend ainsi à s'accompagner de « mécanismes objectifs et symboliques » (Lévêque, 2001) de redéfinition du groupe concerné par de telles transformations.

Les journalistes que nous avons rencontrés ont dès lors tendance à se détacher, même si nous avons vu qu'ils peuvent être étiquetés comme tels, du label d'investigation, et par là, de toute identification à une figure qui se voudrait militante, versant dans l'engagement politique en investissant d'autres critères d'excellence généralement rattachés à la pratique fondamentale du journalisme. Ils revendiquent leur légitimité professionnelle vis-à-vis de l'extérieur en démontrant les qualités qui sont celles des journalistes en général, comme l'opiniâtreté, la disponibilité ou encore la capacité à vulgariser le propos à l'opposé du jargon techniciste. Ils mobilisent également d'autres critères d'excellence comme les ressources que leur offre le web et qui leur permettent d'être moins dépendants des sources humaines ou encore le recours

aux experts qui représentent une figure « objective », à leurs propres archives ou aux bases de données, aux services de documentation en place notamment dans l'audiovisuel public ou encore à des sources bibliographiques.

Nos observations montrent donc que, si historiquement le groupe d'investigateurs s'est constitué majoritairement à travers l'exercice de journalistes militants et engagés, le rapport de force semble aujourd'hui marqué par la domination de journalistes professionnels désireux de revendiquer leur expertise et leur attachement à l'univers de la presse en général. Cela, en modifiant la manière dont ils se représentent, et les représentations qu'ils se font de leur propre rôle. Nous aurons l'occasion d'y revenir notamment à travers la position d'acteur liée à l'investigation. La définition des frontières du groupe des journalistes passe ainsi, dans le discours des acteurs qui participent à sa définition, par un surinvestissement des valeurs dominantes de l'espace journalistique. Ainsi, les journalistes d'investigation apparaissent aujourd'hui, tant du point de vue de l'objectivation de leurs profils socioprofessionnels que de la définition symbolique de leurs compétences professionnelles, dans une situation comparable à celle de l'ensemble de l'espace journalistique. Pour une grande majorité d'entre eux, le qualificatif « d'investigation » ne représente guère un marqueur suffisant pour délimiter un segment professionnel spécifique. La figure du journaliste d'investigation ne représente pas une figure centrale ou un ciment identitaire au groupe. Ce qu'ils promeuvent à travers leurs discours est une vision du journalisme, et non uniquement celle d'un métier « à part ». La manière dont tous refusent ou évitent de mettre l'investigation sur un piédestal est ainsi éclairante, même s'ils sont nombreux à y déceler un enjeu important pour les entreprises de presse dans le contexte actuel. La visibilité de l'investigation au sein de l'espace journalistique étant généralement acquise, il s'agit pour eux de se battre pour que les entreprises de presse dans leur ensemble deviennent « investigatrices » comme en témoignent de nombreux récits favorisant une conception de l'investigation en tant que pratique « au-dessus de la mêlée » ou « transversale » investissant une diversité de domaines. Comme l'affirme Marchetti (2000 : 37), ce que ces journalistes défendent est une conception plus professionnelle et plus autonome du métier. « *Le fait d'accoler au mot journalisme, non plus un secteur d'activité, mais une méthode de travail en témoigne.* » Ce constat d'un effritement des spécificités de l'objet de recherche, invite alors à s'interroger sur son existence en tant que groupe.

1.3.3.6 L'autodéfinition professionnelle ou l'identité d'investigateur sous tension

Le nom de métier – journaliste d'investigation – et la question de la spécialisation sont, comme nous l'avons montré, loin de faire l'unanimité. Ils font en effet l'objet de luttes et de remises en cause par les journalistes de notre corpus, témoignant de son statut à la fois ambigu et problématique. Marchetti a ainsi pu parler d'« identités clivées » au sein du monde journalistique. « *Les spécialités journalistiques qui s'y développent ne sont pas sans exacerber des débats identitaires [...] sur les définitions de l'excellence journalistiques. Les journalistes spécialisés font souvent l'objet de critiques internes visant à stigmatiser leur connivence ou leur proximité avec les sources, à montrer qu'ils ne seraient plus des journalistes mais des porte-paroles de l'espace sociale dont ils parlent.* » (Marchetti, 2003 : 30) Au-delà des enjeux de compétences et de qualification qui constituent, dans la sociologie des professions, des éléments déterminants pour analyser les mécanismes de professionnalisation d'une activité, on constate que les contraintes institutionnelles et les conditions économiques d'exercice représentent tout autant des facteurs influençant la construction d'une spécialité professionnelle. La difficulté à faire de l'investigation, une

pratique reconnue comme telle et stabilisée, tient pour partie à des raisons économiques, qui contraignent certains de ses praticiens à chevaucher la frontière entre la sphère professionnelle et le monde militant et bénévole. Finalement, l'incertitude sur la qualité des professionnels demeure dans la mesure où l'activité d'investigation puise, d'un côté, dans des registres de légitimité concurrents (professionnel et économique), souvent considérés comme incompatibles, et est, de l'autre, confrontée à des formes variables de stigmatisation ou de dévalorisation. L'hésitation à se définir comme « investigateur » est ainsi riche d'enseignement. Comme le soutient Menger (2003 : 86),

« Dans la négociation individuelle, l'attribution d'un titre professionnel, référé à un ou plusieurs systèmes collectifs de représentation, assure à l'individu une identité sociale et professionnelle ainsi que les gains et avantages qui lui sont associés. La comparaison des pratiques déclaratives issues de la négociation individuelle avec les catégorisations portées par les représentations collectives nous renseigne sur la force et la stabilité des modèles identitaires. »

Cette comparaison permet alors de mettre en évidence des zones de flou, dans le cas des journalistes étudiés, où aucun titre ne s'impose réellement et où existent des « *jeux importants entre les régulations collectives et les usages locaux* ». (Menger, 2003 : 86) Plus encore, la problématique de l'appellation révèle l'instabilité des « différenciations professionnelles » et l'évanescence des métiers et des spécialités. C'est ainsi que Hughes (1956 : 67) déclare que « *de plus en plus de travailleurs interviennent dans une division du travail aux limites toujours fluctuantes* ». L'exercice d'autodéfinition professionnelle intègre ainsi une dimension symbolique et morale, englobant des jugements en termes de valeurs qui de ce fait désignent avec fierté ou mépris. « *Les étiquettes professionnelles sont des symboles, et leur prise en compte ne doit dériver vers une approche nominaliste qui verrait dans l'apparition d'un nom de métier, la preuve de l'émergence d'un nouveau métier*. » (Demazière, 2008 : 44) La problématique du manque de définition univoque et le travail identitaire opéré par les journalistes rappellent par ailleurs à quel point l'identité n'est pas uniquement affaire de nature des propriétés des sujets mais également une question de degré auquel elles sont investies par lui-même et par les autres. Nous rejoignons à ce sujet ce qu'ont pu dire Mathien et Rieffel (1995 : 174) de l'identité professionnelle dans le cas du journalisme, comme étant « hautement subjective » et correspondant à « *une identité intérieure, à ce que l'on ressent en appartenant à un métier [...] L'identité est alors étroitement liée à l'image qu'autrui vous renvoie. Cette dernière est tantôt valorisante, tantôt dépréciative* ». Une telle conception de l'identité montre en réalité qu'il ne saurait y avoir de véritable consensus sur la définition du métier. Est-il besoin de rappeler à nouveau ici que cette indétermination caractéristique de l'identité professionnelle de l'« investigateur » constitue une ressource « *permettant de 'faire du flou' en multipliant les dimensions sur lesquelles se construit la valeur du sujet : façon d'accorder son identité à ses chances de succès* ». (Heinich, 1995 : 506) Selon nous, la question de l'identité professionnelle et à travers elle, celle de la catégorisation professionnelle, a le mérite d'éclairer les stratégies mises en place par les praticiens de l'investigation pour s'adapter à ce qu'on peut déceler comme des mutations du travail et ses conditions de réalisation qui toujours « *déplacent les distinctions, brouillent les frontières et relativisent les cloisonnements* ». (Demazière et Gadéa, 2009 : 436)

Chapitre 2. L'investigation en « action »

2. À la recherche de compétences propres aux investigateurs

2.1 Vers une indéfinition d'une « qualification » de l'investigation

Les observations menées dans le premier chapitre nous ont conduit à montrer que le groupe des « investigateurs » n'est pas, du point de vue des positions sociales et professionnelles objectives de ceux qui le composent, si cohérent et unifié que l'on pourrait croire. L'absence d'une formation et d'un corps théorique unificateurs, la diversité des filières d'accès et des situations de travail ainsi que le poids des contraintes organisationnelles et économiques, concourent ensemble à faire de l'investigation, une activité « floue » et « limite ». La position d'« entre-deux » de la fonction au sein de l'espace professionnel ne permet ainsi pas d'expliquer ce qui aujourd'hui fait tenir ensemble des journalistes au profil et aux situations de travail aussi diverses qu'un journaliste salarié dans un quotidien ou qu'un journaliste indépendant travaillant dans la presse militante. Ce constat d'une « introuvable » profession doit être prolongé à travers la question des pratiques qui fondent le journalisme d'investigation. Il ne s'agit pas ici uniquement de pratiques de travail mais aussi des pratiques qui permettent de se définir comme professionnel. En effet, si l'idée de professionnalisme n'est plus qu'une « fiction nécessaire¹⁵⁸ » présente dans les présentations de soi des journalistes que nous avons rencontrés, il nous faut saisir l'état de cette « professionnalité ».

En postulant que l'existence et la spécificité du groupe étudié reposent au moins en partie sur l'existence et sur la spécificité d'une pratique qui leur est propre, nous nous intéressons à la manière dont les journalistes de notre corpus font valoir et reconnaître la singularité de leurs compétences par rapport aux autres professionnels actifs dans l'espace professionnel. Cet enjeu de légitimité, de faire reconnaître leur valeur ajoutée à travers l'investigation, pose la question des contours, des caractéristiques que les acteurs donnent à leur fonction. C'est pourquoi, nous avons spécifiquement cherché, au cours des entretiens menés, à interroger les journalistes sur leurs pratiques, et non seulement sur leurs représentations professionnelles. L'objectif poursuivi était double : d'une part, encourager les acteurs à parler de manière « concrète », en s'appuyant sur des exemples et des expériences vécues personnellement ; d'autre part, il s'agissait de mieux comprendre ce qui peut se cacher derrière un terme et une pratique qui restent généralement figés et pris dans le jeu de représentations fort symboliques.

Cette interrogation focalisée sur les pratiques se pose avec d'autant plus de force qu'il n'existe pas au sein de l'espace journalistique, un ajustement entre des individus formés et des postes pourvus, ou pour le dire autrement, entre des capacités objectivement identifiables et des tâches objectivement descriptibles. Cette approche, qui s'intéresse à un métier non plus à partir de « l'être » mais du « faire », permet de contourner l'analyse d'une fonction par le biais d'une liste de tâches en prenant en considération le sens que les individus confèrent à la

¹⁵⁸ Nous empruntons l'expression au sociologue François Dubet. Il s'agit ici de mettre en évidence l'importance du critère comme idée régulatrice, comme une forme dans laquelle couler l'expérience concrète pour lui donner sens. Cette « fiction » structure et oriente alors la perception de la réalité sociale, et constitue l'un des axes du jugement de l'individu.

réalisation de celles-ci. Elle autorise de ce fait à inclure dans l'analyse, les mouvements de (re)négociation permanente à l'œuvre contre tout état stabilisé d'une fonction, les luttes internes qui y sont associées et les influences sociales externes qui provoquent l'apparition de nouvelles tâches. C'est en ce sens qu'Abbott (1988) parle d'une « écologie » des professions.

« Le maître mot de l'analyse y est la concurrence que se livrent les professions pour établir et défendre des zones de contrôles ou, pour parler comme l'auteur, des aires de juridiction sur des activités. Les relations entre les professions définissent un système d'interaction, une 'écologie des professions' : l'argument vise à souligner que les tâches qu'une profession entend se réserver 'juridictionnellement' ne lui sont attachées par aucun lien absolu et permanent de nécessité. » (Menger, 2003 : 5)

Ainsi, ce qui importe n'est pas le lien entre fonctions et métiers, mais la manière dont ce lien est « négocié » dans les relations entre les différents métiers de la production de l'information. Insister sur le sens donné par les praticiens invite à appuyer le fait qu'au-delà des prescriptions, qu'elles soient hiérarchiques ou émanant du public, le travail d'investigation réellement effectué est en grande partie le résultat d'un choix opéré par les journalistes eux-mêmes. Cette approche concourt alors à invalider les conceptions instrumentales de l'investigation et à interroger l'unité supposée des professionnels eux-mêmes. Est-il possible de repérer et de décrire un ensemble relativement homogène d'orientations et de valeurs partagées par les « investigateurs » ? La réponse à cette question – et ce sera l'objet de ce chapitre – fait débat parmi les journalistes, qui sont loin de s'accorder unanimement sur la nature du savoir, des techniques, des compétences, de l'expérience rattachés à l'investigation. Ces formes relativement conflictuelles mettent en doute la possibilité de définir de l'extérieur une « qualification investigatrice ».

Au-delà de pouvoir être « objectivées », les compétences, et la question de la qualification des journalistes, expriment avant tout un enjeu dans les rapports sociaux de travail pour faire reconnaître sa légitimité en tant que professionnel. Comme l'a montré Monjardet (1987 : 58) dans un tout autre cadre, celui de la police, on voit donc que la qualification n'est en rien « *un prérequis objectivable, c'est une définition sociale, et par là arbitraire, du métier, des missions (politiques et sociales) qu'il est censé servir et des valeurs qui l'encadrent* ». Ruellan (1997 : 147), dans le cas du journalisme, prolonge cette idée en affirmant que « *cette régulation conjointe de la qualification, entendue comme un accord entre les potentialités de la force de travail et les tâches, est intimement liée à la représentation que les acteurs se font de leur identité et celle qui leur est accordée par autrui. L'idée que les uns et les autres se font de leur compétence participe à la construction de la qualification* ». Cet état de régulation, toujours d'après Ruellan, est ouvert aux divergences internes de chaque partenaire car les représentations, par nature instables, constituent un champ propice aux affrontements. En reprenant les propos de Boltanski (1982 : 260) qui considère que « *l'institutionnalisation renforce les traits distinctifs en les portant à la conscience des agents* », on constate qu'elle est aussi une source de luttes entre groupes et sous-groupes pour la mobilisation de forces sociales. Ces luttes ne portent pas uniquement sur des considérations matérielles, mais intègrent une dimension symbolique. La régulation est donc aussi travaillée d'états de fait contingents qui modèlent la qualification. (Ruellan, 1997) Ce qui revient à dire que la compétence dans le cas du journalisme n'était pas une question « absolue », mais un ajustement produit d'une négociation. Le flou autour de la compétence journalistique tend ainsi à interroger l'existence d'un savoir technique autonome.

2.1.1 Les objets de l'investigation : une quête « hégémonique » de définition

La question portant sur la manière dont les journalistes de notre corpus définissent le journalisme d'investigation est une première voie d'entrée permettant d'apprécier les compétences qui lui sont rattachées. Cette question est diversement appréhendée puisqu'elle fait l'objet de réponses variées aussi bien sur la forme et sur le fond. Pour certains d'entre eux, elle est apparue « gênante » puisqu'ils nous ont affirmé ne pas disposer « de définition valable », de « définition toute faite », ne pas savoir « vraiment où commence l'investigation » ou encore avoir l'impression que « l'investigation, c'est au cas par cas », qu'elle « fait partie du journalisme quotidien ». Dans leur cas, le sentiment de ne pas être en mesure d'apporter une définition de l'investigation est généralement lié à leur statut de journaliste généraliste qui semble ne pas les « habilitier » à pouvoir répondre de manière adéquate. Pour les autres, qui s'essayaient à définir l'investigation, il s'agit davantage de mettre en avant certains critères épars que de donner une définition exhaustive de la pratique. Une première définition revenue souvent dans les discours, fait de l'investigation « toute recherche nécessitant d'aller plus loin que la première perception ». Les journalistes mettent ici en évidence les dimensions de « recherche », de « mise en perspective » et de « vérification de l'information ». « *Pour moi, le mot qui la définit, c'est la recherche, donc pas forcément trouver, c'est la recherche.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Investiguer, c'est rechercher, c'est creuser un sujet qui doit être d'intérêt public. C'est pas forcément trouver un scoop, le côté révélation.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) « *Une des choses extrêmement importante, c'est que chacun que quelqu'un vient vous voir avec un lièvre dans son chapeau, ben la première question à se poser : c'est pourquoi il vient me voir et quels sont ses intérêts ? [...] C'est d'aller voir derrière l'apparence des choses.* » (Journaliste indépendant, 60 ans) « *Selon moi, ça part toujours d'un doute par rapport au discours qui est tenu, c'est toujours se poser la question : est-ce que c'est vrai ce qui nous est servi là ? [...] Et à partir du moment où y a doute sur la véracité, et bien y a lieu de vérifier.* » (Journaliste salarié, 54 ans) « *L'investigation, c'est une question que se pose le journalisme ex abrupto. Il va essayer d'en donner une réponse si tant qu'elle existe [...]. Il va aller plus loin et se poser une question.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) Une manière plus imagée de rendre compte de cette vision a régulièrement été empruntée à travers la métaphore de la pelote de laine. « *L'image de la pelote de laine, c'est vraiment ce que je ressens. Je ne l'utilise pas pour le plaisir. C'est un petit fil qui dépasse, on tire dessus et puis on se la question. En fait, c'est la vérité en quelque sorte.* » (Journaliste indépendant, 46 ans)

Une deuxième description de ce qu'est l'investigation fait intervenir le « secret » comme un autre élément caractéristique. « *À mon sens, l'investigation, c'est aller à la recherche d'informations qui sont cachées soit volontairement, soit parce que le système fait que ces informations sont invisibles ou difficiles à obtenir, euh, difficiles à comprendre.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *Ce qui est le plus satisfaisant, et le plus important à mes yeux, c'est de pouvoir amener des éléments neufs, vraiment [...] On essaie d'aller plus loin, avec une recherche quand même du scoop ou d'éléments neufs.* » (Journaliste salarié, 42 ans) « *Moi, quand je pense que je fais de l'investigation, c'est quand je permets de révéler quelque chose qui n'est pas connu, et quand on va justement un peu plus loin que ce qu'on entend d'habitude.* » (Journaliste salariée, 39 ans) « *Pour moi, l'investigation, il faut qu'il y ait, c'est pas forcément passer vachement de temps sur un sujet, ce n'est pas une question de format, c'est aller sur un sujet qui a toujours été traité superficiellement, mais c'est aller chercher des choses qui ne sont pas visibles vues de l'extérieur, c'est aller en-dessous.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *C'est aller chercher, là où elle se trouve, une information qui est à vérifier ou à découvrir et qui souvent est cachée parce que les gens qui la détiennent ne*

veulent pas nécessairement la donner. » (Journaliste indépendant, 44 ans) *« C'est simplement du journalisme fait dans de bonnes conditions avec une dimension clairement aussi de révélation, mettre à jour des informations d'intérêt public, qui peuvent être surprenantes. »* (Journaliste indépendant, 38 ans) Quelques autres journalistes font du temps, une troisième dimension distinctive de l'investigation. *« Moi, je dirais que le mot qui me vient directement à l'esprit, c'est le temps du mûrissement, dans le sens de décantation. »* (Journaliste indépendant, 50 ans) *« Moi, je pense que l'élément capital pour euh, faire de l'investigation, c'est l'élément temps pour moi. C'est quelque chose d'essentiel pour pouvoir qualifier un article comme le fruit d'une investigation. »* (Journaliste salarié, 50 ans)

L'absence d'une définition précise et plus fondamentalement, l'élasticité et l'instabilité des critères définitoires de l'investigation ne sont pas dénuées de fondement dans le devenir du groupe et de ses praticiens. La construction d'un groupe autour d'une pratique, dans le cas qui nous occupe, ne doit en effet pas être vue de façon linéaire, c'est-à-dire à la manière d'un groupe d'individus qui se reconnaîtraient liés à un corps de pratiques dont seul il dirait avoir la maîtrise. Au contraire, c'est en travaillant sur un double front – celui des modalités d'insertion dans la scène journaliste et celui du contenu et de la spécificité du travail – que peut éventuellement émerger un groupe et une pratique distincte. En ce sens, en portant les traits distinctifs de l'investigation sur un faisceau de missions et un noyau dur de valeurs professionnelles partagées par l'ensemble de la profession – des qualités de professionnalisme du journalisme en général –, plus que sur un savoir technique autonome, nous faisons l'hypothèse que les journalistes parviennent à satisfaire à cette double exigence de reconnaissance, à la fois au sein de l'espace professionnel et vis-à-vis du monde organisationnel. Ils se donnent ainsi les moyens de recourir à des arguments recevables par les autres services pour justifier l'utilité de leurs actions. On pourrait ainsi dire que ce n'est plus tant l'investigation qui caractérise leur activité que le souci de remplir un rôle social et de citoyenneté utile à la société démocratique. À l'image d'autres spécialités journalistiques (Lévêque, 2000 ; Neveu, 1997 ; Degand, 2013), on peut mettre en évidence que la revendication de légitimité et d'expertise dans le cas des « investigateurs » passe avant tout par l'affirmation, d'une part, de compétences personnelles et de « savoir-être » et d'autre part, par la prise de distance vis-à-vis de pratiques qualifiées d'illégitimes ou de « sale boulot », plutôt que par l'identification d'un socle commun de compétences techniques bien délimitées qui les réuniraient.

Ainsi, en faisant du travail de recherche d'une information pas directement visible, du temps, et de l'intérêt public, des fondements mêmes de ce que doit être l'investigation, c'est-à-dire en décrivant leur rôle à partir de fonctions, ils prennent le soin de légitimer leur expertise tout en veillant à ne pas réduire leur activité à ses aspects les plus techniques et à être assimilés à de simple « diffuseurs d'informations », « courroies de transmissions » ou « techniciens d'outillage¹⁵⁹ ». Si la « recherche d'événements » et le respect de « la vérité » sont inscrits comme devoirs et valeurs fondamentales du rôle du journaliste, ce que les journalistes affirment là est leur expertise à intervenir là où les autres n'en font pas suffisamment et à dépasser un « journalisme de communication ». *« À partir du moment où les journalistes n'auraient plus et ne se donnent plus la possibilité de mettre en question l'information, la disséquer, la contrôler, qui va le faire ? On serait dans la pure communication. Les journalistes sont les seuls qui ont la possibilité justement de faire tampon entre les pourvoyeurs d'informations et le récepteur. Et si la presse devient simplement un canal de diffusion de l'info, y a plus besoin de journalistes. »* (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

¹⁵⁹ Technicien renvoie ici au sens d'un journaliste utilisateur d'outils et de technologies.

« Ah oui, le phénomène de panurgisme, où tout à coup, y a un sujet et alors ça bombarde. Le cas de X, on le décline sur tous les supports et puis dans une semaine c'est terminé. Et je trouve que c'est là que doit commencer l'investigation. De se dire : tiens, au fond on n'a pas résolu le problème, on s'est excité et puis quoi ? » (Journaliste salarié, 50 ans) « C'est un des pires maux de la presse actuellement, d'avoir cet effet un peu mouton, mais qui est basé aussi sur des gens qui sont des faiseurs d'opinion, qui sont des analystes, et qui sont quasiment omniprésents dans tous les médias et qui répètent la même chose. Donc, ça pose quand même question sur notre travail de journaliste, et on doit être capable de changer d'opinion ou de découvrir les faits qui permettent de voir les choses différemment, de manière plus nuancée. » (Journaliste salarié, 57 ans) « C'est très évident ce côté mouton [...] C'est-à-dire que quand je demandais à des journalistes dans mon documentaire pourquoi ils ne s'intéressaient pas à toutes les lacunes qui existaient si on analyse les faits, ils répondaient que s'il y avait quelque chose à faire, leurs collègues l'auraient déjà fait. Donc, ils assument ce côté mouton [...] Mais c'est sidérant. Ce n'est pas ça qu'on attend d'eux. » (Journaliste indépendant, 44 ans) « Sur le mode de fabrication, on assiste à l'atterrissage de plus en plus définitif du journalisme de clavier d'écran dont le monde d'investigation, de connaissance se réduit bien souvent à la fenêtre informatique qu'il a devant les yeux [...] La diffusion de nouvelles est de plus en plus soumise à la dictature de la communication [...] au règne du prémâché [...] L'apport essentiel du journaliste continue de se dégrader. » (Journaliste salarié, 56 ans)

Ce débat, qui entoure la définition d'une activité et l'existence d'un noyau dur de compétence et d'expertise, est ainsi révélateur d'une tension permanente entre les journalistes, leur milieu de travail, leur mode de travail et l'opportunité de maintien d'un nom et d'un titre. « La professionnalisation et le professionnalisme résultent pour une large part d'injonctions, destinées à accroître le contrôle externe sur le travail quotidien. Le contrôle des aires de juridiction apparaît ainsi complexe, car produit de systèmes d'interactions dont les issues sont plus variables, voire incertaines ou instables. » (Demazière, 2008 : 50) À travers, nous allons le voir, un discours déontologique reposant sur des valeurs abstraites, il s'agit d'étudier les jeux avec le caractère indéterminé de leur contenu et de leur hiérarchisation. Il existe en effet des compétitions intra-professionnelles par la hiérarchisation des valeurs et par la réflexion sur leur contenu qui permettent de mettre au jour une forme de segmentation agonistique (Champy, 2015) dans le cas du groupe des « investigateurs ».

2.1.2 L'investigation entre pragmatisme et technicité : un art ou une science ?

Amenés à répondre à la question de savoir de quelle manière ils envisagent l'investigation : comme un savoir technique ou comme le produit de la personnalité et de l'expérience, nombreux sont les journalistes à faire de la pratique, un subtil mélange de ces deux dimensions. « J'aurais vraiment du mal à dire s'il y a un élément plus important que l'autre. Du savoir-faire sans carnet d'adresses, ça ne sert pas à grand chose, et de super contacts, si on ne sait rien en faire, ça ne sert pas à grand chose non plus. » (Journaliste indépendant, 43 ans) « Je crois que c'est un mixte des deux [...] Les deux sont importants. » (Journaliste salariée, 53 ans) « Moi, je dirais qu'il y a un peu des deux. » (Journaliste salarié, 42 ans) « Je pense qu'on peut avoir un guide, mais sans l'état d'esprit, on ratera beaucoup de choses. » (Journaliste indépendant, 44 ans) « Oui, je pense que les deux sont aussi importants l'un que l'autre. » (Journaliste indépendant, 56 ans) S'ils ont souvent du mal à trancher entre les deux aspects, et nommer une technique ou des compétences précises, l'ensemble des journalistes éprouve davantage de facilité à mettre en avant l'importance de la personnalité à travers certaines qualités du journaliste. « Je pense qu'il doit y avoir quelques règles de bases. Maintenant, moi je ne les ai pas. Je ne peux pas dire que j'ai des choses particulièrement en

tête. » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Je n'ai pas fait le journalisme [...] Je suppose qu'effectivement il y a des techniques d'investigation. Mais je serais incapable de vous dire ce que sont ces techniques.* » (Journaliste salariée, 53 ans) « *Est-ce qu'il existe quelque part une méthode ? [...] Oui, certainement mais je serais très curieux une fois d'aller assister à un de ces cours donnés par X (un ancien journaliste d'investigation belge).* » (Journaliste indépendant, 50 ans) « *Oui, il doit avoir des règles. Lesquelles ? (Silence) Difficile à dire comme ça.* » (Journaliste indépendant, 45 ans)

En réalité, certains soulèvent l'importance de la maîtrise de savoir-faire techniques et théoriques, en renvoyant à l'importance de la méthode des « chronologies » dans le cas des journalistes judiciaires, de l'enquête par hypothèses ou, pour les plus jeunes, des compétences en matière de données, de recherche sur le web et de compétences multimédia. Mais ces savoirs mobilisent des compétences qui relèvent avant tout du domaine du journalisme en général, sans être spécifiques à l'investigation. Il s'agit là d'aptitudes en matière de recherche, de vérification et de recoupement de l'information. « *Il y a tout une série de savoir-faire, de compétences [...] une manière très habituelle de travailler pour un journaliste qui est d'aborder et de collecter les informations disponibles, officielles, de faire le tri et de creuser certains points.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *Il y a quelques règles [...] comme la rigueur des faits, et ce qu'on identifie comme la réalité [...] une diversification des sources, mais aussi du milieu des sources, une remise en question de tes certitudes, une connaissance de ton sujet avant de t'engager dans ton travail de terrain [...] Mais ça n'en fait pas une méthodologie propre à l'investigation.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Y a, oui, des règles, c'est plus des choses [...] Pour faire de l'investigation, il faut avoir des qualités de recoupement, pas juste : quelqu'un t'a dit quelque chose et donc tu vas le sortir. Savoir recouper, essayer de confronter les différentes versions d'un seul fait, essayer de trouver quelque chose qui est au plus proche de la vérité.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *C'est essentiel de garder une méthode, et cette méthode c'est d'équilibrer les choses, d'avoir les deux avis dans des affaires souvent controversées [...] d'entendre toutes les fois a fortiori quand elles sont discordantes.* » (Journaliste salariée, 53 ans) « *Les outils que j'utilise, ce sont les méthodes journalistiques [...] La question des preuves. Qu'est-ce qu'un fait, comment est-il recoupé et par qui ?* » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *Bien sûr, y a certainement des techniques [...] Mais ça ne demande pas de compétences particulières [...] Ça demande de faire un travail qui est quand même le b.a.-ba du journalisme, qui est d'avoir des sources et de les recouper.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Il faut certaines bases pour faire du journalisme d'investigation [...] il faut quand même avoir une connaissance assez large des domaines, il faut se poser les bonnes questions, vérifier les informations dont on dispose.* » (Journaliste salarié, 45 ans) « *Moi, je suis très méthodique [...] avant d'aller interroger quelqu'un, j'essaie vraiment d'arriver blindé, je lis beaucoup sur le sujet, je prépare une série de questions à poser aux interlocuteurs. Donc, progresser comme ça.* » (Journaliste salarié, 50 ans) « *On commence ça. On ne connaît rien, et puis on lit d'abord ce qu'il existe, puis on se pose des questions et à partir ce qu'on lu, on va plus loin, on cherche, on rencontre des gens. C'est comme ça qu'on travaille, en entonnoir.* » (Journaliste salariée, 39 ans)

Le poids de ces savoirs techniques tend, dans la plupart des cas, à être contrebalancé, voire minimisé, par l'importance de qualités individuelles du journaliste. Les qualités individuelles mises en avant, relativement similaires d'un journaliste à l'autre et qui s'évaluent en termes d'attitudes, sont davantage le fait de leur personnalité ou du bon sens que d'un quelconque apprentissage : on en a ou pas cette « fibre », et dans ce dernier cas, il n'y a pas grand chose à faire.

« Le journalisme en général, c'est beaucoup de méthode et beaucoup de rigueur, il y a des techniques de rigueur, de raisonnement d'esprit critique et qui doivent être appliquées tout le temps, et puis des questions techniques, de ne pas se laisser aller à présenter son sujet n'importe comment, de savoir raconter l'histoire, savoir respecter le format demandé [...] Ça, c'est de la technique mais c'est vrai pour tous les domaines du journalisme [...] Pour l'investigation, j'aurais plutôt tendance à dire que c'est l'expérience [...] d'avoir depuis très longtemps, toute sa vie, l'habitude de vouloir chercher derrière, de vouloir poser des questions, de vouloir enquêter. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

« Je dirais que le travail d'investigation est un travail assez délicat qui demande une certaine (silence) célérité des choses, c'est-à-dire de bien voir les tenants et les aboutissants, ne pas se tromper et connaître les gens qui peuvent vous donner des éléments d'analyse et de compréhension du sujet [...] Mais quand on tire l'info, y a quand même une petite voix qui nous dit : 'Y a quelque chose' [...] Le journaliste d'investigation, il doit être observateur de la société. Quand il va à une conférence de presse, parfois y a des infos derrière. Derrière, il faut toujours se poser des questions. L'info peut paraître anodine pour tous les journalistes mais chez vous, l'œil attiré par l'expérience [...] Y a aussi la chance, quelqu'un qui vous donne ou vous tombez sur une info de manière fortuite [...] Tout le monde ne peut pas être forgeron ou avocat. C'est comme ça. Il faut cet aspect de la personnalité qui vous pousse à chercher les choses, aimer le faire. » (Journaliste salarié, 45 ans)

« *Un journaliste qui a vraiment envie de creuser les trucs, on le voit pas tellement au cours, c'est pas vraiment affaire de théorie [...] En fait, il a ça en lui [...] Il faut des caractéristiques innées, être curieux, ouvert d'esprit, en empathie et ne pas lâcher prise [...] Ça me semble difficile de faire du journalisme d'investigation, si on est pas du tout curieux et si on ne sait pas entendre les gens, observer.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *L'investigation, c'est juste que ça fait partie de toi et ta façon de bosser [...] Un gars qui veut faire de l'investigation, il peut faire toutes les études qu'il veut, être blindé avec des théories, s'il a pas le truc, ce n'est pas une question de savoir écrire [...] Il faut le truc, je ne sais pas comment le définir. Une façon d'agencer les idées. C'est une façon de penser, enfin c'est un truc de comment est fait ton cerveau.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *L'investigation, ça demande d'être curieux. Moi, je ne me vois pas faire autre chose mais c'est une façon de réfléchir. Je ne sais pas, une façon dont ton cerveau fonctionne.* » (Journaliste indépendant, 56 ans) « *Les choses de fond pour moi ont un attrait plus grand et ça coïncide bien avec ma mentalité [...] C'est dans ma personnalité d'aller gratter, d'aller là où personne n'est allé avant d'une certaine manière.* » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *L'investigation, elle est faite avec des qualités humaines, de l'expérience et donc, on aura toujours des gens meilleurs que d'autres pour en faire.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Tout le monde ne peut pas être journaliste d'investigation [...] Moi, j'aime bien creuser, me casser la tête sur des choses, avoir un réseau d'informateurs [...] Ce n'est pas quelque chose qui se décrète ou qui s'impose.* » (Journaliste salarié, 45 ans) « *Tous les journalistes n'ont pas le goût pour l'investigation [...] n'ont pas la nature investigatrice mais ce n'est pas quelque chose que font naturellement les journalistes [...] Il faut un goût pour l'intrigue policière, une capacité à résister à la pression.* » (Journaliste salarié, 53 ans) « *Pour moi, l'investigation, c'est fait avec l'âme, des talents [...] surtout de la curiosité, de l'opiniâtreté, de l'acharnement et de la patience.* » (Journaliste faux-indépendant, 44 ans)

De même, si les qualités individuelles requises dans l'investigation sont de l'ordre de l'inné, nombreux sont les journalistes à faire référence à des compétences plus « sociologiques », voire à un « sens politique », qui ne s'acquièrent qu'avec le temps et une dose d'expérience : une capacité à identifier et à chercher l'information, à déjouer les tentatives de manipulations,

à protéger ses sources, à constituer des réseaux ou encore, à se faire une « réputation ». L'expérience est ainsi perçue de manière continue et cumulable à l'infini. « *Y a un aspect formation sur le tas, c'est sûr [...] C'est comme le jour où t'as ton permis, tu sais pas conduire [...] Mais avec le temps, on devient meilleur et plus efficace, on sait mieux à qui s'adresser, vers où chercher.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *La théorie, ça s'apprend sur le tas et je pense que la pratique permet de s'en faire une idée [...] Avec l'âge, on est plus efficace. On réagit mieux devant quelque chose d'inhabituel, on fait mieux la part des choses, on résiste mieux aux pressions.* » (Journaliste salariée, 53 ans) « *Je passe moins de temps à papillonner, je vais directement aux questions essentielles. Je pense aussi que c'est plus anglé, j'avais trop tendance à couvrir des sujets trop vastes. Je vais plus vite à l'essentiel.* » (Journaliste indépendant, 42 ans) « *Avec l'âge, vous avez une certaine réputation, il est rare maintenant que je ne puisse pas entrer en contact avec une source potentielle. Elle sait que quand c'est OFF, c'est OFF, que je ne laisse pas trainer chez moi cinquante preuves du fait qu'il y a eu violation du secret professionnel.* » (Journaliste indépendant, 54 ans) « *L'investigation, c'est pas un manuel où on puiserait dedans. On peut apprendre les ingrédients [...] mais ça s'apprend avec le temps. C'est à force de pratiquer, l'expérience qu'on arrive à déceler chez des gens que vous tenez le bon bout et qui essayent de vous aiguiller sur autre chose.* » (Journaliste salarié, 45 ans) « *La technique, ce n'est pas inné et ça s'acquiert [...] Je me souviens de la première enquête que j'ai faite, je ne savais pas par quel bout la prendre parce que j'avais aucune culture de l'enquête. Il a vraiment fallu que mon rédac chef de l'époque m'aiguille [...] Avec le temps, on arrive à mieux savoir quelles questions poser, comment les poser. On se fait moins avoir aussi.* » (Journaliste salariée, 49 ans) « *Après, on apprend tout le temps. Tiens, j'aurais dû faire comme ça, ou j'aurais dû poser plutôt ces questions là, les tourner comme ça.* » (Journaliste indépendant, 28 ans) « *L'expérience ça aide. C'est le réseau, ce sont des informateurs privilégiés et ça, ça se construit patiemment. Vous arrivez à 24 ans dans la profession, vous n'avez aucun réseau, vous devez le construire petit à petit.* » (Journaliste indépendant, 50 ans) « *Moi, je n'ai pas du tout de contacts judiciaires parce que je suis assez jeune et je commence. Mais avec le temps, ça m'intéresserait beaucoup de faire ça, et de nouer des relations parce qu'effectivement, à partir du moment où on peut avoir des informations des sources judiciaires, c'est là on tisse le début d'investigation [...] on peut avoir des vents favorables.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) « *C'est très empirique comme savoir [...] et c'est clair qu'on y va par essais et erreurs. Y a des trucs qu'on a faits par le passé et auxquels on essaie d'être vigilant. C'est clair aussi que j'ai eu des informations qui me sont parvenues parce que j'avais réalisé certains travaux [...] À partir d'un certain moment, l'investigation va générer une pompe à infos.* » (Journaliste indépendant, 39 ans)

« L'expérience en investigation, c'est fondamental. Forcément, y a l'expérience de l'investigation, la rapidité avec laquelle tu peux lire des documents techniques, là où le scandale peut se trouver [...] Ça permet aussi d'avoir l'expérience de la vie. Donc, savoir quelles sont les phases de la vie, à quoi rêve un jeune de 30 ans qui a une épouse, un de 40 ans qui a charge de famille et un de 50 ans qui se dit je n'ai plus rien à perdre. Ce sont des sources avec lesquelles on va traiter, qui ont des perspectives de vie, des intérêts à traiter, avec les journalistes, très différents, ça c'est très important. Pouvoir traiter de manière optimale avec quelqu'un qui est tenu avec un fil à la patte pour pouvoir revenir soi-même, dans son expérience, pour pouvoir dire : 'je suis face à un source qui va lâcher quelque chose qui pourrait se retourner contre elle', et bien comprendre toutes les implications de sa peur. Ça aide beaucoup, sans compter que quand vous débarquez avec une expérience, une réputation, ils vous regardent différemment. » (Journaliste salarié, 53 ans)

Voguant entre ces deux aspects inhérents au travail d'investigation – savoirs formels et acte individuel et créatif, les journalistes de notre corpus tendent à souligner la nature « a-technique » de leurs pratiques. Nombreux sont ceux à avoir souligné une certaine marge de manœuvre dans leurs manières d'enquêter par rapport à des sujets chaque fois différents. S'il existe donc des « recettes », elles sont avant tout l'affaire d'une mise en œuvre personnelle, d'intuition et d'une part de hasard faisant de l'investigation, un « art » et non une activité scientifique. « *L'investigation, le journalisme en général, c'est pas une science, c'est un artisanat. Donc, chaque fois, qu'on commence, on est même sur quelque chose de particulier, on a ses marottes personnelles. On fait quand même son travail sur de la matière humaine [...] L'investigation, en tant que telle, ça reste de l'artisanat, c'est un rapport humain.* » (Journaliste salarié, 53 ans) « *Une dimension que l'on a, c'est une dimension presque artistique de la vie. C'est dire qu'à un moment donné, ce sont des choses que l'on doit sentir, et moi dans mon travail, je suis dans une description qui sera plus naturaliste des choses. Ce qui est un peu en contradiction avec cette approche rigoureuse et objective des faits [...] Dans ce travail que j'ai fait, je ne peux pas cacher que j'avais une certaine empathie pour les personnages au centre de mon enquête.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Je pense qu'un journalisme sans émotion ne serait juste pas reçu ni entendu [...] Je crois que l'un des enjeux, c'est d'arriver à un bon dosage entre journalisme factuel et émotion.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *L'enquête par hypothèses, c'est une recette intéressante [...] Mais je crois beaucoup à la sérendipité, c'est-à-dire qu'on tombe sur des choses et, petit à petit, les choses se mettent ensemble. Parce que moi, je fonctionne beaucoup comme ça [...] C'est-à-dire qu'on fonctionne au feeling, et y a rien de moi scientifique qu'un feeling a priori [...] On est quand même sur quelque chose qui est très à tâtons, je ne pense pas qu'il y ait de recette.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) « *Moi, j'ai jamais développé un modèle d'investigation, parce que chaque situation est différente, parce que y a un part d'instinct, de savoir, deviner où creuser. Il y a des enquêtes où on creuse et on trouve absolument rien alors que d'autres...* » (Journaliste salarié, 56 ans) C'est pourquoi, certains journalistes, notamment du côté des indépendants qui côtoient les formes documentaires, ou ceux travaillant dans des émissions d'enquête, font une large place à la réflexion et à la discussion collectives qui peuvent avoir lieu dans le processus de construction du sujet d'investigation, que ce soit des questions de fond ou de forme, et qui n'épuisent pas le caractère subjectif d'un tel travail.

De même, s'ils affirment être soucieux de rigueur des faits, cultiver le doute par rapport à leurs sources, à leurs certitudes et à eux-mêmes, apparaît pour eux la méthode la plus adéquate contre l'erreur. « *Une des bases du métier, c'est de rester ouvert aux probabilités qui peuvent survenir [...] Je crois que le fait de se laisser doute, le fait qu'un journaliste puisse dire je ne sais pas, c'est une grande preuve d'intelligence [...] Je n'exclus pas de me tromper, que mon hypothèse soit invalidée.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Faut s'en tenir à l'objectivité des faits et aux documents. Mais il faut constamment cultiver le doute. Remettre en cause ses certitudes, ses sources, ses documents. Est-ce qu'on ne fait pas fausse route ?* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Si rigueur scientifique il y a, c'est se dire qu'à chaque fois qu'on a accès à une information, c'est essayer d'en avoir une confirmation par une autre source [...] Mais on sait très bien que c'est impossible [...] Donc la vérification ultime et absolue, elle n'existe pas. À nous d'établir une échelle de gradation dans la fiabilité des sources, et c'est déjà une marge d'appréciation subjective et humaine [...] Avec cet esprit critique, ce doute, vous savez jusqu'où vous pouvez accorder du crédit à vos sources.* » (Journaliste indépendant, 50 ans) « *La valeur scientifique, c'est un peu compliqué [...] Y a une critique des sources qui doit être faite et c'est quelque chose qu'on apprend très peu en journalisme [...] On a beaucoup tendance à recourir à des chiffres, des*

rapports d'ONG par exemple. Parce que c'est quelque chose de très confortable, ce recours permanent à une espèce d'expertise extérieure pour dire je ne suis pas le seul à dire ça [...] C'est quelque chose d'intéressant à interroger, à vérifier. » (Journaliste indépendant, 29 ans) « La première qualité du journaliste, c'est d'être sceptique. En investigation, on est toujours en train de se soucier de la fiabilité de sa source. » (Journaliste salariée, 49 ans) « Moi, je doute tout le temps, c'est pas une qualité, je veux dire c'est peut être un défaut, à tel point que (Il réfléchit) Je ne sais pas comment le dire en fait [...] Je suis parano, j'ai des fantasmes et si c'était un coup monté ou même si je n'avais pas rêvé de ça. Je ne sais si c'est une qualité ou un défaut parce qu'il me dessert aussi. Donc le doute, il va jusque-là, il est presque maladif. » (Journaliste faux-indépendant, 44 ans)

2.1.3 Des enjeux politiques de l'investigation...

2.1.3.1 Relations aux sources et conscience morale

Le profil de l'« investigateur » sur lequel s'opère un consensus parmi les journalistes de notre corpus est loin de correspondre à un journaliste qualifié, un technicien assuré d'un savoir précis et non ambigu, lui permettant d'avoir prise sur tout événement singulier. Leur autorité réelle sur le terrain, et en action, est moins le fait d'un pouvoir formel, comme la carte de presse par exemple, que de leur autorité professionnelle, c'est-à-dire leur savoir et leur expérience, en un mot leur « compétence ». La compétence est donc ici double : *subjective*, en étant liée à la personne et à ses traits de caractère propres, et *empirique*, puisqu'accumulée au fil des expériences qui constituent autant de précédents dont l'évaluation permet l'élaboration progressive d'un savoir opératoire efficace. Si l'expérience ne suffit peut-être pas pour faire naître chez ceux qui en sont démunis, les traits de caractères requis, pour une majorité d'autres, elle produit un effet de renforcement également continu. La compétence est ainsi, d'une part, dichotomique – on est ou on n'est pas un investigateur compétent et l'ancienneté en elle-même n'y fait rien ; mais, d'autre part, le seuil de compétence minimale franchi, elle est progressive à l'infini, et l'ancienneté combinée à la variété des affectations en sera un bon critère : à égalité de qualités individuelles, les plus anciens seront, dans la majorité des cas, perçus comme plus compétents.

La possession et l'importance des aptitudes relationnelles¹⁶⁰, ces savoir-être, sont d'autant plus portées par les journalistes que nous avons rencontrés, qu'ils se retrouvent au cœur d'enjeux politiques du fait de la nature des informations qu'ils sont amenés à diffuser. Celles-ci sont en effet, dans certains cas, anxiogènes, susceptibles de causer du tort, de servir les intérêts et être l'objet de manipulation par les sources. Cette position « stratégique » conduit les journalistes à valoriser les acquis de l'expérience, les vertus de l'empathie et la dimension de « confiance » qui caractérisent leur relation aux sources. « *Il faut en quelque sorte être un peu dragueur, c'est une manière d'obtenir l'information, y a pas que ça, mais oui.* » (Journaliste indépendant, 42 ans) « *Oui, y a une part de séduction. C'est du win-win. Je pense*

¹⁶⁰ Il est intéressant de remarquer que les quelques référentiels d'activités et de compétences qui existent dans le monde anglo-saxon appuient généralement largement sur les qualités personnelles des journalistes plus que sur des techniques et savoir-faire. Ainsi, la description du poste de « ICIJ reporter » diffusée par ICIJ, le consortium international réunissant des journalistes d'investigation, fait mention de « compétences de recherche et de résolution de problèmes, d'une familiarité et un goût pour les bases de données, d'aptitudes interpersonnelles, d'ouverture, d'initiative, de résistance au stress ». Autre élément significatif ici est celui de la possession d'une expérience d'au moins trois ans dans le secteur de l'investigation. Voir : <https://www.icij.org/blog/2013/05/work-us-icij-hiring-investigative-reporters>

qu'il ne faut pas se leurrer, y a personne qui donne des infos comme ça, sans intérêt [...] quand je dis qu'il y a une part de drague, quand je dis qu'il y en a qui aiment se faire mousser, y en a qui veulent passer à la télé. On le sait, en général, ça nous arrange quand même relativement bien. » (Journaliste salariée, 53 ans) *« Il faut pouvoir être convaincant. Il faut arriver à convaincre et à ne pas lâcher le morceau et essayer d'insister. Y a une part de drague, de charme [...] Y a quand même des formes à prendre pour être courtois. »* (Journaliste salarié, 42 ans) *« Idéalement, oui, il faut être sociable en général. C'est ça, plus le journaliste est dragueur, plus son carnet d'adresses s'étoffe. »* (Journaliste faux-indépendant, 44 ans) *« Je crois qu'un journaliste, ça doit être une dragueur. Je veux dire par là que vous devez d'une façon séduire votre interlocuteur pour le mettre en confiance [...] Vous ne pouvez pas obtenir d'infos des gens si vous ne les mettez pas en confiance. Le tout maintenant est de ne pas trahir leur confiance [...] Donc, c'est un très subtil et ça demande des connaissances de l'individu et de l'expérience aussi. »* (Journaliste salarié, 59 ans) *« Il faut mettre en confiance mais ce n'est pas draguer, enfin ça dépend sur quel registre on joue. Moi, je ne le fais pas trop. On ne peut jamais dire qu'on ne séduit pas [...] Mais mettre en confiance, c'est le gros boulot hein parce que y a beaucoup de gens qui ont peur, donc on doit les mettre en confiance. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« Les sources ont souvent intérêt à ce qu'on parle, enfin à livrer l'information, qu'elle soit relayée. Enfin, il faut voir à qui profite la révélation de toute façon [...] La confiance, elle doit plus venir du journaliste par rapport à ses sources que l'inverse je pense [...] Je pense que ça demande de pouvoir évaluer la fiabilité de la source, quelles sont ses intérêts, ses motivations dans ce qu'elle révèle. Ça, c'est hyper important. »* (Journaliste salarié, 42 ans) *« Y a des gens qui peuvent attirer notre attention sur des informations. Tout cela dépend de la relation entre le journaliste et les informateurs. On n'a pas les mêmes informateurs, on n'a pas la même affinité. Et puis, y a une question de feeling aussi, ça passe ou ça casse [...] Y a la qualité de la relation qui joue. »* (Journaliste salarié, 45 ans)

« Oui, forcément, y en a qui faut draguer, y en a qui faut rassurer, y en a où il faut montrer que tu connais le sujet. Faut cerner assez vite ce dont a besoin de la personne pour te parler. Après, t'en a qui ont besoin d'une relation de confiance [...] Oui, il faut draguer, créer une espèce de relation de confiance avec les sources [...] et il faut protéger les gens [...] Je pense que c'est hyper important quand tu fais de l'investigation de ne pas être trop dans l'excès et toujours avoir soi-même des garde-fous qui te permettent de faire le tri dans ce que tu publies. » (Journaliste indépendante, 30 ans)

Quant aux questions déontologiques auxquelles les journalistes sont exposés dans leur travail d'investigation, à en croire les nombreux exemples revenus au cours des récits, elles exigent de leur part une conscience morale par rapport à l'exercice. Il s'agit là d'un problème spécifique qui se pose par rapport à la déontologie pensée de manière dynamique. *« Y a un mythe autour du journalisme d'investigation, qui est absolument dangereux [...] Le journaliste d'investigation, est essentiel et important, mais est souvent seul dans son raisonnement intellectuel. »* (Journaliste salarié 53 ans)

« Parce qu'en même temps, le journalisme, je trouve ça bizarre. T'as des professions où tout est hyper encadré [...] Ici, t'as toujours la diffamation mais c'est pas si utilisé que ça. Tout le monde peut écrire un peu n'importe quoi. Donc, faut faire gaffe. Dans l'investigation, ce ne sont que des questions déontologiques. Est-ce que je publie ça ou pas ? Est-ce que y a des choses que tu vas cacher ou pas, en donnant ton identité ou pas ? [...] Parce que, s'il n'y a pas d'infos dérangeantes, tu ne dérangeras personne, donc tu ne vas jamais te faire attaquer [...] Mon avis là-dessus, c'est que tu peux faire des trucs, c'est important de ne pas trop se cantonner non plus à respecter les règles. Il faut à un moment donner un peu loupoyer, sinon

tu ne peux pas [...] Mais là, c'est au journaliste de faire son cas de conscience. » (Journaliste indépendante, 30 ans)

2.1.3.2 Des arguments recevables pour les dirigeants

Si la collaboration et le travail des sources sont un enjeu crucial exigeant des qualités relationnelles et l'expérience, les journalistes d'investigation doivent également recourir à des arguments recevables par les dirigeants de presse, généralement réticents à leur allouer les moyens nécessaires. Pour légitimer leur position au sein de l'espace organisationnel, loin de s'appuyer sur la possession d'un savoir technique ou théorique, qui servirait de justification d'autorité, les journalistes recourent davantage à des considérations chiffrées, permettant d'attester la crédibilité rattachée à la fonction ou une demande du public pour l'investigation. « Avec le problème de crédibilité de la presse, l'investigation est certainement un moyen de retrouver cette crédibilité. » (Journaliste indépendant, 43 ans) « Je pense que le public est preneur [...] J'ai l'impression qu'il y a pas mal d'émissions d'investigation, chez nous et en France. En Belgique, ces émissions sont suivies. Ça veut dire qu'en Belgique, on peut rassembler 600 000 – 700 000 téléspectateurs cumulés [...] il y a un intérêt. » (Journaliste salariée, 39 ans) « Pour moi, la balle est dans le camp des éditeurs [...] je pense que c'est un moyen de se démarquer par rapport au web, par rapport au concurrents aussi. Mais je pense aussi que les lecteurs sont demandeurs, mais c'est empirique, ça ne repose sur rien. » (Journaliste faux-indépendant, 44 ans) « Moi, je pense qu'il y a public [...] Quand on a créé l'émission X, c'est parce que y avait un concept, on pose une question et on y répond [...] Et les gens ont l'impression qu'on répond, ils peuvent suivre votre cheminement. » (Journaliste salariée, 49 ans) « Il y a une stratégie de fédérer parce qu'on est dans une entreprise commerciale qui vit de la pub [...] Mais je pense que c'est trop caricatural, parce que même si c'est une entreprise commerciale, ça n'empêche qu'au bout du compte, le plus important, c'est la crédibilité. S'il n'y a plus de crédibilité du média, l'audience s'effondre de toute façon [...] et donc il faut se battre au quotidien, si on fait ce métier, c'est pour donner à comprendre, aller voir dans les recoins. » (Journaliste salarié, 56 ans) « L'investigation, ça paie [...] Quand vous avez ce genre d'histoires, en général, je ne connais pas les chiffres en détail mais les ventes explosent, soit augmentent fortement [...] La plus-value, elle se trouve essentiellement dans l'investigation et dans l'analyse. » (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Le période d'incertitude dans laquelle on est, la précarisation des journalistes, la paupérisation du métier, la montée en puissance de la communication, tout ça fait qu'on pourrait désespérer par rapport au journalisme d'investigation. En même temps, ça crée des opportunités comme XXI, 24h01, entre autres. On voit bien aujourd'hui le besoin qu'ont les gens d'une info alternative, d'avoir des repères dans l'actualité, de mettre en perspective, de décoder [...] Le public se satisfait de l'information facile qu'on lui donne, mais il a aussi d'autres aspirations qui font qu'il y a une désaffection de la presse écrite. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

Aussi, lorsqu'ils ont davantage de mal à percevoir une demande du public, certains journalistes prennent le parti de rejeter la faute sur l'offre déficiente des médias et sur le rôle de l'éducation aux médias à poursuivre. « On est tous un peu fautifs. T'as le public qui est tellement habitué d'avoir tout gratuit qu'il ne va plus payer, pourtant c'est pas vraiment vrai parce que t'as des modèles comme XXI où les gens achètent. » (Journaliste indépendante, 30 ans) « Si les gens avaient de l'esprit critique, si on avait, dès l'école, appris aux gens à avoir cet esprit critique, il n'y aurait plus de problème, la presse aurait déjà plus de qualité. » (Journaliste indépendant, 31 ans) « Ça vient aussi du public qui a été anesthésié, parce que, enfin si on vous donne à manger des patates tous les jours, vous n'avez pas le goût d'un truc

différent, vous n'avez pas idée en fait qu'il existe quelque chose de différent, avec une autre valeur, un truc qui remet en question [...] C'est pour ça que les ventes du papier chutent, les gens ne sont plus prêts à payer pour acheter ce qui ne vaut même plus un euro. » (Journaliste indépendant, 28 ans)

Au-delà des qualités relationnelles requises auprès des informateurs et des dirigeants de presse, certains journalistes ont évoqué spontanément un troisième axe tourné vers le public. Ils jugent en effet souvent indispensable ce qu'ils qualifient de « service après-vente » à tenir auprès de leur public. *« Je trouve que c'est bien que le journaliste réponde à des interventions de lecteurs qui se disent mais qu'est-ce que c'est ça ? Pourquoi il écrit ceci ? Il se trompe. Pourquoi il n'a pas écrit ça ? C'est vrai que ça demande un service après-vente qui exige du temps. Mais c'est bien que le journaliste s'implique dans l'impact social de son propre travail. »* (Journaliste salarié, 57 ans) *« C'est intéressant quand on mène un projet, une investigation, un webdoc, d'avoir des opportunités de présentation de son propre travail qui dépassent le simple stade de la publication [...] Moi, j'aime bien l'idée de me dire : « j'ai fait un travail et je vais en parler et puis on pourra argumenter, augmenter la réflexion et des gens me diront je ne suis pas d'accord avec vous, vous avez oublié tel fait » [...] Et on débat comme ça. »* (Journaliste indépendant, 29 ans)

« Y a une partie de service après-vente. Quand vous sortez un scoop, le lendemain, en général, votre téléphone chauffe un peu, vous êtes contacté par d'autres confrères ou votre média vous demande de faire des chats. Et donc, il faut aussi être là pour assurer ce travail [...] Pendant une heure, vous êtes concentré sur votre clavier, vous recevez plein de questions, il faut pouvoir parfois les regrouper, répondre de la bonne manière, convaincre de son travail, à plus ou moins tout le monde. » (Journaliste indépendant, 38 ans)

*« Le journaliste est invité à s'investir dans la discussion, pas en donnant une opinion mais en donnant plus d'informations ou en réagissant, ou en défendant son information. Faut la défendre quoi, ça tombe sous le sens [...] Finalement, le problème en Belgique, c'est que très peu de papiers sont signés par les journalistes sur Internet, c'est beaucoup de dépêches [...] Y a pas de discussion. Sur Facebook, on met juste : « Qu'en pensez-vous ? » Y a 50 commentaires et personne n'a pris le temps de les lire. Y a pas de discussion, c'est juste du bruit [...] Ils ne s'investissent pas avec le lecteur. Alors, ça perpétue une tradition du *bashing* du lecteur mécontent. Tandis qu'en investissant le lecteur, j'ai bien fait l'expérience [...] on voit que ça amène du positif [...] Ça montre que l'investissement du journaliste dans son article, même *a posteriori* après publication, est important justement pour retourner cette tradition du lecteur pas content. »* (Journaliste indépendant, 28 ans)

2.1.4 ... aux qualités « managériales »

Censés rendre compte de l'« efficacité » et du bien-fondé de l'investigation, ces arguments révèlent ici toute la difficulté à quantifier ce rôle joué par l'investigation et la question de la réception de l'investigation. Cette question n'est pas propre à la pratique, puisqu'elle se pose dans d'autres univers journalistiques, comme celui du social (Lévêque, 2000) ou celui des matières européennes (Mathien, 2011), mais elle est sensible dans le cas des journalistes étudiés, et certains d'entre eux se refusent d'ailleurs de relever cet exercice périlleux. Le constat d'une faible reconnaissance de la part des dirigeants est néanmoins perceptible dans la manière dont certains journalistes soulignent la vision généralement « attentiste » et « conservatrice » de ces derniers, qui les conduit davantage à « naviguer à vue », à « surfer sur la vague du scoop » et à « imiter ce qui se fait », que de « mettre sur pied une véritable réflexion » et « stratégie » par rapport à l'investigation. Si quelques-uns expliquent le développement de la fonction au sein de leur média comme une prise de conscience de la

direction par rapport à l'investigation, il y a par ailleurs le sentiment souvent partagé d'avoir à construire par eux-mêmes leurs actions et les outils d'investigation malgré l'assignation d'objectifs plus généraux de la part de la direction.

Pouvoir dépasser cette frilosité de la hiérarchie relève là encore de compétences techniques qui ne se réduisent pas à une simple maîtrise des outils de communication mais qui appellent à des compétences à la fois « managériales », relationnelles et de négociation. Il s'agit d'un constat largement partagé par les journalistes indépendants de notre corpus qui déplorent souvent le caractère personnalisé des contacts. « *C'est beaucoup une question de personne. Ce n'est pas tel journal est intéressé ou pas, mais untel est intéressé et va te pousser.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *Ce sont des relations personnelles. Comme mes contacts partent, je disparaiss du radar du journal [...] Il n'y a pas de bases de données pour faire appel à des indépendants pour s'exprimer sur telle ou telle matière.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *C'est tout personnel, je pense. C'est juste : si y a un bon feeling et s'ils aiment votre travail, si ça leur plaît, ça marche bien entre vous, ils vont vous recontacter.* » (Journaliste indépendant, 28 ans)

D'où, ces journalistes sont généralement amenés à développer des « para-compétences » qui viennent s'agréger, voire amplifier, celles communément et traditionnellement partagées par les professionnels de l'information : capacité à convaincre, à vendre son produit, à négocier les tarifs. Ce que Pilmis (2007) appelle « le placement de projet ». Il s'agit cependant d'une situation que connaissent, dans une moindre mesure certes, de nombreux journalistes travaillant en rédaction. Leurs discours sont à ce titre tout à fait significatifs puisqu'ils sont plusieurs à avoir évoqué des différends avec la vision de leur hiérarchie et à référer à la nécessité de « s'imposer » et de « se battre » pour faire valoir leurs vues. De la même manière, certains journalistes salariés se retrouvent dans une situation assez proche de celle des indépendants, en tant qu'« indépendants partiels » en faisant appel à des sources de financement extérieures, comme le Fonds pour le journalisme. « *Au fil du temps, j'ai appris à défendre mes droits moi-même, à m'organiser, à remplir ma déclaration moi-même et mes contrats, et à négocier mes droits de diffusion. C'est indispensable pour s'en sortir et pouvoir en faire.* » (Journaliste indépendant, 33 ans). « *Ce n'est pas toujours facile [...] Y a pas de culture d'investigation, les personnes avec qui vous négociez une enquête, n'ont jamais négocié auparavant. Elles tombent parfois un peu des nues parce que y a tellement peu de journalistes d'investigation qui essaient de négocier des trucs. Alors que c'est hyper important.* » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *Le journaliste qui doit perpétuellement rechercher des financements [...] va avoir une démarche plus commerciale et marketing. Au-delà de considérations journalistiques pures, il doit se soucier de vendre son produit et de savoir comment l'écouler. En fait, il endosser un statut de démarcheur.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Il faut trouver beaucoup d'idées. Combien vont l'acheter les médias ? Est-ce que ça va justifier le temps passé ? [...] J'ai quand même l'impression que les médias ont tendance à s'appuyer sur leurs équipes de salariés. Donc, il faut pouvoir se lancer avec plusieurs investigations en cours, en avoir trois ou quatre, en disant, celle-là, je vais pouvoir la vendre. Stratégiquement, ça me paraît important.* » (Journaliste indépendant, 29 ans) « *Certainement, pour l'investigation, il faut être fin négociateur [...] Sinon, ce n'est pas rentable, vous ne rentrez pas dans vos frais.* » (Journaliste indépendant, 50 ans) « *Parfois, y a des sujets, ou vient trop tôt avec une idée, un sujet qui va à contre-sens, ce n'est pas toujours facile à imposer au rédac chef [...] Y a des sujets qu'on n'arrive pas à traiter parce que ça coûte trop cher. Et là bravo le Fonds pour le journalisme.* » (Journaliste salariée, 49 ans) « *Il faut savoir négocier, oui, c'est sûr. Il faut parfois affronter ses supérieurs, sa rédaction en chef pour imposer un angle, un regard.* » (Journaliste salarié, 56 ans)

« L'investigation, y a toujours un peu d'incertitude. Ça peut déboucher sur rien [...] Et il faut pouvoir convaincre son rédac chef de vous laisser travailler sur tel sujet, parce qu'on sait que ça débouchera. Oui, c'est important. Il faut avoir des directeurs de rédaction qui sont convaincus et comprennent le besoin d'un journaliste d'enquête, d'avoir du temps [...] Moi, j'ai un peu cette expérience, un peu plus d'autorité, mais j'espère que la jeune génération se battra aussi pour pouvoir le faire. » (Journaliste salarié, 57 ans)

« Être convaincant, c'est important parce qu'il faut le vendre. Être convaincant par rapport à la source et par rapport au média qui va publier votre histoire. C'est ce qui est marrant, c'est qu'il faut avoir des qualités marketing presque, parce que vous devez vendre votre truc [...] Après, j'ai expérimenté un processus inverse. Il m'est arrivé de mettre des médias en compétition [...] Ils n'ont pas trop apprécié, mais j'en avais marre d'envoyer mes papiers à une rédaction pour avoir un non après [...] Il faut être culotté aussi. Ça, c'est important.» (Journaliste indépendant, 28 ans)

En faisant de l'investigation, non plus simplement une caractéristique de leur fonction, mais un enjeu de « marque » et de « plus-value » au niveau du monde médiatique, les journalistes se donnent ainsi la possibilité de se doter d'une position plus avantageuse, de renforcer leur autonomie professionnelle et d'élargir leur territoire.

2.1.4 L'investigation ou la « logique de compétence »

L'institutionnalisation progressive du journalisme d'investigation dans l'histoire a été de pair avec la promotion de méthodes et de techniques spécifiques à la pratique. L'exemple le plus récent et le plus illustratif provient du manuel intitulé *Story-based inquiry* que l'on doit à Mark Lee Hunter, professeur de journalisme d'investigation et chercheur à l'INSEAD¹⁶¹. Dans l'introduction de l'ouvrage, Hunter (2011 : 4) déclare ainsi que : « *Investigative journalism is a profession and a skill set* ». Quant au professeur d'investigation et le fondateur de l'*Investigative Workshop* de l'American University de Washington, Charles Lewis, il affirme que « *Investigative reporting calls for rigor and methods more than any other type of journalism. I would be more likely to see it as a skilled journalism.* » (Entretien Charles Lewis) Nos entretiens menés sur le terrain de la Belgique francophone dessinent une autre image, celle de journalistes finalement très peu différents des autres et qui n'expriment pas véritablement l'aspect « techniciste » de l'investigation. Dans son ouvrage *Sociologie du journalisme*, Neveu (2009 : 53) ne souligne-t-il pas que le métier de journaliste se caractérise avant tout par un sens pratique issu de l'expérience, et que sa compétence est d'anticiper l'imprévu ? Il s'agit par là de compétences routinières et d'un savoir imparfaitement verbalisable et intuitif. (Lester, 1980)

Schudson et Anderson (2009) montrent que dans le cas du journalisme américain, les journalistes ne prétendent pas posséder une expertise ésotérique et unique. Les journalistes font plutôt une réclamation de juridiction à la fois « grandiose », par rapport à la collecte et la diffusion d'information sur des événements importants et d'intérêts général et « modeste », puisqu'il s'agit moins de rassembler des informations sur base d'expertise que sur base d'une attitude. Cette position duale, et la question de la compétence en elle-même, ne sont, selon

¹⁶¹ L'Institut européen d'administration des affaires est institution scolaire privée de management situé au sud-est de Paris, à Fontainebleau. Ce manuel a été édité, en 2011, avec l'aide de l'UNESCO et l'ARIJ, l'association arabophone des journalistes d'investigation. Six autres auteurs ont contribué à la rédaction de ce manuel.

nous, pas étrangères aux transformations de recrutement à l'œuvre au sein des entreprises de presse depuis les années quatre-vingt. Ainsi, comme le rapportent Marchetti, Devillard et Lafosse (2001), la professionnalisation du recrutement, avant tout au sein de la presse généraliste, a été marquée par l'embauche de journalistes pouvant être « immédiatement opérationnels » et formés à un certain nombre de techniques professionnelles. Une seconde compétence recherchée par les employeurs étant leur capacité à être un journaliste « polyvalent et généraliste », à disposer d'une culture générale et d'un esprit de synthèse. Il s'agit donc là de compétences de base, de savoir-faire techniques généraux, mais aussi de qualités individuelles. En ce sens, nous avons pu déjà montrer précédemment la manière dont les journalistes de notre corpus reflétaient dans une large mesure cette tendance puisqu'ils se partagent entre les dépositaires des techniques journalistiques fondamentales et les gardiens d'un apprentissage sur le tas. Rares sont d'ailleurs les journalistes à avoir évoqué l'intention de suivre une formation en investigation dans le cadre de leur activité. Un seul journaliste parmi les plus jeunes, a formulé ce souhait. Pour les autres, la perception « empirique » de l'investigation, souvent liée leur âge, et l'absence d'une dynamique poussant en ce sens au sein des rédactions, constituent autant de facteurs explicatifs de ce vide « théorique »¹⁶².

Le rapport ambivalent des journalistes à la technique a bien été mis en évidence par Cornu et Ruellan (1993) qui montrent comment, et la préoccupation techniciste et la conception subjective, sont deux dimensions traditionnellement entremêlées dans les discours des journalistes. « *Un discours ambivalent qui, d'une part, tentait de fonder la reconnaissance d'une compétence spécifique sur des savoirs techniques et, d'autre part, ne cessait d'en souligner les limites sur le plan de l'efficacité productive.* » (Ruellan, 1992 : 34) Si l'argument techniciste est aussi prégnant dans le discours journalistique, c'est parce qu'il tend à légitimer une manière unique de faire de l'information dont seuls les professionnels seraient les dépositaires. « *L'accent mis sur la technique agit ainsi comme un moyen de spécifier, de légitimer et de protéger la fonction de médiation et le pouvoir qui lui est lié.* » (Ruellan et Cornu, 1993 : 152) En même temps, ce discours de technicité du journalisme coexiste avec un autre niveau de légitimation : celui de l'expérience et du talent. Les deux auteurs s'emploient à montrer la manière dont l'approche technique dans le journalisme ne gomme pas la présence de contradictions et de situations¹⁶³ faisant intervenir un arbitrage entre plusieurs choix techniques équivalents. D'où, les savoir-techniques journalistiques apparaissent beaucoup plus souples. Ils sont loin de s'apparenter à des modes d'emploi rigides, puisqu'ils sont plutôt de l'ordre de problèmes à résoudre et de méthodes de travail ouvertes à la discussion. L'absence de codification venant confirmer la nature instable de l'argument techniciste.

De même, la technique se heurte en permanence à des logiques d'interaction qui résistent à la rationalisation des pratiques. L'introduction d'une approche technique ne peut s'effectuer que d'une façon conflictuelle, face à l'opacité et à la fluidité des situations réelles. En réalité, le journaliste se voit inséré dans une logique relationnelle d'ajustements réciproques avec les individus qui l'informent. Il est, comme nous l'avons esquissé plus haut avec Neveu (2004), pris dans des logiques d'interdépendance avec sa hiérarchie et ses sources. Cette idée se retrouve également dans les propos de Cornu et Ruellan (1997 : 152) pour lesquels :

¹⁶² Il est intéressant de souligner que certains journalistes de notre corpus, sans avoir été eux-mêmes formés à l'investigation dans le cadre d'un cursus scolaire, se consacrent ou se sont consacrés à dispenser leur savoir dans le cadre d'une formation à la pratique. Ayant eu l'occasion d'assister à une formation universitaire et une formation continue, ce type de formations se caractérise avant tout par leur aspect très pratique puisqu'elles se basent sur la réalisation de travaux de terrain réalisés par les participants. Ces formations font aussi intervenir un apprentissage sous forme d'étude de cas.

¹⁶³ Ils prennent comme exemple la collecte efficace des informations ou la technique de l'angle.

« Beaucoup de choix ne résultent pas seulement de critères rationnels, mais de négociations ou d'ajustements à l'intérieur d'un journal ou d'une rédaction ». Charon et Furet (2003 : 55-59) ne disent pas non plus autre chose lorsqu'ils font état de « différences et divergences » ainsi que de « débats et arbitrages ». L'investigateur peut ainsi être « encouragé ou dissuadé » par certains collègues, et une première publication concernant une affaire où il n'existe aucun précédent judiciaire, « suppose une négociation avec le chef de service et la rédaction en chef ». (*Idem* : 55) En ce sens, les compétences mises en évidence dans le cadre des interactions du journaliste avec les différentes sources vis-à-vis desquelles il traite, « sortant du cadre classique des compétences journalistiques, contrarient autant le mythe de l'indépendance, en rappelant la finalité marchande de l'exercice du métier, qu'elles entretiennent, par l'auto-suffisance qu'elles induisent ». (Nait-Bouda, 2010 : 78)

Cette manière d'appréhender leurs aptitudes de la part des journalistes montre, dans le cas de l'investigation, que l'on se situe dans une logique de compétence plus que dans une logique de qualification. Si la notion de compétence a pu apparaître de manière polysémique, comme un terme « fourre-tout », cette imprécision se révèle porteuse pour les acteurs. Les compétences deviennent le produit de la combinaison de ressources internes à l'individu (personnalité, expérience, motivations, savoirs) et de ressources externes à ce dernier (moyens, techniques, relations, équipe de travail) qui lui donnent ses contours. « La compétence se définit souvent en fonction de la visée opératoire de l'auteur qui l'emploie : de l'organisation du travail, de formation, de gestion de l'emploi, de négociation de sa reconnaissance, etc. » (Batal et Fernagu-Oudet, 2013 : 42) Plus concrètement, la logique de compétence permet aux journalistes de faire face à la mouvance et à l'incertitude des situations de travail, autorisant des marges d'initiatives et d'autonomie dans leur activité quotidienne. Le bénéfice est tout autant matériel que symbolique : « L'aura du journaliste se trouve renforcée par la largeur du spectre de ses compétences possibles, l'étendue de son profil facilite son adaptation aux évolutions technologiques et économiques, l'envergure de son territoire à géométrie variable permet de gérer les antagonismes nés des changements ». (Ruellan, 2003 : 147) Le terme offre ainsi l'opportunité d'accepter l'idée que l'environnement de travail donne forme aux compétences et participe à leur acquisition et leur mobilisation. Dans une activité aussi imprévisible que l'investigation, tous les journalistes n'investissent pas les mêmes savoirs et de la même manière. Cet écho est revenu de la bouche d'une majorité de journalistes : investiguer sur les paradis fiscaux n'engage pas la même démarche qu'investiguer sur la disparition des abeilles dans nos contrées ou sur l'inculpation d'une personnalité. Les moyens mobilisés dépendent largement des contextes dans lesquels ils s'inscrivent et de l'expérience des individus. L'apport de la logique de compétences sert donc ici à intégrer ce qui relève, d'une part, de l'investissement personnel rattaché à toute activité, c'est-à-dire ce que les individus y mettent et y apportent et, d'autre part, la prise en compte du contexte d'une activité toujours effectuée dans un *hic et nunc*. Il ne saurait finalement montrer que le travail est toujours individuel, subjectif, imprévisible et relationnel.

La compétence n'est donc pas cet état « statique » mais un processus, un lien entre une combinaison de ressources, une action, une contribution à un résultat dans une situation précise. En effet, les praticiens doivent trouver des réponses justes qui seront en accord à la fois avec la situation rencontrée et les ressorts de leur personnalité. C'est dans ce cadre que peuvent intervenir les qualités personnelles de l'individu comme contribution à la compétence. Être un bon investigateur compétent reviendrait dans ce cas à gérer des situations instables, imprécises et complexes. Cela signifierait aussi que le journaliste, ayant conscience de participer à un système complexe au sein de son organisation et des acteurs qui la composent,

prend le parti en premier lieu d'écouter, d'observer pour comprendre et relier les connaissances.

On peut soulever ici l'hypothèse interprétative que la dérégulation du marché travail journalistique, et la forte concurrence sur ce marché, tendent à induire une forme salariale que l'ont peut définir de « salariat libéral » (Caveng, 2011) ou, comme l'a laissé entendre un journaliste salarié de notre corpus, d'« indépendant partiel ». Il s'agit, pour le sociologue Rémy Caveng (2011 : en ligne), une forme de salariat où *« la mobilisation et le gouvernement des individus ne sont pas obtenus en réduisant leur liberté et leur incertitude par l'inscription dans un cadre de règles et de garanties collectives, mais au contraire en accroissant leur liberté (formelle) et leur incertitude (réelle) par l'absence d'un tel cadre »*. Ce que montre Caveng est qu'une telle situation induit de manière implicite une plus grande responsabilisation des individus par rapport à leur emploi, qui favorise le développement de compétences avant tout commerciales et relationnelles vis-à-vis des différentes sources avec qui traiter. Ces qualités deviennent indispensables afin d'assurer et « légitimer sa position ». Par bien des aspects, la position fragile de l'investigation, liée à son caractère incertain, à la question de sa rentabilité, la rend vulnérable aux incertitudes du marché. Une telle organisation du travail contribue, comme en attestent les récits des journalistes, à faire des prédispositions personnelles et des qualités individuelles, des atouts de choix à travers par exemple la valorisation de la réputation et du sérieux du journaliste, du média pour lequel il travaille ou le travail déjà effectué (dont témoignent les prix et les récompenses par exemple) au-delà des compétences techniques mobilisées. C'est en somme ce qu'exprime Demazière (2008 : 49) quand il affirme que *« la montée en puissance des contraintes de rentabilité accompagnant des processus de privatisation ou d'ouverture à la concurrence, provoque une dévalorisation des activités techniques, une émergence des fonctions commerciales et un déplacement des spécialités professionnelles »*.

2.1.5 L'investigation : un cadre vide ?

Comme l'ont laissé entendre certains journalistes, une perception trop techniciste de l'investigation comporte ce danger de la voir devenir une pratique de niche, reléguée à l'apanage d'une « élite », de « dinosaures », voire à une « réserve d'indiens ». Une caricature contre laquelle se dresse une majorité de journalistes. C'est d'ailleurs dans cette opposition qu'on voit émerger une entreprise de « démystification » de l'investigation, pratique décrite avant tout par les journalistes de notre corpus comme un « état d'esprit », une « approche » de la réalité, ou encore, comme l'ont affirmé quelques-uns d'entre eux, une « méthodologie » qui n'est pas toujours synonyme de « grandeur », d'« échelle » ou de « format » et ne s'imposant pas à toute actualité. *« Il y a une espèce de mythe de l'investigation qui l'assimile au Watergate, aux grandes affaires politico-financières [...] Il faut démythifier l'investigation parce qu'elle commence aussi au coin de la rue, en se posant simplement une question et en tentant d'y répondre. »* (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) *« Quand on parle d'investigation, j'imagine qu'on pense souvent à Tintin ou à quelqu'un qui se met à essayer de trouver pourquoi un ministre d'État a été tué. Ce n'est pas que ça l'investigation. »* (Journaliste indépendant, 43 ans) *« L'investigation, ce n'est pas une question d'échelle, de taille ou d'importance du sujet. C'est vraiment une méthode [...] Parfois, il y a une info qui tombe et il faut aller plus loin que ce que le communiqué de presse nous dit [...] et souvent, il y a des faits qu'il faut juste rapporter parce que c'est un service qu'on rend aux gens et qu'ils doivent connaître. »* (Journaliste indépendant, 31 ans) *« On peut avoir des hypothèses et des questions très simples et qui peuvent trouver des réponses en moins de 24 heures. On peut avoir de vrais scoops comme ça quand on se focalise sur*

l'actualité [...] Ce n'est pas toujours nécessairement des choses en profondeur ou des grandes révélations. » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *Le journaliste qui investigate, il peut très bien le faire en deux jours [...] Je ne pense pas que ça soit une question de format ou de grandeur. »* (Journaliste indépendant, 46 ans) « *Pour moi, l'investigation, ce n'est pas un genre, mais c'est vraiment une méthodologie qu'il ne faut systématiquement appliquer à tout travail journalistique. On annonce une grève à la SNCB [...] Le journaliste ne va pas prendre deux semaines pour analyser la situation et répercuter l'info.* » (Journaliste indépendant, 45 ans) « *Je suis un peu perplexe avec ce terme. Je pars du principe que tout journaliste quelque part quand il fait son travail, sauf à subir la conférence de presse, il fait de l'investigation. À partir de quel moment, quel stade, est-ce qu'on peut dire 'ça, c'est de l'investigation' ? Personnellement, je ne sais pas si c'est une question de volume, de temps, de qualité, de pressions. »* (Journaliste salarié, 50 ans) « *Le journalisme, ce n'est pas toujours quelque chose de très compliqué, c'est simplement parfois appliquer des principes qu'on devrait tous appliquer dans cette profession. »* (Journalisme salarié, 50 ans) Par ailleurs, mettre l'accent sur le caractère inné et la personnalité par rapport à l'investigation permet d'en relativiser sa « suprématie » puisqu'elle devient l'affaire de « choix », de « tempéraments », d'« envie » et de personnalités plus aptes que d'autres. En somme, à chaque talent, son domaine d'activité.

Ce travail de désacralisation de la pratique est tout d'abord visible dans la diversification des sujets pouvant faire l'objet d'investigation et qui sont théoriquement infinis. « *Tout ce qui nous touche de près ou de loin dans notre quotidien peut être matière à investigation. »* (Journaliste salariée, 44 ans) « *Y a aucun domaine qui est interdit à l'investigation. Le champ est très large. »* (Journaliste salarié, 45 ans). Au-delà des thématiques les plus inscrites dans l'imaginaire collectif comme les affaires politico-judiciaires, l'investigation se passe également à l'échelon local sur des sujets touchant le citoyen lambda¹⁶⁴ ou, d'une manière pour le moins symbolique¹⁶⁵, sur la base de fait-divers, d'événements quotidiens et des plus banals. Cela étant, on voit que cette question est empreinte à la fois de la personnalité du journaliste et des contraintes organisationnelles auxquelles celui-ci est confronté. Dans la pratique, les sujets investigués par les journalistes le sont parce qu'ils répondent soit à leurs affinités ou contraintes personnelles, soit parce qu'ils engagent des moyens disponibles pour le journaliste, soit encore parce qu'ils rentrent la logique éditoriale et dans l'air du temps. « *Y a des sujets qui sont faits chez notre concurrent et qu'on n'est pas en mesure de faire ici, à moins d'arriver avec quelque chose de béton. On tâtonne [...] C'est impossible de donner trois mois de préparation et de tournage comme eux ils ont. »* (Journaliste salariée, 53 ans) « *Je crois que faire une investigation, je ne sais pas moi, sur des trafics de corruption, ça demande des grandes recherches et donc un certain temps qu'on n'a pas aujourd'hui. Donc c'est des trucs vers lesquels on ne va pas naturellement. »* (Journaliste indépendant, 50 ans) « *C'est un peu le but de faire des choses qui sont dans l'actu. Est-ce qu'on surfe sur une*

¹⁶⁴ On peut se faire une idée de cette étendue à travers les sujets d'enquête récompensés ou soutenus par le Fonds pour le journalisme. On y retrouve des sujets de société, comme une enquête sur les chemins de fer belges, sur l'infertilité des femmes, sur les Tchétchènes de Belgique, sur le travail saisonnier, sur l'amour et la sexualité des handicapés, sur le trafic de jeunes joueurs de football ou encore sur les perspectives après un doctorat. Voir le site : www.fondspourlejournisme.be

¹⁶⁵ Symbolique, puisque Lemieux a mis en évidence que l'émergence du journalisme d'investigation en France s'est opérée en marge du journaliste-enquêteur né à la fin du XIX^e siècle et traditionnellement cantonné à la rubrique des faits-divers. Le journalisme d'investigation détourne alors « *ses savoir-faire et son attention vers un objet que se réservaient alors l'éditorialisme et le journalisme politique, à savoir : le comportement moral et légal des élites politico-administratives* ». (Lemieux, 2001a : 56)

vague ? Oui, on peut le dire comme ça [...] On va aller vers des sujets qui sont à la fois divertissants mais qui apportent aussi un éclairage, une info. » (Journaliste salarié, 42 ans) « Moi, j'estime qu'il faut faire plus de papiers sur ce qu'on appelle les 'revenez-y', c'est-à-dire revenir sur une histoire dont plus personne ne parle [...] Mais ce n'est pas toujours évident parce que le sujet n'est plus considéré alors comme important, comme celui du moment. » (Journaliste salarié, 57 ans) « Les sujets, je les choisis principalement en fonction de mes intérêts, de ma sensibilité. C'est très personnel en fait. » (Journaliste salariée, 39 ans) « Pour moi, c'est très important que le sujet me plaise, mais je suppose que c'est le cas pour tous les journalistes d'investigation. Je pense que quelqu'un qui fait de l'investigation dans le domaine de la santé sera moins tenté par le domaine des armes. À mon avis, il doit y avoir aussi des questions d'intérêt personnel. » (Journaliste indépendant, 29 ans) « Je me suis rendu compte que faire de l'investigation sur le crime organisé n'est possible que dans certaines configurations de sa vie. Tu ne peux pas traiter ce type de sujet quand tu as des enfants en bas âge. Y a là deux responsabilités qui vont se contredire [...] faut être un loup solitaire, faut pas avoir de responsabilités, de maison. » (Journaliste salarié, 53 ans) « Ben évidemment, tout le monde ne va pas pouvoir consacrer énormément de temps à faire une enquête sur la mafia russe avec les risques que ça suppose, avec les pressions qu'on reçoit. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « En général, on part d'une question sur un sujet qui nous interpelle personnellement [...] Après, je crois que le critère qui font qu'un sujet d'enquête est accepté sont l'audience et la rapidité de l'enquête. Je proposerais de faire une investigation sur la prostitution en Belgique, j'aurais beaucoup plus vite le feu vert que faire une enquête sur la redistribution de l'aide humanitaire en Somalie. » (Journaliste salarié, 59 ans)

2.1.5.1 Travail de recherche et rôle des fuites dans l'investigation

La diversité des sujets d'investigation, telle qu'elle est posée par l'ensemble des journalistes de notre corpus, est aussi en partie liée à la question des sources mobilisées dans le cadre du travail d'investigation. Il ne s'agit plus seulement de sources traditionnelles comme celles incarnées par le pouvoir judiciaire (avocats, magistrats, juge d'instruction) ou des personnalités de premier plan mises en cause. Il y a en effet dans le chef des journalistes, une plus grande prise en compte du citoyen lambda, à côté de la figure de l'expert, des documents électroniques et des bases de données. On voit ainsi émerger un grand nombre d'investigations portées davantage sur des faits plus soucieux du vécu et des attentes des lecteurs. Il s'agit de se fixer sur l'évocation de personnes ordinaires afin de rendre intelligibles toutes sortes de problèmes sociaux. Cette étendue des sujets valorise la restitution de l'expérience de certaines catégories de personnes ou de groupes habituellement laissés pour compte par la presse, tout en permettant de rendre intelligibles les effets concrets des politiques publiques. L'essor de ce type d'investigation n'est pas sans lien avec la mise en place de plateformes numériques, à l'image de *Source sûre*¹⁶⁶, et qui permettent à tout individu de fournir une information potentiellement sujette à un approfondissement par le journaliste. Comme l'ont souligné beaucoup de journalistes, leurs réseaux de contacts et leur réputation constituent également deux facteurs favorisant le partage d'informations par de nombreux individus. Un d'entre eux explique d'ailleurs comment son travail d'enquête a évolué :

« Quand j'ai commencé, ma première technique de travail, c'était que je faisais des dossiers sur toutes sortes de problématiques qui m'intéressais [...] Donc à l'époque, j'achetais trois ou quatre quotidiens par jour et je faisais des dossiers sur toutes sortes de sujets qui pouvaient

¹⁶⁶ <https://www.sourcesure.be>

faire l'objet d'enquêtes plus approfondies. Et donc, je prenais des dossiers qui étaient dans l'actualité en me disant : 'Tiens, dans telle affaire, apparemment la question à laquelle on a pas encore répondu, le document qu'on cherche, le témoin qui n'a pas encore été entendu'. Et voilà, je cherchais comme ça et c'est comme ça que j'ai trouvé pas mal de choses [...] Au départ, quand vous commencez l'investigation, vous n'êtes connu de personne, vous n'avez pas vraiment de contacts [...] Et puis petit à petit, y a des choses qui sont venues à moi [...] C'est-à-dire en termes d'amorce et d'approvisionnement, ma façon de travailler a évolué [...] Y a un certain nombre de personnes qui me contactent, parfois quand leurs tentatives auprès des politiques n'ont rien donné [...] Par exemple, j'ai fait un dossier sur le laxisme de la justice dans les accidents de la route après qu'une victime m'ait contacté. Je pense avoir fait passer un message qui avait aussi une perspective plus générale, sur comment fonctionne la justice dans ce type de problématique. Après, je ne vais pas faire tous les dossiers des victimes de la route pour finalement ne parler que du côté spectaculaire des choses. » (Journaliste salarié, 50 ans)

Le souci de partir d'un vécu pour rendre compte d'une situation plus globale est bien présent dans ces propos. Comme le souligne Lemieux (2001), il peut être l'indice d'un accroissement de sentiments égalitaires qui justifie, de la part des journalistes, et vis-à-vis du public, d'intégrer avec la même considération les personnes, spécialistes ou profanes. L'auteur rappelle aussi que cette mise à niveau n'allait pas de soi il y a encore une vingtaine d'années. Elle peut également traduire une réaction à la désaffection des lecteurs pour la presse (Neveu, 2004). Cela étant, ce souci pose en même temps la question des dérives de ces informations, telles que le voyeurisme ou la spectacularisation qu'elles engendrent, avec le risque de tomber dans ce que certains appellent des « pseudos-investigations ».

« Le résultat peut être spectaculaire mais le contenu n'est pas toujours à la hauteur de ce que l'annonce rédactionnelle promet. C'est un slogan un peu creux qui est repris à toutes les sauces [...] Le terme d'enquête ou investigation est galvaudé, il est généralement utilisé pour qualifier quelque chose qui n'est pas chez les concurrents. C'est intéressant parce que la perception par le monde de la presse, c'est que l'exclusivité ou le caractère 'enquête' se déduit de ce que les autres n'auraient pas, alors que le contenu, le mode de fabrication ne correspond pas nécessairement à ce qu'on entend par investigation. » (Journaliste salarié, 54 ans)

Certains journalistes, rattachés généralement à la presse quotidienne ou hebdomadaire, ont ainsi généralement fait état des pressions qu'eux-mêmes ou des collègues pouvaient subir du côté des rédactions dans l'exploitation rapide du moindre début de révélation ou de sujets « vendeurs », en raison d'une course toujours plus prononcée à la rentabilité et au temps. Le poids de la contrainte économique pesant sur le travail des journalistes peut en ce sens influencer la légitimation de la recherche d'une externalisation des coûts, c'est-à-dire pour la transmission d'informations « clé en mains » ou de dossiers pouvant être publiés. On voit ainsi apparaître une ligne de fracture entre certains journalistes plus enclins à faire rentrer ce type de pratiques dans le domaine de l'investigation, à charge bien évidemment d'un travail de vérification des sources, et d'autres considérant qu'il s'agit là d'une dimension difficilement compatible avec leur définition de ce que doit être l'investigation.

« Le journaliste qui bosse dans un quotidien, il ne peut pas suivre qu'un seul sujet, il doit en même temps suivre les sujets d'actualité chaude [...] On va regarder les informations dans d'autres journaux, on se dit : 'Tiens, y a quand même moyen d'aller plus loin'. Ou sur une information sortie par ailleurs, vous vous dites : 'Tiens, y a une échéance qui est prévue, moi je peux activer mes contacts et aller plus loin'. C'est là où les informateurs sont importants. » (Journaliste salarié, 45 ans)

« Si tout ce que votre source vous amène n'a jamais dépassé les rangs de son salon, c'est de l'investigation. Après, pour faire ça sérieusement, d'abord il faut vérifier, quand il vous donne tout son dossier comme ça, s'il vous met ses conclusions [...] Mais même en admettant le cas qu'au final, vous vous contentez de publier ses conclusions parce que ses conclusions sont non seulement complètes mais en plus de ça, inédites. Ça reste de l'investigation. Et votre travail, enfin, personne ne va aller s'amuser à savoir dans quelle mesure vous avez contribué, beaucoup ou pas, vous avez fait votre travail parce que vous avez d'abord trouvé ce type-là qui était dans son salon [...] Vous avez fait tout un travail de recoupement pour vérifier tout ce qu'il vous a dit. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

Beaucoup de journalistes mettent ainsi en avant le rôle des relations de contacts, à l'image de ce journaliste : « *Le fait d'entretenir des contacts fait partie de ce qu'il est nécessaire de faire pour faire de l'investigation. Le fait de communiquer via Twitter ou Facebook permet d'entretenir ça, et de maintenir un niveau de vigilance qui font que des gens pourraient réagir [...]* Dans tous les cas, c'est non seulement vérifier les infos mais savoir pourquoi untel me donne telle information. » (Journaliste salariée 39 ans). Nous avons toutefois remarqué que certains d'entre eux prenaient la peine de différencier le journalisme d'investigation et le journalisme de fuite. « *Pour moi, il y a beaucoup de journalisme de fuites. Les journalistes profitent de fuites d'informations, de sources judiciaires et la dévoilent passent pour du journalisme d'enquête [...]* Même s'il y a un effort pour se documenter, si y a pas la source au départ, y a pas d'info à l'arrivée. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Le journalisme d'investigation, ça se différencie du journalisme de fuite, donc d'opportunité. Vous avez une communication par un policier, vous avez un rapport tombé du camion, que vous recoupez. Scoop, exclusivité, mais ça n'en fait pas de l'investigation.* » (Journaliste salarié, 53 ans) En opérant cette distinction, ces journalistes veulent tout à la fois se démarquer de toute accusation d'une préoccupation vénale, tout en marquant leur détachement par rapport à une possible manipulation par les sources. La frontière se révèle cependant extrêmement tenue puisque ce sont les mêmes journalistes qui, soit avouent pouvoir très difficilement se passer de ces « vents favorables », soit aimeraient disposer de pièces à conviction amenées par des sources.

C'est que l'investigation est en même temps le produit et le révélateur d'une concurrence autant commerciale que professionnelle, deux dimensions étroitement liées. « *Ce type de concurrence, invisible pour le public, et du coup, sous-estimée, joue un grand rôle pour les membres de la profession. Si les affaires font courir certains journalistes, c'est parce que se jouent à travers elles, les réputations inséparablement collectives (les médias) et individuelles (les journalistes) et le capital de relations avec les sources qu'ils peuvent mobiliser.* » (Marchetti, 2000 : 35) Pour Neveu (2004), le journaliste se trouve ainsi inséré dans des rôles multiples. Il est un collecteur d'informations et un producteur de texte. Il est ensuite généralement un salarié d'une entreprise de presse et de sa hiérarchie, invitant à porter l'attention à sa position, aux ressources dont il peut faire un usage stratégique, qu'il s'agisse de carrière ou de préservation de son autonomie face aux contraintes organisationnelles, ce qui peut le conduire par exemple à mobiliser son capital de contacts personnalisés contribuant à le rendre indispensable. Ce constat ne saurait montrer que, même dans le cas du travail d'investigation, comme dans toute autre pratique, les journalistes se trouvent « pris dans leurs sources » et celles-ci se révèlent être un élément clé de l'activité. De même, dans un contexte de raccourcissement du temps disponible pour le journaliste, le formatage d'une information prête à publier par les sources peut se révéler être une aubaine. « *Penser sociologiquement le journalisme d'investigation, c'est encore relever que ses scoops reposent plus souvent sur la publication de documents produits par des administrations d'État ou des experts que sur un travail de production autonome d'informations inédites.* » (Neveu, 2004 : 105-106)

En creux de la distinction posée plus haut, on voit alors tout le problème que suscite une autre question relative au nombre et à la diversité des sources que suppose le travail d'investigation. S'il existe en théorie une variété de sources mobilisables, la pluralité des situations et des sujets rend difficile une ligne de démarcation claire. *« C'est clair qu'on ne peut pas enquêter avec un seul son de cloche. Après ça dépend des sujets. Il y en a où vous n'avez pas beaucoup de sources, de témoins et de documents. Alors que dans d'autres, c'est plus facile de diversifier ses sources. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« Ça dépend un peu des sujets et des thèmes abordés [...] Dans cette investigation que j'ai faite, par exemple, j'ai vu beaucoup de monde, eu accès à beaucoup de documents. J'ai vraiment fait un travail d'investigation. Après, il peut y avoir des sujets plus légers que d'autres, qui nécessitent un nombre plus limité de sources. »* (Journaliste salarié, 59 ans) *« Ça dépend du sujet. Y a des sujets où on est sans sources [...] La question c'est plutôt de savoir quelles sont les informations dans les sources ? Car on peut consulter beaucoup de documents, mais il y a des choses complètement inutiles [...] Il m'est arrivé d'avoir une source, mais je savais que c'était la bonne. »* (Journaliste salarié, 57 ans) *« L'investigation, ce n'est pas toujours rencontrer beaucoup de personnes. J'ai fait pas mal d'enquêtes où j'ai très peu de sources parce que personne ne veut parler. Alors que je me base principalement sur des sources documentaires. »* (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Ça dépend du sujet. En ce qui concerne l'exemple de l'inculpation de ce patron, le nombre de sources possibles pour vérifier le truc était forcément extrêmement limité. En gros, les avocats portent plainte et le Tribunal reçoit la plainte. Il faut vérifier que cette plainte a été déposée [...] En fonction de quoi, quand on a la plainte, on vérifie de quoi il est accusé et on relaie l'info. Cette partie c'est très facilement vérifiable auprès de deux ou trois institutions [...] Par contre, pour d'autres sujets, comme les questions liées aux indicateurs alternatifs de croissance, c'est beaucoup de gens dans plein de domaines pour arriver à identifier une problématique vaste, complexe. » (Journaliste indépendant, 43 ans)

2.1.5.2 L'élasticité du temps

On voit du même coup comment l'argument temporel tend à être battu en brèche. Si le temps peut *a priori* servir d'outil de légitimation dans le cas de l'investigation, il ne peut en même temps suffire d'argument d'autorité à des journalistes eux-mêmes coincés dans des flux temporels serrés. Une manière pour les journalistes de régler la variété des situations consiste tout d'abord à favoriser la diversité plutôt que de fixer une limite et des critères précis : *« Pour moi, il y a deux types de journalisme d'investigation. Celui qui est plus adapté aux hebdos et qui n'est pas soumis à la logique quotidienne et ses impératifs, et donc les échéances ne sont pas les mêmes. Et celui des journaux où on ne peut que suivre un sujet, le vérifier et activer les contacts. »* (Journaliste salarié, 45 ans) On a pu voir aussi quelques journalistes faire la distinction entre les notions d'enquête et d'investigation. *« Peut-être que l'investigation nécessite un niveau de complexité en plus, c'est-à-dire sur des terrains plus complexes, et demande plus de temps [...] L'enquête, intuitivement on considérerait qu'elle dure quelques jours à un mois. »* (Journaliste indépendant, 46 ans)

« Je vais dans un hôpital, je vois des blessés, je me demande comment ils sont blessés, on me dit c'est à tel endroit, à tel moment. Je vais à l'endroit avec ma voiture, essayer de retrouver des témoins, des gens qui ont vécu l'événement, et qui confirment des éléments [...] Donc, en trois minutes, je fais une enquête. Ce sera une petite touche de couleur [...] Après, on peut faire une investigation, en donnant un panorama plus global, et plusieurs touches de couleur, pour s'en faire une bonne idée. » (Journaliste salarié, 59 ans)

Dans un deuxième temps, on voit comment ici aussi la variété des sujets permet aux journalistes, au-delà d'élargir la définition de l'investigation, de concilier ce critère avec les pressions temporelles qui pèsent sur eux et de le renvoyer à la question du sujet. « *L'investigation, elle prend le temps qu'elle prend [...] Alors il se fait qu'il y a des investigations qui se bouclent en trois jours et des investigations qui se bouclent en trois ans. Ça dépend de ton sujet. Pour moi, ce n'est pas le plus important [...] La plus petite investigation, elle m'a pris cinq heures.* » (Journaliste salarié, 53 ans) « *L'investigation sur la thématique de l'extrême droite, ça prend moins de temps qu'une investigation sur la mafia albanaise [...] Après, un journaliste qui va à une conférence de presse et qui entend des chiffres donnés par un homme politique, dès qu'il commence à les vérifier et à nuancer, à passer un coup de fil à un syndicat, il fait déjà de l'investigation.* » (Journaliste indépendant, 45 ans) « *Une recherche en trois jours peut mériter l'étiquette d'investigation, c'est le sujet qui le détermine.* » (Journaliste indépendant, 46 ans) « *L'investigation, ce n'est pas faire des fouilles pendant des années. Si vous parlez du fait qu'il manque des piscines dans telle ville, il ne faut pas relayer la version officielle, il faut aller voir plus loin, passer des coups de fil, donner à comprendre au public.* » (Journaliste indépendant, 31 ans) « *L'investigation sur la mafia russe, sur la traite des êtres humains, ça demande des moyens [...] Mais se poser des questions à l'échelle locale dans un quotidien, c'est déjà faire œuvre d'investigation, et ça ne demande pas des mois.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

La contrainte du média et de l'actualité, pour les journalistes quotidiens et audiovisuels, apparaît comme un troisième facteur permettant de relativiser l'aspect temporel. « *Il y a un aspect par rapport à l'investigation, c'est la place. L'espace rédactionnel [...] Aujourd'hui, pour l'investigation, on dit facilement : 'Écoute, une demi-page, c'est très bien'. Ça implique qu'on ne va pas prendre des mois pour faire une enquête.* » (Journaliste salarié, 50 ans)

« Le danger qu'on a nous, par contre, c'est qu'on a du temps, et à un moment, trop temps, c'est pas bon non plus. Parce qu'à un moment, il faut s'arrêter, on ne fait pas une thèse justement. À un moment, on est noyé d'informations, et il faut finalement revenir à quelque chose qui est très simplifié, euh, où on doit raconter une histoire parce qu'il y a la contrainte du média [...] On est quand même une télévision, une émission de *prime time* où on est censé toucher tout le monde, un public assez large, et donc on doit aussi rentrer dans cette contrainte là qui est, même si on est très loin dans les détails, où on doit revenir à l'essentiel et parfois ça devient difficile parce qu'on est tellement à fond dans notre truc, ça fait mal de lâcher des trucs aussi, et puis de ré-simplifier. » (Journaliste salariée, 39 ans)

« Compter six mois, un an, ça me paraît difficile d'aller au-delà, parce que tu commences alors à devenir un spécialiste du sujet [...] L'important, c'est de toujours bien délimiter ta zone d'intérêt pour rester au plus près de ce qu'attend le lecteur de ton journal. On revient au fait qu'on travaille pour un quotidien, et pas pour un hebdo ou un almanach, on peut prendre plusieurs journées, plusieurs mois pour une enquête dans un quotidien, mais il faut toujours rester dans le cycle de ce qui est l'intérêt public à ce moment là, il ne faut pas être en décalage. » (Journaliste salarié, 53 ans)

« Le temps c'est quand même très relatif. Pour l'émission, on a pas vraiment le temps, ça je peux vous le dire. C'est hyper serré dans les normes de production. Il faut tout inventer, la manière de le tourner, de le réaliser, de le monter. Ici, on monte, y a deux shift : 8-16h et 16-24h. C'est l'usine, il faut le savoir. On monte, on a 12 jours de montage, du lundi au samedi, pendant deux semaines. Et le tournage, c'est 12 jours et 12 jours de repérage. En gros, ça c'est le canevas pour faire 26 minutes et donc, finalement, si vous faites le compte, ça fait 12 jours pour faire 26 minutes, donc ça fait quoi ça, ça fait deux minutes par jour quoi en gros. Donc

c'est la même chose qu'au JT, quoi. Faire un deux minutes au JT, encore qu'au JT, on a une 1 minute 30. Mais en gros finalement, c'est six fois deux minutes. Donc, finalement, c'est une illusion de croire qu'on a plus de temps. » (Journaliste salarié, 41 ans)

La contrainte économique, dans le cas des indépendants, intervient également dans le travail d'investigation puisqu'elle conditionne dans une certaine mesure le temps qu'ils peuvent passer à investiguer comme le laisse penser ces journalistes : « *Un travail qui prendrait trois mois, il est rémunéré maximum 1 500 euros, ça ne stimule pas le détachement pour investiguer [...] Après, si on considère que la rémunération brute d'un journaliste de 30-40 ans est d'environ 4 000 euros par mois, quand t'as une bourse de 9 000 euros, ça te permet de te dire que tu peux le faire sur deux mois.* » (Journaliste indépendant, 46 ans) « *Sur cette enquête, j'aurais pu aller plus loin [...] mais j'avais une disponibilité réduite, parce que j'ai un statut de freelance et que malgré tout, c'est le genre de sujet sur lequel vous ne gagnez pas votre vie, alors là vraiment pas [...] Sur cette enquête, qui m'a demandé quelques mois, j'ai été payé 1 300 euros bruts.* » (Journaliste indépendant, 50 ans) On peut enfin interpréter l'élasticité du critère temporel dans le cas de l'investigation par rapport à la difficulté de le quantifier. Certains journalistes expliquent avoir généralement plusieurs « *fers au feu* » à la fois afin de ne pas être contraints de publier à tout prix et de laisser le sujet « *se décanter* ». « *Donc, quand on dit parfois qu'une enquête a duré plusieurs semaines, c'est parce que oui, elle a été entamée quelques mois auparavant. Et puis, y a une personne qui ne voulait pas parler ou un document qui manque, et bon en attendant, vous faites autre chose.* » (Journaliste salarié, 50 ans)

Même s'il faut souligner le fait que l'ensemble des journalistes ne sont pas logés à la même enseigne puisque quelques-uns d'entre eux, dans la presse quotidienne ou hebdomadaire notamment, ont affirmé disposer d'une certaine marge de manœuvre par rapport au temps disponible, le contexte actuel est suffisamment morose pour semer le flou sur un tel critère. Remarquons enfin que ces observations répondent à ce que Marchetti (2000 : 36) avait pu dire sur cette question :

« Loin de mener des enquêtes sur plusieurs mois ou plusieurs années, comme c'est le cas de quelques journalistes écrivains, les journalistes dits 'd'investigation' des quotidiens et des *newsmagazines* passent beaucoup moins de temps que leurs aînés sur les enquêtes [...] Les médias audiovisuels ont imposé leur propre temporalité à l'ensemble des autres supports, le culte du direct ayant modifié la temporalité de la presse écrite. Celle-ci vise à concurrencer en retour les médias audiovisuels [...] La nécessité de produire régulièrement sous peine de ne pas être rentable, de travailler sur plusieurs affaires simultanément et surtout d'être les premiers face à la concurrence sont autant de facteurs qui expliquent ce nouveau tempo. »

Si l'on peut ainsi rendre compte d'une diversification des thèmes et des interlocuteurs propres à l'investigation, faisant disparaître ce qui peut fonder la spécificité d'une intervention journalistique, ce mouvement semble nécessaire aux journalistes revendiquant une expertise du traitement afin d'affirmer leur place au sein des rédactions. Cette entreprise duale – entre différenciation et intégration – tend cependant à relativiser le caractère distinctif de l'investigation et du groupe qui en prend la charge. À force de vouloir être des journalistes comme les autres et de s'engager dans des stratégies visant à effacer les stigmates pour être reconnus et admis comme membres légitimes de la profession journalistique, les journalistes d'investigation belges francophones, à l'image d'autres groupes¹⁶⁷, gommant toute image

¹⁶⁷ Voir le cas des journalistes sportifs in DARGELOS B., MARCHETTI D., « Les professionnels de l'information sportive : entre exigences professionnelles et contraintes économiques », *Regards sociologique*, 20, 2000, pp. 67-87 et MARCHETTI D., « Les transformations de la production de

d'unité que supposerait l'existence d'un univers relativement clos et d'un groupe plus ou moins solidaire professionnellement et existentiellement. Cette délitescence d'un statut « à part » de l'investigation, qui ouvre la fonction à la concurrence d'autres modes de classement de la réalité comme l'économique, le politique ou le culturel, est bien perceptible dans les propos de ce journaliste :

« Moi je pense que la spécificité du journaliste dans un monde de plus en plus spécialisé, c'est justement de pouvoir balayer plusieurs dimensions d'un même problème [...] À mon avis, la spécificité du journaliste, c'est justement d'avoir un regard qui n'est pas spécifique, qui est à la fois juridique, économique, politique et qui, sur une même thématique, peut éventuellement broser différents enjeux qui se situent à différents niveaux. L'accaparement des terres à cause des agro-carburants, je vais forcément parler d'agronomie, de réchauffement du climat, de politique, d'économie et même de culture. Cette vision transdisciplinaire, c'est là qu'est l'expertise du journaliste. » (Journaliste indépendant, 50 ans)

Cette diversification des contours de l'investigation n'est pas étrangère aux caractéristiques sociographiques des journalistes de notre corpus se voulant de manière générale plus techniciens et moins militants. Cette intuition sera prolongée dans les lignes à venir, à travers la question de la définition de leur rôle. On le voit, les compétences mobilisées pour définir l'excellence journalistique et « investigatrice » sont précisément transférables d'un univers à l'autre (la passion, la curiosité, l'esprit critique et la conscience morale) et ne disent rien ou si peu de la spécificité de la pratique qu'elles finissent par vider en apparence le travail de tout contenu professionnel. Si, paradoxalement, la mobilisation de compétences relationnelles tend à vider, du moins en apparence, le contenu et la spécificité de l'investigation, ces journalistes ont à cœur de revendiquer leur rôle au sein de l'espace journalistique.

2.1.6 Les fondements de l'investigation au sein du journalisme

2.1.6.1 Une quête de reconnaissance affirmée

Affirmer le caractère professionnel de la pratique, en cherchant le plus possible à coller aux valeurs dominantes de la profession, relève d'un travail d'intégration à l'espace professionnel dominant qui ne va pas forcément de soi et exige un travail d'autolégitimation et de légitimation visant à faire de leurs positions objectives mais surtout symboliques, un atout au sein de cet espace. Ce travail de légitimation passe par un effort de définition de l'investigation comme une activité permettant plus que toute autre d'affirmer et de mettre en œuvre certains principes d'excellence professionnelle. En effet, au-delà d'une délimitation des objets sur lesquels ils réclament une certaine autorité, les journalistes d'investigation doivent également travailler sur un second niveau, en définissant leur position subjective vis-à-vis de leurs pairs rapport à leur savoir-faire et l'excellence qu'ils revendiquent spécifiquement. En ce sens, il s'agit plus concrètement d'étudier la manière dont les journalistes d'investigation que nous avons rencontrés conçoivent leur rôle au sein de l'espace professionnel. Nous allons voir que la définition de ce rôle n'est pas sans lien avec les représentations sur les contours de l'investigation et sur les transformations inhérentes à l'espace journalistique que nous avons

l'information sportive : le cas du sport-spectacle », *Les Cahiers du journalisme*, n°11, 2002, pp. 66-81 ; celui des journalistes correspondants à Bruxelles in BAISNEE O., « Journalistes accrédités auprès de l'Union Européenne », *Réseaux*, vol.1, n°111, 2002, pp. 102-130 ; celui des journalistes sociaux in LÉVÊQUE S., *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, PUR, 2000 ; celui des journalistes médicaux in MARCHETTI D., *Contribution à une sociologie des évolutions du champ journalistique*, thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 1998.

pu mettre au jour précédemment. La manière dont ils revendiquent leur fonction ne saurait en effet se départir de la dimension « critique » et « politique » traditionnellement reliée à l'investigation. Le développement de l'investigation introduit de ce fait un nouveau rôle du journaliste qui se met en position d'« acteur » (Charon et Furet, 2003) et d'auxiliaire de la démocratie. En même temps, au sein de l'espace journalistique dans lequel ils sont insérés ou tentent de s'insérer, domine un modèle professionnel « neutre », « désengagé » porté par la diffusion des faits et l'idéal d'objectivité. (Lévêque et Ruellan, 2010) Dès lors, le questionnement porte ici sur la manière dont les journalistes, investis à la fois dans une action loin d'être inoffensive et dans une carrière professionnelle, organisent leurs rôles, entre engagement et distanciation, pour les rendre cohérents.

Cette revendication de compétences est, dans le cas des « investigateurs », un acte d'autant plus important étant donné la position qu'ils occupent dans l'espace journalistique. Nous pourrions dire qu'ils détiennent un pouvoir qu'ils doivent sans cesse justifier. Comme nous l'avons mis en évidence précédemment, ces journalistes sont en effet souvent vus comme des relais « clés » pour de nombreuses sources qui leur fournissent des informations confidentielles et potentiellement porteuses. Ils disposent aussi d'une certaine marge de liberté pour sélectionner, traduire, rapporter et interpréter les discours et les événements. Mais ils ne détiennent pas de titre officiel, de licence légalement sanctionnée, qui leur confèreraient une autorité universellement reconnue et qui les définirait comme arbitres incontestables dans la lutte pour dire le vrai. Leur position de dépendance vis-à-vis d'entreprises de presse, tournées vers une logique de rentabilité, ajoute à la précarité du statut professionnel. La contradiction entre la portée de leur pouvoir et la précarité de leur statut fait de la reconnaissance de leur pouvoir symbolique, un problème récurrent. Cette problématique peut être renforcée par la possibilité, pour les « cibles » de leurs sujets, de remettre en cause leur crédibilité. Ajoutons encore à cela les stigmates d'un imaginaire qui peut faire porter sur eux de soupçons de parti-pris, d'idéologie, de manipulation dans le traitement d'affaires. Ils sont, comme l'ont souligné de nombreux journalistes, cernés par des services de communication de plus en plus nombreux, puissants et professionnels, qui font planer ce risque d'être perçus et de se percevoir comme de simples porte-voix de leurs sources.

La réalité dont réfèrent ces journalistes est constituée de messages et d'événements se caractérisant par un degré d'ambiguïté qu'il devient malaisé de distinguer le vrai du faux. Le journalisme de décodage comporte une grande part d'incertitude et donc de risque. Leur attitude du doute permanent et méthodique fait que la traduction journalistique de ces événements comporte une part importante de valeur ajoutée. L'incertitude et le risque inhérent aux opérations de décodage des événements dont ils traitent, sont amplifiés par le rythme accéléré de production, les échéances serrées et la demande de flexibilité qui caractérisent leur activité. Tout cela contribue à associer leur fonction à un métier à haut risque, une fonction qu'ils décrivent volontiers de « fatigante » et de « stressante ». Une fonction qui repose sur une crédibilité menacée. D'où, cet impératif de légitimation qui pèse sur les journalistes d'investigation les amène à opter pour une stratégie portant en avant une rhétorique d'expertise critique et d'objectivité. La critique et la transmission d'informations apparaissent dès lors comme les deux fonctions maîtresses à la base de leur dispositif d'affirmation d'identité et de crédibilité.

2.1.6.2 Une fonction de pédagogue et d'interprète

L'investigation s'érige tout d'abord comme un étendard qui contribue pour les journalistes à revendiquer leur légitimité professionnelle et leur capacité à intervenir dans le débat public.

Beaucoup définissent ainsi leur rôle en tant que « traducteurs » du réel. Ils empruntent ainsi la rhétorique de l'expertise critique (Padioleau, 1976), du journalisme de décryptage (Kaciaf, 2014) ou de la figure d'« interprète et représentant du savoir » (Neveu, 1992), en cherchant à définir leur rôle et leur fonction comme participant à la société démocratique. L'excellence professionnelle, dans le cas de ces journalistes, se construit à travers une éventuelle fonction sociale du journaliste. L'« utilité » du journaliste d'investigation telle qu'ils se la représentent peut en effet apparaître au centre du processus visant à affirmer leur reconnaissance et spécificité professionnelle. Ce rôle d'utilité sociale du journaliste se traduit dans le profil de « vulgarisateur », partagée par de nombreux journalistes, et par l'ambition pédagogique qui y est associée. *« Je pense que l'investigation a fort valeur explicative, je dirais à la limite, pédagogique. Elle doit aider le citoyen à comprendre ce qu'il se passe dans le monde dans lequel il vit. »* (Journaliste indépendant, 59 ans) *« Ce qui est important dans ce type de journalisme, c'est aussi notamment une dimension pédagogique à ne pas négliger, essayer de décrypter, de comprendre les enjeux par rapport au sujet qu'on traite. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« Je pense que l'objectif poursuivi doit toujours être de mieux connaître quelque chose [...] de palier au manque d'informations. »* (Journaliste salariée, 39 ans) *« Cette histoire que j'ai écrite [...] C'est ça, c'est de l'investigation plutôt au service d'un reportage pédagogique, l'envie de jeter la lumière sur des hommes et des femmes au destin peu banal. C'est une expérience humaine forte. »* (Journaliste faux-indépendant, 44 ans) *« J'estime que je fais un travail qui a une portée sociale. C'est à la fois un travail d'éducation, d'ouverture d'esprit, un travail comme un prof qui enseigne à ses élèves. Voilà, c'est un peu la même chose, c'est un métier public aussi. »* (Journaliste salariée, 49 ans) *« Moi, je m'estime investie, sans aucune prétention, d'une mission d'expliquer un petit peu aux gens dans quoi ils vivent, vers quoi on va [...] On a presque la même responsabilité qu'un professeur. »* (Journaliste salariée, 44 ans) *« Je pense qu'il y a des phénomènes, certaines situations [...] qui sont intéressants à analyser, essayer d'expliquer, de briser un peu des images médiatiques. »* (Journaliste indépendant, 29 ans) *« Le journaliste est là pour décoder, expliquer, faire de la pédagogie, voire démasquer, lever un coin du voile. »* (Journaliste indépendant, 46 ans) *« Si tu veux faire du vrai journalisme, tu expliques les choses, les contextes, les raisons, les causes. »* (Journaliste indépendant, 28 ans)

L'investissement dans ce rôle pédagogique dans le chef des journalistes d'investigation se révèle étroitement lié au domaine d'informations dont ils traitent, et qui apparaît stratégique pour le public auquel ils s'adressent. C'est également en affirmant leur mission de dépasser les simplifications de la presse qu'ils en viennent à mettre en évidence la complexité des sujets investis : *« Je pense que pour les gens, c'est beaucoup plus facile de voir le monde en noir et blanc. C'est beaucoup plus difficile d'avoir un film en couleurs avec du son. Y a une tendance à avoir des explications simples. Mais je trouve que ce n'est pas simple, la réalité n'est pas simple. »* (Journaliste indépendant, 54 ans) *« Il n'y a pas de sujet à entrée unique. On est toujours quelque part dans une complexité qu'il faut expliquer et rendre compréhensible pour les gens. »* (Journaliste salarié, 54 ans) *« Le journalisme d'investigation, c'est accepter que le champ de recherche soit infini [...] l'investigation nécessite un niveau de complexité en plus, car on s'empare de terrains plus complexes. »* (Journaliste indépendant, 46 ans) *« La justice, ça reste un monde opaque pour la plupart des citoyens [...] Mais les choses ne sont jamais noires ou blanches [...] Ce sont toujours des histoires humaines ou des histoires complexes. »* (Journaliste salariée, 53 ans) *« Le judiciaire, ce sont des dossiers, des matières souvent très sensibles et difficiles. »* (Journaliste indépendant, 56 ans) *« Je pense que c'est important de ne rien prendre pour des évidences. La réalité n'est pas simple, y a rien de simple. Y a plein d'enjeux dont on ne connaît pas toujours l'existence et on est là pour ça, pour amener de l'épaisseur là où c'est très lisse. »* (Journaliste salarié, 50 ans) Ce rapport

entre l'utilité de l'information dont ces journalistes se disent les dépositaires, et son degré de complexité, concourt ainsi à renforcer leur légitimité par rapport à d'autres domaines, à l'image du sport¹⁶⁸.

« J'ai écrit beaucoup dans le domaine du football. Ce qui m'intéresse, c'est que ce sont des questions qui sont rarement abordées ou quand elles le sont, c'est de façon très superficielle parce que les journalistes sportifs, qui travaillent dans ce champ, ça ne les intéresse pas, sans doute parce qu'ils ont des enjeux en termes d'accès au stade, de pouvoir avoir des interviews de joueurs, d'entraîneurs [...] Ce qui n'a pas beaucoup de sens sur le plan journalistique, mais c'est quand même une info qui rythme les semaines et les pages sport. » (Journaliste indépendant, 38 ans)

Cette disposition à se faire pédagogue n'est en rien une spécificité de ces journalistes puisqu'elle a pu entrer le langage d'autres univers, comme celui du journalisme politique (Neveu, 1992), social (Lévêque), voire du journalisme sportif (Dargelos et Marchetti, 2000). En réalité, elle peut être vue comme une volonté de compenser un sentiment d'illégitimité professionnelle qui pourrait résulter du statut de spécialiste qui découle de leur travail.

« Une unité suffisante se fait jour qui porte que le rôle original de l'information spécialisée que traitent ces journalistes, entraînant nombre d'interrogations et de problèmes communs. À commencer par ce sentiment d'être des journalistes un peu à part [...] Transmettre, expliquer, faire comprendre, permettre au lecteur de partager une passion, telles sont les valeurs fondamentales revendiquées par les journalistes spécialisés quel que soit leur domaine, leur type de publication ou leur public. » (Charon, 1993 : 223)

Charron (1995 : 236) a, quant à lui, montré que la rhétorique de l'expertise s'imposait dans le cas des journalistes, pour marquer un discours se voulant « *autonome, inédit, analytique et, surtout, différent du discours officiel des sources. Par l'exercice de l'expertise critique, le journalisme spécialisé cesse d'être une simple courroie de transmission pour acquérir une identité d'expert [...] en faisant la preuve de sa compétence, de son esprit critique et de son autonomie professionnelle* ». Ainsi Charron voit-il, dans la mobilisation de cette rhétorique, une opportunité pour les journalistes de légitimer leur position dans l'espace journalistique et faire reconnaître leur compétence en introduisant une dimension critique de leur travail. Il s'agit d'un registre qui permet de contourner les effets que l'enquête risquerait justement d'engendrer par rapport à cette quête de reconnaissance de la compétence. Par le travail d'enquête, ces journalistes peuvent en effet s'exposer à la contre-offensive de sources au centre de l'investigation, et même de leurs propres collègues, qui peuvent avoir le réflexe de tenter de minimiser la portée du travail réalisé. Ceci suffit à rappeler que la presse et le journalisme sont des lieux constamment sous tensions et hautement stratégiques pour les autres. (Delforce, 1996) Nous y voyons également là une façon de se jouer des conséquences de changements au sein de l'espace journalistique qui marquent les conditions de travail et les contraintes professionnelles des journalistes invités à travailler dans des délais de plus en plus serrés, à dépendre davantage des sources d'informations officielles et à devoir se tourner vers des sujets plus « vendeurs ». (Kaciaf, 2014) Ce rôle d'interprète est-il aussi d'autant plus crucial dans le contexte actuel des nouvelles technologies et de l'abondance de la production des informations. (Degand, 2012) Il tend en tout les cas à creuser le sillon entre un rôle journalistique prescrit et légitimé, et une pratique du journalisme toujours plus rapide et vue assez négativement par les journalistes de notre corpus. « *La presse sortira de sa crise par*

¹⁶⁸ Le sport fait partie de ces spécialités relativement basses d'un point de vue de la réputation professionnelle, souvent perçu comme spécialité d'en bas, mais stratégique d'un point de vue médiatique parce que contribuant fortement à ses recettes. (Voir Marchetti, 2002 : 32)

l'investigation, par sa valeur ajoutée. On est dans un monde où il y a un boom de l'information, il y a plein de canaux et on assiste à un déluge d'informations. Et le lecteur, il a besoin de repères, d'infos décryptées. Comme le dit ce journaliste italien, Roberto Saviano : 'c'est quand il y a une inondation qu'il manque le plus d'eau potable'. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

2.1.6.3 La responsabilité sociale de l'investigation : un contre-pouvoir ?

Ce rôle de vulgarisateur mobilisé par les journalistes est ainsi illustratif puisqu'il leur permet de revendiquer au mieux ce profil de généraliste-spécialiste. Le propre du vulgarisateur étant en effet de s'adresser à un public moins spécialisé, qui ne lui accordera sa confiance que s'il perçoit que les faits rapportés le concernent et que leur présentation et les analyses sont basées sur la fiabilité des sources, c'est-à-dire sur un travail rigoureux. C'est également en ce sens que ce rôle est à rapporter à une fonction critique qui signifie la mobilisation à un public élargi. Cette référence à la logique du nombre ne renvoie pas, dans leur discours, à une soumission à la logique de marché mais elle intègre l'idée plus noble d'intérêt général. En ce sens, la sélection du sujet est effectuée sur base de l'intérêt présumé du public. Ce sont des critères de sélection journalistiques qui sont mis en avant, davantage qu'un choix que le public pourrait réaliser de son propre chef. *« Le journaliste a une responsabilité sociale vis-à-vis de la société puisque son travail c'est de relayer des informations vraiment importantes pour le public. » (Journaliste indépendant, 43 ans) « Disons que toutes les questions que je me pose ne sont pas d'intérêt public. C'est un filtre qui me permet de décider si je m'attaque ou non à un sujet. J'avais travaillé sur la poste et le surendettement parce que je me suis dit que ça parlait de notre société [...] Faire un focus dessus, ça permettait de comprendre d'autres choses de notre société. » (Journaliste indépendant, 39 ans) « Cette enquête-là que j'ai faite, ça pose des questions démocratiques, des questions de société beaucoup plus larges qui moi me tiennent à cœur sur la manière dont est géré l'argent public [...] Ce sont des enjeux d'intérêt général. » (Journaliste indépendant, 38 ans) « Y a un côté, c'est vrai, on se dit tiens, je sers à quelque chose. Dans mon boulot, ce n'est pas égoцентриque, c'est bien de pouvoir être l'amplificateur d'une vraie problématique, d'une détresse, de faire avancer les choses. » (Journaliste salarié, 42 ans) « Quand on décide de publier, on a une vraie responsabilité comme journaliste et citoyen [...] parce qu'on publie des infos qui participent au débat démocratique, qui pointent de vrais enjeux de société. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « Le journaliste d'investigation [...] il faut toujours se poser les questions : 'Est-ce que ce que j'ai trouvé est d'intérêt public ? Est-ce que ça fait sens de le publier ? Est-ce que je vais aider à la compréhension du monde en diffusant l'information ?' » (Journaliste salarié, 53 ans)*

La volonté de faire un travail touchant le plus grand nombre implique alors la mise en place de pratiques dont ils se réclament, à l'image du travail de terrain qui constitue une dimension à la fois essentielle et spécifique de leur activité. Dans un contexte qui voit de plus en plus se brouiller la frontière entre ceux que Tunstall (1971) nomme les *processors* et les *gatherers* – journalistes assis et journalistes debout – ce type de revendication comporte une valeur symbolique. *« Je pense qu'un élément capital, c'est les rencontres avec les personnes qui interviennent dans l'investigation. J'essaie de rencontrer les gens qui vivent les situations plutôt que toutes les personnes autour [...] J'essaie d'être fort sur le terrain, de rencontrer les acteurs. » (Journaliste salarié, 50 ans) « Le journaliste qui doit faire son billet pour dans deux heures, il n'a pas le temps d'aller toujours rencontrer les gens. En radio, il va leur téléphoner. Nous, on va les voir, on discute pendant une heure, puis on les revoit. » (Journaliste salariée, 39 ans)*

« Quand vous travaillez aux news [...] ce sont des sources d'autorité qui vous intéressent. Tel ministre a dit ça [...] Dans l'investigation, c'est l'inverse [...] Vous allez trouver le type qui est dans son petit bureau, isolé du ministère [...] Vous le suivez, vous rencontrez ses propres sources parce que c'est lui qui va sur le terrain pour voir comment cette question prend forme et se cristallise [...] C'est pour cela que vous devez toujours aller sur place, sinon il n'y aurait pas besoin d'aller sur place, on téléphonerait aux gens [...] Mais il faut aller voir sur place et discuter avec les gens. » (Journaliste indépendant, 31 ans)

Plus fondamentalement, la revendication d'une fonction de service public est portée dans la manière dont une majorité de journalistes voient dans l'investigation, d'une part, une des mesures de la santé démocratique d'une société et, d'autre part, un enjeu démocratique. « *S'il n'y avait plus de journalisme d'investigation, si cette forme de journalisme devait mourir, je pense que la démocratie perdrait grandement [...] D'ailleurs, je pense que y a là autour des enjeux démocratiques et citoyens énormes.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans) « *Je pense que si l'on constate que l'investigation n'a pas les moyens de s'exprimer, quelles que soient les raisons, je pense qu'effectivement, c'est quand même un indicateur de la vitalité de la liberté d'expression et ça pose des questions démocratiques.* » (Journaliste indépendant, 44 ans) « *On fait du journalisme pour que la démocratie fonctionne. Et si on a l'impression qu'à un moment donné, la démocratie est en perte de vitesse ou que certains sont en train d'en abuser, ben on se dit qu'on est là pour déranger un peu l'ordre en place.* » (Journaliste salariée, 49 ans) En ce sens, leurs discours, très normatifs, font de l'idéal de contre-pouvoir, une caractéristique essentielle du journalisme d'investigation. Une telle vision prescriptive tend néanmoins à être nuancée par de nombreux journalistes : que cette évaluation se fasse à l'égard des effets potentiels du travail, du contexte rédactionnel dans lequel il prend place ou plus globalement, dans un environnement devenu « aseptisé » et « lisse ». Tout semble agir en tout cas comme si, au plus cette fonction avait tendance à s'étioler, au plus les journalistes avaient besoin de l'y investir.

« C'est impératif d'être un contre-pouvoir. Par rapport aux médias traditionnels, je suis quand même un peu sceptique [...] La crise financière, pour moi, ça a été quelque part une révélation. Je me suis dit, on ne va pas continuer. Je voyais la lutte contre la fraude fiscale, je n'ai pas eu l'impression qu'on a provoqué un électrochoc [...] Les médias ont fait leur boulot, on a tout dit, on a investigué, et tu vois qu'on en est toujours au même point. Y a ce sentiment de dire, si on avait réellement du pouvoir, y a longtemps qu'on nous aurait muselés. On n'est pas assez dangereux [...] On est un contre-pouvoir dans le sens où on a un rôle d'alerte, de surveillance, d'indignation, ce qui empêche peut-être certains d'aller aussi loin qu'ils le voudraient, y a peut-être de ça [...] Et puis un bon indicateur, c'est la crédibilité des journalistes après du public. On est à la botte des pouvoirs, les gens ne nous croient pas. Quand on voit dans les sondages, on est rangés dans le même sac que les politiques. Une partie des gens trouve qu'on ne remplit pas une partie de notre boulot. C'est une dimension importante. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

« Quatrième pouvoir, c'est un peu comme 7^e art, c'est une manière de parler. Contre-pouvoir, oui et encore. Dans cette petite niche de l'investigation, on est des contre-pouvoirs. Mais dans la mesure où je pense que l'essentiel de ma fonction est de comprendre le monde, le traduire en des termes compréhensibles. À partir du moment où tu es cette personne, qui explique le monde tel qu'il se vit, voilà comment ça se passe, eh bien avec le recul, tu es bien obligé de te dire que tu n'es pas simplement quelqu'un qui aide le lecteur à se retrouver le monde, tu es un complice de ce monde [...] Et finalement, est-ce qu'on est pas, parce qu'on est des passeurs d'informations et qu'on essaie de le faire de manière dévitalisée, est-ce que quelque part on est pas devenus des gens qui poussons à la résignation ? [...] Est-ce qu'en fait, les journaux qui durent trop longtemps ne se mettent pas à un moment du côté du manche ? X (un quotidien

d'informations), à partir du moment où il a une centaine d'années, forcément il est par nature et parce qu'il a une tradition de transmettre l'info, il commence à se mettre du côté du manche. » (Journaliste salarié, 53 ans)

Ainsi, en percevant leur rôle avant tout comme celui de pédagogue et vulgarisateur, certains journalistes élargissent la fonction d'investigation, qu'ils ne voient plus strictement comme la révélation d'un secret volontairement caché ou des défaillances des pouvoirs, mais bien comme la participation à la mise en compréhension du monde et à la mise en visibilité de l'invisible. « *Ça signifie quoi, un contre-pouvoir ? Quel est notre pouvoir ? Oui, on a le pouvoir de pouvoir mettre en lumière certaines choses, de dénoncer certaines choses [...] C'est un aiguillon, plus qu'un pouvoir. Je préfère ça même si c'est moins prestigieux. C'est plus vrai. Je le revendique, le fait que c'est le garant de la démocratie, en ce sens qu'effectivement, ça explique, ça dévoile un certain nombre de choses. Ça met des balises, ça ré-contextualise, ça met en perspective les choses.* » (Journaliste salariée, 53 ans)

« Contre-pouvoir, je ne sais pas. Je n'irai pas jusque-là. Moi, je crois que ça participe plutôt à la vigilance démocratique en tout cas, ça participe à la vigilance [...] Moi je pense qu'on a un rôle de traducteur du réel avant tout. Il se passe des choses à un moment donné, des choses cachées, des choses publiques qu'on ne voit pas et on fait un travail de lecture qui permet de décortiquer et de mieux comprendre ce qu'on est supposé vivre [...] Et donc c'est aussi mettre en lumière des choses qui sont accessibles à tous et pour lesquelles personne à un moment donné ne prête attention ou ne veut prêter attention. Moi, je pense que je travaille plus comme ça. Je n'ai jamais reçu d'informations ultraconfidentielles qui permettraient à un moment donné de dévoiler des secrets phénoménaux. » (Journaliste indépendant, 39 ans)

« Dans mon sujet X, je ne pense pas que j'ai vraiment mis à jour quelque chose qui était inconnu. Par contre, j'ai pu communiquer aux Belges francophones, un phénomène dont ils avaient sans doute déjà entendu parler sur des chaînes françaises. Par exemple, en montrant que ça se passe aussi en Belgique, comment on traite le problème en Belgique, comme ça fonctionne chez nous, etc. Et donc, on a plus été un révélateur enfin de quelque chose plus que vraiment découvrir quelque chose qui était inconnu. » (Journaliste salariée, 39 ans)

2.1.6.4 Investiguer : le journaliste en position d'acteur...

La posture d'aiguillon de la démocratie que revendique le journaliste d'investigation est à mettre en relation avec celle d'acteur qu'il est amené à adopter. Défenseur d'une information d'intérêt général et citoyenne, ce rôle d'acteur est également tangible à travers des aspects concrets. Nombreux sont en effet les journalistes à mettre en évidence les effets collatéraux que peut provoquer le travail d'investigation : des questions parlementaires, l'ouverture d'une procédure d'enquête, une inculpation, voire la démission d'une personne mise en cause. « *Quand j'ai fait cette enquête sur ce sujet, j'ai pu décortiquer ce qui se cachait derrière ce mouvement [...] Tu es aussi acteur quand tu fais une enquête, tu deviens aussi acteur de ce qu'il se passe après. Ce n'est pas juste t'as dénoncé quelque chose. C'est qu'après, les lignes de forces peuvent se modifier.* » (Journaliste indépendante, 30 ans) « *Il faut arrêter de penser que les journalistes sont des esprits désincarnés et n'ont pas de convictions. Les journalistes sont des gens qui votent et qui parfois donnent du sens à leurs convictions au travers de leur métier. Est-ce qu'il faut avoir honte d'essayer de faire progresser la démocratie ? Donc oui, dans l'investigation, on est toujours acteur [...] Ça doit susciter des réactions politiques, parlementaires.* » (Journaliste indépendant, 38 ans)

« Oui, on a un rôle d'acteur [...] Le journaliste est parfois plus tenace et il arrive à aller parfois là où la justice ne va pas [...] Si je reprends cette affaire que j'ai traitée mais bon moi, j'avais

à l'époque contact avec le procureur du Roi et je lui demande si par hasard, y avait pas une enquête en cours sur le personnage. Il m'a répondu en riant, c'était presque méprisant, que si je découvrais quelque chose, je devais lui faire savoir. Et puis une semaine après les faits, après la dénonciation, il commence seulement à ce moment-là à ouvrir leur enquête. » (Journaliste salariée, 49 ans)

« Y a cette histoire d'exorcisme dans le milieu musulman qui a été jugé aux Assises. C'est quelque chose qui est passé complètement inaperçu quand les faits ont eu lieu. Et puis, les inculpés et les accusés ont d'abord été renvoyés en Correctionnel parce qu'on a considéré que c'était des coups et blessures volontaires. Et moi, j'ai eu vent de ça par une avocate qui m'a dit que c'était gros que ça ne soit jugé qu'en Correctionnel. Je me suis alors intéressée à cette affaire. J'en ai fait un magazine et puis par la suite, il y a eu un appel du jugement du Tribunal Correctionnel. La Cour d'Appel a décidé de requalifier les faits, c'est à la suite de ça qu'ils ont été renvoyés aux Assises [...] Donc, oui, je pense qu'on est acteur dans certains cas. Je pense que dans certains sujets, l'enquête journalistique peut être un obstacle, peut modifier certains éléments de l'enquête judiciaire. » (Journaliste salariée, 53 ans)

Cette forme d'engagement se révèle aussi par rapport aux motivations de ces journalistes qui sont nombreux à donner un sens à leur fonction à travers leurs motivations qui passent souvent par une envie d'« améliorer » ou de « faire bouger » les choses ou par le fait d'être animés d'une vision de « justice sociale ». « *Oui, je pense qu'il y a quand même une volonté de faire bouger les choses a priori. Quels que soient les thèmes abordés [...] Dans la mesure où on cherche à révéler ou faire connaître des choses méconnues, on aimerait que ça bouge un peu.* » (Journaliste salarié, 42 ans) « *Les motivations sont diverses. Chez moi, ça peut être parce que je sens qu'il y a une injustice, ou une mauvaise compréhension des choses ou que la situation est beaucoup plus compliquée que ce qu'on imagine.* » (Journaliste salarié, 57 ans) « *Oui, je pense clairement qu'il y a une visée de justice sociale dans ce que je fais et aussi bien sûr d'une volonté de changer les choses.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *De tout façon, quand on fait du journalisme, on a cette forme d'idéal [...] d'informer de façon plus fine, en espérant peut-être changer les mentalités, renforcer les points de vue et donner des arguments d'action ou des idées d'action [...] Là, le boulot est tellement mal payé que pour le faire en fonctionnaire...* » (Journaliste indépendant, 29 ans)

Si ce rôle d'acteur qu'endosse le journaliste d'investigation permet en quelque sorte à ces journalistes de faire valoir un rôle qui se veut éloigné de celui d'un journaliste-émetteur dépourvu de recul critique par rapport aux informations, cette posture n'est pas non plus sans susciter des tensions dans leur cas. Ainsi plusieurs journalistes expriment-ils cette tension entre une forme d'engagement dans leur travail et la prise de distance qu'exige leur fonction. Ce journaliste met en évidence sa réflexion à travers son expérience :

« Quand on fait de l'investigation, il faut se méfier, à mon avis, de vouloir faire du bien à son propre égo, de rechercher le scoop gratuit. On court le danger, qu'ont tous les journalistes mais le journaliste d'investigation un peu plus, de devenir un acteur. Le journaliste, il est là pour décoder, expliquer, faire de la pédagogie, voire démasquer, lever un coin du voile quand il fait de l'investigation [...] Quelle est la frontière entre 'je fais cet article en âme et conscience parce que j'estime qu'il est bon que cette réalité sorte et obtenir une vérité sur un fait' et 'je ne suis pas un acteur' ? Ça reste parfois très tenu et compliqué quoi [...] Le journaliste doit espérer cet effet, à savoir que l'enquête soit suivie de réformes, d'une prise de conscience [...] Mais idéalement, le journaliste ne doit pas aller jusqu'à dire, vouloir changer la société [...] L'ambiguïté de la question est que le journaliste est là pour questionner, et quand on fait de l'investigation, on doit aller un peu plus loin, on ne peut se limiter à des questions, il faut apporter des réponses [...] Donc, vous voyez un peu la frontière entre piquer là où ça fait mal et poser des questions, sans aller trop loin, sans être des procureurs. Et pourtant, la manière de

procéder l'incite quasiment à être un peu juge d'instruction, procureur [...] On touche là un élément très délicat. Et moi maintenant avec le recul, sur ces affaires, parfois, je me pose la question : 'Jusqu'où, il faut aller ?' En insistant sur un personnage, dans mon cas, je l'ai quand même fait pendant quatre ou cinq ans, est-ce que je ne suis pas tombé dans un piège ? À partir de quel moment, on en fait trop ? À partir de quel moment, il faut s'arrêter ? Mais avec le risque que ça n'aboutisse à rien [...] Ce faisant, le journaliste est aussi un citoyen lambda, avec ces convictions, qui peut faire qu'il devient un tout petit peu acteur. » (Journaliste indépendant, 46 ans)

Un autre journaliste évoque quant à lui les dérives des « jeux relationnels » avec les sources dans lequel se trouve pris le journaliste qui investigate, particulièrement sur des affaires sensibles comme cela a été le cas lors de l'affaire Dutroux.

« Dans cette affaire, à partir d'un certain moment, un verrou a sauté quelque part, qui est qu'il ne faut pas s'enfermer dans la démonstration d'une thèse. J'ai senti à un certain moment qu'il se refermait un peu malgré moi parce qu'en marge des articles que j'écrivais, il y avait une autre médiatisation qui était constante. C'était des reprises en télé, des débats [...] qui nous figeaient dans des positions. J'étais le défenseur de telle chose. Et fatalement, on nous mettait en contradiction ou quelque part, on était un peu piégés dans les rôles qu'on occupait. Quand vous êtes dans une affaire pareille qui est si médiatisée, où y a tellement d'acteurs aussi au niveau des témoins, dans le monde judiciaire, ça crée une tendance où les camps qui existent dans la presse existent aussi dans l'opinion et aussi dans la magistrature. Et finalement, ceux qui veulent alimenter une thèse, ont tendance à se tourner vers les personnes qui suivent cette thèse et à figer la situation. À cela s'ajoute la pression commerciale dans ces affaires-là, la pression du scoop, et bon ça peut peut-être conduire à un certain manque de nuance [...] On est tous un peu pris dans des relations qui enferment mais bon dans une affaire normale qui n'a pas cette ampleur-là, c'est évidemment moins fort, bien qu'il y a aussi des relations à plus long terme avec des autorités qu'entretiennent certains journalistes qui les enferment également sur le long terme. » (Journaliste salarié, 50 ans)

À en croire les journalistes que nous avons rencontrés, ce danger de partialité – devenir un chevalier blanc moralisateur – qui guette le journaliste d'investigation est bien réel, qu'il se fasse à son insu ou de manière plus ou moins consciente. C'est ainsi rappeler que les journalistes d'investigation, comme les autres journalistes, voire peut être davantage, n'agissent pas en dehors de relations aux sources vis-à-vis desquelles il existe de réels enjeux. Ne pas perdre la confiance de ses informateurs et sa crédibilité par la recherche du scoop « gratuit » apparaît ainsi comme une exigence qui traduit leur position d'entre-deux. C'est pourquoi, afin d'apaiser les tensions et d'affirmer leur crédibilité journalistique, ces journalistes optent d'autant plus facilement pour une posture analytique et interprétative.

2.1.6.5 ... mais un rôle d'acteur « objectif »

Le rôle d'interprète revendiqué par les journalistes complète, en même temps qu'il est encadré par une autre rhétorique, celle de l'objectivité. Si effectivement, les journalistes ont à cœur faire reconnaître leur fonction sociale critique, elle ne les dispense pas de faire preuve d'objectivité sous peine de quoi, l'activité journalistique s'identifie, dans leur cas, à de la propagande. L'expression de « témoin du réel », souvent reprise par les journalistes d'investigation traduit dès lors leur rôle comme reflet juste du réel, ou comme devant se faire l'écho fidèle du monde social. Se retrouvent, au cœur de ce système, les notions d'information et de faits. D'où, la qualité des informations est mesurée à l'aune de la vérité que procurent la conformité au réel et le souci d'exhaustivité et d'exactitude dans la restitution des faits. Ce système conduit à définir le rôle du journaliste à travers une posture

de témoin/observateur, impartial, sans parti-pris *a priori*, qui s'efforce d'atteindre à l'objectivité, ou à tout le moins d'être honnête et transparent vis-à-vis de son public.

« Le problème n'est pas de se dire je vais être vu comme moralisateur mais plutôt il n'a plus les pieds sur terre [...] Donc, pour moi, il y a un contrat de lecture, ce qui est très différent et donc ça veut dire que je préfère être transparent vis-à-vis du lecteur, je ne suis pas gêné par le fait d'adopter un point de vue par exemple extrêmement moral ou moralisateur [...] Moi, ma quête, c'est la vérité, et donc pour ça, j'ai aucun problème. C'est la vérité documentaire et documentée. Ce que je dis est vrai, ce que je dis est la vérité que j'ai pu confirmer ou constater *de visu*, en direct [...] Je dis parfois, c'est ma vérité documentée, elle va de A jusque C, et il est possible qu'il y ait un segment en plus qui va de C jusque D. Ce n'est qu'une hypothèse [...] Je pense que le monde est tellement complexe, qu'il faut pouvoir affirmer une vérité, la retracer et puis dans la pédagogie du journalisme, expliquer aux gens ce que sont les possibles. Donc, oui, c'est extrêmement subjectif. » (Journaliste salarié, 53 ans)

Une façon d'apaiser la tension entre une position d'acteur et une exigence journalistique passe, pour eux, par la distinction entre « rigueur et objectivité des faits » et « l'interprétation subjective » qui en est donnée. Elle permet de préserver crédibilité et impartialité journalistiques. En ce sens, ce travail d'interprétation subjective sur base de faits est le produit d'un effort de distanciation par rapport à des convictions. « *On fait un travail de lecture d'événements qui permet de mieux décortiquer et de mieux comprendre ce qu'on est supposé vivre. Ça n'implique pas cette sacro-sainte neutralité, ça implique l'objectivité en fait [...] Mais il faut s'en tenir très précisément aux faits.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Pour moi, l'objectivité, c'est un mythe absolu [...] Je préfère parler d'honnêteté. Mais l'impartialité, c'est la volonté de rechercher les faits, sans vouloir en aucune façon prouver ceux qui étayaient une thèse préétablie, où on va essayer de travestir la réalité en manipulant les faits.* » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

« Il y a un point sur lequel, au niveau professionnel je suis critiqué, c'est que généralement mes enquêtes aboutissent à une conclusion. L'objectivité est pour moi un concept, euh... oui auquel on doit tendre mais qui n'existe pas vraiment [...] Quand vous avez tous les éléments, vous rassemblez des dizaines de milliers de documents, vous avez rencontré des dizaines de témoins, vous arrivez à une conclusion [...] On me dit que je suis partial. Ben non [...] Quand on met en place un modèle qui ne tient pas, il faut le jeter à la poubelle et en reconstruire un nouveau qui fait que tous les faits que vous découvrez s'imbriquent les uns dans les autres et donnent une image la plus proche de la réalité. » (Journaliste indépendant, 54 ans)

L'engagement, dans leur cas, n'est donc pas perçu de manière négative ou comme une faute. L'engagement peut ainsi fonctionner comme une forme de distanciation qui ne menace pas la confiance et l'intimité de la relation entre un journaliste et sa source, et qui préserve en même temps la possibilité d'une posture proprement journalistique.

On le voit à travers ces discours, les journalistes tendent à naviguer au quotidien entre deux nécessités contradictoires : d'un côté, celle de l'engagement qui est nécessaire pour obtenir de bonnes informations et pour affirmer un rôle « actif » et, de l'autre, celle de la distanciation en tant que fondement de leur autorité professionnelle. Lemieux (2000) a, par exemple, montré, dans le cas du journalisme¹⁶⁹, la manière dont ses praticiens se trouvaient dans une position de tension permanente. Il y a, dans leur chef, un besoin de va-et-vient constant entre une

¹⁶⁹ Lemieux a réalisé une enquête ethnographique auprès de journalistes français de presse et de télévision. Voir *Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000.

grammaire publique¹⁷⁰, de distanciation et, d'autre part, une grammaire naturelle¹⁷¹, dite d'engagement. D'après Lemieux, c'est du mauvais ajustement entre ces deux postures contradictoires qu'apparaissent les principales fautes journalistiques. « *Dans ce cadre, un trop fort engagement est à terme condamnable par la communauté professionnelle et même si cette sociologie admet des styles journalistiques différents dans des configurations de travail diversifiées, elle prend au sérieux (et renforce du même coup) l'illusion de l'indépendance et du désengagement.* » (Lévêque et Ruellan, 2010 : 14) En réalité, les approches sociologiques menées en rédactions ont permis d'apporter de la complexité aux approches fonctionnalistes. Dans la lignée des travaux de Tuchman (1978), il s'agit de montrer que les principes d'excellence professionnelle, telle que l'objectivité journalistique, s'actualisent dans les pratiques spécifiques. Un tel constat ne peut que conduire à mettre au jour les tensions inhérentes au métier. Le travail journalistique est ainsi inséré dans un ensemble de contraintes qui nuance l'idée même d'objectivité, notion qui est alors perçue comme un « rituel stratégique ». Un tel discours est aujourd'hui porté par de nombreux acteurs, dont les journalistes de notre corpus, selon lesquels l'objectivité n'existe pas en tant que telle, bien qu'elle représente ce vers quoi il faut tendre. Pour Bogaerts (2011), l'objectivité, au même titre que d'autres valeurs journalistiques, fonctionne ainsi comme objet de croyance, c'est-à-dire comme une « illusion convaincante » qui doit être maintenue si les journalistes veulent avoir un sens de complétude par rapport à leur identité.

« On the one hand, journalistic practice needs this very horizon of objectivity, for it provides the journalistic identity coherence and meaning in offering it a frame of reference. On the other hand, the meaning of objectivity, however, does not coincide with these very practices. As a consequence, every single journalistic practice is to be considered as an imperfect one, since it necessarily fails in its claim to reach objectivity. » (Carpentier et Trioen, 2010 : 317)

En suivant l'analyse politique du journalisme réalisée par Muhlmann (2004), on peut affirmer que l'enjeu, à travers la revendication d'objectivité de ces journalistes « témoins », n'est pas tant la rigueur épistémologique que l'application de règles que le public considère comme acceptables et définissant à ses yeux l'objectivité. Il s'agit donc là d'honorer un pacte avec le public qui autorise les journalistes à prétendre à un regard collectif recevable, sans que ce pacte soit d'une cohérence épistémologique forte. Pour Tuchman (1978), le « fait » est ainsi tributaire du « sens commun », c'est-à-dire des critères définis par la communauté, et non de modalités de vérification plus fermes sur le plan épistémologique. S'exprime ici à nouveau cette position problématique du journaliste pris entre exigence de « vérité » et nécessité d'être entendu par son public.

2.1.6.6 Une mise en forme pour accrocher le public

Cette exigence d'être en reçu et compris par un grand nombre se retrouve en effet dans le souci de faire de l'investigation, une information pratique. Autrement dit, rendre, tant que faire se peut, ce travail critique de « terrain » et de « rencontres », une information

¹⁷⁰ Lemieux définit la grammaire comme « l'ensemble des règles auxquelles il faut rapporter une certaine action que l'on observe, pour que celle-ci reçoive un sens positif ». La grammaire publique prescrit d'agir en s'appuyant sur des raisons d'agir universelles partageables par des tiers. Les journalistes vont alors produire des distanciations énonciatives, à travers le vouvoiement, conserver l'initiative et rester impassibles face aux remontrances.

¹⁷¹ La grammaire naturelle, actualisée dans des situations non publiques, exige des journalistes de savoir se montrer mutuellement profonds, attirants, d'agréable compagnie. Elle les contraint à respecter la règle du OFF, à produire des échanges équilibrés avec les sources.

compréhensible et lisible. Si la question de la mise en forme est cruciale dans le processus de légitimation du groupe qui revendique des qualités rédactionnelles, il s'agit d'un exercice dans lequel les journalistes ne se sentent pas toujours à l'aise et qui est sujet à controverses afin d'éviter d'être dans la surenchère et dans le divertissement. On flirte ici avec la contrainte commerciale puisque le but du jeu est *in fine* de vendre une information ou du moins, que l'information soit susceptible d'accrocher le public. La façon de porter cette capacité à être compris marque une redéfinition du principe de distanciation professionnelle (Kaciaf, 2014) où les événements sont davantage passés au tamis du travail journalistique. Au-delà d'apparaître comme la restitution d'informations brutes, ils sont contextualisés dans des articles structurés autour d'une trame narrative, interprétée au regard des ambitions de son rédacteur et évaluée au prisme de son impact sur le public. « *Y a de vrais enjeux, pour le journaliste à parvenir à faire son boulot de journalistes d'investigation mais à le communiquer de manière telle que les gens aient envie de le voir. Moi, je considère que c'est l'enjeu du moment [...] Je pense que c'est important à chaque fois de se poser la question de la meilleure manière de transmettre l'information.* » (Journaliste indépendant, 43 ans) « *Moi, j'accorde beaucoup d'importance au plaisir de lecture. Le fond et la forme sont indissociable [...] On en revient la question de l'impact de notre travail, d'attirer ton lecteur [...] je pense qu'on retient ce qu'on aime, donc un des rôles du journaliste, c'est de rendre l'information non seulement intelligible mais plaisante.* » (Journaliste indépendant, 39 ans) « *Moi je me sens bien entre les deux, de rester sur les faits, mais d'avoir quand même une mise en forme qui donne envie de lire pour le lecteur des articles sur des sujets qui ne sont souvent pas simples.* » (Journaliste indépendant, 54 ans) « *J'essaie d'écrire pour ma mère qui n'y connaît rien [...] Ce que j'écris doit être lisible et compréhensible par elle. Parfois, l'article l'est, mais nécessite un peu de concentration parce qu'il y a beaucoup de détails et que le mécanisme est un peu compliqué.* » (Journaliste indépendant, 38 ans) « *Moi, j'essaie d'avoir un style [...] j'y mets les formes pour convaincre selon les cas. Et donc, il y a l'écriture, rendre chouette parce que c'est en prime time, c'est une case de grande écoute.* » (Journaliste salarié, 42 ans) « *J'ai tendance à être narratif, à raconter une histoire. Je pense que c'est important [...] Je me dis que ça m'embêterait de lire un truc rigoureux, les faits, non. C'est pas mon truc ça.* » (Journaliste salarié, 50 ans) « *Moi j'essaie d'avoir des sujets où je mêle l'émotif et l'informatif [...] Je pense qu'un sujet à plusieurs lectures, c'est un sujet réussi, mais voilà faut quand même viser le plus grand nombre, la compréhension du sujet qu'on a voulu faire passer.* » (Journaliste salarié, 56 ans)

En guise de conclusion, on peut affirmer que les journalistes d'investigation se trouvent pris entre deux injonctions qu'ils tentent tant bien que mal à concilier : d'un côté, agir en tant que professionnel, détaché, impartial et objectif dans sa mission d'information et, de l'autre, faire de l'acte d'informer, un enjeu citoyen en endossant un rôle de défenseur de valeurs démocratiques. S'esquisse en creux la capacité des ces journalistes à combiner des contraintes économiques et organisationnelles et une visée démocratique et pédagogique. Ils construisent dès lors un rôle subjectif spécifique, une identité particulière, en appuyant certains aspects du rôle journalistique prescrit : un rôle d'interprète et de vulgarisateur d'une information citoyenne. Il s'agit ainsi pour eux de concilier une perception subjective avec leurs conditions de travail réelles et effectives. Ainsi préfèrent-ils volontiers se voir comme cette « enzyme » permettant de digérer et faire comprendre une information complexe et inconnue, plutôt que comme un réel contre-pouvoir attaché à la dénonciation des puissants. Bien que nous l'ayons vu, ce rôle reste prescrit dans les discours. Ces journalistes développent du même coup une conception « stratégique » de la pratique, comme inscrite au cœur de la société d'information. À travers elle, c'est une vision du journalisme en tant qu'un métier à part qu'ils expriment. Il faut d'ailleurs ici relever l'analogie ou, à l'inverse, la prise de distance, opérées par ces

journalistes pour décrire leur fonction. Ils sont, à l'image du professeur, délivreur d'un savoir libérateur et intellectuel et à l'opposé de métiers plus routiniers, de « simples occupations ». *« Je ne fais pas du journalisme comme je nettoierais ma maison. Ce n'est pas la même chose. Voilà, j'estime que j'ai un travail qui a une portée sociale, c'est plutôt ça. Ça implique une responsabilité sociale qui fait qu'on doit être prudent, on ne peut pas dire n'importe quoi. »* (Journaliste salariée, 46 ans)

C'est en ce sens que certains journalistes craignent de voir se développer une information à deux vitesses : des informations à peu de valeur ajoutée disponibles gratuitement, et en abondance sur le net, et des informations fouillées et décryptées dans des médias qui feront payer un certain prix au public. Ce constat amène alors une autre revendication, celle d'accorder au journaliste un statut particulier dont la prise en charge serait à charge de la collectivité.

« Pour moi, l'information, elle a un coût mais pas nécessairement de prix. Donc évidemment, il faut rémunérer correctement les journalistes et évidemment que l'information, elle doit avoir une valeur. C'est pour cela que j'insiste sur la nuance entre le coût et le prix. Parce que le prix a une connotation de valeur marchande. Et donc, on offre la qualité au plus offrant. Et c'est cette dérive là qui m'inquiète. Maintenant, qu'il y ait un coût que chaque citoyen est prêt à payer pour une information de qualité, ça me paraît normal. Ce coût-là, il devrait pouvoir être pris en charge par la société. L'information devrait appartenir aux biens et services universels. » (Journaliste faux-indépendant, 43 ans)

« Tu ne peux pas demander aux gens de tout financer. Journaliste, c'est un statut à part. Mais bon dans le système actuel, c'est impossible. En même temps, le droit à l'information, c'est normal qu'on ne puisse pas réserver l'information seulement aux riches et à ceux qui ont les moyens de la payer. C'est un système qui n'est pas comme les autres. Tu ne peux pas être dans la même logique, sauf qu'on est dans cette même logique. Un journal, il fonctionne comme quasiment... Après voilà, il y a des aides, mais il est quand même dans un circuit classique alors qu'il ne devrait pas l'être. » (Journaliste indépendante, 30 ans)

Cette construction d'un rôle subjectif « sur mesure » est ainsi liée une certaine prise de distance des journalistes rapport au rôle qui leur est prescrit subjectivement. On retrouve ici un écho à l'idée de distanciation telle qu'elle a mise en évidence au sein de la sociologie contemporaine. C'est le principe même d'une correspondance entre des dimensions subjectives de l'action et des dimensions objectives du statut qui est questionné. Comme le soulignent Dubet et Martuccelli (1996 : 517), *« Désormais, l'individu n'est plus défini par une correspondance étroite entre l'objectivité et la subjectivité, il est conçu à travers sa plus grande distance au monde. Le problème de la socialisation devient celui de la réflexivité, de la critique, de la justification, de la distanciation »*. Autrement dit, cette individuation est synonyme de « distance au rôle », un mécanisme exploré par des interactionnistes comme Goffman (1961) et Mead (1963). Pour Dubet et Martuccelli, celle-ci est consécutive aux principes contradictoires qui régissent le social et les institutions. Les individus tendent ainsi à réaliser de manière sans cesse plus personnelle, une synthèse des principes culturels et sociaux hétérogènes censés guider leurs conduites. Cela signifie qu'il existe toujours des « tâches objectives délimitées », mais les motivations et les « orientations subjectives consensuelles » sont désormais l'apanage de la décision des acteurs. Une telle reconnaissance de l'action individuelle force du même coup à reconnaître l'ambivalence des règles et des cadres normatifs au sein du journalisme. Arbitraires, ces standards professionnels peuvent être générateurs de restriction et de distance, mais ils sont nécessaires car ils sont source de dynamisme et d'identité.

Conclusions générales

1. Une rhétorique de la crise au prisme de la reconfiguration identitaire du groupe des investigateurs

Au terme de ce travail de recherche mené par rapport à l'espace journalistique, et plus précisément par rapport à une pratique professionnelle spécifique – le journalisme d'investigation –, il nous faut tout d'abord revenir sur un paradoxe. Jamais certainement les inquiétudes et les doutes par rapport au journalisme n'ont été aussi intenses et partagés qu'en ce début de XXI^e siècle. Non seulement du côté des journalistes, mais aussi du côté des observateurs des médias, qu'ils soient issus du monde scientifique ou qu'ils représentent simplement les consommateurs et le large public. Nous avons eu l'occasion de montrer que l'essor d'Internet et des nouvelles technologies avaient précipité ces remises en causes diverses. On a entendu et lu, en creux de ces discours, la possible disparition du journalisme, ou du moins la perte d'une mission sociale et démocratique des journalistes, face à ce qui devenait le triomphe de la société de la communication et le règne tout puissant de l'« infotainment ». D'un autre côté, jamais la nécessité de réaffirmer et de réinvestir ce qui fait la légitimité et fonde le rôle social du journalisme n'est apparue aussi pressante dans le contexte actuel. Le journalisme de demain – ou d'aujourd'hui – exige un profil qui le rapproche des grands noms du métier qui ont participé à son heure de gloire : mélange de journaliste intrépide, grand reporter à la Albert Londres, redresseur de torts à l'image des muckrakers américains et fin enquêteur à travers l'exemple des deux reporters du Watergate. Plusieurs auteurs ont mis en évidence le réinvestissement, dans le contexte actuel et au sein des discours sur le journalisme, de la figure du journaliste-justicier, défenseur de la démocratie. (Cabedoche, 2006 ; Charon et Mercier, 2003 ; Grevisse, 2010 ; Lemieux, 2001a) À cet égard, l'environnement numérique a généralement été accueilli comme une bouffée d'air frais, offrant quelques opportunités intéressantes dignes d'être intégrées au sein des pratiques journalistiques. La renaissance de l'investigation s'opère ainsi non seulement sous le coup de l'apparition d'un nouvel écosystème économique, mais également par le biais de l'essor d'un journalisme de données et des potentialités du Web en termes d'interactivité et de formats.

« Qu'est-ce qui fait que Modiano, on en parlera plus qu'un petit auteur qui fait son roman bien gentiment ? Il dit ce qu'est la littérature aujourd'hui. En peinture, en sculpture, dans toute une série de disciplines, ceux qu'on retiendra, sont ceux qui auront fait bouger leur bazar, leur art, leur métier. Je pense qu'un parallélisme est possible : le journalisme aujourd'hui est sans doute plus exigeant et ceux qui, comme par hasard, réinventent les fondamentaux avec des *Médor*, des *Médiapart*, des *XXI*, disent au fond : 'quittons l'agenda setting imposé par les communicateurs et prenons nos propres sujets, inventons-les et n'allons pas voir dans le surgélateur ce qu'il faut réchauffer comme pizza informative tous les jours. Créons nos propres recettes'. » (Enretien Marc Vanneste, professeur de journalisme d'investigation belge, ULg)

Ce paradoxe – la présence, d'un côté, d'un discours récurrent sur la crise du journalisme et, de l'autre, la référence à une représentation pérenne de la figure du journaliste d'investigation – a servi de point de départ à notre travail de recherche. Comment lire et interpréter ces discours portés sur le journalisme, et sur une pratique, le journalisme d'investigation ? Qu'ont-ils à révéler par rapport à l'espace journalistique et à l'identité professionnelle qui s'y joue ? Envisageant, comme l'encouragent Le Cam et Ruellan (2014), ces discours – cette rhétorique de la crise –, non pas comme un indice propre au contexte actuel de transformations du

journalisme, mais plutôt comme un élément récurrent et permanent dans la construction identitaire du groupe, ce constat a débouché sur le questionnement au centre de cette thèse : *Existe-t-il ou non une identité, un discours, une méthodologie propres au journalisme d'investigation ?* Cette question nous a amenée à nous intéresser à un terrain, et à un groupe délimité, à savoir celui des journalistes belges francophones. Il s'agissait, par le biais d'une approche empirique, de sonder la manière dont ceux-ci se définissaient et définissaient la pratique afin de saisir la position de l'investigation au sein de l'organisation et de la division du travail journalistique en mutation.

1.1 Des *journalismes* d'investigation : la pratique comme capital symbolique

Ce que nous ont révélé les représentations des journalistes francophones belges par rapport à l'investigation, est un discours généralement critique, voire rempli d'amertume pour certains d'entre eux. Leurs propos tendent à contraster avec les discours « glorifiants » valorisant les atouts de l'investigation dans le devenir de la profession. Nombreux sont les journalistes que nous avons rencontrés à avoir souligné la « précarisation » et la « déqualification » de la profession, fonctionnant de plus en plus sur le mode du « fonctionnariat ». *« Aujourd'hui, ceux qui veulent vraiment faire du journalisme, c'est-à-dire creuser, enquêter, ils sont devenus rares. On ne les trouve plus dans les grands médias. Car ce type de journalisme, on n'en veut pas, ça ne paie pas. On a l'impression que les journalistes, ceux qui veulent faire carrière dans le journalisme aujourd'hui, ils ne veulent pas faire de vagues. Ils font ce qu'on leur demande, c'est tout. »* (Entretien journaliste francophone belge indépendant, 44 ans) Ce que pointent les journalistes, entre autres causes, est le manque de vocation des candidats journalistes pour l'investigation, induit par un contexte organisationnel de plus en plus tourné vers des logiques de rentabilité et d'immédiateté de l'information. Plus fondamentalement, ce qui a émergé en filigrane de ce discours critique, est le constat d'une dévaluation économique, dans le paysage francophone belge actuel, d'un journalisme de fond et porteur de sens, à l'image du journalisme d'investigation. Une des activités les plus prisées dans l'ordre légitime de la profession apparaît ainsi, à leurs yeux, la plus incertaine et la moins prévisible économiquement.

Nous avons montré que ce qui se jouait, à travers ces observations et ces propos désenchantés de journalistes francophones belges par rapport à l'investigation, était un « décalage identitaire », dans le sens où la délimitation des frontières du journalisme semble aujourd'hui plus que jamais brouillée. Dans ce contexte, c'est l'unité de la profession qui est remise en cause puisque le type de journalisme le plus valorisant professionnellement devient une denrée rare, impliquant une dispersion et une diversification des tâches dans le chef des journalistes. Au-delà d'une division du travail, on assiste actuellement, au sein de l'espace journalistique, à une recomposition des métiers qui se caractérise par une plus grande polyvalence des journalistes et par une hybridation de compétences. Face à cette tendance lourde de la profession, une autre est également à l'œuvre, celle de la précarisation du marché du travail journalistique, favorisant la fuite des candidats journalistes vers d'autres fonctions, qui tendent à s'écarter, et à les écarter, de la pratique de l'investigation.

La dévalorisation de l'investigation d'un point de vue économique, la concurrence interprofessionnelle et la dissémination des journalistes vers d'autres fonctions participent conjointement, et simultanément, à ébranler un ordre symbolique conquis historiquement et à nourrir une conception du journalisme sur un mode « instinctivement historique », qui alimente la multiplication des discours valorisant des figures nobles du journalisme et le pratique d'investigation. Que leurs discours soient désenchantés ou qu'ils promeuvent une

clôture plus affirmée des frontières de la profession, on ne peut que constater que les journalistes ont à réaffirmer une identité qui semble en décomposition. Dans cette perspective, nous avons proposé d'approcher l'investigation en tant que « capital symbolique » mobilisable par les journalistes afin de se maintenir et de réaffirmer leur rôle dans la division du travail journalistique. Plus concrètement, s'il est question de prendre acte des transformations esquissées plus haut dans l'espace journalistique actuel, on a pu mettre en évidence que les journalistes n'étaient pas dénués de ressources pour faire valoir leur position au sein de cet espace. L'investigation se profile en ce sens comme un enjeu de distinction et de différenciation ouvert à un jeu de luttes symboliques quant à sa définition.

Cette proposition de voir l'investigation essentiellement comme une ressource symbolique, permet d'éclairer la manière dont les journalistes d'investigation belges francophones ont à recomposer leur identité dans l'environnement présent. Il nous est dans ce cadre possible d'émettre l'hypothèse interprétative suivante : la critique fonctionne ici comme un moteur identitaire par lequel le journaliste, en affirmant ce qu'il n'est ou ne veut pas être, affirme en même temps ce que lui veut être¹⁷². Cette idée rejoint l'expression de Claude Dubar (2000) selon qui, il n'y a pas d'identité sans altérité. Elle prend en même temps acte du statut de la rhétorique de la crise en tant qu'élément récurrent au sein du journalisme, et qui fait directement référence à la notion d'« invention permanente » du journalisme (Ringoot et Utard, 2005). L'on peut également reprendre ici la proposition d'une « ductilité » de l'espace journalistique telle que l'a émise Benoît Grevisse.

« En géologie, une roche est dite ductile lorsqu'elle peut être déformée sans cassure. La rupture est éventuelle, possible. Mais elle ne survient que lorsqu'un défaut, une fissure ou une cavité, deviennent significatifs et se propagent [...] Le journalisme est ductile parce que c'est sa nature de s'exercer dans la tension entre les pouvoirs institués, les contraintes économiques et sa responsabilité vis-à-vis du public. Ontologiquement, il ne peut même aspirer à un ordre établi. » (Grevisse, 2010 : 47-8)

Ce qui semble fondamentalement caractériser le journalisme est sa malléabilité. En ce sens, la crise apparaît comme l'expression discursive de cette recherche perpétuelle d'un équilibre toujours évanescent. Elle est indissociable du groupe journalistique dès lors qu'elle lui permet de réassurer sa forme identitaire. (Le Cam, 2005) En tant que pratique institutionnalisée au sein du journalisme (Zelizer, 1992), la crise joue ainsi un rôle constitutif dans la recomposition permanente du journalisme au niveau de l'identité pour soi des journalistes. Du même coup, cette intuition, qui a guidé notre travail de recherche, a formalisé l'idée d'une représentation floue et généraliste de l'investigation dans le cas du groupe étudié. Dans un contexte professionnel décrit comme « morose », et qui voit les obstacles se dresser par rapport à l'exercice effectif de la pratique, les journalistes belges francophones n'ont guère d'autre choix que de mettre en place des stratégies identitaires aptes à justifier leur rôle et leur légitimité dans la division du travail journalistique.

¹⁷² Dans une approche interactionniste du groupe journalistique, Denis Ruellan (in Lacan, Palmer et Ruellan, 1994) affirme ainsi l'impossibilité de caractériser le journalisme et d'en spécifier le centre. Le journaliste ne se définit, selon lui, que par ce qu'il n'est pas : ni un écrivain, ni un créateur, ni un chercheur, ni un publicitaire et non plus un communicant. Il ne peut donc y avoir une définition positive du métier de journaliste. Le journalisme n'aurait pas de point d'appui dans le sens où il semble difficile de qualifier avec précision les valeurs que ces métiers incarnent, ce qui en fait sa colonne vertébrale définitionnelle, ou encore son autorité spécifique.

Dès lors que s'opère une dissociation¹⁷³ entre un titre – celui de journaliste, et une fonction – celle de rechercher activement l'information et de la mettre en perspective, nombreux sont alors les journalistes à relativiser l'idée d'une « réalisation de soi » dans une fonction telle que l'investigation. Nous avons ainsi mis en évidence, dans le cas francophone belge, la présence, majoritaire, d'un modèle identitaire caractérisé par « une logique de la mobilité ». Dans cette logique, l'intégration des journalistes à l'activité d'investigation s'est réalisée, selon leurs dires, de manière « fortuite », c'est-à-dire au gré des opportunités qui leur ont été offertes. Ayant multiplié diverses expériences journalistiques au cours de leur carrière, ces journalistes sont plus enclins à faire d'une socialisation et d'un apprentissage d'une culture et des fondamentaux professionnels, un atout dans la poursuite de leurs parcours et dans l'exercice même de l'investigation. Le passage vers l'investigation, au cours de la carrière professionnelle, n'est pas perçu comme un changement irréversible de fonction, mais bien comme un « va-et-vient » et des affectations simultanées. Ils n'établissent ainsi pas une distinction nette entre ce qui relève de l'investigation et de la pratique quotidienne. Cette conception qu'ils partagent de l'investigation leur permet en ce sens de parer à ce qu'ils considèrent comme autant de traits caractéristiques de l'investigation : « sacrifices », « pressions », « stress », « ennuis », « lassitude ».

Face à cette logique de la mobilité, émerge un second modèle que nous avons qualifié comme celui de l'« accomplissement personnel ». Moins répandu parmi les journalistes que nous avons rencontrés, ce modèle fait de l'investigation, un moteur identitaire, c'est-à-dire une pratique à laquelle les journalistes aspiraient en intégrant la profession journalistique. Contrairement à leurs autres comparses, ce qui caractérise ces journalistes, avant tout indépendants, voire militants, est l'instabilité de leur trajectoires et le nombre relatif de leurs expériences au sein du monde journalistique. S'ils partagent avec les autres journalistes, une vision « problématique » de l'investigation au sein du monde médiatique, leur conception de la pratique – en tant que pratique spécifique – les amène bien souvent à « bricoler des stratagèmes » et à sortir de l'espace des pratiques légitimes. Afin de légitimer leur place dans le monde professionnel, ces journalistes mobilisent l'image du journaliste « entrepreneur social » ouvert aux potentialités du Web et aux opportunités et aux compétences techniques qui y sont associées. Devant diversifier les fonctions sous peine de ne pas pouvoir financer et pratiquer l'investigation, ils se reconnaissent plus volontiers dans un « journalisme de pratiques¹⁷⁴ », plutôt qu'à travers les instances de légitimation traditionnelles¹⁷⁵. Nous avons pu remarquer que le statut d'indépendant, s'affichant généralement dans leur cas comme une ressource distinctive, ne servait cependant pas d'échappatoire aux contraintes auxquelles font face les journalistes salariés.

¹⁷³ Cette dissociation étant favorisée par les observations relevées plus haut, c'est-à-dire par le mouvement de recomposition des métiers qui amène les journalistes à devoir assurer différentes tâches et fonctions qui tendent à s'éloigner de la fonction telle qu'elle s'est dessinée historiquement et telle qu'elle est prescrite dans les codes de déontologie journalistique. Elle est ensuite favorisée par la précarisation du marché du travail journalistique qui contribue à une dispersion des journalistes vers des domaines et des fonctions qui leur permettent de s'en sortir financièrement. On peut citer en premier lieu ceux de la communication ou de l'enseignement. Plus fondamentalement, le contexte actuel permet à n'importe quel citoyen lambda, à travers l'essor des nouvelles technologies, de produire et de diffuser de l'information de manière autonome, c'est-à-dire de s'improviser journaliste.

¹⁷⁴ Un journalisme qui se définit non plus par des critères comme ceux du lieu d'exercice, du temps consacré à l'activité ou du niveau de sa rémunération, mais bien par deux principaux éléments : la méthode et la déontologie, qui doivent appartenir à celle du journalisme.

¹⁷⁵ En premier lieu, la carte d'identité professionnelle du journaliste ou, comme le stipule la loi sur le statut du journaliste, le niveau de rémunération.

Ces deux principaux modèles identitaires, qui sont ressortis de nos entretiens, invitent ainsi à penser l'univers de l'investigation avant tout comme le reflet d'une réalité à la fois morcelée et contrastée. S'il est possible de dessiner les contours d'une pratique – et de ses praticiens –, dévalorisée¹⁷⁶ au sein du monde journalistique, il faut garder à l'esprit qu'existent, dans cet espace, différentes formes de journalisme d'investigation. On ne peut en effet que constater la présence de logiques de segmentation et de distinction à l'œuvre au sein du groupe des journalistes d'investigation francophones belges. La pratique est ainsi l'objet, à un extrême du continuum, d'une appréciation large, se confondant avec le travail de vérification, de tri et de mise en perspective, voire de révélation. L'investigation répond à une vision pléonastique et s'assimile davantage à une discipline générale, à une « démarche » ou encore à un « état d'esprit ». À l'autre extrême, elle peut être approchée de manière plus restrictive, c'est-à-dire comme une pratique spécifique parmi les nombreux genres journalistiques. Entre les deux, existe une marge d'appréciation que nous avons retrouvée chez des journalistes principalement salariés, ayant acquis une certaine forme de reconnaissance¹⁷⁷, et qui font de l'investigation, une pratique à la fois séparée, complémentaire et indissociable d'autres pratiques professionnelles.

Cette logique de fragmentation se manifeste de manière particulière dans le cas qui nous occupe. S'il existe bien différentes approches de l'investigation, celles-ci ne font pas l'objet, dans le discours des journalistes francophones belges, d'un rejet. Ces derniers tendent à avant tout à valoriser leur situation plus qu'à diaboliser celle de l'autre. Émerge donc en creux une réalité au sein de laquelle il existe, d'un côté, des journalistes du quotidien qui font de la « petite investigation » et de l'autre, des journalistes à la marge disposant davantage de moyens pour mener de « vraies investigations ». Le processus de segmentation de l'investigation, objet approché sur la base d'un continuum, contribue en ce sens à mettre au jour l'instabilité et l'hétérogénéité du groupe, sans qu'une délimitation des frontières de l'investigation ne puisse être clairement dégagée.

1.2 L'investigation : une profession sans professionnels, des professionnels sans profession ?

La problématique de l'objectivation du segment des journalistes d'investigation belges francophones, par le biais de leurs propres trajectoires, est directement liée à celle de la construction de l'identité professionnelle. Allant plus avant dans la conception de l'investigation en tant que ressource symbolique, cette proposition induit pour le chercheur, le refus de vouloir à tout prix définir ou « essentialiser » l'identité professionnelle du groupe

¹⁷⁶ Cabedoche (2006 : 209-10) note ainsi que « le champ de la production journalistique ne peut être compris que par l'intégration d'une contradiction fondamentale : plus l'information est de haut niveau, c'est-à-dire nuancée, argumentée, contextualisée, problématique, plus l'audience est restreinte, tandis qu'économiquement, le journaliste s'efforce de globaliser, c'est-à-dire 'aller à l'essentiel' ; réduire l'intrigue à un dispositif plus simple, rechercher des causalités premières, quitte à confondre lien de corrélation et lien de causalité ; limiter le nombre des acteurs pour satisfaire aux formats de déploiement du discours d'information médiatique ; gommer les aspérités ». Il nous semble que cette tendance suggère en filigrane le conflit qui a historiquement accompagné le journalisme d'investigation.

¹⁷⁷ C'est-à-dire qu'ils ont acquis un statut particulier dans la hiérarchie organisationnelle. Ce sont par exemple les journalistes à qui leur hiérarchie accorde un statut d'enquêteur, de grand reporter de manière plus ou moins explicite, ou les journalistes audiovisuels qui acquièrent ce statut en intégrant des équipes dédiées à l'investigation, comme c'est le cas dans le cadre d'émissions d'enquête.

étudié, pour montrer comment celle-ci est le résultat d'une construction sociale opérée par les acteurs. Nous avons opérationnalisé cette idée à travers une approche socio-historique du journalisme d'investigation. La prise en compte de l'historicité relative à la construction de la pratique au sein de l'espace journalistique a permis de faire émerger le caractère « séquentiel » de sa constitution, faite de tensions et conflits générés par cette évolution. La situation belge, étudiée à la lumière des traditions anglo-saxonne et française, révèle, par rapport au journalisme d'investigation, « un conflit » expérimenté par d'autres nations et d'autres cultures auparavant. Les débats et les débordements qui ont ainsi accompagné l'évolution de la pratique, à travers l'apparition d'une littérature à scandale, du muckraking, de l'enquête sociale ou de l'affaire du Watergate, ont influencé le rapport identitaire des professionnels vis-à-vis de celle-ci. La perspective socio-historique contribue de cette manière à saisir la difficulté qu'ont les journalistes francophones belges à se définir par rapport à cette catégorie qu'est l'investigation tout en la mobilisant en permanence dans leurs discours. (Grevisse, 1999) L'investigation a historiquement été appréhendée tantôt par sa nature pléonastique, c'est-à-dire en tant que pratique journalistique telle qu'elle s'exerce inéluctablement au quotidien, tantôt comme un terme « marketing » destiné avant tout à faire vendre, mais qui brille en même temps par sa rareté. *« J'ai l'impression que si l'on donne une définition assez large de l'investigation [...] Si on l'assimile à un travail de recoupement de sources, de se donner du temps pour vérifier l'information, c'est peut-être que ça se fait tellement rarement, qu'on met un petit peu sur un piédestal ce type de travail là. »* (Journaliste indépendant, 50 ans)

Une autre façon d'éclairer le conflit identitaire tel qu'il s'est traditionnellement joué dans la constitution du journalisme d'investigation serait de renvoyer à l'analyse faite par Glevarec et Aubert (2013) par rapport au site français *Médiapart*, une lecture facilement transposable dans le cas des journalistes d'investigation francophones belges. Les deux auteurs s'interrogent en ces termes : est-ce qu'une information publiée dans un journal (ndlr : dans ce cas, *Médiapart*) vaut quelque chose comme vérité devant s'imposer ? Le journal ne franchit-il pas les limites de son univers professionnel et symbolique et le point d'appui démocratique que prend en charge le journalisme, en soutenant que les faits établis doivent s'imposer comme faits avérés, c'est-à-dire comme validés comme acte juridique ? Dans une démocratie, le journalisme est-il fondé à condamner ? La presse produit-elle une vérité instituée ? Est-ce que le journalisme est l'univers et le cadre de la production de la vérité ?

Afin de rendre compte de la recomposition identitaire telle qu'elle se réalise dans le cas des journalistes d'investigation belges francophones, nous avons avancé l'hypothèse d'une position d'« entre-deux » impactant la manière de se définir professionnellement. Dès lors que l'on adhère à l'idée d'une dialectique identitaire, il s'agit, comme le préconise Dubar (2014), d'approcher la construction des identités professionnelles dans l'articulation entre des processus biographiques et relationnels, dessinant respectivement une *identité pour soi* et une *identité pour autrui*. Loin de se fixer une fois pour toutes, les identités de travail connaissent, d'une part, une évolution dans le temps et selon les expériences, les opportunités et les aléas professionnels. D'autre part, elles se forment dans le quotidien et dans les relations entre collègues et concurrents. Ensemble, ces interactions, pacifistes ou antagonistes, participent à ériger ou à déplacer les frontières, et à renforcer ou déforer les sentiments d'appartenance. La position d'entre-deux identitaire des journalistes d'investigation belges francophones doit ainsi se comprendre comme une volonté de double reconnaissance : d'un côté, celle de légitimer leur savoir-faire en tant que professionnel et, de l'autre, celle d'être intégré au sein de l'espace professionnel.

En tant que pratique problématique et peu reconnue au sein de l'espace journalistique, l'investissement individuel dans l'investigation se voit inhibé par des contraintes organisationnelles. Rappelons que le travail journalistique ne peut être dissocié du cadre relationnel et organisationnel des pratiques dans lequel il s'insère. (Neveu, 2009) Les métiers et les pratiques n'existent pas en dehors de cadres plus généraux dont sont emprunts les stratégies, les positions et les rôles. Goldner et Ritti (1967) ont montré que, lorsque la spécialisation professionnelle demeure incompatible avec la perspective d'une ascension professionnelle, au sein de l'organisation, le professionnalisme agit comme idéologie intégrative pour mobiliser les employés. D'où, une majorité d'entre eux en vient à revendiquer un savoir-légitime en matière d'investigation, en refusant toutefois d'en faire une spécialité. Face à une telle situation, ce ne sont donc pas tant l'existence d'une méthodologie, de savoir-faire techniques ou d'une éthique propres que revendiquent les journalistes francophones belges par rapport à l'investigation, mais bien un ensemble de valeurs et de compétences personnelles et relationnelles telles que l'expérience, la persuasion, l'humilité ou encore l'esprit critique. De même, ce sont des traits définitoires traditionnels de l'investigation, comme ceux du temps, de l'intérêt public ou d'un rôle démocratique de contre-pouvoir, qui sont négociés à la lumière de la position des journalistes, et de la pratique, au sein de l'espace professionnel. *« L'investigation, c'est de plus en plus difficile de pouvoir en faire aujourd'hui quoi. Ce sont des coûts, du temps, et des risques pour parfois n'aboutir à rien. Dans l'économie des médias actuelle, c'est difficile [...] Après, moi je pense que l'investigation, ce n'est pas non plus une question de temps, d'argent. Tout est relatif. On peut faire déjà être dans l'investigation quand on active les réflexes journalistiques : on a une info, on fait fonctionner son esprit critique, on se pose des questions et on tente d'y apporter une réponse la plus juste et nuancée possible. »* (Entretien journaliste salarié, 50 ans)

S'enclenche ainsi du côté des journalistes rencontrés, un processus de « démystification¹⁷⁸ » de l'investigation, stratégie destinée à réduire l'écart entre les traits identitaires attribués par d'autres et ceux incorporés par le journaliste. Leur conception « stratégique » de l'investigation, alimentant le flou par rapport à la définition de la pratique, doit être analysée de manière productive, dans le sens où, pour reprendre les propos de La Cam (2010 : 5), *« cette attitude d'ouverture conduit à maintenir la diversité de statuts, de représentations et de pratiques professionnelles, ce qui aide les journalistes à absorber/adopter les nouvelles tendances »*. Autrement dit, les discours d'inclusion et d'exclusion, tenus par les journalistes d'investigation belges francophones, leur permettent d'entretenir leur légitimité sociale dans un environnement extrêmement volatile. Cette forme identitaire, à travers les justifications discursives qu'elle engage, atteste, dans le cas des journalistes, d'une posture expressément lucide et distancée par rapport à leurs propres pratiques et la représentation qu'ils se font de leur rôle.

La position des journalistes d'investigation belges francophones laisse entrevoir la construction, dans leur chef, d'un rôle subjectif taillé « sur mesure ». Cette perception renvoie à l'expression, mise en évidence dans la sociologie contemporaine, d'une distanciation qu'opèrent les acteurs par rapport au rôle prescrit. En ce sens, tout « point d'appui normatif » (Parsons, 1955) n'est ni une « fonction », ni une « licence » (Hughes, 1996) revendiquée par un groupe professionnel. S'il existe une unité et une culture commune au groupe des

¹⁷⁸ À ce sujet, on peut mettre en évidence que la construction identitaire des journalistes d'investigation belges francophones opère suivant un mouvement ambivalent : d'une part, ils légitiment leur position et leurs pratiques au sein de l'espace journalistique en se défendant face au contexte de crise actuel. De l'autre, ils tendent à s'autocritiquer en demandant, souvent implicitement, une meilleure reconnaissance et de meilleures conditions de travail dans le cadre du travail d'investigation.

investigateurs, le système intégré de valeurs, de savoirs et de savoir-faire est activé de façon diverses par les acteurs. (Champy, 2009) Ce constat montre, conformément à notre posture de recherche, que le maintien de leur identité professionnelle est le produit de stratégies de positionnement. Il n'y a dès lors pas d'incompatibilité entre, d'un côté, une approche qui intègre largement l'idée de diversité et, de l'autre, une vision d'unité du groupe. La fragmentation à l'œuvre au sein du journalisme ne saurait s'établir comme un argument à opposer à la possibilité pour les journalistes de poursuivre la recherche d'unité de leur profession. L'unité professionnelle ne relève en effet pas du mythe, mais elle est simplement vue comme une performance collective.

Les journalistes au centre de notre étude se définissent ainsi avant tout comme « journalistes », laissant penser que les mécanismes qui conduisent à ériger l'investigation en tant que « catégorie » légitime d'intervention s'intègrent dans un processus plus large de professionnalisation. Les conflits qui président à la défense de la pratique d'investigation n'ont de réellement de sens que s'ils s'accompagnent d'une lutte visant à faire reconnaître le professionnalisme de ces journalistes, conflits qui en retour participent à la définition du journalisme professionnel. Il semble donc que le terme de « journaliste » continue de fonctionner sur une représentation héritée historiquement : celle du journaliste médiateur-interprète – traducteur du réel – d'une information d'intérêt public et porteuse de sens dans la société démocratique, rôle capable de s'imposer au-dessus de toute spécialisation des métiers de l'information. Plus fondamentalement, les stratégies discursives à l'œuvre chez les journalistes d'investigation belges francophones témoignent d'une identité professionnelle « investigatrice », et plus globalement journalistique, en perpétuelle reconstruction sous l'action d'un mouvement dialogique¹⁷⁹.

2. L'investigation en « action » : perspectives et enjeux

Nous voudrions enfin revenir plus en amont sur la démarche qui a été retenue pour cette recherche. Prenant le contre-pied aux approches surplombantes et normatives et par rapport au journalisme tout court, et au journalisme d'investigation¹⁸⁰, nous avons résolument choisi de prendre comme problématique, l'état de crise et de transformations à l'œuvre au sein des pratiques journalistes, afin de saisir ce que cet état avait à révéler d'un point de vue identitaire. Plutôt que d'envisager les discours sur la crise du journalisme comme postulats ou résultats d'analyse, ou comme le signe d'une désagrégation de la profession, la rhétorique de la crise s'est révélée être un point d'ancrage productif permettant de dévoiler les mécanismes de la permanence par rapport au groupe journalistique. La crise et la critique récurrente au sein du journalisme s'affichent alors comme un moyen pour les journalistes de se repenser, de réassurer et réévaluer les raisons de leur engagement et leur mission professionnels. En ce sens, le concept de stratégie discursive a permis de positionner les transformations en cours

¹⁷⁹ En relisant les travaux de Bakhtine, Le Cam (2010) dit ainsi des stratégies discursives, qui intègrent trois intentionnalités – de défense, de pérennisation et de construction identitaire –, qu'elles se développent dans un dialogue constant. Tout discours intègre un caractère dialogique qui invite à le replacer dans les stratégies d'acteurs qui, loin d'apparaître neutres, révèlent : 1) des représentations spécifiques du monde, 2) des intentionnalités portant, d'une part, sur la production de sens à partir de la réalisation d'une pratique, et d'autre part, sur le positionnement dans un contexte particulier de relations, et 3) la construction d'un rôle particulier.

¹⁸⁰ Précisons ici qu'une réaction généralement exprimée par rapport à une recherche sur le journalisme d'investigation relevait de la surprise, voire de l'ironie : « Le journalisme d'investigation, ça existe encore ça ? ».

comme répondant d'une logique de réaffirmation par les acteurs d'une identité professionnelle instable, permettant un mouvement de clôture des frontières le plus souple et le plus flexible possible. Autrement dit, le discours n'est pas un « voile du réel », mais bien une composante à part entière des mutations qui se produisent au sein du journalisme. (Le Cam, 2010)

Le recours à cette notion s'inscrit également dans le niveau d'analyse adopté dans ce travail puisque, pour reprendre les propos de Lemieux (2001b : 132), il s'agissait pour nous de dépasser l'analyse systémique pour comprendre, par une approche de terrain, comment les choses sont « *vécues et appréhendées par les agents sociaux puisque ce sont eux, jusqu'à preuve du contraire, qui font l'histoire* ». Le choix de nous concentrer exclusivement sur un groupe délimité, celui des journalistes d'investigation belges francophones, a du même coup laissé de côté un regard possible sur d'autres groupes, comme celui des dirigeants de presse, celui du monde politique ou encore celui du public, qui conjointement participent également à la construction de l'identité du groupe étudié. Notre recherche entendait cependant apporter un premier éclairage dans la connaissance de cet objet de recherche qu'est le journalisme d'investigation, sur la base des propos des journalistes qui touchent, de près ou de loin, à la pratique. Il serait néanmoins périlleux de vouloir généraliser les observations, les analyses ainsi que les conclusions de ce travail à l'ensemble des territoires et des cultures dans lesquels se déploie l'activité d'investigation. De futures recherches menées sur d'autres terrains permettraient en ce sens d'enrichir le point de vue qui s'exprime ici. Pour l'heure, ce type de recherches qui touchent à un savoir arrimé par rapport à un sous-groupe et à une pratique spécifiques, comme c'est le cas dans cette recherche, se dotent sans aucun doute d'un intérêt stratégique.

En s'intéressant, comme nous l'avons fait, au processus de spécialisation journalistique, notre travail peut contribuer au développement des travaux concernant les journalistes spécialisés et, plus globalement, à une meilleure compréhension des mécanismes de catégorisation à l'œuvre au sein de l'espace du journalisme. Dans la mesure où il permet de mieux saisir ce qui sous-tend l'activité d'investigation au sein du paysage francophone belge, à travers les questions et les enjeux que celle-ci pose, ce type de savoir contribue également à offrir des pistes de réflexion à trois niveaux au moins. Premièrement, en touchant à des questions de réflexivité par rapport au groupe concerné, il autorise ses membres à se saisir de ce savoir. Nous avons à ce propos souvent entendu de la bouche de journalistes, leur curiosité et leur intérêt de disposer (enfin) d'un regard « analytique » sur ce qui fait leur activité, par rapport à laquelle ils disent n'avoir que peu de recul. « *Finalement, on entend beaucoup parler d'investigation. Vous m'interrogez sur ce que c'est. Mais c'est une question très complexe, très délicate. Je n'ai pas de connaissances toutes faites. Je serai d'ailleurs très curieux de lire ce que vous aurez à dire à ce sujet. Je pense qu'une étude comme la vôtre ne pourra qu'être bénéfique et instructive dans le cas du journalisme.* » (Entretien journaliste indépendant, 50 ans) Ce type de connaissance peut, dans un deuxième temps, servir de base de réflexion pour les dirigeants de presse francophones belges, notamment dans l'élaboration de leur positionnement éditorial, mais il peut s'inscrire plus largement, dans des débats, menés ponctuellement et conjointement par le monde médiatique, le monde politique et la société civile, sur l'avenir de la profession journalistique et la mission sociale des journalistes dans un contexte toujours évolutif.

Enfin, un travail comme le nôtre peut également alimenter l'ensemble des connaissances nécessaires à un enseignement de l'activité, en saisissant mieux les questions et les enjeux qui y sont afférents. À ce titre, la position par rapport à cette question, largement partagée parmi les journalistes que nous avons rencontrés, est symptomatique de la recomposition identitaire

qui se joue. Bien que pour beaucoup, l'investigation ne soit pas en soi une pratique faisant l'objet d'un enseignement, voire d'un enseignement distinct et spécifique, face aux critiques et au peu de considération du journalisme d'investigation au sein de la profession, une majorité en appelle pourtant aux bienfaits d'un meilleur apprentissage de l'investigation, sans parvenir à clarifier ses contenus. Au-delà de focaliser ce contenu sur le processus même de production de l'information, certains journalistes préconisent d'axer un tel apprentissage, en amont, sur des compétences proprement marketing et entrepreneuriales afin de maximiser les chances de « vendre » son investigation auprès des personnes intéressées et d'intérêt. En aval, se profile l'idée de concentrer les contenus d'enseignement sur les questions de mise en forme, à travers, par exemple, la maîtrise de compétences technologiques, en matière d'informatique, de data et d'interfaces numériques ergonomiques. Enfin, un troisième axe vise à intégrer des préoccupations juridiques et déontologiques, qui permettraient d'offrir aux journalistes, une meilleure vue de leurs droits et devoirs en matière d'investigation, tout en assurant, vis-à-vis de l'extérieur, une prise en compte des responsabilités sociales qui en découlent. Ces pistes de réflexion, que nous avons esquissées ici, montrent tout l'intérêt de nourrir les angles d'analyse par rapport à une pratique qui reste, au sein de l'espace journalistique francophone belge, un objet en quête de clarification.

Bibliographie

Monographies

- ABBOTT A., *The systems of Professions : an essay on the division of expert labor*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.
- ALBERT P., *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 1990.
- ALLAN S., ZELIZER B., *Journalism After September 11*, London, Routledge, 2002.
- ALLAN S., THORSEN E., *Citizen journalism : global perspectives*, New York : Peter Lang, 2009.
- ALLAN S., *Journalism : Critical Issues*, Maidenhead, Open University Press, 2005.
- ALLAN S., *The Routledge companion to news and journalism*, London, Routledge, 2010.
- AMIEL P., *Ethnométhodologie appliquée. Eléments de sociologie praxéologique*, Paris, Les Presses de Lema, Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée, 2010.
- ANDERSON P., WARD G. (eds), *The future of journalism in advanced democracies*, Aldershot, UK, Ashgate, 2007.
- ANTAKI C., WIDDICOMBE S., *Identities in Talk*, London, Sage, 1998.
- ANTOINE F., *Les radios et télévisions de Belgique*, Bruxelles, Kluwer, 2000.
- ANTOINE F., DUMONT J-F, MARION P., RINGLET G., *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*. Bruxelles, Vie Ouvrière, 1995.
- AUBENAS F., *Grand reporter*, Paris, Bayard, 2009.
- AUBENAS F., BENASAYAG M., *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999.
- AUCOIN J., *The Evolution of American Investigative Journalism*, Columbia, University of Missouri Press, 2005.
- AZEEZ A., *Truth about September 11*, Peace Now, Xlibris Corporation, 2009.
- BABCOCK W.A., FREIVOGEL W.H., *The Sage Guide o Key Issues in Mss Media Ethics and Law*, London, Sage Publications, 2015.
- BAKHTINE M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1979/1984.
- BALLE F., *Médias et sociétés*, 6^e éd., Paris, Ed. Montchrestien, 1992.
- BARBIER J.-M., GALATANU O., *Signification, sens et formation*, Paris, PUF, 2000.
- BARTHES R., *Mythologies*, New York, Hill and Wang, 1972.

- BAUDOUIN J.-M., FRIEDRICH J. (Ed.), *Théories de l'action et éducation*, Bruxelles, De Boeck, 2001.
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- BELLANGER Cl., GODECHOT J., GUIRAL P., TERROU F., *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1972.
- BERAUD H., *Le flâneur salarié*, Paris, Les Éditions de France, 1927.
- BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.
- BERNIER M.-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- BERNSTEIN C., WOODWARD B., *Watergate : les fous du Président*, Paris, Robert Laffont, 1974.
- BERRY S.J., *Watchdog Journalism. The Art of Investigative Reporting*, Oxford University Press, 2008.
- BLACK J., *The English Press in the Eighteenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1987.
- BLANCHET A., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.
- BLEDSTEIN B.J., *The Culture of Professionalism : The Middle Class and the Development of Higher Education in America*, New York, W.W. Norton, 1976.
- BLUMER J., GUREVITCH M., *The crisis of public communication*, London, Routledge, 1995.
- BORDEN S.L., *Journalism as practice : MacIntyre, virtue ethics and the press*, New York, Routledge, 2009.
- BOUCHARENC M., *L'Écrivain-reporter au coeur des années trente*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2004.
- BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.
- BOURDON G. et al., *Le journalisme d'aujourd'hui*, Delagrave, 1931.
- BOYDSTUN A., *Making the News : Politics, the Media & Agenda Setting*, Chicago, The University of Chicago Press, 2013.
- BRADSHAW P., *Model for the 21st century Newsroom Redux*, Leanpub Book, 2012.
- BRETON P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 1996.
- BRIN C. (dir.), *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

- BRIQUET J.-L., GARRAUD Ph.(dir.) *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2002.
- BRODY L., *The Life and Times of Jessica Mitford*, Berkeley, CA, Counterpoint, 2010.
- BRODER D.S., *Behind the Front Page : A Candid Look at How the News is Made*, New York, Simon and Schuster, 1987.
- BROUSSARD P., PONTAUT J.-M., *Les grandes affaires de la Ve République*, Paris, L'Express, 2012.
- BRUNS A., *Gatewatching : collaborative online news production*, New York, Peter Lang, 2005.
- BURKE K., *Language as symbolic action*, Berkley, University of California Press, 1966.
- CAGE J., *Sauver les médias : capitalisme, financement participatif et démocratie*, Paris, Seuil, 2015.
- CALCUTT A., HAMMOND P., *Journalism Studies. A critical introduction*, New York, Routledge, 2011.
- CAMILLERI C. et al., *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1999.
- CANADA M., *Litterature and Journalism. Inspirations, Interactions and Invention from Ben Franklin to Stephen Colbert*, New York, Plagrave MacMillan, 2013.
- CAPPELLA J.A., JAMIESON K.H., *Spiral of Cynism*, New York, Oxford University Press, 1997.
- CARR SAUNDERS A., WILSON P., *The Professions*, Londres, Oxford University Press, 1933.
- CASENAVE E., ULMANN-MAURIAT C., *Presse, radio et télévision en France, de 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, 1994.
- CEFAL D., PERREAU L. (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, PUF, 2012.
- CHADOUIN O., *Être architecte. Les vertus de l'indétermination*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2013.
- CHALABY J., *The Invention of Journalism*, Basingstoke, Macmillan Press, 1998.
- CHAMBERS S., COSTAIN A. (eds.), *Deliberation, democracy and the media*, London, Rowman & Littlefield, 2001.
- CHAMPAGNE P., *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Ed. De Minuit, 1990.
- CHAMPY F., *La sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.

- CHARAUDEAU P., *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Noisy-le-Grand, Nathan, Coll. Medias Recherches, 1997.
- CHARAUDEAU P., GHIGLIONE R., *La parole confisquée*, Paris, Dunod, 1997.
- CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
- CHARMAZ K., *Constructing Grounded Theory. A practical guide through Qualitative Analysis*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2006.
- CHARON J.-M., FURET C., *Un secret si bien volé : la loi, le juge et le journaliste*, Paris, Seuil, 2000.
- CHARON J.-M., *Les journalistes et leur public : le grand malentendu*, Paris, Vuibert, 2007.
- CHARON J.-M., *Le journalisme*, Paris, Ed. Milan, Coll. Les Essentiels, 2007.
- CHOMSKY N., *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971.
- CHOMSKY N., HERMAN E., *The political economy of human rights*, Boston, South End Press, 1979.
- CHOMSKY N., HERMAN E., *Manufacturing Consent : The Political Economy of The Mass Media*, New York, Pantheon, 1988.
- CHUPIN I., NOLLET J., (sous la dir.), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- CIVARD-RACINAIS A., *Le journaliste, l'avocat et le juge. Les coulisses d'une relation ambiguë*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- COHEN P., LEVY E., *Notre métier a mal tourné. Deux journalistes s'énervent*, Paris, Ed. Mille et Une Nuits, 2008.
- CONBOY M., *Journalism : A critical history*, London, Sage, 2004.
- CONNERY T.B., *A sourcebook of American Literary Journalism. Representative Writers in an Emerging Genre*, New York, Greenwood Press, 1992.
- CORNU D., *Médias, mode d'emploi. Le journaliste face à son public*, Genève, Editions Labor et Fides, 2008.
- CORNU D., *Journalisme et vérité. L'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Genève, Editions Labor et Fides, 2009.
- CORNU D., *Tous connectés, Internet et les nouvelles frontières de l'info*, Paris, Labor et Fides, 2013.
- COULON A., *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, 1996.

- CRESWELL J.W., *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among five Approaches*, London, Sage Publications, 1998.
- D'ALMEIDA F., DELPORTE C., *Histoire des médias en France. De la grande guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003.
- D'UNRUG M.-C., *L'analyse de contenu*, Paris, Ed. Universitaires, 1974.
- DAHLGREN P., *Television and The Public Sphere*, London, Sage, 1995.
- DE BUGH H., *Making journalists. Diverse models, global issues*, New York, Routledge, 2005
- DE BURGH H., *Investigative Journalism*, New York, Routledge, 2nd edition, 2008.
- DE CERTEAU M., *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.
- DE COSTER M., *Sociologie de la liberté*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1996.
- DEFLEUR M.H., *Computer-assisted Investigative Reporting : Development and Methodology*, New York, Routledge, 2013.
- DELPORTE Ch., *Histoire du journalisme en France du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1995.
- DELPORTE Ch., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et constructions d'une profession*, Paris, Le Seuil, 1999.
- DELPORTE Ch., *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, Ed. L'harmattan, 2003.
- DEMAZIERE D., DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- DEMAZIERE D., GADEA C. (sous la dir.), *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte, 2009.
- DEROGY J., PONTAUT J.-M., *Enquête sur trois secrets d'état*, Paris, Ed. Lafont, 1986.
- DEROGY J., PONTAUT J.-M., *Investigation, passion. Enquête sur 30 ans d'affaires*, Paris, Fayard, 1993.
- DEREZE G., *Une ethnosociologie des objets domestico-médiatiques. Médias, quotidien et troisième âge*, CIACO, Louvain-la-Neuve, 1994.
- DEREZE G., *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- DESHAIES D., VINCENT D., *Discours et constructions identitaires*, Presses Université Laval, 2008.
- DOSSE F., *Histoire du structuralisme*, Tome 2, Paris, La Découverte, 2012.

- DOWNIE L. Jr., *The New Muckrakers*, Washington D.C, New Republic Book Company, 1976.
- DUBAR C., *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000.
- DUBAR C., *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 3e édition, 2014.
- DUBAR C., TRIPIER P., *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, 2011.
- DUMONT F., *Les idéologies*, Paris, PUF, 1974.
- DUMONT J.-F., *Le Livre Noir des journalistes indépendants*, Bruxelles, AJP/Luc Pire, 2006.
- DUMONT J.-F., GREVISSE B., RINGLET G., *La presse écrite en Belgique*, Bruxelles, Kluwer, 2001.
- DU ROY A., *La mort de l'information*, Paris, Stock, 2007.
- DYGERT J.H., *The Investigative Journalist : Folk Heroes of a new era*, New Jersey, Prentice Hall, 1976.
- EDELMAN M., *Constructing the Political Spectacle*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.
- ELIAS N., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- ERIKSON E., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1978.
- ESPTEIN E.J., *Between Fact and Fiction : the Problem of Journalism*, New York, Vintage Books, 1975.
- ESQUENAZI J.-P., *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, PUG, 2002.
- ESTIENNE Y., *Le journalisme après internet*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- ETTEMA J.S., GLASSER T.L., *Custodians of Conscience. Investigative Journalism and Public Virtue*, Columbia University Press, 1998.
- EVENO P., *Le journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*, Paris, Editions Odile Jacob, 2001.
- FALLOWS J., *Breaking the news*, New York, Pantheon, 1996.
- FELLOW A.R., *American Media History*, New York, Thomson Learning, 2005.
- FENTON N., *New Media, Old News, Journalism & Democracy in the digital Age*, Sage, London, 2010.

- FERENCZI Th., *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX siècle*, Paris, Plon, 1993.
- FERENCZI Th., *Le journalisme*, Paris, PUF, Que sais-je, 2005.
- FISHMAN M., *Manufacturing the News*, Austin, University of Texas Press, 1980.
- FOUCAULT M., *Discipline and Punish*, New York, Vintage Books, 1979.
- FOWLER-WATT K., ALLAN S., *Journalism : New Challenges*, Bournemouth, Centre for Journalism & Communication Research, 2013.
- FRANKLIN B., HAMER M., HANNA M., KINSEY M., RICHARDSON J.E., *Key Concepts in Journalism Studies*, London, Sage, 2005.
- FREIDSON E., *Professionalism*, Chicago, The University of Chicago Press, 2001.
- GABSZEWICZ J., SONNAC N., *L'industrie des médias à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, 2010.
- GADEA C., *Les cadres en France. Une énigme sociologique*, Paris, Belin, 2003.
- GAMSON W.A., *What's News. A Game Simulation of TV News. Participant's Manual*, New York, The Free Press, 1984.
- GAN H.J., *Democracy and the news*, New York, Oxford University Press, 2003.
- GANS H.J., *Deciding what's news : A study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek and Time*, New York, Pantheon Books, 2004.
- GARRY P.M., *Scrambling for Protection : The New Media and the First Amendment*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1994.
- GAUTHIER B., *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2010.
- GEE J.P., *An Introduction to Discourse Analysis. Theory and Method*, London, Routledge, 2001.
- GHIGLIONE R., MALATON B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, 6e éd., Paris, Armand Colin, 1998.
- GIDDENS A., *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press, 1984.
- GILBERT A., *Covering Catastrophe : Broadcast Journalists Report September 11*, New York, Bonus Books, 2002.
- GILLMOR D., *We the media. Grassroots Journalism by the People, for the People*, Sebastopol, CA, O'Reilly Media, 2006.
- GIROUX D., TRUDEL P. (sous la dir.), *La regulation du travail journalistique dans deux pays, dont le Canada*, Centre d'études sur les Médias, Université Laval, 2014.

- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973.
- GORIUS A., *Les nouvelles voies du journalisme d'enquête*, Paris, Coll. Journalisme responsable, 2014.
- GREVISSE B., *Le temps des journalistes. Essai de narratologie médiatique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, n°290, 1997.
- GREVISSE B., *Affaire du Dutroux et les médias : une « révolution blanche » des journalistes ?*, Bruxelles, Academia Bruylant, 1999.
- GREVISSE B., *Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- GREVISSE B., *Déontologie du journalisme*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- GUISSARD L. (sous la dir.), *Le pari de la presse écrite. Des professionnels chrétiens s'expriment*, Paris, Bayard, 1998.
- HALIMI S., *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Rliber-Raisons d'Agir, 1996-2005.
- HALLIN D., *We keep America on top of the world*, New York, Routledge, 1994.
- HALLIN D., MANCINI P., *Comparing media systems : three models of media and politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- HARCUP T., *Journalism. Principles and Practice*, London, Sage, 3e éd., 2015.
- HARTSOCK J., *A History of American Literary Journalism : The emergence of a Modern Narrative Form*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2000.
- HEINDERYCKX F., *La Malinformation. Plaidoyer pour une refonte de l'information*, Bruxelles, Labor, 2003.
- HILL S., LASHMAR P., *Online Journalism. The essential Guide*, London, Sage Publications, 2014.
- HODGSON G., *America in Our Time : From World War II to Nixon, What Happened and Why*, New York, Vintage, 1978.
- HOEBEKE S., MOUFFE B., *Le droit de la presse*, Louvain-la-Neuve, Academia-Brylant, 2005.
- HOLMES D., *Communication theory : Media, technology and society*, Thousand Oaks, Sage, 2005.
- HOLMES T., HADWIN S., MOTTERSHEAD G., *The 21st Centruy Journalism Handbook : Essential Skills for the Modern Journalist*, New York, Routledge, 2014.
- HUGHES E.C., *Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et traduits par J.-M. Chapoulie*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996.
- HUNTER M. L., *Le journalisme d'investigation*, Paris, PUF, 1997.

- JANVIER A., *Les grands reporters. Du mythe à la parfois triste réalité...*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- JAFFE C., *Public Speaking : Concepts and Skills for a diverse Society*, 8^e edition, Boston, Cengage Learning, 2015.
- JENKINS R., *Social Identity*, 3rd edition, New York, Routledge, 2008.
- JENSEN C., *Stories that Changed America : Muckrakers of the 20th Century*, New York, Seven Stories Press, 2010.
- JULY S., KAHN J.-F., PLENEL E., *Faut-il croire les journalistes ?*, Paris, Mordicus, 2009.
- JOAS H., *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.
- KALIFA D., *L'encre et le sang*, Paris, Fayard, 1995.
- KANT E., *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*, trad. J.-F. Porier et F. Proust, Paris, Garnier-Flammarion, 1991.
- KAPLAN D., *Global Investigative Journalism : strategies for support*, Washington, Center for International Media Assistance, National Endowment for Democracy, 2007.
- KAPLAN R.L., *Politics and The American Press : the Rise of objectivity, 1865-1920*, New York, Cambridge University Press, 2002.
- KELLEMAN B., *Hard times : Leadership in America*, Stanford, Standford University Press, 2014.
- KELLNER D., *Television and the crisis of democracy*, Boulder, Westview Press, 1990.
- KERTZER D., *Ritual, power and Politics*, New Haven, Yale University Press, 1988.
- KESSEL J., *Les jours de l'aventure : reportage, 1930-1936*, Paris, Tallandier, coll. «Texto», 2010.
- KESSLER L., *The Dissident Press. Alternative Journalism in American History*, Beverly Hills, Sage Publications, 1984.
- KIERAN M., *Media Ethics : Aphiosophical Approach*, London, Praeger, 1999.
- KILANI M., *L'invention de l'autre, essai sur le discours anthropologique*, Lausanne, Payot, 2000.
- KLEIN W., *The Inside Stories of Modern Political Scandals : How Investigative Have Changed the Course of American History*, Santa Barbara, California, ABC-CLIO, 2010.
- KOVACH B., ROSENSTIEL T., *Elements of Journalism : What Newspeople should know and the Public should Expect*, New York, Crown Publishing, 2001.

- KUTY O., *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie*, Bruxelles, De Boeck, 1998.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Paris, Ed. Minuit, 1976.
- LACAN J.-F., PALMER M., RUELLAN D., *Les journalistes. Stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, 1994.
- LAKOFF G., *Moral politics : What conservatives know that liberals don't*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- LANDOWSKI E., *Présences de l'autre, Essai de socio-sémiotique*, Paris, PUF, 1997.
- LAPASSADE G., *L'ethnosociologie, les sources anglo-saxonnes*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.
- LAPLANTINE F., *L'anthropologie*, Paris, Payot et Rivages, 1995.
- LE BOHEC J., *Les mythes professionnels des journalistes*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LE CAM F., *Le journalisme imaginé. Histoire d'un projet professionnel au Québec*, Montréal, Lèmeac. Coll. Domaine Histoire, 2009.
- LE CAM F., RUELLAN D., (sous la dir.), *Changements et permanences du journalisme*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- LECLERC A., *L'entreprise de presse et le journaliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991.
- LECLERC C., *Comprendre et construire les groupes*, Laval, Presses de l'Université Laval, 1999.
- LEE-WRIGHT P., PHILLIPS A., WITSCHGE T., *Changing Journalism*, London, Routledge, 2012.
- LEGAULT G.A., *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- LEHMANN B., *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques*, Paris, La Découverte, 2002.
- LEMIEUX C., *Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000.
- LEMIEUX C. (sous la dir.), *La subjectivité journalistique*, Paris, EHESS, 2010.
- LENTZEN E., STROOBANTS J.-P., *L'information en question(s)*, Charleroi, Couleur livres, 2005.
- LEVÊQUE S., *Les journalistes sociaux. Histoire et Sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, PUR, 2000.

- LEVÊQUE S., RUELLAN D., (sous la dir.), *Journalistes engagés*, Rennes, PUR, 2010.
- LEVI-STRAUSS C., *L'identité*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2^e édition, 1987.
- LE PAIGE H., *Télévision publique contre World Company*, Bruxelles, Labor, Quartier Libre, 2001.
- LIBOIS B., *Éthique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1994.
- LIPPMANN W., *Drift and Mastery. An attempt to diagnose the current unrest*, New York, Mitchell Kennerley, 1914.
- LITS M., *La presse et les affaires*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 1995.
- LITS M., *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- LOCKE J., *Traité du Gouvernement civil*, Paris, Desveux, 1795.
- LONDRES A., *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel, 1929.
- LUYENDIJK J., *Des hommes comme les autres*, Bruxelles, Ed. Nevicata, 2009.
- MANENT P., *An Intellectual History of Liberalism*, New Jersey, Princeton Paperbacks, 1987.
- MANNING P., *News and News Sources. A Critical Introduction*, London, Sage Publications, 2001.
- MARAS S., *Objectivity in Journalism*, Cambridge, Polity Press, 2013.
- MARC E., *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Paris, Dunod, 1992.
- MARTIN L., *Le Canard Enchaîné ou les fortunes de la vertu*, Paris, Flammarion, 2001.
- MARTIN M., *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- MARTIN M., *Les grands reporters. Le début du journalisme moderne*, Paris, Audibert, 2005.
- MATHIEN M., *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Hachette, 1992.
- MATHIEU D., *Approche cognitive de la compétence journalistique*, Laval, Coll. Etudes de communication publique, n°17, 2003.
- MATTELART T. (sous la direction), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, INA/De Boeck, 2002.
- McQUAIL D., *Media Performance. Mass Communication and The Public Interest*, London, Sage Publications, 1992.

- MENDER P.-M. (sous la dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003.
- MEYER P., *Precision Journalism : A reporter's introduction to Social Science Methods*, Boston Way, Rowman & Littlefield, 2002.
- MEYER P., *The Vanishing Newspaper. Serving Journalism In the Information Age*, Columbia, University of Missouri Press, 2009.
- MEYERS C., *Journalism Ethics : a philosophical Approach*, Oxford University Press, 2010.
- MILES M.B., HUBERMAN M., *Analyse des données qualitatives*, 2e édition, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- MINDICH D.T.Z., *Just the facts. How objectivity came to define American Journalism*, New York, New York University Press, 1998.
- MIRALDI R., *Muckraking and Objectivity : Journalism's Colliding Traditions*, New York, Greenwood Press, 1990.
- MITFORD J., *Poison Penmanship. The Gentle Art of Muckraking*, New York, New York Review Books, 2010.
- MITTON F., *La presse française sous la Révolution, le Consulat, l'Empire*, Paris, Ed. Guy Le Prat, 1945.
- MUCCHIELLI A., *L'identité*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1986.
- MUHLMANN G., PLENEL E., *Robert E. Park. Le journaliste et le sociologue*, Paris, Seuil, 2008.
- MUHLMANN G., *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot, 2004.
- MUHLMANN G., *Une histoire politique du journalisme*, Paris, PUF, 2004b.
- MUHLMANN G., *Journalism for Democracy*, Cambridge, Polity Press, 2010.
- NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 3e Edition, 2009.
- NEVINS A., COMMAGER H.S., *A Pocket History of the United States*, New York, Washington Square Press, 1967.
- NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, Ed. La Découverte, coll. Repères-Histoire, 2006.
- O'NEILL O., *A Question of Trust*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- ORNEBRING H., *Newsworkers. A Comparative European Perspective*, London, Bloomsbury, 2016.

- OVERHOLSER G., HALL JAMIESON K., *The Institutions of American Democracy : The Press*, New York, Oxford University Press, 2005.
- PAILLE P., MUCHIELLI A., *L'analyse qualitative en Sciences humaines et sociales*, Paris, Ed. Armand Colin, 2003.
- PALMER M.B., *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier, 1983.
- PATTERSON T., *Out of Order*, New York, Knopf, 1993.
- PENNEF J., *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990.
- PEPIN N., *Identités fragmentées : éléments pour une grammaire de l'identité*, Bern, Peter Lang, 2007.
- PLENEL E., *Un temps de chien*, Paris, Stock, 1994.
- POPKIN J., *La presse de la Révolution. Journaux et Journalistes (1798-1799)*, Paris, Collège de France, 2011.
- PROTESS D. L. et al., *The journalism of outrage*, The Guildford Press, 1991.
- QUATREMER J., *Sexe, mensonges et médias*, Paris, Plon, 2012.
- RAMONET I., *L'explosion du journalisme. Des médias de masse à la masse de médias*, Paris, Galilée, 2011.
- RAMOS E., *L'entretien compréhensif en sociologie*, Paris, Armand Colin, 2015.
- REYNAUD J.-D., *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Colin, 1989.
- RICHARDS L., MORSE J.M., *Readme First for a User's Guide to Qualitative Methods*, 2nd edition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2007.
- RICOEUR P., *Temps et récit I*, Paris, Seuil, 1983.
- RIEFFEL R. (dir.), *Sociologie des journalistes*, Réseaux, vol. 10, n°51, 1992.
- RINGOOT R., UTARD J.-M. (sous la dir.), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, PUR, 2005.
- RIVERS W.L., *The Other Government : Power and The Washington Media*, New York, Universe Books, 1982.
- ROBERT D., *Pendant les « affaires », les affaires continuent*, Paris, Stock, 1996.
- ROCHE D., *Réaliser une étude de marché avec succès*, Paris, Eyrolles, 2009.
- ROUQUETTE M.-L., *La chasse à l'immigré. Violence, mémoire et représentations*, Liège, Mardaga, 1997.
- ROUSSIAU N. BONARDI C., *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Bruxelles, Mardaga, 2001.

- RUELLAN D., *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, 1993.
- RUELLAN D., *Les « pros » du journalisme. De l'état au statut, construction d'un espace professionnel*, PUR, 1997a.
- RUELLAN D., *Scandale de presse, presse à scandale*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- RUELLAN D., *Nous, Journalistes. Déontologie et Identité*, Grenoble, PUG, 2011.
- SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1988.
- SALDANA J., *The Coding Manual for Qualitative Researchers*, London, Sage Publications, 2009.
- SARFATTI-LARSON M., *The rise of professionalism : A sociological analysis*, Berkeley, University of California Press, 1977.
- SCHIFFRIN A., *Global Muckraking. 100 years of Investigative journalism from around the world*, New York, The New Press, 2014.
- SCHUDSON M., *The power of News*, Cambridge. Mass, Harvard University Press, 1995.
- SCHUDSON M., *Discovering the news. A social history of American Newspapers*, New York, Basic Books, 1978.
- SCHUDSON M., *The Power of News*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- SCHUDSON M., *The Good Citizen : An history of American Civic Life*, New York, Free Press, 1998.
- SCHULTZ J., *Reviving the Fourth Estate : Democracy, Accountability and the Media*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- SCHUTZ A., *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- SHAPIRO B., *Shaking the Foundations. 200 years of Investigative Journalism in America*, New York, Nation Books, 2003.
- SIMMEL G., *Soziologie. Untersuchungen uber dir Formen der Vergesellschaftung*, Frankfurt, Suhrkmap, 1992.
- SIMS N., (dir.), *True Stories : A Century of Literary Journalism*, Evanston, IL, Northwestern University Press, 2007.
- SKEWES E.A., *Message Control. How News is Made On the Presidential Campaign Trail*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 2007.
- SLOAN D., PARCELL L.M., *American Journalism : History, Principles and Practices*, Jefferson, Mc Farland & Company, 2002.

- SMIT M. (sous la dir.), *Investigative Journalism in Europe*, Amsterdam, Ed. Dick van Eijk, 2005.
- SPARK D., *Investigative Reporting : A Study in Techniques*, London, Focal Press, 2013.
- SPENCER H., *Principes de sociologie*, Paris, Germer Baillière, 1883.
- STARKMAN D., *The Watchdog that didn't bark : The Financial Crisis and the Disappearance of Investigative Journalism*, New York, Columbia University Press, 2014.
- STEPHANY P., *Le monde De Pan*, Paris, Racines, 2002.
- STEFFENS L., *The Autobiography of Lincoln Steffens*, Harvest/ HBJ Book, Volume II, 1931.
- STRAUSS A.L., *Professions, Work and Careers*, The Sociology Press, San Francisco, 1971.
- STRAUSS A.L., *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, Paris, L'Harmattan, 1992.
- STROMBACK J., KAID L.L., *Handbook of Election News Coverage around the world*, New York, Routledge, 2008.
- TAILLEUR J.-P., *Bévues de presse. L'information aux yeux bandés*, Paris, Ed. du Félin, 2002.
- TARBELL I.M., *All in the Day's Work. An autobiography*, University of Illinois Press, 2003.
- TEMPLE M., *The British Press*, Maidenhead, Open University Press, 2008.
- THOVERON G., *La presse, pouvoir en devenir*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1996.
- THOVERON, *Où va la presse écrite ?*, Paris, Labor, 2006.
- TOURAINE A., *Penser autrement*, Paris, Fayard, 2007.
- TREPOS J.-Y., *Sociologie de la compétence professionnelle*, Nancy, PUN, 1992.
- TUNSTALL J., *Journalists at work*, London, Constable, 1971.
- ULLMANN J.H., *The Reporter's Handbook : An Investigator's Guide to Documents and Techniques*, New York, St. Martin's Press, 1983.
- UNGAR S.J., *Papers and the Papers : An account of the Legal and Political Battle Over the Pentagon Papers*, New York, E.P Dutton, 1975.
- VIGNOT G., *Le discours acteur du monde*, Paris, Ophrys, 1988.

- VINSONNEAU G., *Culture et comportement*, Paris, Armand Colin, 1997.
- WARD S.J.A., *The Invention of Journalism Ethics : the path to objectivity and beyond*, Montreal, McGill Queen's University Press, 2004.
- WEBER M., *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971.
- WHITE A., *Vous dire la vérité. Initiative pour un journalisme éthique*, Paris, Ed. Victoires, 2010.
- WHYTE F., *The Life of W.T. Stead. In Two Volumes.*, Vol. I, London, Butler and Tanner, 1925.
- WOLTON D., *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.
- WOODROW A., *Information et Manipulation*, Paris, Ed du Félin, 1990.
- ZELIZER B., *Covering the body : The Kennedy assassination, the media and shaping the collective memory*, Chicago, Chicago University Press, 1992.
- ZELIZER B., *Taking Journalism seriously : News and the academy*, Thousand Oaks, Sage, 2004.

Articles scientifiques

- AALBERG T., STROMBACK J., DE VREESE C.H., « The framing of politics as strategy and game : A review of concepts, operationalizations and key findings », *Journalism*, vol. 13, n°2, 2011, pp. 162-178.
- ACKLIN MUJI D. et al., « De la sociologie à l'analyse de discours et retour », *Réseaux*, Paris, La Découverte, n°144, 2007, pp. 267-277.
- ADATTO K., « Sound Bite Democracy : network evening news presidential campaign coverage, 1968-1988 », Research paper R-2, Joan Shorenstein Barone Center, Harvard University, Cambridge, 1990.
- AKHAVAN-MAJID R., WOLF G., « American Mass Media and the Myth of Libertarianism : Toward an Elite Power Group Theory », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 8, 1991, pp. 139-151.
- ALDRIDGE M., « The Tentative Hell-Raisers : Identity and Mythology in Contemporary UK Press Journalism », *Media, Culture and Society*, vol. 20, n°1, 1998, pp. 109-127.

- ALLEMAND S., « Identités professionnelles : le temps du bricolage », *Sciences Humaines*, n°114, Mars 2001 : http://www.scienceshumaines.com/identites-professionnelles-le-temps-du-bricolage_fr_1194.html, page consultée le 05/06/2015.
- ALLEN D.S., « The trouble with transparency. The Challenge of doing journalism ethics in a surveillance society », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 9, n°3, 2008, pp. 323-340.
- AMALRIC J.-L., « Événement, idéologie et utopie », *Etudes Ricoeuriennes*, vol. 5, n°2, 2014, pp. 9-22.
- AMOSSY R., « Stéréotypie et valeur mythique : des aventures d'une métamorphose », *Etudes littéraires*, vol. 17, n°1, 1984.
- ARON P., « Postures journalistiques des années 1930, ou du bon usage de la « bobine » en littérature », *COnTEXTES*, n°8, 2011 : <https://contextes.revues.org/4710>, page consultée le 05/05/2014.
- ARON P., « Entre le journalisme et littérature, l'institution du reportage », *COnTEXTES*, n°11, 2012 : <http://contextes.revues.org/5355>, page consultée le 05/05/2014.
- AUTES M., « La relation de service identitaire, ou la relation de service sans services », *Lien social et Politiques*, n°40, 1998, pp. 47-54.
- AUTHIER-REVUZ J., « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n°73, 1984, pp. 98-111.
- BAINES S., « Servicing the media : freelancing, teleworking and « enterprising » careers », *New Technology, Work and Employment*, vol. 14, n°1, 1999, pp. 18-31.
- BAISNEE O., « Journalistes accrédités auprès de l'union européenne », *Réseaux*, vol.1, n°111, 2002, pp. 102-130.
- BARBER B., « Some problems in the Sociology of the Professions », in *Dædalus*, Vol. 92, n°4, 1963, pp. 669-688.
- BARNHURST K.G., STEELE C.A., « Image-bite News : the visual coverage of elections on U.S elections, 1968 1992 », *Harvard International Journal of Press/Politics*, vol. 2, n°1, 1997, pp. 40-58.
- BASIT T.N., « Manual or Electronic ? The role of coding in qualitative data analysis », *Educational Research*, vol. 45, n°2, 2003, pp. 143-154.
- BASTIN G., « Une exception d'irresponsabilité ? Médias et journalistes dans l'affaire d'Outreau », *Questions de communication*, n°13, 2008, pp. 89-107.

- BASTIN G., « Codes et codages professionnels dans les mondes de l'information », *Réseaux*, n°157-158, 2009, pp. 191-211.
- BASZANGER I., « Émergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation : le cas des médecins de la douleur », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°2, 1990, pp. 257-282.
- BATAL C., FERNAGU-OUDET S., « Compétences, un folk concept en difficulté ? », *Savoirs*, vol. 3, n°3, 2013, pp. 39-60.
- BAYM G., « The Daily Show : Discursive Integration and the Reinvention of Political Journalism », *Political Communication*, vol. 22, n°3, 2005, pp. 259-276.
- BEAN R.A., « Journalism professionalism as an organizational-level concept » *Journalism Monographs*, vol. 212, n°, 1990, pp. 1-43.
- BEAM R.A. et al., « Journalism and Public Service in troubled times », *Journalism Studies*, vol. 10, n°6, 2009, pp. 734-753.
- BENSON R., « Are Foundations the solution to the American Journalistic Crisis ? », working paper, New York University, March 2016, disponible en ligne : http://rodneymbenson.org/wp-content/uploads/Benson-Are-Foundations-the-Solution_March-20161.pdf.
- BERCHADSKY J., « Le dialogisme », *Actes de lecture*, n°38, juin 1992.
- BERNIER M.-F., « L'idéal journalistique : comment des prescripteurs définissent le « bon » message journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n°16, Automne 2006, pp. 8-45.
- BERTUCCI M.-M., « Chronique de linguistique. Le récit de vie, outil heuristique de la connaissance des identités plurilingues dans des situations d'exil ou de migration », *Le français d'aujourd'hui*, vol. 2, n°161, 2008, pp. 107-112.
- BIHR A., « L'idéologie néolibérale », *Semen*, n°30, 2011 : <http://semen.revues.org/8960>, page consultée le 18/06/2015.
- BILLIEZ J., MILLET A., « Représentations sociales: trajets théoriques et méthodologiques », *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*. Paris: Didier, 2001, pp. 31-50.
- BIRKHEAD D., « News Media Ethics and the Management of Professionals », *Journal of Mass Media Ethics*, vol. 1, n°2, Spring/Summer 1986, pp. 37-46.
- BIVINS Th. H., « Public Relations, Professionalism, and The Public Interest », *Journal of Business Ethics*, vol. 12, n°2, 1993.

- BLUMLER J., KAVANAGH D., « The third age of political communication : influences and features », *Political Communication*, vol. 16, 1999, pp. 209-230.
- BLUMLER J., COLEMAN S., « Political communication in freefall : The British case – and others ? », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 15, n°2, 2010, pp. 139-154.
- BOCH F., GROSSMANN F., « Les représentations sociales des pratiques langagières : comment rendre compte de la complexité du discours ? », Université Grenoble III, 2007, page disponible <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/BochGrossmannRepresentations.doc>, consultée le 24/04/2014.
- BOGAERTS J., « On the performativity of journalistic identity », *Journalism Practice*, n° 4, 2011, pp. 399-413.
- BOLTANSKI L., « Nécessité et justification », *Revue économique*, vol. 53, n°2, 2002, pp. 275-289.
- BONICCO V., « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, n°1, 2007, pp.31-48.
- BOUCHARD G., « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux. Un repérage préliminaire », *Revue européenne des Sciences Sociales*, n°51, 2013.
- BOUCHARENC M., « Crise de genres, genres de la crise dans les années 20 », *Belphégor*, vol. 3, n°1, 2003 : <https://dalspace.library.dal.ca/handle/10222/47670>, page consultée le 02/12/2014.
- BOUCHARENC M., « Nouvelles fictions du reporter au XXe siècle », *Interférences littéraires*, n°7, 2011, pp. 115-125.
- BOURON S., « Les écoles de journalisme face à l'expansion du marché. Stratégies d'internationalisation et de transformations des curricula », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°14, 2015, pp. 245-266.
- BOUTET J., MAINGUENEAU D., « Sociolinguistique et analyse du discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, n°114, 2005, pp. 15 à 47.
- BOUTET J., HELLER M., « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et Société*, n°121-122, 2007, pp. 305-318.
- BOYER H., « Stéréotype, emblème, mythe. Sémiotisation médiatique et figement représentationnel », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, 2008.

- BROERSMA M., « The Unbearable Limitations of Journalism. On press critique and Journalism's claim to Truth », *The International Communication Gazette*, vol. 72, n°1, 2010, pp 21-33.
- BROQUET C., « Le marketing de la communication politique dans le discours journalistique », *Revue française de marketing*, n°210, décembre 2006, pp. 11-24.
- BRUN P., « Le récit de vie dans les sciences sociales », *Revue Quart Monde*, n°188 - L'écriture de la vie, 2003.
- BUCHER R., STRAUSS G., « Professions in Process », *American Journal of Sociology*, vol. 66, n°4, 1961, pp. 325-334.
- BUCHOLTZ M., HALL K., « Identity and Interaction : a sociocultural linguistic approach », *Discourse Studies*, vol. 7, Issue 4-5, 2005, pp. 585-614.
- BURRICK D., « Une épistémologie du récit de vie », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°8, 2010, pp. 7-36.
- CABEDOCHÉ B., « Éléments de repérage théorique pour la construction de formations aux métiers de l'information », *Les Cahiers du journalisme*, n°15, 2006, pp. 198-231.
- CALLAGHAN K., SCHNELL F., « Assessing the Democratic Debate : How the News Media Frame Elite Policy Discourse », *Political Communication*, vol. 18, 2001, pp. 183-212.
- CANUT C., « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours épilinguistique », *Langage et Société*, n°93, 2000, pp. 71-97.
- CARASSIK D., « Etude de cas : analyse d'un discours de chômeur en situation d'entretien », *Mots*, vol. 46, n°46, 1996, pp. 108-188.
- CAREY J.W., « The Mass Media and Democracy », *Journal of International Affairs*, vol. 47, n°1, 1993, pp. 1-21.
- CARPENTIER N., « Identity, contingency and rigidity : the counter hegemonic constructions of the identity of the media professional », *Journalism*, vol. 6, n°2, 2005, pp. 199-219.
- CARPENTIER N., TRIOEN M., « The particularity of objectivity : A post-structuralist and psychoanalytical reading of the gap between objectivity-as-a-value and objectivity-as-a-practice in the 2003 Iraqi War coverage », *Journalism*, vol. 11, n°3, 2010, pp. 311-328.
- CAVENG R., « Faire carrière dans la précarité. Soumission, compétences relationnelles, capital professionnel et sens du placement chez les vacataires des

entreprises de sondages », *Interrogations*, n°12, juin 2011 : <http://www.revue-interrogations.org/Faire-carriere-dans-la-precarite>, page consultée le 13/11/2015.

- CHALABY J., « Journalism as an Anglo-saxon invention », *European Journal of Communication*, n°11, 1996, pp. 303-326.
- CHALABY J., « No ordinary press owners : press barons as a Weberian ideal type », *Media Culture Society*, vol. 19, n°4, 1997, pp. 621-641.
- CHALABY J., « Smiling Pictures Make People Smile : Northcliffe's journalism », *Media History*, vol. 6, n°1, 2000, pp. 33-44.
- CHALABY J., « Scandal and The Rise of Investigative Reporting in France », *American Behavioral Scientist*, vol. 47, n°9, May 2004, pp. 1194-1207.
- CHANFRAULT-DUCHET M.-F., « Le récit de vie : donnée ou texte ? », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 5, n°2, 1987, pp. 11-28.
- CHAPOULIE J.-M., « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, vol. XIV, 1973.
- CHAPOULIE J.-M., « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000.
- CHARAUDEAU P., « Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n°22, 2006a : <http://semen.revues.org/2793>, page consultée le 24/06/2014.
- CHARAUDEAU P., « Identité sociale et Identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle », *Gragoata*, n°21, 2006b, pp. 339-354 : <http://www.uff.br/revistagracoata/ojs/index.php/gragoata/article/view/316>, page consultée le 27/06/2014.
- CHARAUDEAU P., « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, n°23, 2007 : <http://semen.revues.org/5081>, page consultée le 26/06/2014.
- CHARMILLOT M., DAYER C., « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°3, 2007, pp. 126-139.
- CHARMILLOT M., DAYER C., « La démarche compréhensive comme moyen de construire une identité de la recherche dans les institutions de formation », *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, n°14, 2012, pp. 163-176.
- CHARON J.-M., « Journalisme : l'éclatement », *Réseaux*, vol. 10, n°52, 1992, pp. 97-114.

- CHARON J.-M., « Journalisme, le défi de l'autorégulation », *Réseaux*, vol. 18, n°100, 2000, pp. 385-401.
- CHARON J.-M., « La place du journalisme dans la conduite du débat démocratique », *Recherches en Communication*, n°20, 2003a, pp. 155-172.
- CHARON J.-M., « L'éthique des journalistes au XXe siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public », *Le Temps des médias*, n°1, 2003b, pp. 200-210.
- CHARON J.-M., MERCIER A., « Pour en finir avec « le pouvoir des journalistes » », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 23-31.
- CHARON J.-M., « Les médias à l'ère numérique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 22/23, Automne 2011, pp. 14-27.
- CHARRON J., « La reconnaissance sociale du pouvoir symbolique des journalistes politiques. Une question de rhétorique », *Hermès*, n°16, 1995, pp. 229-240.
- CHARRON J., DE BONVILLE J., « Le journalisme dans le système médiatique. Concepts fondamentaux pour l'analyse d'une pratique discursive », *Etudes de communication publique*, n°16, 2002, pp. 1-57.
- CHAXEL S., FIORELLI C., MOITY-MAÏZI P., « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action », *Interrogations*, n°17, 2014, pp. 1-14.
- CHUPIN I., « Sciences sociales et formations en journalisme : émergence d'un nouvel enjeu de distinction », *Questions de communication*, n°16, 2009, pp. 45-70.
- CHUPIN I., « Précariser les diplômés ? Les jeunes journalistes entre contrainte de l'emploi et ajustements tactiques », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 45, n°2, 2014, pp. 103-125.
- CHRISTENSEN C.M., SKOK D., ALLWORTH J., « Be The Disruptor », *Nieman Reports*, vol 66, n°3, automne 2012, pp. 1-20.
- CHYI H.I., YANG J., « Is Online News an Inferior Good ? Examining the Economic Nature of Online News among Users », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 86, n°3, September 2009, pp. 594-612.
- CLAYMAN S.E., « Tribune of the people : maintaining the legitimacy of aggressive journalism », *Media, Culture & Society*, vol. 24, n°2, 2002, pp. 197-216.
- COHEN-SCALI V., MOLINER P., « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 37, n°4, 2008, pp. 465-482.

- COMEAU Y., « L'analyse des données qualitatives », *Cahiers du CRISES*, 1994, pp. 1-31.
- CONAN E., « Quel journalisme d'investigation ? Table ronde avec Jacques Derogy, Gilles Gaetner, Edwy Plenel et James Sarazin », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 18-34.
- CONAN E., « Où va le journalisme ? », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 5-12.
- CONEIN B., « Que faire de l'ethnométhodologie ? Réponse à D. Flader et T. von Trotha », *Langage et Société*, n°54, 1990, pp. 85-98.
- CORCUFF P., « Le sociologue et les acteurs : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement », *L'Homme et la société*, n°131, 1999, pp. 135-148.
- CORCUFF P., « Théorie de la pratique et sociologie de l'action. Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu », *Actuel Marx*, n°20, 2007, pp. 27-38.
- CRONIN M.M., « Trade Press Roles in Promoting Journalistic Professionalism, 1884-1917 », *Journal of Mass Media Ethics*, vol. 8, n°4, 1993, pp. 227-238.
- DAMIAN-GAILLARD D., SAITTA E., « Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français », article en ligne : <https://communication.revues.org/1725>, mis en ligne le 27/07/2011.
- DARGELOS B., MARCHETTI D., « Les professionnels de l'information sportive : entre exigences professionnelles et contraintes économiques », *Regards sociologiques*, n°20, 2000, pp. 67-87.
- DAVIS A., « Investigating Journalist influences on Political Issue Agendas at Westminster », *Political Communication*, vol. 24, n°2, 2007, pp. 181-199.
- DE FINA A., « Discourse and identity », in T.A. Van Dijk (ed.) *Discourse studies: A multidisciplinary introduction*, 2011, pp. 263-282.
- DE FORNEL M., LEON J., « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 22, n°1, 2000, pp. 131-155.
- DE GAULEJAC V., « Sociologues en quête d'identité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n°111, 2001, pp. 355-362.
- DE MAEYER J., « Être journaliste dans un environnement 2.0 », *Les Cahiers du numérique*, vol. 6, n°1, 2010, pp. 157-177.

- DE VREESE C.H., « The effects of strategic news on political cynicism, issue evaluations and policy support : A two-wave experiment », *Mass Communication & Society*, vol. 7, n°2, 2004, pp. 191-215.
- DEGAND A., « Le rôle des techniciens et des informaticiens dans la co-production de l'information en ligne », *Global Media Journal*, vol. 6, n°1, 2013, pp. 25-43.
- DELCOURT X., « Œdipe et les fouille-merde », *Etudes de communication*, n°15, 1994 : <http://edc.revues.org/2678>, page consultée le 5/05/2014.
- DELFORCE B., « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, 1996, pp. 16-32.
- DELFORCE B., NOYER J., « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Etudes de communication*, n°22, 1999, pp. 13-40.
- DELPORTE C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres : une identité en crise », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°47, 1995a.
- DELPORTE C., « Profession : journaliste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°47, 1995b.
- DEMAZIÈRE D., « Quelles temporalités travaillent le entretiens biographiques rétrospectifs », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°93, 2007, pp. 5-27.
- DEMAZIÈRE D., « Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation emploi, Revue française de Sciences sociales*, Octobre-Décembre 2009, pp. 83-90.
- DERÈZE D., « Relecture de la postface d'Oliver Schwartz (1993) au livre de Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* », *Recherches en communication*, n°3, 1995, pp. 209-225.
- DERÈZE G., « Regards (socio)-anthropologiques sur les journalistes et leur métier », *Recherches en communication*, n°13, 2000.
- DERVILLE G., « Le journaliste et ses contraintes », *Les Cahiers du Journalisme*, n°6, octobre 1999, pp. 152-177.
- DESCHAMPS J.-C., « L'attribution, la catégorisation sociale et les représentations intergroupes », *Bulletin de psychologie*, n°13-14, 1973, pp. 710-721.
- DESJARDINS L., « Journalisme justicier : essai de typologie », *Les Cahiers du journalisme*, n°14, Printemps/Été 2005, pp. 278-287.
- DESMOULINS S., « Observer, témoigner, dénoncer : le reportage au miroir de ses stratégies argumentatives. Albert Londres, *Chez les fous* », *Belphégor*, vol. 7 :

https://dalspace.library.dal.ca/xmlui/bitstream/handle/10222/47751/07_02_desmou_loandre_fr_cont.pdf?sequence=1&isAllowed=y, page consultée le 03/12/2014.

- DEUZE M., « What is journalism ? Professional identity and ideology of journalists reconsidered », *Journalism*, vol. 6, 2005.
- DEUZE M., BRUNS A., NEUBERGER C., « Preparing for an Age of Participatory News », *Journalism Practice*, vol.1, pp. 322-338.
- DIANA J.-F., « De la difficulté d'être journaliste de sport », *Les Cahiers du journalisme*, n°25, Printemps/Été 2013, pp. 35-47.
- DICKINSON R., « Accomplishing Journalism : Towards a Revived Sociology of a Media Occupation », *Cultural Sociology*, vol. 1, n°2, 2007, pp. 189-208.
- DRAPEAU M., « Réflexion épistémologique sur la recherche qualitative et la psychanalyse : refaire une place au rêve et à l'imaginaire », *Le Coq-héron*, vol. 2, n°177, 2004, pp. 124-129.
- DUBAR C., « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, n°23, 1992, pp. 505-529.
- DUBAR C., « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29, 1998, pp. 73-85
- DUBAR C., « Les sociologues face au langage et à l'individu », *Langage et société*, vol. 3, n°121, 2007a, pp. 29-43.
- DUBET F., « Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ? », *Education et sociétés*, vol. 1, n°9, 2002, pp. 13-25.
- DUBET F., MARTUCCELLI D., « Théorie de la socialisation et définitions sociologiques de l'école », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°4, 1996, pp. 511-535.
- DUBIED A., « Quand les journalistes de presse parlent de fait divers : récits de pratiques et représentations », *Les Cahiers du Journalism*, n°14, 2005.
- DUFAYS J.-L., « Rumeur et stéréotypie : l'étrange séduction de l'inoriginé », *Protée*, vol. 32, 2004.
- DUFAYS J.-L. & KERVYN B., « Le rôle des stéréotypes dans l'écriture fictionnelle au Collège », *Skholê*, hors-série 1, 2004.
- DUMAN D.C., « L'identité et ses représentations : Ethos et Pathos », *Synergies Turquie*, n°5, 2012, pp. 187-200.
- DUMEZ H., « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n°4, Hiver 2011, pp. 47-58.

- DURHAM M., « On the relevance of Standpoint Epistemology to the Practice of Journalism : the case for « strong objectivity » », *Communication Theory*, n°8, 1998, pp. 117-140.
- EIDE M., KNIGHT G., « Public/Private Service. Service Journalism and the Problems of Everyday Life », *European Journal of Communication*, vol. 14, n°4, 1999, pp. 525-547.
- ESQUENAZI J.-P., « Principes d'une sociologie des institutions de discours », *Questions de communication*, n°9, 2006, pp. 335-356.
- ESSER F., UMBRICHT A., « Competing models of journalism ? Political affairs coverage in US, British, German, Swiss, French and Italian newspapers », *Journalism*, vol. 14, n°8, 2013, pp. 989-1007.
- ETTAM J.S, GLASSER T.L., « Narrative Form and Moral Force : The Realization of Innocence and Guilt Through Investigative Journalism », *Journal of Communication*, vol. 38, n°3, 1988, pp. 8-26.
- EVETTS J., « The Sociological Analysis of Professionalism : Occupational Change in the Modern World », *International Sociology*, vol. 18, n°2, 2003, pp. 395-415.
- FARGE A., « Ecrire l'histoire », *Hypothèses*, vol.1, n°7, 2004, pp. 317-320.
- FAY B., « Benjamin Franklin Bache, A democratic leader of the eighteenth century », *American Antiquarian Society*, October 1930, pp. 277-304.
- FEIGHERY G., « Conversation and Credibility : Broadening Journalism Critics through Public Engagement », *Journal of Mass Media Ethics*, n°26, 2011, pp. 158-175.
- FELDMAN J., « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XL, n°124, 2002, pp. 85-130.
- FELDSTEIN M., « A Muckraking Model. Investigative Reporting Cycles in American History », *Press/Politics*, vol.11, n°2, 2006, pp. 1-16.
- FENTON N., « Deregulation or democracy ? New media, news, neoliberalism and the public interest », *Journal of Media & Cultural Studies*, vol. 25, n°1, February 2011, pp. 63-72.
- FERENCZI T., « The Media and Democracy », *CDS Bulletin*, 8/1, London, Centre for the Study of Democracy, 2000.
- FERENCZI T., « L'éthique des journalistes au XIXe siècle », *Le Temps des Médias*, n°1, 2003, pp. 190-199.
- FERRE J.-P., « Grounding an Ethics of Journalism », *Journal of Mass Media Ethics*, Philadelphia, Routledge, vol. 3, n°1, 1988, pp. 18-27.

- FEYEL G., « Aux origines de l'éthique des journalistes : Théophraste Renaudt et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633) », *Temps des médias*, Automne 2003, pp. 175-189.
- FINK K., SCHUDSON M., « The rise of contextual journalism, 1950s-2000s », *Journalism*, 2013 : <http://www.journalism.columbia.edu/system/documents/703/original/Fink-Schudson-ContextualJournalism.pdf>, page consultée le 12/06/2015.
- FORDE K.R., « Discovering the explanatory report in American Newspapers », *Journalism Practice*, vol. 1, n°2, pp. 227-244.
- FORDE K.R., « The enduring problem of Journalism : telling the truth », *Journal of Magazine and New Media Research*, vol. 13, n°1, spring 2012, pp. 1-9.
- FOUCART J., « Pragmatisme et transaction. La perspective de John Dewey », *Pensée plurielle*, Vol. 2, n°33-34, 2013, pp. 73-84.
- FRAYSSE B., « La saisie des représentations pour comprendre la construction des identités », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 26, n°3, 2000, pp. 651-676.
- FRIEDRICH C.J., « L'idéologie aux Etats-Unis », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XVII, n°46, 1979, pp. 79-90.
- GALTUNG J., RUGE M.H., « The structure of foreign news. The presentation of the Congo, Cuba and Cyprus crises in four Norwegian newspapers », *Journal of Peace Research*, vol. 2, n°1, pp. 64-91.
- GANS H.J., « News and the news media in the digital age : implications for democracy », *Doedalus*, 2010.
- GERDAY P., « Liberté de presse et secret judiciaire : pour une régulation partagée », *Recherches en communication*, n°9, 1998, pp. 93-119.
- GIL de ZUNIGA H., HINSLEY A., « The Press versus The Public. What is « good journalism » ? », *Journalism Studies*, vol. 14, n°6, 2013, pp. 926-942.
- GILBOUT C. et al., « Transactions sociale et Sciences de l'Homme et de la Société », *Pensée Plurielle*, Vol.1, n°20, 2009, pp. 7-11.
- GINGRAS A.-M., « Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en question », *Revue canadienne de science politique*, vol 45, n°3, Septembre 2012, pp. 685-710.
- GIRARD C., « De la presse en démocratie. La révolution médiatique et le débat public », *La vie des idées*, mis en ligne le 11 octobre 2011 : <http://www.laviedesidees.fr/De-la-presse-en-democratie.html>, page consultée le 23/07/2014.

- GLEVAREC H., AUBERT A., « Savoir et démocratie : le fondement normatif des univers sociologique et journalistique », *SociologieS*, mis en ligne le 19 novembre 2013 : <https://sociologies.revues.org/4484>, page consultée le 15/06/2016.
- GOHIER C. et al., « La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n°1, 2001, pp. 3-32.
- GOLDNER F.H., RITTI R.R., « Professionalization as Career Immobility », *American Journal of Sociology*, vol. 72, n°5, 1967, pp. 489-502.
- GONZALEZ-REY F., « Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales », *Connexions*, vol. 1, n°89, 2008, pp. 107-119.
- GRANJA B., « Eléments de construction identitaire professionnelle des assistants de service social en formation », *Travail-Emploi-Formation*, n°8, 2008, pp. 21-38.
- GREVISSE B., « Autorégulation ou déontologie ? », *Recherches en communication*, n°9, 1998, pp. 7-24.
- GREVISSE B., « Légitimité, éthique et déontologie », *Hermès*, n°35, 2003a, pp. 223-230.
- GREVISSE B., « Journalistes belges : le cumul des fragilités », *Hermès*, n°35, 2003b, pp. 175-184.
- GREVISSE B., STANDAERT O., « Veulent-ils encore la carte de presse ? », *Sur le journalisme*, vol. 1, n°1, 2012, pp. 52-63.
- GROSSEN M., SALAZAR-ORVIG A., « Processus d'influence, cadrage et mouvements discursifs dans un groupe focalisé », *Bulletin de psychologie*, vol. 5, n°515, 2011, pp. 425-438.
- GUICHARD J., « Se faire soi », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 33, n°4, 2004, pp. 499-533.
- GUILHAUMOU J., « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, n°1, 2002, pp. 2-15.
- GUILHAUMOU J., « Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges Linguistiques*, n°9, Mai 2005, pp. 95-114.
- HAAS T., STEINER L., « Public journalism of publics : Implications of the Habermas-Fraser debate for public journalism », *Journalism*, vol. 2, 2001.
- HACKETT R.A., « Press Freedom and communication rights : What kind of journalism does democracy need ? », *Pacific Journalism Review*, vol. 19, n°1, 2013, pp. 13-40.

- HAMPTON M., « Liberalism, the Press, and the Construction of the Public Sphere : Theories of the Press in Britain, 1830-1914 », *Victorian Periodicals Review*, vol. 37, n°1, 2004, pp. 72-92.
- HAMPTON M., « The Objectivity Ideal and Its Limitations in 20th-century British Journalism », *Journalism Studies*, vol. 9, n°4, 2008, pp. 477-493.
- HANITZSCH T. et al., « Modeling Perceived Influences on Journalism : Evidence from a Cross-National Survey of Journalists », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 87, n°1, 2010, pp. 5-22.
- HANNIS G., « Daniel Defoe's Pioneering Consumer Journalism in the *Review* », *British Journal for eighteenth-Century Studies*, n°30, 2007, pp. 13-26.
- HANSEN K.A., « Source Diversity and Newspaper Enterprise Journalism », *Journalism Quarterly*, vol. 68, n°3, 1991, pp. 474-482.
- HEINICH N., « Façons d'être écrivain. L'identité professionnelle en régime de singularité », *Revue française de sociologie*, n°36, 1995, pp. 499-524.
- HEINICH N., « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, n°2, 2002, pp. 117-127.
- HEINICH N., « La sociologie à l'épreuve des valeurs », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.2, n°121, 2006, pp. 287-315.
- HEINICH N., « Note sur les méthodes quantitatives en sociologie des valeurs », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 108, n°1, 2010, pp. 5-13.
- HENNION A., « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, n°85, 2004, pp. 9-24.
- HERITAGE J.-C., « L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication », *Réseaux*, Vol. 9, n°50, 1991, pp. 8-130.
- HERKMAN J., « Re-evaluating the relationship between politics and popular media », *Media, Culture & Society*, vol. 32, n°4, 2010, pp. 701-710.
- HODGES L.W., « The Journalist and Professionalism », *Journal of Mass Media Ethics*, Philadelphia, Routledge, n°2, 1986.
- HOUSTON B., « The Future of investigative journalism », *Doedalus*, printemps 2010.
- HOWARTH C., « Identity in whose eyes ? : The role of representations in identity construction », *Journal for the theory of social behaviour*, vol. 32, n°2, pp. 145-162.
- HUGHES H.M., « The Social Interpretation of News », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 219, 1942, pp. 11-17.

- HUNTER M.L., VEN WASSENHOVE L.N., « Disruptive News Technologies : Stakeholder Media and The Future of Watchdog Journalism Business Models », INSEAD, Working Paper, 2010, disponible en ligne : http://markleehunter.free.fr/documents/IJ_business.pdf.
- INGBER S., « The MarketPlace of Ideas : A Legitimizing Myth », *Duke Law Journal*, Durham, Duke University Press, n°1, 1984, pp. 1-91.
- JEBRIL N., « Is Watchdog Journalism Satisfactory Journalism ? A cross-national study of Public satisfaction with Political Coverage », Reuters Institute for the Study of Journalism, May 2013, pp. 1-19.
- JOANNES A., « La formation des journalistes face à l'innovation technologique », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 146-155.
- JODELET D., « Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales », *Connexions*, vol.1, n°89, 2008, pp. 25-46.
- JOHNSTONE J.W.C, SLAWSKI E.J., BOWMAN W.W., « The professional values of American Newsmen », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n°4, 1972, pp. 522-540.
- JONES J.P., « A Cultural Approach to the study of Mediated Citizenship », *Social Semiotics*, Abigdon, Routledge, vol. 16, n°2, 2006, pp. 365-383.
- JÖNSSON A.M., ÖRNEBRING H., « Tabloid Journalism and the Public Sphere : a historical perspective on tabloid journalism », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 5, n°3, 2004, pp. 283-295.
- KALIFA D., « Usages de faux. Faits divers et romans criminels au XIXe siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°6, 1999, pp. 1345-1362.
- KALIFA D., « Policier, détective, reporter. Trois figures de l'enquêteur dans la France de 1900 », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°22, 2004, pp. 15-28.
- KALIFA D., « Enquête judiciaire, littérature et imaginaire social au XIXe siècle », *Cuadernos de Historia Contemporánea*, vol. 33, 2011, pp. 37-47.
- KALIFA D., « Enquêtes sociales et romans des bas-fonds dans les années 20 », *Médias 19*, en ligne depuis le 15/02/2014 : <http://www.medias19.org/index.php?id=13392>, page consultée le 18/06/2014.
- KELLER R., « L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes quantitatives », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°3, 2007.
- KELLER R., « Du singulier au sens large : intégrer analyse de discours et théorisation ancrée », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°15, 2013, pp. 416-434.

- KILBORNE Y., « Modalités d'une enquête ethnométhodologique sur le travail des 2 cinéastes documentaristes », *Les d'ethnométhodologie*, n°1, 2007.
- KNOT F., MOUMOUNI C., « De la tentation positiviste au déterminisme constructiviste de la pratique journalistique : les faits sont-ils sacrés ? », *Les Cahiers du Journalisme*, Lille, ESJ, n°13, printemps 2004, pp. 12-23.
- KOLLER V., « Analyser une identité collective en discours : acteurs sociaux et contextes », *Semen, Revue de semio-linguistique des textes et discours*, n°27, 2009.
- KPEROGI F.A., « News with views : Postobjectivism and Emergent alternative Journalistic Practice in America's Corporate News Media », *The Review of Communication*, vol. 13, n°1, 2013, pp. 48-65.
- KRAUSE M., « Reporting and the transformation of the Journalistic Field : US News Media, 1890-2000 », *Media Culture Society*, vol. 33, n°1, pp. 89-104.
- LAFARDE G., MARCHETTI D., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, vol. 4, n°189, 2011, pp. 72-99.
- LAHIRE B., « Précisions sur la manière sociologique de traiter du « sens » : quelques remarques concernant l'ethnométhodologie », *Langage et société*, n°59, 1992, pp. 73-89.
- LAHIRE B., « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », *Enquête*, n°3, 1996, pp. 61-87.
- LAMBERT F., LAVILLE C., « Faut-il encore former les journalistes ? », *Médiamorphoses*, n°24, 2008, pp. 35-37.
- LAMONT M., MOLNAR V., « The Study of Boundaries in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, vol. 28, 2002, pp. 167-195.
- LANDERS J., « Hearst's Magazine, 1912-1914. Muckraking sensationalist », *Journalism History*, vol. 38, n°4, 2013, pp. 221-232.
- LAPERRIERE A., « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago », *Sociologie et sociétés*, vol.14, n°1, 1982.
- LAVIGNE A., « Concentration des médias et rapports entre les journalistes, leurs dirigeants et leurs sources apparentées : exploration d'impacts potentiels », *Les Cahiers du journalisme*, n°14, Printemps/Été 2005, pp. 288-307.
- LE CAM F., TREDAN O., « Journalisme et web : quels outils de formation ? », *Médiamorphoses*, 2008, n°24, pp. 105-112.
- LE CAM F., « Crise et journalisme, une manière de s'échapper ? », *Les Cahiers de la SFSIC*, n°5, juin 2010, pp. 4-5.

- LEQUIN L., « L'univers discursif : du probable au quasi véritable », *Recherches en rédaction professionnelle*, vol. 1, n°1, 2001, pp. 1-9.
- LEMIEUX C., « Les journalistes, une morale d'exception », *Politix*, Paris, Hermès, vol. 5, n°19, 1992a, pp. 7-30.
- LEMIEUX C., « La Révolution française et l'excellence journalistique au sens civique. Notes de recherche », *Politix*, vol. 5, n°19, 1992b, pp. 31-36.
- LEMIEUX C., « Les formats de l'égalitarisme : transformations et limites de la figure du journalisme-justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, n°45, 2001a, pp. 53-68.
- LEMIEUX C., « Critique du journalisme : comment repolitiser le débat ? », *Mouvements*, n°15-16, 2001b, pp. 131-137.
- LENOIR R. « La parole est aux juges. Crise de la magistrature et champ journalistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, 1994, pp. 77-84.
- LETEINTURIER C., « La formation des journalistes français : quelles évolutions ? Quels atouts à l'embauche ? Le cas des nouveaux titulaires de la carte de presse », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, 2010, pp. 110-133.
- LETEINTURIER C., « Communication et carrières des journalistes français : le cas des refus de la carte de presse 2010 », *Les Cahiers du journalisme*, n°26, Printemps/Été 2014, pp. 116-133.
- LEVY E., « À la reconquête de la souveraineté intellectuelle », *Le Débat*, n°176, 2013, pp. 94-100.
- LEVY M.R., « Disdaining the News », *Journal of Communication*, vol. 31, n°1, 1981, pp. 24-31.
- LEWIS S.C., « The Tension between professional control and open participation. Journalism and its boundaries », *Information, Communication and Society*, vol 15, Issue 3, 2012, pp. 836-866.
- LE CAM F., « États-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique », *Réseaux*, Paris, La Découverte, Paris, n°138, septembre 2006.
- LICHTENBERG J., « In defense of Objectivity Revisited », *Mass Media and Society*, London, ed. James Curran and Michael Gurevitch, 1996, pp. 225-242.
- LIPPMANN W., « The Revolution in the American Press », *Yale Review*, vol. 20, March 1931, pp. 433-441.

- LORELLE Y., « La déontologie du journalisme va-t-elle à la dérive ? », *Communication et langages*, n°94, 1992, pp. 100-116.
- LOWREY W., « Institutionalism, news organizations and innovation », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 12, n°1, 2011, pp. 64-78.
- MACMANUS J.H., « Who's responsible for journalism ? », *Journal of Mass Media Ethics*, Philadelphia, Routledge, n°12, 1997, pp. 5-17.
- MALDIDIER D. et al., « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langage et histoire*, Paris, Larousse, n°15, 1972, pp. 116-142.
- MARCHETTI D., « Les révélations du journalisme d'investigation », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°131/132, 2000, pp. 30-40.
- MARCHETTI D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, vol. 1, n°111, 2002a, pp. 22-55.
- MARCHETTI D., « Les transformations de la production de l'information sportive : le cas du sport-spectacle », *Les Cahiers du journalisme*, n°11, 2002b, pp. 66-81.
- MARTIN L., « Pourquoi lit-on *Le Canard Enchaîné* ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°68, octobre-novembre 2000, pp. 43-54.
- MARTIN L., « La nouvelle presse en France dans les années 1970 ou la réussite par l'échec », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 98, 2008, pp. 57-69.
- MATHEWSON J., « The Long and Strong Tradition of freedom of the Press », *American Journalism*, n°26, 2009, pp. 81-112.
- MATHIEN M., « Le journalisme professionnel face aux mutations de l'information et de la communication. Déroute des valeurs ou réaction ? », *Quaderni*, vol. 37, n°1, 1998, pp. 11-42.
- MATHIEN M., PÉLISSIER N. & RIEFFEL R., « Avant-propos : figures du journalisme, critique d'un imaginaire professionnel », *Quaderni*, n°45, Automne 2001, pp. 49-52.
- MATHIEN M., « Les journalistes et le pacte républicain. Les fondements historiques de la professionnalisation », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 121-129.
- MC MANE A., « Vers un profil du journalisme « occidental ». Analyse empirique et comparative des gens de presse en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis », *Réseaux*, vol. 10, n°51, 1992, pp. 67-74.
- MCNAIR B., « Journalism in the 21st Century – evolution, not extinction », *Journalism*, vol.10, n°3, 2009, pp. 347-349.

- MERMIN J., « Conflict in the Sphere of Consensus ? Critical Reporting on the Panama Invasion and the Gulf War », *Political Communication*, vol. 13, 1996, pp. 181-194.
- MEURET I., « Le journalisme littéraire à l'aube du XXIe siècle : regards croisés entre mondes anglophone et francophone », *CONTEXTES*, en ligne depuis le 16 mai 2012 : <http://contextes.revues.org/5376>, page consultée le 03 août 2013.
- MEYER P., « The Influence Model and Newspaper Business », *Newspaper Research Journal*, vol. 25, n°1, Winter 2004, pp. 66-83.
- MEYERS et al., « Professionalism, not professionals », *Journal of Mass Media Ethics*, n°27, 2012, pp. 189-205.
- MIRANDO J.A., « Embracing Objectivity Early on : Journalism Textbooks of 1800s », *Journal of Mass Media Ethics : Exploring questions of Media Morality*, vol. 16, n°1, 2001, pp. 23-32.
- MITCHELL A., JURKOWITZ M., HOLCOMB J., ENDA J., ANDERSON M., « Nonprofit journalism : A Growing but Fragile Part of the U.S. News System », *Pew Research Center*, en ligne depuis le 10/06/2013 : <http://www.journalism.org/2013/06/10/nonprofit-journalism/>, page consultée le 04/07/2013.
- MOLINER P., « Cinq questions à propos des représentations sociales », *Internationaux de Psychologie Sociale*, n°20, 1993, pp. 5-14.
- MONDADA L., « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux*, vol. 13, n°71, pp. 55-77.
- MONJARDET D., « Compétence et qualification comme principes d'analyse de l'action policière », *Sociologie du travail*, vol. 29, n°1, 1987, pp. 47-58.
- MORIN E., « Pour une sociologie de la crise », *Communications*, n°12, 1968, pp. 2-16.
- MOSES J.L., « Journalistic Impartiality on the eve of Revolution : The Boston Evening Post, 1770-1775 », *Journalism History*, vol. 20, n°3-4, Autumn/Winter 1994.
- MUHLMANN G., « Le gros mot de contre-pouvoir », *Pouvoirs*, n°119, 2006, pp. 55-70.
- MULLEN A., KLAHEHN J., « The Herman-Chomsky Propaganda Model : A Critical Approach to analysing Mass Media Behaviour », *Sociology Compass*, vol.4, n°4, 2010, pp. 215-229.

- MUNOZ-TORRES J.R., « Underlying epistemological conceptions in journalism. The case of three leading Spanish newspapers' stylebooks », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 8, n°2, 2007, pp. 224-247.
- MUNOZ-TORRES J.R., « Truth and Objectivity in Journalism. Anatomy of an endless misunderstanding », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 13, n°4, 2012, pp. 566-582.
- MURPHY J.B. et al., « Ethical Ideals in Journalism : Civic Uplift or Telling the truth ? », *Journal of Mass Media Ethics*, Philadelphia, Routledge, vol. 21, n°4, 2006, pp. 322-337.
- NABARRA A., « Le journalisme à la recherche de lui-même au XVIIIe siècle : les modalités de l'information », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°48, 1996, pp. 21-41.
- NAIT-BOUDA F., « Le pigisme en apprentissage : les collectifs de pigistes comme lieux d'apprentissage d'une identité para-journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 72-85.
- NEGURA L., « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS*, Theory and research, en ligne depuis le 22 October 2006 : <http://sociologies.revues.org/993>, page consultée le 28/03/2014.
- NERONE J.C., « The Mythology of the Penny Press », *Critical Studies in Mass Communication*, n°4, 1987, pp. 376-404.
- NEUMAN W.R., PARK Y.J., PANEK E., « Tracking the Flow of Information into the Home : An Empirical Assessment of the Digital Revolution in the United States », 1960-2005, *International Journal of Communication*, n°6, pp. 1022-1041.
- NEVEU E., « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'Aquarium*, CRAP, Rennes, n°10, 1992, pp. 5-23.
- NEVEU E., « Des questions « jamais entendues ». Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision. », *Politix*, vol. 10, n°37, 1997, pp. 25-56.
- NOIRIEL G., « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales ESC*, n°6, 1989, pp. 1435-1459.
- NORD L.W., « Investigative Journalism in Sweden », *Journalism*, vol. 8, n°5, 2007, pp. 517-521.
- NORD P.D., « Teleology and news : the Religious roots of American Journalism », *The Journal of American History*, vol.77, n°1, 1990, pp. 9-38.

- NORRIS P., « A Virtuous Circle ? The Impact of Political Communications in Post-Industrial Democracies », *Harvard University*, en ligne depuis le 16/02/2004 : <http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/PSA2000%20Yearbook.pdf>, page consultée le 28/08/2014.
- NOSSIK S., « Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle », *Corpus*, n°10, 2011, pp. 119-135.
- NOSSIK S., « Introduction : le récit de soi entre conformisme et émancipation », *Semen*, n°37, 2014, pp. 7-14.
- O'BOYLE L., « The Image of the Journalist in France, Germany and England, 1815-1848 », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10, n°3, 1968, pp. 290-317.
- OCTOBRE S., « Profession, segments professionnels et identité. L'évolution des conservateurs des musées », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 2, 1999, pp. 357-383.
- ODAERT O., « Ecrivain et reporter : les enjeux documentaire d'une posture littéraire », *Fabula / Les Colloques*, Ce que le document fait à la littérature (1860-1940) : <http://www.fabula.org/colloques/document1748.php>, page consulté le 29/08/2014.
- OGER C., OLLIVIER-YANIV C., « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n°71, 2003, pp. 125-144.
- OLIVEAU-STATIUS S., « Pourquoi « la langue » n'existe-t-elle plus ? », *Le Télémaque*, n°30, 2006, pp. 27-42.
- OLIVIER de SARDAN J.-P., « La politique du terrain. Sur la productions des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, 1995, pp. 71-109.
- ORNEBRING H., « The Two Professionalisms of Journalism : Journalism and the changing context of work », *Reuters Institute for Study of Journalism*, Working Paper, February 2009, pp. 1-19.
- ORNEBRING H., JONSSON A.M., « Tabloid journalism and the Public Sphere : a historical perspective on tabloid journalism », *Journalism Studies*, vol. 5, n°3, 2004, pp. 283-295.
- OROFIAMMA R., « Les figures du sujet dans le récit de vie », *Informations sociales*, vol. 1, n°145, 2008, pp. 68-81.
- OVERHOLSER G., « On Behalf of Journalism : a Manifesto for Change », *The Annenberg Public Policy Center of The University of Pennsylvania*, 2006, document

en

ligne :

http://www.annenbergpublicpolicycenter.org/Downloads/20061011_JournStudy.pdf.

- PADIOLEAU G., « Les Médias face à la destruction créatrice », *Le Débat*, n°139, 2006.
- PAILLARD B., « La sociologie du présent », *Communications*, n°82, 2008, pp. 11-48.
- PALMER M., « La polémique dans le désordre », *Recherches en communication*, n°20, 2003, pp. 31-47.
- PANAGIOTIS C., « Le sens commun. Perspectives pour la compréhension d'une notion complexe », *Sociétés*, vol.3, n°89, 2005, pp. 5-8.
- PASQUIER S., « Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences », *Revue du MAUSS*, vol. 2, n°22, 2003, pp. 388-406.
- PASSERON J.-C., « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°1, 1990, pp. 3-22.
- PASSERON J.-C., « L'espace mental de l'enquête I. La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », *Enquête*, n°1, 1995, pp. 13-42.
- PASSERON J.-C., « L'espace mental de l'enquête II. L'interprétation et les chemins de la preuve », *Enquête*, n°3, 1996, pp. 89-126.
- PEETERS H., CHARLIER P., « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, n°25, 1999.
- PÉLISSIER N., « La plume dans la toile. L'identité des journalistes à l'épreuve des réseaux numériques », *Médiamorphoses*, n°4, 2002, pp. 45-50.
- PÉLISSIER N., « Journalisme et études culturelles : de nouveaux positionnements de la recherche française? », *Questions de communication*, n°17, 2010, pp. 273-290.
- PÉLISSIER N., DEMERS F., « Recherches sur le journalisme. Un savoir dispersé en voie de structuration », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°5, 2014, [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 30 avril 2015. URL : <http://rfsic.revues.org/1135>
- PÉLISSIER N., RUELLAN D., « Les journalistes contre leur formation ? », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 91-98.
- PETITJEAN C., « Effets et enjeux de l'interdisciplinarité en sociolinguistique. D'une approche discursive à une conception praxéologique des représentations linguistiques », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°53, 2011, pp. 142-166.
- PIGEAT H., HUTEAU J. (rapporteurs), « Ethique et qualité de l'information », Rapport de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Paris, 2003, pp. 1-180.

- PILMIS O., « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet. » *Formation emploi*, n°99, Juillet-Septembre 2007, pp. 75-87.
- PINSON G., « Tintin avant Tintin. Origines médiatiques et romanesques du héros reporter », *Etudes françaises*, vol. 46, n°2, 2010, pp. 11-25.
- PINSON G., THERENTY M.-E., « L'invention du reportage », *Fabula*, n°40, 2010, pp. 5-21.
- POERKSEN B., « The ideal and the myth of objectivity », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, vol. 9, n°2, 2008, pp. 295-304.
- PORWANCHER A., « Objectivity's Prophet », *Journalism History*, vol. 36, n°4, 2011, pp. 186-195.
- PRAIRAT E., « L'orientation déontologique », *Les Sciences de l'éducation*, vol. 40, n°2, 2007, pp. 95-113.
- PROCHASSON C., « L'enquêteur, le savant et le démocrate », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 1, n°22, 2004, pp. 7-14.
- PUDAL R., « La sociologie française est-elle pragmatist compatible? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°15, 2008, pp. 25-45.
- PY B., « Pour une approche linguistique des représentations sociales », *Langages*, n°154, 2004, pp. 6-19.
- QUINCY-LEFEBVRE P., « Les campagnes de presse : un creuset militant pour l'enfance. L'engagement d'Alexis Danan, reporter à Paris-Soir dans les années trente », *Revue de l'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°13, 2011, pp. 25-43.
- RABATEL A., « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective », *Questions de communication*, n° 13, 2008, pp. 47-69.
- REESE S., « Journalism and Globalization », *Sociology Compass*, vol.4, n°6, 2010, pp. 344-353.
- REITZEL W., « Williman Cobbett and Philadelphia Journalism 1794-1800 », *Pennsylvania Magazine of History and Biography*, n°59, 1935, pp. 223-244.
- REMY J., « La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme », *Environnement & Société*, n°17, 1996, pp. 9-31.
- REMY J., « Négociations et transaction sociale », *Négociations*, Vol. 1, n°3, 2005, pp. 81-95.
- RIEFFEL R., « Le gene du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, vol. 13, n°51, 2000, pp. 179-212.

- RIEFFEL R., « Vers un journalisme mobile et polyvalent ? », *Quaderni*, n°45, Automne 2001, pp. 153-169.
- RIEFFEL R., « La profession de journaliste entre 1950 et 2000 », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 49-60.
- RINGOOT R., RUELLAN D., « Le journalisme comme invention permanente et collective », *Brazilian Journalism Research*, vol. 3, n°2, 2007, pp. 67-76.
- RIVERA C., « Interests, ideals and civil liberty : Colonial Press and Freedom », *Journalism Quarterly*, vol. 55, 1978, pp. 47-53.
- RODHE E., « Chartes et codes de déontologie : une synthèse est possible et nécessaire », *Les Cahiers du journalisme*, n°24, 2012, pp. 234-265.
- ROEKENS N., « Du singulier à l'universel dans la recherche qualitative en sciences de l'éducation : l'exemple du récit de vie », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°15, 2013, pp. 365-380.
- ROSEN J., « Beyond Objectivity », *Nieman Reports*, vol. 47, n°4, 1993, pp. 48-53.
- ROSENSTIEL T., BUZENBERG W., CONNELLY M., LOKER K., « Charting new ground : The ethical terrain of nonprofit journalism », *American Press Institute*, étude en ligne : <https://www.americanpressinstitute.org/publications/reports/nonprofit-news/>, 20/04/2016.
- ROUX-PEREZ T., « Processus de construction de l'identité professionnelle des enseignants d'éducation physique et sportive », *Recherche et Formation*, n°43, 2003, pp. 143-156.
- RUELLAN D., « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, vol. 10, n°51, 1992, pp. 25-37.
- RUELLAN D., « Groupe professionnel et marché du travail du journalisme », *Réseaux*, vol. 15, n°81, 1997b, pp. 135-151.
- RUELLAN D., « En ligne : un journaliste comme les autres ? », *Les Cahiers du journalisme*, n°5, 1998, pp. 82-84.
- RUELLAN D., « La socialisation des journalistes entrant dans la profession », *Quaderni*, n°44, automne 2001, pp. 137-152.
- RUELLAN D., NEVEU E., RIEFFEL R., « Les journalistes spécialisés », *Réseaux*, n°111, 2002, pp. 9-17.
- SALGADO S., STROMBACK J., « Interpretive Journalism : a review of concepts, operationalizations and key findings », *Journalism*, vol. 13, n°2, 2012, pp. 144-161.

- SCHAFF A., « La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la « fin du siècle de l'idéologie », *L'Homme et la société*, vol. 4, n°4, 1967, pp. 49-59.
- SCHUDSON M., « Social Origins of Press Cynism in Portraying Politics », *American Behavioral Scientist*, vol. 42, n°6, 1999, pp. 998-1008.
- SCHUDSON M., « Politics as Cultural Practice », *Political Communication*, New York, Routledge, vol. 18, 2001a, pp. 421-431.
- SCHUDSON M., « The objectivity norm in American journalism », *Journalism*, New York, Sage, vol. 2, 2001b.
- SCHUDSON M., « News media as Political Institutions », *Annual Review of Political Science*, vol. 5, 2002, pp. 249-269.
- SCHUDSON M., « The Concepts of Politics in Contemporary US Journalism », *Political Communication*, London, Routledge, vol. 24, n°2, 2007, pp. 131-142.
- SCHUDSON M., « The Professional Identity of Journalists in the Context of Convergence Culture », *Observatorio Journal*, n°7, 2008, pp. 103-117.
- SCHUDSON M., « Pourquoi les démocraties ont-elles besoin d'un journalisme détestable ? », *Réseaux*, Paris, La Découverte, n°157-158, 2009, pp. 213-232.
- SCHULZ W., « Changes of Mass Media and The Public Sphere », *The Public*, vol. 4, 1997, pp. 57-69.
- SCHURMANS M.-N., « L'approche comprehensive et qualitative dans la recherche en formation », *Education permanente*, n°177, pp. 91-103.
- SCHUTZ A., « The Problem of rationality in the social world », in *Collected Papers II*, ed. Brodersen A., The Hague, 1964, pp. 64-90.
- SCHWARTZ O., PARADEISE C., DEMAZIERE D., DUBAR C., « Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion », *Sociologie du travail*, n°41, 1999, pp. 453-479.
- SEDGWICK E., « Magazines and the Profession of Authorship in the United States », 1840-1900, *The Papers of the Bibliographical Society of America*, vol. 94, n°3, 2000, pp. 399-425.
- SERRANO Y., « L'objectivité journalistique : droit des citoyens, devoir des journalistes ? », *Les Cahiers de psychologie politique*, n°10, janvier 2007, <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=914>.
- SHARMA R., « Your Moment of Zen ? : Exploring the possibility of Political Enlightenment via Infotainment », *Ohio Communication Journal*, vol. 46, October 2008, pp. 95-108.

- SIMARD-HOUE M., « Le reporter, contour et flâneur dans les bas-fonds urbains », *Médias* 19, en ligne depuis le 15/02/2014 : <http://www.medias19.org/index.php?id=13392>, consulté le 18/06/2014.
- SINGER J.B., « Who are these guys ? : The Online Challenge to the Notion of Journalistic Professionalism », *Journalism*, Vol. 4, 2003.
- SINGER J.B., « Contested autonomy : professional and popular claims on journalistic norms », *Journalism Studies*, vol.8, n°1, 2007, pp. 79-95.
- SIPE L.R., GHISO M.P., « Developing Conceptual Categories in Classroom. Descriptive Research : Some Problems and Possibilities », *Anthropology and Education Quarterly*, vol. 35, n°4, 2004, pp. 472-485.
- SJØVAAG H., « The Reciprocity of Journalism's Social Contract. The political-philosophical foundations of journalistic ideology », *Journalism Studies*, London, Routledge, vol. 11, n° 6, 2010, pp. 874-888.
- SJØVAAG H., « Journalistic autonomy. Between Structure, Agency and Institution », *Nordicom Review*, n°34, 2013, pp. 155-166.
- SKAGGS A.C., « Today's Codes Mirror Credo of Benjamin Harris », *Journal of Mass Media Ethics*, Philadelphia, Routledge, vol. V, n°1, Fall-Winter 1985-1986, pp. 37-41.
- SKOVGAARD M., BRO P., « Preference, Principle and Practice. Journalistic claims for legitimacy », *Journalism Practice*, Abingdon, Routledge, n° 3, 2011, pp. 319-331.
- STANDAERT O., DERÈZE G., « Les représentations du journalisme sportif au croisement des parcours étudiants et professionnels », *Les Cahiers du journalisme*, n°25, Printemps / Été 2013, pp. 48-63.
- STEELE J., « Experts and the Operational Bias of Television News : the Case of the Persian Gulf War », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, n°72, 1995.
- STEFFENS P., « The Identity Struggle of Lincoln Steffens. Writer or Reporter ? », *Journalism History*, vol. 2, n°1, Spring 1975, pp. 16-19.
- STOMBACK J., « In Search of a Standard : four models of democracy and their normative implications for journalism », *Journalism Studies*, London, Routledge, vol. 6, n° 3, 2005, pp. 331-345.
- STOMBACK J., « Four phases of Mediatization : An Analysis of the Mediatization of Politics », *Press/Politics*, London, Sage, vol. 13, n°3, 2008, pp. 228-246.
- STOREY J., SALAMAN G., PLATMAN K., « Living with enterprise in an enterprise economy : Freelance and contract workers in the media », *Human Relations*, vol. 58, n°8, 2005, pp. 1033-1054.

- STRECKFUSS R., « Objectivity in Journalism : A search and a Reassessment », *Journalism Quarterly*, vol. 67, n°4, 1990, pp. 973-983.
- ST JOHN B., « Claming Journalistic Truth. US press guardedness toward Edward L. Bernays' conception of the minority voice and the « corroding acid » of propaganda », *Journalism Studies*, London, Routledge, vol. 10, n°3, 2009, pp. 353-367.
- SUCHMAN M.-C., « Managing Legitimacy : Strategic and Institutional Approaches », *Academy of Management Review*, vol. 20, n°3, 1995, pp. 571-610.
- TASSEL A., « Poétique du reportage dans témoin parmi les hommes (1956-1969) de Joseph Kessel », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 108, n°4, 2008, pp. 913-929.
- TEMPLE M., « Dumbing Dow is Good for you », *British Politics*, vol. 1, n°2, 2006, pp. 257-273.
- TEN CATE I.M., « Speech, Turth, and Freedom : An Examination of John Stuart Mill's and Justice Oliver Wendell Holmes's Free Speech Defenses », *Yale Journal of Law & the Humanities*, vol. 22, n°35, 2010, pp. 35-81.
- TERRIER J., « Personnalité individuelle et personnalité collective selon Emile Durkheim et Georg Simmel », *Sociologie et sociétés*, vol. 44, n°2, 2012, pp. 235-259.
- THERENTY M.-E., « Pour une histoire littéraire de la presse au XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, n°3, 2003, pp. 625-635.
- THERENTY M.-E., « Les « vagabonds du télégraphe » : représentations et poétiques du grande reportage avant 1914 », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 101-115.
- THOVERON G., « Débat et polémique dans l'histoire des medias », *Recherches en communication*, Louvain-la-Neuve, n°20, 2003, pp. 19-35.
- VAN AELST P., et al., « The Fourth Estate as Superpower ? An Empirical Study of perceptions of media power in Belgium and the Netherlands », *Journalism Studies*, London, Routledge, vol. 9, n°4, 2008, pp. 494-511.
- VAN AELST P., SHEAFER T., STANYER J., « Personalization of politics in the news », *Journalism*, vol. 13, n°2, 2012, pp. 203-220.
- VAN DEN DUNGEN P., « La professionnalisation des journalistes belges francophones au XIXe siècle », *Revue belge de philologie et histoire*, Tome 79 fasc. 2, 2001.

- VAN DER HAAK B., PARKS M., CASTELLS M., « The Future of Journalism : Networked Journalism », *International Journal of Communication*, n°6, 2012, pp. 2923-2938.
- VAN DIJK T.A., « Informations, Discours and Ideology », SCHUDSON in WAHL-JORGENSEN K., HANITZSCH T., *Handbook of Journalism Studies*, New York, Routledge, 2009, pp. 191-205.
- VAN TUYLL D., « The Past is Prologue, or How nineteenth-century journalism might just save twenty-first century newspapers », *Journalism Studies*, Abingdon, Routledge, n°4, 2010, pp. 477-486.
- VEITH B., « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°84, 2004, pp. 46-61.
- VENAYRE S., « Les voyages, le journal et les journalistes au XIXe siècle », *Le Temps des Médias*, n°8, 2007, pp. 46-56.
- VERMETTE M.-F., BASQUE J., « L'identité narrative comme processus de négociation des frontières entre groupes minoritaires et majoritaires », *SociologieS*, disponible en ligne <http://sociologies.revues.org/4256> depuis le 20 février 2013 et consulté le 14/03/2014.
- WAISBORD S., « Democratic Journalism and Statelessness », *Political Communication*, London, Routledge, vol. 24, n°2, 2007, pp. 115-129.
- WATINE T., BEAUCHAMP M., « La nouvelle responsabilité sociale des médias et des journalistes », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, 1996, pp. 108-127.
- WEAVER D.H., McCOMBS M.E., Journalism and Social Science : A News Relationship ?, *Public Opinion Quarterly*, vol. 44, 1980, pp. 477-494.
- WEIZMAN E., « Rôles et identités dans les interactions conflictuelles », *Questions de communication*, n°9, 2006, pp. 7-13.
- WIEVIORKA M., « Du concept de sujet à celui de subjectivation/désobjectivation », *Fondation Maison des sciences de l'homme*, n°16, Juillet 2012, pp. 1-14.
- WILENSKI H., « The Professionalization of Everyone ? », *American Sociological Review*, vol.70, n°2, Septembre 1964, pp. 142-146.
- WILLIAMS B. A. et CARPINI M., « Monica and Bill All the Time and Everywhere : the Collapse of gatekeeping an agenda setting in the new media environment », *American Behavioral Scientist*, 47(9), pp. 1208-1230.

- WINANCE M., « Handicap et normalisation. Analyse des transformations du rapport à la norme dans les institutions et les interactions », *Politix*, Vol. 17, n°66, 2004, pp. 201-227.
- WULIGER G.T., « The Moral Universes of Libertarian Press Theory », *Critical Studies in Mass Communication*, vol.8, n°2, 1991, pp. 152-167.
- YBEMA S. et al., « Articulating Identities », *Human Relations*, vol. 62, issue 3, 2009, pp. 299-322.

Actes et communication de colloques

- ANDERSON C., « Journalistic Professionalism, Knowledge, and Cultural Authority : Towards a Theoretical Framework », communication présentée lors du colloque de l'Association Internationale de Communication, San Francisco, Californie, 23 mai 2007.
- BOUCHARENC M., DELUCHE J. (sous le dir.), *Littérature et reportage*, Actes publiés réunis suite au Colloque international de Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2001.
- CADIN L., BENDER A.-F., de SAINT GINIEZ V., PRINGLE J.K., *Carrières nomades et contextes nationaux*, Actes du XIIe congrès de l'AGRH, reference n°193, disponible en ligne : <http://www.reims-ms.fr/agrh/docs/actes-agrh/pdf-des-actes/2000cadin-bender-pringle016.pdf>, consulté le 20/10/2015.
- CECILIA J.H., « L'Ethos discursif de l'énonciateur dans les titres de la presse française qui jouent avec le détournement d'une expression figée ou d'un énoncé stéréotypé », communication présentée dans le cadre du colloque international de langue française, *Linguistique plurielle*, Université de Valence, Faculté des langues appliquées, 25-26-27 octobre 2006.
- CHAMPY F., « La sociologie française des groupes professionnels. Ascendance interactionniste, programme épistémologique dominant, ontologie implicite », communication prononcée dans le cadre du séminaire du Centre d'études sociologiques de la Sorbonne, Paris, 11 février 2004.
- COLMANT F., « Les pure players, une alternative journalistique », communication présentée lors des journées doctorales en Sciences de l'information et de la communication, Université de Namur, mai 2012.

- CRAIG G., « Journalism, agonistic democracy and governance », papier présenté lors du colloque de l'association internationale de communication, Dresden, Allemagne, Juin 2006.
- DEN TANDT C., « Into the Abyss : Early-Twentieth-Century US Muckraking Journalism and the sociology of the « Monster City » », communication présentée lors du colloque international de la Société Européenne d'études anglaises, Università degli Studi di Torino, Italie, Août 2011.
- FILLETAZ L., « Pratiques coopératives, productions langagières et apprentissage des métiers. Le fonctionnement du discours analogique dans des interactions en situation de formation professionnelle initiale », communication prononcée dans le cadre du colloque : *Des pratiques coopératives, consitution des agents, construction des œuvres*, Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle, 1-8 septembre 2006.
- NOLAN D., « Professionalism without professions ? Journalism and the Paradox of Professionalisation », communication prononcée dans le cadre du colloque : *Annual Conference of the Australian Sociological Association*, 2 au 5 Décembre 2008.
- MATHIEN M., RIEFFEL R., « L'identité professionnelle des journalistes », Actes du colloque de Strasbourg, 25 et 26 novembre 1994, Alphacom – CUEJ, 1995.
- PEREIRA F., MAIA K., « La liberté de la presse et l'identité des journalistes au Brésil », communication prononcée dans le cadre du colloque : *Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ?*, Université d'Ottawa, 8 mai 2010.
- PROULX S., « La construction sociale des objets informationnels : matériaux pour une ethnographie des usages », communication prononcée lors du colloque *Comprendre les usages d'Internet*, Ecole normale supérieure, Paris, 1999.
- QUETTIER P. ; HACHOUR H., LOUBIERE P., « Contribution ethnométhdologique à l'épistémologie des sciences de l'information-communication », XVIIe congrès de la SFSIC, « Au cœur et à la lisière des SIC », Université de Bourgogne, 23-26 juin 2010.
- REMERY V., « Approche des stratégies identitaires dans une activité de mise en discours de sa pratique », Congrès international AREF, Actualité de la Recherche en Education et en Formation, Strasbourg, 2007.
- RUELLAN D., « Le journalisme comme invention permanente et collective », in *Journalismes dans l'océan Indien*, Actes du colloque, Université de la Réunion, 2008, pp. 125-135.

- RUELLAN D., « La déontologie du journaliste, un discours identitaire », communication proposée dans le cadre du colloque : *Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ?*, Université d'Ottawa, 8 mai 2010.
- SMYRNAIOS N., BOUSQUET F., BERTELLI D., « Les mutations de l'information et des médias locaux et régionaux. Economie, contenus, usages et pratiques professionnelles », Actes du colloque international organisé par le Laboratoire d'Etudes et de Recherches appliquées en Sciences Sociales, Université Toulouse 3, 20 et 21 septembre 2011.
- UTARD J.-M., « Du discours de l'information aux genres journalistiques : propositions pour une étude socio-discursive du journalisme », communication présentée au 10^e colloque bilatéral franco-roumain, Université de Bucarest, 28 juin-3 juillet 2003.
- VANOOST M., « Questioning journalistic identity through an analysis of the narratorial stance in literary journalism », communication présentée lors de la Conférence de l'Association pour la formation en journalisme et en communication de masse, Washington D.C, août 2013.
- VANOOST M., « Le journalisme narratif : Entre visée informative et plaisir esthétique, entre enjeux éthiques et économiques », communication présentée dans le cadre du colloque : *XXXIV Romanistentag*, Manheim, Allemagne, 2015.

Chapitres d'ouvrages collectifs

- ACKERMAN B., « Using the Internet to Save journalism from the Internet », in GOSSERIES A., VANDERBORGHT Y., *Arguing about justice. Essays for Philippe Van Parijs*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, pp. 41-47.
- ACKLIN MUJI D., « Discours, espace public et constitution des collectifs politiques : la démarche sociologique de Jean Widmer », in GUILLAUD Y., WIDMER J. ; (eds), *Le juste et l'injuste. Émotions, reconnaissance et actions collectives*, Paris, L'Harmattan 2009, pp. 19-44.
- ALTHUSSER L., « Ideology and Ideological State Apparatuses », in ALTHUSSER L. (Ed.), *Lenin and Philosophy and Other Essays*, London, NLB, 1971.
- AUCOIN J., « Investigative Journalism », in SLOAN D.W., PARCELL L.M., *American Journalism : History, Principles, Practices*, Jefferson, Mc Farland & Company, 2002, pp. 209-218.

- BENSON R., « Normative Theories of Journalism », in DONSBACH W., *The Blackwell International Encyclopedia of Communication*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, pp. 2591-2597.
- BERNIER M.-F., « Être journaliste en milieux minoritaires : les défis éthiques de la proximité », in BEAUCHAMP M., WATINE T., *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, pp. 115-142.
- BONNAFOUS S., KRIEG-PLANQUE A., « L'analyse du discours », in OLIVESI S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, 2013, pp. 223-238.
- BOUTET J., « Pratiques langagières, formation langagière » in CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., (dirs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- BRIN C., « L'organisation médiatique et le changement des pratiques journalistiques : adaptation, innovation et réformes », in CRETE J., (dir.) *La science politique au Québec : le dernier des maîtres fondateurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, pp. 417-431.
- CADIN L., (1998), « Les carrières nomades, recherche empirique et apports pour la GRH éclatée », in ALLOUCHE J., SIRE B. (eds), *Ressources Humaines : une gestion éclatée*, Éditions Economica, pp. 109-133.
- CAREY J.W., « In Defense of Public Journalism », in GLASSER T.L., *The Idea of Public Journalism*, New York, Guilford Press, 1999.
- CHARAUDEAU P., « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in CHARAUDEAU P., (dir.), *Identité sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- DAHLGREN P., « The Transformation of Democracy ? », in AXFORD B., HUGGINS R., *New Media and Politics*, London, Sage, 2001.
- DE GAULEJAC V., « Identité », in BARUS-MUCHEL J., LEVY A. (sous la dir.), *Vocabulaire de psychosociologie, références et positions*, Paris, Erès, 2002, pp. 174-180.
- DOIG A., « The Decline of investigatory Journalism », in BROMLEY M., O'MALLEY T. (Editeurs), *A Journalism Reader*, London, Routledge, 1997, pp. 189-213.
- DUBAR C., « Les grands courants de la sociologie », in *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Encyclopedia Universalis, Albin Michel, 2007b, pp. 729-742.

- EDGAR A., « The fourth estate and moral responsibilities », in BERRY D., *Ethics and Media Culture : Practices and Representations*, London, Taylor and Francis, 2000.
- FASSIN D., « L'inquiétude ethnographique », in FASSIN D., BENSA A. (sous la dir. de), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- FELDSTEIN M., « Investigative Journalism », in *Encyclopedia of Journalism*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2009, pp. 789-795.
- HALL S., « Old and New identities ; Old and New Ethnicities », in K. A.D. (ed.), *Culture, Globalisation and the World-System : Contemporary conditions for the representation of identity*, Basingstoke, Macmillan, 1991.
- HYMES D.H., « Models of the interaction of Language and Social Life », in GUMPERZ J.J et HYMES D.H (éd.), *Directions in sociolinguistics : the ethnography of communication*, New York & Chicago, Holt Rinehart & Winston, 1972, pp. 35-71.
- JONGEN F., « Régulation et autorégulation du travail journalistique en Belgique », in GIROUX D., TRUDEL P. (sous la dir.), *La régulation du travail journalistique dans deux pays, dont le Canada*, Centre d'études sur les Médias, Université Laval, 2014, pp. 41-95.
- KALIFA D., « Journalistes, policiers et magistrats à la fin du XIXe siècle », in DELPORTE C., *Médias et villes*, Paris, Presses Universitaires François Rabelais, 1999, pp. 119-136.
- LAMONT M., PENDERGRASS S., PACHUCKI M.C., « Symbolic Boundaries », in WRIGHT J. (ed), *International Encyclopedia of Social and Behavioral Sciences*, Oxford, Elsevier, 2015, pp. 850-855.
- LAPIERRE J.-W., « Préface », in POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp. 9-14.
- LE CAM F., RUELLAN D., « Professionnalisme, professionnalisation et profession de journaliste au Brésil, en France et au Québec : un essai de comparaison », in LEGAVRE J.-B., (dir.), *La presse écrite : objets délaissés*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques, 2004.
- LENEVEU C., « Anthony Giddens : du dualisme à la dualité : à propos des concepts de structure et de système dans la théorie de la structuration », in ANDREANI T., ROSEN M. (dir.), *Structure, système, champ et théorie du sujet*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 61-86.

- LOWREY W., « Institutional roadblocks : Assessing journalism's response to changing audiences », in PAPACHARISSI Z. (ed.), *Journalism and citizenship : New agendas*, Mahwah, New Jersey, 2009, pp. 44-67.
- LUKES S., « Political ritual and social integration », in LUKES S., *Essays in social theory*, New York, Columbia University Press, 1977.
- MARCHETTI D., « Le journalisme d'investigation », in GARRAUD Ph., BRIQUET J.-L., *Juger la Politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2002, pp. 167-191.
- MAROY C., « L'analyse qualitative d'entretiens », in ALBARELLO et al., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995, pp. 83-110.
- MARTIN M., « Journalistes et journalisme français d'hier à aujourd'hui », in MARTIN M. (sous la dir.), *Histoire et médias. Journalism et journalistes français 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991, pp. 11-27.
- MERTON R.K., « Bureaucratic Structure and Personality », in ETZIONI A., *Complex Organizations*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1961, pp. 48-61.
- MONDADA L., « L'entretien comme événement interactionnel », in GROSJEAN M., THIBAUD J.-P. (éd.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 2001, pp. 197-214.
- MOSCOVICI S., « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 2003, pp. 79-103.
- NOBLET A., « Déprofessionnalisation du journalisme ou retour aux sources ? », in CORBU N., POPESCU-JOURDY D., VLAD T., *Identity and Intercultural Communication*, Cambridge Scholars Publishing, 2014, pp. 488-503.
- PARASIE S., « Jusiticier, chercheur ou hacker ? Le journalisme d'enquête à l'ère du traitement de données », in CARMES M., NOYER J.-M., *Les débats du numérique*, Paris, Presses des Mines, 2013, pp. 169-184.
- PATTERSON T.E., « The United States : News in a free market society », in GUNTHER R., MUGHAN A. (eds), *Democracy and the Media. A comparative perspective*, New York, Cambridge, University Press, pp. 241-265.
- PRITCHARD D., « The Weakening of News accountability in the United States since the 1960's », in GIROUX D., TRUDEL P. (sous la dir.), *La régulation du travail journalistique dans deux pays, dont le Canada*, Centre d'études sur les Médias, Université Laval, 2014, pp. 153-169.

- REESE S.D., « Prologue - Framing Public Life : A bridging Model for Media Research » in REESE S.D., GANDY O.H., GRANT A.E. (eds), *Framing Public Life : Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*, New Jersey and London, Lawrence Erlbaum, 2003, pp. 7-31.
- REGARD F., « The Sexual Exploitation of the Poor in W.T. Stead's « New Journalism » : Humanity, Democracy and the Tabloid Press », in KORTE B., REGARD F. (sous la dir.), *Narrating Poverty and Precarity in Britain*, Berlin, de Gruyter, 2014, pp. 75-91.
- ROCHER G., « Culture, civilisation et idéologie », in ROCHER G., *Introduction à la sociologie*, Montréal, Les éditions Hurtubise, 3e édition, 1995, pp. 101-127.
- SAVOIE-ZAJC L., « L'entrevue semi-dirigée », in GAUTHIER B. (dir.), *Recherche sociales. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec, 2003, pp. 293-316.
- SCHUDSON M., ANDERSON C., « Objectivity, Professionalism and Truth Seeking in Journalism », in WAHL-JORGENSEN K., HANITZSCH T., *Handbook of Journalism Studies*, New York, Routledge, 2008.
- SCHURMANS M.N., CHARMILLOT M., DAYER C., « Processus interactionnels et construction de la connaissance. Élaboration négociée d'une démarche de recherche », in FILLIETTAZ L., SCHUBAUER-LEONI M.-L., *Processus interactionnels et situations éducatives*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2008, pp. 301-320.
- SJØVAAG H., « The meaning and Function of Journalistic Ideology », in TOMANIC T. et al., *Past, Future and Change : Contemporary analysis of evolving media escape*, Ljubljana, University of Ljubljana Press, 2013, pp. 135-145.
-
- TAP P., « Socialisation et construction de l'identité personnelle », in MALESAK – PEYRE H., TAP P., *La socialisation de l'enfance et de l'adolescence*, Paris, PUF, 1991, pp. 49-74.
- TURNER J.C., « Some current issues in research on social identity and self categorisation theories », in ELLEMERS N., SPEARS R., DOSSJE B., *Social Identity*, Oxford, Blackwell, 1999, pp. 6-34.
- WARD S.J.A., « Journalism Ethics », in WAHL-JORGENSEN K. et HANITZSCHE Th., *The Handbook of Journalism Studies*, London, Routledge, 2009, pp. 316-330.

- ZAVALLONI M., « E-motional memory and the identity system : Its interplay with representations of the social world », in DEAUX K., PHILOGENE G., *Representations of the Social*, Oxford, Blackwell, 2001, pp. 285-304.

Thèses de doctorat

- ADAMS D.A., « The Democratisation of journalism practice for a politically informed citizenry : the capacities of new media to engage citizens in public life – a case study », under the supervision of Brian McNair et Jason Sternberg, Queensland University of Technology, 2013.
- ANCIAUX A., « Réinventer l'économie du journalisme : Ouest-France et Québecor, deux essais de transformation d'une pratique discursive et des modèles d'affaires des industries médiatiques à l'ère du numérique », sous la direction de François Demers, Thierry Pénard et Denis Ruellan, Université de Rennes 1, 2014.
- CAMBON L., « L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité », sous la direction de Philippe Blanchet, Faculté des Sciences du Langage, Université de Haute Bretagne, Rennes, 2006.
- DANIEL S.L., « Rhetoric and Journalism as Common Arts of Public discourse : A Theoretical, Historical, and Critical Perspective », under the supervision of Rosa A. Eberly, University of Texas, Austin, 2002.
- DAYER C., « Examen de la pensée classificatoire dans le champ épistémologique : construction et transformation d'une posture de recherche », Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, Octobre 2009.
- DEGAND A., « Le journalisme face au web : Reconfigurations des pratiques et des représentations professionnelles dans les rédactions belges francophones », sous la direction de Gerard Derèze et de Benoît Grevisse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Mars 2012.
- DIDON S., « Journalistes caribéens, démocratie et liberté de la presse. Analyse socio-politique à la Guadeloupe et à Trinidad-et-Tobago entre 1989 et 2009 », Université des Antilles et de la Guyane, sous la direction du Professeur Bruno Ollivier, 2013.
- GERBAUD S., « Le journalisme d'investigation en France de 1945 à nos jours », sous la direction de Jean-Jacques Becker, Thèse de doctorat d'histoire, Paris X, 1993.

- HEARNS-BRANAMAN J.O., « The Fourth Estate in the USA and UK. Discourses of truth and power », under the supervision of Chris Paterson et Paul Taylor, Institute of Communications Studies, The University of Leeds, 2011.
- GONON L., « Le fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIXe siècle. Enjeux stylistiques et littéraires d'un exemple de circulation des discours », Sous la direction de Gilles Philippe, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Novembre 2011.
- HOLCMAN R., « L'ordre sociologique, élément structurant de l'organisation du travail. L'exemple des bureaucraties professionnelles : ordre soignant contre ordre dirigeant à l'hôpital », Thèse de doctorat de Sciences de gestion, sous la direction du Professeur Jean de Kervasdoué, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, Février 2006.
- KAPLAN A.D., « Investigating the Investigators : Examining the Attitudes, Perceptions, and Experiences of Investigative in the Internet Age », PhD Thesis under the supervision of Don Heider, Philip Merrill College of Journalism, University of Maryland, 2008.
- KLEIN T., « Different approaches to investigatory journalism in the muckraking era », PhD Thesis, The Manship School of Mass Communication, University of Minnesota, May 2015
- LANE L.L., « A reexamination of the canon of objectivity in American Journalism », PhD Thesis, The Manship School of Mass Communication, Louisiana State University, December 2001.
- LE CAM F., « L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'Internet », thèse de doctorat en cotutelle, Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec et Ecole Doctorale « Droit, Science Politique et Philosophie », Université de Rennes I, France, 2005.
- MARCHETTI D., « Contribution à une sociologie des évolutions du champ journalistique », thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1998.
- NETTO S., « Professionnalisation du métier d'enseignant et informatique à l'école élémentaire : une approche par la théorie des représentations sociales et professionnelles », sous la direction des Professeurs Michel Bataille et Pierre Ratinaud, Université Toulouse 2 Le Mirail, Septembre 2011.

- STANDAERT O., « Journalisme flexible : trajectoires d'insertion, identités professionnelles et marché du travail des jeunes journalistes de Belgique francophone », sous la direction de Gérard Derèze et Benoît Grevisse, Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Avril 2015.
- TICHY C., « Exposed and Excess : Muckraking in America, 1900/2000 », PhD Thesis, State College, University of Pennsylvania Press, 2004.
- WIJK J., « Journalism in Transition. The Professional Identity of Swedish Journalists », PhD Thesis, Department of Journalism, Media and Communication, University of Gothenburg, 2010.

Mémoires

- FION C., « Le moral et le jugement des journalistes sur leur métier et leur profession en Belgique francophone », sous la direction de Benoît Grevisse, École de Journalisme, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, 2008.
- MARCOTTE P., « Les discours de légitimation des journalistes québécois : l'idéologie à l'œuvre », sous la direction de Jean Charron, Département d'information et de communication, Université Laval, Québec, 2008.
- MORTEO C., « Quand l'investigation se fait en réseau », sous la direction de Véronique Richard, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Juin 2014.
- PAVAN B., « L'investigation, la pépite du journalisme menacée », École de communication, Institut Supérieur des Médias de Paris, Juin 2008.
- POUZIN-ROUX R., BLEYNIE S., « Le Watergate est-il français? Le journalisme d'investigation dans la presse écrite en France », sous la direction de Roselyne Ringoot, Institut d'études politiques de Rennes, 2013.

Articles de presse

- « La plume dans la plaie. Entretien avec Edwy Plenel », *Le Débat*, vol. 3, n°90, 1996, pp. 169-192.

- BECCARIA L., de SAINT-EXUPERY P., « Manifeste XXI. Un autre journalisme est possible », 10/01/2013, Manifeste disponible en ligne : http://www.revue21.fr/wp-content/uploads/2014/07/XXI21_Manifeste.pdf.
- BELL E., « Journalism by numbers », *Columbia Journalism Review*, September-October 2012, pp. 48-49.
- BRANDY G., MANILEVE V., « Secret, teasing et feuilletonnage : comment les Panama Papers ont fait le tour du monde », *Slate.fr*, 19/04/2016, article en ligne : <http://www.slate.fr/story/116619/panama-papers-enquete-journalisme>.
- CAMPICHE C., « L'Offshore Leaks n'est pas le Watergate », EDITO+KLARTEXT, n°3, Juin 2013, disponible en ligne : http://www.edito.ch/fr/wp-content/uploads/2016/01/e-k_f_03_2013_web.pdf.
- HAQUIN R., « Enquête en direct, le journalisme blanc, le backlash », *Le Soir*, 17/02/1998, p. 15.
- HARTGEN S., « There's more Here Than Meets a Dragon's Eye », *The Quill*, April 1975, pp. 12-15.
- HASKI P., « Manifeste XXI : attention à ne pas rejouer les Anciens et les Modernes », *Rue89*, 06/01/2013, article en ligne : <http://rue89.nouvelobs.com/2013/01/06/manifeste-xxi-attention-ne-pas-rejouer-les-anciens-et-les-modernes-238349>.
- HITCHENS C., « « The Secret Man » : The Insider », *The New York Times*, 24 juillet 2005, article en ligne : http://www.nytimes.com/2005/07/24/books/review/the-secret-man-the-insider.html?_r&_r=1.
- HOLLAND M., « Watergate Reconsidered », *American Journalism Review*, vol. 34, n°2, Fall 2012, pp. 40-43.
- HORWITZ J., « The Education of Herb and Marion Sandler », *Columbia Journalism Review*, March-April 2010, pp. 40-44.
- HOYT C., « One Newspaper, Many Checkbooks », *The New York Times*, 18/07/2009, article en ligne : http://www.nytimes.com/2009/07/19/opinion/19pubed.html?_r=0.
- IRWIN W., « The American Newspaper. A study of Journalism in its relation to the public. The Advertising Influence », *Collier's*, n°47, May 1911, pp. 15-16.
- KALIFA D., « Les bas-fonds, quelles réalités ? », *Panthéon Sorbonne Magazine*, n°4, septembre-octobre 2013, pp. 12-15.
- PROTESS D.L., « How investigative reporters see themselves », *IRE Journal*, Spring 1984, p. 7.

- QUINTON Q., « Les fondations sont-elles la solution à la crise du journalisme ? », Inaglobal, 05/04/2016, article en ligne : <http://www.inaglobal.fr/press/article/les-fondations-sont-elles-la-solution-la-crise-du-journalisme-8906>.
- ROBERT V., « Les nouveaux limiers de la presse américaine », *Les Echos*, 04 juillet 2011, article en ligne : http://www.lesechos.fr/04/07/2011/LesEchos/20966-043-ECH_les-nouveaux-limiers-de-la-presse-americaine.htm.
- SCHUDSON M., FINK K., « TMI », *Columbia Journalism Review*, September-October 2012, p. 63.
- SHIRKY C., « Failing geometry », *Columbia Journalism Review*, September-October 2012, p. 30.
- TOFEL R., « Non-Profit JOurnalism. Issues around Impact », A White paper from ProPublica, 2013 document en ligne : https://s3.amazonaws.com/propublica/assets/about/LFA_ProPublica-white-paper_2.1.pdf.
- VIVIAN J.H., « Students can find significant stories in property records », *Journalism Educator*, April 1976, pp. 34-36.

Codes déontologiques

- Charte des devoirs et des droits des journalistes, adoptée par les représentants de 6 pays membres de la Communauté Européenne, Munich, 1971.
- Code de principes de journalisme adopté par l'ABEJ, la FNHI et l'AGJPB, 1982.
- International Principles of Professional Ethics in Journalism, 1983.
- Règlement d'ordre intérieur, adopté par la RTBF, entreprise publique audiovisuelle francophone belge, 1988, révisé en 2008 et 2013.
- Code de déontologie de RTL-TVI, entreprise audiovisuelle privée francophone belge.
- Code de déontologie de Canal C, télévision locale en Province de Namur, 2014.
- Code de déontologie de TV Com, télévision locale en Brabant Wallon, 2012.
- Code de déontologie journalistique, adopté par le Conseil de déontologie, 2013.

Emissions radio

- « Mediapart / Journalisme d'investigation », *France Info*, La semaine des médias, 23/03/2013, podcast en ligne : <http://www.franceinfo.fr/player/resource/431429-502141>.
- « Le journalisme d'investigation », *France Inter*, La marche de l'histoire, 17/04/2013, psotcast en ligne : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-17-avril-2013>.

Sites Internet

- www.ajp.be
- <https://icij.org>
- fij.org/
- <https://medor.coop>
- <https://propublica.org>

Entretiens de recherche

J1, indépendant, presse écrite, 45 ans, Bruxelles, 18/06/2013 et 17/06/2015
 J2, indépendante, presse écrite, 30 ans, Bruxelles, 12/05/2012 et 4/01/2014
 J3, indépendant, presse écrite, 39 ans, Bruxelles, 24/05/2013 et 19/06/2015
 J4, salariée, presse audiovisuelle, 53 ans, Bruxelles, 13/12/2012 et 13/03/2014
 J5, indépendant, presse écrite, 38 ans, Liège, 24/07/2012 et 25/06/2014
 J6, salarié, presse écrite, 53 ans, Bruxelles, 11/05/2013 et 14/04/2015
 J7, salariée, presse audiovisuelle, 49 ans, Namur, 7/06/2012 et 6/06/2014
 J8, salarié, presse audiovisuelle, 56 ans, Bruxelles, 25/09/2013 et 1/09/2015
 J9, faux-indépendant, presse écrite, 43 ans, Bruxelles, 30/03/2012 et 15/01/2014
 J10, salarié, presse écrite, 45 ans, Bruxelles, 15/05/2012 et 13/03/2014
 J11, indépendant, presse écrite, 46 ans, Louvain-la-Neuve, 24/03/2012 et 26/06/2014
 J12, indépendant, presse écrite, 28 ans, Gand et Louvain-la-Neuve, 27/04/2013 et 25/04/2015
 J13, salariée, presse audiovisuelle, 45 ans, Louvain-la-Neuve, 16/03/2012
 J14, indépendant, presse écrite, 44 ans, Namur, 7/06/2013 et 3/09/2014
 J15, salarié, presse écrite, 57 ans, Bruxelles, 8/08/2013 et 25/04/2015
 J16, indépendant, presse écrite, 29 ans, Bruxelles, 27/04/2013 et 24/04/2015
 J17, salariée, presse audiovisuelle, 39 ans, Charleroi, 18/05/2012 et 5/05/2014
 J18, indépendant, presse écrite, 50 ans, Gembloux, 25/09/2012 et 3/09/2014
 J19, salarié, presse audiovisuelle, 59 ans, Bruxelles, 12/05/2012 et 10/01/2014
 J20, salarié, presse écrite, 50 ans, Bruxelles, 12/03/2012 et 18/10/2013
 J21, salarié, presse écrite, 54 ans, Bruxelles, 25/09/2013 et 24/04/2015
 J22, indépendant, presse écrite, 43 ans, Louvain-la-Neuve, 11/03/2012 et 20/03/2014
 J23, indépendant, presse écrite, 31 ans, Bruxelles, 8/02/2013 et 6/06/2014
 J24, indépendant, presse écrite, 54 ans, Bruxelles, 18/04/2012 et 4/04/2014
 J25, faux-indépendant, presse écrite, 44 ans, Liège, 7/06/2013 et 10/04/2015
 J26, salarié, presse audiovisuelle, 42 ans, Bruxelles, 15/06/2012 et 7/04/2014
 J27, salarié, presse écrite, 50 ans, Bruxelles, 18/06/2013 et 17/04/2015
 J28, indépendant, presse écrite, 55 ans, Liège, 24/07/2012 et 25/06/2014

Entretiens de documentation

Entretien Alain Lallemand, Bruxelles, Belgique, 25/10/2010
Entretien Frédéric Loore, Bruxelles, Belgique, 14/0/2010
Entretien Mark Feldstein, Bethesda, USA, 31/08/2012
Entretien Charles Lewis, Bethesda, USA, 4/09/2012
Entretien Bill Allison, Washington D.C, USA, 25/09/2012
Entretien Christopher Simpson, Bethesda, USA, 23/09/2012
Entretien Walt Bogdanich, New York, USA, 29/08/2012
Entretien John Sawyer, Washington D.C, USA, 13/09/2012
Entretien David Donald, Washington D.C, USA, 11/09/2012
Entretien Sandy Bergo, Washington D.C, USA, 24/09/2012
Entretien Margaret Engels, Washington D.C, USA, 30/09/2012
Entretien Joseph Trento, Washington D.C, USA, 31/09/2012
Entretien David E. Kaplan, Bethesda, USA, 3/09/2012
Entretien Jean-Marie Charon, Louvain-la-Neuve, Belgique, 13/09/2013
Entretien Bruno Fays, Louvain-la-Neuve, Belgique, 18/09/2013
Entretien Martine Orange, Paris, France, 25/05/2013
Entretien Ian Cobain, Londres, UK, 28/10/2013
Entretien Jean Chalaby, Londres, UK, 29/10/2013
Entretien Vincent Slits, Bruxelles, Belgique, 20/01/2012
Entretien Béatrice Delvaux, Bruxelles, Belgique, 19/01/2012
Entretien Jean-Pierre Borloo, Bruxelles, Belgique, 19/06/2015
Entretien Marc Vanesse, Liège, Belgique, 7/05/2015